This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 639911

Digitized by Google

Digitized by Google

801
.L 16
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

EQVIDEM PRIMAM OCCVRSVRAM MIHI PROVIDEO DEPRECORNE
QVASI NOVAM ISTAM REM INTRODVCI EXHORRESCATIS SED ILLA
POTIVS COGITETIS QVAM MVLTA IN HAC CIVITATE NOVATA SINT · E
QVIDEM STATIM AB ORIGINE VRBIS NOSTRAE IN QVO D FORMAS
STATVS QVERES P NOSTRA DIDVCTA SIT.
QVONDAM REGES HANC TENVERE VRBEM NEC TAMEN DOMESTICIS SVCCES
SORIBVS EAM TRADERE CONTIGIT SVPERVENERE ALIENI ET QVIDAM EXTER
NI VT NVMA ROMVLOS VCCESSERIT EX SABINIS VENIENS VICINVS QV
DEM SED TVNC EXTERNVS VT ANCO MARCIO PRISCVS TARQVINIVS
PROPTER TEMERATVM SANGVINEM QVOD PATRE DEMARATHO C
RINTHION ATVS ERAT ET TARQVINIENSI MATRE GENEROSA SED INOP
VT QVAE TALI MARITO NECESSE HABVERIT SVCCVMBERE CVM DOMIRE
PELLERETVR A GERENDIS HONORIBVS POSTQVAM ROMAM MIGRAVIT
REGNVM ADEPTVS EST HVIC QVOQVE ET FILIONE POTIVE EIVS NAM ET
HOC INTER AVCTORES DISCREPAT INSERTVS SERVIVS TVLLIVS SI NOSTROS
SEQVIMVR CAPTIVA NATVS OCRESIA SI TVS COS CAELI QVONDAM
VENNAE SODALIS FIDELISSIMVS OMNISQVE EIVS CASVS COMES POST
QVAM VARIA FORTVNA EXACTVS CVM OMNIBVS RELIQVIS CAELIAN
EXERCITVS ETRVRIA EXCESSIT MONTEM CAELIVM OCCVPAVIT ET ADVCE SVO
CAELIO ITA APPELLITATVS MVTATOQVE NOMINE NAM TVSCE MASTARNA
EI NOMEN ERAT ITA APPELLATVS EST VT DIXI ET REGNVM SVMMA CVM RE
P VTILITATE OPTINVIT DEINDE POSTQVAM TARQVINI SVPERBI MORES SI
VISI CIVITATI NOSTRAE ESSE COEPERVNT QVA IPSIVS QVA FILIORVM EC
NEMPE PERTAESVM EST MENTES REGNI ET AD CONSVLES ANNVOS MAGIS
TRATVS ADMINISTRATIO REI P TRANSLATA EST
QVID NVNC COMMEMOREM DICTATVRAE HOC IPSO CONSVLARI IMPE
RIVM VALENTIVS REPERTVM APVD MAIORES NOSTROS QVO IN A
PERIORIBVS BELLIS AVT IN CIVILI MOTV DIFFICILIORE VTERENTVR
AVT IN AVXILIVM PLEBIS CREATOS TRIBVNOS PLEBEI QVID A CONSV
LIBVS AD DECEMVIROS TRANSLATVM IMPERIVM · SOLVTOQVE POSTEA
DECEMVIRALI REGNO AD CONSVLES RVSVS REDITVM QVID
RIS DISTRIBVTVM CONSVLARE IMPERIVM TRIBVNOS QVE MI
CONSVLARI IMPERIO APPELLATOS QVIS NEI ET SAEPE OCTONI CREARET
TVR QVID COMMVNICATOS POSTREMO CVM PLEBE HONORES NON IMPERI
SOLVMSED SACERDOTIORVM QVOQVE IAM SI NARREM BELLA AQVIBVS
COEPERINT MAIORES NOSTRI ET QVO PROCESSERIMVS VEREOR NE NIMIO
INSOLENTIORES EVIDEAR ET QVAE SISSE IACTATIONEM GLORIAE PRO
LATI IMPERI VLTRA OCEANVM SED ILLOC POTIVS REVERTAR CIVITATEM

NOVI DIVVS AV PATRVVS
CAESAR OMNEMVLORIEMVBIQVE GENTIVM IAMVMAGMVTIORVMBO
NORVM SCILICET VIRORVM ET LOCVPLETIVM IN HAC CVRIA ESSE VOLVIT
QVIDERGO NON ITALICVS SENATOR PROVINCIALI POTIOR EST · IAM
VOBIS CVM HANC PARTEM CENSVRAE MEAE ADPROBARE COEPERO QVID
DEEARE SENTIAM REBVS OSTENDAM SED NE PROVINCIALES QVIDEM
SIMO DOORNARE CVRIAM POTERINT REICIENDOS PVTO
ORNATISSIMA ECCE COLONIA VALENTISSIMA QVE VIENNENSIVM QVAM
LONGO IAM TEMPORE SENATORES HVIC CVRIAE CONFERT EX QVA COLO
NIA INTERPAVCOS EQVESTRIS ORDINIS ORNAMENTVM LVESTINVM FA
MILIARISSIME DILIGO ET HODIEQVE IN REBVS MEIS DETINEO CVIVS LIBE
RI SERVANTVR QVAE SOPRIMOS ACERDOTIORVM GRADV POST MODO CVM
ANNIS PROMOTVR DIGNITATIS SVAE INCREMENTA VT DIRVM NOMEN LA
TRONIS TACEAM ET ODI ILLVD PALAESTRICVM PRODIGIVM QVOD ANTE IN DO
MVM CONSVLATVM INTVLIT QVAM COLONIAS VA SOLIDVM CIVITATIS ROMA
NAE BENIFICIVM CONSECVTA EST IDEM DE FRATRE EIVS POSSVM DICERE
MISERABILIQVIDEM INDIGNISSIMOQVE HOC CASV VT VOBIS VTILIS
SENATOR ESSE NON POSSIT
TEMPVS EST IAM TICAE SARGERMANICE DETEGERE TE PATRIBVS CONSCRIPTIS
QVO TENDAT ORATIO TVA IAM ENIM ADEXTREMOS FINES GALLIAE NAR
BONENSIS VENISTI
TOTE ECCE INSIGNES IVVENES QVOT INTVEOR NON MAGISSVNT PAENITENDI
SENATORES QVAM PAENITET PERSICVM NOBILISSIMVM VIRVM AMI
CVM MEVM INTERIMAGINES MAIORVM SVORVM ALLOBROGICI NO
MEN LEGERE QVOBSI HAEC ITA ESSE CONSENTITIS QVID VLTRA DESIDERA
TIS QVAM VT VOBIS DIGITO DEMONSTREM SOLVM IPSVM VLTRA FINES
PROVINCIAE NARBONENSIS IAM VOBIS SENATORES MITTERE QVANDO
EXLVGVDVNO HABERE NOS NOSTRI ORDINIS VIROS NON PAENITET
TIMIDE QVIDEM PEGEGRESSVS ADSVETOS FAMILIARES QVE VOBIS PRO
VINCIARVM TERMINOS SVM SED DESTRICTE IAM COMATAE GALLIAE
CAVSA AGENDA EST IN QVA SI QVIS HOC INTVETVR QVOD BELLO PER DE
CEM ANNOS EXERCVERVNT DIVOM IVLIVM IDEM OPPONAT CENTVM
ANNORVM IMMOBILEM FIDEM OBSEQVIMQVE MVLTIS TREPIDIS RE
BVS NOSTRIS PLVS QVAM EXPERTVM ILLI PATRI MEO DRVSO GERMANIAM
SVBIGENTI TVTAM QVIETE SVA · SECVRAMQVE ATERGO PACEM PRAES
TITERVNT ET QVIDEM CVM ADCENSVS NOVO TVM OPERE ET IN AD SVE
TO GALLIS AD BELLVM AVOCATVS ESSET QVO DOPVS · QVAM AR
DVVM SIT NOBIS NVNC CVM MAXIME QVAM VIS NIHIL VLTRA QVAM
VT PVBLICE NOTAE SINT FACVLTATES NOSTRAE EXQVIRATVR NIMIS
MAGNO EXPERIMENTO COGNOSCIMVS

REV PAR SEON (1870)

CHEVRON SC.

Imp. Figuère

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

—

(Troisième Série)

—

TOME X

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
RUE DE LA BELLE-CORDIÈRE, 14.
PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
Rue Hautefeuille, 24
1870

Digitized by Google

Digitized by Google

LE RHONE.

Rhône, mon noble fleuve, où le soleil se mire,
Jaloux de ta grandeur, orgueilleux de tes eaux,
Tu passes triomphant, et les sons de ma lyre,
Semblables à la voix du vent dans les roseaux,
Viennent timidement célébrer ta puissance,
Ta fraîcheur, ta beauté, ton cours rapide et sûr;
Valence s'embellit de ta magnificence,
Oh ! tu sais te draper dans ton manteau d'azur !

La Suisse te voit naître, et si petit, si frêle,
Que tu n'es qu'un léger, qu'un argentin ruisseau;
Un aigle pourrait bien te couvrir de son aile;
Le cèdre, à sa naissance, est un pâle arbrisseau, —
Mais soudain, tu grandis, tu grandis, tu bouillonnes,
Disant : — Je veux montrer à tous que je suis fort :
Je me sens de la vie ! — Et joyeux, tu rayonnes,
Laissant passer les rois, les siècles et la mort.

Tu bondis, écumant, vers notre chère France,
Etalant ta fougueuse et superbe beauté,
Tu sembles murmurer les grands mots d'espérance,
De courageuse ardeur, de mâle liberté !
Aussi, pour ton théâtre, il fallait notre terre,
Sol où l'on voit fleurir l'héroïsme et l'amour,
Berceau des vieux Gaulois armés du cimeterre,
La France ! que chantait plus d'un gai troubadour.

Digitized by Google

Laisse-moi m'arrêter dans ton Lyon splendide,
Ta belle capitale et mon second pays,
Sur lequel l'étranger attache un œil avide,
Admirant son éclat et le tien réunis ;
Vous vous aimez d'amour, grand fleuve et grande ville,
Vous vous aimez ! le ciel sourit à votre hymen,
Oh ! jouissez toujours de ce bonheur tranquille,
De votre riche gloire et d'un heureux demain !

Lyon, je te salue avec reconnaissance !
Tes poètes ont fait un bienveillant accueil
A mon luth dauphinois, j'en garde souvenance ! —
Beau fleuve, en les nommant, tu tressailles d'orgueil !
Puis, doucement bercé par la pure harmonie
De leur charmante lyre, on te revoit toujours
Etincelant des feux de leur brillant génie,
Et, pour les écouter, tu ralentis ton cours. —

Faudrait-il oublier ta gentille compagne
Te donnant l'accolade et mourant dans tes bras,
La Saône aux bords fleuris, où la verte campagne
Semble, bien mieux qu'ailleurs, prendre ses frais ébats !
Généreuse, elle vient t'enrichir de son onde,
Et son dernier baiser est un legs gracieux ;
Douce rivière, meurs ! ta tendresse profonde
Apporte plus de force au Rhône impérieux !

Il avance toujours ! il avance, il avance !
Voici le Dauphiné ! Vienne, Ponsard, salut !
Sur ton fleuve adoré l'air bleu qui se balance,
Poète, redira les accents de ton luth !
Tes beaux yeux ont pu voir ce jour, ce jour suprême
Où ta ville a reçu le plus grand de ses fils,
Et ce bronze récent dit que le pays t'aime,
Car il a confondu tes lâches ennemis ! —

Digitized by Google

Tournon, la ville antique, est aussi sur la rive ;
Et Tain aux doux coteaux, aux fruits délicieux,
O fleuve éblouissant, à ton cortége arrive ;
C'est bien là, pour plus d'un, le coin béni des dieux.—
Puis, voilà le berceau de la belle Duchesse,
Femme réalisant un type de beauté
Que l'on ne trouve plus, que l'on cherche sans cesse ;
Les amoureux de l'art souvent l'ont regretté. —

Rhône, sens-tu venir une onde fraîche et sombre
Se joignant à la tienne auprès des peupliers,
Des saules verdoyants qui vous font un peu d'ombre ?
— C'est l'Isère ! elle accourt !.. Le roi des chevaliers,
Notre brave Bayard l'a jadis honorée,
Le Dauphiné sourit d'orgueil et de bonheur ;
Elle est un souvenir de sa gloire sacrée,
Et les Alpes l'ont dit dans leur écho vainqueur ! —

Ah ! voici maintenant ta coquette chérie !
Valence sur tes bords veut bien s'épanouir ;
N'écoute-t-elle pas, en sa plaine fleurie,
Le murmure des flots dont elle sait jouir ?
D'aimables oasis forment son paysage,
Le *Valentin*, grand bois que Le Nôtre a tracé,
Les *Baumes*, et non loin de ta charmante plage,
Des îles où l'on sent que ton souffle a passé. —

Roule encore ! Avignon t'accueille comme un maître,
Noble ville, parlant des siècles écoulés,
L'artiste aime à la voir, il aime à la connaître,
En respirant son calme au sein des vieux palais. —
C'est encor le pays cher à tous les Félibres,
Pétrarque a donc laissé son génie en ces lieux ?
Son nom suffirait-il pour remuer leurs fibres ?
Non, mais ils ont l'amour des chants mélodieux. —

Digitized by Google

Un sourire, en passant, à tes Arlésiennes,
Fières de leur costume étrange et de leurs traits,
De leur taille élancée; elles sont toutes tiennes,
Mais leur galbe est romain ou grec en ses attraits.
Quels brillants cheveux noirs ! quelle altière prestance!
Quel teint de blancheur mate et quels yeux veloutés !
Ainsi que dans un rêve, on croit revoir en France,
Les sœurs de Porcia, ces sévères beautés.

Tu rencontres la mer pour ton immense tombe...
Non ! non ! fleuve royal, tu resplendis toujours,
Et ce lit solennel reçoit ton eau qui tombe,
Qui renaît, qui revient, plus sublime en son cours.
Traverse donc encor tes plaines de verdure,
Tes monts, tes grands blés d'or et tes bois ravissants,
Tu ne peux pas quitter l'adorable nature,
Et tes bienfaits si purs sont pour nous incessants.

Règne en triomphateur, oui, règne, mon beau Rhône,
Car tes flots ont choisi notre ciel bien-aimé !
Etrangers, vous pouvez garder le Tibre jaune,
Nous avons nos trésors et notre air parfumé !
La France a des saphirs à son grand diadème,
Comme elle a, sur son sol, de vastes réservoirs;
Elle est la favorite, on le sait, de Dieu même,
Le Rhône est le lien de ses plus doux espoirs !

Mlle Adèle Souchier.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

SUITE (*).

On est plus favorisé en ce qui concerne la ferronnerie lyonnaise, et en parcourant nos rues chacun peut remarquer les nombreux impostes fixes ornés de serrurerie : ici ce sont des fleurs de lys, là quelques larges feuillages, le plus souvent des lettres enlacées (1). Pour suppléer à ce que le temps a détruit, les curieux peuvent consulter les recueils gravés. Nous en citerons un très-remarquable publié à Lyon, dont nous ne connaissons que quelques pages soigneusement collectionnées dans notre musée industriel : c'est l'œuvre de Maliard, maître serrurier lyonnais, demeurant rue Thomassin aux clefs de Saint-Pierre. Les planches recueillies donnent les dessins d'une très-riche balustrade en fer et bronze posée en 1678 dans l'église Saint-Pierre, d'une autre plus légère pour l'église des Cordeliers, d'une autre pour l'Antiquaille ; d'une rampe d'escalier où le point central est un coq portant dans son bec la branche qui se subdivise ensuite en deux tiges dont les spirales remplissent le vide de la rampe ; de charmantes consoles pour suspendre des médaillons ; d'un marteau de porte qui rappelle la renaissance ; de chiffres enlacés

(*) Voir les précédentes livraisons.

(1) M. Martin a donné dans son ouvrage, p. 17, le dessin d'une grille d'imposte à lettres enlacées et de grillages à jour formant les rampes d'escalier dans une maison du 17e siècle située rue Confort, 32.

Digitized by Google

et de pieds de chandeliers (1). Jean Maliard fournit aux dames de Saint-Pierre presque toute la ferronnerie qui décore leur palais (2).

Ces recueils de dessins d'ornementation ont été nombreux au dix-septième-siècle (3). Ils eurent malheureusement pour résultat de faire disparaître le cachet d'originalité et de fantaisie si charmant dans les œuvres du seizième siècle. Les arts appliqués à l'industrie suivaient le goût du jour ; et, il faut bien le dire, ils ne se préoccupaient plus de la destination des œuvres produites en ce sens que des types uniformes servaient aux objets du culte comme aux objets du mobilier privé. (4) Cette observation se vérifie principalement dans les productions de l'orfévrerie, qui fut, à cette époque où tant d'églises étaient construites, appelée à créer un mobilier religieux. L'orfévrerie comme tous les arts qui se groupent autour de la sculpture subit l'influence de l'architecture nouvelle : et on ne saurait s'en étonner car les modèles et les motifs dont on s'inspirait étaient fournis par les architectes, aussi bien que par les dessinateurs ornemanistes. Les or-

(1) Voir le carton spécialement consacré à Maliard, au musée industriel du palais de la Bourse.

(2) *Revue du Lyonnais*, décembre 1869, p 477.

(3) Florent Lecomte a indiqué les noms des artistes qui s'étaient spécialement occupés de chaque genre : des sujets de ballets, des sujets de comédie, des vases, des ornements et des grotesques, des ornements d'architecture, des motifs d'orfévrerie, de serrurerie, de broderie, etc. *Cabinet des singularités d'architecture, de sculpture, peinture et gravure*, III, 129.

(4) Un recueil de dessins pour candélabres fait par Loire, célèbre orfévre parisien du 17e siècle, porte cette légende au bas des gravures : « Nouveaux dessins de guéridon, dont les pieds sont propres pour des croix, chandeliers, chenets et autres ouvrages d'orfévrerie et de sculpture. »

Digitized by Google

févres lyonnais puisèrent dans leurs recueils qui de Paris se répandaient dans toutes les provinces et cherchèrent à se conformer à la mode; quelques-uns allèrent exercer leur art à Paris, car pour les orfévres comme pour les autres artistes le voisinage de la cour, ses applaudissements, les honneurs avaient des attraits irrésistibles. En ce qui concerne l'orfévrerie, Lyon perdit, entre autres artistes d'un grand talent, Bernardin Simonnet qui alla habiter Paris et y devint orfévre joailler du roi de 1656 à 1660.

Quelques citations de pièces qui sont conservées dans les archives de Lyon viennent prouver qu'au dix-septième siècle l'orfévrerie-joaillerie lyonnaise conservait sa réputation tant pour les bijoux que pour les pièces de grand style.

« BB, 144, 1608. Mandement de 4766 livres 7 sous 6 deniers à André de Ligonet, pour le prix d'une boîte d'orfebvrerie par lui faite, enrichie d'un grand nombre de diamants, tant pour l'or que pour la valeur des dits diaments et fasson de la dite boîte. Ce joyau avait été offert à Madame d'Halincourt le lendemain de son arrivée à Lyon (1). »

« BB, 145, 1609. Mandement de 3987 livres tournois à Henri Mégret, orfévre de Lyon, pour le prix des pièces d'argenterie qui lui avaient été commandées expressément pour Madame d'Halincourt en considération de ce que son mari avait permis au consulat d'être le parrain d'un de ses fils et de le nommer Léon François du nom de la ville et de celui de son aïeul maternel le feu gouverneur de Mandelot. »

« BB, 161, 1622. Présent fait à Louis XIII d'un lion

(1) M. d'Halincourt, ambassadeur à Rome, avait été nommé en 1607 gouverneur de la ville de Lyon.

Digitized by Google

assis sur un piédestal tenant de ses pattes de devant un écusson où le roi était représenté en Jupiter foudroyant les géants ; présent fait à la reine d'un lion assis tenant semblablement un écusson où était représentée une reine endormie à laquelle un bras sortant des nues attache à la poitrine une médaille (1) Mandement de 5312 livres tournois à Gabriel Mégret et à Durand Arnoud, orfévres de la ville, pour ces deux groupes en or, métal, façon et étuis compris.

Les orfévres n'ont plus, comme dans le siècle précédent, à mouler des médailles ; des artistes spéciaux s'occupent de cette branche de la sculpture. Le plus célèbre des graveurs à cette époque c'est Claude Warin ; il est probable qu'il est redevable à Jean Warin (sans doute un parent,) directeur de la Monnaie à Paris, de la recommandation efficace qui lui fit obtenir la place de directeur de la Monnaie de Lyon (2). Il ne tarda pas à y avoir droit de cité, et fut nommé en 1651 (3) maître graveur de la ville avec un appointement de 400 livres : il venait d'être chargé par le consulat, au prix de 4,000 livres, de graver quatre médaillons en bronze représentant Louis XIV, Anne d'Autriche, Louis XIII et Henri IV, et destinés à la décoration de la façade l'Hôtel-de-Ville (4). Warin dont

(1) Les dessins de ces deux groupes ont été reproduits à la fin de la description officielle de l'entrée de Louis XIII, description publiée sous le titre « *le soleil dans le signe du lion.* »

(2) Archives de Lyon AA, 80. Jean Warin était né à Liége. Nous ne savons d'où est originaire Claude Warin.

(3) BB, 205, *Archives de Lyon.*

(4) Ibidem BB, 204. Ces beaux médaillons furent détruits à la révolution ; ils ont été remplacés par d'exactes copies lors de la réparation récente de l'Hôtel-de-Ville.

Nous avons vu chez M. Bonnet, notre éminent sculpteur, une collection de médailles lyonnaises très-intéressantes. Il y a, entre autres, un

Digitized by Google

le talent était grandement apprécié, ne jouit pas longtemps de sa place. Il mourut en 1654 et eut Mimerel pour successeur dans la charge de graveur et sculpteur de la ville (1). Parmi les commandes reçues du consulat par Warin on cite des jetons aux armes de la ville (2) et les médaillons du maréchal de Villeroy, gouvernenr de la ville, de la maréchale de Villeroy et de l'abbé d'Ainay, Camille de Neufville de Villeroy (3).

Warin n'était pas encore à Lyon lorsque le consulat fit frapper les médailles commémoratives de l'édification de l'Hôtel-de-Ville. Elles furent exécutées par Clément Gendre, sculpteur déjà employé par le consulat, comme nous l'avons vu; nous lisons en effet dans les *archives de Lyon* :

« BB, 202, 1648. Mandement de 509 livres à Clément Gendre, graveur, savoir 374 livres 18 sous pour l'argent qu'il a fourny ez médailles qu'il a faites, dans lesquelles est pourtraict et gravé, d'un côté la face et devant du nouveau hostel de Ville, et de l'autre côté l'inscription qui a esté mise en la première pierre qui fut posée ez fondements du dit hostel de Ville, et 134 livres 4 solz pour les médailles qu'il a convenu faire et pour la fasson des dites médailles (4). »

exemplaire en cuivre de la grande médaille dont nous avons parlé à la fin du quinzième siècle, médaille frappée en l'honneur de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Elles sont d'une belle facture ; plusieurs portent la date de 1651 et le nom de Warin.

(1) BB, 208. *Archives de Lyon.* D'après les dates, faudrait-il attribuer à Mimerel la médaille commémorative de l'entrée du roi en 1659, et que Ménestrier décrit dans l'*Histoire de Louis le Grand par les médailles*, p. 36?

(2) Archives de Lyon, AA, 87.

(3) Ibidem, AA, 122.

(4) Cette médaille a été décrite par le père Ménestrier, dans son *Histoire de Louis le Grand par les médailles*, page 17, et un exemplaire

Digitized by Google

Il y a lieu de supposer qu'une sorte de concours avait été ouvert pour cette médaille, car en 1646 le consulat accordait (1) 66 livres à Jean Guillermet, sculpteur, pour le modèle d'une médaille identique. Il n'est pas probable que Clément Gendre, sculpteur lui-même, eût consenti à exécuter et couler un modèle qu'il n'aurait pas créé. La comparaison du dessin de Guillermet et de la médaille de Gendre pourrait donner la solution de cette question.

Malgré son titre de graveur de la ville, ce n'est pas Mimerel qui fut chargé en 1662 de la médaille commémorative de la construction du pont de l'archevêché; c'est Louis Précaire, maître graveur et fondeur (2).

Parler des graveurs en taille douce après avoir nommé les sculpteurs serait procéder par une transition toute naturelle pour passer de la sculpture à la peinture; mais à tout seigneur tout honnneur. La peinture en effet a eu le principal rôle, au dix-septième siècle, dans les beaux-arts, et, comme nous l'avons déjà dit au début de ce chapitre, la gravure n'a été qu'un satellite de la peinture. D'ailleurs, c'est en parlant des peintres qu'il nous sera le plus facile de préciser les caractères généraux des arts du dessin durant cette époque.

Constatons d'abord, à l'aide des anciennes descriptions de la ville de Lyon, l'existence d'un certain nombre de tableaux représentant différentes écoles : à l'église des Jésui-

en plomb. que possédait l'antiquaire historien. a été légué par lui aux archives de la ville où elle est encore.

(1) BB, 200, *Archives de Lyon.*

(2) Mandement de 200 livres à Louis Précaire pour la gravure, fourniture et façon des médailles d'argent, fabriquées tant pour être mises sous la première pierre du nouveau pont de l'archevêché que pour être distribuées aux membres du consulat. BB 217, *Archives de Lyon.*

Digitized by Google

tes de Saint-Joseph est un *Ecce Homo* de Palme le vieux (1); dans l'église des Célestins sont deux toiles de Squoniam, peintre allemand (2); dans le réfectoire du même cloître des Célestins les *Noces de Cana*, tableau peint par Vermansal, de Paris, dans la manière des Vénitiens (3); dans l'église des Jacobins, un tableau de Van Tulden, un des meilleurs élèves de Rubens, qui avait travaillé aux Mathurins de Paris (4); puis une *Assomption*, de Simon Vouet, et l'*Apparition de Jésus-Christ à saint Thomas*, par Salviati, peintre florentin (5); dans l'église de l'Hôtel-Dieu, un *Saint-Sébastien* de Squoniam (6); dans l'église des Cordeliers une *Sainte-Geneviève*, de Louis Massari, élève de Louis Carrache (7), et une *Assomption* de François Porbus, peintre flamand (8); dans l'église de Saint-Nizier, un *Jugement dernier*, le *Serviteur du Centenier*, le *Possédé*, le *Paralytique à la piscine*, les *Marchands chassés du temple* et dans l'église Saint-Pierre, l'*Apôtre saint Pierre dans son cachot*, six tableaux peints par Spier (9), peintre lorrain élève du Bernin; une *Flagellation* par Jacques Palme le

(1) Clapasson, *Description de Lyon*. p. 23.

(2) Ibidem, p. 35.

(3) Ibidem p. 37.

(4) Ibidem, p. 39. Ce tableau de Van Tulden représentait la Sainte Vierge et l'enfant Jésus dans une gloire, et en bas les trois mages ainsi que plusieurs saints de l'ordre de saint Dominique.

(5) Ibidem, p. 43. Ce tableau est aujourd'hui au Louvre ; nous en avons déjà parlé au 16e siècle.

(6) Clapasson, *Description de Lyon*, p. 53.

(7) Ibidem, p. 65.

(8) Ibidem, p. 67. Cette assomption était peinte sur bois.

(9) Clapasson *Description de Lyon*, p. 108. Monfalcon, *Histoire monumentale*, V. 77, 187. Durival, *Description de la Lorraine*, II, 50. Claude Spier mourut à Lyon en 1681.

Digitized by Google

jeune (1); dans la chapelle de l'Hôtel-de-Ville est une *descente de Croix* par le même Palme (2); dans l'Hôtel-de-Ville trois magnifiques cartons dont deux d'Annibal Carrache, l'un représentant *Polyphême qui jette un rocher,* carton exécuté dans la galerie Farnèse, le second représentant *Dieu porté par les esprits bienheureux* tel que l'Albane l'exécuta dans la voûte d'une des chapelles de Saint-Jacques des Espagnols à Rome ; le troisième carton représentant un plafond était du Guide (3); dans l'église de la Platière une *Sainte Famille* en figures à mi-corps, peinte par Alexandre Varotari, de Vérone (4); dans l'église de l'Observance un tableau de François Vannins, élève de Barrozi, tableau représentant *saint François à genoux tenant l'enfant Jésus dans ses bras,* et la *Vierge dans une gloire* au-dessus (5); dans l'église Saint-Paul une *Vierge* du Guerchin (6); dans l'église des Carmes déchaussés l'*Apparition de Jésus-Christ à sainte Thérèse*, par le Guerchin (7); dans l'église de Saint-Jean un *ensevelissement du Christ*, par Perin del Vaga, élève de Raphael (8); enfin quelques toiles de Vignon, l'élève de Vouet, dans l'église des Carmes déchaussés et dans l'église des Chartreux (9); et plusieurs tableaux de Lafosse, élève de Lebrun, entre autres, une *Visitation* dans la chapelle des Confalons (10).

(1) Clapasson, p. III. Cette Flagellation est au musée de Lyon et cataloguée sous le n° 169.

(2) Clapasson, *Description de Lyon*, p. 133.

(3) Ibidem, p. 134.

(4) Ibidem, p. 150.

(5) Clapasson, p. 179. Cet auteur ajoute que le flamand Corneille Galle a gravé le tableau de Vannius.

(6) Clapasson, p. 183.

(7) Ibidem, p. 189. Ce tableau a été gravé par Gilles Rousselet.

(8) Ibidem, p. 238.

(9) Ibidem, p, 162.

(10) Clapasson, p. 71, Cette Visitation est très-probablement celle qu'on voit dans l'église Saint-Pierre, au fond du sanctuaire.

Digitized by Google

A l'influence que devait exercer la vue de ces tableaux, il faut ajouter l'action plus directe encore de la présence de certains peintres à Lyon : Le Poussin et Lebrun ont séjourné à Lyon, nous en parlerons bientôt; Rigaud, né à Perpignan en 1659, commença à se distinguer à Lyon où il demeura quelque temps en 1680 avant d'aller à Paris (1); Nicolas Bertin, né à Paris en 1667, s'arrêta à Lyon vers 1688 en revenant d'Italie et peignit plusieurs tableaux pour des amateurs lyonnais, entre autres pour M. de Fléchères, lieutenant général de la sénéchaussée (2). Le goût des tableaux, ainsi surexcité et entretenu, se maintint à Lyon durant tout le dix-septième siècle, et l'art lyonnais se développa en traversant toutes les phases que l'on distingue dans l'histoire de l'école française de peinture.

On sait qu'il y eut pendant le dix-septième siècle deux courants parfaitement caractérisés par deux chefs d'école : sous Louis XIII c'est Vouet ; sous Louis XIV c'est Lebrun. La vogue de chacun d'eux s'explique par l'harmonie qui existe entre leur manière de faire et le milieu dans lequel ils se sont trouvés : ils furent l'un et l'autre les fidèles interprètes des mœurs et des sentiments de leur époque, toute leur occcupation étant de créer des types qui fussent au goût de la société et de la cour. Être vrais, uniquement vrais, et être corrects, c'était le dernier de leurs soucis : avant tout il fallait flatter les passions à la mode, il fallait réussir.

Vouet avait longuement travaillé en Italie et avait cherché à se faire un style qui tînt à la fois du Caravage, du Guide et de Paul Véronèse. Lancé dans la haute société romaine, prieur de l'Académie de Saint-Luc il avait

(1) D'Argenville, *Histoire des peintres*, IV, p. 311.
(2) Ibid. IV, p, 347. Bertin doit-être classé dans l'école de Jouvenet.

Digitized by Google

déjà acquis une grande renommée en Italie, lorsque Louis XIII, dont il était pensionnaire, l'appela en 1627 pour occcuper la place de premier peintre du roi. Vouet comprit qu'à la société dévote, précieuse et maniérée de la cour de France et de l'Hôtel de Rambouillet plairaient des types délicats, un dessin spirituel et joli, des tableaux à effets de couleur. Son habileté dans l'art décoratif et sa fécondité d'invention devinrent les causes d'un immense succès : surintendant de la peinture, grand personnage, appelé à donner une direction aux beaux-arts, Vouet sacrifia la nature à la convention, le sentiment à l'effet.

Lorsque Lebrun obtint en 1662 la place de premier peintre du roi, les goûts étaient changés : Louis XIV aimait la pompe, l'apparat ; il demandait à son peintre d'étonner, de frapper par la grandeur de l'ordonnance, le mouvement des compositions et la fierté des attitudes. Admirateur passionné des Carraches dont il cherchait à reproduire la vigueur emphatique, doué d'une activité d'invention surprenante, habile à faire contraster les groupes dont il animait ses grandes compositions décoratives, préparé par de fortes études archéologiques, Lebrun créa la peinture académique. Sa domination sur les arts fut encore plus absolue et plus complète que n'avait été celle de Vouet : elle s'étendit à toutes les industries lorsque nommé en 1667 directeur des Gobelins, établissement où l'on fabriquait non seulement des tapisseries mais encore des mosaïques, des pièces d'orfévrerie et toute espèce d'ornement de sculpture et d'architecture, il put s'imposer comme le dispensateur de tous les types et le régulateur de toutes les formes.

A Vouet se rattache François Perrier (1), peintre et

(1) Voir d'Argenville, *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*,

Digitized by Google

graveur que nous devons placer parmi les artistes lyonnais, bien qu'il naquît à Mâcon en 1590 et mourût à Paris en 1650 : il exécuta des travaux considérables à Lyon, et ses tableaux y jouirent d'une grande réputation. Fils d'un orfévre, Perrier reçut dans la maison paternelle les premières notions de dessin. Il partit fort jeune pour Rome où il vécut en copiant des tableaux ; le marchand qui les lui achetait le mit en relation avec Lanfranc dont il devint le disciple. En rentrant en France, Perrier fut arrêté à Lyon pour d'importantes commandes que lui firent les Chartreux, pour lesquels il avait déjà exécuté quelques tableaux lors de son passage. Il séjourne ensuite quelque temps à Mâcon, parcourt la Bresse en peignant çà et là, enfin se rend à Paris où en 1631 on le trouve auprès de Vouet. Il repart pour l'Italie en 1635, y demeure dix années s'occupant presque uniquement de gravure; à son retour il est chargé de peindre le plafond (1) de l'hôtel de la Vrillière (aujourd'hui la Banque de France), travaille dans l'hôtel Lambert et au château du Raincy ; disons en terminant cette rapide esquisse biographique qu'il fut nommé professeur à l'Académie de peinture.

Perrier doit donc être étudié comme peintre et comme graveur; mais les beaux-arts lyonnais revendiquent principalement le peintre. Suivons-le en effet chez les Chartreux : il y peint à fresque pendant l'année 1630, sur les murs du petit cloître les épisodes de la vie de saint Bruno,

IV, 19 — Félibien, *Vies des peintres*, IV, 203 — Hubert Rost, *Manuel du graveur*, VII, p. 68 — Gault de Saint-Germain, *Les trois manières de la peinture en France*, p. 30 — Robert Duménil, *Le peintre graveur français*, VI, 159 — Renouvier, *Types et manières des maîtres graveurs*, II, p. 102.

(1) Cette galerie ornée de boiseries magnifiques vient d'être restaurée : les peintures de Perrier y sont très-remarquées ; elles sont largement traitées,

Digitized by Google

décore de quinze ou dix-huit compositions peintes à l'huile le rétable du grand autel de l'église ; fait pour le réfectoire une *Cène* très-remarquable, au dire de Clapasson; pour la salle du chapitre et les chapelles plusieurs tableaux représentant une *sainte Famille*, le *Christ au jardin des Oliviers*, le *Christ sur la croix*, la *Décollation de saint Jean-Baptiste, saint Anthelme ressuscitant un mort* (1).

D'autres églises à Lyon possédaient à la fin du siècle dernier des peintures de Perrier ; dans l'église des Cordeliers on voyait une *Adoration des Mages* et une *Ascension*; dans l'église des Carmes une *sainte Famille* ; chez les religieuses de Sainte Claire *Notre-Dame entourée de sainte Claire et de saint François* (2). Dans l'église de la Platière il y avait une chapelle peinte par notre artiste. Il ne reste à Lyon que le tableau donné à notre musée en 1811 par le gouvernement et qui représente *David rendant grâce au ciel de sa victoire sur Goliath* (3).

E. Pariset.

(1) Voir *Mémoires inédits des Académiciens*, p. 127, — Clapasson, *Description de Lyon*, p. 162. — Monfalcon *Histoire monumentale de Lyon*, V, 161. Robert Dumesnil, VI, p. 166.

(2) Clapasson, p. 67, 146. — Monfalcon, V. 138—149.

(3) Ce tableau est catalogué sous le n° 2. Les lois de la perspective n'y sont pas observées, le coloris est noir : le peintre n'a évidemment cherché que l'effet. Le géant, étendu sur le dos et ayant la tête séparée du tronc, remplit disgracieusement la toile.

(*A continuer*).

Digitized by Google

DU DROIT ITALIQUE A LYON

ET DE

SES DESTINÉES DANS LES TEMPS MODERNES (1)

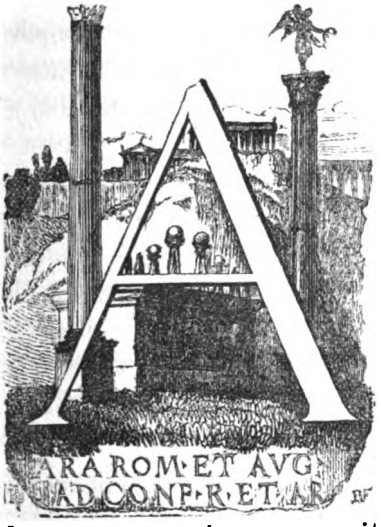

A PEINE fondée sur le territoire de la Gaule chevelue, par des colons romains, que des querelles intestines chassaient de Vienne, la ville de Lyon fut l'objet des plus grandes faveurs des maîtres de l'Empire.

C'est qu'en effet Lyon fut, dès l'origine, une ville toute romaine. Rien dans ses souvenirs ne pouvait lui rappeler le temps de l'indépendance gauloise, et son heureuse situation au pied des Alpes en faisait, suivant l'expression pittoresque d'un historien. « *comme un œil de l'Italie ouvert sur toutes les Gaules* » (2). Aussi Auguste en fit-il la capi-

(1) Lu à la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, dans la séance du 21 avril 1870.

(2) Michelet, *Histoire de France*, I, p. 71.

Digitized by Google

tale de la province conquise par César, et donna-t-elle son nom, pendant plus de quatre siècles, à la majeure partie de l'ancienne Celtique.

Lyon était la vraie fille de Rome, et Rome entoura son berceau de toutes les splendeurs des richesses et de l'art antiques. Comme sa mère, la nouvelle cité eut ses temples, ses théâtres et ses arènes. Ses aqueducs égalèrent par leur majesté ceux de la ville éternelle, et ses palais virent naître les fils des Césars.

Devenue ainsi le siége du gouvernement de la Gaule, Lyon reçut des premiers empereurs des droits que Rome n'accordait qu'avec réserve aux villes de l'Empire. Elle fut élevée au rang de colonie romaine et reçut à la fois le privilége de fournir des sénateurs à la ville de Rome et la jouissance du droit italique.

Si les prérogatives attachées à cette dernière faveur avaient toutes disparu avec la domination romaine, un retour vers ces époques reculées n'offrirait guère qu'un stérile attrait de curiosité. Mais la plupart de ces priviléges ont subsisté, en quelque sorte, jusqu'à nous; ils ont tenu une large place dans la vie de nos pères, et leur histoire est celle des luttes des générations qui nous ont précédés. Le droit italique a servi, en effet, de base à plus d'une franchise dont Lyon se montra toujours jalouse, car pendant que d'autres villes ne pouvaient invoquer que des chartes modernes, obtenues souvent par la force, notre cité reculait jusqu'à son berceau l'origine des priviléges dont jouirent toujours ses habitants.

Mais à quel prince Lyon dut-elle cette faveur ? Aucun texte précis ne nous l'apprend. Pourtant quelques historiens ont cru devoir l'attribuer à Auguste (1). Notre cité

(1) Laferrière. *Histoire du droit civil de Rome et du droit français*, t. III, p. 303.

Digitized by Google

devait à cet empereur le titre de capitale des Gaules, *caput Galliarum*, et cet honneur insigne permet bien de croire à la concession des plus grands priviléges dans l'ordre politique. Enfin, on sait avec quelle facilité ce prince conféra aux habitants des colonies le droit de latinité et même celui de cité (1).

Si ces présomptions ne permettaient point de faire remonter aussi haut la concession du droit italique à notre cité, il faudrait tout au moins en fixer la date sous le règne de l'empereur Claude. Ce prince était né à Lyon ; il se fit un honneur de donner son nom à la nouvelle colonie, qui s'appela désormais : *Colonia Copia Claudia Lugdunum* et il ne crut pouvoir refuser à sa patrie aucun des priviléges qui plaçaient une cité en dehors du droit commun. Aussi lorsque cet empereur vint demander au Sénat le droit aux honneurs pour les habitants de la Gaule chevelue, n'avait-il plus aucune faveur à réclamer pour la ville où il avait vu le jour.

Le droit italique a été connu de nos vieux historiens lyonnais. Mais aucun d'eux n'en a étudié les éléments et la véritable portée. Quelques-uns, et même parmi eux des auteurs modernes, l'ont confondu avec le droit écrit ; d'autres ont cru que ce droit ne concernait que l'état personnel des citoyens ; d'autres enfin ne lui ont attribué qu'un seul de ses effets l'exemption de l'impôt.

Il était réservé à la science moderne de retrouver tous les priviléges conférés par ce droit et de nous en révéler la véritable nature, Et c'est à l'aide de ces lumières nouvelles que nous allons suivre ses destinées aux diverses époques de l'histoire de Lyon.

(1) Suétone. AUGUSTE. c. 47 : *Merita erga populum romanum allegantes latinitate vel civitate donavit.*

Digitized by Google

On sait combien Rome se montra jalouse, à l'origine, des droits qu'elle ne réservait qu'à ses seuls citoyens.

Mais il vint bientôt un temps où il ne lui fut plus possible de s'agrandir, comme elle l'avait fait d'abord, en transportant dans ses murs les peuples qu'elle avait vaincus. Rome alors, comme l'a dit un historien, dut transporter en quelque sorte la cité au dehors, en faisant participer les habitants des villes conquises aux droits des citoyens romains (1). Ce fut ainsi que l'Italie obtint peu à peu des priviléges qui rendirent longtemps sa condition différente de celle des autres provinces. Or, lorsque Rome voulait attribuer à une cité une grande faveur, elle lui conférait le droit italique. Alors, par une sorte de fiction qui supposait la cité privilégiée située en Italie, les citoyens et le sol lui-même étaient assimilés à ceux de cette province et régis par les mêmes lois que ces derniers.

Ainsi concédé, ce droit conférait aux cités, qui l'avaient obtenu, trois principaux priviléges :

1° Le droit d'avoir une constitution libre, une organisation municipale indépendante, comme celle des villes italiennes, c'est-à-dire un sénat de décurions et des magistrats nommés dans la cité : des duumvirs, des édiles, un curateur ou *quinquennalis*, enfin une juridiction civile et criminelle indépendante de celle du *præses* ou gouverneur de la province.

2° L'exemption de tout impôt direct, personnel ou foncier, c'est-à-dire de la capitation et des contributions territoriales, appelées *vectigalia* ou *stipendiaria*, qui frappaient les fonds provinciaux (2).

(1) Amédée Thierry. *Tableau de l'empire romain.* chap. IIe.

(2) Naudet. *Changements opérés dans l'administration de l'empire romain sous les règnes Dioclétien et de Constantin.* I, p. 203.

Digitized by Google

3° Enfin une condition du sol qui conférait à ses détenteurs tous les droits des possesseurs des fonds situés en Italie. Dans les autres provinces les fonds de terre ne pouvaient faire l'objet que d'une simple possession, en vertu d'une concession consentie au nom du peuple romain, lequel était considéré comme le seul et véritable propriétaire. Aux habitants des villes investies du droit italique on reconnaissait, au contraire, tous les avantages de la propriété quiritaire ; comme en Italie les fonds ruraux et urbains appartenaient à la classe des choses dites *mancipi* ; leurs possesseurs, investis d'un droit de pleine propriété pouvaient les aliéner par les modes solennels de la mancipaion et de la *cessio in jure*, les acquérir par l'usucaption et les revendiquer devant les tribunaux. De même aussi les immeubles de la femme mariée étaient soumis au principe rigoureux de l'inaliénabilité établi par la loi *Julia* pour les fonds italiques (1).

A ces priviléges de premier ordre venaient s'en ajouter plusieurs autres qui ont laissé moins de traces dans l'histoire et les monuments de la législation romaine. Tel était le bénéfice de la loi *Porcia* qui défendait de frapper de verges un citoyen romain ; tels étaient aussi le droit de contracter de justes noces avec les citoyens romains *(jus connubii)* et celui de jouir de l'exemption du service militaire (2).

(1) De Savigny. *Histoire du droit romain au moyen-âge.* I. p. 63. *Commentaire de Gaius.* II, § 31. — *Instituts de Justinien.* II. titre 8 *Ulpien.* t. *Regul.* XIX, § 1.

(2) Laferrière. *Histoire du droit*, t. II, p. 231. — Un épigraphiste distingué, M. Allmer, qui a fait une étude particulière des monuments antiques de Lyon et de Vienne, a constaté en effet qu'il n'avait été découvert aucune inscription relative à des militaires originaires de Lyon. Cependant Tacite nous apprend que les Lyonnais faisaient

Digitized by Google

Ces derniers priviléges furent abolis naturellement par la Constitution de Caracalla qui conféra le titre de citoyen romain à tous les habitants libres de l'empire. Aussi n'en retrouve-t-on plus aucun vestige au IVe siècle. Le droit inhérent au sol lui-même subsista plus longtemps, mais il disparut à son tour au commencement du VIe siècle, quand Justinien abolit toute distinction entre les fonds italiques et les fonds provinciaux (1).

Il n'en fut pas de même des deux premières prérogatives attachées à la concession du droit italique, à savoir : l'immunité de l'impôt et les libertés municipales de la cité. La ville de Lyon, surtout, les a invoquées si souvent à toutes les époques, qu'il n'est pas sans intérêt de demander à nos annales quelles furent les transformations subies par un privilége, qui a laissé des traces si nombreuses dans notre histoire.

I.

IMMUNITÉ DE L'IMPÔT.

L'exemption de l'impôt direct établie au profit de Lyon, forme l'un des côtés les plus curieux de l'histoire du droit italique dans notre cité.

Cette immunité nous est nettement révélée par le jurisconsulte Paul dans une énumération des principales cités affranchies du paiement du cens : « En Gaule, nous

partie de l'armée : *Se coloniam romanam et partem exercitus et prosperarum adversarumque rerum socios.* (*Hist.* livre I, 65). Mais au point de vue où semble se placer l'historien, le service militaire était considéré, non comme une charge, mais comme un privilége.

(1) *Instit. de Justinien.* livre II. titre Ier *de Divisione rerum.* § 40.

Digitized by Google

« dit cet auteur, les habitants de Lyon et, dans la Nar-
« bonnaise, ceux de Vienne, jouissent du droit itali-
« que » (1).

Ainsi le privilége que Lyon devait à Auguste, ou tout au moins à l'empereur Claude, ne lui avait point été enlevé par les successeurs de ces princes, puisqu'il subsistait pleinement à la fin du deuxième siècle, époque où vivait le jurisconsulte Paul.

En fut-il de même aux siècles suivants ?

Lorsque sous le règne de Dioclétien, c'est-à-dire à la fin du troisième siècle, l'empire fut divisé entre deux Augustes et deux Césars, l'Italie forma avec l'Afrique le lot de l'Empereur Maximien. Mais cette dernière province ne pouvant seule suffire aux charges que lui imposait l'administration du nouveau César, il fallut enlever à l'Italie ses anciennes immunités et la soumettre à la condition de l'impôt de la même manière que les autres provinces. Or, comme à cette époque Dioclétien fit dresser le cadastre général de tout l'empire, on s'est demandé si les villes en possession du droit italique avaient eu une condition meilleure que l'Italie.

La question a divisé les auteurs. M. de Savigny pense que le privilége de ces villes a subsisté même après que l'Italie en eut été privée (2). Et en effet la raison politique, qui fit soumettre cette province à l'impôt territorial, n'existait pas pour les autres parties de l'empire. Aussi Aurélius Victor, qui nous instruit de ce changement, ne parle-t-il que de l'Italie (3).

(1) Lugdunenses Galli, item Viennenses in Narbonensi, juris italici sunt (Digeste, loi 8, § 1, *de censibus*).

(2) De Savigny. La Thémis, t. X. Dissertation sur les impôts.

(3) Aurelius Victor. *De Cesaribus*, c. 39. Hinc denique parti Italiæ invectum tributorum ingens malum.

Digitized by Google

A cela on a répondu que l'exécution du cadastre général de l'empire, sous Dioclétien, ne dut pas laisser aux villes investies du droit italique une condition meilleure que celle de l'Italie elle-même, sinon un fait aussi exceptionnel n'eût pas manqué de laisser des traces positives dans l'histoire, aussi bien que dans les monuments législatifs de cette époque (1).

Quelle que soit la valeur de cette probabilité historique, nous devons dire que pour Lyon au moins les documents historiques semblent trancher la question en faveur du maintien du privilége.

En 457, les habitants de cette ville, irrités de la déposition de l'empereur Avitus, refusèrent de reconnaître Majorien son successeur. Entraînés par un certain Pænius, ils proclamèrent pour empereur Marcellin, personnage aussi distingué par ses talents militaires que par son savoir. Mais Majorien, sans laisser à ses adversaires le temps de préparer leur défense, envoya son lieutenant Egidius assiéger Lyon, qui fut emportée de force.

Comme peine de sa révolte la ville fut dépouillée de ses anciens priviléges, accablée d'impôts onéreux et livrée aux excès d'une garnison qui mit le comble aux maux qu'elle avait soufferts pendant le siège (2).

Pour obtenir le pardon de la cité rebelle, Sidoine Apollinaire fit en vers le panégyrique de Majorien et supplia ce prince de délivrer la malheureuses cité des lourdes taxes qui lui avaient été imposées (3). Les louanges du poète parvinrent-elles à toucher l'empereur? Sidoine Apollinaire ne nous l'apprend point d'une manière expresse. Mais le

(1) Laferrière. *Hist. du droit*. II, 211. et III, 303.
(2) *Art de vérifier les dates*. I, p. 402.
(3) Sid. Apoll. *Carmen* V et XII.

Digitized by Google

ton de sa double supplique et la clémence bien connue de Majorien autorisent à le croire. Aussi les historiens modernes rapportent-ils tous que Lyon dut la restitution de ses anciennes franchises au poète dont la muse était destinée à chanter tous les monarques éphémères de cette époque agitée (458) (1).

S'il en fut ainsi, il paraîtrait que Lyon avait perdu de nouveau ses priviléges quelques années après, car Grégoire de Tours nous apprend, dans son traité de la *Gloire des confesseurs*, que cette ville fut affranchie de tout impôt par l'empereur Léon Ier, parce que l'archidiacre de Lyon avait guéri la fille de ce prince: «Encore aujourd'hui, « ajoute cet historien, à trois milles autour de Lyon, il « n'est perçu aucun impôt public (2). »

De tous ces faits combinés, il résulte bien que Lyon jouissait encore de ses franchises au milieu du cinquième siècle, puisqu'elle en fut privée par Majorien qui l'accabla de lourds impôts. D'un autre côté, la suspension de ce privilége n'eut qu'une bien courte durée, car si notre ville ne fut pas restituée dans ses immunités par ce prince, elle les recouvra au moins dix ans plus tard, au temps de l'empereur Léon Ier, c'est-à-dire vers 467, époque à laquelle l'unité du monde romain, rompue depuis six années, fut rétablie par l'avénement d'Anthémius sur le trône d'Occident (3). Enfin le récit de Grégoire de Tours

(1) Fauriel. *Hist. de la Gaule méridionale*, I, 257 et 265. — Art. de vérifier les dates, *loc. cit.* — Sidoine Apollin. Œuvres, édition de 1836, p. XXI. — Epist. L. I. 11. — *Archives histor. du Rhône.* II, p. 72. — Notes et documents de M. Péricaud, ann. 456 et 457.

(2) Grégoire de Tours. *De gloria confessorum*, cap. 63. *Tributum civitati concedit. Unde usque hodie circo muros urbis illius in tertio milliario tributa non redduntur in publico.*—V. aussi Tillemont. *Hist. des Empereurs romains.* VI, 386.

(3) Amédée Thierry. *Récits de l'hist. romaine au Ve siècle*, p. 10 et 15.

Digitized by Google

nous prouve aussi qu'à la fin du VIe siècle, Lyon jouissait pleinement de la franchise de l'impôt, car cet historien, petit-neveu de saint Nizier, évêque de Lyon, devait sans aucun doute à ce prélat les renseignements précieux qu'il nous fournit à plusieurs reprises sur l'histoire de notre ville, et dont on ne saurait suspecter la sincérité.

L'invasion des barbares n'avait porté ainsi aucune atteinte à la jouissance de ce privilége. Les Burgondes avaient succédé aux Romains et les Francs aux Burgondes, sans que Lyon ait eu à subir la charge de l'impôt personnel et foncier. Il est vrai que la *Loi romaine* des Burgondes avait assujetti les Gallo-Romains au paiement du tribut. Mais ce document ne saurait contredire l'attestation de Grégoire de Tours, puisque l'exemption établie au profit de Lyon constituait un privilége et par conséquent une dérogation au droit commun.

On sait, au surplus, que les impôts, sous la domination des peuples germaniques, étaient surtout perçus en nature et ne constituaient guère que des impôts indirects(1). Quand vint l'époque féodale, et que Lyon tomba sous la domination de ses archevêques, cette ville ne perdit point encore ses franchises. Les revenus seigneuriaux du prélat consistaient seulement dans les péages, les droits de mutation, les frais de justice et les amendes. Aussi, dans la charte communale de 1320, l'archevêque Pierre Savoie reconnait-il, spécialement en ce qui concerne l'exemption de l'impôt direct, que les bourgeois de Lyon avaient toujours joui de ce privilége, en vertu du droit italique :

« Considérant, porte ce traité, qu'il est écrit dans la

(1) Montesquieu. *Esprit des Lois*, L. 30. chap. XII et XIII. — Grégoire de Tours. *Hist. des Francs*, l. IV, ch. 2.

Digitized by Google

« vieille loi des philosophes que les *Lyonnais sont de* « *ceux qui, en Gaule, jouissent du droit italique*, nous « désirons, par affection de cœur, *maintenir* amiablement « notre illustre ville de Lyon et ses citoyens dans leurs « libertés, usages et coutumes..... »

En conséquence, ajoute cette charte : « Les citoyens « ne peuvent être taillés ni imposés, *et jamais* ils n'ont « été imposés par le seigneur : *Nec unquam fue-* « *runt* (1). »

En 1336, cette immunité fut mise, comme toutes les autres franchises de la ville, sous la protection du roi de France, qui en promit solennellement le maintien, et cette double consécration officielle donnée ainsi à un droit, aussi ancien que la cité elle-même, qui avait pu être suspendu, mais jamais aboli, assura, pendant de longues années, aux bourgeois de Lyon, l'exemption de tout impôt pour leurs propriétés immobilières, soit à Lyon, soit dans toute autre province du royaume.

Mais la jouissance paisible de ce privilége fut menacée le jour où Charles VII institua la taille permanente (1445). Jusqu'alors cet impôt n'avait jamais été établi que d'une manière provisoire, et Lyon, en s'appuyant sur ses anciennes franchises et sur les conditions de sa réunion au royaume, avait pu aisément échapper à la perception de cette taxe.

Mais dès ce moment commence entre les bourgeois de cette ville et les habitants de la campagne une lutte qui devait durer presque jusqu'à nos jours.

(1) Menestrier. *Histoire civ. et consul. de la ville de Lyon. Preuves*, p. 94. — Recueil des chartes, lettres-patentes, édits, déclarations etc par lesquels les bourgeois et habitants de Lyon ont été maintenus dans leurs anciennes coutumes, libertés, franchises, p. 36 et suiv. Lyon, Aymé de la Roche, 1771.

Digitized by Google

On en comprend facilement la raison. La taille était un impôt de répartition, comme nous dirions aujourd'hui, et son chiffre, fixé à l'avance pour chaque paroisse, était d'autant plus lourd pour chacune d'elles, qu'il existait sur son territoire des maisons et des fonds de terre appartenant à des bourgeois de Lyon ; en effet ce qui n'était pas payé par ces derniers retombait à la charge des habitants. La population des villages voisins de la ville se montra donc toujours ennemie déclarée d'un privilége qui avait pour résultat d'accroître des charges déjà bien onéreuses pour le laboureur.

La cause des habitants de la campagne était digne d'intérêt. Pourtant il faudrait se garder de la juger d'une manière trop absolue et sans tenir compte des circonstances et des époques. Si l'on songe que Lyon supportait une foule de charges, que ses citoyens veillaient eux-mêmes à la garde la ville, qu'ils contribuaient aux frais de l'entretien des fortifications et qu'aux époques de troubles et d'incursions des Tards-Venus ou des Ecorcheurs, les habitants des campagnes trouvaient un asile assuré dans l'enceinte de la ville, il est incontestable que les charges respectives étaient à peu près égales. Mais du jour où la sécurité régna complètement dans les campagnes, cette exemption constitua véritablement une inégalité que nous avons peine à comprendre aujourd'hui.

Il fallait d'ailleurs que ces immunités fussent bien chères aux Lyonnais ; car rien ne put lasser leur constance à les défendre. A peine les bourgeois avaient-ils triomphé d'un adversaire qu'il leur fallait soutenir de nouvelles luttes. Chaque province en effet s'efforça, tour à tour, de faire supprimer un privilège odieux aux populations rurales.

Ainsi, dans la province de Bresse, une période de qua-

Digitized by Google

rante années de procès contre les habitants de Meximieux, de Montluel, de Miribel, de Beynost, de Rillieu, de Sathonay, etc., commence en 1593 pour finir seulement en 1632, par un arrêt du Conseil du roi qui maintient expressément les franchises des bourgeois de Lyon (1).

Dans le Beaujolais, les habitants de Villefranche, de Cogny et de Fourneaux voient leurs prétentions repoussées par un arrêt de la Cour des Aides du 11 mai 1628 (2).

Dans le Forez, les habitants de Maleval succombent devant le Conseil du roi en 1646 ; — ceux du Franc-Lyonnais devant le même Conseil, en 1638 (3).

Mais ce fut avec les habitants de la province du Lyonnais, c'est à dire des villages où les bourgeois de Lyon possédaient le plus grand nombre de leurs terres, que la lutte fut la plus vive et la plus longue. Avec eux, le débat dura plus de trois siècles et il ne fallut rien moins que l'abolition des priviléges de l'ancien régime, pour le terminer.

A peine était établie la taille perpétuelle par Charles VII, que les habitants de Saint-Cyr, de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, de Collonges, de l'Ile-Barbe, de Curis, de Saint-Genis-Laval, d'Irigny etc., comprirent les bourgeois de Lyon dans les rôles de leurs paroisses et soutinrent qu'ils devaient contribuer avec eux au paiement des tailles. Mais un arrêt du Grand Conseil, confirmé par des lettres patentes de Louis XI, du 23 avril 1472, repoussa leurs prétentions, et décida que les bourgeois de Lyon ne pouvaient être soumis aux tailles imposées sur le plat

(1) Recueil des chartes, lettres patentes, édits, etc., p. 32, 37, 44, 47 et 52.

(2) Recueil des chartes, lettres-patentes, édits etc, p. 28.

(3) *Ibidem*, p. 18 et 21.

Digitized by Google

pays, autrement qu'ils ne l'avaient été précédemment (1).

Cet arrêt assura, pendant près d'un siècle, aux bourgeois la jouissance paisible de leurs anciennes immunités, qui furent confirmées, à plusieurs reprises, par le roi Charles VIII, en 1485, par Louis XII, en 1498, et par François Ier en 1514 (2).

Mais la promulgation de l'édit d'Orléans de 1560 fit renaître le débat. L'article 129 de cet édit, rendu, suivant quelques historiens (3), sur les pressantes sollicitations des habitants de la campagne, imposait, en effet, à tous les bourgeois des villes franches l'obligation de donner leurs biens à ferme, pour que les fermiers fussent imposés à la taille, faute de quoi cet impôt serait mis à la charge des bourgeois eux-mêmes (4).

Lyon protesta vainement contre cet édit qui venait restreindre si grandement les priviléges dont ses bourgeois avaient joui jusqu'alors sans limites. Les habitants de la campagne ne perdirent pas du temps ; ils surprirent aussitôt, contre les bourgeois de Lyon, trois arrêts par défaut devant le Conseil du roi, en 1561, 1566 et 1578. Aux termes de ces arrêts, l'édit s'appliquait à tous les biens des bourgeois ; il n'était fait d'exception que pour les maisons de plaisance, les jardins, les garennes, les vergers, les clos plantés en bois ou en vigne et situés près desdites maisons, ainsi que pour deux arpents de vigne contenant chacun trois journées d'homme, clos ou non clos, pourvu qu'ils fussent contigus à l'habitation de plaisance.

(1) Recueil des chartes, lettres-patentes, édits, etc., p. 57.

(2) *Ibidem*, p. 58, 59, 64 et 65.

(3) Rubys, *Hist. de Lyon*, p. 400. — Paradin, *Mémoires de l'hist. de Lyon*. p. 367.

(4) Guénois. *Conférences des Ordonnances*, t. II, p. 1142.

Digitized by Google

Cette interprétation était à peu près conforme à celle qu'en avaient faite des lettres patentes du roi, enregistrées le 8 octobre 1563, qui avaient déclaré que l'ordonnance ne s'appliquait point aux maisons de plaisance, aux clos en dépendant, ainsi qu'aux jardins et aux garennes, et que nonobstant ses termes, les bourgeois de Lyon n'étaient point tenus de donner à ferme leurs vignes, leurs vergers et leurs bois, mais que néanmoins, si ces fonds étaient affermés, les fermiers seraient imposés, à raison de leur industrie et de leurs bénéfices (1).

On était déjà loin de la généralité des termes de l'édit d'Orléans. Mais ce n'était point encore assez pour les bourgeois de Lyon. Le 26 août 1581, ils obtinrent du Conseil du roi un arrêt contradictoire, qui mit à néant les trois arrêts par défaut rendus contre eux, à la requête des habitants de la campagne et qui maintint expressément les bourgeois de Lyon dans les anciennes franchises dont ils jouissaient avant l'édit d'Orléans, *concernant l'exemption de tailles des biens roturiers en leur possession.* Toutefois, pour diverses raisons d'humanité, et notamment, à cause des malheurs du temps, et de la nature du sol accidenté et peu fertile de la campagne lyonnaise, ce même arrêt accorda, aux habitants *du plat pays* une décharge annuelle de 4,000 livres sur la grande taille. De plus il imposa aux bourgeois l'obligation de faire inscrire sur les registres du Consulat les biens qu'ils possédaient tant à la ville qu'aux champs. Enfin un séjour de dix années dans la ville fut exigé pour la jouissance du privilége (2).

Aucune autre restriction ne fut apportée alors à l'exer-

(1) Paradin. *Mémoires de l'Histoire de Lyon*, p. 367.

(2) Recueil des chartes, lettres-patentes, édits. etc., 2e partie p. 1.

Digitized by Google

cice de cette franchise, et l'exemption était absolue quand Lyon se soumit à Henri IV (1594). Aussi le Consulat stipula-t-il avec soin, à cette occasion, le maintien des anciennes immunités, conformément à l'arrêt du Conseil du 26 août 1581 (1).

Ce droit fut encore reconnu et confirmé par Henri IV dans ses lettres patentes du 19 janvier 1601 et par Louis XIII, le 29 avril 1634 (2).

Toutefois, à compter de ce moment, la jurisprudence de la Cour des Aides et du Conseil du roi tendit à restreindre chaque jour l'étendue de ces franchises, en essayant d'appliquer aux bourgeois de Lyon l'édit d'Orléans dans toute la rigueur de ses termes.

Ainsi un arrêt du Conseil, du 3 juillet 1597, tout en maintenant leurs priviléges, décide que les biens dont les bourgeois feront à l'avenir l'acquisition, seront donnés à ferme afin que les fermiers contribuent au paiement de la taille pour le soulagement du pays (3).

Un autre arrêt du Conseil, du 28 mai 1665, rendu contre les habitants de Saint-Chamond, limita encore davantage l'exercice de ce privilége. Aux termes de cette sentence, les bourgeois de Lyon, ayant un domicile de dix ans au moins dans la ville, pouvaient jouir de l'exemp-

(1) « Et de mesme jouyront de leurs anciens priviléges, pour l'exemption des tailles des biens roturiers desdits habitants dudit Lyon, suivant l'arrest donné en nostre conseil privé, le 28 avril 1581. Comme aussi des priviléges d'exemption à contribuer au ban et arrière-ban, pour leurs fiefs et maisons nobles, le tout ainsi qu'ils en ont bien et deüement joüy et joüissent encore de présent. » *Edit et déclaration du roy Henry IV sur la réduction de la ville de Lyon en son obéissance, du mois de may 1594.* — art. 14.

(2) Recueil des chartes, lettres-patentes, édits, etc. p. 9.

(3) Recueil des chartes, lettres-patentes, édits, etc., p. 5.

Digitized by Google

tion des tailles, même pour les biens qui leur étaient advenus depuis qu'ils avaient acquis le privilége de l'exemption ; mais cette franchise était bornée à une seule maison de plaisance à leur choix, avec le clos et les dépendances et à la charge de les faire valoir par leurs mains ou celles de valets ou domestiques. Quant aux autres fonds acquis depuis l'arrêt du Conseil de 1597, ils étaient tenus de les donner à ferme, pour que les fermiers fussent imposés à raison de leurs benéfices (1).

Toutefois, il n'était apporté jusque-là aucune limitation à l'étendue des fonds clos dépendant de la maison de plaisance. Un arrêt du Conseil du 12 mai 1705, confirmé par des lettres patentes de Louis XV, du 1er décembre suivant, entra le premier dans cette voie. Cet arrêt donnait gain de cause aux bourgeois de Lyon contre les prétentions des habitants de Saint-Cyr, de Saint-Didier, de Saint-Germain, de Curis, de Quincieux, de Poleymieux et autres qui avaient voulu soumettre les bourgeois au paiement de la taille. Mais il décidait, en même temps. qu'à l'avenir les maisons de plaisance, les clos et dépendances jouissant de l'immunité ne devaient former qu'un tènement et ne pouvaient s'étendre au delà des chemins publics, des rivières et des ruisseaux qui leur servaient de confins. Et comme on pouvait craindre que les parties intéressées n'essayassent d'étendre ces limites en changeant l'emplacement des voies publiques, les mêmes lettres patentes, ainsi qu'un arrêt de la Cour des aides du 13 janvier 1706, défendirent aux bourgeois *d'abolir aucuns chemins publics pour étendre leurs maisons et clos* (2).

(1) Recueil des chartes, lettres-patentes, édits, etc., p. 75.
(2) *Ibidem*, p. 85 et 86.

Digitized by Google

Un arrêt du Conseil d'Etat du 3 avril 1734 alla plus loin encore en décidant que les clos et les dépendances de la maison de plaisance que les bourgeois de Lyon pourraient cultiver par eux ou par leurs valets, en toute franchise, ne devaient pas dépasser 25 arpents ou 75 bicherées lyonnaises (9 hectares, 69 ares, et 75 centiares). Encore fallait-il qu'ils fussent situés dans une seule et même paroisse. Quant aux autres fonds, les bourgeois de Lyon étaient tenus de les donner à des fermiers qui seraient imposés au quart de la cote payée par les autres contribuables (1).

Vingt-cinq années s'écoulèrent ainsi. En 1759, les dépenses occasionnées par la malheureuse guerre de sept ans, forcèrent le Roi de suspendre pendant toute la durée des hostilités et les deux années qui suivirent le rétablissement de la paix, le privilége d'exemption de la taille établi au profit de divers offices et des villes franches (2). L'article 3 de la déclaration du 3 avril 1759 portait bien, il est vrai, que les bourgeois de ces villes, qui feraient valoir par leurs mains, leurs maisons de campagne et le clos attenant, continueraient à jouir de l'immunité. Mais dès ce jour le privilége n'était plus entier et la royauté savait qu'on pouvait impunément y porter atteinte. A peine étaient expirées les deux années qui suivirent la paix de 1763, qu'un édit du mois de juillet 1766 proclamait la suppression de l'exemption de la taille existant au profit des habitants de toutes les villes franches, pour les propriétés qu'ils possédaient hors de l'enceinte de ces villes. Il n'était fait d'exception que pour la ville de Paris. Partout ailleurs les bourgeois devaient

(1) Recueil des chartes, lettres-patentes, édits, etc., p. 89.
(2) *Ibidem*, p. 97.

Digitized by Google

être imposés pour les biens qu'ils exploiteraient eux-mêmes ou par leurs valets, dans le lieu de leur exploitation (1).

Cet édit jeta la consternation parmi les bourgeois de Lyon. Mais ils n'en refusèrent pas moins d'en subir l'application, et le Consulat lyonnais soutint énergiquement que ses termes ne pouvaient s'appliquer à notre ville. Le privilége des villes franches était aboli, sans doute, mais la situation de Lyon n'était point semblable à celle de ces villes qui tenaient leurs droits de concessions particulières et du bon vouloir de la royauté. Les immunités de la ville de Lyon remontaient au berceau même de la cité ; elles reposaient sur la concession du droit italique, que lui avaient faite les empereurs romains. En se donnant aux rois de France, cette ville avait stipulé le maintien de toutes ses franchises, et il ne pouvait être au pouvoir de la royauté de se prétendre dégagée des liens d'un contrat librement acccepté et maintes fois reconnu par tous les princes qui s'étaient succédé sur le trône de France. L'édit n'avait donc point supprimé les priviléges des bourgeois de Lyon.

Pour obtenir une semblable interprétation de l'ordonnance royale, le Consulat députa successivement à Paris, en 1769, M. Hugues Gaudin de Surjon, membre du tribunal de l'élection, et, en 1771, M. Prost de Grange-Blanche, avocat. On rechercha tous les titres qui établissaient les anciens priviléges de la ville ; on les publia dans un recueil qui nous a fourni une grande partie des éléments de ce travail. Mais Lyon trouva un ennemi déclaré de ses franchises dans le contrôleur général, ministre des finances de cette époque. Vainement lui fit-on of-

(1) Isambert. *Recueil général des lois françaises*, t. XXII. p. 459.

Digitized by Google

frir un don gratuit de 300,000 livres en échange du maintien de l'exemption de la taille. Vainement aussi fut-il proposé de réduire à 50 bicherées la surface des propriétés franches d'impôts. Le ministre, qui était alors l'abbé Terray, refusa d'admettre toute semblable combinaison (1).

Mais son refus n'avait que la valeur d'une opinion personnelle ; les bourgeois ne cédèrent pas davantage et le débat suivit son cours. La question, portée devant les tribunaux, ne fut vidée d'abord que pour les fonds de produits exploités par les bourgeois eux-mêmes. Un arrêt du Conseil du 5 juin 1772 décida, à cet égard, que les bourgeois de Lyon, qui tiendraient en leurs mains des biens fonds leur appartenant, *seraient taxés d'office dans les rôles des tailles par le commissaire départi, dans la proportion de leurs exploitations.*

Cette décision ne satisfit ni les bourgeois de Lyon, ni les habitants. D'une part les cotes d'office permettaient de ménager arbitrairement les bourgeois ; de l'autre ces derniers trouvaient encore cette taxe illégale et contraire à leurs anciennes franchises. Aussi vit-on renaître entre eux un débat qui donna lieu aux solutions les plus contradictoires et dont il serait trop long de raconter les péripéties diverses. Une sentence du tribunal de l'Election des 11 et 18 décembre 1778, confirmée par un arrêt de la Cour des Aides du 3 septembre 1779, trancha enfin le litige, en prononçant que les bourgeois de Lyon étaient exempts de la taille personnelle pour les terres de revenus quelconques, cultivées par des fermiers imposés à raison des bénéfices de l'exploitation, mais que les mêmes bourgeois seraient soumis à la taille dite d'exploita-

(1) Archives de la ville de Lyon. AA. 131, BB. 337.

Digitized by Google

tion pour les fonds qu'ils cultiveraient eux-mêmes ou par leurs valets.

Quant à la question de savoir si l'édit de 1766 avait supprimé l'exemption établie précédemment au profit des maisons de plaisance et du clos de 25 arpents, elle n'était point résolue encore treize ans après la promulgation de cet édit, et l'arrêt de la Cour des aides, du 3 septembre 1779, se bornait encore, à cet égard, à renvoyer les bourgeois de Lyon à se pourvoir auprès de Sa Majesté, pour faire interpréter le sens de l'édit sur ce point. Mais si, en droit, le doute subsistait encore, en fait, les bourgeois n'en continuaient pas moins à jouir de l'exemption, et leur privilége fut maintenu définitivement par un arrêt du Conseil du roi, du 24 avril 1781, qui mit enfin un terme à ces longs débats (1).

Telle était la situation au moment où éclata la Révolution de 1789. Indépendamment de plusieurs autres priviléges étrangers à notre sujet (2), les bourgeois de Lyon jouissaient encore à cette époque de l'exemption complète de l'impôt direct pour leurs maisons de plaisance à la campagne et leurs clos de 25 arpents (3), ainsi que de la franchise partielle des trois quarts des contributions foncières pour les propriétés cultivées par les fermiers.

Mais le temps des priviléges était passé. Déjà l'édit de 1759 invoquait l'égalité naturelle qui devait exister entre tous les sujets d'un même Etat, pour suspendre momen-

(1) Bibliothèque de la ville de Lyon. Fonds Coste, nos 6348 et 6351.

(2) Tel était notamment le droit pour les bourgeois de Lyon de vendre leur vin, sans être tenus de payer aucun droit d'aide ou d'octroi.

(3) Ce fait nous donne peut-être la raison de la quantité considérable de propriétés closes que l'on remarque aux environs de Lyon.

Digitized by Google

tanément l'exemption de la taille. La déclaration de 1766, qui n'avait pu produire tous ses effets, reposait aussi sur le même principe. Au surplus, dans les derniers temps, Lyon semble avoir fait du maintien de ses franchises fiscales, moins une question d'intérêt que d'amour-propre. La somme importante offerte, en 1771, pour conserver les anciens priviléges, le démontre.

Aussi quand vint le moment solennel des élections des députés aux États généraux de 1789, les bourgeois de Lyon réclamèrent-ils eux-mêmes l'abolition d'un privilége, dont le maintien était incompatible avec la nouvelle organisation politique qu'il s'agissait d'établir : « Les impôts, porte le cahier du Tiers Etat de la province du « Lyonnais, seront supportés avec égalité, en proportion « des biens et facultés, par tous les sujets de l'Etat, sans « distinction d'ordre, et sans égard à toutes prétentions « et priviléges de la part d'aucune ville ou province du « royaume. »

Plus, loin le même document ajoute que « les habitants « de la ville de Lyon avaient le plus ferme désir de sup- « porter, en raison de leurs propriétés et facultés dans « la ville, l'impôt public dans la plus parfaite égalité avec « les habitants de la campagne, et qu'ils avaient renoncé « à toute espèce de privilége attaché à la qualité de bour- « geois de Lyon (1). »

Ainsi ces franchises qu'ils avaient revendiquées, les armes à la main, contre le pouvoir féodal, et que pendant plus de trois siècles, ils avaient défendues avec constance

(1) Procès-verbaux des séances des assemblées générales des Trois Ordres et des assemblées particulières du Tiers Etat de la ville et du ressort de la sénéchaussée de Lyon, tenues en mars et avril 1789. — Lyon, Aymé Delaroche, 1789, p. 151 et 154.

Digitized by Google

contre les prétentions des habitants de la campagne et contre l'autorité royale elle-même, les bourgeois de Lyon les sacrifiaient généreusement, quand il s'agissait d'assurer le triomphe des grands principes qui allaient renouveler la société moderne. Leurs vœux avaient devancé, de plusieurs mois, le décret mémorable du 4 août 1789, qui, en supprimant tous les priviléges, proclama pour tous les citoyens l'égalité de l'impôt.

A. VACHEZ.

(A continuer.)

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA COMMUNE DE TRÈVES

(RHONE)

L'histoire du plus petit village offre toujours des mystères. Il n'est pas étonnant dès lors qu'il s'en trouve dans celle de presque tous les pays du monde.

Cette pensée nous a suggéré le dessein de tirer un peu le voile qui nous dérobait le berceau du village de Trèves, et en même temps de laisser un précieux souvenir du passé qui eût peut-être été à jamais perdu.

Mais, dans l'intérêt de la vérité et de l'histoire, on a remarqué avec raison que plusieurs passages de notre première notice de 1862 avaient besoin d'une révision, à cause de certaines inexactitudes qui s'y étaient glissées; aussi avons-nous senti la nécessité de la remplacer par une seconde plus complète, plus exacte et augmentée de nombreux et plus précis renseignements. Ces renseignements ont été puisés :

1° *Pour la partie ancienne*, dans les savantes recherches des historiographes et archivistes lyonnais, qui, de

Digitized by Google

nos jours encore, comme la digne Société littéraire de Lyon, composée d'hommes de talent et de zèle, éprouvent la noble passion de découvrir et de fouiller les vieux documents inédits, afin de donner l'histoire vraie, complète et détaillée de notre département; leur exemple nous encourage, et comme eux nous nous efforcerons de ne donner que le certain, du moins le plus probable.

2° *Pour la partie moderne*, dans de nouvelles explorations et communications officieuses.

Ce petit travail local n'étant pas une œuvre de parti, de circonstance ou de spéculation, rien n'a pu faire miroiter aux yeux de l'auteur l'éclat d'une humble commune née d'hier. C'est pourquoi il n'a mis aucune hâte à le publier, malgré d'honorables instances. Son unique but est de rappeler à la génération actuelle le passé qu'elle oublie, le présent qui l'intéresse, l'avenir qui la regarde pour l'engager à continuer un jour à glaner comme il a fait, et à rédiger avec plus d'éloquence l'histoire des faits nouveaux. Il faut bien que chacun ait sa part au banquet de la science, à présent que tout le monde sait lire.

Un grand écrivain a dit : « Le moi est haïssable » ; nous ne nous en servirons pas, il est d'ailleurs assez transparent.

Description historique et topographique.

Au nord de la commune de Longes, pays tourmenté et difficile, s'étend un assez vaste plateau, dont les abords en tous sens, sillonnés de nombreux ravins, sont pour la plupart couverts de vignes basses et à cornes, produisant un vin très-passable. Un historiographe a dit de ce produit, en 1760 : « Un bon vin qui a quelque réputation. »

Digitized by Google

C'était vrai alors que tous les vignobles étaient plantés de gamêts.

Là est le village de Trèves, formant la limite du département. Il offre un assez beau coup d'œil. De là on distingue, aux environs, dix aiguilles de clochers. Les bruits sourds et confus des écluses du canal de Givors, de la rivière du Gier et du chemin de fer qui roule à ses pieds, montent à vos oreilles et font disparaître la monotonie d'un pays déboisé.

Le village, composé d'une seule rue garnie de maisons de médiocre apparence, offre, quoiqu'elle n'y soit pas, l'aspect de la misère. Cet aspect commence à disparaître depuis l'ouverture de la route de grande communication n° 15, en 1848, de Vienne à Ste-Colombe, Ampuis, Condrieu, Rive-de-Gier, St-Chamond et St-Etienne, traversant le village de Trèves et toute l'étendue de son territoire (1).

Ses trois ponts, en pierres de taille, jetés à cet effet sur le Malval, le Gier, le canal, ont été terminés en 1850. Cette voie de communication rend un précieux service aux populations du canton, si riche en excellent vin et en hortolage varié et abondant. Cette voie moderne forcera le progrès à s'introduire dans les constructions qui longent la route.

Le cimetière trop exigu, entouré de maisons et situé autour de l'église, dont il masquait la base, a été changé et transféré légalement dans un terrain nouveau et con-

(1) La route de Vienne à Feurs, sous les empereurs Auguste et Claude, passait par Sainte-Colombe, Trèves, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, les rochers de Grange-Neuve et Sorbier. Les Romains choisissaient toujours le sommet des montagnes, ou le versant des collines dénudées (Richard).

Digitized by Google

venablement orné, qui a été solennellement béni le 21 avril 1852.

Lors de son déblaiement, en 1853, on trouva, à une profondeur de 2 mètres 30 c., des vases en terre cuite très-communs; nous en avons recueilli un entier que nous avons placé à la sacristie neuve; ils sortent évidemment de la fabrique de poterie romaine établie alors à Combe-Plaine, camp retranché des Romains (1). La pioche des

(1) Il y a 37 ans, nous lisions dans la notice de M. Chambeyron, que M. Alimand avait trouvé dans son terrain de Combe-Plaine, emplacement du camp romain, beaucoup d'objets d'art, entiers ou brisés, comme différents vases, statuettes, médailles et monnaies en bronze, un puits se terminant en pointe, et une voie pavée dans la direction de Châteauneuf, etc.

Aujourd'hui, M. Boiron, propriétaire du même clos, où il a établi une fabrique de métiers de rubans-velours, en le défonçant de nouveau, en 1862, et à une profondeur de 50 à 60 c., a mis à jour et nous a montré avec beaucoup d'obligeance quantité de matériaux entiers ou brisés, entre autres un couperet où un morceau du manche en bois était encore adhérent, une crémaillière, etc. L'emplacement de la forge et fonderie bien distinctes; il nous a remis des pièces de monnaie aux effigies de Tibère, Vespasien, Domitien, Antonin le Pieux, Faustine (sa femme), Marc-Aurèle, Tetricus, tyran des Gaules, Claude gothique, Claude Ier, qui en l'an 43, interdit sous peine de mort l'exercice de la religion des Gaulois.

Il y a dix-huit mois, en juin 1868, a été trouvé, au même lieu, un pénate, bronze ou cheval, tête de bœuf couronnée, la queue retroussée sur le dos comme celle du lion, couché sur ses quatre jambes, et parfaitement conservé (*).

La tuilerie, briquerie et poterie est située tout à côté, comme le démontrent les beaux restes qu'on y a trouvés.

(*) MM. Vaganay et Martin-Daussigny sont persuadés que ce symbole fantastique tenant à la fois du bœuf, du cheval et du lion, a tous les caractères gaulois de leur guerre avec les Romains, et qu'il pouvait être hissé sur le casque de leurs chefs.

Digitized by Google

travailleurs les arracha de tombes contenant encore les ossements entiers de longs cadavres, la face tournée vers l'orient et au lieu d'une bière, recouverts seulement de pierres plates en forme de dos-d'âne sur toute leur longueur. Ces tombes, creusées dans le pouding, doivent être très-anciennes, car le terrain qui les recouvrait avait acquis la consistance de la pierre. Elles doivent être de l'époque gallo-romaine.

Après avoir fouillé en tous sens sur notre territoire, nous avons été assez heureux pour recueillir quelques faits nouveaux, en éclaircir d'autres et préciser quelques dates qui complèteront ce travail (1).

M. Montagny, dans sa terre au territoire trivien, a trouvé : 1° des médailles de Quintilius portant au revers : *Fortuna redux*. Proclamé empereur par les troupes qu'il commandait près d'Aquilée, il se fit ouvrir les veines après deux mois de règne ;

2° De Maximilien, empereur ; 3° une du moyen-âge représentant l'Annonciation ; 4° un couvercle en cuivre, à dessin ;

5° Une agrafe ornée de deux dauphins ; 6° plusieurs espèces de boucles antiques ; 7° plusieurs de Gallien, IIIe siècle, colonie romaine de Nîmes.

Dans la plaine légèrement inclinée au nord-ouest, dite du Mollion, existaient, à une époque reculée, plusieurs maisons, en partie de briques, chacune d'une superficie de 270 mètres carrés.

M. Bret J.-M., en 1855, y a découvert, en minant son terrain, les fondations de l'une d'elles, avec son dallage en pierres brutes, des tuiles à rebords longues de 50 c. sur 35 de large ; l'une des deux pierres dite de

(1) Une médaille de Rémus et Romulus, de la colonie de Nîmes.

Digitized by Google

Tonnerre, celle de dessous entière d'un moulin domestique, percée d'un trou triangulaire.

M. Palluy, adjoint, en piochant sa terre, à cent mètres de là, en 1866, a reconnu les fondations d'une seconde maison et d'une troisième à quelques mètres plus bas. En fouillant un peu partout, il a découvert un amas de pierres quartz ; un coup de pioche en a fait jaillir de l'eau, comme d'une source. Sur le sol d'une de ces fondations, au milieu des débris de briques, il a ramassé un contre-poids, en terre cuite, de la forme d'un coin de fer, haut de 15 à 25 c., percé, presque à l'extrémité, d'un trou destiné à recevoir les cordes servant aux métiers de tissage de toile, drap et autres étoffes.

Ces bâtiments recélaient probablement des métiers de tisserands, lorsque, à l'enfance de cette industrie, on se servait de ces sortes de contre-poids.

M. Martin-Daussigny, conservateur des musées archéologiques, nous en a montré plusieurs provenant des environs de Lyon et même de la Grèce, portant gravés, les uns le nom du potier fabricant, les autres le cachet de la fabrique d'où ils étaient tirés.

Le contre-poids dont il est ici question est de l'époque gallo-romaine et date des premiers siècles de notre ère. (Voir ces antiques au musée de la sacristie.)

La paroisse était privée d'école, n'ayant que des maîtres ambulants ; mais à force d'instances et de sacrifices, elle en a créé deux pour les deux sexes ; celle des garçons en 1834, qui sert aussi de mairie ; celle des filles en 1846, dans un local loué à cet effet. Mais en 1857, la commune a fait construire une vaste maison d'école de filles, avec jardin et préau (cession gratuite par le curé actuel), sur les dessins de M. Ragot, voyer en chef du département. A proximité du chemin de fer de Rive-de-

Digitized by Google

Gier et de Lyon, elle peut recevoir des pensionnaires.

Le presbytère, depuis son agrandissement en 1844, et l'acquisition d'un nouveau jardin, sis au levant, par acte du 1er décembre 1862, a de l'aisance et de l'agrément.

Un beau et haut Sully ombrage de ses longs et verdoyants rameaux un monument religieux On y lit : *Mission, janvier* 1847 *et* 1863 (1).

C'est aussi sous son ombre que les petits seigneurs des petits fiefs recevaient leurs vassaux et vidaient leurs différends.

On peut bien répéter de ce vétéran de la végétation avec Delille :

« Cet antique ormeau,
« Qui, des jeux du village ancien dépositaire,
« Leur a prêté cent ans son ombre héréditaire,
« Et dont les verts rameaux de l'âge triomphants,
« Ont vu mourir le père et naître les enfants. »

L'établissement d'une fontaine au milieu du village, avec abreuvoir et lavoir, est l'objet de la sollicitude administrative. C'est en effet un établissement d'utilité publique dans une localité élevée sur un plateau, qui manque d'eau un tiers de l'année. Or il existe presque à 300 mètres en amont du village, sur une pente de 20 millimètres par mètre, une source d'eau pure, limpide, abondante, de la contenance environ de 3 mètres cubes d'eau, dont l'orifice est de 80 millimètres de superficie, pouvant donner 225 litres à l'heure.

Les ménages, les bestiaux, les incendies possibles, réclament impérieusement de l'eau, à proximité.

(1) La ligue finie, Sully, par ordre de Henry IV, fit planter des ormes ou tilleuls dans tous les villages de France, en signe d'une ère nouvelle de paix et de prospérité ; ils ont eu le privilége de perpétuer le nom du célèbre ministre (1594).

Digitized by Google

Laisser si près de soi une source que la Providence semble avoir creusée là tout exprès pour nos usages quotidiens, n'est-ce pas aller contre ses plus incessants, ses plus pressants besoins et ses plus chers intérêts ?

L'église, composée d'une nef et de deux bas-côtés avec chapelle latérale, est d'une distribution bien entendue, et laisse voir dans ses nervures de pierre grise, se détachant sur le fond blanc de ses voûtes fortes, les caractères du style gothique du milieu du 15me siècle. En général, elle manque d'air par son peu d'élévation et ses piliers trop lourds. La voûte à l'entrée de l'église a été bâtie en 1842; le chœur a été construit en 1834 : il possède deux panneaux antiques admirablement travaillés, qu'enchâsse une boiserie également gothique, et accompagnée de deux vitraux peints à sujets symboliques; une croix de procession d'un métal très-pur, jouant l'or, qui se termine par trois trèfles; d'un côté est le Christ, de l'autre son monogramme en lettres grecques : c'est un don présumé des Chartreux de Ste-Croix, autrefois décimateurs d'une partie de la paroisse, où ils possédaient deux maisons avec domaines et chapelles attenants et devant fournir annuellement un ornement à l'église; l'une de ses voûtes porte le millésime de 1500; le mobilier tout récemment renouvelé en entier porte le même caractère.

Le clocher, relevé en 1600, par les soins de quatre familles (1), menaçait ruine; il a été démoli, rebâti plus élevé sous la forme ogivale, en 1856 et 57, ainsi que la façade de l'église avec niche de la Vierge immaculée et croix surmontant son pignon, sur les plans et sous la

(1) Clair, Commarmond, Bourdin de la basse d'Huire et Bruyas de la Haute.

Digitized by Google

direction de M. Ragot, agent-voyer en chef du département. — Ce clocher a plus de 20 mètres d'élévation, à partir du sol jusqu'à la croix qui domine ses clochetons et couronne sa flèche, laquelle s'élance majestueuse vers le ciel, pour porter à Dieu l'hommage de nos sentiments pieux, nos vœux et nos espérances.

Dans un pouillé du XVIIIe siècle, on lit : Paroisse de Trèves ; vocable, Notre-Dame de l'Assomption et Saint-Roch ; patron temporel, l'archevêque.

Cette église conserve encore une statue de saint Roch, érigée par la piété des habitants comme un monument de dévotion envers ce grand saint, et en reconnaissance de ce que, par son intercession, ils avaient obtenu la cessation de la peste qui décimait la majeure partie de la population de ces contrées montagneuses, à plusieurs reprises, notamment en 1588, durant la guerre des trois Henri, et en 1628, pendant le siége de la Rochelle par Louis XIII (1). C'est à cette dernière époque que la statue fut érigée et resta exposée sur la table de communion en bois tourné (2), six mois durant, avec un grand concours des habitants des lieux voisins. A la révolution de 89, un habitant du Bourg, nommé Bourdin, nous a dit l'avoir cachée dans les combles de l'église. Le curé actuel l'a fait restaurer et placer dans une chapelle remise à neuf par ses soins. Naturellement cette chapelle porte le nom de saint Roch ; ce saint protecteur est devenu le second patron de la paroisse (3).

(1) Cette même peste fit mourir, à Lyon, 35.000 habitants.

(2) Elle a été enlevée, déposée au clocher et remplacée par une autre en fer.

(3) Une autre statue de saint Christophe abandonnée, non loin d'ici, depuis plus de dix ans, a été recueillie et restaurée par les soins du curé actuel et placée dans la chapelle qui porte actuellement son nom.

Une tablette de marbre porte gravée :

Digitized by Google

En 1673, apparut un autre fléau; les chenilles, les limaçons se multiplièrent au point de dévorer toutes les récoltes pendantes, et on dit qu'une cérémonie religieuse les fit entièrement disparaître.

Lorsque, dans la dernière moitié du XVIIe siècle, les papes, le clergé de France, dans son assemblée générale de 1765, érigèrent en fête, enrichirent et encouragèrent la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, on vit alors, en France, se former de nombreuses associations au Sacré-Cœur. L'église de Trèves suivit ce mouvement, et s'enrichit d'un nouvel autel avec tous ses accessoires en bois sculpté et doré, établi dans la chapelle dite des Cloches. Mais cet élan pieux ne fut pas à la convenance de M. le curé de Longes, qui y vit une émancipation de ses subordonnés, voulant avoir autant d'autels que dans sa propre église. Il descendit donc un beau jour et enleva le tout. Dans ce naufrage, le Cœur entouré d'une couronne d'épines fut seul sauvé (1). Ce fut aussi le dernier acte de juridiction des curés de Longes sur le vicariat de Trèves.

Origine de Trèves.

Ce n'est point une hypothèse de croire qu'à dater du XIe siècle on construisit une chapelle, celle de droite, qui fut successivement agrandie. Plusieurs maisons se groupant autour, formèrent plus tard le village de Trèves.

Quant à l'origine de son nom, voici ce que nous avons pu découvrir.

« Cette image bénie au XVIe siècle à Châteauneuf, a été inaugurée « en cette église le 25 juillet 1870, et exposée à la vénération des « fidèles triviens. » Chave Ce.

(1) Ce cœur se voit encore à la sacristie neuve, au-dessous du vase tumulaire cité plus haut.

Digitized by Google

Le savant Ducange, dans son Glossaire, nous dit que ce mot signifie *église succursale, ecclesia succursalis.* Or, Trèves a été anciennement succursale. Voici du reste la citation de Ducange, qui lui-même renvoie à Dom Lobineau : Treb... Trève, *ecclesia succursalis : hæ voces passim occurrunt apud Lobineau, tome 12, histo-britannis. Locis in Glossario indicatis.* Il est vrai que cette expression était usitée spécialement dans l'Armorique ; il en résulterait qu'elle est celtique. Néanmoins elle est assez curieuse pour être relatée, puisqu'elle a le mérite de convenir fort bien à Trèves.

Dans le pouillé du diocèse, liste générale des paroisses, de la fin du XIIIe siècle, se trouve la mention suivante : *Ecclesia de Trevies, patronus Ecclesiæ Cluniacensis.* Ainsi à cette époque l'abbé de Cluny nommait à la cure.

Dans un pouillé de droit de Cens, dû à l'archiprêtre dans l'archiprêtré de Jarez, de 1450 environ, nous voyons qu'il y avait, dans l'archiprêtré de Mornant, 37 paroisses et 37 curés, y compris celui de Longes et Trèves.

Le pouillé du XVe siècle nous apprend que le revenu du bénéfice de l'église de Trèves était de 9 livres et qu'il payait 20 livres pour impôt de droit de visite. Mais il est à remarquer que ceci concerne à la fois Longes et Trèves : que Trèves à cette époque était déjà descendu sous la dépendance de Longes ; que le patron temporel de ces deux paroisses était le Chapitre de Lyon, et que sorties de l'obédience de Mornant, elles étaient réunies à celle de Condrieu.

Du 16e au 17e siècles jusqu'à présent, les deux églises ont toujours eu pour patron temporel l'Eglise de Lyon.

Mais voici la véritable étymologie du mot Trèves : L'archiviste lyonnais, Cochard, dans sa Notice, page 46, insérée dans l'Almanach de Lyon en 1825, le fait dériver

Digitized by Google

des trois chemins qui viennent se réunir au village, et nommés par les Latins *Trivium*. Ce nom, ajoute-t-il, ainsi que les ruines de son pont, révèlent une époque *gallo-romaine*.

Cependant le document le plus ancien qu'on ait pu découvrir jusqu'ici, est une charte de Savigny, qui porte dans le cartulaire le n° 203, du mois d'avril de l'année 970, du temps du roi Conrad, où Trèves est appelé *Trevedus* ; dans cet acte il est dit qu'un prêtre, du nom de Radulphe, donna au monastère de Savigny, où il se faisait moine, ses champs, prés, terres, bois, pâturages, eaux, cours d'eaux, et tout ce qu'il possédait au lieu appelé *Trèves en Jarez, in Gerense, in villa quæ dicitur Trevedus.*

Voici le texte latin :

« Ego in Dei nomine, Radulfus sacerdos, cogitans « casus fragilitatis humanæ, et cupiens suscipere jugum « Dei suave; idcirco meipsum trado in servitio Dei « omnipotentis et beati Martini, in cœnobio quod voca- « tur Saviniacus, et omnes res juris mei trado ad ipsam « Dei Ecclesiam ; quæ res sunt sitæ in pago Lugdunensi « in Gerense, in villa quæ dicitur *Trevedus :* hoc est vi- « cariis, campis, pratis, sylvis, pascuis, aquis, aquarum- « que decursibus, et quidquid ibi aspicit, et aspicere « videtur, usque ad inquisitum, omnia dono, eâ ratione, « ut habeant licentiam rectores ipsius Ecclesiæ ex his « rebus quidquid facere voluerint ab hac die in reli- « quum.

« Ego Radulfus donator, manu propria firmavi, data « per manum Agnaldi monachi, mense aprili, feria « sexta, regnante Conrado rege Jurensi, 970. »

Le lecteur attentif remarquera le vocabulaire employé suivant les temps : dans cette charte, *Trevedus* ; dans le

Digitized by Google

manuscrit de Montpellier, *Trevedis*; dans les pouillés, *Trivium*, et enfin aux 16e, 17e et 18e siècles, *Trèves*.

Or, 1° il n'y a dans nos environs aucun autre lieu ancien ou nouveau portant ce nom de *Trevedus ;* 2° ce Radulphe pouvait bien sortir de la puissante maison de Lavieu, seigneurs du Jarez ; les habitants des environs parlent encore du dernier des barons de la Chance, manoir situé au Pilon, sur notre route n° 15, qui a coupé en deux parts son réservoir poissonneux , aujourd'hui comblé, sa chapelle et son cimetière. Là est le point extrême de quatre paroisses; là s'ouvrent deux horizons qui impressionnent fortemnnt l'imagination, l'esprit et le cœur par leur étendue variée, du levant au couchant, sous le voile azuré d'un ciel sans bornes, grandeur qui en efface bien d'autres et nous fait remonter instinctivement à la grandeur suprême où se perd notre admiration. Le chrétien seul a le souverain secret de l'infini.

Il est permis de croire à l'antiquité de Trèves, puisque plusieurs familles encore existantes font remonter leur origine à 928.

La conche d'un pressoir relié en fer porte gravée l'année 1039. Le même bâtiment qui recèle ce pressoir était habité autrefois par des religieuses dont on ignore l'ordre ; il est devenu propriété particulière.

Les guerres civiles et religieuses qui désolèrent la France sous les règnes de Charles IX et de Henri III, firent sentir leurs funestes effets à cette malheureuse contrée, qui passa alternativement au pouvoir des divers partis ; mais elle se réunit à l'autorité de Henri IV, un an avant la ville de Vienne. Longes, Trèves, Châteauneuf furent frappés d'une imposition destinée à entretenir 12 arquebusiers placés en garnison à la maison

Digitized by Google

forte de Longes, jusqu'à la reddition de Vienne en 1595 par le connétable de Montmorency.

Au nord de la commune, dans le domaine de M. Bret, maire, existe un souterrain long de 1 kilom. dans lequel on prétend que l'on cachait les objets précieux dans les jours de troubles. Au-dessus, dans un massif de bois de chêne, se voit un amas confus de pierres, appelé dans les campagnes d'un vieux mot, *chira*. Ce sont les débris d'une maisonnette qui a servi de lazaret aux pestiférés de 1628, auxquels on donnait à manger avec de longues perches ; d'autres étaient enfermés dans de grands caissons ouverts par le haut.

Le marquis Dubal de la Jarrige, capitaine du régiment de Santerre, gentilhomme sous les règnes de Louis XV et XVI ; —

De Nuizière, chirurgien, bourgeois de Lyon ; —

Joubert, Jules-Marie, de la Loge, maréchal de camp des armées de Louis XXI, dans l'île de Marie-Galante (Amérique), qui, de la Guadeloupe, est venu chercher la santé à Paris, à Lyon, et mourir à Trèves, dans sa propriété de la Loge, amèrement pleuré de ses deux nègres de service, et dont le corps repose dans l'église comme celui de madame de la Jarrige, — ont tous les trois possédé de petits fiefs et laissé des souvenirs de bienfaisance à Trèves.

Le premier a fait don d'un grand tableau de l'Assomption, portant son écusson sur papier fort collé derrière : *Paon à queue déployée montrant au milieu du corps un blason coupé en deux ; dans la première moitié, azur et trois étoiles d'argent ; dans la dernière, blanche à deux épées en sautoir ; le tout surmonté d'un casque or à panache blanc.*

Le second a légué le petit jardin presbytéral sis au

Digitized by Google

nord-est, par acte reçu le 22 mai 1695, signé des Luminiers et des principaux habitants.

Le troisième a fait plusieurs fondations dont la plupart des titres sont égarés.

Notre ami M. Joseph Ravéry nous a aussi fait don de deux toiles représentant sainte Philomène et la Sainte-Famille ; enfin, notre frère bien-aimé, M. Etienne Chavanne, nous a offert un tableau représentant les deux bienheureux saints Abdon et Sennen.

Noble Mazenod de Pavezin, d'une ancienne famille consulaire de Lyon, possédait à Trèves, en 1700, une terre encore aujourd'hui appelée les Mazenades. Nous avons entendu les vieux paysans nous dire que, lorsqu'il venait annuellement les visiter, il jetait aux enfants l'argent à pleines mains ; plus tard Joubert de la Loge en fit autant.

Nous pouvons dire maintenant en toute assurance que la masse des faits que nous venons de rappeler justifie l'intitulé de ce chapitre, et jette sur l'antiquité de Trèves la clarté de l'évidence. —

Nature du sol, ses productions.

Avant 89, Trèves n'était qu'une annexe à résidence perpétuelle du vicaire à Trèves, archiprêtré de Mornant, élection de St-Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon (1).

(1) Sous la Constituante, le 2 février 1790, Trèves fut réuni au canton de Givors et forma une commune mentionnée dans la nomenclature de 1790. — Mais en l'an V de la République, elle en fut détachée pour être réunie au canton de Condrieu et à Longes, dont elle ne fut jamais probablement séparée administrativement (*Revue du Lyonnais* janvier 1845, p. 87 ; id. avril 1865, p. 299).

Digitized by Google

Son éloignement du chef-lieu, sa position topographique, sa population, sa belle conduite pendant nos troubles révolutionnaires, son esprit d'union et de sacrifice, l'ont fait ériger en succursale en 1802 ; en commune, y compris, pour le civil, un ancien hameau de Longes, le Colombet, en 1849 ; enfin ce hameau a été réuni, pour le spirituel, à la paroisse de Trèves, par un décret impérial du 6 février 1864.

Plusieurs hameaux rappellent encore les noms de leurs premiers habitants, comme le Gros-Jean, la Jarrige, la Bouchaudière, le Fay, les Dalettes, le Bret, le Toussaint, le Garon, la haute et basse d'Huire (lumière, huis-clos), le Colombet. M. Colombet père a été longtemps et dignement maire de Longes et Trèves, comme un des chefs honorables de la famille Chambeyron, de ce même hameau, l'a été pendant 36 ans.

En mars et avril 1789, furent délégués à Lyon, pour l'élection des députés aux Etats-Généraux, Matthieu Brun, notaire, Jean-Marie Chambeyron, et Jean-Pierre Bret, habitants des paroisses et communautés de Longes et de Trèves.

Le monticule sur lequel est assise cette commune, présente une roche grise, argileuse, très-friable, que l'humidité et les chaleurs détrempent facilement ; elle contient beaucoup de parties micacées et quartzeuses ; le détritus en est peu fertile, craignant la sécheresse et une trop grande humidité ; aussi le sol soumis à la culture est très-varié, en général peu profond, offrant cependant une bonne végétation dans une grande partie du territoire, grâce aux engrais abondants et aux labours fréquents. Les accidents prononcés du terrain favorisent l'écoulement des eaux et assainissent le sol.

En résumé, la commune, sous le rapport physique, est

Digitized by Google

un vaste plateau incliné au nord, coupé çà et là par des ravins profond ; un sol qui demande beaucoup de peine d'exploitation pour en arracher sa production.

Sous le rapport moral, les hommes sont ce qu'ils sont dans toutes les montagnes : beaucoup de fond et peu de culture. Sous ce point de vue, tous les peuples se ressemblent.

La tradition orale, et les chroniqueurs après elle, veulent que ce soient les moines de St-Benoît et plus tard les Chartreux de Ste-Croix qui défrichèrent une grande partie du territoire, alors couvert de bois ; les forêts disparurent ensuite peu à peu pour ne plus suffire au besoin de la population augmentant annuellement, et maintenant les habitants ont recours au charbon de terre du bassin houiller de Rive-de-Gier, pour leur combustible.

La proximité de la chaine du Pilat (1) occasionne assez fréquemment des tempêtes ; le souffle violent du vent

(1) Le massif énorme du Pilat se divise en plusieurs crêtes ou aiguilles, dont l'une porte le nom de Mont-Hiver, parce qu'il regarde le nord. Là se voit une petite chapelle rustique sous le vocable saint Sabin. Tous les printemps, elle reçoit la visite des cultivateurs des départements voisins, venant y demander la santé de leur bétail ; ils en rapportent une herbe fine et odorante qu'ils lui font manger.

Le Mont-Hiver se détache du massif pour se prolonger à plus de vingt kilomètres de là, vers le plateau de Bourg-Argental, de Pélussin, de Songes, de Trèves et d'Echalas, pour mourir à Givors.

« Dans cette partie, dit justement M. Raverat, la population est peu considérable, relativement à son étendue ; le territoire est plus ou moins mouvementé par les ramifications du Pilat, qui fait là comme un temps d'arrêt, avant d'atteindre le Rhône et le Gier où il plonge en pentes abruptes. »

Nous ne saurions nous étendre davantage sur le géant de la contrée, qui domine tout le pays et fixe tous les regards.

Digitized by Google

du midi vient, à peu près tous les sept ans, dépouiller les arbres, coucher les blés, briser les ceps de vigne, et par là frustrer les espérances de l'année des cultivateurs. En revanche, le fléau de la grêle n'y fait que rarement sentir ses funestes effets.

Les principales productions sont le froment, le vin, le colza et toutes autres en plus petite quantité ; les grains sont en général bien nourris et de bonne nature : le froment se vend toujours au-dessus du prix courant. Ces denrées s'écoulent facilement sur Rive-de-Gier, St-Chamond, St-Etienne (1).

La vallée du Gier est creusée dans une roche *micachiste*, houillière, au-dessous de laquelle se trouve renfermé, à une grande profondeur, un amas inépuisable de charbon, qui est la richesse de la contrée.

Le Gier, avant la découverte du charbon, roulait des paillettes d'or qui ont disparu depuis. Elles se ramas-

(1) Après avoir décrit la nature du sol de notre commune, nous nous plaisons à relater ici les lignes suivantes d'un profond croyant, M. Villermoz, sur les causes productives de la terre :

« Dieu, dans sa bonté infinie pour l'homme, a mélangé trois sortes de terres par les bouleversements survenus à la surface du globe : la terre alumineuse, la terre siliceuse et la terre calcaire; il a combiné ce mélange avec des débris de végétaux et d'animaux qui, décomposés, forment l'humus qui produit la fécondité, et en a, pour ainsi dire, recouvert le globe. Mais pour que la parfaite création ne demeurât pas inutile, et pour qu'on développât et entretînt l'intelligence qu'il lui a donnée, il lui dit : Homme ! voici des matériaux qui sont utiles à ton bien-être matériel ; étudie-les, combine-les, mêle-les, retourne-les, arrose-les de ta sueur et tu rendras les terres fécondes.

Rappelle-toi que de toutes les mines, c'est la terre qui est la plus riche, j'en fais ta nourriture, et si tu lui donnes tes soins, elle ne sera pas ingrate.

Digitized by Google

saient avec des couvertures de laine : c'est ce que nous ont assuré les enfants des chercheurs d'or.

Le travail des mines de charbon, des usines métallurgiques, des verreries, des fonderies, l'entretien du canal, du chemin de fer, des routes nationale n° 88 et de grande communication n° 15, font toute la ressource de la majorité de la population environnante.

Le sol de cette vallée est morcelé à l'infini par le Gier, le canal, la voie ferrée et les nombreux chemins vicinaux ; mais l'artiste peut y trouver mille sujets capables d'inspirer ses pinceaux.

L'abbé J. CHAVANNE.

(*A continuer*)

Digitized by Google

LA FAMILLE GIROD DE L'AIN

Jean-Louis, le baron, — homme politique, né à Thoiry, le 11 juillet 1753, mort à Paris le 20 août 1839. Il avait fait un cours de droit et s'était fait recevoir avocat; il exerçait ces fonctions avec distinction, lorsqu'il fut nommé châtelain du bailliage de Gex en 1780. Le roi Louis XVI le choisit pour maire de cette ville qu'il administra jusqu'en 1791, époque à laquelle il fut appelé, par ses concitoyens, aux fonctions de président du tribunal du district de Nantua. — C'était le temps où la nation saluait, avec enthousiasme, une ère nouvelle. Girod suivit l'élan presque général. Il fut envoyé comme député à la Convention nationale, puis appelé au Conseil des Anciens. Désabusé par les excès commis au nom de la liberté, il essaya de lutter contre le mal. La modération de ses principes le rendit suspect : il fut arrêté par deux fois, et en dernier lieu conduit en prison à Pierre-Châtel avec son beau-père, M. Fabry, ancien subdélégué du bailliage de Gex, et plusieurs autres membres de sa famille. Il allait être transféré à Lyon où l'attendait l'échafaud, quand le 9 *thermidor* vint sauver sa tête. Robespierre était tombé du pouvoir. Girod recouvra la liberté, il reprit l'exercice de ses fonctions municipales et fut élu, en l'an IV (1795), député au Conseil des Anciens par le département de l'Ain. Il devint, l'année suivante, l'un des se-

(1) Nous donnons ici quelques notes rapides sur une famille qui a joué et qui joue encore un si grand rôle dans le département de l'Ain, que famille et département se sont fondus pour ne former ensemble qu'un seul nom patronymique. Ajoutons que ce nom a toujours été noblement porté. A. V.

Digitized by Google

crétaires de cette assemblée; plus tard il entra au Conseil des Cinq-Cents.

Jean-Louis attaqua le projet de la commission à l'occasion du *papier-monnaie*. « Réunissons tous les efforts « de notre zèle, dit-il, pour diminuer le nombre des vic- « times et que nos petits-neveux profitent des leçons de « notre expérience malheureuse, pour écarter à jamais le « fléau du papier-monnaie, fléau le plus terrible de tous, « puisqu'il démoralise les nations, renverse tous les prin- « cipes, confond les éléments d'ordre social et jette dans « les horreurs du chaos. »

Il s'éleva aussi contre l'*arriéré des traitements des fonctionnaires publics* ; — le *mode de liquidation des dettes des Jésuites*. Il fit un excellent rapport contre l'*aliénation des immeubles des hospices civils*, — sur l'*établissement d'une inspection des contributions directes*, — le mode *d'impositions*, — le *paiement des charges départementales et communales* ; — l'*impôt du sel* ; — le *droit de pétition*, et sur le *projet de loi relatif aux élections*, etc., etc.

Après le 18 brumaire an VIII, il entra au Corps législatif, dont il devint successivement secrétaire et président.

Présenté le 12 pluviôse an XII (2 février 1804), comme candidat au sénat conservateur par le département du Léman, il n'y fut point admis, mais il reçut la décoration de la Légion d'honneur, le 4 frimaire de la même année, (25 novembre 1804).

En 1807, il fut nommé conseiller-maître à la Cour des comptes et obtint le titre de *baron de l'Empire* en 1809.

Pendant les cent-jours, l'Empereur lui confia les fonctions de président du tribunal de première instance de Paris. L'arrondissement de Gex le désigna pour son mandataire à la chambre des représentants, et trois ans après en 1818, il reparut à la chambre des députés dont il de-

Digitized by Google

vint secrétaire. Il fut maintenu par les Bourbons, pendant quelque temps, comme magistrat et fut chargé de préparer un projet de loi sur la *réforme du jury* ; mais devenu vieux et infirme, il fut mis à la retraite et mourut à l'âge de 86 ans, avec la réputation d'un député consciencieux, ami de son pays et zélé partisan des libertés publiques.

Principaux écrits publiés par M. Jean-Louis Girod :

1° *Rapport fait au Conseil des Anciens, sur la résolution relative aux rentrées et aux pensionnaires de l'Etat*, 12 nivôse an V ; in-8 de 12 p. Paris, imp. nat.

2° *Rapport sur la résolution du 7 floréal, relative à l'arriéré des traitements des fonctionnaires publics.* 14 floréal an V, in-8° de 11 pag. Paris, imp. nat.

3° *Opinion sur la résolution du 16 floréal, relative à la loi du 2 brumaire et à la reconnaissance des enfants nés hors mariage.* — Séance du 8 thermidor an VI, in-8°, Paris, imp. nat.

4° *Opinion sur la résolution du 27 ventôse, relative à l'exercice de l'action en rescision dans les ventes faites en papier-monnaie avant le 14 fructidor an III.*—Du 9 floréal an VI, in-8° de 19 pages. Paris, imp. nat.

5° *Discours prononcé à l'ouverture de la fête du 9 thermidor* an VII, in-8°, 8 p. Paris.

6° *Réponse aux objections faites contre les opérations de l'assemblée électorale du dépt de l'Ain en l'an* VII, in-4° de 11 pages, Paris.

7° *Rapport sur les déclarations à faire de tous les objets dus, appartenant à des prévenus d'émigration.* Paris, imp. nat. messidor an IV.

8° *Opinion sur la résolution du 16 brumaire, relative à la*

Digitized by Google

loi du 3 brumaire an IV, in-8°, de 18 p. Paris, imp. nat., fructidor an V.

9° *Opinion sur la résolution du 27 germinal relative à l'établissement d'une inspection de contributions directes*, in-8° de 22 p. Paris, imp. nat.. an V.

10° *Opinion sur la résolution du 18 floréal, relative aux paiements qui ont eu lieu pendant la dépréciation du papier-monnaie*, in-8°, de 8 p. Paris, imp. nat.

11° *Opinion sur la résolution du 16 floréal, relative aux droits d'enregistrement*, in-8° de 14 p. Paris imp. nat., 2 thermidor an V.

12° *Opinion sur la résolution du 17 brumaire, relative au mode d'imposition et de paiement des charges départementales, municipales et communales*, in-8° de 6 p. Paris, imp. nat. frimaire, an VI.

13° *Rapport sur la résolution relative au mode de liquidation des dettes de la Société des ci-devant Jésuites*, in-8° de 14 p. Paris, imp. nat., ventôse an VI.

14° *Opinion sur la résolution relative à la reconnaissance des enfants nés hors mariage*, in-8° de 20 pages, Paris, imp. nat., thermidor an VI.

15° *Opinion sur la résolution du 14 thermidor, relative à l'organisation de Genève*, in-8° de 14 p. Paris, imp. nat., fructidor an VI.

16° *Opinion sur la résolution relative à l'impôt du sel*, in-8° de 12 p. Paris, imp. nat., ventôse an VII.

17° *Opinion sur la résolution du 13 ventôse relative au tableau des députés à élire en l'an VII*, in-8° de 11 pages Paris, imp. nat., ventôse an VII.

Louis-Gaspard-Amédée, le baron magistrat, mi-

Digitized by Google

nistre, fils aîné du précédent, né à Gex le 18 octobre 1781, mort à Paris le 27 décembre 1847.

Il exerça de bonne heure la profession d'avocat jusqu'en 1806, époque à laquelle il fut nommé substitut du procureur impérial à Turin.

En 1804, n'ayant encore que 23 ans, le jeune avocat se fit le défenseur de la fille Hisay, impliquée dans la conspiration de George Cadoudal, celle de Pichegru et autres ; il parvint à la faire mettre en liberté.

Il devint successivement procureur impérial à Alexandrie-de-la-Paille, en 1809, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Lyon, en 1810, auditeur au Conseil d'Etat à Paris, il fut choisi pour avocat général à la Cour impériale de cette ville.

Pendant son séjour à Lyon, Amédée Girod, qui était membre de la Société littéraire, assistait assidûment aux séances et se faisait entendre fréquemment. Sa dernière lecture concernait une traduction de l'Oreste d'Alfieri.

Pendant les cent-jours (1815) il remplit les fonctions de président du tribunal de première instance de la Seine ; mais la seconde restauration des Bourbons lui enleva sa position. Envoyé, par l'arrondissement de Gex, à la chambre des représentants, il signa la protestation rédigée par le général Lafayette et déposée chez le président Lanjuinais.

M. Amédée Girod fut assez heureux pour procurer un asile au brave général Drouot son ami. Il eut l'honneur de le défendre devant la Commission militaire de 1815, qui prononça son acquittement. Son nom est mentionné d'une manière flatteuse dans le testament de ce général.

En 1819, il rentra dans la magistrature, fut successivement nommé conseiller à la Cour royale de Paris ; préfet de police en 1830 ; président de la chambre des députés ; ministre de l'instruction publique et des cultes, le 30 avril

Digitized by Google

1832, président du conseil d'Etat ; enfin pair de France et grand-croix de la Légion-d'honneur.

En 1807, il avait été envoyé à la chambre des députés par le département d'Indre-et-Loire ; élu vice-président de cette assemblée en 1829, il vota l'adresse des 221. Le 29 juillet 1830, il était à l'Hôtel-de-Ville de Paris, prenant part aux actes de la Commission municipale qui exerçait alors les fonctions du pouvoir exécutif.

Pendant 15 ans consécutifs, M. Girod de l'Ain, président du Conseil d'Etat, a laissé des souvenirs durables de sa capacité, de son énergie et de ses lumières.

En 1815, il avait épousé Mlle Emilie Sivard de Beaulieu, petite-nièce du prince archi-trésorier Lebrun, duc de Plaisance.

Elle était la fille de l'honorable M. Sivard de Beaulieu, qui fut président de la Commission des monnaies, sous la Restauration. Cette dame possédait toutes les vertus imposées par une haute position. Distinguée autant par le cœur et l'esprit que par le goût des arts, elle s'était vouée à la peinture. Elle a donné aux églises de Nantua, de Gex et de Divonne plusieurs tableaux faits de sa main et où l'on reconnaît l'indice d'un vrai talent.

La baronne Girod de l'Ain a été enlevée à sa famille en novembre 1864, à Paris où elle venait de rentrer, après avoir quitté quelques jours sa maison de campagne de Saint-Loup, près de Versoix.

Jean-Marie-Joseph, frère du président, procureur impérial et chevalier de la Légion d'honneur, né à Thoiry, au pays de Gex, en 1764, et mort le 16 janvier 1848.

Après avoir fait de bonnes études et avoir été reçu avocat avec distinction avant la Révolution, Girod fut nommé

Digitized by Google

en 1791, membre de l'assemblée législative qui succéda à l'assemblée constituante dont son père faisait partie, il s'y conduisit avec fermeté, notamment au 10 août.

Lors de la formation du département du Léman, dont Genève devint le chef-lieu, Girod fut désigné pour gérer l'administration centrale installée en septembre 1798 ; il la présida jusqu'en mars 1800, époque à laquelle cette administration, sous la constitution consulaire, passa dans les attributions d'un préfet.

Il fut alors appelé au Conseil général du département, à la création du nouveau tribunal criminel du Léman ; en mai 1800 il fut nommé, par le premier consul, commissaire du gouvernement près de ce tribunal ; puis, sous le régime impérial, il devint procureur général près de la Cour de justice criminelle. Lors de la suppression de ce poste, en 1811, il continua les mêmes fonctions du ministère public près la cour d'assises du Léman, comme procureur impérial criminel, jusqu'à l'époque où Genève cessa de faire partie de la France, c'est-à-dire jusqu'en 1814. A cette dernière date, il fut envoyé à Lyon pour reprendre ses fonctions de substitut du procureur général près la Cour royale et fut délégué comme procureur royal criminel à Montbrison, jusqu'à la suppression de cette magistrature. Il prit alors sa retraite, en 1816. — Il résida longtemps à Genève, où il avait conquis l'estime publique ; mais, nommé membre du Conseil général du département de l'Ain, il venait souvent à Thoiry où il est décédé.

D'autres personnages de la même famille se sont distingués dans les armes et dans les emplois publics ; notamment un quatrième fils de M. Jean-Louis Girod.

Savoir :

Girod (Gabriel), marin, né à Gex en 1784, mort

Digitized by Google

le 7 mars 1846, à Ecogia (canton de Genève). Il était lieutenant de vaisseau de la marine royale, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Girod (Léon), fils du précédent, né dans le canton de Genève en 1823, mort le 6 mai 1854, à Rome.

Girod (Marc), officier d'infanterie, né à Gex, tué à l'attaque de Strongoli, en Calabre, à l'âge de 19 ans.

M. le général baron **Jean-Marie-Félix Girod**, une illustration militaire, vit encore. Il est aujourd'hui octogénaire et jouit d'une bonne santé.

Il est le frère aîné de **Louis-Garpard-Amédée**, dont le notice précède. — Son fils **Edouard Girod**, l'a remplacé à la chambre des députés, lors des l'élections de 1865.

DUFAY.

Digitized by Google

LE BOUQUET FATAL

SOUVENIR DE JEUNESSE

Aux premières lueurs de l'aube, en ces derniers jours du printemps où le soleil a tout son éclat sans avoir encore toute son ardeur, il est peu de promenades aussi délicieuses que celles que l'on fait dans le jardin du Luxembourg. Je parle du Luxembourg tel que nous l'avons connu, et non point de celui que nous a fait M. Haussmann.

Ce beau palais florentin, baigné par la lumière matinale ; ces allées où miroite un sable fin ; ces bassins où s'ébattent les cygnes ; ces avenues bordées d'arbres séculaires ; ce jardin botanique tout diapré de couleurs chatoyantes, cette pépinière riant verger ; jusqu'à ces statues, discutables comme plastique, mais bien venues comme accidents dans le paysage ; tout s'unit pour faire de ce parc admirable un lieu de repos, de rêverie et de paisible ivresse. C'est une fraîche oasis égarée dans le bruyant désert parisien ; oasis où les tumultes importuns n'ont pas d'écho, où le silence, ami des rêveurs, règne troublé seulement par les vocalises de la gent ailée, où l'air est parfumé de mille senteurs, où la nappe bleue du ciel n'est pas déchiquetée par les angles disgracieux des grands toits qui n'en finissent plus.

Ces choses, sauf quelques débris, ne sont plus qu'à l'état de souvenir, mais la magie de l'évocation est telle que je me surprends à parler au présent, et le lecteur me pardonnera cette douce hallucination.

Or, un des jours dont je parle, au déclin de mai, alors que les roses commencent à fleurir, un jeune homme, entré par la grille de la rue de Vaugirard, suivait d'un pas distrait la grande avenue de l'Observatoire, se dirigeant vers la barrière qui la

Digitized by Google

termine. Ce jeune homme était de ceux dont on dit en les voyant : *Ce n'est pas le premier venu.*

Il avait un de ces airs, une de ces démarches qui commandent l'attention, plus encore que la curiosité. Quelques femmes voilées qui, à cette heure matinale, traversaient le jardin, légères abeilles échappées des ruches artistiques du voisinage, ne purent se défendre de se retourner et de jeter un coup d'œil rétrospectif sur cette fière silhouette. — Le jeune homme ne rendit aucune de ces œillades, il échangea simplement quelques saluts avec des étudiants d'humeur champêtre qui lisaient, assis sur les bancs, au pied des grands arbres.

Il serait difficile d'analyser le genre d'impression que causait l'aspect de cet intéressant promeneur. Malgré la grâce et la noblesse de sa tournure, il n'y avait, ni dans ses formes, ni sur son visage, cette régularité de détails qui fait les Antinoüs, mais l'ensemble en était séduisant. Ses épaules étaient légèrement voûtées comme sous le poids d'un chagrin ou d'un âpre travail. Ses yeux profonds, doux et expressifs, à demi voilés par de longs cils, laissaient filtrer une flamme vive et pénétrante. Les fins contours de sa bouche accusaient des trésors de volonté, et sur les méplats de son grand front mat et poli comme une glace, se jouaient les effluves d'une pensée ardente et opiniâtre. Ses cheveux châtains et soyeux flottant sans apprêt en arrière de ses tempes, encadraient à merveille le galbe allongé de son visage estompé par les reflets d'une barbe soigneusement rasée. Des pieds à la tête, il était vêtu de noir, et d'une main de femme, blanche, effilée et mignonne, portait dans un papier de soie un objet dont la forme révélait à un œil exercé un bouquet d'assez grande dimension.

La vue de cet objet fit même éclore une velléité de sourire sur la bouche de plusieurs passants, notamment parmi les femmes, qui devinent tout, et qui ne laissaient pas d'être surprises de voir circuler à pareille heure un message galant. Mais la physionomie austère et grave du messager réprimait immédiatement cette ébauche de sourire, en laissant entrevoir d'autres mystères que ceux de la galanterie. Car, nous ne saurions trop

Digitized by Google

le dire, ce qui particularisait avant tout la personne de ce jeune inconnu, c'était un singulier parfum de tristesse et de réserve, un je ne sais quoi de contenu qui décèle les fières pudeurs de certains êtres et qui éveille la curiosité du passant comme une fleur sauvage étincelant dans un fouillis de ronces.

Lorsqu'il eut franchi la grille de l'Observatoire, ce jeune homme tourna à sa droite et suivit le boulevard Montparnasse. En passant devant une des voies transversales qui le coupent à angle droit, il lut ces mots : *Rue Campagne première*. Lui de s'arrêter aussitôt et de porter la main à son cœur comme pour en comprimer les battements. Quelque chose d'humide perla au bord de ses longs cils. Ce nom suave et frais avait sans doute remué chez lui, pauvre citadin condamné à l'exil des rues sombres, mille souvenirs de grand air. de printemps et de liberté. Aucun de ceux qui ont vécu dans ces parages n'ignore le charme ineffable de renouveau qu'exhalait cette rue bordée alors de clos et de jardins, et dont le nom était tout un poème.

Le jeune homme, remis de son émotion passagère, traversa la rue Delambre et gagna le cimetière Montparnasse dont les portes étaient grandes ouvertes, et qui, par ce beau soleil et cette matinée réjouie, semblait un asile ombreux et hospitalier aussi propice aux vivants qu'aux morts.

Il suivit les allées sinueuses en ralentissant et pressant tour à tour le pas comme ceux qui ont hâte et crainte d'arriver au lieu qu'ils cherchent ; puis il s'arrêta tout d'un trait vers une tombe humble et discrète, ombragée d'un jeune sophora aux rameaux éplorés et recouverte d'une simple pierre oblongue sur laquelle était gravée cette épitaphe :

Hic corpus : anima cœlo.

A la mémoire de Solange
Gardée
Par les deux cœurs qui l'ont aimée.

Au-dessous, en caractères beaucoup moins apparents, figuraient les noms de famille et les dates d'usage.

A l'aspect de ce modeste monument, l'inconnu devint d'une

Digitized by Google

pâleur extrême, et pour ne pas chanceler, s'appuya contre la grille en fonte ouvragée qui en ceignait le pourtour. Puis il sembla reprendre courage, et s'agenouillant sur la pierre, humide de rosée, il défit, avec toutes sortes de délicatesse, les épingles qui retenaient le papier de soie autour de l'objet dont il était porteur. Le voile, en tombant, laissa voir une apparition radieuse, un splendide bouquet de roses de Dijon et de roses-thé, dont les corolles à demi épanouies émergeaient triomphalement du milieu de leurs feuilles satinées et moirées. Ce groupe adorable exhalait ces délicieuses senteurs qui parurent être aux anciens le souffle de Cyprès elle-même.

Quelques myosotis d'un bleu sombre glissés çà et là entre les roses en émaillaient les intervalles et tranchaient en repoussoir sur leurs nuances royales.

Le jeune inconnu déposa pieusement le bouquet sur la tombe, où il pria longtemps. Son visage était empreint d'une immense douleur et des larmes échappées de ses yeux allaient rejoindre celles de la rosée. Des soupirs étouffés et des plaintes confuses sortaient de sa poitrine; un frisson agitait toute sa personne. Le lieu était solitaire, il pouvait librement abandonner son âme à la fougue des sentiments dont il paraissait plein. Il usa de cette liberté avec cet emportement sombre qui caractérise les désolations sans remède.

Mais laissons un instant cet intéressant personnage épancher le calice d'amertume contenu dans son cœur et profitons-en pour conter les très-simples mais lamentables événements qui motivaient sa présence en ce lieu.

II

Remy Dorbray (c'est le nom de notre inconnu) était fils d'un médecin dont le souvenir s'est perpétué dans les montagnes du Lyonnais comme un type de dévouement, de science et de charité évangélique. Il n'est pas un paysan qui n'y raconte à son foyer la légende des bienfaits de cet homme, légende populaire

Digitized by Google

et attendrissante. Quoique doué de facultés supérieures et digne de rêver une scène plus vaste, M. Dorbray avait borné sa mission à l'âpre contrée dont il était l'idole et aux joies de la famille.

Il eut pour femme, une sainte, qui brillait aussi par la grâce et l'intelligence; elle s'associa ardemment à cette vie obscure et utile, vaillante à ses épreuves et fière de ses grandeurs ignorées. Elle partagea les abnégations de ce cœur d'élite et s'imposa la double tâche d'embellir pour son mari le repos si rudement gagné du foyer domestique, et d'élever ses deux fils en hommes de bien. Ils étaient grands déjà et l'aîné était officier aux chasseurs d'Afrique, lorsque M. Dorbray mourut d'une mort digne de lui. Un jour d'orage, en revenant de voir un malade, son cheval effrayé par la foudre, fit un écart épouvantable et entraîna son maître dans un précipice à pic qui bordait le sentier. Le bon docteur fut retrouvé le lendemain, meurtri, mutilé et brisé, mais respirant encore. Ramené chez lui, il n'eut que le temps d'embrasser sa femme et son jeune fils.

Le deuil dans le pays fut immense et chacun s'y souvient des obsèques de cet homme de bien où coulèrent tant de larmes vraies, où la foule se pressa dans des proportions qui ne se voient qu'aux funérailles des princes.

Madame Dorbray, quoique anéantie par ce coup terrible, rassembla toutes les ressources de sa rare énergie et ne pensa qu'à achever noblement l'éducation de Remy, son fils cadet. Il avait alors dix-sept ans et donnait déjà tous les signes d'une organisation supérieure. Nature fine et fortement trempée, esprit prompt, étendu, investigateur, délicatesse de sensitive, ardeur insatiable de travail; telles étaient les qualités qui, assaisonnées d'un sel de sauvagerie douce et piquante, faisaient de lui une personnalité pleine de relief et de saveur. Il eut au collége de grands succès qui présagèrent les triomphes de l'âge militant, car on a beau dire, d'après certains renards, que les lauriers universitaires sont trop verts et bons tout au plus pour les goujats de l'avenir, ce paradoxe ne sera jamais érigé en principe.

Pour quelques organisations engourdies et tardives qui ne

Digitized by Google

donnent leur vraie mesure qu'en abordant la vie d'homme, il en est cent dont les succès d'école sont un sûr garant d'un avenir enviable.

Remy sortait à peine du collége qu'un grand malheur fondit sur lui et sa mère. Un bulletin leur apprit la mort glorieuse du lieutenant Dorbray, tué à l'ennemi en Afrique.

Cette perte concentrait sur un seul être le trésor des affections maternelles. La noble veuve aima le fils qui lui restait avec cette impétueuse tendresse qui préside à la garde d'une suprême épave de bonheur.

L'heure était venue de choisir un état à ce fils bien-aimé. Ce choix ne fut pas long. Le ressouvenir de l'apostolat médical exercé par son père fut pour Remy une étoile qui éclairait sa voie. Ce père avait souvent exprimé le vœu de voir son second fils médecin comme lui; ce vœu était un appel mystérieux auquel le jeune homme ne résista pas, et il partit pour Paris afin d'y commencer ces longues études par lesquelles passe l'homme qui veut conquérir droit de vie et de mort sur ses semblables.

Remy, il faut tout dire, entrevoyait aussi de plus larges horizons que celui de la montagne natale. Les flammes secrètes qui dévoraient son sein l'avertissaient vaguement que le destin amer jusqu'alors pour les siens, devait une revanche à son nom. Il avait comme une intime et confuse ambition d'illustrer ce nom, moins encore pour lui-même qu'au profit de la mémoire paternelle.

Sa mère le vit partir avec un sentiment d'angoisse et d'orgueil à la fois; elle se résigna à six années de séparation et fit de sa vie une enveloppe de chrysalide d'où son cœur muré ne devait jamais sortir qu'au jour de la résurrection de son fils auprès d'elle.

III

Il en est des épreuves comme des nombres au jeu, elles procèdent toujours par séries. Quand elles ont élu domicile dans

Digitized by Google

une famille, elles y redoublent sans relâche leurs coups. Il en était ainsi pour les Dorblay, et le malheur ne se lassait pas de les frapper.

Remy était à Paris depuis cinq ans lorsqu'il reçut une triste nouvelle. La modeste fortune que son père avait si péniblement édifiée venait d'être engloutie pour moitié dans la faillite d'une grande maison de banque. Cette catastrophe glissa légèrement sur le cœur de l'étudiant, car il sentait déjà sa force et voyait dans un avenir prochain d'éblouissantes compensations. Il ne songea qu'à consoler et rassurer sa mère que ce désastre inattendu paraissait profondément avoir impressionnée. Elle reprit courage sur la foi des lettres toutes chaudes d'enthousiasme et d'espoir que lui écrivait son fils. Remy, en effet, était, dès cette époque, un des aiglons de cette Ecole de médecine de Paris qui produit tant de savants et de praticiens illustres. Il avait conquis le suffrage des maîtres et l'admiration de ses condisciples qui saluaient en lui une véritable supériorité. Trois années d'internat à l'hôpital de la Pitié et les fonctions de prosecteur qu'il venait d'y obtenir au concours avaient révélé chez lui une aptitude extraordinaire à l'exercice de cette grande chose qui s'appelle la *médecine*.

Cette chose, il l'aimait passionnément, avec toutes les fougues de la pensée et les préférences du cœur. Il s'était souvent posé cette question encore si peu résolue : La médecine est-elle un art ou une science? — La solution ne lui en paraissait point douteuse. — Oui, la médecine est un art, se disait-il; un art qui a les sciences pour servantes. Un grand médecin est un grand artiste qui touche le clavier de la nature entière; son regard inspiré sonde les mystères du monde moral à l'égal de ceux du monde physique. Il devine, il pressent, il scrute, il juge, il analyse. Déchirant les voiles de l'invisible, il saisit avec une intuition transcendante les vastes affinités, les liens mystérieux qui unissent tous les êtres et tous les phénomènes de l'univers ; l'esprit et la matière, le tangible et ce qui ne l'est pas, la mort et la vie, le connu et l'inconnu. Il est poète, il est philosophe, il est moraliste, il est devin. Il aime la lutte, la lutte à

Digitized by Google

outrance avec les forces brutales de la nature, et celle avec les puissances décevantes et fugitives de l'intellect. Il éprouve une certaine ivresse à lancer son diagnostic vainqueur dans l'océan de l'inconnu, comme le pêcheur clairvoyant jette l'épervier dans les eaux dont il a deviné la richesse. Pris du vertige sacré ainsi que la Pythonisse, comme elle il prophétise et perçoit avec lucidité les choses voilées. Son trépied, ce sont les sciences : la chimie, la physique, la botanique, l'histoire naturelle, la minéralogie, la géologie lui livrent leurs trésors ; elles se transforment en outils dociles pour seconder ses inspirations, ses expériences, ses recherches et ses labeurs. Les sciences morales et sociales aboutissent à lui par les hôpitaux, les asiles, les établissements charitables de toute sorte où l'activité médicale est appelée à s'exercer. Ainsi que l'artiste que l'on voit enfiévré d'un délire joyeux devant son chef-d'œuvre à peine achevé, le médecin ressent des transports ineffables à la vue du malade chez lequel il a vaincu la mort. Une cure inespérée est aussi un chef-d'œuvre, une création.

Enfin le médecin digne de ce nom est l'homme de bien par excellence, car son âme s'épure et se vivifie au contact des misères humaines dont il est le spectateur, le redresseur et le confident. Il touche à la vie par tous ses points, au monde et à la nature par tous ses mystères ; et l'on ne saurait douter que cette profession, noblement exercée, ne soit de plusieurs degrés supérieure aux sciences dont elle est la synthèse et l'abrégé ; c'est dont à justs titre que les anciens, toujours si vrais et si profonds dans leurs mythes, avaient donné Esculape pour fils à Apollon, faisant ainsi découler de la même source la poésie et la médecine.

Faut-il s'étonner après cela que tant de cœurs de haute race s'éprennent à l'excès de cet art dès qu'ils en comprennent les sublimités ?

Remy était de ceux-là, et l'étude de ces riches matières fut pour lui une série d'enchantements et de révélations inépuisables.

Sa vie était sérieuse et digne ; quoique ayant un goût marqué

Digitized by Google

pour la solitude, il ne se refusait pas, dans une certaine mesure, aux jeux et aux plaisirs de ses camarades d'école, sans toutefois descendre jamais jusqu'à la licence.

L'indulgence cordiale qu'il témoignait pour les folies de cette ardente jeunesse, lui valait son affection, et quant à son estime, il la possédait sans réserve, telle que l'inspirent les figures sages et correctes dans un milieu un peu débraillé.

Mais vers l'époque dont nous parlons, il devint encore plus retiré, et pour mieux fuir un entourage bruyant, il fut se loger dans la paisible rue de Vaugirard, au quatrième étage d'une maison qui dominait le Luxembourg. Du balcon de sa chambre, l'œil embrassait les masses ombreuses du jardin et les parfums qui s'en échappaient venaient à larges effluves emplir les poumons du studieux reclus.

C'est là qu'il se préparait aux dernières épreuves de son long noviciat et s'acheminait vers le doctorat.

IV

Or, il y avait un mois qu'il habitait cette maison, sans avoir noué aucune relation avec ses voisins, quand, par une froide nuit du mois de septembre, il fut réveillé en sursaut par les coups violents et redoublés qu'on frappait à la porte de son petit appartement; il ouvre, une femme éplorée s'élance vers lui en joignant les mains et en s'écriant : « Au secours, monsieur ! de grâce, au secours. »

— Que voulez-vous de moi, madame ?

— On m'a dit que vous étiez médecin. Ma fille se meurt; venez.

— Je vous suis, où allons-nous ?

— Sur le carré même, dans l'appartement vis-à-vis le vôtre.

Et Remy, à demi vêtu, de suivre cette inconnue et de se précipiter avec elle dans une chambre à coucher d'une élégance sobre et simple, où, dans un lit à forme basse, semblait agoniser une jeune fille plus blanche que la mousseline de ses rideaux.

Digitized by Google

Cette jeune fille était en proie à l'une de ces terribles syncopes assez ordinaires dans les maladies qui affectent à la fois le cœur et les poumons. Frissonnante d'un spasme nerveux, elle inspirait l'admiration autant que la pitié dans sa pâleur marmoréenne et jusque dans l'abandon plastique de l'évanouissement. Son visage empruntait aux approches de la mort une sorte de transfiguration qui faisait d'elle une apparition céleste.

Remy fut tellement ébloui de cette beauté suprême qu'il oublia un instant le trépas qu'il venait combattre pour rassasier ses regards de cette contemplation. Mais un sanglot de la mère qui se lamentait au chevet du lit le rappela au sentiment du péril et de ses devoirs.

A cette mère qui lui demandait d'un ton égaré : Va-t-elle mourir ! il répondit : Espérez. A lui-même il se dit mentalement : Je la sauverai.

V

Quelques mois après, une jeune fille drapée dans les plis d'un long peignoir blanc respirait à pleine poitrine l'air pur des jardins Médicis, du haut du balcon qui les dominait. Sur un guéridon de laque était posé près d'elle un énorme bouquet de roses. Ses regards attendris se portaient avec ravissement de sa mère au bouquet et du bouquet à Remy, car Remy était là. Il avait tenu parole : Solange de Vallouise était sauvée. Par quels mystères de patience, de fatigues et de science ce résultat était-il arrivé ? C'est un de ces prodiges dont l'amour a tout l'honneur, car l'amour est un grand thaumaturge.

La source en était dans ce choc inattendu et délicieux qu'avait ressenti le cœur de l'étudiant dans cette merveilleuse révélation de beauté qui s'était faite en son cœur fermé jusqu'alors par l'isolement et la solitude. Ces sentiments nouveaux lui avaient communiqué des forces surhumaines pour dompter le mal terrible qui se dressait devant lui ; ce mal, il avait lutté contre lui pendant de longs jours et de longues nuits, avec l'âpre et farouche énergie d'un avare opérant le sauvetage de son trésor.

Digitized by Google

Bien qu'il eût, pour cette cure désespérée, recouru aux conseils et aux lumières d'un de ses plus savants professeurs, on pouvait affirmer qu'il était le véritable artisan de la guérison par les soins, la surveillance, la sollicitude et la haute perspicacité qu'il avait mis au service de l'intéressante malade.

Celle-ci était à demi étendue sur sa chaise longue, dans une de ces attitudes molles et penchées qui embellissent la convalescence des jolies femmes. Ses joues étaient encore émaciées et ses mains d'une transparence diaphane, mais les teintes délicatement roses de sa peau accusaient la circulation généreuse d'un sang redevenu presque riche. Jouant avec un éventail bariolé, elle parlait ou plutôt gazouillait, souriait à tout propos et dévorait des yeux le ciel et l'espace comme si elle eût voulu les absorber en elle. Solange entremêlait tout ce manége de baisers à outrance prodigués à sa mère. Tout en les donnant, elle regardait à la dérobée et en rougissant le pauvre Remy, comme si par un signal tacite elle eût voulu l'avertir que ces baisers se trompaient de route et n'allaient pas à leur véritable adresse. Car ceci est un phénomène qui se passe chez les vierges les plus chastes avec la superbe inconscience d'une pureté ignorante. En embrassant leur mère ou leur sœur, elles embrassent à tout propos celui qu'elles aiment.

Solange aimait donc Remy? Qui en douterait après ce qui s'était passé? Ce n'est pas impunément qu'un jeune homme entre en libérateur dans la vie d'une jeune fille. Pour Solange, le vrai libérateur, le seul sauveur était bien Remy. Elle avait le sentiment des périls qu'elle avait courus, elle savait que son pied avait effleuré la tombe; or, aimant la vie comme on l'aime à dix-huit ans, elle l'avait ressaisie avec ivresse.

Son être entier exhalait un hymne de reconnaissance et de résurrection. Elle se sentait si heureuse d'être rendue à la lumière et aux caresses de sa mère!

Cet hommage d'infinie gratitude se partageait entre le ciel et Remy; nous n'oserions affirmer que ce dernier n'en eût la plus large part. N'était-il pas pour Solange la providence incarnée sous sa forme la plus séduisante; celle d'un beau garçon, svelte,

Digitized by Google

doux et rêveur ? N'était-il pas un créateur visible, un rédempteur en chair et en os ? Nouveau Prométhée, n'avait-il pas soufflé une seconde vie dans les veines appauvries de la jeune malade ?

Elle l'aimait donc sans le savoir et sans même s'en rendre compte. Remy lui paraissait un être quasi-mystérieux, supérieur et charmant. Le sentiment qu'elle éprouvait était nuancé d'admiration, de dévouement aveugle et de tendresse passionnée.

Quant à Remy, il avait le cœur plein de Solange ; si pour elle il était le créateur, pour lui elle était une création, une merveilleuse conquête sur le domaine de la mort. Or, quel est le créateur qui n'aime sa créature, le conquérant sa conquête, et l'artiste son chef-d'œuvre ? Mais la plénitude de son cœur était tout intime et ne débordait jamais à la surface. Timide, retenu et fier comme la nature l'avait fait, Remy réprimait énergiquement toute manifestation, tout abandon qui eussent pu trahir son secret.

Ainsi, ces deux beaux enfants inexpérimentés dans les mystères du cœur s'adoraient mutuellement à leur insu et on les eût bien étonnés si on eût dit à Remy : *Solange vous aime ;* et à celle-ci : *Vous aimez Remy.*

Mais il est de ces éclairs qui illuminent les cryptes du cœur et lui révèlent ce qu'il ignorait. Le jour dont nous parlons, cet éclair brilla.

La causerie était suspendue depuis un instant. Elle subissait un de ces silences, gros de rêveries qui naissent, on ne sait pourquoi, à certaines phases du discours. Chaque interlocuteur éprouve alors comme un besoin de se recueillir et de condenser ses impressions.

Madame de Vallouise brodait inclinée sur sa tapisserie ; Solange, à demi cachée par son éventail, semblait admirer de plus belle le ciel et les jardins ; Remy, accoudé sur la table, avait penché la tête dans sa main et réfléchissait. Cela durait depuis une minute, quand, sortant de cette attitude, il se retourna brusquement du côté de Solange et l'enveloppa de son regard. Il ne croyait pas rencontrer le sien ; c'était un faux calcul. Il surprit la jeune fille tenant ses yeux attachés sur lui et le contem-

Digitized by Google

plant avec cette naïve complaisance et cette intrépide fixité dont les amoureux savent l'usage alors qu'ils pensent ne pas être vus. Devant le choc imprévu et rapide du regard de l'étudiant, celui de Solange n'eut point le temps de faire retraite et subit ce choc tout entier, étrange commotion que font éprouver deux œillades chargées de flammes qui s'échangent ainsi à l'improviste.

Un magnétique aimant les enchaîne et les mystères du cœur jaillissent de ce heurt subtil.

Entre ces deux regards qui se rencontrent s'agite un poème en trois chants.

PREMIER CHANT.

Les deux regards s'arrêtent provoquants et interrogateurs comme deux épées qui s'entrecroisent.

Ils s'interpellent : Que me voulez-vous ? Qu'avons-nous à nous dire ?

DEUXIÈME CHANT.

Les étincelles se brisent ; une tendresse mate et humide en adoucit l'éclat ; les prunelles se fondent noyées dans un délire fugitif. La fusion est faite ; on s'est compris.

TROISIÈME CHANT.

A ce délire magnétique succède une félicité sans bornes ; il se fait dans les yeux une explosion d'apaisement joyeux ; ils chantent un cantique d'actions de grâces.

On sait qu'on aime et qu'on est aimé.

Ce drame vertigineux qui entraîne l'humanité dans ses trois actes et qui a décidé cent fois du sort du monde, se joue en deux ou trois secondes.

C'est ainsi que Solange et Remy échangèrent le ciel entre deux œillades et surent qu'ils s'aimaient.

O suave ivresse ! délicieux vertiges des regards nés de l'amour ! effluves divins, magiques reflets qui traduisez dans un poème instantané et mystérieux, les joies, les espérances, les craintes, les voluptés, les souvenirs, les sollicitudes, les souffrances et

Digitized by Google

les regrets ; il n'est rien de si doux et de si adorable que vous ; miroir de ce qu'il y a de meilleur au monde, des flammes surnaturelles allument vos splendeurs. Tout passe en ce monde pour un homme ; il voit tout tomber autour de lui ; il subit la vieillesse, le désespoir, la solitude et la captivité ; mais au fond de son âme il est une chose qui ne s'éteint pas plus que le soleil, c'est le souvenir d'un premier regard d'amour.

VI

Depuis ce jour, Solange et Remy vécurent l'un près de l'autre dans ce ravissement muet, dans cet état bizarre et charmant de deux êtres qui s'aiment et se comprennent sans se l'être dit.

Ils savaient qu'ils s'appartenaient par toutes les puissances de l'âme et jamais leurs lèvres ne trahirent cette certitude. Il y a, dans cette entente, des félicités plus exquises que dans l'échange des serments les mieux jurés. Le subtil rayonnement qui s'échappe de deux cœurs tacitement unis parfume l'air qu'ils respirent d'aromes étranges et pénétrants ; c'est un état de seconde vue perpétuel dans lequel les âmes perçoivent des sensations inconnues au commun des hommes.

Cette chaste intimité se prolongea après la convalescence de Solange ; elle et Remy vivaient et respiraient à l'unisson. Il venait pendant les longues heures de chaque soir partager la solitude de ses deux voisines. Heures enchanteresses qui sont le dessus du panier de la vie ; qui les a connues, les regrette toujours ; qui les ignore, ignore la vie.

Le cœur de Solange était un vrai régulateur, il devinait l'approche du jeune homme. Avant même qu'il eût frappé à la porte le coup discret qui annonçait sa présence, elle avait pâli, rougi et souri tour à tour. Pour Remy, il n'abordait qu'avec des tressaillements le seuil béni de ses plus chères affections, car son amour pour Solange était un culte. Le réseau de cet amour enveloppait si bien sa vie et son être qu'il ne laissait d'issue à aucune autre préoccupation. Ses sévères études, qu'il

Digitized by Google

ne négligeait point, ne tendaient plus au même objet; avenir, fortune, renommée, n'étaient plus pour lui que des chimères reléguées au second plan. Le seul idéal, la véritable idole était Solange, et c'est à elle que montait l'encens de ses labeurs.

L'œil d'une mère est trop clairvoyant pour que Madame de Vallouise n'eût pas deviné dès l'origine cette inclination réciproque. Elle admirait secrètement ces deux âmes si bien faites pour s'entendre, et ces sympathies si naturellement écloses; elle aussi avait compris l'éloquence du regard qui décida de leur destinée. Elle en ressentit de vives alarmes, mais aussi tant de bonheur, qu'elle n'osa contrarier l'essor de cette sympathie. La vie et la santé de sa fille lui semblaient tellement intéressées dans cette idylle qu'elle tremblait d'en interrompre le cours, et elle eût cru compromettre les effets de la guérison en faisant cesser les assuiduités du guérisseur.

Et pourtant de cruelles perplexités l'agitaient quelquefois. Elle interrogeait l'avenir, et se demandait anxieusement comment tout cela finirait. Mais elle avait foi en Remy qui lui inspirait une tendre estime, et quand il entrait, il y avait chez Solange un tel épanouissement de plaisir et de santé qu'elle s'abandonnait sans réserve au bonheur de la voir contente et satisfaite. Elle ajournait alors à d'autres temps l'adoption d'un plan de conduite, et se disait que Dieu mènerait tout pour le mieux.

C'était une femme bonne, digne et distinguée que Madame de Vallouise. Quoique jeune encore et portant les traces d'une beauté restée très-visible, elle avait en elle de ces indices qui révèlent de grandes douleurs passées; c'est ainsi que ses abondants cheveux étaient d'un blanc de neige, ce qui contrastait singulièrement avec sa figure fraîche et rose, ses dents éblouissantes, ses sourcils châtains et son regard vif. On eût dit une marquise poudrée détachée d'un tableau Pompadour. Il n'y a pas de plus piquante antithèse que cheveux blancs sur jeune visage; cela produit la même sensation que ces jardins de verdure et de fleurs qu'on rencontre dans les Alpes, au pied même des glaciers.

Digitized by Google

Dans toute sa personne, du reste, cette noble dame était pleine de grâce, de bon goût et d'amabilité.

Comme la reine Marie-Antoinette, elle avait vu ses cheveux blanchir en une nuit dans les courtes péripéties d'une horrible catastrophe. C'était à Saint-Domingue où s'était retiré Monsieur de Vallouise, ancien préfet maritime d'un des ports importants de nos colonies. Il y était devenu un très-riche planteur quand éclata une de ces formidables révoltes de noirs qui ont désolé cette île. Il y périt victime de son courage et des haines amassées contre d'autres, car lui était un maître excellent. Son immense fortune fut engloutie dans ce désastre, et c'est à peine si sa veuve put en recueillir quelques minces débris avant de se réfugier en France avec sa fille unique. Elle s'en fut cacher dans un coin du grand Paris l'amertume de sa subite adversité. Elle avait des parents et des alliances dans le meilleur monde, il lui eût été facile de s'y créer des relations et d'y produire Solange; mais elles ressentaient toutes deux au plus haut degré les farouches pudeurs des âmes fières quand elles sont blessées, et elles préfèrent l'isolement d'une réclusion volontaire à l'affront des pitiés protectrices. On comprend quelle réaction salutaire s'opéra dans cet isolement par l'apparition de Remy; outre qu'il était un sauveur, il devenait un compagnon de solitude; tout concourait à en faire l'être désormais indispensable dans ce calme et décent intérieur.

Ceux qui ont connu Solange ne pardonneraient jamais à l'auteur d'avoir omis d'esquisser son portrait. C'est en tremblant qu'il l'essaie et par respect pour la mémoire de cette vierge, car il connaît tout ce que cette tâche a de décevant pour l'écrivain et de démodé pour le lecteur.

Maurice SIMONNET.

A continuer.

Digitized by Google

LE PAGE DU BARON DES ADRETS

SUITE (1).

Blancon, éperdu de douleur, interdit de cette attaque incompréhensible et ne sachant à quoi attribuer et ces paroles furieuses, et cette chute, et cet évanouissement, Blancon jette ses regards autour de lui et aussitôt il donne des ordres

A l'extrémité de la place, hors des remparts du cloître ébreché, est un hôtel élégant où il trouvera des soins ; il commande à la foule tumultueuse, qui s'ouvre et l'accompagne ; des soldats, des officiers saisissent avec précaution le général, lui ôtent son armure et le portent doucement sur leurs bras ; ils entrent dans la cour dont ils referment la porte pour la préserver de l'envahissement des curieux, ils montent le perron et installent le malade, toujours sans connaissance, sur un lit que le maître de la maison met avec empressement à leur disposition. Blancon veille au chevet du mourant et attend avec anxiété la venue du médecin.

Pendant qu'il considère, ému et troublé, son général, son ami, celui pour qui si volontiers il donnerait sa vie et qui l'assaillait avec tant de fureur, la maison est troublée, les domestiques vont et viennent, les maîtres offrent tout ce qu'ils possèdent et préparent les premiers secours, enfin le médecin est annoncé.

(1) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

A la vue de sa longue robe noire, la foule s'écarte et le laisse pénétrer dans la maison ; les huguenots l'entourent, Blancon lui explique le terrible événement; le médecin écoute, examine le malade et réfléchit.

Bientôt sa figure se rassérène ; il interroge encore, mais rassure ; il craint que le sang ne frappe le cerveau et ordonne les soins qui doivent combattre le danger ; un barbier habile, prévenu en même temps, reçoit les prescriptions du docteur et tire du bras du malade une abondante quantité de sang.

A mesure que le sang jaillit, la vie semble revenir dans ce corps si rudement frappé ; la peau tressaille et se colore, la respiration se rétablit plus douce et plus régulière, la paupière fait un mouvement, et l'œil étonné, après s'être ouvert fixe et morne, s'anime, reprend l'intelligence et cherche à reconnaître les personnages et les lieux.

Mais sur un geste du médecin, Blancon a fui ; on craint que sa présence ne trouble le malade ; les huguenots se sont éloignés ; cachés, ils écoutent et espèrent ; un vieillard vénérable est seul auprès du médecin, Beaumont les contemple tous les deux.

— Vous souffrez, général, dit le vieillard d'une voix compatissante et affectueuse. Allez-vous mieux ?

— Je souffre ? non. Je suis faible, brisé ; mais, par le diable, où suis-je ? et comment me trouvé-je ici ?

— Vous êtes chez des amis, général ; vous êtes hors de danger, sous la direction d'un médecin aussi instruit que dévoué ; vous n'avez besoin que d'un peu de repos et de sommeil, et demain vous aurez retrouvé votre santé et votre vigueur.

Digitized by Google

— J'ai été blessé, je crois.

— Ne parlez pas.

— J'ai soif et j'ai la langue épaisse. J'ai dû être rudement touché.

— Vous serez sur pieds demain.

— Suis-je ici chez des réformés ?

— Pourquoi cette demande ? Craignez-vous de n'être pas bien traité ?

— Non, certes ! je n'ai peur de rien. Mais, je le vois, vous n'êtes pas de la Religion.

— Je suis chrétien, comme vous.

— Papiste ?

— Catholique.

— Vous êtes gentilhomme ?

— Je le suis.

— Avez-vous servi ?

— Les princes de la terre, non ; celui du ciel, oui.

— Vous êtes prêtre ?

— Pour vous aimer et vous servir, général ;

— J'en ai tué, moi, des prêtres.

— Ils vous ont pardonné, soyez en sûr.

— Peut-être.

— Vous êtes faible, reposez-vous.

— J'en ai tué, beaucoup.

— Voici à boire, et vous dormirez.

— Je dormirai ! Je ne dors plus.

— Vous n'avez besoin que de repos. Je suis là, ne craignez rien. Vous causerez à votre réveil.

— Vous êtes prêtre, papiste ; moi, je suis huguenot. Je suis malade, mais je n'ai peur de rien. Comment vous appelez-vous ?

Digitized by Google

— A quoi bon ?

— Êtes-vous de la ville ou de la campagne ?

— De la ville.

— Vous étiez attaché à une des églises de Lyon ?

— Vous parlez trop, général, calmez-vous.

— Vous étiez religieux ?

— Non, général.

— Curé ?

— Je l'ai été. Si vous parlez, je me retire, et vous resterez seul.

— Restez, je veux savoir. Curé ? vous ne l'êtes plus ?.... qu'êtes-vous donc ?

— Serviteur de Dieu, avant comme après.

— Mais votre rang ? votre dignité ? je ne sais.. vous êtes bon, et je voudrais vous connaître. Votre voix me touche et votre visage me plaît. J'aime à causer avec vous, moi, Beaumont, qui ai tué des prêtres et pillé des églises. J'ai pillé Saint-Jean. Le saviez-vous ?

— Je le savais.

— Y étiez-vous ? avez-vous vu quand nos soldats brisaient les images, renversaient le jubé, dispersaient le trésor, et les reliques, et tout ?

— Ne parlez pas.

— Y étiez-vous ?

— J'y étais.

— Nous avons frappé les pasteurs et dispersé le troupeau ; les comtes se sont enfuis, ils ont gagné leur forteresse de Saint-Just, puis les montagnes ; quelle nuit ! quel incendie ! quel pillage ! comme tout était illuminé de terribles flammes. Mon page avait peur. Flavio trem-

Digitized by Google

blait. Vous ne connaissez pas Flavio ? Comment vous appelez-vous ?

— Varennes.

— Ah ! quoi ! Varennes ! comme mon page ! comme Flavio, Marianne ! Oh ! au secours ! à moi ! tue ! tue les catholiques ! tue ! tue, Flavio ! c'est un Varennes ! ah ! le traître ! à sac, à sac, ah !

— Au secours ! exclama à son tour le vieillard. Oh ! le malheureux, en voulant le secourir, je l'ai tué. A l'aide, à moi !

Mais déjà Blancon et les huguenots entouraient le lit et prodigaient les soins au malade évanoui de nouveau.

Le médecin accourut et secoua la tête.

— Quelle scène ! dit-il, et comment votre nom a-t-il pu le transporter ainsi ? Nous croyions l'avoir sauvé et le voilà plus mal qu'auparavant. Comment a-t-il pris cette crise qui peut le tuer ?

— Je vais vous le dire, s'écria Blancon. J'ai tout entendu. Monsieur est un de ces comtes de Lyon que nous avons chassés de la ville, mais en même temps il est de la maison de Varennes, par conséquent l'oncle probablement de Flavio, le page du baron, ou plutôt de Marianne de Varennes que Beaumont a sauvée de la prise de Chabeuil, dont il a fait son page, son secrétaire, mais qu'il a respectée comme sa fille et... et qu'il voulait épouser, ajouta-t-il, d'une voix plus faible et en hésitant.

— Marianne, ma nièce ! où est-elle ? dit le pauvre chanoine, qui à son tour se trouvait mal, et balbutiait des mots sans suite en cherchant de tous côtés au milieu des assistants. Marianne, sa maîtresse ? sa femme ?

Digitized by Google

— Arrêtez, Monsieur, reprit Blancon à voix haute et ferme. Marianne a suivi l'armée contre son gré ; elle a pris des habits d'homme pour obéir aux exigences de la guerre et ne pas faire connaître son sexe aux soldats. Longtemps on a ignoré qu'elle fût une jeune fille ; mais toujours elle a été respectée par tous, par le général et par nous ; j'en jure par le respect et l'affection que j'ai pour elle, moi, Blancon, l'ami du général, qui ne les ai jamais perdu de vue un instant. Ces Messieurs en sont témoins ; ils peuvent l'attester.

— Nous l'attestons, dirent les officiers huguenots. La demoiselle de Varennes a toujours vécu en sage conduite et grande raison.

— Mais, où est-elle ? demanda le pauvre oncle ; son père a pleuré sa perte et plus encore depuis le malheur qui l'a frappé.

— Quel malheur ? demanda Blancon.

— Mon frère n'avait qu'un fils, son héritier, qu'il adorait, et une fille qu'il avait éloignée et qu'il voulait enfermer dans un couvent. Mais Dieu l'a bien frappé. Son fils est mort en combattant les huguenots, et le bruit ayant couru que Marianne avait péri à la prise et pendant le sac de Chabeuil, le malheureux père, à moitié fou de douleur, pleurait la perte qu'il avait faite de ses deux enfants.

— Marianne vit, Marianne est digne de lui ; mais elle a fui pour éviter l'amour du baron. Il faut prévenir le comte de Varennes, lui rendre sa fille et lui laisser, à lui son père, le droit et le pouvoir de disposer de son enfant. Quelle joie ! quel bonheur après avoir pleuré sa perte !

Digitized by Google

— Mais où la trouver ? car, elle aussi, il faut la prévenir et la sauver.

— Nous la trouverons, je l'espère. Mais d'où vient la maladie du baron, sa fureur contre moi, son attaque et ces coups que j'ai évités sans peine, car il n'avait aucune conscience de ce qu'il faisait quand il me chargeait si vivement avec son épée. J'aurais pu le frapper, car il ne se tenait pas sur la défensive ; il plongeait son épée devant lui comme s'il eût frappé un ennemi imaginaire et il est tombé comme s'il eût reçu de cet ennemi une blessure que personne ne lui a portée.

— Je puis vous répondre, dit un officier huguenot. J'étais à l'archevêché, dans la salle où était le duc, quand une jeune dame a dit au baron que vous étiez l'ami et le préféré de la jeune comtesse de Varennes, et cette révélation a fait bondir de douleur, a tué peut-être le baron qui est sorti frappé, chancelant, fou de rage, et certainement hors d'état de savoir ce qu'il faisait en vous rencontrant.

— Oh ! je comprends tout, s'écria Blancon avec douleur. Mon ami, mon chef m'a soupçonné de lui avoir enlevé le cœur de celle qu'il aimait, et moi je déclare, je jure que jamais je n'ai dit à cette jeune dame mes sentiments pour elle ; jamais même je n'ai soupçonné autre chose qu'un amour paternel et bienveillant d'un côté, filial et respectueux de l'autre dans les relations qui existaient entre le jeune et vaillant page, le sombre et austère général.

— Mais ma nièce, où est-elle ? qui nous la rendra, dit en gémissant le pauvre chanoine épeuré et tremblant. Capitaine, Monsieur, vous son ami, vous savez

Digitized by Google

où elle est, j'en suis sûr; mon cœur me le dit. Sa vie est en danger peut-être; sa vie, sa vertu, sa foi, ses mœurs. Pardonnez mon insistance, excusez mes alarmes, mais c'est au nom du ciel que je vous demande ma nièce à genoux, au nom de son père qui sera reconnaissant envers vous, au nom d'une famille éplorée, au nom d'un oncle qui vous sera aussi éternellement reconnaissant.

— Je le sais, peut-être, balbutia Blancon. Je puis, sans doute, trouver sa trace, mais puis-je quitter le général dans un moment aussi grave, aussi dangereux?

— Je m'en charge, capitaine, dit d'une voix courtoise mais ferme le duc de Soubise arrêté depuis un instant sur le seuil de la porte. Le baron repose, vous le voyez, et son évanouissement ne révèle aucun danger. Le médecin et son acolyte le barbier resteront à lui donner des soins sous la garde d'officiers et de domestiques dévoués. Je veillerai comme un frère sur le plus grand homme de guerre de la religion. Vous, capitaine, partez. Je vous donne plein pouvoir pour faire les recherches nécessaires au succès de votre entreprise; vous aurez tous les saufs conduits qu'il vous faudra pour vous et pour ceux que vous désignerez. Seulement je vous demande une grande hâte; les événements se précipitent. Il faut être en mesure devant les dangers qui se dressent de toutes parts.

Le midi se soulève, l'Auvergne s'agite; Nemours s'avance avec une armée italienne dont les ravages ne le cèdent en rien à ceux des Allemands. La religion menacée a besoin de tous ses enfants. L'humanité exige que Marianne de Varennes soit retrouvée, mais les protestants,

Digitized by Google

mais l'Église exigent que leur plus illustre chef arrache de son cœur une passion insensée et reparaisse sur les champs de bataille l'esprit lucide et net, et le cœur libre de tout attachement futile ou dangereux.

Blancon s'inclina et l'âme inondée d'une espérance nouvelle, d'un bonheur qu'il n'osait s'avouer, il sortit précipitamment de la maison où reposait son chef, traversa la Saône dans un bateau léger et, hâtant le pas à travers les rues étroites qui longent les Célestins et les Cordeliers, se rendit au logis de Clémence de Bourges. Berthe et Philomène, cachées soigneusement, y étaient encore, mais l'âme émue et attendant avec anxiété le moment de fuir Lyon. L'instant propice avait manqué.

Blancon expliqua ouvertement à Clémence la nouvelle position non seulement de Lyon qui, sous le gouvernement de Soubise, verrait se calmer les passions politiques, mais encore celle du baron qui, malade, trouverait, à sa convalescence, le favori de Condé au-dessus de lui. Si Beaumont se rétablissait, la politique de ceux de la religion exigerait qu'il se remît immédiatement en campagne et qu'il allât se mesurer, avec toutes les forces disponibles, contre les papistes et Nemours. Dès lors, son influence n'était plus à craindre à Lyon, et on pouvait lui résister sans courir de grands dangers; puis, sous l'influence de sa sœur la charmante vicomtesse d'Aubeterre, Soubise avait donné ordre de chercher Marianne de Varennes pour la remettre entre les mains du chanoine son oncle, qui devait la conduire au plus vite à son père. C'était maintenant Marianne qu'il s'agissait de découvrir.

Clémence, après y avoir mûrement réfléchi, accéda

Digitized by Google

aux désirs de Blancon et lui présenta ses deux fugitives. Berthe et Philomène, d'abord intimidées, furent heureuses d'apprendre la tournure des événements. Elles dirent qu'elles n'avaient point de nouvelles de Marianne depuis qu'elle s'était réfugiée auprès de Louise Labbé, et, cédant aux sollicitations, aux prières du jeune capitaine, consentirent à se rendre auprès du baron et à lui donner les soins de filles tendres et dévouées.

Pendant que Blancon, tout à son chef et ami, se rendait chez le riche cordier, avide de savoir où étaient Louise et Marianne ; pendant que son cœur ému le précipitait vers les vastes jardins que bornaient les prairies de Bellecour, Clémence, Berthe et Philomène se rendirent auprès du malade et, sous la direction du vieux chanoine de Varennes s'installèrent, zélées et attentives, à son chevet.

Beaumont n'avait pas encore repris connaissance. Un groupe d'officiers l'entourait. Dès qu'ils eurent vu à quelles douces mains il était désormais confié, ils se retirèrent sans bruit, les nouvelles qu'on venait de recevoir du dehors attirant aussi leur attention et sollicitant leur vigilance.

La lune s'était levée dans tout l'éclat de sa pure et douce magnificence ; du haut de la voûte bleue, elle jetait sur la ville des rayons d'argent qui resplendissaient presque à l'égal de ; feux du jour. Leur limpide lumière, pénétrant à travers les vitres d'un hôtel, éclaira bientôt trois jeunes filles admirablement groupées au pied d'un lit qu'elles couvraient de leurs regards. On eût dit trois anges veillant auprès de la couche d'un mourant ; on eût dit que de chaque phalange du ciel s'était détaché

Digitized by Google

un chérubin, gardien vigilant d'une âme malade. Philomène de Gantelet priait avec une suave et touchante douceur. Ses grands yeux étaient mouillés de larmes qui tombaient sur sa poitrine comme la goutte de rosée que laisse tomber la feuille d'un grand arbre dans le calice d'une rose. Cette prière si douce devait attendrir le Seigneur. Berthe de Bi nnais, elle, ressemblait au plus jeune des archanges. Ses cheveux couvraient son cou de neige, ses yeux bleus fixés au ciel étaient remplis d'une flamme céleste qui aurait pu tout embraser. Ses lèvres roses et humides, qui n'avaient jamais été effleurées que par la prière, devaient tout obtenir. Plus calme, plus sérieuse, plus pensive, un pli rêveur au front, Clémence de Bourges songeait à son fiancé, catholique zélé et fervent, et ses yeux s'arrêtaient avec une fixité énergique et sombre sur ce général protestant à qui tant de catholiques devaient la mort.

Au moment où minuit sonnait à l'horloge de Saint-Jean, la lune jeta une clarté plus vive et, redoublant d'éclat, sembla prendre plaisir à envelopper de ses plus beaux rayons cette trinité virginale. Les jeunes filles émues par l'heure et abîmées dans leur extase ne virent pas que le baron, triomphant du mal, revenait à lui. Il ouvrait de grands yeux et ne savait quel spectacle s'offrait à lui. Etait-il le jouet d'un rêve? Dans quelles sphères se trouvait-il? Peu à peu la mémoire revint à son esprit. Des trois jeunes filles en prière, il en reconnut deux. Quelle était la troisième? Ce n'était point Marianne. Marianne? où était-elle? Son cœur battit; cependant il resta immobile portant ses regards de l'une à l'autre et cette vue lui faisait du bien. Tout à coup, un voile

Digitized by Google

se déchira dans son esprit et il se souvint de tout. Marianne était en fuite et Blancon était mort. Des deux êtres qu'il avait le plus aimés, l'un était malheureux par lui, et l'autre il l'avait tué. A cette pensée déchirante, les larmes vinrent à ses yeux ; le vieux guerrier était vaincu ; terrassé par le remords, il se releva par le repentir. Mu comme par un ressort, attiré par une volonté divine, il s'assit brusquement sur son lit et, joignant les deux mains qu'il leva vers le ciel, il prononça ces mots avec une énergie indéfinissable : Ah ! mon Dieu !

A ce cri, à cet appel, à cette prière, les trois jeunes filles se précipitèrent auprès de lui. Elles l'entourèrent de leur soins et de leurs caresses, et Philomène élevant la voix à son tour, invoqua le ciel avec la plus ardente ferveur.

— O Seigneur ! dit-elle avec des larmes, vous avez touché le pécheur ; vous l'avez inondé de votre grâce ; dans votre miséricorde infinie, faites qu'il persévère. Vierge sainte dont on a renversé les autels, prenez la main de votre enfant, et soutenez-le dans le chemin.

Le baron inclinait la tête et semblait répéter tout bas ces paroles, puis, la force lui revenant, il ajouta tout haut :

— Ah ! mauvaise destinée que la mienne ! que de crimes ! que de malheurs ! mais je te prends à témoin, Dieu des armées ! ma carrière est finie. Désormais, je suis à toi et demain commencera l'expiation ; et laissant retomber sa tête sur son chevet, le baron, le front transfiguré, l'expression souriante et reposée, s'endormit d'un profond sommeil.

Digitized by Google

Deux jours après, remis par les tendres soins qui l'entouraient, Beaumont se promenait mélancolique sur le parvis de la vieille cathédrale. Des pensées nouvelles l'agitaient. Son esprit cherchait un autre but à son activité, son regard avait perdu sa férocité et son front ses plis farouches. Il songeait au royaume déchiré, aux protestants jaloux, à Condé aussi ingrat que les Guise, à Soubise gouvernant Lyon, remplaçant la sévérité par la tolérance, et conquérant les cœurs même des catholiques les plus endurcis par les charmes de la vicomtesse d'Aubeterre. On ne parlait que de cette délicieuse femme dont chacun sollicitait un regard. Les dames lui faisaient une cour comme à une reine, et quelques mots gracieux lui faisaient une popularité plus grande que toutes les victoires du baron. Puis il songeait, le cœur serré, à Blancon parti sans son ordre pour les États du duc de Savoie. Car il le savait, maintenant, il avait été le jouet d'une hallucination, d'un rêve; Blancon n'était pas mort; Blancon n'avait pas reçu le coup d'épée qu'il lui portait; Blancon aimait Marianne et il était allé la rejoindre avec la permission de Soubise, seul maître désormais de Lyon. Que de changements partout ! En France, où les catholiques reprenaient le dessus, à Lyon, où le vainqueur de Valence et du midi était éclipsé par une femme; dans son cœur où Marianne ne règnait plus, dans son affection où Blancon n'avait plus la première place! et maintenant, quelle ligne de conduite allait-il tenir? quel rôle allait-il jouer. Quel était son avenir ?

Il en était là de ses réflexions, quand le bruit d'une cavalcade se fit entendre. Beaumont leva les yeux.

Un éblouissement faillit le renverser; une troupe de

Digitized by Google

dames et de gentilshommes débouchait de la rue Saint-Jean et, se déployant sur la place, se dirigeait vers le ci-devant archevêché. A la tête des cavaliers était Blancon monté sur un élégant cheval de parade ; à côté de lui brillaient dans toute leur beauté Marianne de Varennes transformée par la joie et le bonheur, et cette incomparable Louise Labbé qui, après avoir sauvé son amie, avait voulu l'accompagner chez le duc de Soubise qui les attendait. Près d'eux et couvant sa fille du regard, chevauchait le comte de Varennes qui, après avoir pleuré ses deux enfants, ne se possédait pas du bonheur de retrouver cette fille bien-aimée. Une suite nombreuse les escortait.

En voyant le vieux général, Marianne poussa un cri de joie et, s'élançant à bas de son palefroi, courut à lui. Alors, aux yeux de tous, devant son père immobile, devant Blancon troublé mais non jaloux, elle se jeta au cou du baron attendri et le pressa dans ses bras comme la fille la plus aimante et la plus tendre.

— Je vous présente mon père, ajouta-t-elle en rougissant, mon père, qui ne me croyait plus de ce monde et qui vous remercie d'avoir sauvé et protégé son enfant, mon père qui m'a rendu sa tendresse et à qui désormais j'ai voué tout mon amour.

— En êtes vous bien sûre, Marianne, dit le baron en faisant un violent effort ? Votre amour.... votre père... oui, vous le lui devez, et je suis heureux, après tant de dangers, de vous remettre pure et charmante entre ses mains. Mais il est quelqu'un qui viendra bientôt vous y chercher, et si vous en croyez encore ma vieille expérience de soldat, si vous écoutez mes conseils de père

Digitized by Google

et d'ami, ne dites pas non quand un brave et loyal capitaine viendra demander votre main à votre père.

— Je ne suis pas pressée de le quitter, balbutia Marianne en baissant la tête.

Le baron sourit et, s'approchant du comte de Varennes qui avait aussi mis pied à terre, il lui serra la main affectueusement.

— Je suis encore logé chez M. votre frère, lui dit-il avec un accent de bonne humeur. Il m'a donné les soins les plus tendres et les plus dévoués, sans se demander si j'étais catholique ou huguenot. J'en suis touché et reconnaissant, mais ce n'est pas chez lui que je puis vous offrir l'hospitalité. Demain j'aurai repris mon domicile à Pierre-Scize, venez m'y voir. Mais ne tardez pas trop, car bientôt vous ne m'y retrouveriez plus.

— Vous partez encore ? s'écria Marianne.

— Me voici rétabli, et prêt à reprendre les travaux de ma charge et de ma destinée.

— Eh quoi ! à peine hors de danger et vous songez à nous quitter !

— Le devoir l'exige, Marianne, et pourtant, Dieu sait que j'aurais voulu rester quelques jours à Lyon où tant de liens me retiennent. Mais le duc me donne un commandement pour aller combattre le duc de Nemours dans le Dauphiné et je ne puis hésiter. Berthe et Philomène sont auprès de la vicomtesse d'Aubeterre qui se charge de leur avenir. Que feront-elles, je l'ignore ; du moins je sais qu'elles ne rentreront pas dans la vie des cloîtres qu'elles avaient quittée avec empressement. Vous, Marianne, vous avez retrouvé une famille, vous allez rentrer sous le toit paternel, songez quelquefois au vieux

Digitized by Google

soldat qui joue sa vie sur les champs de bataille. Vous restez, Blancon ; le duc vous garde pour gouverner Lyon. Vous voyez que tout le monde sera heureux excepté celui qui n'aura plus auprès de lui ni son ami dévoué, ni sa fille chérie, ces deux parts de son être, Marianne et Blancon.

— Vous aurez la gloire, général.

— Je n'y compte plus, mon étoile est pâlie et je ne vois plus clair dans l'avenir.

A ces mots, le baron ému quitta le groupe qu'il laissa dans une tristesse profonde et se dirigea vers la brèche du cloître en essuyant une larme que sa volonté ne pouvait contenir.

Marianne, Louise et Blancon le suivirent des yeux en secouant tristement la tête.

— La fortune des huguenots est passée, murmura Blancon.

— Puisse la France panser ses blessures et redevenir heureuse, dit le comte de Varennes en prenant sa fille par la main et en gravissant pensif les marches du palais.

Hélas ! comme l'avait dit Blancon, la fortune des huguenots était passée.

Deux fois battu par les catholiques, le terrible baron des Adrets disparut. Les uns assurèrent qu'ils l'avaient vu à Paris auprès de la reine mère, d'autres qu'il s'était réfugié en Allemagne auprès d'un prince protestant ; on alla jusqu'à prétendre qu'il s'était rendu en Italie et, qu'après avoir abjuré, il était entré dans un couvent.

L'édit de pacification eut lieu et le roi vint à Lyon. La ville se mit en fête pour l'accueillir et les misères du

Digitized by Google

temps furent oubliées dans la joie de posséder le souverain et la souveraine.

Puis la réaction se fit sanglante. La Saint-Barthélemy remplit la France d'horreur, et Lyon eut sa part de crimes et de deuils.

Enfin la tranquillité parut se rétablir. On apprit alors que, dans un château du Dauphiné, vivait triste et solitaire, craint de tous, et de tous abandonné, le farouche baron des Adrets devenu catholique et se livrant aux exercices d'une piété profonde.

Cependant, une fois chaque année, le château de la Frette semblait renaître à la vie. Les domestiques s'empressaient, le manoir ouvrait ses fenêtres, les vassaux accouraient chargés des poissons délicats des torrents et des gibiers parfumés des montagnes. On voyait alors arriver, fier et heureux, un jeune et courtois seigneur accompagné d'une dame jeune et belle. De beaux enfants les suivaient à la grande joie du vieillard. Puis au bout de quelques jours, les voyageurs repartaient et les domestiques disaient consternés, en les voyant s'éloigner, que le comte de Blancon, en s'en allant avec sa belle épouse et ses enfants, laissait la tristesse et l'ennui derrière ses pas et emportait tout le bonheur de la maison. Tous les ans, en s'en allant, les voyageurs en emportaient davantage.

Enfin un jour les cloches de la Frette sonnèrent ; un cercueil fut porté sans pompe au champ de l'éternel repos ; autour de la tombe qu'un prêtre bénissait, il n'y avait qu'un groupe de vassaux sombres et pensifs. Pas un mot ne fut prononcé, pas une larme ne fut versée. Ce ne fut qu'un mois plus tard qu'une profonde et sincère

Digitized by Google

douleur vint s'épancher sur ce cercueil. Un groupe de voyageurs, venu de loin, se fit ouvrir les portes funèbres et s'agenouilla longtemps sur la pierre qui ne portait que ces mots :

ICI REPOSE
FRANÇOIS DE BEAUMONT
BARON DES ADRETS.

Les passants saluaient tristement et avec sympathie ces voyageurs qu'un devoir filial avait ramené tous les ans. Le baron mort, ils ne reparurent plus dans le pays.

Antonin Thivel.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

La parole est aux événements.

La guerre est déclarée et, depuis que les dépêches nous ont appris cette grande nouvelle, la garnison et le camp de Sathonay sont partis, mettant la clé sous la porte et laissant les postes et les casernes sous la protection paternelle de quelques sergents de ville, qui montent la garde à l'orientale en fumant leur cigare, assis sur une chaise et en regardant tranquillement le public.

Les chemins de fer, en fait de marchandises, ne charrient plus que des soldats.

La *Marseillaise* se chante nuit et jour, surtout la nuit. On se croirait à 1848. Et pourtant, le *Progrès* n'est pas content. Mystère !

Que pouvons nous dire qui ne soit pas de la politique et qui se renferme exactement dans les bornes de l'histoire ? Naguère, nous aurions raconté avec empressement les passages des troupes africaines, et décrit la physionomie de la ville, dans la pensée de nous rendre utile aux historiens futurs. Mais, nous avons appris quatre fois à nos dépens qu'il y a des juges ailleurs qu'à Berlin et qu'il n'est pas permis de raconter un meurtre, parce que ce récit n'est ni de la littérature, ni de l'agriculture, ni de la science.

Les journaux non politiques de Paris, la *Petite Presse*, le *Petit Journal*, et d'autres peuvent impunément raconter. La *Revue* qui tient à son existence ne racontera pas. Elle se souviendra.

Peut-être nous sera-t-il permis de parler de la chaleur ?

« Le 5 courant, disait un journal bien informé, la chaleur a été exceptionnellement accablante. Le thermomètre a donné 36 degrés à l'ombre et 59 degrés au soleil. » Nous sommes allés plus loin, depuis lors.

C'est joli pour un pays tempéré.

Autre ressemblance avec le Sahara, des vols de sauterelles se sont abattus sur la ville. Elles n'y ont trouvé que des choses difficiles à digérer. Décidément, l'année est malheureuse.

— Le chemin de fer de Sathonay a été adjugé dernièrement, ligne et matériel, à MM. Erlanger et Cᵉ ; les péripéties de cet achat auraient mérité d'être mises en vers. Au siècle dernier, on en eût fait un poème. Aujourd'hui on les a racontées dans les journaux et cela suffit parfaitement.

—C'est le 27 juin que le Pape a préconisé l'archevêque de Lyon. « L'Eglise de Lyon est heureuse et fière du pontife que Dieu lui donne, dit à ce sujet la *Semaine Catholique* de notre ville : Si l'antique siége primatial est

Digitized by Google

illustre et glorieux entre tous, le grand héritage passe en de nobles mains, dignes entre toutes de le recevoir et de le cultiver. »

—Ce n'était pas difficile et cependant on a été des siècles avant de le faire.

Jusqu'à ces temps derniers, c'était un spectacle touchant et parfois lamentable de voir de pauvres malades amenés de loin sur une charrette et, arrêtés à la porte de l'hôpital, en butte aux intempéries des saisons et, contrariété plus grande encore, aux observations et à la curiosité indiscrète des passants. L'administration des hospices dans son zèle pour les malades, a trouvé le remède à cet inconvénient. Elle a fait abattre le trottoir de la rue, abaisser la promenade sous les arcades, disparaître les jardins de la cour et couvrir le sol d'un asphalte solide; à présent les voitures entrent dans l'intérieur, amènent les malades devant la salle des internes et de là sous la grande porte des hospices.

M. Perret de la Menue, l'habile architecte à qui on doit les belles réparations de l'église de l'Hôtel-Dieu, a établi ce nouveau service avec une simplicité, une commodité et un goût parfaits. Il n'est pas jusqu'aux plus humbles détails qui n'aient leur raison d'être et leur harmonie avec le reste de l'édifice.

— Le 3 juillet, par une chaleur torride, naturellement, a eu lieu l'inauguration du barrage de la Rive, près Saint-Chamond. Les travaux commencés le 31 décembre 1865 ont été terminés cette année. Dès le 1 janvier l'eau arrivait à Saint-Chamond par un aqueduc de 4 kilomètres de longueur et alimentait toutes les fontaines. Le gigantesque massif de maçonnerie qui retient les eaux a 55 mètres de hauteur et 160 mètres de longueur; il est surmonté d'une route carrossable avec parapets. L'effet général est imposant, l'utilité en sera grande. A la cérémonie d'inauguration, on remarquait MM. les préfets de la Loire et du Rhône, M. le comte de Charpin-Feugerolles, M. Petin, M. Charvet, maire de Saint-Etienne, M. Palluat de Besset, président de la chambre de commerce de Saint-Etienne, et une foule de dignitaires, et d'administrateurs. M. l'abbé Crozet, vicaire général, a fait les cérémonies de l'église et maintenant ce beau travail donnera un attrait de plus à ces pittoresques vallées, un but nouveau et attrayant aux promenades des touristes et des voyageurs.

— Le 6 juillet, on conduisait, au cimetière de la Croix-Rousse, les funérailles d'un artiste de mérite, M. Francisque Lépagnez, décédé le 4, à l'âge de 42 ans.

« Nous apprenons, dit le *Salut Public*, la regrettable nouvelle de la mort de M. Lépagnez, l'un des peintres de fleurs les plus originaux et les plus vigoureux de notre école lyonnaise.

Digitized by Google

« M. Lépagnez, qui était déjà souffrant lors de la dernière exposition des Amis-des-Arts, est mort après une maladie de trois mois. Il ne laisse que peu de productions, parce que le travail ne lui était pas facile, et qu'il ne voulut jamais se contenter de l'à peu près et du style de convention. Comme homme, M. Lépagnez était très aimé de tous ceux qui le connaissaient, et, chose rare, il ne rencontrait que des sympathies auprès de ses confrères. »

Le 8 juillet ont eu lieu, à Lyon, accompagnées d'une foule sympathique et attristée, les obsèques de Mme M'Roë, femme de M. Henri M'Roë, ancien substitut à Lyon, aujourd'hui premier avocat général à Grenoble. Mme M'Roë, de cette famille Gavinet si connue dans la science, s'était fait une spécialité de charité et de bienfaisance, et continuait d'anciennes traditions qui la faisaient bénir.

Elle est décédée le 4, après une courte maladie, dans sa propriété de Chandieu. — L'*Impartial dauphinois* dit : « La société de Grenoble avait vite adopté cette digne et aimable femme, cette mère de famille admirable. Mme Henri M'Roë, de son côté, avait adopté les malheureux de notre ville. Attachée à un grand nombre d'œuvres de bienfaisance, dévouée envers toutes, elles avait toujours les mains ouvertes pour donner. Nul n'a su faire le bien avec plus de tact et de simplicité, avec plus de bonté et d'exquise délicatesse. »

— On annonce la mort de M. le comte Joseph-Marie-Zéphirin de Mayol de Lupé, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la légion d'honneur, ancien officier de la garde de Louis XVIII et de Charles X, ancien lieutenant colonel de cuirassiers, décédé à Genève, le 10 juin à l'âge de 89 ans.

Notre prochaine livraison contiendra une notice sur un ami, le docteur Charles Fraisse, secrétaire de l'Académie, décédé le 26 juin dernier, avant d'avoir touché à la vieillesse.

— On lit dans le *Courrier de l'Ain* :

« La bibliothèque de M. de Lamartine, qui se trouvait tout entière au château de Monceau, a été achetée par un libraire de Bourg, M. Gromier. Elle se compose en grande partie d'ouvrages qui lui ont été offerts par nos historiens, savants et littérateurs. Plusieurs renferment encore des lettres des auteurs eux-mêmes à M. de Lamartine.

« Sur quelques-uns de ces livres, il y a des annotations très-curieuses, des pensées, des sentences, des appréciations rapides ; elles sont presque toujours de l'écriture du grand poète, et sa signature y est jointe fréquemment. Il y a des ouvrages de MM. Michelet, Henri Martin, avec dédicaces à

Digitized by Google

Lamartine ; d'autres annotés de la main du grand poète ayant servi à la composition de son *Histoire des Girondins*. Il y a des dessins et gravures de prix.

« Le catalogue comprend environ 600 numéros, représentant près de 2,000 volumes. »

— La fête musicale donnée le 10 courant à Neuville avait attiré une foule immense. L'effet en a été splendide. Défilés, concours, jeux, danses, feux d'artifice, tout a charmé l'esprit, les oreilles et les yeux.

Nous donnerons volontiers la recette pour que chaque ville de France puisse en faire autant ; il suffit simplement d'avoir un organisateur qui ait du zèle, du goût et de la fortune. Voilà tout et la charmante petite ville des bords de la Saône le sait bien.

—Nous n'en avons pas fini avec les distinctions flatteuses accordées à l'histoire si savamment annotée des *Ducs de Bourbons* par La Mure. Cette année encore l'Académie des inscriptions vient d'accorder à l'unanimité le second prix à M. de Chantelauze. Sur 27 votans, il y a eu 27 oui. Ce fait très-rare a été consigné dans le premier rapport lu ces jours derniers en séance publique. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pu ajouter quelques pages à son travail ; il eût eu certainement le premier prix, tandis que dans l'état, il n'avait droit qu'à être maintenu dans le second. Heureusement que l'auteur est jeune et ce premier pas fait dans la carrière des honneurs fait pressentir le chemin que fera notre cher compatriote

— Quoique la trompette guerrière *vienne de retentir*, air connu, il est encore des gens inoffensifs qui restent assis toute une soirée devant les touches d'un piano. Ainsi va le monde : là-bas Mac-Mahon, ici Erhard. A ces heureux mortels nous recommandons les œuvres d'un Lyonnais parfaitement inconnu aujourd'hui, musique charmante d'un compatriote de grand mérite, mais qui annonce et révèle un maître. *La Dinde truffée*, polka diplomatique, par Harry Willingston, offre un heureux mélange de savoir et de coloris allemands de verve et de gaieté françaises. *Minuit*, grande valse, nous rappelle encore plus par le style les délicieuses compositions d'outre-Rhin, qu'Hervé et qu'Offenbach ont si bien fait oublier. S'adresser chez Adrien Rey pour la musique, à la fée Mystère pour le musicien.

— Et notre Exposition universelle ? Eh bien! Au milieu de nos bruits de guerre, les organisateurs de la grande fête pour la pose de la première pierre de la Galerie des machines se sont consultés et..... nous attendons.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

LE BERGER DU ROYANS.

Pâtre, entends-tu l'écho de ta fraîche vallée
Répondre au rossignol sous la verte saulée ?
Entends-tu cet hymne du soir ?
Mille petites fleurs parfumant la campagne,
L'or du soleil couchant embellit la montagne,
Regarde, et viens ici t'asseoir !
Je suis un voyageur épris de la nature,
Les sommets verdoyants, leur aimable parure,
Leur charmante sérénité,
Les lointains radieux, l'ineffable harmonie
De la grande œuvre où brille un sublime génie,
M'enivrent avec leur beauté.
J'adore le Royans, ses ravissants ombrages,
Pleins d'arômes légers, de si doux babillages,
Et la clochette des troupeaux,
Voix sonore, argentine, on l'écoute, elle tinte,
Limpide comme l'eau qui de la roche suinte,
S'éparpillant en gais ruisseaux.
Là, viennent se mirer mésanges et fauvettes
Et ces bijoux de Dieu nommés bergeronnettes,
Dont le corps fluet et mutin
Aime à se balancer et se balance encore,
Mignons chefs-d'œuvre ailés que la grâce décore,
Comme les sylphes du matin.

Digitized by Google

Que la senteur agreste est donc enchanteresse !
Sur le front elle passe ainsi qu'une caresse,
Fraîcheur des bois et des vallons !
Trop heureux habitants des rustiques asiles,
Buvez l'air embaumé loin du tracas des villes !..
Mais parle à ton tour, pâtre, allons !..
« — Parler !.... je ne sais rien, que chérir ma montagne !
J'ai vingt ans, et je rêve une douce compagne,
Pour aimer mon pays à deux !
Ce sera le trésor de notre humble chaumière,
Je verrai le beau ciel, inondé de lumière,
Se refléter dans ses yeux bleus !
« — Mais je dis : j'ai vingt ans, et bientôt la patrie,
Cet objet, voyez-vous, de mon idolâtrie,
Peut m'appeler comme soldat,
Adieu, mon rêve, adieu !.. mais la France est si belle !..
Ah ! le pauvre berger saura mourir pour elle !..
A ce nom sacré, mon cœur bat !.. — »
Sait-on ce que contient d'héroïque puissance,
De véritable amour pour notre chère France,
Le cœur hardi d'un montagnard ?
La nature dit plus que le secret des roses,
Aux humbles la nature apprend de nobles choses,
Et l'on meurt pour un étendard !

Adèle Souchier.

LA MARSEILLAISE DES MÈRES FRANÇAISES.

Vite, mes sœurs, à la Patrie,
Donnant tout et même... nos fils !
L'heure de la chevalerie
Sonne partout dans le pays !
En nous, point de faible tendresse !

Digitized by Google

Dressons aussi notre étendard ;
Et d'une précieuse part,
A la France, faisons largesse !

Bon courage, ô mes sœurs ! ouvrons notre trésor !
Et donnons au pays beaucoup plus que de l'or !

Donnons le pur sang de nos veines :
Nos fils aimés, don du Seigneur !
Qu'ils soient et sans fiel, et sans haines !
Mais tous vaillants au champ d'honneur !
Disons comme à Lacédémone :
« Avec — ou dessus ! » — jeunes fils,
« Avec ! » si le Père a permis ;
« Dessus... ! » si le Maître l'ordonne... !

Bon courage, ô mes sœurs ! ouvrons notre trésor !
Et donnons au pays beaucoup plus que de l'or !

Mères françaises ! point de larmes !
Des chants de vaillance et d'honneur !
Puis, de la prière les armes !
Toujours, elle affermit le cœur.
Levons vers Dieu nos mains de mère,
Quand nos enfants seront partis ;
Le plus puissant de leurs amis
Est aussi leur plus tendre Père !

Bon courage, ô mes sœurs ! ouvrons notre trésor !
Et donnons au pays beaucoup plus que de l'or !

. . . . . .

Mme Périne Z.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

SUITE (*).

A l'époque où Perrier travaillait à Lyon, il ne s'était pas encore modifié au contact de Vouet. Ses tableaux devaient offrir une première manière directement inspirée par ses souvenirs d'Italie, et nous croyons exact de leur faire supporter ce jugement de Félibien : « Perrier ordonnait bien, travaillait avec facilité, et l'on ne peut pas dire qu'il ne cherchât le bon goût dans sa manière de dessiner. Il avait beaucoup de feu, mais il est vrai qu'il est souvent peu correct ; les airs de têtes sont secs, peu agréables, et son coloris un peu noir. Il ignorait la perspective et l'architecture, ce qui cause beaucoup d'irrégularité dans les plans de ses figures ; cependant il peignait assez bien le paysage, imitant la manière des Carrache. »

La double influence sous laquelle s'est développé le talent de Perrier, à savoir l'influence de Lanfranc, puis celle de Vouet, est sensible dans ses estampes : Robert Dumésnil a décrit les 195 pièces qui composent l'œuvre du graveur. Nous citerons l'estampe gravée d'après le tableau de la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, et celle gravée en clair obscur le *Temps qui rogne les ailes de l'Amour*. On critique également la suite des cent planches publiées à Rome en 1638 d'après les statues antiques, et on les regarde comme des interprétations libres et faciles plutôt que comme des reproductions sérieuses et sévères de la statuaire antique. La suite des bas-reliefs de l'ancienne

(*) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

Rome, planches gravées et publiées à Rome en 1645, est plus estimée. Au reste voici l'opinion de Renouvier sur notre graveur : « Perrier qui avait appris les procédés à « l'eau-forte chez Lanfranc, en apporta la pratique chez « Vouet. Là, cependant, il appesantit ses travaux, les co- « lora, les pointilla de façon à s'harmoniser avec la ma- « nière qu'il devait rendre. On n'imagine pas un système « de hachures mieux faites pour rendre des formes lâches « quoique expressives, et une lumière forte mais factice ».

François Perrier eut un neveu, Guillaume Perrier (1), mort à Lyon en 1655, qui doit être considéré comme son élève. Cet artiste s'étant rendu coupable d'un meurtre, se réfugia dans le couvent des Minimes de Lyon où il continua à peindre. Clapasson cite de lui plusieurs tableaux dans l'église des Carmes : saint Alban, sainte Thérèse, saint Roch, saint Sébastien (2) ; et dans l'église des Cordeliers une Ascension dont il loue l'harmonie (3) et le doux coloris. Guillaume Perrier avait peint en outre pour l'église des Minimes plusieurs tableaux (4).

Jean Cretel doit être placé avec les Perrier dans l'école de Vouet. Nous n'avons trouvé sur ce peintre aucuns détails biographiques ; Pernetti et Clapasson (5) lui accordent une grande intelligence dans le coloris et dans le clair obscur, mais un dessin incorrect et maniéré. Il y avait dans l'église de l'Hôtel-Dieu une vierge peinte dans une

(1) Gault de Saint-Germain, p. 32. — D'Argenville, IV, 21.

(2) Clapasson, 146, 65, 142.

(3) Clapasson, 66. Cet auteur ne confirme pas le renseignement laissé par Bombourg (qui écrivait en 1675) au sujet d'une chapelle dans le monastère de Saint-Pierre qui aurait été peinte par Perrier neveu.

(4) Monfalcon, *Histoire monumentale*, V. 158.

(5) Pernetti, *les Lyonnais dignes de mémoire*, I, 132. — Clapasson, p. 53, 121. — Monfalcon, *Histoire monumentale*, V. 173, 187.

Digitized by Google

gloire, tableau cité comme son œuvre la meilleure. La salle du chapitre dans l'abbaye de Saint-Pierre et le réfectoire étaient ornés de plusieurs de ses tableaux, dont deux ont survécu (1), mais en si mauvais état qu'il faudrait une complète réparation pour qu'on pût les juger ; deux tableaux, Jésus-Christ rompant le pain et Jésus-Christ devant Pilate, ornaient l'oratoire des Confalons. D'après ces détails Jean Cretel aurait vécu dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Dans le temps où Vouet établissait sa domination dans les arts, le Poussin, de Rome où il vivait, protestait contre la peinture de convention. Il ne craignait pas de vanter le Dominiquin et de montrer sa prédilection pour ce maître de la fin du XVIe siècle persécuté par les idéalistes et les naturalistes. Il voulait que l'élévation des pensées, la correction et la pureté du dessin et l'étude des expressions, fussent le but cherché par le peintre. Par son exemple, par ses conseils, il luttait de tout son pouvoir pour ramener l'art dans le vrai. C'est sous sa bienfaisante influence que se développa le talent de Jacques Stella (2), né à Lyon en 1596, mort à Paris en 1667.

On ne sait pas avec quel maître Stella travailla après la mort de François Stella, son père (3). En 1621, il est à

(1) Ils sont encore dans l'ancienne salle de la Bourse. Pourquoi ne réparerait-on pas ces grandes toiles, ne fût-ce que comme un souvenir du passé et des grandes machines alors en vogue ?..

M. Charvet dans sa remarquable notice sur Royers de la Valfenière et sur l'abbaye de Saint-Pierre, parle de plusieurs artistes du nom de Cretey, *Revue du Lyonnais*, juin 1869, p 492.

(2) Voir Félibien, *Histoire des peintres*, IV, 406.—D'Argenville, IV, 41. — Papillon, *La gravure sur bois*, I, 408, Huber Rost, VII, 98. — Pernetti, II, 27. — Robert Duménil, VII, 159. — Renouvier, II, 149. *Revue du Lyonnais*, X, 335.

(3) François Stella est mort en 1605.

Digitized by Google

Florence, accueilli et pensionné par le grand-duc Ferdinand II, et il date de cette année une grande estampe, faite dans la manière de Tempesta, et représentant la cérémonie de l'offrande des étoffes de soie, vases d'argent et cierges, que faisaient les chevaliers de Saint-Jean au grand-duc de Toscane le jour de Saint-Jean-Baptiste. En 1623, Stella est à Rome (1), où il séjourne onze années. Pris en affection par le Poussin, notre artiste suit avec docilité les conseils de ce maître ; il étudie l'antique, il s'occupe de perspective et d'architecture, il dessine tous les sites, tous les motifs qu'il rencontre dans les environs de Rome, sans négliger l'art de la composition. La nature de son esprit le portait vers les sujets gracieux et enjoués et vers les reproductions de scènes champêtres. Il a peint des Vierges charmantes, il a excellé à représenter les enfants, il a créé le paysage pastoral ; son coloris est parfois un peu crû, mais partout il montre une grande correction de dessin et de l'élévation jointe à une délicieuse naïveté.

Tout le monde connaît le succès qu'eut la madone dessinée au charbon, par Stella, à Rome, sur les murs de la prison où l'artiste avait été momentanément enfermé (2). Citons encore parmi les vierges célèbres peintes par notre artiste : la Vierge avec l'enfant Jésus à qui saint Joseph offre une branche de cerises, tableau gravé par Vallet ; la Vierge tenant l'enfant Jésus qui est placé sur le mouton de saint Jean, tableau gravé par Roussellet ; la Vierge allaitant Jésus, gravé par Schupfen.

Les compositions historiques de Stella sont froides ; mais

(1) Une eau-forte représentant saint Georges à cheval est datée de Rome, 1623.

(2) Granet en 1810 et Genod en 1851 ont rappelé cet épisode ; le tableau de Genod est dans la galerie des peintres lyonnais.

Digitized by Google

il y a dans ses peintures pastorales (1) et dans les scènes d'enfants une gaîté et un brio qui leur donnent un grand charme. Les sites sont d'ailleurs heureusement choisis, les groupes bien distribués. « Il peignait d'une manière « agréable, dit Félibien (2), surtout en petit ; on a vu « de lui dans la grandeur d'une pierre de bague un juge- « ment de Pâris de cinq figures d'une beauté surprenante « pour la délicatesse du pinceau. »

Ces qualités expliquent les succès de Jacques Stella lorsqu'il revint à Paris. Présenté au cardinal de Richelieu par le maréchal de Créqui, ancien ambassadeur à Rome, Stella plut au puissant ministre, et, grâce à cette protection, obtint un logement au Louvre, une pension de mille livres et le cordon de chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Bien qu'il soit mort jeune et qu'il eût une santé délicate, il a beaucoup produit. Il peignait le jour et dessinait le soir. C'est ainsi qu'il a exécuté les 22 planches de la vie de la sainte Vierge, les 30 planches de la passion du Sauveur, des planches d'ornements et de motifs pour l'orfévrerie, etc.

Voici les détails que nous a donnés Clapasson sur les tableaux de Stella qui étaient dans les églises de Lyon. Il dit en parlant du monastère de Sainte-Elisabeth : « Le retable « de bois doré qui contient tout le fond de l'église, décoré « de colonnes et de pilastres corinthiens avec des niches « entre deux, est de fort bon goût ; il est du dessin de Jacques « Stella de Lyon, peintre en grande réputation sous le « règne de Louis XIII et fort entendu en architecture. « Les deux tableaux que ce retable renferme sont de lui ;

(1) Notre musée des peintres lyonnais a une petite toile attribuée à Stella et représentant une de ces scènes où la vie joyeuse des campagnards est prise sur le vif.

(2) *Vies des peintres*, édition de 1725, in-12, IV, 406.

Digitized by Google

« le plus grand a quinze pieds de haut, il représente la « sainte Vierge tenant l'enfant Jésus, et au dessous sainte « Elisabeth reine de Hongrie, saint François d'Assises et « saint Jean l'évangéliste. On admire dans cet ouvrage « l'harmonie des couleurs et les charmes du pinceau « flatteur de Stella ; la grande figure de saint Jean « mérite une attention particulière par le bon contour de « ses draperies et l'excellence de son attitude (1). »

L'église des Jacobins avait un saint Eloi assis et entouré de plusieurs petits anges (2) ; l'église des Cordeliers, un « petit tableau qui représente les anges adorant Jésus- « Christ au moment de sa naissance et qui est peut-être « le chef-d'œuvre de Jacques Stella. Il exécuta cet ou- « vrage pendant le séjour qu'il fit à Rome et lorsqu'il « avait l'esprit rempli de toutes les beautés de ce genre « qui s'y rencontrent (3) ; » l'Antiquaille, une visite de la sainte Vierge à Saint-Elisabeth ; enfin l'église des Jésuites, le Seigneur dans le désert servi par des anges.

Jacques Stella avait été suivi par son frère François, qui s'occupa, au dire de Félibien, plus de procès que de peinture, et par sa sœur Magdeleine, femme de l'orfévre Etienne Bousonnet. Magdeleine avait quatre enfants dont Jacques soigna d'une façon particulière l'éducation artis-

(1) Clapasson, *Description de Lyon*, p. 16.

(2) Ibidem, p. 44.

(3) Ibidem, 68. On peut vérifier l'exactitude du jugement de Clapasson, car cette toile d'un coloris charmant est dans notre musée des peintres lyonnais. Elle est signée : *Stella faciebant* 1635, signature qui implique la collaboration de son frère François. Nous adoptons la date de 1635 qui s'accorde avec le renseignement de Clapasson et laisse supposer que les deux frères, alors à Rome, travaillèrent à ce tableau, de préférence à la date 1605 que donne le catalogue de M. Thierriat. Jacques Stella avait en effet huit ans seulement en 1605, et supposer qu'il a peint et signé avec son père c'est donner à ce dernier la plus

Digitized by Google

tique. L'un, Antoine Bousonet-Stella (1), né à Lyon en 1634, mort à Paris en 1682, a fait partie de l'Académie royale de peinture ; les autres, Claudine, Françoise et Antoinette, ont des noms illustres dans la gravure, et leur burin mis au service de leur oncle a permis à celui-ci de donner libre carrière à son imagination inventive.

Claudine Bousonnet-Stella (2), née à Lyon en 1634, morte à Paris en 1697, s'était adonnée à la gravure en grand. Elle a réussi mieux que tout autre graveur à reproduire les tableaux du Poussin. *Moïse frappant le rocher*, estampe datée de 1687 et qui passe pour son chef-d'œuvre, le *Crucifiement de Notre-Seigneur entre les deux larrons*, *Moïse exposé sur les eaux*, la *Sainte Famille* et le *Miracle de saint Pierre et saint Jean*, montrent par quelle exécution magistrale et par quelle science des ressources du burin, l'éminente artiste s'efforcait de serrer de près son modèle. On cite encore dans l'œuvre de Claudine les pastorales, les jeux d'enfants, etc., gravés d'après les tableaux et les dessins de son oncle Jacques (3). Enfin elle a gravé d'après ses propres dessins plusieurs estampes estimées.

grande part dans la composition et l'exécution de ce tableau ; or il ne nous semble pas qu'on puisse reconnaître le même faire dans la petite toile de Stella, le père, qui est au musée, et dans le tableau qui nous occupe présentement. Ne serait-il pas temps de fixer la date réelle inscrite sur ce bijou de notre musée lyonnais ?

(1) « Il n'y a guère de peintres qui ayent plus travaillé que lui, dit « Félibien, pour devenir excellent et acquérir les belles connaissances « qui pouvaient le rendre savant dans son art. » *Vie des peintres*, IV, 396.

(2) Hubert Rost, VI, 222. Le musée industriel possède quatorze planches de la passion de Jésus-Christ, gravées d'après le Poussin par Claudine.

(3) La bibliothèque du palais Saint-Pierre a quelques-unes de ces estampes.

Digitized by Google

Nous citerons entre autres une suite de 23 petites pièces gravées en partie au burin et en partie à l'eau-forte pour le missel romain de Voisin.

Françoise Bousonnet-Stella (1) aidait sa sœur Claudine et n'a signé aucune estampe; Pernetti cependant dit qu'elle a gravé d'après son oncle 66 planches des ornements antiques formant un recueil de sculpture et 50 planches de vases, cassolettes, salières, chandeliers, formant un recueil pour l'orfévrerie. Née à Lyon en 1638, Françoise mourut à Paris en 1691.

Antoinette Bousonnet-Stella (2), née en 1641, morte en 1676, était la plus jeune des nièces de Jacques Stella. On connaît d'elle plusieurs estampes à sujets religieux d'après différents maîtres ; les douze apôtres, d'après Jacques Stella et un petit maître inconnu ; le *Jugement de Pâris*, d'après un bas-relief antique ; Rémus et Romulus allaités par une louve, d'après un tableau d'Antoine Bousonnet ; l'*Entrée triomphale de l'empereur Sigismond à Mantoue*, d'après une frise qui existe encore dans le palais du T, à Mantoue, et qui a été exécutée en stuc par François Primatice sous la conduite et sur les dessins de Jules Romain. Gravée à l'eau-forte en 25 feuilles, cette dernière estampe, pièce capitale de l'œuvre d'Antoinette, a été publiée en 1675 et fut dédiée à Monsieur de Colbert. La planche de dédicace porte « Antonia B. Stella, sculp. Claudia B. Stella, escudit 1675 » (3).

Nous n'avons pas voulu séparer les membres de cette

(1) Huber Rost, VII, 224. — Pernetti, II, 34.

(2) Huber Rost, VII, 224, — Pernetti, II, 34.

(3) Mariette pense que cette frise a été gravée sur des dessins qu'Antoine Bousonnet-Stella avait faits à Mantoue.

Le musée industriel possède un exemplaire de cette magnifique estampe.

Digitized by Google

famille à cause de la touchante admiration qu'ils eurent tous pour le Poussin. Certes l'amitié du maître doit leur être comptée à honneur et contribua indubitablement à les maintenir dans la voie où ils se sont tous illustrés. La visite que le Poussin fit à Jacques Stella à Lyon, les lettres qu'il lui a écrites de Rome, les tableaux qu'il a peints pour lui, sont des souvenirs que l'histoire des beaux-arts doit recueillir.

Les tableaux faits par le Poussin, pour Stella, sont : un *Ravissement de saint Paul* un *Moïse qui frappe le rocher*, un *Moïse sur les eaux*, la *Naissance de Bacchus*. Le grand maître a peint en 1650 et 1651, pour un marchand de tableaux de Lyon nommé Reyno, deux tableaux représentant *Jésus-Christ guérissant les aveugles au sortir de Jéricho, Moïse sauvé des eaux*; puis un tableau, en 1655, pour Mercier, trésorier de Lyon, tableau gravé par Claudine Stella et représentant le *Miracle de saint Pierre et de saint Jean guérissant un boiteux*. Ajoutons que quelques tableaux ont été exécutés par le Poussin à Lyon, entre autre, *Une page des funérailles de Phocion*, destinée à un marchand parisien nommé Cerisiers (1).

De ces relations entre le Poussin et les artistes ou amateurs lyonnais résulta nécessairement une influence heureuse sur les beaux-arts ; et nous n'hésitons pas à reconnaître que cette influence a beaucoup contribué à maintenir l'art lyonnais dans le vrai, et à lui inspirer le désir de protester contre le style de convention alors en vogue à Paris.

Parmi les élèves de Stella nous citerons Georges Char-

(1) L'énumération de ces tableaux du Poussin est dans Florent Lecomte, *Cabinet des singularités d'architecture, peinture et sculpture*, in-12, Paris, 1700, III, 37.

Digitized by Google

meton, né à Lyon en 1619, mort en 1674. Ses compositions, d'un style fin, éloquent et ferme, sont classées parmi les meilleurs modèles de l'art décoratif de cette époque.

Félibien (1) le nomme comme un assez bon peintre d'histoire, mais surtout comme un excellent peintre ornemaniste, réputation qu'on trouvera pleinement méritée en examinant dans notre Musée Industriel une suite de masques, mascarons, vases, plafonds gravés d'après notre artiste par N. Robert et Audran. Charmeton est nommé pour un paysage représentant *Diane allant à la chasse avec ses filles*, dans la première exposition de 1673 des œuvres de membres de l'Académie de peinture (2).

Nous terminons la liste des artistes que nous rattachons à l'école du Poussin par Thomas Blanchet, qui est une des physionomies lyonnaises les plus remarquables du dix-septième siècle.

Justifions-nous d'abord de faire de Blanchet un Lyonnais ; il est né en effet à Paris en 1617, mais c'est à Lyon qu'il a exécuté tous ses travaux, et c'est à Lyon qu'il a vécu depuis l'année de son retour d'Italie jusqu'à sa mort en 1689.

En dehors de Lyon, il a fait le tableau présenté par les orfévres de Paris à Notre-Dame en 1663, le *Ravissement de saint Philippe après le baptême de l'eunuque de Caudace* (3); et il a composé la thèse de philosophie soutenue par

(1) *Vies des Peintres*, IV. 518. — Florent Lecomte émet le même jugement. *Cabinet des singularités*, etc, III, page 130. — Voir aussi Roland de Virloys, *Dictionnaire d'archéologie, Paris*, 1770.

(2) Voir la liste des exposants dans Gault de Saint-Germain. *Les trois siècles de la peinture*, p. 68.

(3) Robert Duménil, VI, 252, dit que ce mai de 1663 a été gravé par Tardieu.

Digitized by Google

François d'Albigny sous l'invocation de saint François de Paule ; la thèse de philosophie soutenue par les trois princes palatins du Rhin ; un frontispice allégorique de la *Bilancia politica del Baccolieri*, trois compositions qui ont été gravées par Thourneysen (1).

A Lyon il a pendant près de trente ans exercé une sorte de domination sur les beaux-arts, et sa réputation a été assez fortement établie pour lui mériter, à lui peintre provincial, le titre de membre de l'Académie royale de peinture (2).

Thomas Blanchet est allé fort jeune à Rome où il fut disciple d'André Sacchi et où il reçut des conseils du Poussin. Il s'y lia d'amitié avec Panthot, peintre lyonnais habile portraitiste, qui à son retour d'Italie fut nommé peintre de la ville de Lyon. Lorsqu'il fut question de décorer l'Hôtel-de-Ville, Panthot conseilla de recourir au talent de Blanchet qu'il avait su apprécier, et réussit à le faire agréer par le Consulat malgré les démarches tentées en faveur de Bouvry, peintre flamand (3).

C'est donc dans des relations avec notre administration municipale que Blanchet apparaît d'abord. Les comptes de l'Hôtel-de-Ville le mentionnent, de 1660 à 1668, pour la décoration de la chambre du consulat, du grand escalier et de la grande salle des portraits, décoration qu'il exécute de concert avec Panthot (4) ; en 1674, il est chargé de la réparation des peintures qu'un immense incendie avait détruites ou altérées (5) ; en 1675, il succède à Germain

(1) Gault de Saint-Germain, p. 110.

(2) Il fut reçu à l'Académie en 1676. — Voir quelques détails sur Blanchet dans l'ouvrage de d'Argenville, IV. p. 118.

(3) *Archives de Lyon*, AA, 98.

(4) *Archives de Lyon*, BB, 214, 215, 216, 223, 230. — Nous aurons à revenir sur ces citations en parlant de Panthot.

(5) BB, 231.

Digitized by Google

Panthot dans la place de peintre ordinaire de la ville de Lyon (1) ; cette même année un mandement de 770 livres est signé par le consulat pour solder le mémoire de Blanchet relatif « aux tableaux *la Justice et la Paix, le Dieu du* « *Sommeil, l'Honneur et la Vertu suivent le chemin de* « *l'immortalité, l'Eloquence et la Vertu*, etc., et autres « ouvrages de peinture qu'il a fournis au nouvel hôtel de « ville (2) ».

L'année suivante, en 1676, « mandement de 416 livres « à Thomas Blanchet pour solde de son compte tant des « ouvrages de peinture (armoiries pour les mais des gou- « verneurs, de l'intendant et du prévôt des marchands et « un portrait du roi) qu'il a faits de l'ordre du consulat « depuis le commencement de la présente année, que des « dessins du plan et élévations de la fabrique des organ- « sins à la bolonoise établie à Neufville, que la carte « entière du lieu, conduite et prise d'eau (3) ».

En 1679, il lui est alloué 362 livres 10 sous pour divers tableaux de figures et paysages exécutés dans les apparments de l'hôtel de ville (4). En 1683, 600 livres pour les portraits, au nombre de vingt, du roi Louis XIV, de la reine, des princes et des gouverneurs de la ville, enfin des échevins, exécutés sur vélin dans les recueils que l'on conserve à l'Hôtel-de-Ville ; et pour les fournitures qu'il a faites pour le consulat et de son ordre pendant l'année (5). En 1686, ses fonctions de peintre de la ville l'appellent à organiser les funérailles du maréchal de Villeroy qui furent célébrées dans l'église des Carmélites (6).

(1) *Archives de Lyon*, BB, 231.
(2) BB, 231.
(3) BB, 232.
(4) BB, 235.
(5) BB, 240.
(6) BB, 243. — On lit dans le procès-verbal de cette pompe funè-

Digitized by Google

Blanchet avait obtenu des lettres patentes pour l'établissement d'une académie des arts de peinture et de sculpture à Lyon, et était sur le point de fonder une école des beaux-arts (projets qui ne furent repris et réalisés que dans le dix-huitième siècle) lorsqu'il mourut (1). Il fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre, en présence de Gaspard Barailhon, prévôt des marchands, qui honorait au nom de l'administration consulaire l'artiste illustre et aimé.

E. PARISET.

bre : « Jamais l'art n'a été soutenu avec plus de magnificence, de bon « goût et de propreté, le tout par les soins et suivant le dessin qu'en « a donné le sieur Blanchet peintre ordinaire du roi, et actuellement « de cette ville ».

(1) Blanchet mourut à l'Hôtel-de-Ville, le 21 juin 1689, à l'âge de 75 ans. BB, 246.

Nous n'avons pu déterminer quelle a été sa part dans les compositions historiques et allégoriques dont furent couverts les murs de la cour du grand collége en l'honneur de la famille de Villeroy : le père Ménestrier dans l'opuscule *Le temple de la sagesse ouvert à tous les peuples* les a minutieusement décrites et expliquées. Il ne reste plus trace de ces frises, de ces bas-reliefs, de ces médaillons, de toute cette décoration théâtrale où la peinture « mesloit ses couleurs aux rayons de soleil, aux lignes de la gnomonique et à tous les traits savants de l'histoire et de l'érudition pour faire une ébauche des qualités qui faisoient de Camille de Neufville un modèle de la sagesse. »

(*A continuer*).

Digitized by Google

DU DROIT ITALIQUE A LYON

ET DE

SES DESTINÉES DANS LES TEMPS MODERNES (1)

II

FRANCHISES MUNICIPALES.

Dans les cités auxquelles Rome avait concédé la jouissance du droit italique, ni l'administration, ni le pouvoir judiciaire n'appartenaient au *præses* ou gouverneur de la province, mais aux magistrats de la cité elle-même.

Lyon eut ainsi, comme les villes de l'Italie, sous l'Empire :

1° Sa Curie, composée de propriétaires de 25 jugères de terrain (6 hectares 32 ares et 10 centiares), qui nommaient les magistrats et les fonctionnaires inférieurs.

2° Son Sénat de Décurions, section de la Curie, formant comme un conseil supérieur au sein de la Curie elle-même et composé originairement de la dixième partie des citoyens de la colonie (d'où le nom de décurions), puis des fils de sénateurs, des membres de la curie qui avaient rempli toutes les charges municipales et d'anciens fonctionnaires de l'Empire.

3° Ses Duumvirs *juridicundo*, magistrats qui représentaient les deux consuls de la Ville éternelle et auxquels appartenaient, avec la présidence de la curie, pres-

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

que tout le pouvoir administratif et la juridiction civile et criminelle du premier ressort.

4° Un Curateur ou *Quinquennalis*, censeur de la cité, dont les fonctions duraient cinq années comme celles du censeur romain et qui était chargé de l'approvisionnement de la ville, de la ferme des terres publiques et de la surveillance des mœurs.

5° Enfin, ses Ediles, auxquels était confiée la police urbaine et la surveillance des édifices publics. (1).

Nous n'en sommes pas réduits, sur ce point, seulement à la ressource des simples inductions. Les inscriptions de notre musée lapidaire nous ont transmis, en effet, plus d'un souvenir de l'administration primitive de notre cité et jusqu'aux noms des magistrats de cette époque reculée.

C'est ainsi que l'inscription d'un taurobole, consacré le 9 décembre de l'an 161, pour obtenir des dieux la conservation des jours de l'Empereur Antonin le Pieux, nous apprend que le sacrifice, offert sur cet autel, avait été ordonné par le Sénat très-saint de Lugdunum : *sanctissimus ordo Lugdunensis* (2).

Ailleurs, nous voyons que le même sénat avait, sur la demande du peuple, élevé aux fonctions de duumvir, Sextus Ligurius Marinus, en considération de celles de pontife perpétuel qui lui avaient été décernées déjà (3).

Deux autres duumvirs nous sont connus également. Le premier, Patinius, duumvir *juridicundo* et prêtre à l'autel d'Auguste, vivait sous l'empereur Marc-Aurèle, qui lui donna l'intendance de la province Hadrymétine (4); le second, Q. Acceptius-Firminus, décurion et

(1) Raynouard. *Histoire du droit municipal*, t. I, p. 80. — Laferrière, *Histoire du droit*. II, p. 232.

(2) Musée lapidaire de Lyon. Portique XXIII, n° 237.

(3) Musée lapidaire. Portique XXXVIII, n° 327.

(4) Musée lapidaire. Portique XXXIX, n° 333.

Digitized by Google

duumvir de la colonie de Lugdunum (1), vivait probablement dans le cours du troisième siècle, si l'on en juge par les sculptures d'un sarcophage fort remarquable, découvert à la Guillotière, au mois de juin 1870, et qui accompagnait l'inscription funéraire sur laquelle nous avons retrouvé le nom de ce magistrat municipal.

Plusieurs inscriptions nous ont conservé les noms de L. Valérius Julianus, de Caïus Valerius Antiochus Libanius, de Julius Marcianus, et de Julius Primitius, tous quatre décurions de la colonie de Lugdunum (2).

Un autre monument est consacré à la mémoire de Julius Taurus, décemvir chargé de rendre la justice : *litibus judicandis* (3).

Une inscription, provenant des démolitions de l'ancien pont du Change, nous a transmis pareillement le nom du curateur Fulvius Æmilianus, qui devint plus tard consul à Rome, en l'an 206 de notre ère, tandis qu'une autre nous apprend que les mêmes fonctions de *Quinquennal* avaient été conférées à perpétuité à Claudius Sylvanus (4).

Enfin, le souvenir des attributions de nos édiles nous est conservé encore sur une pierre provenant de l'ancien cirque de Lugdunum. (5).

(1) Q. ACCEPTIVS. FIRMINVS. DEC. CCC. AVG. VG. IIVIR.....

Cette inscription et le sarcophage, qui l'accompagne, ont fait l'objet de plusieurs articles fort remarquables de M. Allmer, insérés dans le *Salut public*, du 7 juin et des 7 et 8 juillet 1870.

(2) Monfalcon. *Lugdunensis historiæ monumenta*, p. 64, 74, 85 et 86.

(3) Musée lapidaire. Portique XXIII, n° 718.

(4) Spon. *Antiquités de Lyon* (nouvelle édition). p. 319 et 354 — Monfalcon. *Monumenta*, etc., p. 80 et 81.

(5) Spon. *Antiquités de Lyon* (nouv. édit.), p. 320.

Digitized by Google

Alors même que ces témoignages contemporains nous feraient défaut, nous trouverions encore la preuve de l'état florissant de l'administration municipale de notre cité, dans l'exemption des impôts directs, qui formait l'un des attributs du droit italique. Ne sait-on pas, en effet, que ce qui hâta la ruine des municipalités des villes de l'empire romain, fut l'obligation imposée par les derniers empereurs aux décurions, de garantir, sur leur fortune personnelle, le recouvrement de l'impôt? Or, dans les villes qui conservèrent, comme Lyon, l'exemption des charges fiscales, le corps des décurions demeura avec tous ses priviléges et tous ses éléments de prospérité. Et telle est, sans aucun doute, la cause de la durée non interrompue du droit municipal romain, qui apparaît plus clairement à Lyon que dans aucune autre ville de France, comme l'a constaté l'illustre historien Augustin Thierry (1).

Cette organisation ne disparut point, en effet, avec l'invasion des Barbares. Les Burgondes laissèrent les Gallo-Romains vivre sous leurs lois personnelles, et rien ne fut changé dans l'administration municipale. Les œuvres de Sidoine Apollinaire et de saint Avite, aussi bien que la loi romaine des Burgondes, nous en fournissent des preuves irrécusables (2). Au surplus, nos annales nous parlent, à plusieurs reprises, de l'état florissant des écoles de Lyon sous les rois burgondes (3); or, l'établis-

(1) *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-Etat*, p. 340.

(2) Sidoine Apollinaire Lettres, *passim*.— Saint-Avite : *Homilia de Rogat.* — Fauriel. *Histoire de la Gaule méridionale*, t. I. 455.

(3) Ea tempestate Lugdunensium civitas, prima ac præcipua Galliarum professione quoque scientiæ, artiumque disciplina *inter omnes extulerat caput* (Hericus. Antist. *de Vita S. Germani.* — Colonia. *Hist. littér. de Lyon*, t. I. 143.

Digitized by Google

sement de ces écoles était dû au pouvoir municipal (1).

Il en fut de même des Francs. Plus d'une charte nous révèle que les rois de la première et de la deuxième race avaient respecté les franchises dont les villes étaient en possession depuis un temps immémorial (2). Aussi le régime des lois personnelles subsistait-il encore pleinement au IXe siècle, du temps de l'archevêque Agobard (3), et Raynouard a-t-il pu retrouver aisément la preuve de l'existence de l'ancienne organisation municipale de Lyon, sous le règne de Charles le Chauve (4).

Le Xe et le XIe siècles ne nous ont laissé aucun souvenir écrit du régime municipal dans notre ville. Mais, comme l'a dit M. Guizot, ce silence qui s'étend, à cette époque, à bien d'autres faits de notre histoire, ne prouve rien contre la réalité des institutions qui nous sont révélées par une multitude de témoignages postérieurs (5).

Toutefois, si les traditions municipales persistèrent dans notre cité, il en fut autrement de l'antique droit de juridiction de ses magistrats. Comment se perdit cette prérogative du pouvoir municipal? Lui fut-elle enlevée au temps de Charlemagne, dans cette grande réorganisation de la justice, accomplie sous son règne? Fut-elle attribuée par ses successeurs aux comtes de Lyonnais?

(1) Sed gloriosus ille (Titianus) *municipalem scholam* apud Vesuntionem *Lugdunumque* variando, non ætate quidem, sed vilitate consenuit. (Ausone. *Gratiarum actio pro Consulatu.*)

(2) Baluze. *Miscellaneæ.* VI, 544. — D'Achery. *Spicileg.* III, 818. — Labbe. Annal. monast. cœn. Flaviniensis, t. I, 269. — *Idem.* Concil. t. VII.

(3) Agobardi Liber ad Ludovic. imperat. advers. Legem Gundobaldi cap. 4.

(4) Raynouard. *Histoire du droit municipal en France.* II, 154.

(5) Guizot. *Histoire de la civilisation en France,* 2e partie, 17e leçon.

Digitized by Google

Passa-t-elle des mains de ces derniers en celles de l'archevêque et du Chapitre, quand l'Eglise demeura maîtresse de la ville de Lyon, à la fin du XIIe siècle ? Aucun document ne vient nous apporter quelque lumière sur ce point.

Ce qui est certain, c'est que lorsque les bourgeois de Lyon se soulevèrent, au commencement du XIIIe siècle, contre la domination de l'archevêque, la justice appartenait à l'Eglise, et l'archevêque la garda, même après que Lyon eut fait connaître ses antiques libertés municipales.

Je n'essayerai pas de retracer le tableau de cette grande lutte. Elle dura plus d'un siècle, et mieux que tout autre fait, elle témoigne de la persistance des traditions de la municipalité romaine dans notre ville. Ce n'est point, en effet, comme un affranchissement, que les habitants de Lyon réclament une charte communale, mais comme une reconnaissance officielle de droits anciens et incontestés, qui remontent à l'origine même de la cité. Rien dans leurs réclamations, rien dans le premier traité de 1208, rien dans la charte de 1320, qui met un terme à ces longs débats, ne révèle une organisation nouvelle, ni la concession de franchises inconnues jusqu'alors. Le droit italique et les coutumes transmises de générations en générations, sont invoqués à la fois, comme la base du droit que l'archevêque, Pierre de Savoie, reconnaît aux bourgeois, de se réunir en assemblée et d'élire des conseillers ou consuls, pour l'administration des affaires de la cité (1). C'est au même titre que Lyon obtient la con-

(1) *Traité du mois de septembre 1208* :... Dominus siquidem archiepiscopus et capitulum bonam libertatem civitatis et bonas consuetudines scriptas sive non scriptas promiserunt se bona fide *servaturos* (Guigue, *Obituar. ecclesiæ Lugdunensis*. p. XIII).

Charte de 1320 : Hæ sunt libertates, immunitates, consuetudines,

Digitized by Google

firmation de tous ses anciens priviléges : la garde de la ville, la police urbaine, le droit d'imposer des taxes municipales, etc. (1). Enfin, comme pour mieux montrer la persistance des traditions municipales romaines, le gouvernement de la ville se trouve confié, à ce moment, à une assemblée de cinquante citoyens qui apparaît, avec raison, à Augustin Thierry, comme une ombre de la curie antique (2).

Seize ans plus tard, en 1336, la charte de 1320 reçut une dernière ratification, et les franchises des habitants de Lyon furent placées sous la protection du roi de France, représenté par un gardiateur. Le conseil de la *Cinquantaine* disparut alors pour faire place à un syndicat composé seulement de douze citoyens ; sénat essentiellement populaire, qui n'avait rien du caractère aristocratique de la curie romaine et qui représentait une forme de gouvernement rajeuni et conforme aux idées démocratiques de l'époque. Si, en fait, les honneurs du Consulat étaient toujours déférés aux notabilités de la ville et surtout aux citoyens les plus honorables (3), en droit, aucune condition de

franchisiæ et *usus diutius approbati civitatis*... quas et quos supplicant dicti cives per nos Archiepiscopum *approbari* et etiam *confirmari* ..

(1) Nam dicti cives ex vigore libertatis et ex consuetudine vel etiam secundum jura possunt et soliti sunt ab antiquo et per tanta tempora *de quibus non est memoria*, inter se taxare. — V. Menestrier. *Hist. civile et consulaire de Lyon*. Preuves, p 94 et s.

(2) *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers Etat*. p. 344,

(3) « On espluche, avec tant de soin, la vie de ceux qui aspirent à « ces belles dignités, qu'il est impossible que homme y puisse par- « venir qui soit le moins du monde marqué de quelque note d'infamie, « ressentant dénigrement de renommée, tant est saincte cette autho- « rité et honneur d'eschevinage, que la seule opinion de vice peut lui « donner empeschement. » (Ancien auteur du XVIe siècle cité par Th. Lavallée, dans son *Histoire de Paris*. II. p. 65).

Digitized by Google

fortune et de naissance n'était exigée des candidats aux fonctions municipales, dont l'élection était faite par le peuple entier (1), convoqué dans la chapelle de St-Jacques, au son de la cloche de St-Nizier.

Ce gouvernement était bien vraiment celui de la cité qui s'administrait elle-même, et son dévouement était d'autant plus grand, que les intérêts qui lui étaient confiés étaient les siens. Jamais aussi, à aucune autre époque, on ne vit un corps plus essentiellement populaire. Au besoin, l'humble boutique de l'un de ses membres servait de lieu de réunion, et nul appareil extérieur ne venait lui donner un prestige dont il n'avait aucun besoin.

Rien ne lui enleva ce caractère jusqu'à la fin du XIVe siècle. A cette époque, par suite d'une révolution insensible et à laquelle, par conséquent, on ne peut assigner une date précise, le droit d'élire les échevins a passé du peuple entier à la bourgeoisie, et les conseillers sont choisis par un collége de 144 électeurs, composé de deux maîtres de chacun des 72 corps de métiers, que désigne le Consulat, et qui votent sous la direction de deux conseillers sortants (2).

Le pouvoir municipal se trouva ainsi aux mains de l'aristocratie bourgeoise. Vainement, en 1402, les ouvriers et les gens des corps de métiers réclamèrent-ils à la fois et le droit de vote et celui de fournir des membres au corps consulaire. Ce mouvement populaire fut

(1) Il faut reconnaître cependant qu'il n'a pu être découvert, jusqu'à ce jour, aucun document contemporain qui établisse positivement ce fait. Je répète ici ce qui a été dit par tous les historiens de Lyon, dont le récit semble confirmé par les événements postérieurs, et surtout par les réclamations du peuple qui revendiqua à plusieurs reprises le droit de vote, pendant le cours du XVe siècle.

(2) Rubys. *Hist. véritable de la ville de Lyon*, p. 468.

Digitized by Google

réprimé sévèrement, et le Consulat avait complètement perdu son organisation essentiellement démocratique du XIIIe siècle, quand Charles VIII vint compléter sa transformation, en accordant aux échevins lyonnais, par un édit de décembre 1495, la faveur d'être anoblis par l'exercice des fonctions municipales. Ce privilége était sans doute la juste récompense de services réels, et l'on ne saurait trouver ailleurs une source plus honorable de la noblesse. Mais il est permis de douter si les membres du consulat eurent vraiment lieu de s'en féliciter. Le dédain de la noblesse chevaleresque, aussi bien que la jalousie de la bourgeoisie et de la classe populaire leur firent payer cher cette nouvelle prérogative. Ils formèrent ainsi, pendant de longues années, une caste moyenne qui eut de la peine à faire oublier sa modeste origine (1). Dès ce moment aussi, les honneurs municipaux devinrent, encore plus qu'auparavant, l'objet de vives ambitions. La ville n'en fut pas mieux administrée, et c'est même, à cette époque, que nous voyons s'élever entre le Consulat et les corps de métiers ces violents débats qui remplissent les pages de l'histoire de Lyon, au XVIe siècle (2).

Toutefois, si le privilége créé par Charles VIII pouvait rendre le Consulat suspect à la classe populaire, il n'enlevait rien à l'égalité qui existait entre tous ses membres et les rendait, à un même degré, vivement soucieux des intérêts de la commune. Cette égalité disparut quand, un siècle plus tard, Henri IV vint, par son édit du mois de décembre 1595, reconstituer la municipalité lyonnaise sur le modèle de celle de Paris, en réduisant le nombre des conseillers à quatre échevins, présidés par un prévôt

(1) V. notamment Saint-Julien de Baleure, *Histoire des Bourgongnons*. p. 143.

(2) Clerjon, *Histoire de Lyon*, t. IV, p. 182, 203 et s.

Digitized by Google

des marchands, auxquels on adjoignit un procureur de la ville et un secrétaire. Ce changement, qui fut considéré comme une atteinte portée à l'ancienne constitution communale, ne se fit pas sans de vives protestations. Si l'on pouvait d'ailleurs reprocher à l'ancienne organisation de diviser le pouvoir et de paralyser l'activité du corps exécutif, l'histoire constate aussi, qu'à compter de ce changement, les affaires communales furent régies peut-être avec moins de zèle et de désintéressement. Douze conseillers égaux par le rang et le pouvoir, choisis pour un temps limité par les maîtres des corps de métiers eux-mêmes, offraient assurément plus de garanties d'émulation et d'indépendance. La nouvelle organisation, au contraire, concentrait en quelque sorte tout le pouvoir entre les mains du prévôt des marchands, auquel revenait tout l'honneur des actes accomplis sous son administration, et dont l'influence était toute-puissante sur ses collègues, auxquels il était supérieur par la dignité et par la naissance. Car, pendant que les quatre échevins étaient toujours les élus de la commune, le prévôt des marchands, qui devait appartenir à l'ordre de la noblesse, était nommé directement par le roi, et ce choix ne laissait plus, en apparence au moins, à la constitution municipale, son ancien caractère d'indépendance vis-à-vis du pouvoir central (1).

Cette organisation subsista pendant près de deux siècles. Mais, nous devons le dire, pendant toute cette période, qui fut celle du gouvernement absolu, le Consulat lyonnais n'oublia point ni son origine, ni ses devoirs, et maintes fois, on le vit défendre avec énergie les priviléges de la ville contre les empiètements de la royauté.

(1) Prost de Royer. *De l'administration municipale des villes*, p. 26.

Digitized by Google

Des lettres patentes, du 30 août 1764, vinrent encore faire subir au corps consulaire une dernière transformation. A compter de ce jour, il fut composé d'un prévôt des marchands, de quatre échevins, de douze conseillers, d'un procureur de la commune, d'un secrétaire et d'un receveur. Cette organisation nouvelle rendait à Lyon plus d'une liberté perdue et associait davantage la ville au gouvernement de ses affaires intérieures. Aussi fut-elle accueillie avec faveur.

Désormais, en effet, le choix du prévôt des marchands était dicté, en quelque sorte, par les citoyens eux-mêmes, puisque le roi était forcé de le choisir sur une liste de trois candidats présentés par l'assemblée des notables. Une situation plus indépendante était faite aux échevins, vis-à-vis du prévôt des marchands. En même temps, la nécessité de choisir les échevins parmi les conseillers de ville, dont les fonctions constituaient une sorte de stage, renfermait une garantie plus grande de l'expérience et de la capacité des membres du Consulat.

D'un autre côté, la composition du corps électoral n'était plus livrée à l'arbitraire, car, si ce corps, qui formait l'assemblée des notables, était réduit à trente-six membres, le choix n'en appartenait plus, comme autrefois, au Consulat. A l'exception des dix-sept membres de la commune et de deux officiers de la Cour des monnaies et de la sénéchaussée, qui en faisaient partie de droit, les autres membres étaient élus librement par les corps d'état auxquels ils appartenaient. Le Chapitre de l'Eglise de Lyon, l'ordre ecclésiastique, la noblesse, les trésoriers de France, l'ordre des avocats, le tribunal de l'élection et la corporation des notaires nommaient ainsi chacun un mandataire, pendant que cinq notables étaient élus par

Digitized by Google

le commerce et quatre par les communautés d'arts et de métiers.

Ainsi composée, l'assemblée des notables n'était pas chargée seulement de l'élection des échevins et de la présentation des candidats aux fonctions de prévôt des marchands ; son contrôle s'exerçait encore utilement sur le maniement des finances municipales. Tout projet nouveau, à la charge de la ville, devait recevoir son approbation. Les dépenses annuelles ne pouvaient dépasser un chiffre déterminé par les lettres patentes, et l'examen attentif auquel elles étaient soumises ne permettait guère aux Lyonnais de critiquer l'emploi des ressources de la ville.

Si cette organisation nous paraît un peu compliquée, il est incontestable qu'elle présentait des avantages nombreux. L'Assemblée Constituante s'en écarta moins qu'on le croit généralement lorsque, par son décret du 14 décembre 1789, elle abolit les titres de prévôts des marchands, d'échevins et de conseillers de ville, et remplaça l'ancienne municipalité lyonnaise par une administration composée d'un maire, de vingt conseillers municipaux, d'un procureur de la commune et de son substitut. A ce corps municipal, elle eut soin, en effet, de joindre un Conseil général composé de quarante notables, à l'examen desquels étaient soumises toutes les affaires importantes.

Le corps municipal, aussi bien que le Conseil général des notables, était nommé, au scrutin de liste, et à la pluralité des voix, par tous les citoyens actifs de la commune. Mais, dans sa sagesse, le législateur de 1789 avait pensé qu'il ne convenait pas de livrer les destinées d'une ville à un corps électoral composé d'individus entièrement indifférents au maniement des deniers de la commune.

Digitized by Google

Aussi, le même décret du 14 décembre 1789 exigea-t-il que, pour figurer sur la liste des citoyens actifs, c'est-à-dire des électeurs, on fût : 1° Français ou naturalisé français ; 2° majeur de 25 ans ; 3° domicilié de fait dans la commune depuis un an ; 4° imposé à une contribution directe de la valeur de trois journées de travail; et 5° libre de tout service à gages. Enfin, étaient exclus encore de la liste électorale, les banqueroutiers, les faillis, les débiteurs insolvables et les enfants qui détenaient une portion des biens de leur père, sans avoir payé leur part virile des dettes héréditaires.

La constitution de la commune lyonnaise a changé plus d'une fois depuis cette époque, et, comme nos autres institutions, elle a subi l'influence de toutes nos révolutions politiques. Le moment n'est pas venu encore d'en écrire l'histoire. A notre époque agitée, qui pourrait d'ailleurs prévoir les transformations nouvelles que nous réserve l'avenir? Mais quelle que soit la forme définitive qui doive prévaloir un jour, nous pouvons dire que depuis le triomphe des grands principes qui forment aujourd'hui la base de notre organisation politique et sociale, la chaîne des traditions romaines a été rompue. Car, si d'un côté, ces traditions consacraient des libertés, de l'autre, elles attribuaient aussi des priviléges, que repousse l'esprit moderne. Ici se termine donc véritablement l'histoire de nos anciennes institutions municipales, aussi bien que celle des franchises immémoriales de la ville de Lyon.

Mais, s'il est impossible et souvent périlleux d'essayer de pénétrer les secrets de l'avenir, un regard jeté sur le passé ne pouvait être ni sans utilité, ni sans intérêt, car, l'expérience des siècles est la sagesse des cités comme celle des nations, et, dans ce mouvement incessant et

Digitized by Google

irrésistible qui nous pousse vers un but inconnu, il est bon d'éclairer sa marche en mettant à profit aussi bien les sages prescriptions des législations anciennes que les grands exemples des vertus civiques de nos pères.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA COMMUNE DE TRÈVES

(RHONE)

Portrait physique et moral des habitants.

Nos primitifs et rares habitants portaient la barbe et les cheveux longs, flottant sur les épaules, la blouse de toile grise, la ceinture de cuir noir, en un mot tout l'accoutrement gaulois; ils marchaient pieds-nus, vivant de peu, et sacrifiaient au Dieu inconnu.

Sous les Romains, ils ne changèrent ni de costume ni d'usages; ils adoptèrent seulement le bonnet et les sandales.

Convertis au christianisme, ils restent fiers, intrépides; ils brûlent ce qu'ils ont adoré, ils adorent ce qu'ils ont brûlé, et ils meurent courageusement pour le Christ, sous le fer homicide des tyrans.

Devenus Français, on les voit coiffés d'un bonnet ou d'un large feutre, habillés des pieds à la tête d'un gros drap tiré de la laine de leurs nombreux troupeaux, filée par les femmes, tissée par le tisserand du village; le drap était blanc, quelquefois teint en rouge ou bleu; la

Digitized by Google

culotte courte était retenue par une ceinture rouge à triple pli, servant aussi de filoche ; elle était retenue aux genoux par des boucles d'acier ou d'argent. Ces derniers ornements figuraient également sur leurs chaussures : la basane, ou tablier de peau, jaune la semaine, et blanche le dimanche, était un de leurs ornements ; ces vêtements deviennent plus fins et plus élégants à mesure qu'on avance vers notre âge.

Les femmes portaient chignon, la coiffe montée à la large barbe, ou volants garnis de dentelles descendant vers les oreilles ; la robe de laine blanche ou rouge à courtes manches ornées de bracelets d'argent ; le tablier bleu à bavette carrée, où brillait la croix d'or ou d'argent. L'habit des noces servait la vie entière, et n'apparaissait qu'aux grandes solennités.

Tels, dans notre jeunesse, avons-nous encore vu les hommes et les femmes ainsi vêtus, surtout dans nos campagnes ; tous étaient plus simplement, plus solidement, plus richement habillés que par l'étroitesse et le clinquant des vêtements de nos jours, surtout cette haute taille qui les distinguait, et cette figure caractérisque qui se perd insensiblement. A cette époque, leur nourriture était le pain noir et le lard rance. Néanmoins la gaieté naïve et railleuse formait le fond de leur caractère, surtout lorsque la tasse d'argent ou l'écuelle de terre, remplie du vin de l'année, les réunissait autour d'une table amie. Ils buvaient plus de vin dans leurs maisons que dans les cabarets. Leurs mœurs furent constamment régulières et religieuses jusqu'au milieu du 18e siècle. Moins travailleurs que nous, il est vrai, moins travaillés de soucis rongeurs, d'infirmités précoces, ils étaient plus simples dans leurs mœurs, plus heureux dans leur cœur, plus fortement attachés à leur religion, au point de montrer

Digitized by Google

du doigt, au sortir de l'église, celui, bien rare d'entre eux, qui n'avait pas assisté à l'office divin. Ne craignons pas de rougir en regardant nos pères ; leurs temps furent difficiles, mais leurs âmes étaient énergiques.

Depuis 1800, quel changement! Le progrès, la civilisation, le confortable se sont rapidement introduits chez eux. S'ils n'ont pas la taille avantageuse de leurs devanciers, ils ont du moins conservé, ce qui est meilleur encore, leur esprit religieux, leurs mœurs pures ; plus laborieux, mais pas moins économes, ennemis des procès et de la débauche. Leur langage est à peu près celui des hauteurs du Lyonnais. L'air qu'ils respirent étant très-pur il n'est pas rare d'y voir des vieillards d'un âge très-avancé sans infirmités.

Ah! c'est qu'au village la vie s'écoule douce et calme. Un tout petit événement, heureux ou malheureux, mais qui touche de près, vient-il à se produire, il est commenté outre mesure, enflé comme le ballon-géant de M. Nadar, qui a passé sur leurs têtes le 2 juillet 65 ; mais on n'y fait pas de la politique à perte de vue. La création d'une mairie, d'un chemin, d'une école, d'un clocher, d'une fontaine publique, le résultat des récoltes, sont des événements qui préoccupent plus les esprits qu'un changement de ministère, qu'un revirement de politique. Aussi, tous les dimanches, après la messe, jeunes et vieux prennent-ils connaissance des travaux publics, des événements de la semaine, et des faits agricoles, au *Moniteur des Communes*, surtout à présent que chacun sait lire. On aime les nouvelles, on est content de savoir ce qui se passe au loin, quel drapeau glorieux suivent leurs enfants, ce qui se dit, ce qui se fait dans le monde, les événements actuels ou prochains ; tout le monde aime le progrès honnête, la prospérité commune, et

Digitized by Google

il s'y opère peu à peu une heureuse transformation.

Au village, c'est l'âge qui détermine les relations. Les préoccupations de l'esprit et du cœur sont aussi en rapport avec l'âge, mais d'une manière plus tranchée qu'à la ville. Le fantôme du respect humain, ce tyran des consciences, exerce à la campagne, où toutes nos actions sont connues, aperçues comme dans une maison de verre, discutées et jugées, un pouvoir plus absolu qu'à la ville, où il est si facile de se perdre dans la foule.

Chez le sexe, la mode changeante et la vanité artificielle de la ville ne sont pas inconnues; mais la décence est sévèrement respectée.

Aux champs, c'est toujours à recommencer, à conserver, à perfectionner l'œuvre du christianisme; mais tout n'y est pas réuni, comme à la ville, pour réveiller cette fourmillière de passions qui sont au cœur de l'homme. On pense, on admire, on se sent libre en un mot. Si Voltaire eût passé sa vie entière dans la solitude de la campagne, il fût devenu sans doute un grand serviteur de Dieu, car on y sent sa main paternelle; elle s'y montre à la fois visible et mystérieuse sous le voile transparent de la nature.

Les habitants des deux sexes sont en général robustes et vigoureux. Ils se font un devoir d'honorer le premier des arts, l'agriculture; l'hospitalité, la première des vertus primordiales; le travail et la liberté, la première des lois naturelles.

L'oisiveté est un de nos plus anciens vices. La nature a fait l'homme enclin à la paresse. Cependant Job a dit: L'homme est fait pour le travail comme l'oiseau pour voler. Voler, c'est la vocation de l'oiseau, travailler est le châtiment de l'homme, ennobli par le christianisme.

Digitized by Google

De nos jours, hélas ! on peut bien s'écrier : O étrange nature humaine, à trouver bon pour soi ce qu'on trouvait mauvais hier chez les autres ; à s'adjuger le bénéfice des abus contre lesquels on protestait lorsqu'on en souffrait ; et enfin à transformer le droit de vivre en travaillant en celui de vivre sans rien faire ! !

La physionomie toute franche de nos habitants inspire la confiance. Amis de l'ordre, des lois, de la religion, ils ignorent les scrupules de la délicatesse ; mais ils connaissent ce que tout le monde exige, l'honnêteté ; ils n'ont que l'habit de grossier ; leur cœur est loyal. Ils oseraient dire à l'Emperenr, s'il ne le savait pas : Sire, le peuple vous a fait pour le peuple.

L'habitant des cités peut bien dire : Tout ce que mes yeux ont convoité, je le leur ai donné ; tout ce que mon cœur a désiré, je le lui ai fait goûter. Mais l'homme des champs lui répondra toujours : Et voilà que tout cela n'est que vanité et affliction d'esprit. Cependant les villes exercent sur la vie propre des campagnes une énorme influence, soit bienfaisante, soit malfaisante.

Voyages de Lyon, à Tartaras, Trèves et Longes en 1555. Le Faultre de Trèves

La nomination de *Faultre* au xve siècle et de *Fautre* aujourd'hui est plutôt une corruption de langage pour dire : aux Fosses, *ad fossas*.

Ce qui le prouverait, c'est l'intéressante description latine du *Voyage au mont Pilati Pilati montis descriptio*, par Jean Duchoul, botaniste, habitant à Lyon, au pied du Gourguillon (1).

(1) A Longes et à Rive-de-Gier est le berceau de cette famille encore exis-

Digitized by Google

Jean Duchoul, était de Longes, comme nous le verrons dans la suite. Avant de le suivre dans son voyage pour Longes, deux observations sont nécessaires :

1° Il est très-raisonnable de penser que, d'après la connaissance exacte qu'il avait des lieux, puisque tous les ans il allait herboriser dans sa propriété de Longes, ainsi qu'à Pilat, il aura écrit son voyage dans son cabinet, et l'aura achevé à Longes, ou *vice versâ* ;

2° Il a compris sous le nom de Pilat tout le versant nord du Gier jusqu'à Givors.

Nous avons, d'ailleurs sur ces deux opinions, l'assentiment de M. Mulsan lui-même, savant professeur, poète charmant et traducteur fidèle de ce voyage au mont Pilat, qui jouissait parmi les Gaulois d'une célébrité égale à celle de l'Olympe chez les Grecs.

Or, dans les conditions que nous venons d'indiquer, Jean Duchoul partit de Lyon en compagnie de deux amis et collaborateurs, en 1555, sous le règne de Henri II ; longèrent ainsi la rive droite de la Saône, chantée par le poète génevois ; traversèrent Oullins, fabrique de poterie gallo-romaine, Brignais et les Barolles, célèbres par la défaite de Jacques de Bourbon par les Tards-Venus en 1362; la Montagne du Roi, Montagny, la chasse du Roi, Chassagny, la terre de Notre-Dame des Bois, Saint-Andéol ; la plaine du Totum-Latus, Saint-Jean-de-Toulas, le Castrum-d'Algori, Dargoire, dont le village, est dans une gorge profonde où coule la tranquille Lozange entre deux rangées de maisons apppartenant, l'une à Tartaras, l'autre à Dargoire, demeuré célèbre par ses belles foires.

tante, appelée tantôt Chol, tantôt Choul, qui a donné plusieurs hommes remarquables dans les lettres, tels que Guillaume Duchoul, habitant de Lyon, père de Jean Duchoul, auteur estimé ; —Zacharie Chol, noble habitant de Rive-de-Gier, nous a laissé une relation détaillée d'une terrible inondation du Gier.

Le mari de Françoise Chol, Mathieu Brun, habitant dans cette ville en 1784, notaire à Longes, fut envoyé par ses concitoyens à Lyon pour élire des députés aux Etats généraux de 1789.

Digitized by Google

Le Tartaras, voisin de Trèves et du chemin de fer et non situé au Pilat.

Nous gravissons Tartaras, continue Jean Duchoul, Tartaras où les habitants exploitent eux-mêmes, aux environs, des affleurements de houille.

Il n'est pas douteux que cette localité ne soit bien le Tartaras voisin de Trèves.

Jean Duchoul ne dit pas qu'il soit situé sur la montagne du Pilat, puisqu'il prend cette montagne dans son ensemble, mais qu'il en est voisin ; *finitimus.*

Au reste, voici la traduction de son texte latin :

« Sur les confins de la montagne s'élève un village d'un nom formidable. Les habitants le nomment encore aujourd'hui Tartaras ; et ce n'est pas sans raison. Ces villageois font un commerce de charbon, qu'ils extraient en creusant le terrain sous le grès, à l'aide de galeries souterraines.

« La superficie des terres, comme on peut le voir, n'est jamais dénudée par leurs travaux ».

Voici, au surplus, la note que M. Drian, savant minéralogiste, a ajoutée à la traduction de M. Mulsan :

« Le village de Tartaras est situé près du chemin de fer de « Givors à Saint-Etienne (vis-à-vis le village de Trèves), où il « se trouve un lambeau de terrain houiller détaché de celui « de Rive-de-Gier. »

Il reste deux conclusions à tirer de ces deux textes :

La première, qu'il est intéressant d'apprendre, que déjà à cette époque reculée on tirait du charbon des affleurements de la première couche.

Aussi cette mention est-elle la première où il soit parlé de la houille du départemnt de la Loire.

La deuxième, qu'il ne peut rester aucun doute sur la situation de Tartaras, limitrophe de Trèves et voisin du Pilat.

Son église est une ancienne chapelle d'un prieuré de bénédictins.

Digitized by Google

Un beau vieillard de plus de 80 ans, ancien caporal des grenadiers de la grande armée, et jouissant de toutes ses facultés intellectuelles, nommé Vincent, nous montrait dernièrement une vieille et délabrée chapelle de pèlerinage à Notre-Dame des Sept-Douleurs; en effet sur une pierre gravée, placée au-dessus de la porte on lit cette inscription : *Mater dolorosa.*

Il est persuadé que cette fondation doit remonter à la fin du XIIIe siècle (1).

« Nous passons le Gier, » continue Jean Duchoul (sans nul doute, ce dut être sur le pont Percey, seul construit alors entre Givors et Rive-de-Gier).

« La noblesse de cette rivière est telle qu'elle roule de l'or « soigneusement recueilli par les orpailleurs, *arpalonos.* » (Or,

(1) Puisque nous sommes sur le terrain de Tartaras, permettez, lecteurs bienveillants, une courte digression.

Nous devons à l'obligeance de M. Maurice, l'habile ingénieur de cette mine :

1° Une écuelle et deux pelles en bois de chêne, grossièrement taillées, noircies, détériorées, trouvées par lui, en 1861, en creusant une nouvelle galerie à 30 centimètres de profondeur, avec d'autres débris d'outils également en bois, laissés là par les ouvriers, à une époque qui pourrait remonter à celle relatée plus haut, où le bois était très-commun dans nos pays, le fer ouvré très-rare, et la pauvreté extrême;

2° Une écorce de palmier pétrifié, dont les cannelures sont très-apparentes, trouvée par lui dans une couche de charbon, à 100 mètres de profondeur, en 1859 : hauteur 30 centimètres, largeur 20 centimètres ;

3° Un morceau de rondin, bois chêne pétrifié, coupé très-nettement par les deux bouts, long de 20 centimètres et 8 de diamètre, pesant 730 grammes, dont l'écorce très-visible à l'œil me parait se détacher du bois adhérent, trouvé avec d'autres morceaux plus ou moins longs, en extrayant le charbon d'un puits à Rive-de Gier, à 200 mètres de profondeur, en 1864.

Pour notre part, nous avons trouvé, en 1826 :

1° A Sain-Bel, un bloc pur fer, pesant 1 kilg. 430 grammes ;

2° A Chessy-les-Mines, un bloc pur cuivre, pesant 370 grammes.

Ces vieux débris, ainsi que d'autres plus intéressants pour notre localité, sont exposés au Musée archéologique de notre sacristie.

Digitized by Google

dans notre notice, nous avons décrit la manière de procéder à cette cueillette).

Puis, ajoute-t-il, nous montons à la Maison des Fées, appelée des Fayes, longtemps hantée par les Lémues.

« Ces Lémues étaient de mauvais esprits, mâles et femelles, « qui jetaient l'effroi parmi les vivants, dans les mauvaises « consciences, et habitaient les lambris des maisons. Pour les « chasser, on leur jetait des fèves noires et rouges dont ils « étaient friands. (*Dictionnaire national.*) »

Cette maison des Fayes, au-dessus du Gier, n'est peut-être autre que le domaine appelé Fay, jusqu'à nos jours, par M. Bonifay, dont la fille unique a épousé M. Pierre Bret, premier maire de Trèves.

Le Calcis en amont de Trèves et non au Pilat.

Enfin nous montons au Calcis, voisin de Faultre ou des *Fosses*, au lieu appelé La Chaux.

Ce lieu ne peut se trouver qu'au-dessus de Trèves, plateau du Faultre.

Preuve.

« In numero partium jure quodam collocandus *Calcis* mons « propter excellentiam conspicuus... Ludit in multis rebus na- « tura. Sponte quadam ubique fractus modo opacum, modo « apricum locum prœbens : quodam intrinsecus declives vias, « quœ per muscosos gradus varie scindantur. Bestiolis locus est « ille tutus, quibus sine periculo homines insidiari non queant « Kerbis gratissimum perfugium, facile sine pœna legi non pos- « sunt. Collis amœnitas ad contemplationem obvios tantum in- « vitat ; hunc enim conscendere homines nec scalis possunt. « Herbidæ avium illæ sedes, vimineque ; circum latebræ, et in « umbonem turgidæ partes, quasi gemmatæ, abeuntes ne cito

Digitized by Google

« transeant remorantur. Nihil a natura procreatum sine aliqua « ocultiore causa. »

Tout ce que l'on peut conclure de ce texte, c'est que ce lieu était d'un accès difficile et qu'il était placé au-dessus du Faultre, autrement dit, des Fosses, *ad fossas*.

Nous ne connaissons, en effet, aucun endroit dans le Pilat qui réponde parfaitement à cette description, à moins qu'on y voie le lieu connu de tous sous le nom de Saut-du-Gier, et encore répond-il peu exactement aux détails donnés par Jean Duchoul.

Au surplus, cette description nous paraît une œuvre de fantaisie. Nos vieux auteurs s'étonnaient facilement des moindres merveilles de la nature; Duchoul ne s'en sera pas fait faute.

D'ailleurs, nous trouvons beaucoup de ressemblance entre la montagne de la' Chance et celle de la Grande-Magdeleine avec celle de la Chaux, appelée Calcis; élevées à plus de 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, semées d'herbes aimées des bestiaux, on y remarque des pentes ardues, de nombreux plis de terrains, de sommets à pic du haut desquels on jouit d'une vue admirable de deux horizons sans fin, du levant au couchant.

Là était assis le château du baron de la Chance, dernier propriétaire en 93.

Ce nom de la Chance peut, d'une manière vraisemblable, indiquer la position du Calcis décrit par Duchoul; car cet ancien fief est appelé fréquemment la Chans-cère dans les chartes du 13e siècle. Voir notamment les *Mazures de l'Ile-Barbe*, page 525 et suivantes, et l'Atlas historique du département du Rhône, par Georges Debombourg.

Enfin, si le problème de la fixation du Calcis, voisin des Fosses, n'est pas entièrement résolu, du moins une certitude assez complète sur la situation de ce lieu vient de fixer notre attention jusqu'à plus amples renseignements.

Digitized by Google

Le Faultre de Trèves, de Longes et non de Pilat.

Du Calcis nous descendons aux Fosses, dit Jean Duchoul. — Voici son texte :

« Ad fossas subsequitur locus, quasi ad Cannas, dixeris, « propter atrocem cladem. Cœsœ protratœque copiœ, ad fossas « hostium sepultus exercitus. Qua œtate vel queis cum gentibus « bellum hoc gestum fuerit, non satis constat. »

Traduction :

« Localité qui rappelle, comme Cannes, le souvenir d'une bataille sanglante, où une armée fut taillée en pièces et y trouva son tombeau. Mais on ignore l'époque de cette défaite et le nom des belligérants.

C'est bien là l'endroit voisin du Calcis, en amont du village de Trèves, sur le plateau appelé, de temps immémorial, Faultre, aujourd'hui Fautre, pour dire aux Fosses, *ad fossas*.

De cette appellation, la tradition locale veut que dérive le nom de Trèves, parce qu'on demanda la trève pour enterrer les morts. Mais nous croyons cette version erronée, puisque ce village portait déjà ce nom longtemps avant cette bataille, comme le constatent : 1° un ancien archiviste lyonnais, Cochard ; 2° une charte de l'an 970, qui donne à Trèves, le nom de *Trevedus*, corruption du mot *Trivium*, endroit où se croisent plusieurs chemins.

Nous en convenons, il n'est pas du tout certain que *Fautre* soit l'équivalent de *fosse* ; il peut en dériver par suite de la corruption de langage, mais c'est contestable. Ce qui ne l'est pas, c'est l'article 3 de l'acte de vente aux Chartreux de Sainte-Croix, par Anne Duchol et son mari, en 1656, « d'un ténement de terre « sis au territoire de la Murarie, aujourd'hui appelé Morlarie « Au champ Chauffet, qui joint le chemin de Vienne à Rive- « de-Gier de vent, le ruisseau du Gas du Faultre et de Malval du « matin.

Digitized by Google

« Article 4 : d'un autre ténement de terre, sis au territoire « appelé le Faultre, qui joint le ruisseau du Faultre de bise. »

Or, ce dernier article indique suffisamment le Faultre de Trèves au-dessus de celui où le ruisseau du Malval prend sa naissance, et tourne au nord; endroit qui forme la limite de Trèves et de Longes.

Ce Faultre de Trèves était aussi anciennement appelé le Gas du Faultre. Il y avait, en effet, avant la rectification de notre route n° 13, au beau milieu du plateau du Faultre, un grand buisson et un grand amas d'eau fangeuse, appelé Gas, que les attelages et autres transports nombreux du rivage devaient nécessairement traverser.

D'où il suit, d'après cet acte de vente : 1° qu'on peut dire qu'il y avait deux Faultres, l'un sur le ruisseau du Malval, limite de Longes, l'autre sur le plateau de Trèves qui porte ce nom.

2° Que le lieu du carnage fixé par Duchoul lorsqu'il se rendit *ad fossas*, est un lieu qu'on ne trouve ni à Longes, ni au Pilat, mais à Trèves seulement, comme il est constaté dans cette notice.

Donc, d'après ce qui précède, il nous semble que nous sommes autorisé à croire que ce lieu appelé, par Jean Duchoul, les Fosses, est bien le même dont nous parlons, à plusieurs reprises, dans le cours de cet ouvrage historique et archéologique.

Le Torropanne, de Longes et non du Pilat.

Enfin, Duchoul arrive à Torropanne, terme présumé de son voyage, c'est-à-dire en sa propriété de Longes, voisine du Pilat, limitrophe du Calcis et du Faultre, c'est lui-même qui nous l'apprend.

Or, la vente de la maison forte et de ses terres, consentie le 5 avril 1656, aux chartreux de Sainte-Croix, par Anne Duchol, dernière descendante des Duchoul de Longes, et son mari, Daniel de Gangnières, seigneur de Souvigny, nous indique, d'une

Digitized by Google

manière précise, la situation de sa propriété de Torropanne à Longes et non au Plat.

Voici la traduction littérale de cet acte :

Les biens vendus consistent :

1° En un ténement de maisons appelé la Maison-Forte de Longes ; un autre bâtiment, appelé le Grand-Torropanne, consistant en bois, en vignes et en terres de toutes sortes de cultures.

2° Un ténement de domaine, appelé le petit Torropanne, consistant en jardins, prés, bois, terres et maisons, hautes, moyennes et basses, etc. — Cette citation si claire lève toute incertitude.

Mais pour compléter ces renseignements, revenons au texte même de Jean Duchoul :

« Non longe à villa nostra, immo nostro in fundo, locus no-
« mine Torropannes, a nostris rusticis perbelle in vico Longia-
« rum colitur, illustratur et nostro amœnissimo nemore. A
« terrore panico fundum, illam dictum putaram, quasi sit ve-
« risimile Pana Satyrosque agrum illum habitasse. Frugiferos
« et admodum fertiles habet campos ; quœdam etiam invia et
« aspera. Sed crebri fontes et rivuli decorem et ornamentum
« prœbent.....

Traduction.

« Non loin de ma maison de campagne, dans mes terres mêmes,
« il existe un lieu appelé Torropanne, orné de bois charmants
« qui m'appartiennent, et singulièrement vénérés de nos villa-
« geois de Longes. J'inclinerais à croire que son nom vient de
« terreur panique, comme si Pan et les satyres avaient habité
« ce lieu.

« Cette campagne a des terres fertiles et qui produisent de
« beaux fruits ; quelques parties cependant sont incultes et
« d'un accès difficile ; mais de nombreuses sources et des ruis-
« selets en font la parure et l'ornement. »

Cette terreur, dont parle Duchoul, pourrait venir de l'époque

Digitized by Google

où les Gaulois, fuyant devant les Romains, se retranchèrent au sommet du Mont-Monnet, qui domine le village de Longes, où l'on voit encore les traces d'une maçonnerie en fer à cheval au niveau du sol, et tout à côté une source d'eau vive.

Ou bien encore de la bataille livrée au Faultre de Trèves, au pied du Calcis, *Ad fossas*, comme l'appelle Duchoul.

Nous ne dirons rien des usages et des mœurs de ces villageois sur lesquels Duchoul s'étend avec complaisance, cette matière ayant été traitée au chapitre 5, intitulé : *Portrait physique et moral des habitants de ces montagnes.*

Après inspection des lieux, il est facile de reconnaître que Duchoul, à l'exemple de ses prédesseurs, amateurs du merveilleux, aura semé encore là, dans son récit, les fleurs de sa poésie mythologique.

On retrouve bien quelque chose de sa description au chemin de la Garde, conduisant aux hameaux de Vanelle, de Nuizière, de Combe-Chèvre, de Remilieu, et aussi au bas de Chassenoux, Gas du Faultre, mais d'une manière très-imparfaite.

Ici une remarque est nécessaire pour bien fixer la position de son Torropanne.

Il dit :

« Solum hoene quis ab historia me putet discedere in ostiis « Pylatinœ sylvœ jacet. »

Cette propriété (pour qu'on ne croie pas que je m'éloigne de mon sujet) est située à l'entrée de la forêt du Pilat.

Qu'on le remarque, ceci ne contredit point du tout ce que l'auteur a dit des habitants de Longes qui, au 16e siècle, fréquentaient ce lieu vénéré de la forêt appelée Torropanne.

En effet, tous les sommets de cette longue chaîne de montagnes du Pilat à Givors, sans nul doute, étaient couverts de bois sombres et de hautes futaies, et Jean Duchoul a bien pu dire que sa propriété du grand et du petit Torropanne était voisine de la forêt du Pilat.

Son père, Guillaume, dans une semblable excursion à Longes, avait déjà dit que les forêts de ces montagnes, du Pilat à

Digitized by Google

Givors, étaient peuplées de toutes sortes d'animaux, à l'exception du cerf.

Pour préciser encore davantage, disons que sa propriété du grand et petit Torropanne était située dans deux grandes vallées très en pente, resserrées entre deux hautes montagnes, couronnées de pins, plantées, dans les versants, de châtaigniers et de pommiers, et arrosées de ruisselets intarissables, qui font, de la Garde à Vanelle et du Gas du Faultre à Chassenoux, l'ornement et la richesse du pays.

Il nous semble donc qu'il ne peut exister aucun doute sur la véritable situation du Torropanne dont parle Duchoul, se reposant en sa Maison-Forte de Longes de son voyage à pied de Lyon, pour achever sa description, ou continuer sa route au Pilat.

Ainsi se trouve terminé ce fameux voyage qui nous révèle tant de choses intéressantes pour notre localité et celles qui nous environnent.

Notre but étant atteint, il ne nous reste plus qu'à exprimer notre gratitude.

M. Vachez, en découvrant l'acte de vente de la Maison-Forte de Jean Duchoul, a bien mérité des archivistes.

M. Mulsan, traducteur, M. Paul Saint-Olive, rapporteur, en ressuscitant le tout petit vieux livre de Jean Duchoul, ont bien servi les archéologues, malgré les dédains de certains esprits pour nos vieux souvenirs, qu'on ne saurait jamais trop rappeler à la mémoire de gens assez enclins à l'oubli. Cet oubli ferait disparaître les fruits de la sagesse des nations; car l'histoire du passé est un enseignement pour l'avenir.

L'abbé J. CHAVANNE.

(*A continuer*)

Digitized by Google

LE BOUQUET FATAL

SOUVENIR DE JEUNESSE

Solange était créole, c'est dire qu'elle était parfaitement belle; mais la perte du chaud climat qui l'avait vue naître lui avait porté une atteinte mortelle. Elle regrettait ce doux pays des Antilles où sa joyeuse enfance avait été bercée; elle grelottait loin des caresses perpétuelles de son soleil. L'air humide de notre Europe avait amené à pas de géant cette désorganisation que la science de Remy avait conjurée, et quand le mal parut dompté, elle retrouva avec la santé les splendeurs de sa beauté rare.

Ses cheveux d'un noir éclatant et lustré encadraient de leurs masses épaisses un visage expressif, régulier et mobile, d'une morbidesse exquise. Ses yeux, d'un bleu sombre, lançaient des flammes pareilles aux éclairs brûlants des tropiques. Le pur dessin de son nez grec, les lignes gracieuses de sa bouche, ses dents étincelantes et son menton à fossette achevaient le relief de sa physionomie. Lorsque nonchalament penchée sur un meuble et la joue reposant sur sa main, elle noyait ses regards dans l'espace, on eût juré voir une muse accoudée sur un fût de marbre brisé, comme le ciseau antique aimait à les surprendre. Pied mignon, main d'enfant, souplesse et cambrure dans la taille; épaules modelées à ravir, harmonie du geste et grâce des attitudes, vivacité nonchalante familière aux filles du soleil, tout faisant de Solange une créature pleine d'irritantes séductions.

Ajoutez à ces dons précieux ceux d'une intelligence délicate; de la pénétration, du gout, et l'amour du beau sous toutes les formes artistiques; un certain savoir exempt de recherche et de prétentions; de l'esprit et du meilleur, par-dessus le marché, et vous aurez quelque pâle reflet de cette enfant aimable et rayonnante. Elle était de ces femmes faites pour comprendre et fécon-

Digitized by Google

der le génie d'un homme, et une parole d'elle avait ce charme secret qui fait éclore les belles et grandes choses.

Le printemps s'acheva dans les délicieuses péripéties de ce roman intime. Les causeries, la lecture, la musique, les récits du passé, les joies du présent, l'oubli de l'avenir, et de longues promenades à pas lents sous les ombrages du Luxembourg, tel fut le bilan de ces beaux jours pour cet intéressant trio.

Disons aussi, pour ne rien omettre, que les fleurs jouaient un grand rôle dans ce programme de simples jouissances. Solange les aimait avec une étrange passion et mettait à s'en entourer une profusion enfantine. Les tables, les guéridons, les étagères, les fenêtres en étaient encombrés, et les roses surtout avaient pour la jeune fille un attrait irrésistible. Attentif à lui être agréable, Remy passait souvent au marché aux fleurs et y choisissait un volumineux bouquet des roses les plus fraîches et les plus odorantes pour les offrir à ses voisines. C'était un présent peu dispendieux pour sa bourse d'étudiant, et l'extrême plaisir qu'il causait à celles qui le recevaient le dédommageait au centuple.

Juillet commençait. Il fallait à Solange une saison thermale pour achever sa guérison, et les eaux d'Enghien parurent à Remy très-propices pour le but qu'il poursuivait, en même qu'elles n'éloignaient point trop de lui celle qui avait pris tant de place dans sa vie. On loua dans cette jolie résidence un petit chalet sur le bord des lacs pour y passer le temps nécessaire. C'était une séparation cruelle au cœur de Remy, mais dicté par les lois inexorables de la thérapeutique, et il dut s'y résigner. Il pensait profiter de ce temps d'exil pour subir les épreuves de sa thèse de doctorat.

VII

C'est un paradis terrestre que le village d'Enghien-les-Bains, et il est peu d'aussi douces villégiatures que celle qu'on y fait. Son beau lac, mollement couché dans un repli de la superbe vallée, cette fourmilière de coquettes villas qui lui sert de cein-

Digitized by Google

ture, ses plantureux ombrages, ses avenues en berceau, ses jardins féeriques, et jusqu'à cette bordure de collines boisées qui dessine son horizon depuis Ermont jusqu'à Montmorency; tout, jusqu'à son voisinage de Paris, s'unit pour en faire un site plein de fraîcheur et de charmes et un séjour des plus riants.

C'est là que depuis deux mois Solange et sa mère vivaient retirées avec leur unique servante, en pleine possession de ces joies qui naissent aux splendeurs d'un bel été et d'une riche nature, dans la paix des fleurs, des gazons et des charmilles, sous l'ombre des grands catalpas et dans les oublieuses délices d'un isolement interrompu par les seules visites de Remy.

Que de ravissantes soirées ils passèrent ensemble ! l'air salubre des champs avait transfiguré la jeune fille et ravivé les sources de sa rare beauté.

Ses charmes resplendissaient dans leur éclat. Chacun l'admirait quand, appuyée au bras de sa mère et quelquefois à celui de l'étudiant, elle foulait de son pied mignon et sautillant les sentiers fleuris et sablés ; on l'admirait encore lorsque, assise sur les coussins d'une barque guidée par Remy, elle naviguait sur les flots d'émeraude, aspirant les parfums nocturnes des seringas et des sureaux et contemplant le soleil noyé dans la pourpre du couchant.

Puis, la nuit tombée, c'est avec une ivresse muette que le timide amoureux rentrait au salon du châlet dont les persiennes ouvertes laissaient accès à la brise et aux reflets de la lune tamisés par le feuillage ; là il écoutait la voix profonde et veloutée de Solange mariée aux accords de son piano ; il s'oubliait alors et s'abîmait dans l'extase que fait naître la musique.

Cette extase adorable, il l'eût prolongée bien avant dans la nuits, si le sentiment du devoir médical n'avait réagi contre elle, en lui faisant une loi de refréner la passion musicale de Solange, passion démesurée qui engendrait des surexcitations nerveuses funestes à son organisation. La belle enfant était de celles chez qui l'harmonie est un cinquième sens, plus despotique que les autres. Quand elle chantait, sa voix avait de ces notes péné-

Digitized by Google

trantes qui remuent jusqu'aux moelles, tandis que le clavier prenait sous ses doigts enfiévrés cette suavité et cette galvanique puissance qu'imprime aux cordes inertes le fluide mystérieux de l'inspiration.

Il advint plus d'une fois qu'à cet enivrement passager se mêlait pour Remy un ressouvenir amer et que, saisi d'une angoisse voilée, il se surprit à revoir les périls auxquels Solange avait échappé.

Plus d'une fois, en songeant au sort funèbre qui l'avait menacée, il sentit venir à ses lèvres ce verset d'un grand poète, verset qui avait failli si bien s'appliquer à la chaste enfant.

> Paix profonde à ton âme, enfant, à ta mémoire !
> Adieu. Ta blanche main sur le clavier d'ivoire,
> Durant les nuits d'été ne voltigera plus.

Sauf ces courtes apparitions auprès de ses deux voisines; Remy s'absorbait de plus en plus dans les travaux préparatoires de sa thèse, et voyait avec une impatience croissante approcher pour lui ce jour si mémorable dans une vie médicale.

Un après-midi, vers la fin du mois d'août, le modeste chalet avait pris un air particulier de réjouissance. Au milieu de la terrasse ombragée et baignée dans les eaux du lac, sur une table toute ornée de fleurs nouvelles, était dressé un couvert pour trois personnes. Tandis que Madame de Vallouise allait et venait occupée de certains apprêts, l'œil investigateur de Solange scrutait tous les détours de la chaussée qui mène à la gare du chemin de fer.

Soudain, à l'un de ces détours, elle aperçut Remy bondir plutôt que marcher. Une rose s'épanouissait à sa boutonnière ; cette coquetterie inusitée chez lui n'était autre qu'un signal emprunté aux goûts favoris de Solange. Aussi la joie fit-elle explosion sur le visage de la jeune fille; cette fleur bien aimée lui apprenait que son ami était docteur en médecine de la Faculté de Paris.

Ce repas dont les préparatifs s'achevaient, était destiné à fêter son triomphe. Vrai triomphe en vérité, et qui avait mis en émoi

Digitized by Google

toute l'Ecole de médecine. Attirée par le mérite exceptionnel et la réputation du jeune savant, elle avait assisté comme un seul homme et comme en un champ-clos à ce tournoi scientifique dans lequel Remy, partisan des doctrines de Montpellier et ennemi juré des tendances déjà naissantes d'une médecine matérialiste, soutint avec vigueur et avec éclat la théorie séduisante de l'*animisme* et du *vitalisme*.

Le soleil s'était convié à cette fête intime plus précieuse pour Remy que celle du matin. Ses chauds et éblouissants rayons inondaient d'un bain lumineux les masses et les accidents de l'incomparable paysage. C'était une de ces journées où la vie, le mouvement, la joie s'épanchent et débordent de toute chose; où la nature entière semble se faire la complice d'une bonne fortune ; où la sève des cœurs qui s'aiment se dilate et s'évapore dans l'espace comme une senteur d'oasis.

Je m'imagine que chaque être humain qui passe sur notre misérable planète, a, dans sa vie (part faite aux douleurs) une heure de félicité sans mélange, proportionnée à sa sphère et à sa mesure d'action.

Pendant cette heure divine et bénie, il est bien véritablement et non pas au figuré, le *roi de la création*.

Si cette théorie est juste, Remy, Solange et sa mère possédèrent ce soir cette royauté.

Madame de Vallouise ne cherchait pas à réprimer son contentement, il était trop visible. Solange se livrait à sa joie avec l'adorable abandon d'un cœur sans détour; ses gais propos jaillissaient en fusées, et ses rires étincelants vibraient dans l'espace comme des roulades perlées. Remy devinait toutes les tendresses contenues dans ces démonstrations, il en était délicieusement ému, ses yeux humides et son sourire énamouré le disaient assez. Tout ce qui plaît, tout ce qui flatte, tout ce qui encourage, tout ce qui caresse, tout ce qui console et tout ce qui rassure fut échangé pendant ce repas dans les intarissables propos des trois convives.

Mais, au milieu de ces éclairs et dans ces causeries marquées

Digitized by Google

d'un charme suprême, se présente parfois, à la façon d'un fâcheux, un hôte inattendu.

Cet hôte invisible, impalpable, n'est autre qu'une pensée amère qui traverse l'esprit comme une flèche aiguë et déchire douloureusement la pénombre où s'endort l'insouciance heureuse. Cet hôte vint brusquement s'asseoir à cette table hantée par le bonheur et figer dans le cerveau de Remy les humeurs joyeuses qui s'y épanouissaient.

Son sourire s'éteignit par degrés, son front se rembrunit, un nuage d'anxiété flotta dans ses yeux.

Qu'avait-il donc vu, pressenti ou pensé? Quel fantôme s'était dressé devant lui?

Hélas! c'est qu'en un clin d'œil il avait deviné le lendemain de ce jour céleste, et mesuré les déceptions de ce lendemain.

Tant que pour justifier ses assiduités auprès des dames de Vallouise, il avait eu le double prétexte d'une guérison à parfaire et d'un dernier grade à conquérir, il avait vécu dans l'oubli d'un avenir qui lui semblait chimérique.

Mais cet avenir était là présent, et ce double prétexte avait disparu. Solange était admirablement guérie; et lui, docteur *ès-Faculté*.

Qu'adviendrait-il du roman si bien commencé? N'allait-il pas se flétrir sous l'étreinte brutale de la réalité?

Ce roman n'avait qu'un dénouement acceptable, *le mariage*; mais que d'impossibilités en barraient l'accès.

Sans fortune ni l'un ni l'autre; pour lui une réputation à édifier; pour elle, une vie de labeurs et de privations à s'imposer. Il revit dans sa pensée la montagne natale et l'austère image de sa mère associée aux épreuves du médecin Dorbray mort à la tâche; il se dit mentalement qu'il n'aurait jamais le courage d'imposer à Solange une si rude destinée. Puis sa timidité et sa sauvagerie native, puis les préjugés du monde auxquels il n'avait pas songé et qui créaient une barrière toujours pénible à franchir, entre Solange issue de la meilleure noblesse, et lui, roturier d'extraction médiocre. Puis, enfin, au-dessus de

Digitized by Google

tout, la honte qu'il éprouvait à sembler demander le salaire d'un service en sollicitant la main de la jeune fille.

Toutes ces idées se gravaient dans la chambre noire de son cerveau, avec une instantanéité photographique, et l'ombre s'en reflétait sur son visage.

Puis, un autre dénouement frappa son esprit avec cette soudaineté qui jaillit des situations violentes.

Ce dénouement, c'était *le départ*. En mourir au besoin, mais partir au plus tôt.

Les deux femmes, quoique habituées aux distractions rêveuses de l'étudiant, furent effrayées de la pâleur répandue sur son visage.

— Qu'avez-vous donc, M. Remy ? fit Mme de Vallouise. Est-ce que vous souffrez ?

— Oui Madame, répartit le jeune docteur ; beaucoup en ce moment.

— Mais que faut-il faire ? Que voulez-vous ? Ordonnez vous-même.

Et d'un bond elle s'était levée, se rapprochant de Remy comme pour mieux le secourir et l'interroger.

Par un mouvement instinctif, Solange l'avait suivie et se serrait contre elle en frissonnant.

— De grâce, n'ayez aucune inquiétude, reprit Remy. Si je souffre, c'est moralement ; voilà tout.

— Est-il possible ? Vous si joyeux, si gai, tout à l'heure !

— C'était l'heure de l'oubli, heure unique, enchanteresse, dont le souvenir me suivra partout. C'était le rêve, et comme tout rêve, il fait place au réveil.

— Quel réveil ?

— Ce réveil, le voici, Madame :

Mes études étant finies et la guérison de Mlle votre fille achevée, rien ne me retient plus à Paris. Mon devoir est de retourner auprès de ma mère qui m'attend et compte les heures.

Cette déclaration si simple et si naturelle déchira le voile d'azur dans lequel flottait depuis six mois l'existence de ces deux femmes.

Digitized by Google

A travers cette cruelle déchirure apparut toute l'horreur d'un avenir rembruni. Elles se turent comme foudroyées par l'évidence de cette solution à laquelle aucune ne songeait.

Il se fit un silence pénible. Une stupeur douloureuse étreignait Mme de Vallouise et sa fille.

— Hélas ! je n'ai plus rien à faire ici, reprit Remy. Paris est une scène trop vaste pour moi. Un temps, j'eusse lutté pour m'y faire une place, mais le ressort qui me lançait alors en avant est anéanti. Un autre aujourd'hui préside à ma destinée. Celui-là, je dois le briser moi-même, en honnête homme.

Et ce disant, il dirigeait un regard expressif sur la belle Solange dont le trouble allait croissant.

Il poursuivit. — Je n'ai qu'un chemin à suivre, le chemin de mon père, et qu'un parti à prendre, celui de vivre utile et obscur comme lui.

A ces mots un soupir profond s'échappa de sa poitrine et sa voix fut étranglée par l'émotion.

Les deux femmes restèrent muettes. Que répondre à cette logique brutale du destin ?

— Mais, continua-t-il d'une voix faible et tremblante : en quittant Paris, j'y laisse la meilleure moitié de mon cœur. Vous savez à qui. Toutes deux vous m'avez fait comprendre le bonheur ; c'est beaucoup dans une vie comme la mienne. Je n'oublierai jamais ce bienfait.

A ce mot, Madame de Vallouise se redressa vivement. Son regard brillait, ses lèvres tremblaient.

— Il n'y a ici qu'un bienfaiteur, dit-elle ; c'est vous.

Et Solange de s'écrier avec un irrésistible élan :

— Oui, vous m'avez sauvée.

Et toutes deux par un même mouvement de brûlante sympathie lui tendirent la main.

Remy, hors de lui, se mit à serrer convulsivement ces deux mains loyales et fidèles toutes moites des effluves venus du cœur.

Il faisait nuit, une fauvette chantait près d'eux et l'étoile du berger brillait aux cieux.

Digitized by Google

Il tomba à genoux et appuya ses lèvres contre ces mains chéries. Elles se complaisaient dans cette étreinte et ne se retiraient point. Soudain le jeune homme sentit une tiède ondée tomber sur sa main gauche, la main du cœur, celle que tenait Solange.

Eperdu, il leva les yeux et la vit éplorée, sublime de douleur et de désespoir.

Emporté alors par l'élan de la passion, il se prit à boire avidement les larmes qui mouillaient sa main.

Madame de Vallouise retira la sienne, et s'éloignant un peu, se mit à contempler le spectacle de cet amour faisant explosion devant elle dans toute la chaste crudité d'un sentiment despotique et longtemps contenu.

Elle chancela, fit quelques pas en arrière, puis en avant. Un violent combat semblait se livrer en elle.

Remy s'était relevé. Revenu de son délire, pâle et tout haletant, il avait laissé aller la main de Solange qui était retombée inerte le long de son corps.

Ce fut alors que Mme de Vallouise s'avança lentement vers les deux enfants et les contempla avec une tendre attention. Puis, prenant leurs mains et les remettant l'une dans l'autre, elle leur dit d'une voix sourde mais pénétrante :

— Vous vous aimez trop pour vous quitter. Le ciel a parlé ce soir ; je vous unis.

Deux merci entrecoupés de sanglots furent la seule réponse des amoureux. Ils se jetèrent aux pieds de cette bonne mère et couvrirent ses mains de baisers et de larmes.

L'étoile du berger brillait toujours et la fauvette ne chantait plus. Mais sur le lac aux reflets argentés, le long de la terrasse, passait au même moment une barque chargée de chanteurs.

Ils soupiraient *mezza voce* une barcarolle harmonieuse toute frissonnante de langueur et de volupté. Les voix en sourdine berçaient l'âme des auditeurs dans un rêve aérien, et l'on eût dit d'une fête vénitienne venue du Liddo sur le bord d'un lac gaulois. Longtemps la tiède brise apporta les notes expirantes et longtemps aussi se prolongea l'extase céleste des deux amants.

Digitized by Google

C'est ainsi que furent célébrées leurs fiançailles et qu'ils s'aimèrent sous les regards de Dieu et de leur mère.

VIII

Ce ne fut qu'au milieu de l'automne que les dames de Vallouise quittèrent leur chalet. Elles y passèrent la plus grande partie du mois de novembre.

L'arrière-saison était admirable et Solange put jouir de ses magnificences. Ce ne fut qu'aux premiers givres glaçant les dernières feuilles que les voisines du jeune docteur rentrèrent à la ville.

Remy, à qui la certitude de son bonheur avait rendu l'ambition d'autrefois, se préparait avec ardeur au concours de l'agrégation. Le titre de professeur agrégé à la Faculté de Paris lui ouvrait les perspectives d'un avenir sûr et brillant, et tout faisait présager qu'il serait un des premiers élus.

Son mariage avec Solange avait été d'un commun accord fixé au terme de cette épreuve.

Les secrètes prudences du médecin avaient pesé pour beaucoup dans la décision de cet ajournement, qui devait conduire nos fiancés jusqu'aux premiers jours du printemps prochain ; à cette époque aussi, Mme Dorbray devait quitter sa province pour venir assister aux noces de son fils et séjourner à Paris pendant la plus grande partie de l'année. Son cœur maternel s'était associé dans une large mesure aux joies du dénouement qui fixait irrévocablement la destinée de son fils. Elle voyait là le doigt de Dieu et le couronnement de sa vie si modestement mais si cruellement agitée.

On comprend mieux qu'on ne peut l'exprimer tout le bonheur qui remplit les jours de Solange et de Remy depuis cette mémorable nuit où leur sort fut décidé. Un immense apaisement se fit dans leurs cœurs et cet état de quiétude passionnée dans laquelle ils vécurent fut pour eux une source d'enchantements toujours renaissants.

Digitized by Google

Mais hélas ! le destin, s'il a des heures clémentes, a des revanches bien rudes. Tout ce bonheur allait s'évanouir en sinistre fumée.

L'hiver, cette année-là, fut précoce et exceptionnellement rigoureux. La fiancée de Remy en supporta vaillamment les premières atteintes, mais il vint un jour où elle fut vaincue, et où ce mal, qu'on croyait guéri, reparut dans toute son intensité.

Il marcha à pas rapides et rien ne put en arrêter les terribles bonds. C'était la phthisie galopante avec son implacable fougue.

Remy lutta d'abord avec l'énergie du désespoir, il espérait écraser ce mal qu'il avait déjà si bien dompté. Mais il fut débordé par lui comme par l'eau s'échappant d'une digue rompue On ne fait pas deux fois le même miracle. Il vint un jour où dans le morne accablement d'un condamné à mort, les yeux caves et rouges, et la voix étouffée, il dit à Mme de Vallouise : *Elle est perdue.*

Tous deux assistaient à cette agonie avec cette résignation sombre et désespérée de ceux que les tyrans forcent à regarder le supplice de leurs proches. Ils essayaient bien de tromper la chère moribonde par le faux éclat d'un sourire trempé de larmes, mais elle avait tout compris, et partait sans rien regretter parce qu'elle avait aimé.

Une nuit de février, quinze mois environ après la mortelle syncope qui avait mis Remy sur le chemin de sa vie, elle se dressa sur son séant et tendit ses deux mains à sa mère et à son fiancé agenouillés auprès de son lit.

Un sourire divin éclairait son visage et sa voix était douce comme une lyre lointaine.

— Ne pleurez pas, dit-elle : je suis heureuse. Je devais mourir il y a un an. Dieu m'a conservée pour me faire connaître ce qu'il y a de meilleur au monde ; n'est-ce pas, Remy? fit-elle en le regardant avec tendresse.

— Mon âme est de celles qui n'oublient pas. Elle vous suivra partout.—Adieu, ma mère, ne pleurez pas ; il vous reste un fils.

Digitized by Google

— Adieu, Remy ; ou plutôt, au revoir. Nous achèverons nos noces là-haut, dit-elle avec un pâle sourire.

Ici-bas, je ne vous demande plus qu'une grâce. Quand reviendra le printemps, portez sur ma tombe un bouquet de roses nouvelles. Celles que j'ai tant aimées, vous savez ? Cela réjouira ma cendre.

Une douce et paisible agonie éteignit les derniers souffles de la belle créole . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

C'est pour obéir au suprême vœu de cette chère morte, que Remy se trouvait ainsi dans le cimetière du Montparnasse le matin du 22 mai 1847.

IX

Le soleil était déjà haut sur l'horizon quand le jeune docteur quitta la tombe de sa bien-aimée.

Pour se remettre un peu de ses émotions, il parcourui les allées ombreuses de la nécropole, s'arrêtant çà et là vers quelques mausolées où semblait l'attirer une secrète sympathie. Ainsi fit-il devant celui du doux et cher poète Hégésippe Moreau, et ce n'est pas sans attendrissement qu'il salua le buste du chantre de la Voulzie. Il contempla longuement la tombe du fier et fougueux Armand Carrel, dont la mémoire alors était encore si vivace dans la jeunesse des Ecoles.

Remy semblait s'arracher avec peine à ce sol fait de la cendre de tant de générations et qui gardait dans ses flancs l'idole brisée de sa vie.

Il se rapprochait cependant de la grande porte d'entrée quand il fut arraché à sa rêverie par le bruit voisin de plusieurs voix dont le timbre tapageur n'était pas en harmonie avec la silencieuse majesté du lieu. De rauques éclats de rire, des interjections bruyantes se croisaient avec des propos lestes et avinés ; c'étaient des voix d'hommes et de femmes mêlées.

Cet indécent colloque le fit frémir et l'irrita comme plusieurs

Digitized by Google

notes fausses dans une sonate. Ces notes venaient troubler le concert de ses pensées et de ses souvenirs.

Il s'arrêta instinctivement et prêta l'oreille à ces voix qui s'échauffaient par degrés.

Nous nommerons de suite les interlocuteurs pour mieux faire saisir cette scène; nous croyons devoir reproduire le dialogue dans sa brutale crudité.

PRISETTE.

Raoul, tu ne supporteras pas cela. J'ai vu le bouquet la première ; il est à moi, je le veux.

LUCETTE.

Plus que ça d'exigence ! Voyez-vous cette délurée ! elle vous prendrait le morceau dans la bouche !

FRISETTE.

De quoi ! avec tes airs de *sainte n'y touche*, tu veux tout avaler ; mais cette fois, *nenni* ! j'ai trop raison.

RAOUL D'OLIVAIS.

Voyons, mes almées ! un peu de sang-froid, que diable, il faut.....

LUCETTE *(l'interrompant)*.

C'est trop fort! elle ment impudemment. Ces fleurs, je suis la première à les avoir vues, à preuve que dans le moment Frisette se querellait avec Raoul.

FRISETTE.

Tu en as menti ; je parlais à Florimond.

FLORIMOND DE LARNAC.

Halte là mes princesses ! Avez-vous bientôt fini de vous quereller ?

RAOUL D'OLIVAIS.

C'est le cas de chanter : tu n'auras pas ma rose ! (*Il fredonne*).

Digitized by Google

FRISETTE.

Non-seulement c'est moi qui ai vu le bouquet la première, mais c'est Raoul qui a franchi la balustrade pour aller le prendre.

FLORIMOND DE LARNAC.

Ah pardon! belle dame. Il l'a franchie, c'est vrai, mais j'avais déjà allongé le bras à travers les barreaux et mis la main sur l'objet.

FRISETTE.

Vouloir m'escamoter ce bouquet! Quelle injustice! et toi Raoul, tu es là comme un benêt à ne rien dire. Soutiens-moi donc, ganache.

RAOUL.

Comment donc : à pied, à cheval, d'estoc et de taille, en champ clos et vive la noce! Voyons; où est le sabre de mes pères?

LUCETTE. *(à Frisette.)*

Finissons cette plaisanterie : Me rendras-tu le bouquet, oui ou non?

FRISETTE.

Des navets!

LUCETTE.

Eh bien! nous allons rire. *(Elle s'élance sur Frisette).*

FLORIMOND *(la retenant).*

Pas de jeux de mains! Cela sort du programme des Grâces.

LUCETTE *(courroucée).*

Toi aussi, tu me renies? Comptez donc sur les hommes. *(Elle pleurniche).* Ah! que je suis malheureuse! *(Elle arrache le bouquet des mains de Frisette.)*! — Je le tiens, cette fois.

FRISETTE.

Scélérate! va! tu m'as prise en traîtresse que tu es.

RAOUL.

Paix donc, mes petites poupées! du calme, morbleu!

Digitized by Google

FRISETTE.

Fiche-moi la paix toi-même, grand serin ! au secours !

LUCETTE *(lui faisant la nique)*.

Va-t-en voir s'ils viennent.

FLORIMOND.

Moi, je propose un arbitrage, un jugement de Pâris.

RAOUL.

Impossible. Elles ne sont que deux : Vénus et Junon ; il manque une Minerve.

FRISETTE *(pleurant)*.

Hi ! hi ! hi !

LUCETTE *(riant aux éclats)*.

Ah ! ah ! ah !

FRISETTE.

C'était bien la peine de m'amener ici, dans ce charnier pour me faire avoir de pareilles scènes.

LUCETTE *(toujours riant)*.

Ah ! ah ! est-elle drôle ! Oh ! là là !

FRISETTE.

Mais aussi, quelle idée saugrenue ! idée de croque-mort ! Après Mabille où nous avons tant ri ; après la Maison d'Or où nous avons tant bu, ces messieurs trouvent du dernier galant de nous faire saluer l'aurore à Montparnasse ! foi de Crevette, c'est épatant.

LUCETTE *(riant toujours)*.

Ah ! ah ! ah ! Sais-tu, ils sont peut-être actionnaires des Pompes funèbres..... déguisés.

FLORIMOND.

Ou en retrait d'emploi. (Rire général).

FRISETTE *(riant aussi)*.

Ah ! ah ! ah !

Digitized by Google

LUCETTE.

Tu vois bien, tu ris malgré toi.

FRISETTE *(s'emparant vivement du bouquet)*.

Rira bien qui rira le dernier !

LUCETTE *(se jetant sur elle avec exaspération)*.

Méchante pécore : Tu vas voir !

RAOUL *(la retenant)*.

Tout beau, mes biches ! assez d'air comme cela.

FLORIMOND.

Il est temps que ça finisse, sacrebleu !

RAOUL.

Elles vont mettre en révolution toutes les charognes qui dorment ici.

FLORIMOND.

Avec ça qu'il est si fameux leur bouquet de discorde ; il sent bon, c'est vrai ; mais il est tout plein d'insectes, saturé d'animalcules. Je l'ai humé tout à l'heure, j'en ai eu plein le nez de ces vilaines bêtes !

LUCETTE.

Ah ! c'est comme ça ; vous vous liguez contre nous, vous autres ?

FRISETTE.

Grands lâches ! êtres sans vergogne ; insulter de faibles femmes au lieu de vous égorger pour elles, c'est infect.

FLORIMOND.

Ta..... ta..... ta..... Voilà pour vous mettre d'accord.

FRISETTE et LUCETTE *(ensemble)*.

Quoi donc ?

FLORIMOND.

Vous allez tirer le bouquet à la courte bûche.

Digitized by Google

FRISETTE.

A la bonne heure; il a des idées ce petit homme.

LUCETTE.

Moins bête qu'il en a l'air.

FLORIMOND *(tenant deux brins de paille)*.

Merci. — Ça se retrouvera. — Choisissez, Frisette.

FRISETTE

Qui gagnera?

FLORIMOND.

La plus longue.

FRISETTE *(tire)*.

Satanée chance! j'ai la plus courte!

LUCETTE *(gambadant)*.

Montjoie et Saint-Denis! enfoncée Frisette! A moi le pompon! Allons, Florimond, vite en sapin maintenant; courons prendre le chemin de la rive gauche pour batifoler à mort dans les bois de Ville-d'Avray.

En avant donc, Turlurette!

FRISETTE.

(Ils s'ébranlent tous).

LUCETTE *(fredonne en marchant)*.

Un Sous-Lieutenant accablé de besogne!

Au moment où prenait fin ce chassé-croisé de propos empruntés au catéchisme poissard, et où les héros de cette bruyante équipée allaient franchir d'un pas leste quoique aviné la grande porte de la nécropole, un partenaire qu'on n'attendait pas s'élança comme pour en barrer le passage; c'était Rémy qui dérobé derrière un massif de cyprès, avait, sans rien voir, tout entendu et tout deviné. Son bouquet, pensait-il, était le prétexte de ces quolibets, c'était l'enjeu de cette joute sacrilége.

Les yeux enflammés d'un feu sombre, la bouche écumante, la

Digitized by Google

face livide et le poing en avant, il apparaissait à ces échappés de l'orgie nocturne comme le spectre du châtiment et du défi.

Les deux couples, à cette vue, ne purent réprimer un frisson d'effroi.

Le pressentiment de Rémy ne l'avait pas trompé. Avec son cœur plus encore qu'avec ses yeux il reconnut les roses que sa main pieuse avait vouées à la chaste Solange, et que d'autres mains moites d'ivresse venaient de profaner par un rapt infâme.

Il toisa pendant quelques secondes celle des deux filles à qui e bouquet était échu, puis reportant ses regards sur les deux jeunes gens, il s'écria d'une voix rauque, sourde et impétueuse :

— Quel est celui de vous deux qui répond de cette créature ?

De son poing fermé, il désignait Lucette. Le rouge empourpra le visage des deux cavaliers.

Le plus jeune, Florimond de Larnac, riposta à cette verte nterpellation.

— Impudent faquin : C'est moi qui réponds de Madame et de votre insolence !

— Je viens vous demander compte du sacrilége que vous avez commis en violant une tombe.

— De quel droit osez-vous me demander des comptes ?

— Du droit qu'a tout honnête homme de punir les profanateurs. Il est lâche, il est honteux de dépouiller les morts, qui ne peuvent se défendre !

— Billevesée que tout cela ! Allez faire la leçon à d'autres, Caton le censeur !

Et sur ces mots il ébaucha une volte-face.

Mais Remy lui avait déjà saisi le bras, et l'étreignant dans sa main comme dans un étau, cloua le freluquet sur place. — Et du droit aussi, reprit-il, qu'a le volé de reprendre son bien où il le trouve. Ce bouquet, c'est moi qui l'ai déposé où vous l'avez pris, écumeurs de tombes !

— Trève aux esclandres, grand poseur, s'exclama Lucette. On va vous le rendre, votre bouquet. Il n'est pas tant beau.

— Maintenant que vous l'avez souillé, riposta Remy.

Digitized by Google

— Pas un mot de plus, dit Florimond d'un ton bref. Reprenez ce nid d'araignées et de punaises et passez votre chemin !

Ce disant, le jeune homme sortit brusquement les fleurs des mains de sa maîtresse et avec un geste plein de menaces et de dédain les lança au malheureux Remy.

Par un mouvement irréfléchi, spontané, ce dernier saisit convulsivement le bouquet et le pressa sur son cœur. Puis, soudain, se ravisant, il l'éloigna de lui avec la même rapidité qui avait présidé à son premier geste et le considéra avec un attendrissement mêlé d'horreur.

Finalement, il le jeta violemment à terre, avec les signes, du plus sincère et du plus horrible dégoût.

Les jeunes femmes et leurs cavaliers suivaient ces mouvements successifs avec une sorte de stupéfaction.

Mais tout à coup, rompant le silence et se dressant de toute sa hauteur, Remy s'écria :

— Comprenez-vous maintenant qu'il faut que je lave ma main, après qu'elle a touché vos souillures ? C'est sur votre joue que je vais l'essuyer !

Et d'un bond plus prompt que la pensée, il fondit sur Florimond et frappa du revers de sa main, le visage rose et frais du jeune homme.

Maurice SIMONNET.

A continuer.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

LE DOCTEUR FRAISSE

M. le docteur Charles-Antoine Fraisse, né à Plain-Palais, près Genève, le 12 pluviôse an XII (2 février 1804), médecin gratuit de plusieurs œuvres de bienfaisance, membre de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon pour la section des lettres, secrétaire-général de la même section, ancien membre du dernier conseil municipal élu, ancien second adjoint des mairies Laforest et Réveil, plus tard membre du conseil de salubrité du Rhône, bibliothécaire en chef du Palais des arts, chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1867 seulement, est mort à Lyon, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, le 25 juin dernier.

A ses funérailles, qui ont eu lieu le 28, trois allocutions, courtes, mais touchantes et remarquables, ont été prononcés sur sa tombe, par MM. Martin-Daussigny, Guillard et le docteur Hénon, ses collègues à l'académie et en même temps ses amis.

Ces adieux suprêmes sont trois portraits d'après nature tous ressemblants. En variant dans l'éloge ils sont unanimes et se complètent l'un par l'autre. Leurs louanges méritées ne sont que justice. Nous faisons toutefois une seule réserve sur une appréciation de l'un des orateurs ; il verra en quoi nous différons de lui dans l'exposé, quoique nos conclusions doivent finir par être les mêmes.

Nous n'avons nullement la prétention maladroite de tenter ici de mal redire ce qui a été si bien dit et senti. Mais comme ces derniers adieux n'ont paru que dans le *Salut Public*, nous avons

Digitized by Google

pensé que la REVUE DU LYONNAIS était un journal trop considérable pour qu'il pût mourir dans la cité un citoyen d'une aussi grande valeur médicale, littéraire et bibliographique, sans que ce journal lui accordât une mention d'honneur, pareille au moins à celles souvent décernées à des hommes bien moins utiles qu'il l'a été assurément pendant plus d'un tiers de siècle.

Cette mission nous incombait peut-être à un titre spécial, tout à la fois doux et triste. Nous avons été l'ami, non-seulement et longtemps du docteur regretté, mais bien plus anciennement et longtemps aussi, de son père, M. Fraisse, directeur de l'enregistrement et des domaines à Lyon.

Celui-ci, étranger à notre ville, y avait débuté très-jeune encore dans l'un des grades inférieurs de cette grande administration financière. Mais il n'avait pas tardé à y être remarqué, soit dans le monde judiciaire et administratif du premier empire et de la Restauration, par la finesse de son esprit, l'amabilité de ses manières, son travail facile, sa vive pénétration des affaires et des hommes, et par une plume plus correcte et plus élégante que ses fonctions fiscales ne semblaient le demander. Après avoir fait son tour de la France agrandie au moment de la naissance de son fils, et avoir occupé le poste de directeur dans des villes de troisième et de second ordre, il était revenu directeur à Lyon, c'était son bâton de maréchal. C'est dans cette ville qu'il s'était marié au début de sa carrière. Il y retrouva dans l'administration, le barreau, le notariat, le commerce, partout, ceux de ses nombreux amis que la mort ne lui avait pas enlevés. Après plusieurs années passées au sein de sa famille et de l'amitié, sans être arrivé à un âge avancé, il mourut presque subitement à Plombières, où il s'était rendu pour rétablir une santé que le travail avait altérée.

La femme de M. le directeur Fraisse appartenait par le sang ou par les alliances à plusieurs de nos plus honorables familles: aux Colletta, aux Chevalier-Arnaud, aux Camel, aux Gonon, et à d'autres encore que j'oublie. Elle en avait les mœurs et les habitudes patriarcales, l'esprit d'ordre et d'économie, les principes

Digitized by Google

solides et religieux, la rectitude du jugement, le sentiment du devoir. C'est ainsi qu'elle avait élevé son fils Charles Fraisse.

Devenue veuve, elle n'avait auprès d'elle, à Lyon, que ce fils. De quels soins, de quel amour filial il l'entoura jusqu'à sa mort, les survivants des familles que j'ai citées peuvent seuls le dire; on peut bien l'imaginer, nous serions impuissant à l'exprimer.

Notons maintenant, en courant, ce que Charles Fraisse a été pour la cité lyonnaise, où il a vécu et où il est mort à l'âge d'environ 66 ans.

Médecin, il fut toute sa vie celui des pauvres, des enfants assistés par le patronage; celui des ouvriers, celui de l'atelier comme de la mansarde, celui de la Bienfaisance et de la Charité, un peu dans toute la ville, et plus particulièrement dans la paroisse d'Ainay et dans celle de Sainte-Blandine, où son nom était vraiment populaire, il y a encore peu d'années.

Médecin gratuit de la Providence Denuzières pendant 37 ans, il a été l'un de ses administrateurs pendant plus de 20. Il n'offrit même sa démission d'administrateur que pour faire entrer dans le conseil de l'œuvre un citoyen généreux qui pouvait y rendre des services exceptionnels; mais il continua à donner au personnel de la maison tous les soins de son art, jusqu'au moment où la maladie à laquelle il a succombé le retint prisonnier dans sa chambre.

Comme médecin, son nom est devenu impérissable depuis 1832 et 1835 dans l'histoire de la médecine française, par son admirable conduite et son dévoûment, à Paris et surtout à Marseille, où sa vie fut plusieurs fois mise en péril, pendant la durée de l'affreux choléra, d'horrible mémoire, qui décima la population de cette grande ville maritime.

Au conseil de salubrité, dont il était l'une des lumières et dont il était le rapporteur bien plus souvent qu'à son tour, il voulait tout voir, tout examiner avant de prononcer entre les nécessités de l'industrie et les résistances des propriétés voisines. On ne savait qu'admirer le plus dans ses rapports, ou la cons-

Digitized by Google

cience avec laquelle ils étaient préparés, ou la lucidité des motifs et des dispositifs qui y étaient contenus.

Conseiller municipal, élu par la section de Perrache en 1848, à la presque unanimité des voix, porté en tête de toutes les listes, il siégea à notre vrai conseil pendant les mauvais jours de 1848 à 1851 ; il y vota constammeut, toujours sans hésiter, avec une sûreté et une modération qui l'honoraient, aussi bien pour toutes les mesures d'ordre et de sûreté publique que pour celles destinées à rétablir nos finances municipales. Le conseil de 1848-1851 aurait, s'il n'eût été alors congédié par le coup d'Etat, réalisé en peu d'années l'extinction complète ou à peu près, non-seulement de la dette créée par les proconsuls envoyés de Paris après février, mais encore de celle de quelques millions seulement qu'avaient entraînée les améliorations diverses produites à la fin de la Restauration, comme pendant toute la période de la royauté de Juillet, par les mairies Lacroix de Laval, Prunelle, Christophe Martin, Terme, et aussi par l'intérim fait par M. Clément Reyre. — Cette proposition que nous affirmons est incontestable.

Les opinions du docteur Fraisse étaient alors (1848) considérées comme très-avancées. S'il a pu désirer jusqu'alors, ce que je ne puis que conjecturer, sans affirmer cette fois, des institutions républicaines en France, il les aurait voulu pratiquées sagement, comme à Boston, Philadelphie, New-York et Cincinnati, par des citoyens raisonnables, réfléchis, instruits, éclairés. Les saturnales de 1848 l'eurent bientôt convaincu de l'impossibilité d'appliquer chez nous, soit par notre propre faute, soit par celle de notre éducation, ou de notre tempérament de race latine, etc., etc., un mode de gouvernement tellement difficile, qu'il n'existe peut-être dans le monde que deux exemples satisfaisants de sa viabilité : la Suisse à nos portes, et, au delà de l'Atlantique, l'Union américaine.

Adjoint de la mairie Reveil, on peut se risquer à dire, sans être démenti par le sénateur mi-béarnais, mi-lyonnais qui porte ce nom, que le concours de M. Fraisse fut des plus précieux au dernier maire de Lyon, et que celui-ci n'est jamais

Digitized by Google

revenu du sénat à Lyon, sans que l'une de ses premières visites ait été pour l'homme aimé et estimé de lui. Et il lui donna, comme on va le voir, la preuve la plus éclatante de sa bienveillance éclairée. Il le savait bibliophile, lettré, érudit même, aimant l'étude et le travail; il le choisit et le nomma lui-même Conservateur de la Bibliotheque, ou plutôt des Bibliothèques du Palais des Arts, c'est-à-dire des Bibliothèques Adamoli ou de l'*Académie*, Prunelle, Rougnard et Lambert, et enfin de celle dite *scientifique* et *technique*, composée principalement pour l'instruction et le progrès des grandes industries lyonnaises.

Là, M. Charles Fraisse, soit par lui-même, soit avec le concours précieux d'un incomparable second que nous ne désignerons pas pour ne pas blesser sa modestie, mais que tout le monde nommera pour nous, a su, tout à la fois, faciliter l'usage de ces diverses collections par de complets et intelligents catalogues, et en augmenter successivement les richesses, soit par des dons, même des legs obtenus (par exemple celui de la bibliothèque Prunelle), soit par des acquisitions bien comprises, d'autant plus difficiles que les allocations budgétaires concernant les lettres, les sciences et les arts sont, hélas! même en temps de paix, beaucoup trop limitées.

Le docteur Fraisse, bibliothécaire de l'Académie dont il faisait partie dès 1850, en était le secrétaire depuis 1852. M. Hénon a dit avec vérité qu'il s'occupait, en cette dernière qualité, avec un zèle infini, de tout ce qui concernait les réunions, les séances à bien remplir, les travaux à préparer, les publications à surveiller, dans cette compagnie qui a compté et compte encore tant d'écrivains et de savants éminents, même des illustres. Il s'était tellement identifié avec ses fonctions qu'il était devenu l'incarnation, je cherche un meilleur mot, le centre, le point de réunion, mieux encore, d'attraction de la docte assemblée, et voici comment :

Sa place de bibliothécaire le servait à merveille pour remplir ce rôle difficile et important qu'il avait vraiment créé, c'est-à-dire qui n'existait pas avant lui. En effet, dans le cabinet du

Digitized by Google

bibliothécaire, ouvert tous les jours pendant une partie de la journée, et où il était très assidu, on était sûr d'y trouver l'académicien secrétaire, puisqu'il était tous les deux à la fois, par l'effet d'*un cumul* de bon vouloir et non de profit, contre lequel nul ne protestera certainement.

Ce cabinet était devenu peu à peu, et par la suite du temps, dans notre ville de Lyon, comme un de ces salons du vieux Marais de Paris sous Louis XIII, où venaient et se succédaient un jour ceux-ci, un autre jour ceux-là, des interlocuteurs plus ou moins instruits, lettrés, savants, agréables causeurs, remuant les lèvres pour toutes autres choses que des banalités barométriques ou des lieux communs. — Le maître du bureau savait se taire à propos et se donner même des airs de taciturne, quand la conversation était assez piquante pour qu'il en profitât, un peu sournoisement, plus que tout autre. Il ne prenait la parole que pour attiser, ranimer la causerie avec ces traits d'esprit malin en apparence, bienveillant au fond, légèrement enclin à la contradiction et au paradoxe. Il se dégageait alors de son esprit des étincelles finement et inoffensivement caustiques. Il avait en cela hérité de son père, l'aimable fonctionnaire des Domaines. Enfin, il y mêlait toujours à propos ces récits anecdotiques, ces appréciations littéraires, économiques, politiques qu'il avait puisées dans de nombreuses lectures, et qu'avait retenues une assez heureuse mémoire.

On a justement loué son style, autre héritage personnel qu'il nous a été donné de constater. Nous avons cité ses rapports en matière de salubrité, d'établissements industriels à autoriser ou non, ajoutons ceux d'hygiène publique. Ce sont des modèles du genre. Ses petits billets, il aimait à en écrire, toujours laconiques, étaient d'un tour gracieux et parfumés de mots aimables et naturellement éclos sous sa plume. — Les lettres qu'il lui arrivait de rédiger au nom de l'Académie, sous la signature du Président de semestre, ou sous la sienne propre, possédaient au contraire l'ampleur littéraire et magistrale qui convenait à la haute compagnie dont il était l'organe autorisé. —

Digitized by Google

Enfin, les discours prononcés par lui sur la tombe des collègues auxquels il avait rendu les derniers devoirs pendant son long secrétariat, d'abord à la Société littéraire, que j'allais oublier, ensuite à l'Académie, où les notices signées et publiées par lui dans ces solennelles occasions, se distinguent des travaux un peu stéréotypés du même genre, par la finesse et la précision d'une plume aussi remarquable par la sincérité du jugement que par l'exquis du tact à observer toutes les convenances et à éviter, en une pareille mer, les écueils contre lesquels se heurte assez souvent trop de zèle ou trop d'amitié.

M. Fraisse n'a fait imprimer aucun ouvrage de longue haleine, mais il a publié bon nombre de brochures, entre autres : *Sur le Choléra en* 1832 *et* 1835, en collaboration avec d'autres médecins ; *Sur le Conseiller L.-A. Coste*, remarquable bibliophile lyonnais, en 1851 ; *Sur la bibliothèque du Palais-des-Arts*, en 1851 ; *Sur le docteur L.-S.-A. Gauthier* en 1852 ; *Sur l'orphelinat Denuzières*, en 1852 ; *Sur A.-P. Sain-Rousset, baron de Vauxonne*, ancien maire du midi de Lyon, sous le Consulat, puis ancien premier adjoint du premier maire unique de Lyon, sous l'Empire, M. Fay de Sathonay, en 1853, etc., etc. Voir encore dans la *Revue du Lyonnais* divers articles de bibliographie, notices nécrologiques, etc., etc.

Nous parlerions volontiers de son bon cœur, de son bonheur à obliger, à rendre service, et même, ce qui est plus rare, à aller au devant, par une offre prévenante, d'une demande de service ou de démarche qui pouvait dépendre de lui dans la sphère où il s'était restreint ; mais MM. Hénon, Gaillard et Daussigny, ont rendu un tel hommage à ces qualités de leur ami et collègue que nous ne pourrions que les affaiblir en essayant de les répéter.

Mais, pour être complet, et pour dire quelque chose de nouveau, après avoir esquissé rapidement l'homme d'esprit et de cœur si bien apprécié par tous, nous retracerons en un ou deux coups de crayon l'homme physique lui-même... Nous ne le flatterons pas... Ses traits étaient sombres, sa physionomie paraissait sévère, morose ; son premier regard, pour celui qui ne

Digitized by Google

le connaissait pas, était empreint de défiance, même d'une certaine dureté. — Mais, bien sot était celui qui s'arrêtait à l'enveloppe, et, comme dans cette charmante petite fable que nous avons tous appris à réciter dans notre jeune âge, il fallait savoir casser la coquille de la noix pour savourer tout ce que l'amande, c'est-à-dire le bon cœur, le caractère serviable et conciliant, avaient d'excellent et de précieux.

Depuis deux ou trois ans, atteint de la grave maladie organique dans la région du cœur dont il ne devait pas guérir, il avait été des premiers à en connaître la nature et les dangers, et il en constatait de mois en mois, de jour en jour, à l'aide de sa science, les progrès inquiétants, sans que cependant il eût *lasciato l'ogni speranza* dont parle le Dante. Depuis cette époque, sa conversation était devenue plus mélancolique, mais était demeurée tout aussi affectueuse pour ceux qu'il aimait. Plusieurs fois, le mal eut des éclaircies ; il en profitait pour revenir avec empressement à son cabinet du Palais Saint-Pierre, et rouvrir pour quelques jours son salon de causeries attrayantes. Il y renaissait en quelque sorte, mais pour trop peu de temps, aux demi-félicitions, hélas forcément un peu labiales, de ses amis, dont il serrait la main avec une trop éloquente et trop expressive émotion.

Mme Fraisse avait enseigné à son fils la foi du chrétien, du catholique.— Qu'on nous permette ici une observation générale psychologique! Quand nous sommes encore dans l'âge de la force, de la jeunesse, de notre orgueil d'homme ; quand au premier tiers, même à la moitié de la vie, nous montons allègrement la rampe ascendante, nous nous croyons invulnérables, parce que nous ne sentons pas encore le bras de Dieu... Il est alors arrivé à un grand nombre d'entre nous de nous laisser aller à la discussion ou à l'indifférence, au doute ou au scepticisme... Mais contre le roc de granit de la vérité, notre pauvre raison a bien vite emoussé, brisé ses armes qu'elle croyait mieux trempées... Dans l'intervalle nous avons vieilli ; après avoir perdu nos illusions, notre fougue, notre présomption, nous descendons

Digitized by Google

mélancoliquement l'autre côté de la rampe que nous montions jadis ; nous nous apercevons alors à des signes de plus en plus certains, de notre fragilité, du peu que nous sommes ici-bas où nous ne faisons que passer, de notre dépendance de Celui qui nous tient tous, mais qui nous donne encore alors une preuve de sa bonté en faisant rebriller sa lumière à nos yeux, lorsqu'il n'est pas loin de nous rappeler à lui.

En admettant que le docteur Fraisse ait, lui aussi, comme tant d'entre nous, traversé la période de cette bourrasque passagère qui a dû tourmenter son âme, nous devons constater que s'il fouettait avec la lanière d'un Juvénal, les parades hypocrites, et les calculs intéressés si communs de nos jours, des fausses dévotions, il admirait sincèrement, à haute voix, nous dirions presque avec chaleur et enthousiasme, les piétés vraies et solides, telles qu'il avait raison de les comprendre. Nous ne citerons qu'un exemple, notoire dans notre ville.

Collègue pendant de nombreuses années, soit au bureau de bienfaisance de son quartier, soit au conseil des jeunes orphelins du Chemin-Neuf du respectable M. Boué, curé de la paroisse d'Ainay, décédé en 1868 ; le rencontrant encore bien souvent chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de la rue Bourgelat dont il était lui-même le médecin, il entourait d'une vénération affectueuse, presque d'un respect filial, ce digne prêtre. Son estime était grande aussi, et sans réserve, pour d'autres ecclésiastiques vivant encore, et que pour cette raison nous ne nommerons pas. Il était heureux de les citer tous, à l'occasion, comme des modèles.

Si M. Fraisse s'honorait publiquement d'une telle affection pour le défunt curé d'Ainay, disons-le sans hésiter, c'est qu'il lui ressemblait au moins en un point, celui de son ardeur évangélique à faire le bien, à soulager les souffrances, et cette ardeur, dans le langage catholique, c'est la Charité.

Si la Charité, nous répétons à dessin ce mot venu sous notre plume, inspira Charles Fraisse depuis sa jeunesse et quelquefois d'une manière héroïque comme aux choléras de Paris et de

Digitized by Google

Marseille en 1832 et en 1835, elle n'a pas pu être mise en pratique par lui au chevet du lit de tant de malheureux, sans qu'il fît en même temps luire dans leurs âmes la divine Espérance. Et quand ces deux sœurs immortelles n'ont pas cessé de régner dans le cœur d'un homme bien doué, la troisième sœur, celle que nous nommons la première, même négligée pour un temps, n'est pas loin d'y revenir un peu plus tôt ou un peu plus tard; elle reparaît avec plus de force et d'autorité, car elle est tout à la fois pour celui qui arrive au terme de la vie, un appui et une consolation. Elle fut l'un et l'autre pour M. Fraisse—Aussi, bien longtemps avant de mourir, recevait-il avec respect et avec profit les visites du nouveau curé de sa paroisse, successeur de M. Boué, et c'est ainsi, que dans des dispositions complètement chrétiennes, assisté des secours de la religion, entouré des soins de sa femme, de son fils et de sa fille, il a passé, le 28 juin, de cette vie où il a tant souffert avec résignation, à la vie meilleure qu'il voyait s'ouvrir devant lui.

Son fils est un écrivain distingué; sa fille est mariée depuis peu d'années à M. Bredin, savant chimiste, attaché à l'une des plus considérables maisons de teinture, fils de Raphaël Bredin, conseiller municipal de 1848-1851. Celui-ci y vota toujours pour l'ordre comme son ami Fraisse. Raphaël était fils et petit-fils de deux hommes demeurés célèbres dans l'hippiatrique lyonnaise, Julien Bredin et Louis Bredin, professeurs, puis successivement directeurs de notre Ecole vétérinaire pendant une longue partie de la première moitié de ce siècle.

Si en terminant cette véridique mais incorrecte notice, il nous était permis d'exprimer un vœu, nous l'adresserions respectueusement à l'éminent conseiller d'Etat préfet du Rhône, maire de Lyon de fait, en attendant qu'on nous rende notre maire lyonnais, et nous lui dirions :

« Le docteur Fraisse manque aujourd'hui à son fauteuil de « bibliothécaire, à ce cabinet dont il avait su faire un salon aca- « démique; il vous appartient de l'y faire revenir, autant tou- « tefois qu'il peut dépendre de votre pouvoir qui n'est pas celui

Digitized by Google

« de Dieu. Il existe d'excellentes photographies qui le rappellent « heureusement, quand il souriait, c'est-à-dire quand il avait « devant lui un ami. Veuillez ordonner qu'une toile de dimen- « sions modestes, comme il le fut toujours lui-même, reproduise « ses traits. Les artistes élèves de l'école lyonnaise se dispute- « ront sans doute l'honneur de les faire revivre avec leurs pa- « lettes. — Son portrait, placé à côté celui de Rougnard qu'il « nous avait aidé à obtenir de M. le sénateur Vaïsse, permettra « à ceux qui l'ont aimé, et à ceux qu'il obligea, sinon de re- « prendre ces entretiens que la mort a rompus temporairement, « au moins de le revoir de temps en temps et d'organiser ainsi, « en quelque sorte, en attendant la réunion qui durera toujours, « le pélerinage de l'amitié et du bon souvenir.

A. Hodieu. »

P. S. Cette notice était composée bien avant les terribles évènements de guerre qui se sont succédé depuis le 6 août. On a cru devoir la publier sous aucun changement.

S'il eût dû l'écrire dans ce temps d'angoisses patriotiques qui agitent tous les cœurs français, l'auteur ne se serait point senti le calme et le sang-froid nécessaires ; il l'eût ajournée à plus tard.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES DE GUICHENON

Communiquées par M. Guigue.

A Bourg, le 9 de juillet 1660.

Monsieur,

En recherchant les antiquités de Dombes, j'ay trouvé cette fondation d'Isabelle de Harcourt, dame de Thoyre et de Villars, de l'an 1433, que j'ay veu pouvoir servir à M. de la Roque pour son histoire de Harcourt; je vous l'envoye pour la luy donner, ne sachant pas l'adresse de son logis.

Au reste, si vous ne m'envoyés l'arrest pour ceux de Longeres, il n'y a plus d'amy; ils sont tous les jours à ma porte et me reprochent vos longueurs. Au nom de Dieu mettez-y ordre et promptement.

Je suis cependant, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le chevalier GUICHENON.

N. de la Roque a publié cette fondation dans son *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*. Elle a aussi été publiée par M. Azur de Barnaves, dans son livre intitulé : *Ars et Beaumont*. Elle se lit encore dans l'église de Beaumont.

A monsieur Duchesne, etc., à Paris.

De Turin, ce 28 de may 1661.

Monsieur,

Vous ne serés pas marry d'apprendre qu'à la fin, mon *Histoire de S.* est achevée! que je l'ay apportée icy et qu'elle y à (*sic*) esté receü avec un applaudissement universel et inconcevable. Leurs AA. RR. m'ont fait des honneurs et des caresses inouyes, et mon livre, il y a quinze jours, fait tout l'entretien de la cour. Il y à un mois que je suis en cette ville, j'espère d'en partir mardy prochain, et dès que je seray au logis je vay faire partir une balle de livres pour Paris, de laquelle je vous feray l'adresse franco de port avec supplication très-humble de faire vous

Digitized by Google

mesme mes présents. Puisque je n'ay pas esté assez heureux de finir cette histoire par le mariage de S. A. R. Je crois que je n'auray pas le même malheur pour celle de Dombes, puisque Mademoiselle se marie. Je la vay achever et luy en envoyeray le manuscrit pour le faire examiner. Mes honneurs à tous vos amys et à la bonne troyenne.

Je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le chevalier GUICHENON.

Souvenés-vous de Longeres. Mandés-moy ce que coustera un office de sergent royal pour un valet qui m'a bien servy.

A Bourg, le 18 d'aoust 1661.

Monsieur,

Je fais responce au R. P. Guyn à qui je suis bien obligé de ses remarques ; je suis ravy que cela m'ayt donné l'honneur de sa connaissance ; je reconnais à sa lettre que c'est un homme qui a beaucoup d'esprit.

Ne parlons plus, s'il vous plaist, de l'équivoque du bon M. Buffet; il l'a réparé par l'envoy d'un ballot de cinq exemplaires de l'*Histoire allobrogique* par le coche d'eau à votre adresse pour les RR. PP. Labbe et Jacob, M. de Gancourt, M. de Segrès et M. de la Roque. M. de Brianville aura le sien par la mesme voye dès que je scauray son logis. J'ay aussy envoyé celuy de M. du Cange. Mais aucun d'iceux n'est franc de port par les raisons que je vous ay escrittes. Je sens où le soulier me blesse.

M. Barbier vous adressera celuy de M. le chancelier et de la chapelle du Roy. Je lui ay escrit que l'ouvrage doit être relié et franc de port. Je crois qu'il y mettra ordre. En ce cas prenés la peine d'en retirer un reçu et des deux de la bibliothèque du Roy pour sa satisfaction.

M. Blanchard est un paresseux ; mais je l'excuse sachant qu'il a trop d'affaires pour son illustre Mᵉ. Je n'ay pas la présomption

Digitized by Google

d'en attendre une lettre de remerciement, la chose ne le mérite pas.

J'achève aujourd'hui, jour de ma naissance et de ma 54e année, l'*Histoire de Dombes*. J'en vay donner le manuscrit au libraire pour le relier, et puis je vous l'envoyeray avec supplication très-humble de la présenter à S. A. R. Mademoiselle pour le faire examiner. J'espère que vous ne me refuserez pas cette grâce.

J'attends avec impatience les provisions pour mon valet et les occasions à vous pouvoir témoigner à quel point je suis,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le chevalier GUICHENON.

CHRONIQUE LOCALE

C'est avec le deuil au cœur que nous écrivons aujourd'hui notre chronique locale.

Lyon est consterné, comme la France ; les affaires sont arrêtées, la jeunesse part, les bureaux se ferment, les Prussiens avancent et quelques timides doutent de l'avenir.

Mais ce qui est plus triste que des échecs passagers c'est de voir autour de nous la trahison si vivace ; c'est de penser que la terre de l'honneur et de la loyauté a produit des hommes vils et lâches ; c'est d'être obligé de s'avouer que tandis que les soldats de la France luttent et meurent à la frontière, il est, à Paris, à Lyon, à Saint-Etienne, à Marseille, des êtres si dégradés qu'ils s'unissent sans honte et sans pudeur aux envahisseurs de la patrie contre ses héroïques défenseurs.

Ainsi, lors de l'effrayant tremblement de terre de Lisbonne, on vit des malfaiteurs profiter du trouble et du deuil publics pour pénétrer dans les habitations, voler, piller, détruire et se livrer aux plus déplorables excès. Pour ces hommes infâmes, la destruction d'une grande et magnifique cité n'était qu'une bonne affaire et une lucrative spéculation.

Heureusement que si la France a eu son tremblement de terre, rien n'a croulé et qu'elle a encore debout ses lois, ses mœurs, son courage et sa justice.

Digitized by Google

— Et à côté du deuil public que de deuils particuliers! La poésie a perdu Pierre Dupont, le grand poète, dont tant de chants seront immortels.

On a de suite résolu de lui ériger un monument.

La commmission de souscription, composée de MM. Barodet, Bauchard, Bijean, Charavet, Chenu, Durand, Gailleton fils, Ganguet, Louis Garel, L. Guarin, Célestin Gauthier, Jarricot, Joussay, Lhémann, Maréchal, S. Maynard, Th. Rivoire, Joséphin Soulary, Jean Tisseur-Eugène Véron, s'est réunie le 1er août et a constitué comme suit son bureau définitif :

Président : Joséphin Soulary.

Vice-présidents : Barodet et Ganguet.

Secrétaire : Jean Tisseur.

Secrétaires-adjoints : Célestin Gauthier et Th. Rivoire.

Trésoriers : Bijean et Gailleton fils.

La commission se réunira place Impériale, 40, chez M. Maréchal.

— La science a eu à regretter le docteur Barrier, ancien chirurgien en chef de notre Hôtel-Dieu, économiste, écrivain distingué, créateur de la *Gazette Médicale de Lyon*, décédé aux environs de Paris;

La jurisprudence, M. Génod, juge d'instruction à Villefranche, né à Bublane (Ain), décédé le 17 juillet à Vichy, à l'âge de 56 ans. Il était un des membres éclairés du conseil d'arrondissement de Trévoux. Sa mort est une perte pour ses justiciables, pour l'Administration, pour la Dombes et la Bresse. Il était le beau-frère de l'un des plus gracieux collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*, M. Maurice Simonnet;

Le clergé, M. Suchet, grand-vicaire d'Alger, qui, depuis la conquête avait consacré son zèle et sa charité aux populations de Bône, où il s'inspirait des souvenirs de saint Augustin.

— Le 18 juillet, ont été célébrées à Lyon les obsèques du docteur Gilibert, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien président du conseil d'administration des hospices civils de Lyon, membre de l'Académie et de la Société de médecine de Lyon. Il était né en Pologne.

Il a légué toute sa fortune à l'école de la Martinière.

M. le docteur Gérard et M. Arlès-Dufour ont rappelé les vertus et les services du défunt.

— Pendant que nos troupes battaient en retraite, il ne pouvait être

Digitized by Google

question de fête pour notre jeunesse lyonnaise. La distribution des prix s'est faite, au Lycée impérial, sans discours et sans solennité.

— La distribution des prix aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et l'Exposition des travaux couronnés ont révélé de sérieux progrès chez les élèves. On a remarqué surtout les études de la classe des fleurs et celles de la classe des arts appliqués à l'industrie, Il y a là un avenir.

—L'Administration des théâtres a fermé ses deux salles. Les artistes se sont organisés pour tenir du moins le théâtre des Célestins ouvert.

— Le *Chelu de Guignol*, hebdomadaire, petit in-8, à couverture rouge, gérant responsable Léon Raimboux, a donné son premier numéro le 16 juillet. Quoique tout lyonnais dans sa rédaction, ce petit journal s'imprime chez M. Emile Thiabaud, à Bourg.

— Le *Lyonnais*, journal quotidien, dont le premier numéro avait paru le mardi 26 juillet, couleur du *Progrès*, a cessé de paraître le samedi 30, à son numéro 5.

—L'*Excommunié*, organe de la libre-pensée, hebdomadaire, directeur Denis Brack, gérant Savigny, a donné, le 23 juillet, son 66e et dernier numéro, après une sévère condamnation du tribunal de police correctionnelle pour outrage à la religion; quelques jours après, une seconde condamnation l'atteignait pour diffamation.

— Un excellent journal, dévoué à l'histoire de nos provinces, le *Dauphiné*, nous annonce une nouvelle singulière et inquiétante, on n'en a pas d'autres en ce moment. Il serait question de démolir la tour de Crest, un des monuments les plus beaux, les plus intéressants, les plus solides que nous ait laissé le moyen-âge. Et ce ne sont point les Prussiens qui veulent se rendre coupables de cet acte de vandalisme. Non, ce sont quelques Crétois profonds penseurs qui reprochent à cette tour d'avoir assez vécu, de gâter le paysage et de gêner le vol des hirondelles. D'après ces considérations, il est bien possible que le célèbre monument soit renversé. Ce sera dispendieux, il est vrai. inutile ou peu utilitaire, je l'accorde, mais les armées d'Attila en ont bien fait d'autres. Allons, à bas la tour de Crest !

— Depuis quelques jours siége au ministère, à côté de M. Chevreau, notre ancien préfet, un Lyonnais dont tout faisait présager les hautes destinées. On a nommé M. Grandperret.

— Mgr Ginoulhiac a pris possession de son siége archiépiscopal. Son premier soin a été d'ordonner des prières pour le succès de nos armes et, maintenant, que Dieu sauve notre cher et bien-aimé pays.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

UN CHANT DE TYRTÉE.

Il est beau que le brave assaille aux premiers rangs
Et verse vaillamment son sang pour la patrie.
Mais fuir, mais délaisser une cité chérie ;
Loin de ses vieux foyers porter ses pas errants ;

Entraîner dans sa fuite un aïeul, une mère,
Une épouse encor jeune et de frêles enfants,
Ces lâchetés nous font des maux par trop cuisants :
Il n'est pas de douleur plus vile et plus amère !

Malheur au dépouillé ! malheur à l'indigent !
On le honnit ; pour lui, nul cœur n'est indulgent.
Fût-il noble, il paraît un opprobre à sa race ;
L'insulte et le malheur déshonorent ses pas,
On lui tourne le front, on lui ferme les bras ;
Cet homme tout entier meurt sans laisser de trace.

Oh ! combattons avec ardeur
Pour la cité de nos ancêtres ;
Pour le berceau des jeunes êtres
Dont nous adorons la candeur !

Oui, sans la marchander, prodiguons notre vie !
Que l'honneur de mourir soit un sujet d'envie
Aux cœurs contre les cœurs pressés !

Digitized by Google

Point de peur, point de fuite ! ah ! plutôt, de nos âmes
Qu'en généreux élans éclatent mille flammes
Sur nos ennemis terrassés !

Laisseriez-vous, enfants, combattre la vieillesse ?
Sera-ce au vétéran qu'engourdit sa faiblesse
A présenter son flanc pour le jeune guerrier ?
Verrons-nous le soldat, à la barbe blanchie,
Traîner, aux premiers rangs, une pique fléchie,
Et suer sous le poids d'un large bouclier ?

Le verrons-nous tomber, sanglant, sur la poussière
Et puis, tendre ses mains (protection dernière !)
Sur ce qu'il faut cacher à d'importuns regards.
Verrons-nous ce spectacle impie et lamentable
D'un homme révéré devenu misérable
Pour avoir du combat méprisé les hasards.

Non, non, jeune guerrier, vole où sont les alarmes :
Ton bras est plein de sève, allons, saisis tes armes ;
L'homme admire ton cœur ; la femme, ta beauté :
Viens, c'est l'heure où la mort demande qu'on la raille ;
C'est ici qu'un héros s'impose à la bataille,
Ou c'est ici qu'il meurt pour l'immortalité.

FAUSTUS.

NOTA. — Ce chant fait partie d'une traduction en vers, sous presse, des odes d'Anacréon, des poésies de Sapho, Bion, Moschus, et d'un choix de poèmes légers empruntés à l'Antologie grecque. Le malheur des temps donne aux accents de Tyrtée une mâle actualité.

Digitized by Google

DIEU, SES ŒUVRES, SES CHATIMENTS, SA MISÉRICORDE.

Sublime auteur de toute chose,
Maître puissant des Univers,
Pour te célébrer, je dépose
Humblement à tes pieds ces vers.

Tu Es et tu seras sans cesse,
Tu Es comme tu As Été;
Nous passons, éphémère espèce,
Devant toi seul, Eternité.

Nos Continents, nos Mers profondes
De toi témoignent à nos yeux.
Là-haut, un Océan de Mondes
Roule en un ordre merveilleux.

L'Attraction, grande harmonie,
Des astres meut la pesanteur,
Et l'Amour, auteur de la vie,
Est ton doux coopérateur.

L'Attraction dirige, anime
L'Amour que le Désir conduit;
Partout un accord unanime
Qui gouverne et qui reproduit.

Rien n'est perdu dans la nature;
Dieu transforme même la mort;
L'être naissant prend sa parure
Dans les débris de ce qui dort.

Hommes de tous pays et races,
Oiseaux de l'air, poissons des eaux,
Animaux peuplant les surfaces,
Arbres, plantes et minéraux,

Tout, en pieux transport, entonne
L'Excelsis Deo gloria;

Digitized by Google

Ici-bas, dans les cieux, résonne
L'universel Alleluia.

Mais lorsque de Dieu la colère
Epouvante un peuple atterré,
On entend gémir sur la terre
Un lugubre Miserere.

Quand devant le Dieu des batailles,
A longs flots le sang est versé,
Quand pour cent mille funérailles,
En plein champ se creuse un fossé,

Entendez-vous les sœurs, les mères,
Les vieillards conduisant le deuil?
Ils pleurent fils, petits-fils, frères
Entassés dans ce long cercueil.

Le cœur contrit et la voix haute,
Confessons, par un triste aveu,
Que, par notre incessante faute,
Nous t'avons irrité, Grand Dieu!

Orgueil, frivolités, mollesse,
Plaisirs sans frein, luxe insensé,
Oubli des lois de ta Sagesse,
Tout contre nous t'a courroucé!

Mais, si le front dans la poussière,
Nous prions, nous nous repentons,
Tu nous prêteras ton tonnerre
Pour foudroyer ces fiers Teutons;

Dieu bon! tu sauveras la France;
Tournant vers nous tes doux regards,
Tu rendras par ton assistance
La Victoire à nos étendards.

Amen!

A. Hodieu.

14 septembre 1870.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LES TABLES CLAUDIENNES (1)

Le monument curieux connu sous le nom de *Tables claudiennes* est, à coup sûr, le plus important du Musée épigraphique de Lyon. Ces tables de bronze, trouvées en 1527, près de l'ancien cirque, contiennent la plus grande partie du discours que l'empereur Claude prononça dans le Sénat pour faire admettre les principaux citoyens de la Gaule chevelue dans ce corps illustre. La mesure proposée par Claude n'était assurément qu'une conséquence de la politique conciliante adoptée par Auguste à l'égard de nos ancêtres ; mais en la soumettant au Sénat, le successeur de Caïus dut avoir aussi en vue la ville de Lugdunum où

(1) Lu à la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, dans la séance du 20 avril 1870. Ce numéro est la deuxième édition, considérablement augmentée, d'un premier travail publié par l'auteur, en 1859.

Digitized by Google

il était né, le jour même de la consécration du célèbre autel de Rome et d'Auguste. Les habitants de Lyon ne se trompèrent point sur les intentions bienveillantes de leur impérial compatriote, puisqu'ils en suspendirent le témoignage d'airain dans un lieu de réunions solennelles. La reconnaissance des Lugdunenses n'expliquerait pas seule pourtant la présence des Tables dans leurs murs. Elles y figuraient probablement à leur rang, dans une série d'actes du même genre, perdue aujourd'hui, et appartenant soit à l'une des Trois Gaules représentées à l'autel de Rome et d'Auguste, soit à elles trois ensemble.

Claude a été jugé sévèrement par les anciens comme par les modernes. Négligé dans son enfance par sa mère Antonia et par l'impératrice Livie, dédaigné par Auguste, il traversa sans être remarqué le règne de Tibère, sans être molesté celui de Caligula. Son extérieur manquait d'agrément, son esprit de vivacité. A ces défauts, se joignaient des goûts et des habitudes vulgaires contractées dans l'isolement. Faible, timide, embarrassé, parfois bizarre, les beaux viveurs de Rome, ceux qui dévoraient dans un dîner de riches patrimoines, lui reprochaient encore son intempérance. Et cependant, ce prince si décrié pour ses inclinations, pour ses vices, pour son ineptie, sut, dans sa jeunesse abandonnée, acquérir assez de connaissance pour composer plusieurs livres d'une histoire de Rome, rédiger un éloge de Cicéron, enrichir la langue maternelle de trois nouveaux caractères (1); mériter

(1) C'étaient l'*ü*, ou l'*u* prononcé à la française, puis, un caractère équivalent au χ grec ; le troisième est controversé. — Le fait que les bronzes tabulaires du musée de Lyon n'offrent aucun spécimen des trois caractères ajoutés par Claude à l'alphabet latin, est considérable au point de vue de l'histoire lyonnaise ; il reporterait la fonte et l'in-

Digitized by Google

comme écrivain les louanges du sévère Tacite lui-même (1), comme grammairien et littérateur, les éloges des principaux philologues de la France et de l'Allemagne (2).

« Il faut, dit Châteaubriand, rendre cette justice à « Claude, la couronne l'atteignit malgré lui. Caché der- « rière une porte, pendant le tumulte qui suivit l'assas- « sinat de Caius, un soldat le découvrit et le salua empe- « reur. Claude, consterné, ne demandait que la vie ; on « y ajoutait l'empire, et il pleurait du présent (3). »

Claude, témoin innocent de la fin du règne d'Auguste, spectateur épouvanté des règnes de Tibère et de Caligula, ne connaissait du gouvernement romain que des scélératesses et des souillures. Son inexpérience l'effrayait, non moins que la vigueur qu'il fallait déployer. Il recula devant le fardeau dont on voulait le charger, et cette hési-

stallation des Tables à une date postérieure au règne du second fils de Drusus. *Quæ usui*, dit Tacite, *imperitante eo, post obliteratæ ; adspiciuntur etiam nunc in ære publicandis plebiscitis per fora ac templa fixo* (Annal. XI, 140). « Elles furent en usage sous son règne, et aban- « données aussitôt après. On les voit encore dans les sénatus-consultes « de ce temps sur les tables d'airain qu'on suspend, pour le peuple, « dans les places publiques et dans les temples. » (Trad. de D. Nisard.)

(1) Monfalcon, *Monog. de la Table de Claude*, p. 28.— Les historiens ont loué surtout le zèle de Claude à propager l'idiome officiel de l'Empire (2). Dion raconte, à ce sujet, l'anecdote suivante : « Un « Lycien jouissant du droit de citoyen romain, député de la Lycie à « Rome, n'ayant pas répondu en latin aux demandes de l'empereur, « le prince lui retira son privilége. Celui-là, dit-il, qui ne sait pas la « langue de Rome n'est pas citoyen de Rome (LX, 17). »

Ann., lib. XII, c. 21 et 37.

(2) Cf. Bailly et Egger, *Manuel pour l'étude des rac. gr. et lat.*, p. 38; Schleider, *Compendium*, p. 164; Leo Meyer, *Gramm. comp.*, I, 124, etc.

(3) Châteaubriand, *Discours servant d'introduction à l'histoire de France*, 1er discours.

Digitized by Google

tation fait, selon nous, plus d'honneur que de tort à sa raison et à son équité naturelles.

Quoi qu'il en soit, son règne ne fut pas sans gloire. Abandonné à ses propres inspirations, il se montra juste, reconnaissant, dévoué à ses amis et, moins cruel que le divin Jules de qui Cicéron vante la mansuétude, il usa de clémence envers les rois vaincus (1). Les Romains virent, non sans surprise, cet empereur, qui avait été traité d'imbécile, décider l'adoption d'un grand nombre de réformes utiles au bien public, terminer heureusement plusieurs guerres (2), accroître le territoire de l'Empire (3), donner à ses généraux des instructions précises (4), abolir le culte sanguinaire des Druides (5), obliger enfin le fier Corbulon à se renfermer dans les limites qu'il assigna, sur les bouches du Rhin, à la domination romaine (6).

Mais ce qui doit à jamais honorer sa mémoire, ce sont les règlements miséricordieux qu'il fit en faveur des esclaves. Avant lui, la plupart des propriétaires de ces infortunés les exposaient dans l'île d'Esculape, lorsqu'ils étaient vieux et infirmes, afin de s'épargner l'ennui et les frais de leurs maladies. Claude, devançant Constantin à qui le christianisme victorieux prêtait toute la puissance de sa charité (7), ordonna que dorénavant les esclaves expo-

(1) Tacit., *Ann.* XII, 21 et 37.

(2) *Ibid.*, 17, 27, 28 et suiv. jusqu'à 34.

(3) *Ibid.*, 23.,

(4) *Ibid.*, 29.

(5) « Cette mesure fut applaudie, au nom de l'humanité, par les « contemporains de Claude et l'histoire a répété ces applaudissements « à travers les siècles (Am. Thierry, *Hist. des Gaulois*. t. III, p. 319 « de la 2e édit.). »

(6) Tacit., *ibid.*, XI, 19.

(7) Dareste de la Chavanne, *Hist. des classes agricoles en France*. p. 58.

Digitized by Google

sés seraient libres, et, en cas de guérison, cesseraient d'appartenir à leurs maîtres. Il fit plus : sans se préoccuper des clameurs de la foule des intéressés ameutée contre lui, il décida que quiconque se débarrasserait de son esclave, au lieu de l'exposer, serait poursuivi comme assassin (1). Les maîtres avaient, dans une foule de cas, sur leurs serviteurs, le droit de vie et de mort.

Les désastres qui accablèrent l'Empire, sous le règne de Claude, ne furent l'œuvre ni de son incapacité, ni de son mauvais naturel. Elles vinrent de l'intempérie des saisons et d'un long abandon de l'agriculture en Italie (2). Pour les crimes dont on charge sa mémoire, l'historien impartial en attribuera toujours la plus grande part à l'époque, à la cour, à la natioh gouvernée par ce prince si misérablement trompé.

Sa mémoire a été livrée par Sénèque à la risée de la postérité ; mais dans son *Apolokintiasis*, le précepteur de Néron eut deux buts en vue : exhaler sa haine contre Claude qui l'avait relégué huit ans dans l'île de Corse, comme coupable d'intrigues criminelles avec Julie, fille de Germanicus, et fournir aux Romains un thème de comparaison favorable à son élève de qui il attendait une grande position dans l'état. Néron s'est chargé de venger son prédécesseur.

Suétone est moins partial ; mais ce Tallement des Réaux du deuxième siècle n'est pas toujours scrupuleux dans le choix de ses anecdotes ; il en est, dans le nombre, qui peuvent sembler suspectes. Parfois, l'idée défavorable qu'elles ont mission de donner se heurte à d'autres détails de vie

(1) *Quod si quis necare quem mallet, quam exponere, crimine teneri.* (Suet. *in Claud.*, XXV.)

(2) Burnouf, *Trad. de Tacite*, note sur le ch. 43 du livre XII des *Annales*.

Digitized by Google

publique et privée où brille le sentiment de l'équité et le don de la pénétration, qualités bien incompréhensibles dans un prince proclamé méchant et stupide. Telle est cette histoire d'une mère dénaturée qui refusant de reconnaître son fils, séparé d'elle depuis assez longtemps, fut condamnée à l'épouser sur l'heure par Claude indigné (1). Remplie d'horreur à la pensée de l'inceste que lui infligeait la décision impériale, cette femme, dit le vieux Paradin, « confessa que c'estoit son propre fils et « le recognut pour tel (2) ». C'était où l'attendait le nouveau Salomon.

En somme, malgré tout ce que Suétone entasse, la biographie de Claude montre à quelle énorme distance les bonnes volontés de cet empereur, dégagées de l'exploitation de son entourage, le mettent du fou furieux qui le précède et du monstre insensé qui le suit.

Tacite, lui, se tient dans une assez juste mesure, et les parties de son immortelle histoire qui concernent Claude mériteraient toute confiance, si la réputation de ce prince, sacrifiée à d'exécrables ambitions, n'agissait parfois sur l'éminent historien sans qu'il sans doute. Chez lui, le bien et le mal chargent la balance d'un poids égal. Parmi les faits à l'honneur de Claude, je ne puis, tant l'autorité de Tacite est imposante, omettre celui-ci où se manifestait la capacité du prince, la mansuétude et la modestie de l'homme. Je l'emprunte à la version de M. Nisard :

« Claude admit au nombre des patriciens les Sénateurs « des familles les plus anciennes dans le Sénat ou les plus « illustrées. A peine restait-il quelques-unes de celles que

(1) *Feminam non agnoscentem filium suum, dubia utrinque argumentorum fide, ad confessionem compulit, indicto matrimonio juvenis* (Suet. *in Claud.*, XV).

(2) *Mémoires de l'histoire de Lyon*, liv. I, ch. 22.

Digitized by Google

« Romulus avait appelées *majorum* et Brutus *minorum* « *gentium*. Les nouvelles mêmes que Jules César créa, « dans sa dictature, par la loi Cassia et Auguste, dans « son principat, par la loi Sénia, se trouvaient déjà éteintes. Ces mesures étaient populaires, et, en sa qualité « de censeur, Claude les employait avec joie. Plus inquiet « sur les moyens de purger le Sénat des infâmes qui le « déshonoraient, il préféra d'employer un tempérament « doux, imaginé dans les derniers temps, plutôt que d'user de l'ancienne rigueur. Il conseille aux coupables de « se juger eux-mêmes et de demander leur retraite. On « se prêterait sans peine à cet arrangement ; il ferait « passer leur expulsion comme une démission qu'ils auraient sollicitée, et, la condamnation se trouvant ainsi « couverte par les apparences d'une retraite volontaire, « la honte en serait adoucie. Le consul Vipsanius proposa, à ce sujet, de donner à Claude le titre de *père* « *du Sénat*, prétendant que celui de *père de la patrie* « était trop prodigué ; que des services extraordinaires « demandaient de nouvelles distinctions. Claude trouva « lui-même de l'excès dans cette flatterie : il la réprima. »

Nous nous sommes trop étendu peut-être sur quelques particularités de la vie de Claude ; mais, obligé par notre plan d'interpréter les pages célèbres des deux tables monumentales du musée de Lyon, et persuadé que de leur examen doit résulter une sorte de réhabilitation de l'auteur, nous ne pouvions nous dispenser, au préalable, de faire connaitre sa vie telle qu'elle nous est apparue. Comme on le voit, notre but est d'appliquer au discours de Claude la maxime de Buffon : « Le style, c'est l'homme même. » Nous voulons donc suivre, à travers l'enchaînement des idées, la pensée principale ; à travers la série des phrases,

Digitized by Google

la forme du style; puis, au moyen de cette analyse, arriver à connaître la politique qui dirigeait l'empereur, le genre d'écrire qui lui était propre.

Le texte des Tables a donné lieu à de nombreux travaux d'érudition. M. Monfalcon les a résumés dans une monographie remarquable ; M. Martin-Daussigny vient de compléter l'inscription d'une façon aussi heureuse qu'inattendue. La sagacité si éprouvée du savant conservateur des musées de Lyon lui a fait découvrir, sous une couche de plâtre et de terre, mêlée à de l'oxyde de cuivre, les lettres terminales d'un certain nombre de lignes, lettres échappées à la vue des interprètes, ses prédécesseurs. Voici ce texte si laborieusement épuré. (Voir la planche ci-contre.) Nous reproduisons l'excellente traduction de M. Monfalcon.

Première colonne.

....

« A la vérité, je prévois l'objection qui, se présentant à la pensée de tous, me sera la première opposée... Mais ne vous révoltez pas contre la proposition que je fais, et ne la considérez point comme une nouveauté dangereuse. Voyez plutôt combien de changements ont eu lieu dans cette cité, et combien, dès l'origine, les formes et l'état de notre république ont varié. Des rois ont gouverné cette ville autrefois ; il ne leur est point arrivé cependant de transmettre le pouvoir à des successeurs dans leurs familles : d'autres sont venus de dehors, quelques-uns furent étrangers. Après Romulus régna Numa, venant du pays des Sabins, notre voisin sans doute, mais étranger cependant, de même que Tarquin l'ancien, successeur d'Ancus Marcius, né d'une mère noble, mais que sa pauvreté

Digitized by Google

avait obligée à prendre pour époux Demarathe de Corinthe, Tarquin se voyait repoussé, dans sa patrie, de la carrière des honneurs par la souillure de son sang ; il alla à Rome et en devint roi. Fils de la captive Ocrésia, si nous en croyons les nôtres, Servius Tullius prit place sur le trône entre ce prince et son fils, ou son petit-fils, car les auteurs varient sur ce point. Si nous suivons les Toscans, il fut le compagnon de Cælius Vibenna, dont il partagea toujours le sort. Chassé par les vicissitudes de la fortune avec les restes de l'armée de Cælius, Servius sortit de l'Etrurie et vint occuper le mont Mastarna dont il changea le nom toscan, comme je l'ai dit, en celui de Cælius, son chef, et il obtint la royauté pour le plus grand bien de la république. Ensuite, les mœurs de Tarquin et de ses fils les ayant rendus odieux à tous, le gouvernement monarchique lassa les esprits, et l'administration de la république passa à des consuls, magistrats annuels. Rappellerai-je maintenant la dictature, supérieure en pouvoir à la dignité consulaire, et à laquelle nos ancêtres avaient recours dans les circonstances difficiles qu'amenaient nos troubles civils ou des guerres dangereuses, ou les tribuns plébéiens, institués pour défendre les intérêts du peuple ? Passé des consuls aux décemvirs, le pouvoir, lorsqu'il fut ôté au décemvirat, ne revint-il pas aux consuls ? La puissance consulaire ne fut-elle pas ensuite transmise tantôt à six, tantôt à huit tribuns militaires ? Dirai-je les honneurs, non-seulement du commandement, mais encore du sacerdoce, communiqués plus tard au peuple ? Si je racontais les guerres entreprises par nos ancêtres et qui nous ont faits ce que nous sommes, je craindrais de paraître trop orgueilleux et de tirer vanité de la gloire de notre empire, étendu jusqu'au-delà de l'Océan ; mais je reviendrai de préférence à cette

Digitized by Google

ville » . . . . . .

. . . . . .

Seconde colonne.

« Le divin Auguste et mon oncle Tibère César ont voulu que toute la fleur des colonies et des municipes, c'est-à-dire que les hommes les meilleurs et les plus riches fussent admis dans le Sénat. Mais quoi donc? Est-ce qu'un sénateur italien n'est pas préférable à un étranger? Ce que je pense sur ce point, je le montrerai, si cette partie de ma proposition comme censeur est approuvée; mais je ne pense pas qu'on doive exclure du Sénat les habitants des provinces, s'ils peuvent lui faire honneur. Il y a longtemps que la très-illustre et très-puissante colonie de Vienne fournit des membres au Sénat. N'est-ce pas de cette colonie qu'est venu, parmi plusieurs, Vestinus, ornement de l'ordre des chevaliers, mon intime ami, et que je garde aujourd'hui pour mes propres affaires? Je vous en prie, honorez ses fils des premières fonctions du sacerdoce, pour qu'ils puissent, avec les années, avancer dans les dignités. Je tairai le nom abject de ce tyran détesté, qui, prodigue dans l'art de la palestrique, fit entrer le consulat dans sa maison avant même que sa colonie eût obtenu solidement le bénéfice de cité romaine; je pourrais dire même chose de son frère qu'un malheur, dont il était innocent, a rendu incapable d'entrer au Sénat.

« Mais il est temps, Tibère César Germanicus, de découvrir aux Pères Conscrits à quoi tend ce discours, car tu es parvenu aux dernières limites de la Gaule narbonnaise.

« Tous ces illustres jeunes hommes que j'aperçois,

Digitized by Google

vous ne regrettez pas davantage de les voir parmi les Sénateurs que Persicus, homme de race noble et mon ami, ne regrette de lire les noms de ses ancêtres parmi les images des Allobroges. Si vous accordez cela, qu'attendez-vous de plus, sinon que je vous démontre, et vous fasse comme toucher au doigt que le pays au-delà des limites de la province narbonnaise peut bien vous envoyer des sénateurs, quand vous n'avez pas à vous repentir d'avoir admis ceux de Lugdunum dans votre ordre ? C'est avec hésitation, Pères Conscrits, que je sors des limites connues et familières des provinces ; mais il est temps de débattre ouvertement la cause de la Gaule chevelue. Si l'on m'objecte cette guerre qu'elle a soutenue pendant dix ans contre le divin Jules, j'opposerai cent années d'une fidélité inviolable et le dévouement éprouvé dans les conjonctures les plus critiques. Lorsque Drusus, mon père, soumit l'Allemagne, ils assurèrent la sécurité en maintenant le pays derrière lui dans une paix profonde, bien que, lorsqu'il fut appelé à cette guerre, il se vit dans la nécessité de demander aux Gaulois un subside nouveau et inaccoutumé. Nous ne savons que trop combien c'est difficile, quoiqu'il ne s'agisse aujourd'hui que de faire un recensement public des facultés de chacun.

. . . . . .

Voici maintenant le discours entier de l'Empereur, tel que l'a abrégé Tacite, et la traduction qu'en a donnée M. D. Nisard :

« Majores mei (quorum antiquissimus Clausus, origine sabina, simul in civitatem romanam et in familias patriciorum adscitus est) hortantur uti paribus consiliis rempublicam capessam, transferendo huc quod usquam gregium fuerit. Neque enim ignoro Julios Alba, Coruncanios

Digitized by Google

Camerio, Porcios Tusculo, et, ne vetera scrutemur, Etruria Lucaniaque et omni Italia in senatum accitos. Postremo ipsam ad Alpes promotam, ut non modo singuli viritim, sed terræ gentesque in nomen nostrum coalescerent. Tunc solida domi quies, et adversus externa floruimus, quum Transpadani in civitatem recepti, quum, specie deductarum per orbem terræ legionum, additis provincialium validissimis, fesso imperio subventum est. Num pœnitet Balbos ex Hispania, nec minus insignes viros e Gallia Narbonensi transivisse? Manent posteri eorum, nec amorem hanc patriam nobis concedunt. Quid aliud exitio Lacedæmoniis et Atheniensibus fuit, quanquam armis pollerent, nisi quod victos pro alienigenis arcebant? At conditor noster Romulus tantum sapientia valuit, ut plerosque populos eodem die hostas, dein cives, habuerit. Advenæ in nos regnaverunt. Libertinorum filiis magistratus mandari, non, ut plerique falluntur, repens, sed priori populo factitatum est. At cum Senonibus pugnavimus : scilicet Volsci et Æqui nunquam adversam nobis aciem instruxere ! Capti à Gallis sumus ; sed et Tuscis obsides dedimus, et Samnitium jugum subivimus. Attamen si cuncta bella recenseas, nullum breviori spatio quam adversus Gallos confectum. Continua inde ac fida pax. Jam moribus, artibus, affinitatibus nostris mixti, aurum et opes suas inferant potius quam separati habeant. Omnia, patres conscripti, quæ nunc vetustissima creduntur, nova fuere : plebei magistratus post patricios; Latini post plebeios ; ceterarum Italiæ gentium post Latinos. Inveterascet hoc quoque, et quod hodie exemplis tuemur inter exempla erit. » (*Annales*, liv. XI, 24.)

« Clausus, le premier de mes ancêtres était Sabin d'origine ; et, le même jour, il fut admis et parmi les citoyens,

Digitized by Google

et parmi les particiens de Rome. Cet exemple domestique me dit qu'il faut m'attacher au même plan, et transporter dans le Sénat ce que chaque pays aura produit de plus illustre : car je n'ignore point qu'Albe nous a donné les Jules, Camerium les Corunconius, Tusculum les Porcius, et, sans fouiller dans ces antiquités, que l'Étrurie et la Lucanie, que l'Italie entière nous ont fourni des sénateurs ; qu'enfin, peu contents d'adopter quelques citoyens isolés, nous avons prolongé l'Italie même jusqu'aux Alpes, afin d'associer les nations et les contrées à la domination romaine. Ce fut une époque de tranquillité profonde au dedans et de gloire au dehors, quand nous allâmes chercher des citoyens au-delà du Pô ; quand, pour réparer l'épuisement que causait à l'empire le transport de nos légions sur toute la terre, nous y incorporâmes les plus braves guerriers des provinces. Regrettons-nous d'avoir pris à l'Espagne ses Balbus et à la Gaule narbonnaise tant d'hommes non moins illustres ? Leur postérité subsiste encore, et leur amour pour cette patrie ne le cède point au nôtre. Pourquoi Lacédémone et Athènes sont-elles tombées, malgré la gloire de leurs armes, si ce n'est pour avoir toujours exclu de leur sein les vaincus, tandis que notre fondateur Romulus, bien plus sage, vit la plupart de ses voisins, le matin ses ennemis, le soir ses concitoyens ? Des étrangers ont régné sur nous ; des fils d'affranchis ont été magistrats ; et ceci ne fut point une innovation, comme on le croit faussement : ce fut un usage fréquent des premiers siècles. Mais les Sénonais nous ont fait la guerre ! Apparemment que les Volsques et les Eques ne nous ont jamais livré de batailles ? Les Gaulois ont pris Rome ; mais nous avons livré des otages aux Toscans, et nous avons subi le joug des Samnites. Encore, si nous parcourons l'histoire de nos guerres, verrons-nous que

Digitized by Google

nulle autre n'a été aussi promptement terminée que la guerre contre les Gaulois. Depuis ce temps, la paix a été solide et constante. Croyez-moi donc, pères conscrits, consommons cette union de deux peuples qui ont des mœurs, des arts, des alliances communes ; qu'ils nous apportent leur or plutôt que d'en jouir seuls dans leurs provinces. Ce qu'on croit le plus ancien a été nouveau : Rome prit d'abord ses magistrats parmi les patriciens, puis indistinctememt dans le peuple, puis chez les Latins, puis enfin parmi les autres peuples d'Italie. Ceci deviendra ancien à son tour, et ce que nous défendons par des exemples en aura quelque jour l'autorité. »

Nous allons maintenant, appuyé sur une base solide, prendre les choses où les pose l'auteur des Annales, nous voulons dire la réclamation faite par les principaux d'entre les habitants de la Gaule chevelue d'avoir dans Rome le droit de parvenir aux honneurs, *jus adipiscendorum in urbe honorum* et l'opposition violente que cette demande rencontrait dans le Sénat. C'est à cette opposition que s'adresse l'empereur,

Malheureusement, le discours des Tables n'est pas complet, mais l'extrait donné par Tacite supplée à ce qui manque. Nous recourrons à cet extrait toutes les fois qu'il nous semblera nécessaire au développement de la pensée impériale. Néanmoins, il y a des parties où ce recours est impossible. Ainsi, nous ne trouvons, dans les Annales, rien qui puisse combler une lacune initiale des Tables ou, pour mieux dire, de la table à deux colonnes que nous possédons et qui est bien certainement la première. Il a dû exister deux tables ; c'est la seconde qui n'a pas été retrouvée. De la première même il ne reste

Digitized by Google

que la partie inférieure (1) ; ce qui manque à cette table contenait sans doute l'exorde et tout le passage du discours relatif à l'exclusion des sénateurs italiens demandée par Claude en sa qualité de censeur. Car ce prince, dans la même séance du Sénat, mène de front deux propositions : l'exclusion des sénateurs nationaux indignes et l'admission des Gaulois chevelus ; c'est ce que témoignent ces paroles de la table conservée : « *Tam vobis cum hanc partem censura mea adprobare cœpero* : « Si cette « partie de ma proposition, comme censeur, est approu- « vée, » ainsi que traduit très-bien M. Monfalcon (2).

C'est seulement dans la partie conservée de la première page ou colonne de la première table, que l'empereur aborde la question gauloise.

Une des principales objections faites à la proposition, de la part des opposants, était sa nouveauté qu'ils traitaient de dangereuse. L'empereur pense qu'elle n'est ni nouvelle ni dangereuse. Nouvelle? Il montre les étrangers admis aux emplois les plus élevés, dès l'origine même de Rome : le Sabin Numa succédant à Romulus ; l'Etrusque Tarquin, à Ancus Martius; à Tarquin, le fils d'une captive, Servius Tullius; à ce dernier, le second des Tarquins. Dangereuse? Il énumère les changements qu'a subis le gouvernement romain depuis l'expulsion des Tarquins et fait remarquer que toutes ces mutations politiques ne l'ont pas empêché d'étendre sa domination jusqu'aux bornes du monde.

(1) Cf. Colonia, *op. laud. sup.*, p. 236 ; Monfalcon, *Monogr. de la Table de Claude*, p. 38 et 41.

(2) La traduction de Brossette que donne le P. Colonia (*Hist. litt. de Lyon*, p. 125), est non moins explicite : « Si vous approuviez la « proposition que je fais aujourd'hui en qualité de censeur. »

Digitized by Google

La solide argumentation de Claude n'est pas épuisée; on le sent.

Après avoir décrit les phases diverses de la constitution républicaine, il est évident, toute l'économie de son discours le prouve, qu'il va montrer la république pratiquant à l'égard des étrangers la politique admise sous la royauté; c'est l'ordre logique ; il n'eut eu garde surtout d'oublier un exemple illustre que lui offrait sa propre famille, et l'oubli de cette mention sur la table existante suffit seul pour révéler une seconde lacune. Ici, par conséquent, se place naturellement l'énumératiun donnée par Tacite des individus, des peuples même d'origine étrangère reçus dans la communauté romaine durant la république. La partie détruite de la seconde page de la première table disait donc, avec Tacite, que Clausus, le plus illustre des ancêtres du prince, avait obtenu sous la république, quoique Sabin, le droit de cité romaine et le titre de patricien; que les Jules étaient venus d'Albe; d'autres personnages fameux de Camerium et de Tusculum ; que l'Étrurie, la Lucanie, l'Italie entière avaient fourni des sénateurs; que les peuples au-delà du Pô jusqu'aux Alpes avaient été associés au nom, à la fortune, à la gloire de Rome ; qu'enfin plusieurs familles de noble extraction, sorties de l'Espagne et de la Gaule Narbonnaise, jouissaient dans Rome de tous les droits de cité et s'y montraient pleines de dévouement à la patrie.

Claude concluait en affirmant que la politique suivie par les Romains à l'égard des étrangers, loin d'affaiblir leur puissance l'avait au contraire affermie; que si Sparte et Athènes avaient péri, c'était pour avoir repoussé les vaincus comme étrangers, et qu'il fallait bénir la mémoire du fondateur Romulus qui, le premier, avait incorporé parmi les citoyens un peuple soumis.

Digitized by Google

Tel doit avoir marché, nous en sommes convaincu, le discours de Claude. La soudure que nous faisons des passages de Tacite à la première page de la table est si naturelle qu'elle relie l'une à l'autre deux parties de la même pensée qui semblent avoir été séparées. En effet, que reste-t-il à dire à l'empereur pour compléter cette pensée, jusque-là dominante dans sa harangue, sinon de faire voir l'empire fidèle aux traditions politiques de la royauté et de la république envers les étrangers? C'est précisément ce qu'entreprend Claude, dès le commencement de ce que nous possédons de la seconde page de la première table. L'ordre logique n'est pas interrompu.

Le fils de Drusus rappelle qu'Auguste et Tibère ont admis dans le Sénat la fleur des municipes et des colonies. Quant à cette objection qu'un sénateur italien doit l'emporter sur un étranger, il y répondra lorsque son plan d'épuration aura été adopté, ou, en d'autres termes, lorsque les motifs de cette épuration auront fait connaître quelle confiance doivent inspirer les sénateurs italiens dont on fait un si pompeux éloge (1). En thèse générale, il est persuadé qu'on ne doit pas les préférer aux étrangers, lorsque ces derniers peuvent faire honneur au sénat. Ici, par une transition qui ne nous semble nullement forcée, il passe à des exemples particuliers. Il cite un grand nombre de sénateurs de la puissante colonie de Vienne, entre autres, Vestinus, son ami, ornement de l'ordre équestre et chargé de la gestion de ses affaires, de qui il recommande la famille. Mais pour l'acquit de sa conscience, il a soin d'avertir les pères conscrits qu'il ne se fera pas une autorité de l'exemple d'un personnage

(1) *Famosos probris quonam modo senatu depellent anxius, mitem et recens repertam, quam ex severitate prisca, rationem adhibuit* (Tacit. *Ann.* XI, 25).

Digitized by Google

indigne, T. Asiaticus, qui fit entrer le consulat dans sa maison, avant même que sa colonie eût été solidement investie du bénéfice de cité romaine (1).

Arrivé à cette partie de son discours, l'orateur paraît s'être arrêté tout-à-coup. Il s'anime ensuite, il s'encourage lui-même, et ce n'est qu'enveloppé de précautions oratoires qu'il s'avance vers son but. De bons esprits lui en ont fait un reproche, mais il est facile de voir qu'il se trouve en présence de la difficulté. La haine du peuple romain contre les Gaulois existait encore dans toute sa force; des fêtes commémoratives rappelaient toujours la terrible journée d'Allia et la prise de Rome; les Italiens, opposés à la demande de nos pères, exploitaient tous ces souvenirs. En présence de ces préventions invétérées, Claude sent qu'il a besoin de tout son courage, de toute sa prudence; c'est donc pas à pas qu'il doit aborder le fond de la discussion.

Il a parlé de Vienne; il est arrivé aux dernières limites de la Narbonnaise; il est temps qu'il explique toute sa pensée. Si d'illustres jeunes hommes de Vienne, si le noble Persicus, son ami, sans se préoccuper de ses ancêtres allobroges, figurent dignement dans le Sénat, qu'attendent les pères conscrits pour décider que les peuples limitrophes de la Narbonnaise méritent le même honneur? Faudra-t-il qu'il leur fasse toucher du doigt ceux de Lugdunum dont l'admission dans le Sénat ne leur a jamais coûté de repentir (2)? C'était désigner la

(1) Asiaticus avait été condamné à mort sous le règne de Claude; ce devait être une raison pour lui de ne pas nommer ce patricien, malgré l'irrégularité de son admission dans le Sénat.

(2) Cette phrase peut faire supposer que des habitants de Lugdunum avaient dû à leur qualité de compatriotes de Claude le privilége d'inscrire leurs noms sur l'album des sénateurs : mais, jusqu'à ce jour.

Digitized by Google

Gaule chevelue ; il n'avait plus qu'à la nommer. Il la nomme en effet ; puis il en prend noblement la défense. Il sait qu'on se fait une arme contre les Gaulois de dix ans de guerre soutenue contre le divin Jules ; mais il met en balance cent ans de leur fidélité inviolable ; la sécurité maintenue par eux sur l'arrière-garde de l'armée romaine tandis que son père Drusus poursuivait les Allemands, et le subside inouï qu'ils lui accordèrent durant cette guerre.

Ici cesse la deuxième page de la première table. Cette fin est si brusque, si inattendue, qu'il faut nécessairement admettre la disparition d'une troisième et d'une quatrième pages ou au moins d'une seconde table. Dans Tacite, la justification des Gaulois a plus d'étendue et le discours se termine par un résumé en forme de péroraison. Nous voyons là, très-clairement, la fin véritable de la harangue. En attachant cette fin aux paroles tabulaires, on obtient encore une soudure naturelle, et les idées acquièrent une fois de plus cette liaison qui résulte, comme nous l'avons dit, du raccord des fragments d'une page déchirée en deux.

Faisant allusion à la prise de Rome et à la défaite d'Allia, Claude, dans la première page de la seconde table, ajoutait donc : que les Volsques ont, de même que les Sénonais, rangé contre les Romains des armées en bataille, et que si les Gaulois prirent Rome, cette capitale du monde a donné des ôtages aux Etrusques et passé sous le joug des Samnites. Il revient sur les habitudes

ni texte ni inscription n'en ont révélé un seul. C. Zell, cité par M. Monfalcon, pense, avec plus de probabilité, que l'empereur fait allusion à lui-même, bien que son admission au Sénat vînt de sa naissance dans la famille impériale.

Digitized by Google

pacifiques des Gaulois. Il demande, que devenant Romains par les mœurs, par les arts, par les alliances, ils apportent dans Rome leurs richesses dont ils jouissent seuls. Se résumant, il dit : que les plus anciennes institutions ont eu leur nouveauté ; que le peuple fut admis aux magistratures ; puis les Latins, puis les autres nations d'Italie ; que le décret du Sénat vieillira et, comme tous les antécédents, servira d'exemple à son tour.

Cette fin, très-abrégée par Tacite, comme toute la harangue impériale, devait remplir au moins la première page de la seconde table. L'autre page contenait peut-être, comme le pense M. Monfalcon (1), le décret rendu par le Sénat. Toutefois les développements que l'empereur donne à sa pensée peuvent faire supposer également que toute cette deuxième table était occupée par la péroraison du discours. Une troisième table aurait contenu le décret.

Nous avons indiqué l'ordre dans lequel doit être expliqué le discours de Claude. Lu de cette manière, il ne nous paraît offrir ni obscurité, ni longueur, ni hors-d'œuvre. Nous en ferons sentir tout à l'heure la portée morale.

La question littéraire doit nous attirer d'abord. Cette question a deux faces, l'histoire et le style. Voyons l'histoire.

On s'est longtemps demandé quelle confiance méritait comme historien un empereur que déclarait idiot le plus éminent littérateur de son règne. Le préambule du discours tabulaire contient un récit de faits passés sous silence par Tite-Live, Denys d'Halicarnasse et tous les Anciens qui se sont occupés des commencements de Rome.

(1) *Hist. de la ville de Lyon*, t. I, p. 95, notes.

Digitized by Google

Ce récit projette une vive lumière sur un point obscur de la ville éternelle. Le caractère de Claude était si généralement décrié, qu'aucun écrivain moderne n'osait s'appuyer de ce texte, bien que par sa nature affirmative il laissât peu de prise à l'incrédulité. L'école de Niebuhr à qui les allégations du fils de Drusus eussent apporté un précieux témoignage, ne les citait qu'avec une réserve extrême. Eh bien! la réhabilitation de cet empereur comme annaliste, non pas seulement véridique, mais capable d'apprécier les événements et d'en déduire une synthèse pour le succès de son initiative gouvernementale, cette réhabilitation s'est faite récemment; voic dans quelle circonstance.

Feu mon regretté confrère, Noël des Vergers, découvrait, en 1859, la nécropole de la cité tyrrhénienne de Vulci, l'une des plus magnifiques grottes sépulcrales de la vieille Toscane. Les parois de cette crypte contenaient deux séries de peintures : l'une relative à la guerre de Troie, l'autre à l'histoire de l'Etrurie. « Pour l'intelligence de ces « peintures, dit M. Beulé, il est nécessaire de reproduire « un passage des tables de bronze de Lyon sur lesquelles « est gravé le fameux discours de l'emperur Claude. »

« A Tarquin-l'Ancien, dit Claude, précéda Servius « Tullius : Nos historiens veulent qu'il soit né d'une es- « clave nommée Ocrisia, tandis que les *Annales étrus- « ques* enfont le compagnon très-fidèle de Cæles Vibenna, « dont-il partagea toutes les chances aventureuses. Chas- « sés de l'Etrurie par les vicissitudes d'une existence « hasardeuse, ces deux chefs viennent occuper le mont « Cælius avec les débris de leur armée, et la colline doit « son nom à Cæles Vibenna. Quant à Servius, qui portait « le nom de Mastarna, il le changea pour celui sous le- « quel nous le connaissons aujourd'hui. Par la suite, il

Digitized by Google

« parvint au trône qu'il occupa d'une façon glorieuse et « utile pour le bien de l'Etat.

« Tacite, qui a travaillé aussi sur des pièces d'archives, « nous a laissé un abrégé du discours de l'empereur en- « tièrement conforme au texte officiel de Lyon.

« Après avoir rappelé les souvenirs de l'histoire pri- « mitive de Rome, nous pouvons écouter, continue « M. Beulé, la description de Noël des Vergers :

« Un personnage nu, portant une longue barbe, dans « une attitude tranquille, présente ses deux mains liées « au poignet par une courroie. Devant lui, un autre « homme, également nu et portant aussi la barbe, coupe « les liens avec une épée ; chacun de ces personnages, « qui forment un groupe distinct à l'extrémité du tableau, « porte le nom d'un des chefs étrusques désignés par « Claude dans sa harangue. Celui qui délivre son compa- « gnon s'appelle *Mastarna*; le prisonnier si heureuse- « ment délivré porte inscrit au-dessus de la tête le « nom de Cæles Vibenna (1). N'est-il pas naturel de voir « dans la peinture de Vulci la représentation d'un des « traits qui consacrent la fraternité d'armes des deux « chefs ? Cæles Vibenna a succombé dans une des entre- « prises aventureuses de sa vie de *condottiere* et il est « emmené prisonnier, lorsque son ami, surprenant ceux « qui le gardent, coupe ses liens pendant que ses compa- « gnons le vengent en égorgeant les vainqueurs..... »

« Ainsi l'archéologie vient confirmer d'une manière « éclatante le témoignage jusqu'alors unique de « Claude (2). »

(1) *Caile Vipinas.*

(2) Beulé, *L'Etrurie et les Etrusques*, de M Noël des Vergers, p. 14 et 15.

Digitized by Google

La latinité des tables n'est pas indigne du siècle ou vivait Claude. Elle est sans doute inférieure à celle de Cicéron, de Tite-Live, de Tacite; mais elle a des mérites qui lui sont propres. Quelquefois diffuse, elle rachète ce défaut par des expressions qu'on admirerait dans un écrivain de premier rang. Il y a de la majesté dans cette phrase : *Deprecor ne, quasi novam, istam rem introduci exhorrescatis; sed illa potius cogitetis, quam multa in hac civitate novata sint et quidem statim ab origine urbis nostræ.* Celle-ci : *Quondam reges hanc tenuere urbem, nec tamen domesticis successoribus eam tradere contigit,* n'est-elle pas d'une construction irréprochable ? Ce passage, dans lequel Claude montre en perspective l'étonnante grandeur de la domination romaine : *Jam si narrem bella a quibus cœperint majores nostri et quo processerimus, vereor ne nimio insolentior esse videar et quæsisse jactationem gloriæ prolati imperii ultra Oceanum;* ce passage n'a-t-il par l'ampleur et l'élévation convenable à la chose qu'il annonce ? Peut-on rendre plus clairement, plus fortement, en termes plus corrects, cette exclamation dictée par un sentiment de prudence ? *Tempus est jam, Ti. Cæsar Germanice, detegere te patribus conscriptis quo tendat oratio tua ; jam enim ad extremos fines Galliæ Narbonensis venisti.* Et cette expression : *centum annorum immobilem fidem,* une foi immobile de cent années, est-elle dépourvue d'élévation, de sublimité même ? Nous pourrions ajouter quelques autres citations ; celles qui précèdent nous paraissent suffire à notre but, et nous avons hâte d'arriver aux considérations morales.

Ce qui distingue le discours de Claude, c'est une intelligence de la politique de Rome et des causes de son agrandissement dans le monde. Il sait que l'unité seule peut conserver l'empire, œuvre laborieuse des siècles.

Digitized by Google

Dédaignant les clameurs intéressées de ses adversaires, il développe avec calme devant le sénat de son pays tous les motifs qui lui semblent militer en faveur de nos ancêtres. La cause qu'il plaide est celle des nations et il ne se montre pas indigne de sa tâche. Lorsqu'il prend en main la défense des fils des barbares domptés, Claude doit nous intéresser et comme Gaulois et comme chrétiens. Par un dernier abaissement des démarcations antiques, il prépare les voies à la religion nouvelle, cette religion que prêche, à deux pas de son palais, l'homme élu pour être l'apôtre des nations. « C'est, dit M. Michelet, le premier monument authentique de notre histoire « nationale, et le titre de notre admission dans cette « grande initiation. »

Si nous considérons les Tables de Claude sous un aspect moins général, nous y trouvons la preuve que les sentiments bons et honnêtes étaient loin d'être éteints dans l'âme de cet empereur. Il fut au moins susceptible d'amitié ; la manière dont il parle de Vestinus et de Persicus, la chaleur avec laquelle il recommande au Sénat les enfants du premier de ces illustres personnages, le démontrent. Il ne fut pas non plus étranger à la reconnaissance; il rappelle avec trop de précision les services rendus par les Gaulois à Drusus, son père, pour être taxé d'ingratitude.

Nous pouvons nous tromper, mais, d'après tout ce qui précède, nous osons, contrairement à l'opinion générale, croire que l'empereur Claude ne fut ni un homme méchant ni un imbécile. Son gouvernement n'eût-il amené que cette seule mesure, l'admission dans le Sénat romain des Gaulois chevelus, c'en devrait être assez pour que nous, leurs enfants, nous ayons souci de sa mémoire.

L. DE LA SAUSSAYE.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE (*)

On a beaucoup écrit, dans ces derniers temps surtout, sur les divers patois. En ce qui concerne le patois lyonnais, j'ai fait de vaines recherches dans les livres de ceux qui se sont donné pour tâche cette spécialité. On dirait que les auteurs qui se sont occupé de l'étude de ces idiomes, aient ignoré jusqu'à l'existence de ce dialecte, ou qu'ils aient pris comme plaisir à le passer sous silence. Le livre intitulé : *Mélanges sur les langues, dialectes et patois*, ne le mentionne pas, même pour mémoire; et, parmi les quatre-vingt-six traductions en patois divers de la parabole de l'enfant prodigue, je ne sais par quelle sorte de fatalité, notre patois lyonnais n'y brille que par son absence. Le seul ouvrage qui en reflète quelques locutions, le *Dictionnaire des patois*, de notre honorable et savant compatriote M. le Président Onofrio, œuvre remplie de recherches patientes et consciencieuses, se borne à en mentionner, par-ci par-là, quelques bribes ; l'auteur s'étant simplement tracé pour cadre la comparaison entre eux des

(*) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

patois des provinces limitrophes. C'est cette lacune que je viens essayer de remplir aujourd'hui.

Notre patois ou roman, tout empreint de la redondance musicale des langues sonores du Midi, dans lesquelles les voyelles finales, par leurs élisions fréquentes, ôtent au langage parlé tout ce qui serait de nature à blesser l'oreille par des sons heurtés, ou par les aspirations gutturales si communes dans les langues du Nord, devait avoir une grâce particulière dans l'entretien familier, comme s'il avait retenu quelque chose du zézaiement enfantin qui nous charme dans les premières paroles bégayées par ces petits êtres si chers à nos cœurs de père. Il m'en fut donné la preuve un jour que par un de ces hasards si rares, qu'il paraîtrait aujourd'hui mensonger (1), j'assistais, moi seul profane, à l'instruction qu'adressait, en forme d'adieu, à ses ouailles, l'un de ces bons prêtres des champs, Bridaine au petit pied, en qui semble s'être réfugiée — *excedens terris*, — la simplicité du christianisme du premier âge, avec

(1) Le prône, au moyen-âge, et même jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, dans les campagnes reculées surtout, se faisait en langue vulgaire. Dans un recueil de sermonnaires qui ne parait pas remonter à une très-haute antiquité, on lit en tête, cette préface : « *Et parce que nos volons que vos saichoir que vos dites, et que vos demandez à Deu quand vos le dites, si nos enseignerons et dirons en roman, que vos dites, et que la lettre a en soi, et ce quele nos enseigne. Or devons savoir ce qu'il a métieis à nos mesmes conduire et à celes que nos avons à conseiller ; si est la sainte prédication ; pourquoi li prévoire (presbyter) doibt rappeler lo pople de male vie à bien.*

(Sermonnaires de Saint Victor.)

La coutume de prêcher en langue paysannesque subsiste, même à l'heure qu'il est, dans plusieurs contrées du Midi ; le *ritou*, recteur, curé de Serviès, Couzinié, auteur d'un dictionnaire Romano-Castrais, dit dans sa préface, que le motif qui lui a, par dessus tout, fait entreprendre ce travail long et ingrat, est *le désir de se rendre plus familière une langue que son ministère lui faisait un devoir de parler.*

Digitized by Google

le cœur exubérant du Christ et l'humble esprit de l'Evangile :

« Amis, frères, disait, dans une émouvante péroraison, ce Bossuet des pauvres chaumières, vaiqua que je vos parlo inqueu betout par la darriri vaï ; je siento arrimai que mos jors sont comptòs. Deman, ceta net, tot'ore, ma sero, o va me failli allò rindre comptio à Dieu dou tian pardu et de mon oura imparfaiti. Laissi-me donc vo parlò iqui cueur à cueur, tot come un père porle à sos efants, et accordò-me cella darriri morqua d'amitié, d'accotò avoï deferensa los avis d'in omo que n'a, vos ou saide, jamais marchandò quand o s'est agi dou sarvicio de Dieu o dou voutro. Avant donc de se quittò, et de se dire : *à vos commands*, recevi, d'ina bochi que n'a jamais minti, lo consai de l'ami que mode à l'ami que demore : laïssi in'omo qu'est censé morant, vo rappelò la parola de via, et consacrò à instrure de frères bien amòs, lo darri sofflo d'ina via que pòsse et d'in ardeur que s'eteint.

« Vore que je tocho d'un daï l'éternitò, et que par rin ou mondo je ne voudrïns vo trompò, laissi-me iqui vo rappelò que no n'ons pò aitò betò in çu mondo unicamint par avi noutre-z-aise, ot que tot allaïse a noutron grò et par noutra sola satisfaction. Nó, nò, iceïen n'est pò noutra demoranci. Cella terra n'est tot ou plus par no qu'un lieu d'épreuva, in'etapa placia ous abôrds dou grand viajo. La patria onte no devons tindre, est lò-mont, din lo sein de Dieu, lo cier ; din çu royaumo de contintamint, de paix et de justici, qu'al a promettu à sos elus et à cellos qu'ant accomplaï la loi.

« Adonc cela loi, mos frère, qu'esto que le pot bien être? In dous mots com'in cent, lavaïquia, sin tant de façons : Dou tian que Noutron Seigneur accomplaïssiet iceïen sa via mortala, in omo richo et puissant in Israël, qu'i nommóvont Nicodèmo, qu'equiet senateur et docteur de la loi, s'in venit in cachetta trovò Jesus, crainti d'être compromal

Digitized by Google

ous is de cellos de sa secta, et gli disit: Maitro, que faut-o faire par gògnì la via eternella? Adonc Jesus gli disit: Qu'y a-t-o d'écrit din la loi? A gli répondit : *T'amarais ton Seigneur et ton Dieu de tot ton cueur et de tote te fôrce.* Jesus lo reprenit et gli disit : Iquïn est lo parmi commindamint, et vaiqua lo second, in tot simblòblo ou parmi : *T'amarais ton prochain coma te mêmo*; fais iquïn et te vivrais.

«Amò, amò incore, amò toujors, vaiquia donc, mos frère, tota la loi. Dieu, d'aoôrd! et qu'est ò que ne l'amarit? Diontaï ous efants d'amò gliou père? et Dieu n'est-aï pò par no un père, et lo milliou de tous los pères? aides-vo praï quouque vaï a pinsò a port vo ce qu'o n'in resultarit si quoque biau demadïn lo solai siblove de paraitre; si los òstros, din lou corsa a travers lo cier, veniant a s'arraïtò tot d'in coup, se roquò et volò in écliats din l'espòço? je vo demando vaire ce que deviendriant le saïsons, et que farit après iquien jarmò lo blò, vardei le prorie, mùró voutra frutta, rogeï la vigni et curi de bronde et de brots a fruts los òbros dous boïs et cellos dous varsis? Et parce qu'à se montre par nos providint et bon, est-o par iquïn qu'o faut se condure in efants ingrats et michants ; ou lieu de lo remarceï com'o se det, et de tòchi de méritò la continuation de se gròce! dirit-o pò que vos aide prai a certa d'appelò su vo, su voutre famille et su voutros biens los fléaux ministros de se vingince? lo sechet, la jallò, la grêla, la famina, la pesta, et celu que solet los vaut tous, la guerra, l'affreusa guerra, que prind ous pères lious éfants, bravage los champs et los laïsse in garenna; que cruse ous is de le mères de lorge sillons de lormes, le fa trimblò su gliou poure fillie vuves avant lo tian, et le menaciè din ce que le-z-ant de plus précieux, lou chastetò et gliou vartu!

«Ah! revegni tandi qu'o y est tian, revegni à lu et faide de dignos fruts de penitinça; n'attindi pò qu'a vo rejitaïse loïn de lu, com'a rejitìt autre vaï lo poplo infidello qu'a s'équie

Digitized by Google

chusi. Preï-lo, lo demadïn, par gli demandò se gròce; lo devaissi, par l'in remarceï, et qu'o gli plaïsie de vo le continui! O, si voutr'oura vos ou fa siblò pindant la semana, consacròz-y dou moins celle diminge et celle fête qu'a s'est resarvò. Après avi piousamint assistò ous officios, si vos eïs de tian de resta, in plòci de codre lo guilleri et de pèdre voutron tian et voutron argint, et de neï voutra raïson ou quòro d'un broc; le fenne a segre los cotairos et le vogue, et los omos los cabarets, impleï lo, çu tian, a quoque lecture que vo developpaïsant lo cueur et l'esprit; o à de z-oure de charitò, quo vo meritaïsant lo pardon de voutre faute. La charitò, mos fròre, est ina preïri et la milliou incore de tote le preïre; cella dou moïns que lo bon Diu agreïe de milliou gròci.

« Mais, me diri-vo, la charitò est l'oura dous grous; o fa metti d'être richo par pochi bailli. Par no que n'ons rin ou censé rin, faut-o donc se sôtre lo pan de la bochi par lo baillì ous autros? Mos fròre, ne dites pò iquin; còr si pou qu'o-eie, o demore toujor quouque chousa par plus pouro que se. O si vo n'aide tot à net rin, o vo restara incore l'armouna dou cueur, plus préciousa, plus délicata à que la reçut. O y a tant de chouse que poïont se faire sinquòsi borsa deliò : villi los infiermos, soignì los malados, changì, netteï los villords, chaveló le poure fenne, pinò, debarboilli lous efants; reconfortò de bonnes paroles los affligis; laborò, sennò par cellos que ne poyont-z-ou faire; intremò liou recôrte; gliou avancì de grans; allò ou molin par cellos que n'ant ni sandò, ni tian, ni applet; gardò tandi arri de se et faire champeï lou bêtie; le-z aburò, le condure à la faïri et vindre ou marchi lou campunajo. Vaiquia, mos fròre, tot outant de chouses qu'o vos est lusiblo de faire, que ne vo coutont censé rin, et dont vo tiendra comptio ou cìntruplò celu que tient régistro uert de tot, jusqu'à de la dardena que la poura vuva bette din lo tronc dous pouros. Ne nos a-t-o pó aïto dit qu'a recompinse ina gobelettò d'aïga baillia in son nom?

Vo veï, mos fròres, qu'o ne vos est pò malaïsi d'accom-

Digitized by Google

plure, vos etot, çu second precepto de la loi : *Fais à ton frère ce que te voudrios que te seiaise fa a te-mêmo.*

Est-o tot? Et celu qu'a fa iquïn a-t-ai accomplai strictamint la loi? Si al ou a fa, an'est pò blamòblo, sin dota, mais o ne pot po dire par iquin qu'a eïaise méritò la recompinsa. O nos a incore aïto dit : *Sei parfaits coma voutro père celesto est parfait*; de mêmo qu'a fat lure son solaï su los bons et su los michants, vo devì, vos etot, pardonnò a cellos que vo volont mò, et lou rindre lo bien par lo mò. O vos reste incore après iquin in autro devoir a implure que consiste à faire outant qu'o v'est in vo lo bonheur de cellos que sont à l'intor de vo, fenne, efants, manoure, messajos ; le betie même que sont so voutra depindinsa. Creï-vo par hasord que Dieu les eye creïè et betò in çu mondo par que vo pochiò a voutron aisi le mòtraitò et in abusí de tote le manire? Après donc que le z'ant fa joliamint lou oura, après que le-z ant trimò et barreï tota la semana, que le-z eïant, elle-z-étot, lou diminge et fête, par prindre lo repou, par se recalò et se disposò à de travars noviaux. Accotò çe que m'a aïtò contó à çu sujet par iun de voùtros anciens: Ou tian de la Revolution, adonc que tot equie censé à la rinversa, et que se creïant, le poure gints, d'abolí la religion, is éiant trachangi l'armanat (1), betò lo decadi in plòci de la dimingi, et le rove

(1) L'almanach de Liége, le Matthieu Laensberg, est, on le sait, le second Evangile du paysan. C'est pour lui l'alpha et l'oméga, et il n'oserait rien entreprendre avant de l'avoir bien et dûment consulté. J'ai souvent pensé au bien qu'il serait possible de faire, si, au lieu de remplir les colonnes de ce mauvais papier gris à peine lisible, de contes bleus ou d'histoires terribles de crimes et de revenants, qui ont le tort de l'entretenir dans ses crédules superstitions, on y substituait des contes moraux ou des préceptes instructifs; puisque, à tort ou à raison, l'almanach est une puissance avec laquelle il faut compter.

Le paysan, comme les anciens Chaldéens, s'est fait une astronomie à son usage ; demandez-lui, au milieu des champs, l'heure qu'il est, il lèvera les yeux au ciel et, sans hésiter, sans se tromper, il vous dira : il est neuf heures, le soleil est au quart de sa course; il est onze heures, le soleil s'appro-

Digitized by Google

et los choux din le niche dous saints, n'uront-aï po lo cueur de citò a gliou tribunar de guillotina, quouques uns de voutros pòres, coupòblos, à gliou dire, d'ïn novio crimo, qu'is appelòviont, que saï-jo, me ? *l'incivismo*, par avì chomò la dimingi. « Eh ! coma voli-vo que je fassions? gliou repondiront celos citoyens vartueux, noutros bous sant tot coma no, quand v'est la dimingi, et i refusont de travailli çu jor (1). Fôrci est bien par nos de faire coma-z-ellos. » Et i ne suront que gliou dire.

che de son zénith. La nuit, il connaît l'heure à la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. Comme le sauvage, il sait s'orienter sans boussole ; il sait, aussi bien qu'un astronome, le cours et le décours de la lune et de combien elle retarde chaque jour ; il sait prédire les vents et les tempêtes, et connaît les séries de beaux et de mauvais jours à telle ou telle époque de l'année. L'habitude de vivre avec la nature l'a familiarisé avec elle ; il aime et bénit Dieu dans ses œuvres. Essayez d'ébranler ses naïves croyances, en débitant devant lui quelque-uns de ces lieux communs à l'aide desquels des matérialistes à courte vue veulent prouver aux autres et essayer de se persuader à eux-mêmes qu'il n'y a point de Dieu, il hochera la tête en signe de doute, et vous plantera là, sans autre façon, vous disant que rien ne vient de rien, et que si l'herbe des champs pousse dans la prairie, c'est qu'elle y a été semée par la main de l'homme, ou par le souffle des vents, chargés d'accomplir en cela l'œuvre de Dieu.

(1) Nulle part, plus qu'à la campagne, ne subsiste, vivace encore, la tradition antique et si fructueuse de la sanctification du dimanche. Les veillées sont pleines de récits émouvants de bœufs, de chevaux se refusant à travailler ce jour-là, et, comme l'ânesse de Balaam, prophétisant à leurs maîtres, transgresseurs de la loi divine, les punitions les plus effroyables : de nouvelles filles de Minée, brûlées vives, elles, leur étoupe, leur quenouille et la maison avec, pour avoir filé le dimanche ; de terres devenues à jamais stériles ; d'attelages engloutis avec leurs charretiers, en punition de semblables méfaits. Les parpaillots, comme on les appelle, y sont montrés du doigt et notés d'infamie. Nulle honnête fille, tant pauvre fût-elle, ne consentirait volontiers à s'allier avec eux et à partager leurs richesses acquises *per fas et nefas* : « Bien mal acquis ne profite pas, dit-on. » Nul ne voudrait se fier à leur parole et leur prêter sans bons titres par-devant notaire. Le simple bon sens fait comprendre à ces gens naïfs, que celui qui

Digitized by Google

«Et veï, mos fròre, celle diminge, celle fête que vo fant de vaï tant maronò, quand le n'ariant d'autro merito que de vo forcì à vo reposò, à vos occupò un pou de vo-mêmo, et à netteï et à tot betò in'ôdre vai chi vo, qu'o serit dija de se chousa bonna et louòbla. Mais o y a mieux qu'iquin incore, et in vo forçant à assistò avoi recullimint ous officios et à praitò l'orilli ous instructions que s'y fant, o vo fa, magrò que vo n'eï, rintrò in vo-mêmo, et appindre qu'o a y in vo quouque chousa que ne meûrt pò avoï lo côrps après qu'i l'ant betò in terra. Çu quouque chousa, çu ne sai que, mos fròre, o v'est cell'etìncella dou fuet divin que Dieu a sofflò in no quand a formit Adam dou limon de la terra; voutron òma faiti à son imògi et ressimblinsa, et que vo deví vos efforci de consarvò non solamint esinti de peché et de soilluri, mais inrichia outant que faire se pot de bonne z'oure et de qualitès de tote sôrte, si vo voli participò à la recompinsa qu'al a prometua à sos elus, et que je vo soato à tous, ou nom dou Pòre, dou Fi et dou Saint-Esprit. òmin.»

Pour clore ici ces réminiscences de prose romane, que le lecteur, je le crains, aura trouvées peut-être bien fastidieuses, je fais suivre ce fragment d'homélie (1) rustique,

n'est pas retenu par la crainte de Dieu, le sera bien moins encore par la crainte des hommes, et, qu'ainsi que le dit le poète qui a chanté la conquête du tombeau du Christ :

Non è dar fede a chi a Dio la negghi.

(1) L'homélie, du grec ομιλια, entretien familier, conférence, n'était dans les premièrs siècles du christianisme, qu'une sorte de causerie intime, adressée, du jubé ou de l'autel, par le prêtre, au peuple assemblé pour assister aux saints mystères, au lieu d'une composition oratoire selon toutes les règles, comme cela se pratique aujourd'hui. Ce qui n'empêchait pas le prédicateur, sous la pression d'un saint zèle, et comme emporté par son sujet, de s élever parfois à une grande hauteur d'éloquence. Témoin les *Homélies* de saint Jean Chrysostome, restées comme un modèle du genre. C'était *une prédication*, comme cela se pratique encore dans les

Digitized by Google

de la traduction en patois de la parabole de l'*Enfant prodigue,* page biblique intentionnellement choisie par les glossateurs comme reflétant le mieux les expressions simples et naïves de la vie patriarcale, premier langage de l'homme, alors qu'il se bornait à exprimer les choses tangibles, ou se rapportant à la seule satisfaction des besoins réels. De cette manière, si l'ouvrage dont j'ai parlé plus haut vient à se rééditer, son auteur, si tant est que mon humble livre lui tombe entre les mains, aura du moins une traduction en patois lyonnais à ajouter aux quatre-vingt-dix-neuf autres qui y sont reproduites.

De même que, pour une composition musicale, on passe successivement du thème aux variantes, je vais donner d'abord, pour l'intelligence du texte, le français. J'accolerai ensuite le patois au latin; puis l'italien à l'espagnol, tous deux fils ainés du latin; et je terminerai la série décroissante, par le catalan et le basque, têtes de ligne des patois ou langues cadettes, qui restées casanières au pays n'ont pu, en raison de ce, obtenir l'honneur d'une présentation à la Cour. Le basque, gascon ou langue d'oc (1), se subdivise en une foule de dialectes divers.

J'ai adopté pour type le patois communément parlé dans les montagnes des Cévennes, par suite d'un parti pris de ma part, de considérer l'idiome montagnard comme étant celui qui, en raison de son isolement, a dû le mieux con-

prêches protestants, où le prêtre récite, en les paraphrasant avec onction, les prières publiques, que les assistants répètent mentalement avec lui, d'où le mot *prædicare* (*præ*, devant, et *dicare*, dire, réciter devant le peuple); prières, promesses votives, engagement solennel, pris à la face de Dieu; d'où le mot monumental, *dicavit*, pris dans le sens de *votavit*.

(1) Basques, pays de France en Gascogne... Les Gascons, *Gascoos*, en latin Vascones, sont appelés tantôt Gasconi et Basco ou Bascloni. Dans les actes du concile de Latran, ils sont désignés sous le nom de *Basculos*.

Dictionnaire de Moréri, 1788.

Digitized by Google

server son autonomie, au milieu des mille altérations que faisait subir au langage des habitants des plaines, leur contact journalier avec les habitants des villes, où était plus ostensiblement parlée la langue officielle ou internationale.

LA PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

Un homme avait deux fils ; or voici que le plus jeune de ceux-ci dit à son père : Père, donnez-moi la part du bien qui me revient ; et le père leur partagea le bien. Peu de jours après, le cadet ayant ramassé tout ce qu'il avait, se mit en route pour un pays lointain, où il mangea tout ce qu'il possédait, en menant joyeuse vie. Après qu'il eut tout dissipé, il s'éleva dans ce pays une grande famine, et il commença à endurer. Alors il partit et s'en fut se louer à un habitant du pays, qui l'envoya à sa ferme pour garder les cochons. Il eût bien voulu assouvir sa faim des cosses que les cochons mangeaient, mais personne ne voulait lui en donner. Et, étant rentré en lui-même, il se dit : Combien y-a-t-il chez mon père de serviteurs qui ont du pain à satiété; et moi je suis ici à mourir de faim! Allons, il me faut aller trouver mon père et lui dire : Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne à cette heure d'être nommé votre fils, traitez-moi comme si j'étais l'un de vos serviteurs. Et partant là dessus, il s'en vint vers son père. Et comme il était encore loin de la maison, son père qui le vit, le reconnut; il en eut pitié, et courant au devant de lui, il lui sauta au cou et l'embrassa. Alors son fils lui dit : Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne, à cette heure, d'être nommé votre enfant, traitez-moi comme l'un de vos serviteurs. Mais le père se retournant vers ses valets leur dit : Allez-moi cher-

Digitized by Google

cher ma belle robe et mettez-la lui; passez-lui un anneau au doigt et des souliers aux pieds. Puis vous amènerez le veau gras, vous le tuerez et nous ferons un festin ; parce que mon fils que voilà était mort, et qu'il est ressuscité; qu'il était perdu, et qu'il est retrouvé; et ils se mirent à faire la fête. Pendant ce temps, le fils aîné qui était aux champs, s'en revenait, et comme il approchait de la maison, entendant le bruit des instruments et les gens qui chantaient, il appela un de ses serviteurs pour lui demander ce que tout cela signifiait. C'est, lui dit celui-ci, que votre frère qui était parti est revenu, et votre père a tué le veau gras pour se réjouir de le voir revenir sain et sauf. Cela le mit en colère et il ne voulait plus entrer. Alors le père étant sorti se mit à l'en prier, mais il lui répondit : Voilà combien d'années que je vous sers et que je n'ai jamais refusé d'obéir à vos commandements, et vous ne m'avez pas donné seulement un chevreau pour me réjouir avec mes amis ; et aujourd'hui que votre cadet qui a mangé son bien avec des femmes de mauvaise vie, est de retour, vous tuez pour lui le veau gras ! Alors le père lui dit : Mon fils, vous êtes toujours resté avec moi, et tout ce que j'ai vous appartient; mais ne fallait-il pas se mettre en fête et se réjouir; parce que votre frère que voici était mort, et qu'il est ressuscité ; qu'il était perdu, et qu'il est retrouvé ?

Digitized by Google

EVANGELIUM SECUNDUM LUCAM C. XV, V. II

LATIN.

Homo quidam habuit duos filios, et dixit adolescentior ex illis patri :

Pater, da mihi portionem substantiæ quæ mihi contingit. Et dividit illis substantiam. Et non multò post dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregrè profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam, vivendo luxuriosè. Et postquam omnia consumasset, facta est fames valida in regione illâ, et ipse cœpit egere. Et abiit et adhœsit uni civium regionis illius ; et misit illum in villam suam ut pasceret porcos. Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant, at nemo illi dabat. In se autem reversus, dixit : Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereo! Surgam, et ibo ad patrem meum et dicam : Pater, peccavi in cœlum et coram te ; jam non sum dignus vocari filius tuus ; fac me sicut unus de mercenariis tuis. Et surgens, venit ad patrem suum. Et cùm adhuc longè esset, vidit illum pater ipsius, et misericordiâ motus est, et accurens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum. Dixitque ei filius : Pater, peccavi in cœlum et coram te ; jam non sum dignus vocari filius tuus. Dixit autem pater ad servos suos : Citò, proferte stolam primam et induite illum, et date annulum in manum ejus et calceamenta in pedes

LA PARABOLA DE L'EFANT PRODIGO.

PATOIS.

O y eie ina vaï in homo qu'eiet dous efants ; et vaïqua que lo plus joïno dez-ellos gli disit : Pòre, bailli me la port dou bien que me revient ; et lo pòre gliou partagit lo bien. A quouque jors d'iquin, ayant amassò tot ce qu'al eie, vaiqua mon cadet que mode faire son tor vai ina contrò loïntana, onte a migit son oura, in menant joyousi via. Et après qu'a-z-ou eut tot migi, o se declarit din çu pays ina si gran famina, qu'al eut grou a indurò. Adonc a s'en allit et a se loït à in habitant, que l'invcït à sa grangi par gardò los cayons. Al arrit, pro lo pour'omo, fa se farete delle dôrse que los cayons migeovont ; mais parsonna ne volliet gli in bailli. Adonc etant rintrò in sè-mèmo, a se disit : Quant y a-t-o chi mon pòre de manoure qu'ant de pan tot gliou saoul, tandi que me je su iqui a crevô de fan ! Allons, je voï allò trovò mon pòre et je gli diraï : Pòre, je su coupòblo invers lo cier et invers vo ; vore je ne su plus digno d'être nommò voutron efant ; faide de me coma si j'équiïns un de voutros messajos. Et modant su iquin, a s'in venit vai son pore. Et com'a n'équie incore loin, son pòre, que lo veït, n'eut pidi, et gli allant ou davant, à se jitit à son cor et a l'imbrassit. Adonc son garçon gli disit : Pòre, j'aï fautò contra lo cier et contra vo, je ne su pò digno a cet'ora d'être nommò voutron efant. Mais lo

Digitized by Google

ejus; et adducite vitulum saginatum, et occidite, et manducemus, et epulemur : quia hic filius meus mortuus erat, et revixit; perierat, et inventus est. Et cœperunt epulari. Erat autem filius ejus senior in agro; et cum veniret, et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum; et vocavit unum de servis, et interrogavit quid hæc essent. Isque dixit: Frater tuus venit, et occidit pater tuus vitulum saginatum; quia salvum illum recepit. Indignatus est autem, et nolebat introire. Pater ergo illius egressus, cœpit rogare illum. At ille respondens, dixit patri suo : Ecce tot annis servio tibi, et nunquam mandatum tuum prœterivi, et nunquam dedisti mihi hœdum, ut cum amicis meis epularer; sed postquam filius tuus hic, qui devoravit substantiam suam cum meretricibus, venit, occidisti illi vitulum saginatum! At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es, et ommia mea tua sunt. Epulari autem et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit; perierat, et inventus est.

pòre disit a sos vòlets : Vito, addui ma bella roba et passò la lu; betò gli ina baga ou daï et de solors ous pis; vos adduri pussin lo viau gròs; vos lo tuaris et no lo migirons et farons la noça; parqué mon efant que vaiquia équie môrt et qu'al est ressuscitò; qu'al équie pardu et qu'al est retrovò. Et i se betiront in fèta. Pindant que tot iquin se passòve, lo plus vieux dous efants equiet ous champs et com'a s'in veniet et qu'a s'approchòve de la maison, intindant la musica et le gints que chantòvont, a sonnit iun dous vòlets par gli demandò ce qu'o v'équie. O v'est, gli disit celiqui, que voutron fròre est venu, et voutron pòre a tuò lo viau gròs, par se rejoï de lo revaïr in sandò. A n'in fut choquò, si bien qu'a ne voliet plus intrô. Adonc lo pòre équiant sorti, se betit à l'in preï; mais lu gli répondit : Vaiqua combien de tian que je vo servo, et je ne sacho pò vo avi jamais manquò in rin, et vo ne mei pò tant solamint bailli un churot par me regalò avoï los amis; et vore que voutron mami, qu'a migi tot son bien avoï de gorce, est de retor, vo tuò par lu lo viau grò! Alors lo pòre gli disit : M'n efant, t'esse toujor avoï me, et tot ce que j'aï est tino; mais ne falliet-o pò faire ina fêta et se rejoï, de ce que ton fròre que vaiquia équie môrt, et qu'al est revicolò; qu'al équie pardu, et qu'al est retrovò?

Digitized by Google

LA PARABOLA
DEL FIGLIUOLO PRODIGO.

ITALIEN.

Un uomo aveva duoi figliuoli ; il piu giovanne dei quali dice al padre suo : Padre, donami la parte della substantia che mi awenne, e il padre lor dividde il bene. Duopo alcuni giorni, il figliuolo, avendo colto tutto cio che aweva, vadò a partir per un paese lontano, dowe tosto fu dissipato cio che possède, vivendo allegramente ; e pòi che tuto il suo fosse dissipato, avennì nel questo paese un fame molto grande, ed egli ebbe molto da indurar. Allora partisi e vadò a locarsi ad un contadino, che lo misse alla sua villa, à guardia dei porci. Eppure avrebbe voluto, il powero, razziasi colle ghiande che manducavano i porci ; ma nessun era che'n darsi volea. E raggionando seco, si dice : quanti sono nel casa del mio padre servidori che hanno pane abbastanza ; ed io son quì che muro di fame ! Su ! bisogna andar al padre mio e dirli : Padre, ho peccato contra il cielo e contra voi ; non pero son degno d'esser chiamato figliuolo vostro ; fate di me siccome era uno dei servi vostri. Cosi dicendo andò al suo padre. E com'era veniendo, il suo padre che da longi lo vedeva, n'ebbe pietà, e correndo al suo incontro, gli saltò al collo, e l'abbraciò. Allora egli dice al padre : Padre, ho peccato contra il cielo e contra voi, eppure non sono degno à quest'ora d'es-

EL
HIJO PRODIGO.

ESPAGNOL.

Un hombre tenia dos hijos ; el menos dijo a su padre : Padre dadme la parte de bienes que me corresponde. Y el padre repartio entre ellos el bien. Pocos dios despues el menor habiendo réunido todo lo que le pertenecia, se persò en camino para un pais lejano, en donde gastò todo lo que poseia, llevando una vida alegre. Y despues que lo hubo gastado tosto, sufrió el pais una hambre terrible ; y el imprezo sentir tambien. Entomès el se marchò, y fué a alquilarse a un habitant del pais que le envio a su hacienda, à guardar los cerdos. El habria quexido acallar su hambre con las ballotas que los cerdos comian. Pero nadrè querié darle. Y reflexionando digose ; cuantos criados hay en casa de mi padre qué tienen pan hast saciedad, y jo estoy aqui muriendome de hambre. Vamos ! es préciso ir a encontrar a mi padre, y décirle : Padre, jò ho peccado contro il ciel y contro vos ; jo no soy digno allora d'essur llamado hijo vuestro ; tratadme como uno de vuestros criados ! Y hablando de esta suerta, fuise haciè su padre, y como el estable lejos de su casa, su padre qué lo viò, lo reconociò, y tuvò compasion de el, y saliendo a su encuentro se le eletrò al cuello, y lo abrazò. Entomiés su hijo le dije : padre, yo ho peccato contra el cielo y contra

Digitized by Google

ser chiamato figliuolo vostro ; fate mi siccomo ad uno dei servi vostri. Allora il padre volvendose verso servi suoi lor dice: su ! andate a cercare la mia roba splendente e vestite'ulo ; ponete un anello al dito e scarpini ai piedi; doppo adducerete il vitello grosso, l'ammazzarete, e no'l, mangeremmo, festinandoci, perché figliuolo mio questo era morto eppure è resorecto; ch'egli era perduto, e ch'è ritrovato. Duranti questo, figliuolo il pin agiato che erava nei campi, tornava ; e com'aprodave alla casa, udiente la sinfonia ed i canti , chiamò un servidore per saper che significave tutto questo. E, gli disse qui, che fradre vostro partito, à ritornato, ed il padre vostro ammazzato ha il vitello grosso per celebrar il suo ritorno en salute. Ed egli, molto irato da questo, noleva intrare. Essendo il padre uscito dal casa, présó a pregarli; ma egli difendendo gli dice:Ecco tanti anni che io sono a servirvi, e non ho mancato una volta d'ubbidirvi , eppure non mi avete dato un capriuolo da mangiare cogli amici ; e perche il figliuolo vostro che ha dissipato tutto il suo bene con donone cattive, è ritornato , ammazzato avete per questo il vitello grosso ! allora il padre gli dice : Figliuolo mi, meco sempre sei, e tutto mio è tuo; eppure bisognerebbe festinar ed alletarsi, perche il fradre tuo questo era morto, e a qu'est'ora l'avemo ritrovato.

vos ; yo no soy digno allora d'esser llmadohijo vuestro; tratadme como uno de vuestros criados! Pero el padre volviendose à sus criados, les dijo ; id à buscar mis mejora ropa , y ponedse la; ponedse un anillo in el dedo y zapatas en los pies. Despues traereis la ternera gruesa, la matareis , y haremos un festin, parqué mi hijo que veis aqui habes muerto, y ha ressucitado ; que se habia perdido, y lo hemos encontrado di nuevo. Durante este tempio el hijo mayor, que estabe en le campo, volvia ; y coma se ecorcon à la casa, y oyose el rucido de los instrumentos , y de le gents que cantaban , llamò à uno de los criados pare preguntarle que significabe todo aquello. « Es, le dijò este, que vuestro herman que habia marchado, ha vuelto; y vuestro padre ha muerto la ternera gresa in celebracion de haberle visto volver sano y salvo. Esto lo encolericò,y yano quéria entrar. Entoncès el padre saliò, y le rogò que entrase. Pero el le respondiò : Vé cuantos annos que jo vol servo, y que james me ho negado a obedecer vuestros mandatos ; y vos no me habeis dado tan solaments un cabrioto par recrearme con mis amigos ? y hog que vuestro hijo menor, que ha comido su bien con mugieres de mala vida, ha vuelto, vos mataïs per el la ternera gruesa. Entoncès el padre le dijò : Hijò mio, tu esta siempre com'igo, y todo lo que yo tengo te pertenece : Pero no era alegrarse ; parque tu hermano que veis qui ha bia muerto, y ha resucitado ; que se habia perdido, y los hemos di nuevo encontrado.

Digitized by Google

LO FILL PRODIG.

CATALAN.

Un oma tenia dos fills, Y lo cabalet digué à son pare : Pare deume la part de bens que me toca. Y lo pare els reparti les biens. Poes despues lo petit reuneich tot lo que si habia tocat, y se posé en camin per anar a un pays molt llung, ahont va gastar tot qué ténia, portant una vida llicentiosa. Y despues que ho va haber gastat tot, vingué sabre aquest pays una fam terribla, y ell sofrigué també. llavors s'en ana y se llogò a un babitant del pais que l'va envias a la sua hisenda a guardar tocénos. Ell hauria volgut ferse passa la fam ab les aglans que los tocénos mangeaban : Pero ni aixo trobaba qui si donès. Y reflexionant se digue a si mateux : I quants criati hi ha en casa de mon pare que tenen pa a le sacietat ; y jo esticts aqui morientme de fam ? Vamos ! es precis anar a trovar lo mei pare y dirli : Pare, jo hi peccat contra lo cel et contra vos ; jo no sons pas digne ala hora present de dirme fill vostré ; traiteume com'un altre de vostres criats. Y parlant de est sort se diriji al seu pare. Y com ell estabe llung de sa casa, son pare que l'va veure lo reconegui. Y tiegué compasio d'ell, y sortinte a devon, si li tira al coll, y l'abrassa. Llavors li digué lo fill : Pare, jo hi peccat contra lo cel y contra vos, jo ne sons pe digné a l'hora present de dirme fill vostre ; traiteume com un altre de vostres criats. Més lo pare diri-

L'EFONT PROUDIGO.

LANGUEDOCIEN.

En omé ujo dous garçous ; veyci que lou plus djouine digué à sou païre : Païre, douna mé la part dou bé que mé rovint. Et lou paire lou partadzet lou bé. Paou de djours apres, lou cadet oïant ramassa tout ce qu'oiot, se bouté en routo per un païs eloigna, ou'mandjè tout ce qu'oiot, en menent vio djouiou. E quand ogué tout mandza, s'elevè dïn aqué païs eno grando famino, e comïncè d'indura. Alors portigué, e s'en anè se louia a en habitant do pays, que lou mandé a son uerto per garda sous cayous. Orio ben vougut assouvi so fan imbè lous oglous que lous cayous mandzavont mè dingu ni vouliet douna. Olors rintrèt in sé mésimo e se diguet: Quan y a de doumestiquos de mou païre qu'ont maï de pan que lou saoulé e ieo sio aïci a creba de fam ! Me fao ona trouba mon païre e gli diré : Paire aï fa faoto contro lou ciel e contro vous, sou pa digno iaro d'estre nomma vostre garçou ; mena me coma si ere l'un de vostres postras. E, porten su lo co. vingué trouva sou païre. E coum'era incora loïn de l'oustao, sou païre, que le veguet veni lou reconnussègué, e gli fagué coumpassion, e prengu lo courso ou devant de le, li soutè ou eol e l'imbrossè. Alors sou garçou li digué : Païre, ai fa faoto contro lou ciel e contro vous; iaro sou pa digno d'estre nomma vostre garçou, mès mena me coma si ere l'un de vostres postras. Mè lo païre se viren

Digitized by Google

gintse als suas criats, als digné ; anen bimar ina roba bess, y posenli; posenli, un anell en lo dit, y sabatas en los pes. Despues porteren lo bodell gros, y lo mataren, y farem un festin ; perqué lo men fill que aqui veyea habia mort, y ha resucitat; perque l'habia perdut, y l'habem trovat. Y ells se posaren a celebrar la festa. Mentres tants lo fill gran que estaba en lo camp, tornaba ; y com al acostasse a la casa, senti lo ruido (bruit) dels instruments, y de la gent que cantaba, crida a un dels criats per preguntarli que signifieaba tot allo : et li digné l'altre que es vostre germa que s'en habia anat, ha tornat, y vostre pare ha fet mata lo bòdell gros en celebracio de haberlo vest torna sa y salvo. Aixo l'entadò, y no volgue entrar. Llavors lo pare sorti y ll'prega qu'entrès ; mes ell ve contesta : Vetseu quants anys que jo vos serveixo y que jo mai me hi negat a obeir vostres mandatos, y vos no me haben donat tan solament un cabridet, per recrearme ab los meus amichs? y awry (aujourd'hui) que voste fill cabadet, que se ha gastat tot lo que tenia ab donas di mala vida, ha tornat, vos mateu per ell lo bodell gros. Llavors lo padre li digue, tu has estat semper ab mi y tot lo que jo tinch te pertencix; i pero no ere precis celebrar una festa y alegrarse, perque ton german que es aqui habia mort, y l'a resucitat; que se habia perdut, y l'habem trovat.

vers sous vorlets , lour dignè : Ona quaire ma bella roba, e bouta lo li ; bouta en onéo ou dé, e des souliers os sous pés. Pieï oduré lou véo gras, lou tuoré e foren un festin. Car mou garçou qué vïaci eré mort, e que ey resuscito ; qu'ero perdu et qu'ey retrouva. E se boutère a far una festa. Di inqué tis lou garçou énè qu'ero din lous tchomps s'en reveniot, e coum'aproutchave de l'ousta, aouitiè lao brut dos instrumints e do mondo qué tchantavont, sounè un de lous domestiqué pé lui demanda de qu'cro touto quo c'é. È, li digo queste, qué voste frère qu'ero porti, è revingu, e vostre pérè ha tuo lo veo gras per se regaudina de lou veïre reveni sin ocun mao. Oquo lo bouté in couléro, e vouguet plus intra. Alors lo paire sortigué e lou prigué d'intra. El respondigué : Voqui bien d'annos que vou y servè, e que djamais hai refusa d'oubéi a vostres comindamints , et m'avés pas solamint douna un tchabrit per m'omusa obé mts amis; e vuet que vostre cadet qu'ha mandja tot son bé imbé de fennos paillordos , e revingu, tua per le lo veo gras ! Alors lou pere li digué : Mou garçon, avès resta toujours imbé iéou, e tout ço qu'hai vous appartint; mès fallio bé se boutà in festo e se redjoui. Perçoqué vostre frero que veïci ero mort, et qu'e è resuscito ; qu'ero perdu, e qu'el è retrouvà.

Dr Monin,

A continuer.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA COMMUNE DE TRÈVES

(RHONE)

SUITE (1).

Etymologie de Trèves, nom de son pont, sa route gallo-romaine.

Un livre en parchemin, remontant à une époque reculée, comme on en peut juger par son titre *Articula*, circulait encore dans la paroisse, il y a 45 à 50 ans.

Un sac plein de vieux titres a été également perdu feuille à feuille sur le sol humide d'une cour. Nous avons osé jeter le blâme à la face du propriétaire pour son ignorante incurie.

Le livre en question, difficile à lire à cause de ses lettres et de son langage surannés, traitait des dépenses, redevances et événements remarquables. De nombreux vieillards, dignes de foi, que nous avons consultés, il y a 30 ans, nous ont affirmé avoir lu dans ce journal, sur lequel des maitres ambulants leur apprenaient à lire :

Qu'une bataille entre les généraux Gaston et Némorien avait été livrée aux confins de l'est de ce territoire, dans

(1) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

la plaine encore appelée le *Faultre* (foudre de guerre); sous le château de la Chance et de la grande Magdeleine (propriété de M. de la Magdeleine, chanoine et dernier comte de Lyon, mort il y a 40 ans), et qu'un des généraux demanda la trève.

Il semble que de là lui viendrait l'étymologie de son nom; mais les Archives du Rhône le font dériver des trois chemins qui viennent se réunir au village, et qu'en conséquence les Latins ont appelés *Trivium*.

Il est presque certain que les deux noms précités sont altérés par la tradition populaire des gens de la campagne si pleins de mémoire, mais si enclins aussi à estropier les noms propres. Peut-être que ce Gaston n'est autre que Châtillon, chef protestant, et Némorien, Mandelot, général catholique, ou bien ce sont deux autres chefs de bandes combattant sous une haute direction; ou bien encore faut-il rapporter ce combat à un autre fait antérieur? C'est ce qui paraîtrait vraisemblable si nous nous en rapportons à l'épisode de la bataille de Métrieux par M. Vachez.

Mais ce qui nous paraît plus certain, et qui prouverait qu'il y a eu combat dans cette plaine, ce sont les faits suivants que quelques habitants eux-mêmes nous ont rapportés :

Chazal, Bourdin, Bruyas, ont trouvé en cet endroit, vers la fin du XVIe siècle, et à environ 60 c. de profondeur, divers instruments de guerre de la forme de ce temps-là, qu'ils ont portés au musée de Vienne.

Tranchand Benoît y a découvert, en minant sa terre, le sol d'une maison, le foyer avec ses cendres, des tuiles plates à crochet, et deux minces pièces de monnaie qu'il a négligé de conserver.

Foison Bonaventure, sur le versant du même plateau,

Digitized by Google

au sud-ouest, en défonçant le terrain pour planter de la vigne, a trouvé des tombes creusées dans le gore, encore remplies d'une marne noirâtre et molle.

A l'entrée de cette plaine, sur la nouvelle route n° 15, se voit la croix appelée de Saint-Abdon, sous laquelle on prétend, sans fondement, que repose le corps d'un officier tué lors de l'un des engagements rapportés plus loin. Cette croix a été érigée à la fin du XVIe siècle, en témoignage de la sincère réconciliation entre deux ennemis. On y va en procession le mercredi des Rogations.

On voit encore, au sud-ouest de la commune, les tronçons d'une voie étroite, tortueuse, escarpée, qui traversant les montagnes du Lyonnais, venait de Saint-Symphorien-le-Château, de Roanne, Duerne, Riverie, passait par Trèves et se rendait à Vienne, à l'époque gallo-romaine. Sous nos premiers rois, elle servait de passage aux troupes se rendant à la frontière du Rhône, limite de l'ancien royaume et de l'empire. Ces troupes passaient le Gier sur un pont en pierre d'une seule arche, tombé de vétusté en 1717 ; ce qui fait 87 ans après la chute de celui de Vienne. Durant ce temps, il ne servit qu'aux piétons, à cause de son peu de solidité. Un témoin oculaire, Chol Zacharie, noble habitant de Rive-de-Gier, dans sa narration citée par M. Chambeyron, rapporte que, en 1684, le torrent débordé du Gier causa une véritable inondation;les eaux s'élevèrent jusqu'au premier plancher des maisons, entraînant mobiliers, bêtes et gens, depuis Saint-Chamond jusqu'à Givors, et passant par-dessus le tablier des ponts très-élevés de Rive-de-Gier et de Trèves, qu'elles ébranlèrent fortement. Plusieurs habitant sallèrent un dimanche voir, comme ils le disaient, branler le pont. Ils assistèrent en effet à sa chute, mais aussi à un affreux malheur : deux d'entre eux, les nommés Bourdin et

Digitized by Google

Chazal, descendirent avec le tablier du pont et furent ensevelis sous les ruines.

La construction du canal de Givors, en 1761, continué en 1779, et la nouvelle usine à laver le charbon de Tartaras, établie sur notre territoire en 1858, ont fait disparaître les dernières culées de ce pont.

Sous Philippe de Valois, qui avait fait fortifier Sainte-Colombe, on voyait, à la porte du couchant, déboucher une route conduisant à Rive-de-Gier, passant par Trèves et ce pont.

Il ne faut pas oublier qu'à cette époque reculée, entre les deux petits bourgs de Givors et de Rive-de Gier, il n'y avait que ce seul passage d'ouvert, où venaient converger toutes les directions. Hors de là, tous les transports s'effectuaient à dos de mulet, dans le lit du Gier. Nous voyons encore, sur le parcours de notre commune, aux bords du Gier, un grand bâtiment, appelé le Logis, où s'arrêtaient 7 à 800 muletiers par jour.

Au commencement du XIVe siècle, ce pont servait de passage à la route du bas Lyonnais, de Vienne à Saint-Etienne. Arrivé sur ce pont, on était obligé de monter à la Roussillère pour embrancher la grande route, rectifiée en 1787, et de là, descendre à la Magdeleine, sur le nouveau pont, pour atteindre Rive-de-Gier. Aujourd'hui cette voie est abandonnée, depuis l'établissement, en 1848, de la nouvelle route impériale n° 88, au-dessus et le long du canal.

Le célèbre botaniste (1) du Chol, dans la relation qu'il a donnée de son voyage au Pilat, sous Henri II, dit qu'il a passé le Gier par Trèves et Longes (2), comme route

(1) Guillaume du Choul.

(2) Longes, où il était propriétaire d'un domaine et de la Maison-Forte.

Digitized by Google

plus directe, et que nos campagnes étaient peuplées de tous les animaux, à l'exception du cerf.

Ce pont s'appelait le pont Percey, comme le portent nos vieux parchemins de famille; en patois on le nomme Parcey.

Lorsqu'en 1827, la Compagnie du chemin de fer du Bourbonnais fit ouvrir le tunnel Burel, en amont de la station de Trèves, on trouva, à l'orifice de l'ouest, et à une profondeur de trois mètres, un amas considérable d'ossements brisés, avec un petit foyer à côté, composé de trois gros cailloux, renfermant encore des cendres.

Le propriétaire du terrain, L. Burel, et ses ouvriers ont mesuré un fossé régulièrement creusé, de 25 mètres de long sur 5 mètres 50 c. de large, rempli d'ossements en partie gironnés, de 1 m. 50 c. d'épaisseur, recouverts de 1 m. 30 c. de terre éboulée par le labour et l'inclinaison du sol. Le foyer se trouvait au-dessous. Parmi ces débris, qu'ils jugent être des ossements humains, ils ont trouvé des monnaies d'argent frappées à Châteauneuf.

Ces ossements ont été jetés pêle-mêle avec la terre dans les remblais qu'ils ont blanchis, au lieu d'être soumis à l'analyse de la science qui aurait pu mieux constater leur identité.

Tout à côté, vers le Gier, lors de l'élargissement de nos quatre tunnels, en 1855 et 56, une fabrique de briques pour la construction des voûtes, fut établie, et, en défonçant la terre glaise, on découvrit des pierres à fusil à remplir une corbeille; les unes étaient taillées, les autres ne l'étaient pas. Des fers à cheval y furent également trouvés. Toutes ces circonstances réunies prouveraient une fois de plus l'existence, non d'une peste, mais d'un combat livré au bas de Trèves, dont l'occasion et l'époque sont

Digitized by Google

difficiles à préciser. Néanmoins, elle ne doit pas remonter au-delà du XIVe ou du XVe siècle ; peut-être à l'époque du siége de Riverie par Mite de Chevrières (1590), où les royalistes viennois vaincus battirent en retraite à Châteauneuf, par le seul chemin de Riverie au pont de Trèves, toujours harcelés par Chevrières qui, après avoir installé dans ce bourg le capitaine Laforge, put encore, avec ses ligueurs, se mettre à leur poursuite ; mais ces débris entrèrent à Châteauneuf. (*Siége de Riverie*, par Vachez).

Retraite des ligueurs, passage du pont de Trèves, escarmouche au bas de ce pont, bataille de Métrieux.

En 1532, sous le règne de Henri III, la guerre civile engagée depuis deux ans, recommençait pour la huitième fois entre protestants et catholiques (1).

La catholique reine Marie Stuart, d'Angleterre, venait de mourir de la main du bourreau, par les ordres d'une reine protestante.

Le parti protestant, trop faible en France, fit appel aux princes protestants d'Allemagne. En août, trente-deux mille se présentèrent, sous la conduite du baron de Dhona ; François de Châtillon (2), fils aîné de l'amiral de Coligny, à la tête de 1500 huguenots du Languedoc et de l'Isère, vint se joindre à eux ; le roi de Navarre accourut aussi avec 6,500 soldats, vers la Loire, où devait

(1) Bataille de Métrieux, par M. Vachez.

(2) 17 ans plus tôt, en 1570, son père, l'amiral Châtillon de Coligny, opérait également, de Saint-Etienne vers le Bessat, sa retraite sur le Vivarais ; il fut battu par les seigneurs catholiques, dans la vallée du Furens et du Janon.

Digitized by Google

s'opérer la jonction de ces trois corps d'armées, mais qui n'eut pas lieu pour leur malheur. Le duc de Guise ayant surpris et battu quelques-uns de ces corps en plusieurs rencontres (26 octobre), ils se débandèrent. La plupart se retirèrent de la lutte; les maladies, le manque de vivres, les armes des paysans contre les fuyards et les retardataires vinrent chaque jour décimer le nombre de ces dévastateurs.

Pour dernier désastre, le duc de Guise les défit entièrement à Anneau, près de Chartres (25 novembre). Les Allemands et les Suisses, après soumission, se retirèrent dans leur pays, sous la protection d'un sauf-conduit; mais la plupart périrent en route de misère. Au contraire, les protestants français que commandait Châtillon, réduits à trois cents, tous vaillants guerriers, ne se soumirent point; ils aimèrent mieux se frayer une retraite à travers les montagnes du Morvan, du Mâconnais, du Beaujolais, de la Loire et du Lyonnais, pour de là gagner le Vivarais, couvert alors d'une épaisse neige, cette province étant la plus rapprochée de leur pays, la plus éloignée des grands centres de population, presque toute entière au pouvoir des réformés, et où les attendait, à bras ouverts, Chambaud, avec 1,500 arquebusiers.

Dans ces conjectures, le roi envoya l'ordre à Mandelot, gouverneur de Lyon, de s'opposer de toutes ses forces à la retraite des huguenots, mais sans lui fournir ni soldats ni argent. Néanmoins, pour lui obéir, Mandelot fit appel aux volontaires de la province, et réunit aux soldats de sa compagnie une petite troupe sans expérience ni courage.

Le 8 décembre au matin, il se trouvait devant Feurs, sa troupe rangée en bataille; Châtillon, qui allait traverser la Loire, ne s'y attendant pas sans doute, rebroussa

Digitized by Google

chemin par les montagnes du Lyonnais; Mandelot le fit harceler par soixante-et-dix hommes, et marcha ensuite à sa poursuite avec le gros de ses troupes. On se touchait de si près que l'avant et l'arrière-garde des deux armées se tuaient toujours quelques hommes dans de fréquentes rencontres. Les fugitifs abandonnaient de temps à autre des bagages et des chevaux percés à coups d'épée, pour faire perdre du temps à leur ennemi, et gagner du chemin à travers monts, vallées, passages étroits et difficiles. Ainsi fut remplie la journée du 8, qui permit encore aux fugitifs de gagner le village de Duerne, où ils passèrent la nuit, pour en repartir à l'aube matinale, toujours serrés de près par les catholiques, ayant Mandelot à leur tête. Ils se dirigèrent vers Riverie, et de là atteignirent le pont Percey, où aboutissait le chemin de Riverie à Trèves. Ils n'y arrivèrent que demi-heure avant les catholiques. Ils le passèrent donc sans être inquiétés.

Mais quand il fallut faire traverser les bagages, l'arrière-garde se trouva en présence de cent arquebusiers catholiques. Cependant il fallait à tout prix forcer le passage. St-Auban tomba hardiment sur eux et les défit après quelques pertes insignifiantes de part et d'autre, et ils purent continuer leur route au sortir de cette grande fondrière que le Gier, gonflé par les pluies de l'automne. formait en cet endroit (1).

A peine avaient-ils atteint le sommet de la colline ardue que couronne le village de Trèves, qu'ils aperçu-

(1) Nous ajoutons à ce récit de Jacques Page, historien de cette retraite, qu'au sortir de ce passage du pont, il existait deux routes, l'une qui monte encore droit au village, l'autre, qui a disparu en partie, et qui contournait le flanc de la colline à l'endroit où ont été trouvés les ossements dont nous avons parlé plus haut. Faut-il les attribuer à ce fait? quelle route ont-ils prise? là dessus l'histoire se tait.

Digitized by Google

rent, à l'horizon du versant opposé de Tartaras, le beau front de cavalerie et d'infanterie de Mandelot qui s'avançait. Le jour baissait ; la distance était assez grande pour ne pas concevoir de trop vives craintes.

Enfin arriva le moment fatal ; à deux heures de là, dans la commune de Chuyer, en Lyonnais, les deux armées n'étant séparées que de mille pas, le combat devint imminent. Châtillon, arrivé dans la petite plaine de Métrieux, trouva le terrain propice ; la route contournait une colline derrière laquelle il cachait son armée rangée en bataille. Mandelot, qui le croyait toujours battant en retraite, fait presser le pas à son armée, qui est massacrée, non sans résistance de la cavalerie, à mesure qu'elle débouche. L'infanterie, acculée près d'un bois, pouvait facilement envelopper l'ennemi et prendre ainsi sa revanche ; mais l'audace sans bornes des religionnaires qui se voyaient perdus les poussa hardiment sur le feu de son arquebusade, rompit sa ligne et la mit en déroute complète.

Mandelot et ses officiers, après avoir vaillamment défendu le corps principal, essayèrent de rallier les fuyards et de les ramener au combat ; mais ce fut en vain : la fuite devint générale, et Mandelot abandonné se retira tristement à Condrieu, suivi de quelques gentilshommes, notamment de Buatier, seigneur de Monjoly, qui, tout blessé qu'il était à la tête d'un coup d'épée, ne voulut jamais abandonner son général.

Ceci se passait la nuit du 9 au 10 décembre 1587 Le souvenir de cette retraite et de cette bataille nous a été conservé par plusieurs historiens : Jacques Pape, Davila, Ruby et le père Saint-Aubin.

Campèrent-ils un instant dans la plaine du Fautre ? y eut-il une escarmouche ? l'historien protestant ne le dit

Digitized by Google

pas. Faut-il supposer une omission, une erreur, comme dans tant d'autres circonstances? nous ne saurions répondre. A quel événement faut-il donc rapporter les ossements trouvés près du pont, ces armes et ces tombes découvertes au Fautre?

Est-ce au passage du Néron du Dauphiné, en 1562, lui qui a si malheureusement ensanglanté cette contrée, qui, pour obtenir passage sur leur territoire, a livré la grosse cloche de Givors à Ban et la seconde à Echalas? Ou à une de ces bandes qui traversèrent maintes fois notre pays pendant près de deux ans, celle par exemple, qui assiégea et prit Rive-de-Gier combattant encore, après la prise du château-fort, au devant et jusque dans le chœur de l'église, où fut massacrée cette garnison citoyenne renforcée des habitants d'alentour?

Est-ce à une des divisions des *Tards-Venus*? les mémoires du temps ne le disent pas. Ce qui est vrai, c'est qu'au moyen-âge, la France fut agitée, divisée, troublée de tous côtés par des bandes de prolétaires devenus des brigands armés, organisés, s'escrimant au jour le jour pour vivre, sans travailler, de rapines, de meurtres, d'incendies; routiers mercenaires, qui s'engageaient et se battaient pour leur salaire, au service du premier baron venu dont ils servaient les vengeances; souvent pour leur propre compte; n'ayant pour but que le pillage, pour honneur que la bourse, et pour drapeau que l'argent; de sorte que chaque localité était obligée de se mettre en garde contre leurs surprises assez fréquentes.

En ces temps malheureux, nos pères eurent à souffrir des maux incroyables, des guerres féodales, des Tards-Venus, des grandes compagnies d'Ecorcheurs, de la Jacquerie, de la Ligue, et de la peste noire qui détruisit la moitié des habitants de l'Europe. Qui oserait se plain-

Digitized by Google

dre des misères de notre temps, comparées aux leurs ?

Vers l'an 1360 ou 1361, seize mille de ces bandits (appelés *Tards-Venus*, parce qu'ils furent les dernières bandes) défirent complètement les troupes du roi renforcées par celles des seigneurs voisins, et commandées par Jacques de Bourbon, dans la plaine de Brignais et des Barolles. Après quoi, ils se partagèrent en deux corps, dont l'un se retira à l'occident, l'autre au midi, avec le dessein avoué de piller Avignon. Ces bandes dévastatrices, grossissant chaque jour, couvrirent bientôt toutes nos montagnes du bas Lyonnais ; il y eut alors sans doute quelques combats partiels dans la vallée du Gier (1), depuis Rive-de-Gier jusqu'à Givors qu'ils forcèrent ; ils allèrent assiéger Condrieu, qui les repoussa, puis ils descendirent le Rhône.

L'origine de ces ossements brisés vient-elle de l'une de

(1) Dans un vieux bouquin en partie déchiré, où le nom de l'auteur avait disparu, nous avons pu lire encore, dans notre jeunesse, dans les feuillets restés intacts, quelques fragments sur cette époque présumée : « Qu'une bataille avait été livrée dans cette vallée ; que « les paysans faisaient rouler sur leur ennemi les pierres détachées « des collines ; qu'ils les assommaient à coups de cailloux roulés, lan- « cés de leurs flancs au fond de la vallée couverte de têtes d'hommes, « de femmes et d'enfants. »

Dans notre commune, sur le tunnel de France, se voit une longue et large pointe de rocher, coupant la vallée aux trois quarts, et couverte encore de cailloux réunis au milieu sur presque toute sa longueur, où croissent quelques chênes rabougris.

C'était probablement un lieu de défense à une époque reculée, puisqu'on y découvre encore quelques traces de murailles à pierres sèches, épaisses de 1 m. 80. c. et de la forme singulière d'une sorte de tour ronde, d'un mur prolongé, à l'extrémité duquel était une tour en forme d'U.

A d'autres de découvrir et leur origine et leur destination en ce lieu.

Digitized by Google

ces rencontres ? Faute de preuve écrite, nous ne pouvons malheureusement pas l'affirmer.

Vers la même époque, les habitants de Condrieu, réduits à la misère et poussés par l'esprit de désordre, vinrent faire aussi, notamment en avril 1380, des excursions jusqu'à la baronnie de la Chance, territoire trivien, sous la grande Magdeleine, extrême limite du Fautre, s'y battirent et défirent une compagnie de grenadiers bretons du roi de France, et causèrent beaucoup de dégats. Mais ces délits, par ordre du roi, furent punis par le bailly de Mâcon, qui les condamna solidairement avec le Chapitre de Lyon, dont Condrieu dépendait, à quelques amendes pécuniaires payées par cotisation.

Près du château se trouve l'emplacement du camp occupé par cette compagnie ; il est encore appelé aujourd'hui : *La terre du camp*, comme en fait foi le plan cadastral de la commune des Hayes.

Doit-on attribuer au combat du Fautre ce fait passé sur son territoire ? hélas ! c'est ce que nous ne pourrons encore certifier, n'ayant là-dessus que les preuves indirectes relatées au chapitre VII. Mais nous ne voyons pas qu'on puisse contester sérieusement la valeur de nos explications suffisamment rationnelles, et souvent déduites de faits certains.

L'abbé J. CHAVANNE.

(*A continuer*)

Digitized by Google

LE BOUQUET FATAL

SOUVENIR DE JEUNESSE (1)

A ce mortel outrage, le soufflété sentit un nuage voiler ses yeux et tout son sang refluer vers le cœur. Il chancela et deux larmes de rage perlèrent au bord de ses cils.

Puis la réaction qui suit les coups de foudre se produisant instantanément, son visage décomposé se colora de teintes violacées.

Il voulut se précipiter sur l'agresseur, mais Raoul et les deux femmes se jetèrent entre lui et Remy.

— Ce n'est pas ainsi, dit Raoul d'Olivais, d'une voix vibrante; ce n'est pas ainsi que se venge un soufflet.

Florimond s'arrêta court.

— Tu as raison, dit-il à Raoul. On ne survit pas à un soufflet, ou l'on tue celui qui l'a donné.

Sur ces mots, il ouvrit un élégant calepin, et d'une main tremblante, mais d'un geste calme, il en tira une carte armoriée qui portait ces mots :

FLORIMOND DE LARNAC
surnuméraire
AU MINISTÈRE DES FINANCES.
28, Rue de Lille.

Et il la tendit à Remy en lui disant simplement : Voici, monsieur.

Remy, à son tour, sortit de sa poche un vieil agenda usé et chargé de notes, déchira un fragment de page et écrivit son nom et son adresse.

(1) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

Puis l'offrant à M. de Larnac. — A vos ordres, monsieur, fit-il.

— Ce soir, à quatre heures, mes témoins seront chez vous, reprit Florimond.

— Ils seront reçus par les miens, répondit Remy.

Les deux jeunes gens, redevenus plus graves, prirent le bras des deux femmes et franchirent la grille du cimetière au milieu d'un cercle de curieux que commençait à attirer cette scène violente, mais rapide.

Une calèche de remise à deux chevaux attendait au dehors.

Quand les deux couples y furent installés, Florimond de Larnac tirant sa montre, dit : nous n'avons plus le temps d'aller à Ville-d'Avray. Bornons-nous à déjeuner chez Bignon.

Les deux chevaux partirent au grand trot. Remy les regarda un instant brûler le pavé, et, poussant un profond soupir, il reprit d'un pas rapide le chemin du Luxembourg.

X

A onze heures de la même journée, Remy sortait de l'hospice de la Charité, où il avait, avec les apparences du calme le plus complet, rempli un service important qui lui était alors confié. Sauf dans le regard certains éclairs d'inquiétude et dans la main quelque agitation fébrile, ses camarades n'eussent rien trouvé de changé à ses allures habituelles. Dieu sait cependant les orages qui grondaient dans son cœur.

Avec les rapides intuitions d'une âme surexcitée, il embrassait d'un coup d'œil toute la série des conséquences que cette aventure entraînait avec elle.

Une lutte sanglante et qui, de sang froid, lui répugnait, une mort possible ; le deuil et l'abandon de deux êtres chers et sacrés, sa mère et celle de Solange. Mais de toute l'énergie d'une âme virilement trempée, il dominait ces cruelles visions.

Il se sentait non pas cette bravoure physique qui est un don gratuit de la nature et qui communique sans efforts, à certains

Digitized by Google

êtres privilégiés, comme l'étaient Ney et Murat, le tempérament des héros ; mais il possédait ce courage moral qui, dans une âme bien équilibrée, est la résultante de toutes les forces de la volonté, ce courage artificiel qui est un éclatant triomphe de l'esprit sur la matière et qui atteste le pouvoir du *moi* moral et intelligent sur la chair émue, rétive et frissonnante.

Remy qui, pour la première fois, se trouvait en face d'un duel, s'était souvent demandé ce qu'il ferait quand il serait appelé sur le terrain.

Tout en condamnant au fond du cœur ce legs vivace de la chevalerie, il s'était dit bien souvent qu'il satisferait à cette terrible échéance, le jour où elle le surprendrait. Le monde regorge de préjugés ; il faut savoir subir ceux qu'on ne brave qu'aux dépens de son honneur.

Ce trésor subtil veut être veillé comme l'hermine.

Il est des circonstances impérieuses où la bravoure d'un homme doit s'affirmer bon gré mal gré devant un péril imposé par les mœurs. La morale absolue est alors vaincue par la morale relative. Il ne faut pas que des principes aient l'air de servir de masque à une lâcheté ; car pour un homme digne de ce nom, pareille équivoque est intolérable et pire que la mort.

Toutes ces pensées revenaient à Remy et l'aidaient à envisager sans remords cet expédient absurde mais despotique qu'on appelle un combat singulier. Il éprouvait même, sans pouvoir l'analyser, une sorte d'amère jouissance aux approches de ce danger prochain, qui pouvait servir de dénouement à la vie profondément découragée qu'il traînait depuis la mort de Solange.

Au moment de franchir la porte de l'hospice, il prit le bras d'un de ses collègues.

— Cartier, dit-il, j'ai à te parler.

Le garçon auquel il s'adressait avait une figure heureuse, énergique et loyale.

— Comme tu me dis cela, repartit Cartier ; tu as l'air d'un conspirateur.

— Ce que j'ai à te confier est très-sérieux; je me bats en duel !

— Ah bah! toi !...

Digitized by Google

Cette exclamation contenait toute les stupéfactions d'un homme qui est à cent lieues de la révélation qu'il reçoit. Elle semblait dire : Comment ! toi, un sage, un homme rangé, un phénomène de douceur, un antipode de spadassin, tu te bats ?

— Oui, répondit Remy, et j'ai compté sur toi pour être mon témoin.

— Tope là, tu as eu raison. Ton choix me donne la mesure de l'estime et de l'amitié où tu me tiens, et je t'en remercie. Je suis à toi.

— J'en étais sûr. On ne convie à ces corvées que ceux qui vous tiennent de près par le cœur.

— Mais, reprit Cartier, il te faut un second témoin.

— Et Brossard ?

— C'est juste. Voici l'heure où il déjeune à sa pension. Allons le relancer.

Et ils se mirent en marche.

— Voyons, continua Cartier. Ce duel est-il sérieux ? N'y a-t-il aucun moyen de l'empêcher ?

— Aucun. L'injure que j'ai reçue s'adressait aussi à une morte dont je dois venger la mémoire.

Et sur ces mots, Remy confia à son ami le mystère de sa vie, ignoré jusqu'alors de tous.

Quand ce récit fut achevé, Cartier poussa un gros soupir et répliqua d'une voix attendrie et bourrue : Allons, tu as mille fois raison, il n'y a pas à reculer, à moins que le muscadin ne te fasse des excuses.

A ce moment ils touchaient la maison de la rue Michodière où l'ami Brossard prenait ses repas avec ses camarades de régiment. Il quittait la table et s'acheminait au café voisin.

Le capitaine Brossard était un bel et énergique officier qui avait été le compagnon d'armes de Dorbray l'aîné et qui avait même reçu son dernier soupir en Afrique.

Par un jeu bizarre de la destinée, il allait peut-être rendre le même service à Remy, pour lequel il éprouvait une vive et tendre affection, en ressouvenir de celle qui l'avait uni à son frère.

Après avoir été mis rapidement au courant de la situation, il

Digitized by Google

serra vivement la main de Remy en disant : C'est une aventure absurde, c'est mille fois triste ; mais vous avez du cœur, et c'est le cas où jamais de le prouver.

— Merci, répondit Dorbray avec un air visible de soulagement, je suis heureux de voir que vous êtes tous les deux du même avis ; ce combat est inévitable !

— Oui, répliquèrent Cartier et Brossard.

— A moins qu'on ne vous fasse amende honorable, ajouta ce dernier.

— Ce qui n'est point probable, continua Remy. Maintenant la sécurité que je ressens est complète, car je suis affranchi de ce doute qui me paralysait, de ce doute cruel qui saisit un homme incertain de savoir si ce qu'il va faire est une faute ou un devoir.

— Savez-vous manier les armes ? fit brusquement Brossard.

— J'ai cinq ou six semaines de salle et trois ou quatre parties de pistolet.

— Hum ! grommela l'officier ; et son front se rembrunit.

— Ce fashionnable est peut-être un novice, objecta timidement Cartier.

— Je crois plutôt que c'est un bretteur, répondit Brossard. Son ton, ses allures et la vie qu'il mène me l'indiquent. Les gens de plaisir sont sujets à de fréquentes querelles ; ils se précautionnent. Enfin ! à quelle salle allez-vous, Dorbray ?

— Rue des Maçons-Sorbonne, chez Rocamir.

— Bonne lame, ce vieux grognard. Allons y faire une passe ou deux.

Quelques instants après, les trois amis entraient chez cet excellent maître d'armes qui fut si aimé et si connu de la génération des étudiants d'alors.

Il les reçut avec cette bonhomie pittoresque qui allait bien à sa grande et osseuse figure béarnaise.

— Ça a de l'étoffe, ce petit, dit-il, enmontrant paternellement Remy ; mais c'est fainéant, ça ne vient jamais ; ça ne peut pas faire de progrès.

En effet, il ne fallut pas deux engagements pour faire connaître à Brossard l'inexpérience du néophyte.

Digitized by Google

Aidé de Rocamir, il se borna à lui donner quelques conseils précis et élémentaires.

— Allons voir si le pistolet va mieux, dit Brossard à Cartier.

On se dirigea au tir du père Lahire, à la Chaumière. Remy tira une douzaine de coups et ne fit qu'une mouche.

— Mauvaise affaire, murmura Brossard à l'oreille de Cartier. Ce pauvre enfant va se faire saigner comme un poulet !

— Mieux vaut encore l'épée, dit Cartier.

— Pourvu qu'on lui laisse le choix, répliqua Brossard, chose peu probable, eu égard à ce qui s'est passé.

Cependant l'heure fixée pour la réunion des témoins était venue. Quatre heures sonnaient à l'horloge du Luxembourg, quand les trois compagnons arrivèrent devant la maison habitée par Remy.

— Tenez, dit ce dernier, voici ma clef. Je vais vous attendre au café Voltaire ; vous m'y apprendrez vos résolutions.

Une heure après, Cartier et Brossard venaient retrouver leur ami.

Tout était réglé et convenu avec les témoins de M. de Larnac. Ce jeune homme, malgré la provocation outrageante qui lui était reprochable, avait été considéré comme étant l'offensé, pour ce fait qu'il avait été frappé au visage.

— C'est bien, dit flegmatiquement Dorbray. Quelle arme a-t-il choisie ?

— L'épée.

Une lueur de satisfaction passa sur le visage du jeune docteur.

Pour un œil exercé comme celui de Brossard, cet éclair était significatif. C'était comme un reflet de cet amour inconscient de la vie rivé aux entrailles de l'homme qui la hait le plus. Dorbray sentait involontairement qu'il y avait pour lui plus de chance de salut en face d'une épée nue que devant la bouche d'un pistolet.

— Au bois de Vincennes, demain matin, à six heures, reprit Cartier ; à cinq heures, notre fiacre sera à ta porte. Sois exact.

— Je le serai.

— Maintenant, viens dîner avec nous, ajouta Cartier.

Digitized by Google

Ces mots rappelèrent à Dorbray qu'il était encore à jeun. Les surexcitations morales de cette journée avaient étouffé chez lui toutes les impressions physiques. Il jugea bon d'armer son corps pour la lutte et de prendre quelque reconfort pour l'épreuve du lendemain.

Il suivit donc ses deux amis chez Risbeck et ne les quitta qu'à dix heures du soir, après avoir entendu les *Horaces* à l'Odéon. La langue austère et les sentiments sublimes du grand Corneille sont un excellent prélude à de grandes émotions. Les âmes généreuses y trouvent un fortifiant et un modérateur comme l'étaient les calmes accords de la flûte pour les brillantes ardeurs des guerriers grecs engageant le combat.

— Enfin, vous voici !....

Tel fut le cri de Madame de Vallouise quand Remy se présenta chez elle avant de rentrer dans son appartement. Il y avait dans cette exclamation toutes les anxiétés contenues et toutes les déceptions maternelles d'une longue attente ; car il ne se passait pas de journée où la mère de Solange ne reçût la visite du fiancé de sa fille.

Ce dernier se réfugia dans quelques banales excuses.

— Vous êtes bien pâle, mon enfant, reprit sa voisine. Je comprends : c'est la suite des émotions de ce matin.

Dorbray tressaillit.

— Des émotions; que voulez-vous dire ?

Il crut son secret trahi et découvert.

— Oui, ce pèlerinage, mon pauvre enfant. Un sanglot coupa sa voix.

— De grâce, expliquez-vous, ma mère !

C'est le nom qu'il donnait à Madame de Vallouise depuis les fiançailles d'Enghien.

— Tout s'est bien passé, n'est-ce pas ? Vous avez prié pour elle ?

— Oh ! oui, c'est-à-dire je l'ai priée pour moi.

— Merci. Et le bouquet ? vous l'avez placé à l'endroit de son cœur, n'est-ce pas ? C'est le premier de la saison. Quand j'irai, je

Digitized by Google

le retrouverai; je le prendrai et le remplacerai par un autre, toujours ainsi de suite, tout l'été.

Remy respira. Il comprenait que Madame de Vallouise ignorait les scènes de la journée.

Il prit sa main, et avec un tendre respect la porta à ses lèvres.

— Adieu, ma mère, dit-il; souffrez que je vous adresse une prière.

— Laquelle, mon enfant?

— Dieu a le secret de notre dernière heure, vous le savez. Il fait bon tout prévoir. Si je venais à mourir, ne me donnez pas d'autre tombe que celle de Solange!

A ces mots, Madame de Vallouise le contempla opiniatrément comme pour lui arracher un secret. Un pressentiment confus l'envahissait.

Toute troublée, elle lui répondit:

— Si pareil malheur arrivait, il serait fait ainsi que vous le désirez.

— Ah! merci! fit Remy, avec une explosion de satisfaction.

Et il s'éloignait.

Madame de Vallouise le suivait du regard.

— Surtout, lui dit-elle, quand il fut sur le pas de la porte, n'oubliez jamais que vous avez deux mères!

XI.

Le lendemain, le temps était gris et pluvieux.

Madame de Vallouise, qui revenait à neuf heures de la messe de Saint-Sulpice, arriva sur la porte-cochère de sa maison en même temps qu'un fiacre autour duquel se faisait un grand mouvement. Elle faillit s'évanouir quand elle en vit descendre, soutenu par trois ou quatre hommes d'aspect affligé, son fils d'adoption, Remy, dont le regard était terne et vitreux, le visage blafard et décomposé, et la poitrine souillée de sang caillé. Cartier et Brossard, assistés d'un chirurgien militaire dont ce

Digitized by Google

dernier avait requis les services, ramenaient chez lui l'infortuné combattant. S'il n'était pas mort, il n'en valait guère mieux : il avait payé le cruel tribut de son inexpérience aux armes, et après quelques passes, reçu en plein poumon le fer du beau de Larnac. On le hissa jusque chez lui et on l'étendit sur le lit d'agonie qu'il ne devait plus quitter que pour aller s'unir à Solange dans les noces d'outre-tombe.

Il vécut encore vingt-quatre heures. Pendant celles qui précédèrent son dernier soupir, il recouvra toute la lucidité et tout l'élan de sa grande et rare intelligence. Envisageant avec une sérénité radieuse les horizons prochains de la vie future, il transporta jusqu'aux larmes ses amis, qui crurent assister à une scène du Phédon, mais d'un Phédon chrétien, car Remy était de ceux que les croyances premières ressaisissent tout entier au seuil de l'éternité, malgré les éclipses de la foi et les caprices de la pensée. Aussi, ne voulut-il point sortir de ce monde sans emporter sur son front et sur ses lèvres le sceau mystique de la foi de ses pères. Le prêtre qui le lui imprima fut un vénérable oratorien, son compatriote et son ami.

Sur le point de rendre l'âme, dans la pénombre discrète de son chevet, il serra plus fort la main de Madame de Vallouise qui lui rendit cette étreinte avec un désespoir muet. Elle était debout auprès de lui, dans la morne et sculpturale attitude de la Niobé antique pleurant la ruine de ses tendresses maternelles.

Elle approcha son oreille de sa bouche, et Dieu seul sait les effusions mystérieuses et solennelles qui furent échangées dans ce suprême entretien. Un mot cependant fut entendu de ceux qui étaient là. Ce mot, ou plutôt ce murmure, était exhalé par le moribond.

— Je vous recommande mon autre mère, disait-il ; c'est vous qui la consolerez, n'est-ce pas ?

— Je le jure, si Dieu m'en donne la force, balbutia en sanglotant Madame de Vallouise.

C'est ainsi que mourut Remy Dorbray, dans la vingt-septième année de son âge. . . . . .

. . . . . .

Digitized by Google

Les funérailles de ce jeune et infortuné savant furent dignes des hautes espérances qu'il avait données. Tous les professeurs de l'Ecole de médecine, les majors et les médecins de la Pitié et de la Charité, une foule considérable d'étudiants accompagnaient le cercueil de cet élève et de cet ami qu'ils considéraient déjà comme un maître. On proclamait bien haut que jamais, depuis Bichat, tant de science et de divination ne s'étaient rencontrées dans un être aussi jeune.

Sa supériorité était de celles dont l'évidence épargne à celui qui en est doué les rescifs de la jalousie. Aussi fut-il regretté aussi fort qu'il avait été apprécié et aimé, et chacun pleurait ce trésor d'avenir emporté dans les plis d'un suaire.

XII.

Lettre de Florimond de Larnac à Raoul d'Olivais.

Château de Larnac, par Uzès (Gard), le 5 octobre 1847.

« Je saisis pour tracer ces lignes un de ces rares moments où le mal affreux qui me dévore me laisse un peu de cesse et de relâche. Je sens trop que mes jours sont comptés, et que cette saison qui fait cheir les feuilles me verra tomber aussi. A toi donc, mon meilleur ami, mes dernières confidences.

« Par ta famille et par la mienne, tu connais l'horrible et mystérieux supplice auquel je suis livré. Mon être s'en va, émietté chaque jour dans d'effroyables souffrances. Tu en as contemplé les débuts ; depuis mon départ de Paris, elles n'ont fait que s'accroître jusqu'à ce degré qui fait implorer la mort comme une délivrance. J'en suis là.

« C'est pourtant depuis cette déplorable scène du cimetière Montparnasse que je ressens les atteintes de ce mal insondable que nul médecin ne devine et ne peut dompter. C'est depuis.... Pauvre et malheureux jeune homme ! C'est sa mort, sans doute,

Digitized by Google

que j'expie si cruellement. Le ciel me châtie pour avoir tranché une existence que je ne savais pas si pleine de promesses !

« O fougues impétueuses de la jeunesse, vous êtes une source de pleurs et de remords !.... Je m'arrête, la plume échappe à mes mains ; la crise revient m'assaillir avec une redoutable intensité ! . . . . . .

. . . . . .

« Dieu soit loué ! les douleurs s'apaisent. Qu'elles étaient atroces ! Profitons de ce repos éphémère pour continuer cette triste causerie.

« Le siége de mes tortures, tu le sais, est dans le cerveau. Il est broyé, mutilé, scié, labouré et martelé par je ne sais quel parasite inconnu qui s'y est installé en bourreau. On dirait le vautour de Prométhée se repaissant de ma cervelle, y plongeant son bec et ses serres pour la déchirer avec rage.

« Il me semble qu'une légion s'agite et grouille sous mon crâne ; qu'une troupe diabolique y danse une sarabande affolée ; que des chevaux le piétinent avec des sabots armés de pointes de fer.

« Parfois, mon cerveau me semble une enclume sur laquelle frappe à coups redoublés un forgeron invisible ; d'autres fois, ce sont les dents d'un engrenage qui s'y impriment dans une rotation vertigineuse. A de certaines heures, je crois sentir l'avide succion d'un vampire acharné ; puis des mouvements désordonnés, des pressions circulaires, des bourdonnements lancinants succèdent à des accalmies trompeuses et fugitives. Tantôt c'est aux régions frontales, tantôt à l'occiput qu'est le siége de ce mal infernal, un jour aux tempes, l'autre, vers les sommets du crâne. La masse cérébrale tout entière est envahie par ce monstre.

« Les médecins ne savent comment le caractériser. Les uns l'appellent une méningite aiguë, d'autres, une méningo-encéphalite ; d'autres n'osent lui donner un nom et confessent l'impuissance de leur diagnostic. Je passe mes jours dans des accès de douleur, hurlant, pleurant, blasphémant et priant tour à tour, ou dans le morne accablement d'une stupeur hébétée, quand

Digitized by Google

l'insaisissable ennemi daigne s'assoupir un instant. Mes nuits sans sommeil sont occupées par des explosions de rage impuissante ; le boire et le manger me font horreur, tout ce qui m'entoure m'est odieux.

« Ma vie est un cauchemar perpétuel, ma vue s'obscurcit, mon tympan résonne sous un éternel carillon, son glas lugubre et assourdissant tinte sans relâche à mes oreilles.

« Quelquefois je m'enfuis et bondis à travers la campagne dans l'espoir instinctif d'échapper à ce vautour tortionnaire ; mais plus ma course est rapide, plus il redouble ses morsures. Je m'arrête, il se ralentit aussi, mais pour les imprimer plus sûrement. Il me semble que l'intérieur de ma tête n'est plus qu'une bouillie informe et repoussante dans laquelle il se vautre et s'ébat à plaisir.

« Je fais peur à voir ; vieilli de dix ans au moins, je suis un objet d'horreur et de pitié pour quiconque me soigne et m'approche. Il n'y a pas eu dans les cabanons de Bicêtre un être plus repoussant que moi. Nul de vous ne reconnaîtrait le beau Florimond ; je ne suis plus que son ombre, et encore !

« Non, le Dante n'a pas rêvé pour son enfer de torture pareille à la mienne. Si c'est une expiation, comme j'incline à le croire, il est temps qu'elle arrive à son terme. Maintes fois j'ai pensé à me tuer ; mais..... tu me comprends ? Et puis ma mère est là.

« Cette lettre est un adieu, mon cher Raoul. Transmets-le à tous nos amis, à ces compagnons des beaux jours qui sont finis pour moi. Plains-moi, et quand je ne serai plus, ce qui ne peut tarder, pense quelquefois à

Ton FLORIMOND. »

XIII.

Six semaines après cette lettre, Raoul d'Olivais avait chez lui, rue de Seine, quelques amis et deux ou trois filles parmi lesquelles Frisette et Lucette. Ce cercle semblait soucieux et n'of-

Digitized by Google

frait pas l'enjouement tapageur qui caractérise ces sortes de réunions. Il y régnait au contraire un silence pénible entrecoupé, à de rares intervalles, par des monosyllabes attristés.

— Ainsi donc, il est mort, ce beau, ce chevaleresque, ce radieux Florimond? se mit à dire un des assistants.

— Hélas! oui, répondit Raoul en soupirant. Mort dans d'atroces convulsions et d'inimaginables tortures. C'est une délivrance. Le mal mystérieux qui l'a tué avait pris dans les dernières semaines une intensité telle, que l'opium à forte dose avait à peine le pouvoir de l'atténuer. Jamais patient soumis à la question n'a poussé sur le chevalet des plaintes plus déchirantes que ce pauvre ami. C'était chose navrante et terrible, au dire des témoins oculaires.

— Et il a emporté dans la tombe le secret de ce mal étrange? dit un des assistants.

— Non pardieu pas. Il a pris soin d'en provoquer lui-même la révélation. Par une manifestation de sa volonté suprême, il a exigé qu'on fît après son décès l'autopsie de son crâne. Vous ne devineriez jamais ce qu'on y a trouvé.

— Quoi donc? firent ensemble tous les interlocuteurs, avec l'accent et le geste d'une curiosité empreinte de terreur.

— Au moment où l'opérateur mettait sa cervelle à nu, il s'en est échappé.....

— Raoul regarda ceux qui l'entouraient, ils étaient pâles et suspendus à ses lèvres.

— Achevez donc, s'écrièrent-ils.

— Il s'en est échappé une très-petite araignée.

— Ah!

— Une de ces araignées vertes de jardin que nous voyons courir sur les fleurs et les feuilles aux jours d'été.

— C'est aussi bizarre qu'affreux, dit une voix.

— Ah! je comprends tout, s'écria Lucette. Le malheureux! c'était une araignée du bouquet.

— Quel bouquet?

— De ce bouquet de roses qui fut tant disputé en mai der-

Digitized by Google

nier, au cimetière Montparnasse, et qui a produit de si terribles événements ; pauvre Florimond !....

Et la jeune fille éclata en sanglots.

— C'est un trait de lumière, fit Raoul.

— Oui, certes, dit vivement Frisette. Je me rappelle fort bien maintenant que Florimond avait plongé à plusieurs reprises ses narines dans ces roses et en avait avidement aspiré le parfum.

— Et il était plein de petites araignées vertes, de cirons et d'insectes, reprit Lucette d'une voix entrecoupée et en sanglottant de plus belle.

— Eh bien ! fit Raoul, c'est une de ces petites araignées vertes qui aura pénétré dans le cerveau de notre pauvre ami et qui a été son bourreau.

L'autopsie a révélé l'existence d'une fissure imperceptible à l'enveloppe intérieure du crâne, près du tympan, issue par laquelle a pénétré l'insecte microscopique. Il était mort, du reste, la privation d'air l'ayant tué; mais la simple présence de son cadavre lilliputien avait suffi pour produire les désordres effrayants dont le crâne de Florimond fut le théâtre.

— Quel jeu étrange de la destinée ! dit sentencieusement un étudiant qui se piquait de philosophie.

— Et comme Remy Dorbray est bien vengé ! s'écrie un autre.

— Oui, certes, bien vengé, reprit Raoul, attendri et rêveur.

L'entretien finit là. Une lugubre impression avait saisi toutes ces jeunes têtes ; chacun se retira, parlant à voix basse et se redisant les épisodes de ce drame lamentable.

Lucette surtout était inconsolable et jurait d'être fidèle à la mémoire de Florimond.

Le lendemain même, elle déclara solennellement à plusieurs de ses compagnons de folie et de plaisir qu'elle renonçait au demi-monde, et prenait le voile dans un couvent.

Restait à choisir lequel. Pendant huit jours, elle recueillit des informations sur les différents ordres monastiques alors en vigueur. Elle voulait un des plus austères.

N'en trouva-t-elle pas à la hauteur de son idéal ? Ou bien pensa-t-elle que l'apostolat militant du quartier Bréda valait

Digitized by Google

mieux pour le bonheur de l'humanité que la vie contemplative du cloître ?

Je ne sais ; mais ce que je sais bien, et ce que j'ai quelque regret à dire, pour rendre hommage à la vérité, c'est que la sensible Lucette brillait, quinze jours plus tard, entre minuit et deux heures, dans un salon du café Riche, au milieu de soupeurs très-lancés, et qu'elle tenait parmi eux le sceptre du rire et de la gaîté (1).

XIV.

Il est, aux confins du Lyonnais et du Forez, un village aimé des paysagistes. Rien de plus frais et de plus riant au monde. C'est un nid de verdure gracieusement posé dans un repli de la montagne et qui resplendit à l'horizon avec son clocher moussu et ses groupes de maisons rosées.

On y arrive par des chemins creux bordés de petits murs en pierre sèche et ombragés par des noyers et des châtaigniers, dont l'opulent feuillage tamise à grand'peine les rayons du soleil de midi. Ces chemins sinueux sèment aux pentes de la montagne leurs traînes onduleuses, sans souci de la ligne droite, ce cauchemar des villes modernes.

De beaux vergers entourent les maisons ; des eaux courantes et limpides s'échappent à tous les carrefours. Deux ormes plantés par Sully dominent majestueusement la grande place où les lavandières, rangées autour de l'écluse, donnent pendant la pleine journée libre carrière à leurs battoirs et à leur babil. Un peu plus haut, les troupeaux se succèdent à l'abreuvoir, tandis

(1) Nous avons vu, il y a peu d'années, dans tous les journaux, l'histoire de cette jeune fille d'un département de l'ouest qui serait morte par suite de l'introduction et du séjour d'une araignée dans son crâne. A l'autopsie, cette araignée aurait été trouvée vivante. Ce fait n'est guère croyable physiologiquement, il ne s'explique pas. Celui dont fut victime Florimond de Larnac, est extraordinaire, phénoménal, mais matériellement possible. Il est possible, puisqu'il est vrai, foi de romancier.

Digitized by Google

que les vieilles femmes, coiffées de leurs bonnets en couvre-plat, fredonnent en filant sur le pas de leurs maisons.

Le village de L.... est encore très-arriéré, ce qui revient à dire qu'il a conservé beaucoup de ses poésies. Il s'est bien gardé jusqu'ici d'exiler son cimetière en dehors de son enceinte, sous prétexte de salubrité administrative. Ce saint et dernier asile est encore autour de l'église, à l'ombre de la croix qui surmonte le clocher haut et massif. Des haies de sureau, d'églantier et d'aubépine en dessinent les contours irréguliers, l'herbe y croît drue et superbe. Des arbustes gais, tels que des rosiers, des troënes, des cytises abritent les tombes, plus heureusement que ne le font les cyprès et les tuyas qu'on prodigue dans les cimetières urbains. C'est un vrai bocage où lesoiseaux aiment à nicher, et dispensent aux morts, soir et matin, leurs concerts gazouillants.

Devant la porte de l'église qui occupe le centre du cimetière, sont alignées des pierres tumulaires couvrant la dépouille des curés du lieu et des personnages notables de la paroisse, privilége champêtre et touchant qui fait d'eux les sentinelles avancées de la prière. Nul n'arrive au sanctuaire sans passer sur leurs restes; une cendre humaine doit se réjouir au choc du pas des vivants.

En un mot, le cimetière de L.... n'est point un enclos de terreur et de deuil, mais un refuge de prière, de souvenance et de recueillement. Touchant mystère; tant que le cimetière est au sein du village, chacun l'aime, nul ne le redoute; il semble que les morts n'ont pas quitté les vivants, et que la séparation n'est pas complète. La vie y coudoie la mort, et toutes deux vivent en bonne intelligence.

Dès qu'il est relégué loin des habitants, ces liens mystérieux se brisent; le champ du repos n'est plus qu'un dépôt importun hanté seulement par la terreur et l'angoisse, et dont chacun fuit le voisinage.

Deux ans après les événements que nous venons d'esquisser, à l'heure discrète de l'*Angelus*, par un de ces clairs crépuscules d'automne où le soleil couchant empourpre royalement les hau-

Digitized by Google

teurs, quelques personnes pieuses venues dans l'église de L..... pour la prière du soir, en sortaient avec l'attitude silencieuse et recueillie que donne la contemplation des choses éternelles. Deux dames drapées de noir, d'un grand air et d'austère abord, furent les dernières à quitter l'humble basilique. A les voir, d'allure égale et d'un pas grave et lent se mouvoir sous l'arcade élancée du porche roman, on eût dit deux cariatides de saintes femmes détachées des piliers pour protéger la retraite des fidèles.

Le beffroi argentin livrait aux vents ses notes mourantes mariées aux symphonies agrestes des grillons. Un voyageur qui passait là reconnut les deux dames. Il sentit à leur aspect que les attaches terrestres les délaissent de plus en plus et que le sceau divin s'imprime chaque jour davantage sur leurs bons et augustes visages. Les souvenirs, les larmes, la prière les ont transfigurées et leurs corps émaciés semblent deux ombres auxquelles il ne manque plus que des ailes pour s'envoler aux cieux. Il se rangea respectueusement sur leur passage et les salua d'un air attendri.

Dès que la foule se fut écoulée, elles allèrent au fond du cimetière et s'agenouillèrent sur une pierre tumulaire.

Puis, après avoir prié et fait quelques pas, l'une d'elles dit en soupirant :

— Quand irons-nous les rejoindre ?

— Le bon Dieu nous fait bien attendre, répondit l'autre.

Elles s'éloignaient ; le voyageur s'approcha de la tombe. Il y vit deux mains enlacées, sculptées en relief dans la pierre, et au-dessus ces deux noms :

SOLANGE ET REMY.

Leur union est désormais indissoluble.

Maurice SIMONNET.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Fragments extraits des STOIQUES, poésies par Louisa Siéfert. Paris, Lemerre, 1870, 1 vol. in-12.

Promises depuis longtemps, annoncées depuis quelques semaines, les nouvelles poésies de Mlle Louisa Siéfert viennent de paraître. Après trois éditions des *Rayons perdus*, épuisées en moins d'un an, après le retentissement des éloges mérités, recueillis par l'auteur de ces vers dans la presse et dans le monde choisi où les arts et les lettres sont en particulier honneur, il semble inutile de recommander les *Stoïques* à l'attention des lecteurs. En est-il un de ceux qui ont applaudi à l'inspiration juvénile et passionnée des *Rayons perdus*, qui ne soit curieux de lire, empressé de juger, avide d'admirer ce que le talent plus mûr de Mlle Siefert nous donne aujourd'hui dans les *Stoïques ?*

Le livre est court, cent vingt-cinq pages; et il y a beaucoup de blanc. Mais que « ce blanc » coquettement relevé de nielles noires est un aimable régal aux yeux fatigués de lire, que dis-je ! de labourer les comptes-rendus compactes toujours et souvent soporifiques de la Chambre et du Sénat ! Et quant au texte, — pour remettre à la place qu'il faut la forme et la justification — si court qu'il soit il est bien comme il est. Que de charme et que de grâce dans ces élégies et ces poèmes, quelle légèreté souple et puissante dans le vers, combien l'idée plane et domine le cadre étroit où la règle savante la comprime et l'enferme, jusqu'aux derniers vers, d'où l'idée jaillit emportant notre pensée sur ses ailes !

Malgré quelques allusions d'un libéralisme discret, avec quelle satisfaction sans mélange, on constate ici l'absence de cette roche sisyphienne, la politique, et la présence de cette aimable fée, la poésie, qui nous tire de nous-mêmes, et des hommes, et des dieux aux pieds d'argile auxquels trop souvent nous sacrifions la foi, l'espérance et l'amour ! Mais laissons à d'autres le fin plaisir d'analyser les vers de Mlle Siéfert; la *Revue*, si sympathique, et pour cause connue, à l'art de bien dire, ouvre aujourd'hui ses feuilles à la jeune poëte elle-même : elle-même va plaider une cause gagnée d'avance, ses vers parleront pour elle et la tâche du critique rendue plus facile par le succès du livre se bornera peut-être à le consacrer,

« *Tout bonheur que la main n'atteint pas est un rêve.* »

Digitized by Google

N'est-elle pas vraie, réalistement vraie, cette pensée de Soulary? Ecoutez-en la paraphrase, et voyez comment un vrai poëte prend son bien où il le trouve :

Le bonheur est un oiseau,
Veillons, un doigt sur la bouche,
Le bonheur est un oiseau
Qui ne veut pas qu'on le touche.
L'homme n'a pas de réseau
Filé si fin au fuseau
Dont l'aspect ne l'effarouche.
Veillons, un doigt sur la bouche,
Le bonheur est un oiseau.

L'oiseau vient, passe et nous fuit ;
Soyons heureux sans le dire.
L'oiseau vient, passe et nous fuit.
Ce jeu-là nous est martyre,
Chut ! ne faisons pas de bruit !
Le silence le séduit,
Et le mystère l'attire.
Soyons heureux sans le dire,
L'oiseau vient, passe et nous fuit.
. . . . . .

Oui, certes, le bonheur est fugitif, et quand il nous fuit, mieux nous vaudrait peut-être qu'il n'eût pas passé, si nous n'avions d'espérance que pour cette vie seulement :

Auprès de mon fauteuil ta chaise reste vide,
La nuit silencieuse a couvert l'horizon,
L'enfant de mon amour n'est plus dans la maison.

Seigneur ! le ciel est noir et le sépulcre avide...
Et moi qui, si souvent, dans l'ardeur de ma foi,
Tentai de consoler des pères comme moi !

— Pour ce petit enfant tant d'espoirs et d'alarme!
O père ! regardez au-dessus du berceau :
Voyez la mort qui vient, ange aux divines armes,
Et qui, dans un baiser, le marque de son sceau.

Pour ce petit enfant tant de deuil et de larmes !
O père ! regardez par delà le tombeau,
Voyez l'avenir prendre au passé tous ses charmes.
L'éternité joyeuse en un ciel toujours beau.

Pour ce petit enfant n'enviez plus ce monde
Qui souille quelquefois et sans cesse meurtrit ;
Dieu l'a guéri de vivre avant qu'il en souffrit.

O père ! aimez pour lui votre douleur féconde,
Ce baptême par qui vous êtes triomphant,
Et que Dieu vous envoie au nom de votre enfant !

Digitized by Google

Immortalité.

Le chêne dans sa chute écrase le roseau,
Le torrent dans sa course entraîne l'herbe folle
Le passé prend la vie, et le vent la parole,
La mort prend tout : l'espoir et le nid et l'oiseau.

L'astre s'éteint, la voix expire sur les lèvres,
Quelqu'un ou quelque chose à chaque instant s'en va.
Ce qui brûlait le cœur, ce que l'âme rêva,
Tout s'efface, les pleurs, les sourires, les fièvres,

Et cependant l'amour triomphe de l'oubli;
La matière que rien ne détruit se transforme;
Le gland semé d'hier devient le chêne énorme,
Un monde nouveau sort d'un monde enseveli.

Comme l'arbre, renaît le passé feuille à feuille,
Comme l'oiseau, le cœur retrouve sa chanson;
L'âme a son rêve encore, et le champ sa moisson,
Car ce que l'homme perd, c'est Dieu qui le recueille.

A une moindre hauteur, mais avec un rare bonheur d'expression et de rhythme les strophes suivantes font luire l'espérance aux yeux découragés des vaincus de la vie :

L'orage a passé, mais les flots sont durs
Et de leurs coups brefs la plage est heurtée :
Agrès fracassés, barque démâtée,
Attestent l'horreur des combats obscurs.

L'orage a passé; mais la mer tressaille
Et lance l'écume aux rocs déchirés;
Les vents sont éteints, les cieux azurés:
Un cadavre au loin nous dit la bataille.

Le soleil levant projette sur l'eau
Ses rayons rosés, l'heure se fait chaude
Et, blanche, émergeant des flots d'émeraude,
Une voile s'ouvre au bord du tableau

Eternel danger, sublime assurance!
Le pêcheur repart pour la haute mer,
Ainsi qu'en mon âme, autre gouffre amer,
Sur mes vers brisés la nef *Espérance*.

Digitized by Google

Le Grand-Père.

Il vivait pauvre, seul, sans amis, sans famille,
Avec le dernier fils de sa petite fille,
Frêle enfant qu'autrefois il avait pris mourant,
Sur le lit où la mère était morte. Cet homme
Etait très-vieux, très-doux, très-bon, très-triste, et comme
Il avait travaillé toujours très-ignorant,
Plus courbé plus usé, par sa longue misère
Que par ses ans, n'ayant jamais le nécessaire,
Pleurant ceux qu'il aimait, tous tombés avant lui,
Ce vieux sur ce petit concentrait sa tendresse,
Et c'était son bonheur, sa joie et son ivresse,
Son espérance et son appui.

Dans la naïveté des âmes ingénues,
La colère et la peur leur étant inconnues,
. . . . . .
Ils vivaient l'un par l'autre heureux, calmes et fiers.
Et chaque jour, le long de la rivière, gaule
En main, sueur au front, la corde sur l'épaule,
Ils traînaient leur bateau-vivier, où les pêcheurs
Déchargeaient tour à tour leurs filets et leurs nasses.
Le métier est mauvais, rude et plein de menaces,
Le vent, le froid, le chaud, les brouillards, les fraîcheurs,
Tout leur était danger, chute, accident, naufrage;
Mais ils n'y pensaient pas. « Allons, petit, courage ! »
Criait le vieux. L'enfant qui tirait bravement
Chantait. Un soir brumeux, grosse étant la rivière,
Le vieux broncha. L'enfant ,la tête la première,
Roula dans le gouffre écumant.

La nuit était fort sombre et le flot très-rapide ;
On ramena le vieux brisé, presque stupide;
Au matin seulement on retrouva l'enfant.
Le grand-père rentra comme ceux qu'on exile
Dans la vie : il n'avait plus de pain, plus d'asile;
Mais c'était un de ces tendres cœurs que tout fend,
Blesse, torture, et qui, malgré leur épouvante,
Du mal gardent la foi, cette force fervente.
Il ne se plaignit pas lorsqu'il recommença,
Seul et plus faible encor sa tâche journalière;
Il disait, en joignant ses deux mains en prière :
« Que voulez-vous, c'est comme ça ! »

Je ne puis tout citer, je ne puis tout extraire, car mon choix s'embarrasse entre tout ce qui m'attire dans ce livre. Ce petit poème achevé dans sa simplicité navrante fait partie d'une suite, *Les vieilles Gens*, dont il n'est pas le seul bijou. Je voudrais citer encore *le Départ*, que précède une touchante dédicace. Le *Départ*, ce début magistral d'un livre où il n'y a rien qui ne soit bon, malgré quelques

Digitized by Google

vers un peu durs, quelques enjambements trop *contemporains* pour être de la belle époque, et, de ci de là, quelques fléchissements légers d'une inspiration généreuse auxquels d'autres diront leur fait. Ce qui peut se dire des moindres pièces, c'est qu'elles ne sont pas les meilleures. Celles-là seules leur font tort. Une d'entre ces dernières, pour finir, et je renvoie le lecteur au livre des *Stoïques*, persuadé qu'il y trouvera davantage que ce que je lui promets ici de plaisir et d'attrait.

Sur le ciel gris rosé l'extrémité des branches
Se découpe légère et frissonnante au vent ;
L'heure est chaude, le soir s'ouvre aux visions blanches,
Et par les prés fauchés elles s'en vont rêvant.

Elles s'en vont rêvant de leurs sœurs les chimères
Qui portaient dans leur robe un songe à chaque pli,
Espoir, rayons perdus, décevances amères
Souvenirs lumineux émergeant de l'oubli.

Et les souffles subtils pleins d'odorante flamme,
Qui font pâmer les fleurs sur le foin renversé,
Savent encor remplir de vertiges mon âme,
Lyre toujours vibrante au contact du passé.

Dans la nuit palpitaient des ailes de pensées ;
Comme si mille oiseaux, se croisant sur mon front,
Avaient chanté pour moi leurs hymnes cadencées,
Avant de s'envoler au ciel clair et profond.

— Pourquoi rire? les pleurs sont si près de la joie.
Dans l'ombre douloureuse où le sort l'a jeté,
Il n'est espoir si cher que mon cœur ne renvoie,
Il n'est amour si pur dont mon cœur n'ait douté.

— Pourquoi pleurer? la joie est si proche des larmes.
Toute ombre dans son sein porte l'espoir du jour.
Il n'est malheur si rude où ne soient quelques charmes,
Il n'est bonheur si doux qu'on ne doive à l'amour.

— Pourquoi chercher en vain un paix éphémère ?
Ouvrir trop tôt son cœur ou trop tôt le fermer ?
Voici la vision, l'idéal, la chimère !
Rire, pleurer, chanter et toujours plus aimer?

Sur le ciel assombri l'extrémité des branches
Se découpe plus lourde et frissonnante au vent;
Le soir n'a point de lune ; adieu, visions blanches,
Et par les prés fauchés je m'en reviens rêvant.

RAOUL DE CAZENOVE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Un trône glissant dans le sang, une dynastie en fuite, nos armées succombant sous le nombre malgré un héroïsme que l'histoire proclamera sans égal, nos villes fortes résistant avec énergie à la nuée de nos envahisseurs, la République établie et fonctionnant dans la France entière, les Prussiens devant Paris, voilà le bilan du mois. Jamais la France ne s'était vue en pareil péril. Espérons que l'union de tous et le secours du ciel nous arracheront à cette cruelle position.

Lyon, la ville des guerres civiles, des souffrances et des douleurs, n'a pas été, cette fois-ci, plus éprouvé que les autres villes du centre et du midi. La République y a été proclamée avant qu'on y sût les nouvelles de Paris. Un Comité de Salut public, protégé par une garde ne rappelant que de loin les Voraces de 1848, s'est installé à l'Hôtel-de-Ville, le drapeau rouge a été arboré et tout a été dit.

Dès lors, les affiches blanches ont afflué sur les murs; les appels aux armes ont succédé aux nominations, les arrêtés aux dépêches; on a décrété l'organisation de la garde nationale jusqu'à 60 ans, la suppression des octrois, la levée des hommes valides de 25 à 35 ans, l'admission du clergé et des ordres religieux dans les rangs de l'armée, la suppression des Sœurs et des Frères pour l'enseignement; on a remercié les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul comme hospitalières, fait des perquisitions chez les Jésuites, les Capucins, les Dominicains, les Franciscains, dont on a fermé les maisons, visité les séminaires, les pensionnats et les couvents, arrêté quelques magistrats, le préfet, plusieurs employés de la préfecture, quelques conseillers municipaux, quelques négociants. A part cela, l'ordre le plus parfait n'a pas cessé de régner.

Des estrades, ornées de drapeaux rouges, ont été dressées sur différents points de la ville. Là se font les enrôlements volontaires. Hommes, femmes, jusqu'à des enfants viennent apposer leur nom et répondre à l'appel de la patrie en danger.

La ville est pleine de gardes nationaux, de mobiles, de soldats de toutes armes dont les régiments se réorganisent. La foule entoure et interroge avec anxiété les héroïques débris de l'armée de Sédan.

Naturellement, le nouvel ordre de choses a fait éclore une foule de petits journaux. Nous avons le *Républicain*, le *Peuple souverain*, la *Commune*, le *Gnafron*, l'*Infaillible*, que les crieurs colportent à grands renforts d'appels et d'invitation espérant un peu de cette popularité et de ce succès dont était fière la *Mascarade* toujours en vogue. A côté d'eux s'étalent chez les marchands : le *Journal du Rhône*, la *République illustrée* et le *Guignol illustré*. Au-dessus de tous, comme organisation, puissance, tirage, et, avouons-le, comme sagesse et influence, le *Petit Journal*, venu de Paris à Lyon avec sa rédaction et ses administrateurs. Cette feuille, à qui un homme habile a su donner une si grande extension, a, pour son édition des départements, un Premier-Lyon, une Correspondance et une Chronique lyonnaises. C'est payer largement l'hospitalité que nous lui donnons. Depuis le 17 de ce mois, elle s'imprime chez M. Mougin-Rusand. La vente de ces journaux est, avec la confection des uniformes, la seule industrie prospère en ce moment.

Quoique le drapeau rouge continue, par une exception unique en France, à flotter sur notre municipalité, le Comité de Salut public s'est retiré paisiblement devant les conseillers régulièrement élus par la cité. La nouvelle administration fonctionne avec l'aide et l'appui de tous.

Rien ne fait présager la réouverture du Grand-Théâtre. Après quelques jours de fermeture, les artistes des Célestins, organisés en société, essaient de jouer trois fois par semaine. On comprend que la terrible question du moment ne soit pas plus favorable aux plaisirs qu'aux affaires. Puisse Paris résister, le peuple se lever, l'héroïsme faire un suprême effort, et la France, en armes, laver les humiliations de ces derniers jours. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

UNE VISITE AUX FORGES DE SAINT-CHAMOND

(LOIRE)

A MON CHER AMI X···

Comme je l'ai promis, je te tiens ma promesse...
Le signal du départ nous invite et nous presse,
Alerte ! Nous allons à Saint-Chamond tout droit,
Pour admirer, tous deux, les produits de l'endroit.
Inutile, je crois, cher ami, de t'instruire
Du nom des deux gérants qui savent tout conduire.

Lyon et ses faubourgs sont déjà loin de nous ;
Oullins s'offre à nos yeux ; un souvenir bien doux
M'y rappelle toujours des amis véritables ;
Millery dont les vins pour tous sont délectables ;
Et Givors, où dix ans je connus le bonheur,
Où mon père au renom sut allier l'honneur ;
Tout près sont les fourneaux, ce merveilleux chef-d'œuvre,
De Petin et Gaudet, dignes fils de leurs œuvres ;
Grands amis du progrès qu'ils surent devancer,
Un signe glorieux vint les récompenser.

Plus loin, Rive-de-Gier où de nombreux athlètes
On voit se dessiner les noires silhouettes.

Digitized by Google

De leurs bras vigoureux, à l'envi s'entr'aidant,
Ils martellent des blocs de fer, d'acier ardent.
Voici Lorette encore ; Assailly dont l'usine
En matière fondue égale sa voisine ;
C'est là que, pour la guerre ou pour armer nos forts,
On coule des canons et leurs puissants supports,
Les aciers apprêtés pour la coutellerie,
Pour les outils, les coins et la quincaillerie.
Enfin le train s'arrête ; et voilà Saint-Chamond,
But de notre voyage ; élançons-nous d'un bond
Vers ces nobles gérants, à l'âme bienfaisante,
Affables.... A tous deux viens que je te présente.

Quel accueil enchanteur ! ainsi je suis heureux
Qu'ils aient si bien compris nos désirs et nos vœux.
Des ateliers ils vont examiner l'ouvrage,
Restreindre ou prodiguer à chacun leur suffrage ;
Puis, en se retirant, les voit-on satisfaits ?
A l'éloge, parfois, ils joignent les bienfaits !

Avant de commencer nos courses fortunées
Dans l'enceinte, admirons ces quatre cheminées,
Audacieux géants se dressant dans les airs,
Et bravant, enflammés, les rigueurs des hivers.
La fumée, à longs flots, ou vapeurs inégales,
Forme, en s'en échappant, de bizarres spirales,
Entrons,... Dieu ! quels amas et de fer et d'acier !
Qui pourrait, en valeur, tous les apprécier
Ces tôles, ces essieux et ces plaques puissantes
Qui bravent des boulets les forces menaçantes !
On voit chaque ouvrier attentif, assidu,
Donner à son travail tout le soin attendu ;
L'un manie, en jouant, les plus lourdes tenailles,
L'autre fait manœuvrer de tranchantes cisailles ;
Et les chefs d'ateliers, habiles à prévoir,
En ayant l'œil partout, remplissent leur devoir.

Digitized by Google

Heureux qui peut, un jour, sans souci de ses veilles,
Contempler à loisir de si rares merveilles !
Son esprit fasciné, séduit par tant d'attraits,
Ne pourra, comme nous, les oublier jamais !

Mais, cessons quelque temps, ici, notre revue :
Car la chaleur, les feux m'éblouissent la vue ;
Quittons cette fournaise !.. En allant respirer
Un air salubre et pur, nous saurons déplorer
Le sort de ces mortels, plongés dans les abîmes,
Et de leur dévouement trop de fois les victimes.
Ils laissent après eux, bien avant leur déclin,
Plus d'une femme en deuil, plus d'un fils orphelin !..
Que de pleurs, de sanglots !.. Mais toujours en bons frères,
Les autres ouvriers, comprenant leurs misères,
Se cotisent ; bientôt de tous les environs
Vient se joindre l'obole à l'envoi des patrons.

Rendons-nous, j'y consens, dans ces halles immenses
Où vont nous étonner d'autres magnificences ;
J'entends grincer la lime et frapper les marteaux ;
Quel bruit assourdissant autour de ces étaux !
Partout des laminoirs, des pilons, des blindages ;
Quelles masses de fer près des trains à bandages !
En les faisant rougir jusqu'à la fusion,
On leur donne et la forme et la cohésion.
Mais, avançons ; voici les machines perceuses,
Elles ne restent pas une minute oiseuses.
Quel entrain ! quelle force ! il suffit d'un moment
Pour forer une plaque au large entablement.
Visitons, pour finir, l'atelier du montage ;
C'est là que se polit, se termine l'ouvrage.
Que d'essieux, de boulets, de frettes et d'outils !
On voit, de tous côtés, des canons, des fusils !
Hélas ! s'il me fallait décrire ces merveilles,
J'y passerais, en vain, et mes jours et mes veilles ;

Digitized by Google

J'en laisse les soucis à plus savant que moi ;
Mais déjà nous attend le départ du convoi !
Cependant, cher ami, pour tant de prévenance,
Témoignons à chacun notre reconnaissance ;
Et, puisque nous songeons à nous mettre en chemin,
De tous ces vieux amis allons presser la main !
Salut à Bergeron, sous qui les destinées
Riantes, ont suivi le cours de dix années ;
N'oublions pas Duhaut, Pernot, Delmont, Brocard,
Les Imbert, Poidevin, Metton, Garas, Fayard,
Dumontant ; il en est quelques autres encore,
Chers à mon souvenir, dont l'amitié m'honore.
A tous ces nobles cœurs, en conservant l'espoir
Qu'ils penseront à nous, allons dire : Au revoir !

J.-B. Rozier.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

SUITE (*).

Voici en quels termes Clapasson, qui avait sous les yeux les œuvres complètes de Blanchet, apprécie cet artiste : « Blanchet avait bien des qualités qui font les grands peintres : beaucoup de feu dans la composition, une ordonnance aisée et naturelle, un coloris fort et harmonieux ; les attitudes de ses figures sont gracieuses et bien contrastées, et les airs de tête de bon goût. Il dessinait les enfants avec beaucoup d'art, et, quoique en général son dessin ne fût pas correct, il n'avait cependant rien de difforme ; mais la rapidité de son génie et sa grande facilité à exécuter ne lui ont presque jamais permis de détailler ses ouvrages à fond, c'est pourquoi on en voit un si grand nombre de négligés et qui paraissent d'une manière faible; d'ailleurs il se trouve une grande différence entre ceux qu'il fit peu de temps après son retour d'Italie et ceux auxquels il travailla dans la suite (1). »

Des réparations récentes dans l'Hôtel-de-Ville tentées par M. Beuchot, sous la direction de M. Desjardins (2), n'ont pu réussir à nous rendre les peintures du grand escalier : elles avaient été déjà retouchées par Nonotte à

(*) Voir les précédentes livraisons.

(1) Clapasson, *Description de Lyon*, p. 172.

(2) Voir *Revue du Lyonnais*, XXIII.

Digitized by Google

la fin du siècle dernier. Les contours de l'œuvre première de Blanchet sont tout ce qu'il y faut chercher aujourd'hui. Les peintures qui décoraient la grande salle, sur la façade des Terreaux, ont été complètement détruites par l'incendie de 1674 (1). Il ne reste donc trace des immenses travaux exécutés par Blanchet à l'Hôtel-de-Ville que dans les salles de l'aile nord. La salle du coin dite de Henri IV avait été endommagée par l'incendie ; le plafond qu'on y admire n'est pas le plafond primitif, c'est le plafond tel qu'il avait été restauré par Blanchet. Deux autres salles dites du Consulat et de la Conservation, qui sont séparées de la salle Henri IV par un vestibule et une antichambre, ont conservé leurs belles proportions et la richesse de leur décoration ; c'est là qu'il faut chercher les preuves du talent de Blanchet comme peintre décorateur. Et encore faut-il pour la salle de la Conservation faire de larges réserves, car le plafond peint par Blanchet sur une préparation à la détrempe était tellement abîmé et écaillé en 1816 que l'Administration le fit restaurer (2). Quelque habile que se soit montré Reyneri, peintre de Paris appelé pour ce travail, à s'assimiler le faire de Blanchet et à reproduire le coloris et les effets de perspective aérienne, ce n'est plus l'œuvre originale que l'on a sous les yeux. Et cependant, après avoir visité les peintures de Blanchet à l'Hôtel-de-Ville,

(1) Il doit exister à l'Hôtel-de-Ville une esquisse de l'ancien plafond de la grande salle, tel qu'il avait été composé par Blanchet. Au reste, M. Monfalcon dans son *Histoire monumentale de Lyon*, II, p. 202 et suivantes, a complètement décrit les décorations extérieures et intérieures de l'Hôtel-de-Ville d'après les écrivains du temps.

(2) Voir le supplément au *Journal du département du Rhône*, du 30 mars 1816. — Ce supplément n'a été publié que pour rendre compte de la restauration de ce plafond : Reyneri, peintre parisien à qui fut confiée cette tâche, est l'auteur des *Adieux de Coriolan à sa famille*.

Digitized by Google

M. Charles Blanc, l'éminent critique moderne, a écrit ces lignes : « L'aisance, le naturel et la grâce de l'école française y sont mêlés à la science académique des Bolonais et heureusement la corrigent. Le dessin est ferme, les raccourcis en sont justes et si peu cherchés qu'on s'en aperçoit à peine. Rien de tourmenté dans les mouvements, rien de forcé dans les gestes. Cela est bien supérieur à tous les plafonds de Mignard et moins lourd que les plafonds de Lebrun. Le ton des chairs rappelle La Hire. Les draperies sont d'un beau choix et moins chargées de plis que celles du Poussin ; les couleurs en sont habilement rompues et harmonisées par quelque fine transition partout où elles sont vives. Quoique ce grand morceau soit peint à l'huile sur toile marouffée, il a encore tout le blond, toute la transparence d'une fresque; l'éclat en est tempéré et la perspective aérienne le creuse et l'agrandit; les figures des plans éloignés s'effacent dans une vaguesse qui fait penser à Lesueur; çà et là ressortent quelques têtes charmantes, morbides et toutes françaises (1). »

On a rendu trop tardivement justice à Blanchet pour que nous ne nous fassions pas un devoir de transcrire tous les témoignages d'admiration qu'il a reçus. Et après avoir vu l'Hôtel-de-Ville, après avoir contemplé la *Nativité de Jésus-Christ*, ce tableau ingénieux de composition et charmant de coloris, qui est dans l'église Saint-Polycarpe (2),

(1) *Histoire des peintres* — appendice, p. 15.

(2) Nous faisons des vœux pour que cette toile soit transportée au musée lyonnais, où sa place est marquée. La Vierge assise en plein air tient le nouveau-né sur ses genoux, et les bergers se pressent pour voir et adorer Jésus, formant un groupe qui se masse à droite ; l'action est bien concentrée. Dans la partie supérieure sont des anges dont la couleur et le dessin sont très-bons. Quelques draperies manquent de simplicité ; le linge blanc posé sur les genoux de la sainte Vierge a un

Digitized by Google

nous dirons, nous aussi, « que c'est assez pour apprécier le génie facile, noble et gracieux de Blanchet et pour le mettre au rang de nos meilleurs peintres après Lesueur. »

Il existe encore à Lyon un autre tableau de Blanchet : il orne une chapelle à droite dans l'église de l'Hôtel-Dieu, et représente la sainte Vierge agenouillée auprès du Sauveur, qui vient d'être détaché de la Croix (1). Et dans le musée se trouve une très-petite toile signée Blanchet, esquisse d'un sujet analogue, la Vierge aux sept douleurs (2). C'est bien peu si l'on songe à la multitude de peintures de Blanchet qu'on voyait autrefois à Lyon (3). On cite le *Martyre de saint Irénée* et la *Mort de saint Just*, dans l'église de Saint-Just; une *Assomption* dans l'église des Jacobins; les peintures du plafond dans la salle d'audience au Palais-de-Justice; douze tableaux dans la chapelle de la congrégation des Messieurs ; un magnifique por-

malencontreux développement, et sa blancheur éclatante distrait trop la vue. Nous n'aimons pas non plus les deux bergers qui montent sur un mur, dans le second plan, afin de voir pardessus la tête des plus avancés; leurs profils remplissent trop le tableau et ne laissent pas entre le ciel et la terre assez d'espace libre. Si nous insistons sur les détails de ce tableau, ce n'est pas que nous voulions nous poser en connaisseur et en critique : nous voulons seulement le décrire, éprouvant une grande déception de ne pas avoir une suffisante description des tableaux dont parlent Bombourg et Clapasson, et que nous serions heureux de retrouver.

(1) Ce tableau nous paraît moins heureux : les draperies sont un peu prétentieuses, les contrastes d'ombre et de lumières sont cherchés.

(2) Elle est inscrite dans un catalogue du Musée sous le n° 228; le Christ est assis soutenu par un ange, la Sainte-Vierge percée des glaives des sept douleurs est debout, tient le suaire et semble découvrir son fils; un petit ange, vu en raccourci, baise les pieds du Sauveur.

(3) Clapasson, *Description de Lyon*. — Monfalcon *Histoire monumentale*, V, passim.

Digitized by Google

trait de Camille de Neufville, archevêque de Lyon, dans le vestibule de l'Oratoire des Confalons; cinq tableaux dans l'église des Missionnaires de Saint-Joseph; un tableau dans l'église du monastère de Sainte-Marie de Bellecour; puis un tableau dans l'église des Cordeliers; la *Cène*, la *Flagellation*, la *Résurrection*, *Jésus-Christ au jardin des Oliviers*, dans l'Oratoire des Confalons; *saint Pierre recevant les clefs*, *saint Pierre en prison*, dans l'église de Saint-Pierre; *saint Benoît recevant le saint Viatique*, son chef-d'œuvre au dire de Clapasson, dans l'église des Dames de Saint-Benoît; la *Femme adultère*, les *Aveugles de Jéricho*, la *Multiplication des pains*, *Jésus-Christ appelant à lui les petits enfants*, dans l'église Saint-Nizier; des fresques exécutées dans la cour du Collége d'après des sujets emblématiques et historiques qu'avait imaginés le père Menestrier; onze tableaux dans la chapelle des pénitents de Saint-Marcel.

La peinture ne suffisait pas à l'immense activité de Blanchet. Il avait au début de sa carrière artistique étudié la sculpture dans l'atelier de Sarrazin, et n'y avait renoncé que pour cause de santé; il avait étudié en Italie l'architecture, persuadé, comme l'étaient tous les grands artistes du temps passé, qu'il fallait ne demeurer étranger à aucun art. Il fut fréquemment consulté pour des travaux de sculpture et d'architecture : il donna les dessins du tabernacle en bois doré et d'une statue du Sauveur agonisant, exécutés par Simon pour l'église de l'Oratoire (1); ceux du grand autel de l'église des Carmélites et du mausolée du maréchal de Villeroy exécutés par Bidaut (2); celui des ornements de la chapelle de la Congrégation des Messieurs (3); celui de la tribune destinée aux orgues

(1) Clapasson. p. 144.
(2) Ibidem, p. 153.
(3) Ibidem, p. 93.

Digitized by Google

dans l'église des Célestins (1); celui des tribunes qui règnent dans l'église du Collége, tout autour, et qui sont soutenues par des colonnes de marbre de Savoie d'ordre dorique (2); celui de l'embellissement du sanctuaire de l'église Saint-Pierre (3); celui des décorations du sanctuaire de Notre-Dame de la Platière. Enfin il fut l'architecte préféré des Dames Bénédictines de Saint-Pierre pour l'achèvement de leur palais et il fournit les dessins des différents groupes qui ornent le réfectoire, du magnifique escalier monumental encore admiré de nos jours, et de divers autres embellissements intérieurs.

Il faudrait compléter cette biographie de Blanchet par la description des thèses et des frontispices qu'il a composés à Lyon ; mais nous ne connaissons que le frontispice gravé par Thourneysen et qui a servi pour *l'Art des emblèmes* (4), et le frontispice peu travaillé qui orne *l'Eloge historique de Lyon* par le père Ménestrier : nous ne nous y arrêterons pas.

Le désir d'agglomérer, autant que possible par école, les peintres lyonnais du dix-septième siècle nous a fait intervertir l'ordre chronologique des peintres officiels : Blanchet est le troisième sur cette liste. Il faut maintenant revenir en arrière et étudier ses prédécesseurs, Horace Leblanc et Germain Panthot.

Horace Leblanc (5), élève de Lanfranc, admirateur

(1) Clapasson, p. 36.

(2) Ibidem, p. 83.

(3) Clapasson décrit ce sanctuaire, qui a été bien modifié par la suppression des tribunes destinées aux religieuses de l'abbaye. Voir *Revue du Lyonnais*, janvier 1870, notice écrite par M. Charvet sur Royers de la Valfenière.

(4) Par le père Ménestrier, in-8°, publié chez Coral.

(5) Pernetti, II, 105. Monfalcon, *Histoire monumentale*, v. 155.

Digitized by Google

passionné de Josépin, est à Lyon le représentant des écoles maniéristes qui avaient tant de vogue à Rome au dix-septième siècle, et de cet art des grandes machines et des vastes ordonnances, facilement conçues, qui doivent séduire en multipliant les illusions. Il revint de Rome avec une réputation toute faite et, dès l'année 1614, il reçut une commande du Consulat.

« BB, 150, 1614. Marché passé avec Horace Leblanc pour pourtraire au vif et au naturel les prévosts des marchands et échevins, puis la réduction du Consulat à l'instar de celuy de Paris, comme aussi ceulx du feu roy Henri d'heureuse mémoire, du roi à présent régnant, et de MM. les gouverneurs et lieutenants généraux au dict gouvernement, qui ont eu les dictes charges puis le dict temps, et ce à raison de dix livres tournois par chacun pourtraict enrichi et doré, à la forme de celui que le dict Blanc a représenté au Consulat du dict feu roy ; lequel Blanc a promis de rendre lesdicts pourtraicts au nombre de cinquante-sept, à raison de huit pourtraits par moys. »

Depuis cette époque, jusqu'à la mort de l'artiste, arrivée en 1637 (1), les archives de Lyon contiennent les mentions suivantes :

« BB, 153, 1617. Mandement de 155 livres à Horace Leblanc tant pour la valeur de cinq grands portraits, y compris la bordure de bois de noyer, à raison de 12 livres la pièce, que de cinq petits portraits du prévôt des marchands et des échevins, exécutés par l'artiste dans le livre de l'échevinage, au prix de dix livres pièce : »

« BB, 159, 1621. Mandement de 113 livres tournois

159, 163, etc. — Clapasson, *Description de Lyon*, 12, 66, 137, 146, 162, 144.

(1) BB, 191. *Archives de Lyon.*

Digitized by Google

pour le portrait du marquis de Villeroy, comte de ceux de Bury, et de MM. de Mesle, ancien prévôt des marchands, de Sève et Bezin échevins. »

BB, 161, 1622. Mandement de 300 livres tournoys pour ses peynes et vacations des devis et desseings qu'il a dressés pour l'entrée du roy et de la reyne, et du soing qu'il a pris sur tous les peinctres qui y ont travaillé à ce qu'ils fissent leur debvoir. »

« BB, 163, 1623. Nomination d'Oratio Blancq, peintre en l'académie de Rome et bourgeois de Lyon, où il était né, à la charge de peintre de la ville, pour en cette qualité avoir l'intendance et direction de tous ouvraiges de peinture que la dite ville dores en avant fera faire pour entrées, portraictz et autrement en quelque autre façon, aux gaiges de 200 livres par par an. »

« BB, 166, 1625. Mandement de 90 livres à Horace Leblanc, peintre ordinaire du roi et de la ville de Lyon, pour plusieurs peintures qu'il a faictes par l'ordre des dits sieurs échevins à l'entrée du cardinal Barberini. »

« BB, 168, 1626. Mandement de 150 livres pour un grand tableau et le cadre ou corniche d'icelluy contenant le portrait du roy qu'il a fait pour mettre en la chambre où on tient le consulat, dans l'hôtel commun de la dite ville. »

« BB, 186, 1634. Mandement de 30 livres pour le portrait de M. d'Emery, conseiller du roi et intendant des finances, lequel portrait a été mis en la salle de l'hôtel de Ville en mémoire des bienfaits du sieur Emery. »

Le travail demandé par le Consulat était assez considérable pour que Leblanc en 1626 crût pouvoir réclamer contre la modicité de ses gages, qui étaient de 200 livres ; il obtint une augmentation de cent livres (1).

(1) BB, 270. *Archives de Lyon.*

Digitized by Google

Il trouve néanmoins le temps de satisfaire à de nombreuses commandes. Il va peindre pour le duc d'Angoulème le château de Grosbois, près de Paris ; il peint à Lyon le cloître des Minimes (1), le cloître des Chartreux de concert avec François Perrier, la chapelle de Saint-Irénée, dans l'église des Feuillants (2), le tableau du grand autel (3) et quatre autres tableaux dans cette même église, le tableau du grand autel des Capucins, une Vierge entourée d'anges dans l'église des Cordeliers, saint Charles Borromée faisant une procession et deux autres tableaux dans l'église des Célestins ; des tableaux dans l'église des Carmes, la Vierge tenant l'enfant Jésus dans une gloire e plusieurs saints en dessous ; le mystère de la Sainte-Trinité et les Vertus théologales dans l'église de la Charité, le mystère de la Sainte-Trinité, dans l'église du Collége (4) ; l'ensevelissement du Christ dans l'église des Carmélites.

Aucun des portraits peints par Horace Leblanc ne nous est connu. Rien non plus de Panthot, le successeur de Leblanc (5) : il est cité par Dargenville (6) comme un habile portraitiste. La comparaison entre les portraits exécutés par les peintres lyonnais du dix-septième siècle et les portraits faits par les peintres du seizième eût été fort curieuse.

(1) Il y peint la vie de saint François de Paule.

(2) Dans la voûte, il peint la gloire du Paradis, sur les murs la mort et le triomphe des martyrs de Lyon, « peinture très-remarquable, dit Clapasson. »

(3) Représentant saint Charles Borromée, Notre-Dame et saint Bernard.

(4) Ce tableau est encore au fond du cœur dans l'église du Collége, mais il est placé si haut qu'il est difficile de l'apprécier.

(5) BB), 191.

(6) *Vies des peintres*, IV, 118, voir aussi Pernetti, II. 106.

Digitized by Google

Panthot paraît s'être renfermé dans ce genre de peinture : on ne trouve en effet aucune composition de lui dans la Description de Lyon, et il est d'usage de faire honneur à Blanchet seul des peintures de l'Hôtel-de-Ville. Néanmoins nous empruntons aux archives de Lyon les différents passages où Panthot est nommé, alors même qu'il y sera simultanément question de Blanchet, et nous en ferons la biographie de notre artiste durant tout le temps de ses fonctions officielles, c'est-à-dire depuis 1637 jusqu'en 1675 (1).

« BB, 201, 1647. Arrêté portant que les gages de Germain Panthot, peintre ordinaire de la ville, seront augmentés de 100 livres et portés à 400, eu égard aux portraits qu'il était tenu d'exécuter chaque année comme encores aux colleurs très-vifves dont il use qui sont grandement chères, et aux peynes qu'il prend afin d'exceller ainsy qu'il faict auxdits portraictz.

« BB, 208, 1654. Mandement de 550 livres tant pour le grand tableau qu'il a faict estant dans la grande salle du nouveau hostel de ville, représentant le portraict de Sa Majesté assise dans son trône, qu'avoir faict laver les tableaux ou portraictz de ceux qui ont passé par les charges consulaires, estans dans la salle des Pas-Perdus dudit hostel. »

« BB, 210, 1655. Sur l'invitation pressante de procéder sans retard à la décoration de la grande salle de l'hôtel de ville, faite aux échevins par le maréchal de Villeroy et l'archevêque Camille de Neuvfville son frère, un projet fut demandé à Panthot. Le consulat ayant trouvé le subject, l'ordre et la conduite propres pour l'endroit où il doit estre exécuté, il a été convenu avec ledit sieur Panthot,

(1) BB, 231.

Digitized by Google

pour cet effet aurait appelé et joinct avec luy les plus grands peintres qu'il aurait pu rencontrer et entre autres le sieur Blanchet venu récemment d'Italie, de passer prix-faict de toute la peinture à l'huile qu'il conviendra de faire dans la voûte à cannes de la grande salle du nouveau hostel de ville, pour le prix et somme de 1200 livres et 30 louis d'or pour estraines. »

« BB, 214, 1659. Prix fait à Thomas Blanchet et à Germain Panthot, moyennant 8000 livres tournois et 19 louis d'or d'étrennes tant pour dorer les consoles, corniches et ornements de sculpture du lambrissage de menuiserie servant pour le plafond de la chambre du consulat, que pour le grand tableau qu'ils doivent faire pour ledit plafond. »

« BB, 215, 1660. Supplément de 4000 livres accordées aux deux peintres pour les travaux d'art qu'ils avaient exécutés dans la grande salle de l'hôtel de ville en outre de ceux qu'ils étaient obligés de faire par leurs conventions avec le consulat. »

« Ibidem. Prix fait de 4400 livres, plus 400 livres d'étrennes, aux deux artistes pour dorer avec du fin or, à l'huile, toute la sculpture et la menuiserie que le consulat a fait faire soit au devant de la cheminée et sur la porte de la chambre du consulat, soit sur une autre porte qui doit être faite pour entrer dans ladite chambre du côté de la salle où s'exerce la juridiction de la Conservation, que pour faire trois tableaux de la longueur et la largeur nécessaires pour remplir les places vides. »

« BB, 216, 1661. A compte de 3000 livres pour les peintures qu'ils doivent exécuter tant en la voûte du grand escalier d'honneur qu'en toute la circonférence et contenue dudit degré et jusques à bas raz de terre d'icelluy. »

« BB, 223, 1668. Mandement de 4000 livres pour les

Digitized by Google

ouvrages de peinture qu'ils ont faits, tant à la voûte de la grande salle du nouvel hostel de ville et pour l'inscription mise derrière la chapelle dudit hostel, que pour un grand portrait du roi à cheval posé sur la cheminée de ladite grande salle, ensemble pour deux grands crucifix au naturel, l'un pour la chambre du consulat et l'autre pour celle du conseil de la conservation, et pour la dorure des deux cadres sculptés par Nicolas Lefébure des dits crucifix.

« BB, 230, 1674. Mandement de 1000 livres à Germain Panthot et à Thomas Blanchet tant pour avoir refait une moitié du grand tableau du plafond de la salle des portraits de l'hostel commun de la ville qui avait été brûlé lors de l'incendie arrivé au dit hostel commun, que pour avoir réparé quelques endroits des peintures de la voûte du grand degré du dit hostel qui avaient été endommagées lors du dit incendie. »

En 1675, le 20 octobre, Germain Panthot (1) meurt, et le consulat appelle Blanchet à lui succéder. Nous avons vu avec quel éclat Thomas Blanchet remplit ses fonctions de peintre de la ville. Son talent rendit le consulat difficile dans le choix d'un successeur. Le nom du peintre Pierre-Paul Sevin fut mis en avant par un des échevins (2) : une discussion s'engagea sur la capacité de cet artiste, qui était accoutumé à dessiner ou copier des emblèmes et des devises, à faire des ornements de cartouches et d'inscriptions, des dessins d'almanachs et d'éventails et d'autres colifichets, mais n'avait pas l'habileté et l'expérience requises pour faire et peindre des portraits et pour devenir le chef de tous

(1) Germain Panthot avait un fils nommé Claude qui s'occupait aussi de peinture; voir BB 224, 1669 et 253, 1695. *Archives de Lyon.*

(2) Par Louis Athiaud de Montchanin. Voir BB, 240. *Archives de Lyon.*

Digitized by Google

les autres peintres de la ville. On l'admit néanmoins (1), et on lui confia l'exécution des portraits de deux anciens échevins, Louis Arthaud et Jean-Louis de Pasturel. Comme il tardait de remplir cette commande, le Consulat le fit appeler, 8 juin 1690, et lui enjoignit de faire dans le délai d'un mois les deux portraits, ajoutant que ces portraits seraient soumis à des gens compétents. En conséquence de cette décision, les sieurs Bernard et Dauphin, peintres, connus pour leur talent et leur probité, et le sieur Sibert, ancien juge conservateur, très-habile connaisseur en ouvrages de peinture, furent nommés experts avec mission d'examiner les portraits et de déclarer si les dits tableaux sont d'une bonne peinture et qualité. Un rapport très-défavorable fut déposé, énonçant qu'il n'y avait ni dessin, ni couleur, ni intelligence dans lesdits tableaux et concluant à l'incapacité de Sevin comme portraitiste. Sevin fut en conséquence remercié par le Consulat, et le titre de peintre ordinaire de la ville fut donné à Paul Mignard, second fils de Nicolas Mignard.

(1) BB, 248, 1690. Archives de Lyon.

E. Pariset.

(*A continuer*).

Digitized by Google

AUTOUR DE LYON

LETTRES ÉTYMOLOGIQUES (1)

III.

D'OULLINS A CHAPONOST.

Mon camarade de voyage se trouvant être un latinisant intrépide, cette troisième épître, Monsieur le baron, ne sera, il faut vous y attendre, qu'un écho fidèle du débat survenu entre nous à chaque nom digne d'intérêt. Dès le début nous tombons sur une dénomination latine. Jugez de sa satisfaction!

Etroits (les). — Nous nous heurtons ici, me dit-il, à deux étymologies latines : *strict*-us, étroit, « d'un sentier étroit, montant, descendant, resserré par la falaise abrupte et par la rivière et bon pour les seuls piétons » (2), ou *strat*-a chaussées pavées, d'où *Estrées*, *Etrées* et *trois* de Villen*trois* en Berry, *Villa in strato*, latinisé par les chroniqueurs *Villentrastum*. Dans cette hypothèse, le chemin des *Etroits* serait celle des voies narbonnaises qui, sortant par la porte de Saint-Just (3), traversait le Rhône et passait à Vienne.

A laquelle de ces origines vous rattachez-vous ?

Je me grattai l'oreille et répondis : *strata*.

Nous continuâmes notre route, non sans avoir donné, à votre exemple, un coup d'œil admiratif à cette longue série de collines à courbe gracieuse, qui mire dans le calme courant de la Saône ses masses de feuillages superposés, mille jolies demeures étagées et, çà et là, de hautes falaises à pic.

(1) Voir les livraisons de mai et d'octobre 1869.

(2) *Autour de Lyon*, p. 154.

(3) Ménestrier, *Hist. consul.*, dissert. prélimin., pag. 33, col. 2.—Aug. Bernard, *Descript. du pays des Ségusiaves*, p. 162.

Digitized by Google

La *Mulatière*. — Attention, monsieur, reprit mon camarade, nous avons ici encore deux origines dérivées de formes latines : 1° les prétentions de *Mulat*, avocat lyonnais, qui s'était construit dans ce site, très-bien choisi du reste, une maison de campagne ; 2° « les *mules* de renfort dont les voituriers doublaient leurs attelages après la traversée du pont d'Oullins, au bas de la montée des Chassagnes, qui conduit à Sainte-Foy, et où passaient alors le grand chemin du Forez et l'ancienne voie narbonnaise des Romains » (1). Êtes-vous pour *Mulat* ? Êtes-vous pour les *mules* ?

— Pour les deux.

— Ne nous montrons, monsieur, têtus ni l'un ni l'autre, autrement nous mériterions de donner à la Mulatière le nom qu'elle porte, si elle ne le possédait pas encore ; mais enfin cette adoption en bloc m'étonne.

— Pourquoi ? Je suis prêt à prendre *Mulat*, si quelque preuve m'est donnée de son existence, du temps où il a vécu, de la maison qu'il s'est bâtie, et à l'abandonner pour les *mules*, si celles-ci, à son défaut, exhibent un brevet d'existence. Là n'est pas la chose intéressante, elle est toute dans le nom que vous venez de prononcer, les

Chassagnes. Ce climat, cette montée gardent, je le pense, la dénomination celtique appliquée à la côte entière des Etroits ; sa traduction serait « futaies de chêne. »

Cette observation fit sur mon associé l'effet d'un fort coup de poing traîtreusement appliqué.

— Du celtique, fit-il.

— Oui, *Cassaniæ*, forme latine de *Chassagnes*, se dérive de *cassanus*, ancien français *cassein*, *chassain*, *chassein* « une barre de *chassein* » (2).

Guyon troverent soubs l'ombre d'un *cassein*.

Rom. de Foulq. de Candie, Reims, 1860, p. 39.

(1) *Autour de Lyon* p. 165.

(2) Ducange. v. *Cheaine*.

Digitized by Google

Cassan-us, d'où *casn*-us (1), *caoisn*-e, *coisn*-e, *quesn*-e, *chesn*-e, *chén*-e, existe en *Cassan*-o et *Cassin*-omagus et gilum, devenus *Chassen*-on (Charente), *Chassen*-euil (Indre), *Cassen*-euil ou *Cassan*-el (Lot-et-Garonne) ; en *chassen*-at, un chesneau au langage d'oc (2). Cassanus provient lui-même de cymrique *cœden*, *koaden*, arbre de futaie, baliveau, madrier ; le *d* changé en *s* ou *z*, en vertu de la loi expliquée au mot Couzon (3).

Beaucoup de noms de lieu, tels que *Chassan*-ia, *Chassan*-iacum, *Casen*-ica, *Chassen*-atis, etc ; existaient sur le territoire des Ségusiaves (4) ; ce qui prouve deux choses : 1° Que les futaies de chênes n'étaient pas rares dans la terre de vos aïeux ; 2° que vos susdits ayeux parlaient un langage peu éloigné de celui dont se servait la race des Cymris. A la pompe forestière de la Ségusiavie, par conséquent, devait participer la côte ou, au moins, une partie de la côte des Etroits.

Mon interlocuteur réfléchissait.

— Au fait, reprit-il, après ce moment de méditation, vous m'avez passé trois étymologies latines, je vous passe *Chassagnes*, mais n'y revenez plus.

— Précisément, j'y reviens et à propos du joli château de

— *Choulan*, bâti à l'autre entrée et à mi-côte des Etroits ; près de là coulait une source. Paradin a lu d'anciens documents et pancartes où cette source est appelée « *Sila fons*. » De ce nom, ajoute-t-il, est demeuré un vestige en la langue du vulgue, qui

(1) « Excepto quod in castagnetis et aliis nemoribus seu ruvoribus, *casnis*, cerris, etc., 1320 (id., sub. v. *Casnus*.) — *Casnetum*, chênaie, an. 508. (Dietz, *Gramm. des Rom. Sprach*, t. 1. p. 28.)

(2) Duc., ibid. — On trouve même le diminutif *casse* : motas dictios significa una causa : corals, *casses*, garrics, royres (*Las lays d'amor*, 1re pars *dels noms Sinonimatz*).

(3) V. lettre deuxième.

(4) V. entre autres, M. Vachez, *Ager Gofiacensis*, etc., dans les *Mémoires lus à la Sorbonne*, 1867. — Cf. aussi *Cassan*-iæ, la *Chassagn*-e, ancienne abbaye en Bresse ; *Chassagn*-e, commune voisine d'Anse, etc.

Digitized by Google

nomme cette fontaine *Siolan* » (1). Depuis Paradin, *Siolan*, vestige harmonieux, s'est métamorphosé en *Choulan*, vestige atroce; mais le vulgue est sans pitié. Quoi qu'il en soit, admirez, mon cher monsieur, la Providence qui permet au vieux Paradin, pour la plus grande gloire des celtisants, de nous conserver le nom, le vrai nom gaulois d'une fontaine lyonnaise. Or, le gaëlique dit *sil*, *sil*, le cymrique *sila*, couler, filtrer, verser goutte à goutte. De cette racine, les peuples du Latium ont tiré *sil*-anus, robinet; ceux de Lucanie et d'Emilie les fleuves *Sil*-arus: ceux de Vénétie la rivière *Siol*-is; ceux du Bugey, les Sébusiens, *Sil*-an, « lac dont l'eau a un écoulement, etc. » A tous ces noms, avec mon docte Paradin, j'adjoindrais volontiers la fontaine sainte de *Sil*-oé. Que pensez-vous de tout cela?

— Vos *sil*anus, *sil*, *sil*a, etc. méritent quelque considération; c'est tout ce que je puis en dire, ayant hâte d'arriver à mes moutons.

— Quels moutons?

— Mais, Oullins.

— Je ne comprends pas.

— Ecoutez :

— *Oulins*, jadis *Aullins* (2), *Ulin*, *Ulims* (3), *Ullins*, *Yllins* (4), possède un sens identique à *Oisly*, anciennement *Ouëly*, de Loir-et-Cher; à N-*oolay*, autrefois *Oulay*, au confluent de l'Aron et de la Mayenne, en latin, *Avilliacus* (5); à *Ouilly*, canton de Villefranche, en latin, *Auvilliacus*, *Aulliacus* (6); ce qui implique une forme latine *Auvillaniæ*, légère altération

(1) *Mém. de l'hist. de Lyon*, liv. III, chap. III. Lyon, A. Gryphius, 1573.

(2) *Pouillé du diocèse de Lyon*, au *Cartul. de Savigny*, p. 901.

(3) Cochard. *Nouveaux mélanges*, p. 402.

(4) *Pouillé du diocèse de Lyon*, au cartul. susdit. p. 993, *en not.*

(5) T. Cauvin. *Géograph. ancienn. du Mans*, dans *l'Inst. des provinc.*, t. I, p. 33.

(6) *Cartul. de Savigny*, ch. 648, ann. 1033; ch. 826, ann, 1086, etc.

Digitized by Google

d'*Ovillaniæ*, *Ovilaniæ* « les bergeries », d'ovile, étable ou parc à brebis De même, *Aviliacus*, *Auvilliacus*, *Aulliacus*, sont pour *Oviliacus*, *Ovilliacus* « de bergeries-endroit ». Y a-t-il là oui ou non des moutons ?

— Cet ovile où vous triomphez m'a longtemps séduit; aujourd'hui je suis fortement tenté de lui opposer l'appellatif *abel*, *avel*, *iavel*, *iauvel*, fait du vieux français, *abe*, *epe*, *eppe*, *eve*, *iave*, *auve*, *eauve*, *iauve*, eau, et désignant, soit des arbres rivulaires, soit des terrains imprégnés d'humidité, soit des réunions de cours d'eau, de biefs, de bras de rivières : sens très-convenables à nos localités, à Oullins par exemple, sis à la jonction de l'Iseron et et du Rhône.

Débarrassés de leurs finales, *Avel*-iacus, *Avil*-iacus, *Auvil*-iacus, *Auvill*-aniæ sont de francs synonymes du moulin de *Javell*-e pour *Iavell*-e du département de la Seine; de l'*aubell*-us (1), ancien français *aubel*, *aubeau* (2), aune; de l'*abel*, peuplier noir (3); de l'*aubue*, *auvue*, terre aquatique (4); de l'*auw*-ière, vivier, pré bas et entouré d'eau (5), etc.

— Quelle serait donc, selon vous, le point de départ de ces divers mots ?

— Le latin *aqua*, lequel manifestant de bonne heure sa tendance à se labialiser, est devenu l'analogue du védique *ápa*, déjà construit en ávî-*pa*, persan dou-*âb* « terre entre deux eaux »; du zend *aph*-s, eau; du gothique *ahwa*, liquide ambiant; des rivières et sources de la Grèce antique, As-*op*, As us, eus, En-*ip* Agann-*ippe*-e, Garg-*aph*-ie; du lat. *uv*-a, *uv*-idus et des fleuves de l'Italie, *Auf*-idus, *Auf*-ens, *Ouf*-ens, aujourd'hui *Of*-ante, etc.

— Soit. Mais j'ai de la peine à laisser là mes chères brebis. Reprenons néanmois notre route. Dieu juste ! elle nous mène en terre promise, à :

(1) Ducange, s. v°.

(2) Roquefort. *Glossaire de la langue rom.*, v. *Aubeau*.

(3) Landais. *Dict. génér. de la lang. fr.*, v. *Abel*.

(4) Buffon, *Hist. Nat.*, t. I, p. 61, édit. Adam.

(5) Roquefort, id., v. *auwière*.

Digitized by Google

— *Pierre-Bénite*! S'il n'y a pas là quelque anguille, c'est-à-dire quelque dicton celtique sous roche, je veux qu'un loup me croque à belles dents !

— Vous riez, consultons d'abord notre guide :

« Une vieille légende se rattache à des têtes de rochers bordant le rivage de la lône, dont la hauteur ne dépasse guère quatre à cinq pieds. De cette légende dérive le nom de Pierre-Bénite, donné à la localité.

« Autrefois le grand Rhône coulait au pied de ces rochers, là où de nos jours il n'y a plus qu'une lône tranquille. La navigation y était perfide, les eaux venaient se briser en écumant sur cette grève redoutée et fertile en naufrages. Un saint ermite, habitant de ce lieu, alors désert, essaya de conjurer ces sinistres ; il creusa un trou dans le rocher le plus dangereux, le remplit d'eau qu'il bénissait chaque matin, et mit le tout sous la protection d'une petite croix de bois. — De là le nom de Pierre-Bénite.

« Depuis lors les mariniers ne manquaient pas de descendre de leurs équipages pour se prosterner devant le rocher, et se signer après avoir trempé leurs doigts dans le trou consacré ; puis ils continuaient leur voyage sous de favorables auspices » (1).

Eh bien ! Monsieur, de cette légende je tire ces trois conclusions : 1° un péage placé sous le patronage d'une divinité des eaux ou des frontières, mais entaché de coutumes barbares, existait à ces rochers qui fixaient une limite de peuples ou de tribus, non loin d'un confluent ; 2° ce péage se continua, affublé d'un vocable olympien, sous les Romains, peuple éminemment fiscal, et sous les Mérovingiens, leurs successeurs ; 3° la légende de l'ermite et du solitaire sanctifiant le rocher en question se répète partout où des confluents, des détroits, des défilés, des limites, avaient donné lieu à des exigences pareilles ; de là le nom de Pierre-Bénite porté en France par des dolmens, des menhirs, des cromlechs et autres monuments de cette espèce.

Reprenons nos propositions.

(1) *Autour de Lyon*, p. 178.

Digitized by Google

La limite ressort irréfragablement de cet article d'un procès-verbal de bornage de la terre et châtellenie de Beche-Villain, des 13 août et 23 septembre 1749 :

« Mais tous ces dessus dicts disoient que la *terre et chastellenie de Bechevillain* s'estendoit en tirant tout droict de ladite voie Bouveresse au travers des dictes isles du fleuve du Rosne, au droict d'une grosse pierre de rocher, qui est entre le dict Rosne, *du costé du royaume*, qu'on appelle *Pierre-Beneste*.

« Disant oultre tous ces dessus nommez et chascun d'eulx que les dicts lieux, chemins et carrefours par les quels nous étions ainsy transportez estoient les *vraies limites et départie* de la *dicte chastellenie et seigneurie de Bechevillain et du Daulfiné* » (1).

Ainsi, nous avons bien ici la limite de l'Allobrogie (l'Empire), et de la Gaule (le Royaume). A cause de sa situation dans cette Gaule, Saint-Romain, localité placée plus bas, ajoute à son vocable : *en Gal* pour *Galle*. La Galle du moyen âge, le Brô-*c'hall* des Bretons, était la Chevelue, laquelle avait pour nœud (*exordium*) et pour capitale (*caput*) la grande cité voisine, Lugdunum :

> Danqui s'en sont tornés *en Galles* vers Lyon.
> *Girard de Rossillon*, v. 495 (2).

Au tour maintenant du péage.

Les rochers dits de Pierre-Bénite, de même que ceux dont la barrière vient de disparaître au pont de Nemours, furent, dès l'époque préhistorique, la cause et le lieu de perception d'un droit de passe ou de navigation. Le Rhône et la Saône, son affluent principal, constituant au moyen de portages la grande et, à vrai dire, la seule voie commerciale de la Méditerranée à l'Océan, au Rhin et à l'Europe au nord des Alpes, les droits établis sur ces cours d'eau devenaient une source de richesse pour l'occupant; aussi leur possession eut-elle le privilége de susciter la discorde entre les peuplades et les tribus riveraines. Strabon

(1) M. Meifred, *Hist. de la Guillotière et des Brotteaux*, p. 26.

(2) V. *Origines de Lugdunum*, dans cette *Revue*, 3e. série, t. II, p. 395.

Digitized by Google

nous a conservé l'histoire des guerres sanglantes que la perception du péage de la Saône à la barrière granitique du pont de Nemours suscita, de temps immémorial, entre les Edues et les puissants Etats des Séquanes et des Arvernes (1). Malheur au navigateur qui refusait de se soumettre à ces tarifs, toujours arbitraires, ou cherchait à les éluder! Son sang arrosait l'autel de la divinité qui leur était préposée. Les parages où s'élevait cet autel implacable étaient un objet d'effroi pour les nautes. Afin d'empêcher la fraude, le droit d'arrêter et de fouiller les embarcations s'étendait à un kilomètre en amont et en aval. Nombreux sont les textes relatifs à ces affreux usages; je choisis, pour la précision de ses détails, le suivant qui concerne la navigation fluviale du centre de la France :

Prope locum illum ferebant esse fluvium cui nomen erat confluens, eo quod duo fluvii in unum confluunt, ubi dœmon commanebat qui à vulgo dicebatur Neptunus, qui quoscumque inter miliarium unum supra et infra navigantes sentiret submergebat et necabat.

« On rapporte que, près de ce lieu, il existe un cours d'eau nommé confluent, parceque deux rivières y affluent (2). Là, résidait un démon, vulgairement nommé Neptune, lequel, lorsqu'il découvrait des bateliers naviguant dans un espace de mille pas au-dessus ou au-dessous de lui, les engloutissait et les mettait à mort » (3).

Le péage par terre s'appuie, entre autres, du témoignage de Cicéron. Ce grand homme cite un droit perçu dans le périmètre

(1) V. *Origines de Lugdunum* dans la *Revue du Lyonnais*, 3e série, t. I, pp. 391-393. — C. Toubin, *Etud. sur les champs sacrés*, p. 25.

(2) Il s'agit du confluent de la Saudre et du Cher, aujourd'hui le *Bec-de-Saudre*. Une île y porte encore le nom de Conflans.

(3) *Vita S. Eusitii*, ms. 5137 de la Bibliothèq. impér. Bien qu'il appartienne au XIIe siècle, ce ms. doit n'être en réalité qu'une copie textuelle de la vie de S. Eusice, fondateur de l'abbaye de Celles-sur-Cher, en Berry, écrite au IXe siècle, par S. Odulphe, l'un de ses successeurs. — V. encore le ms. 5598.

Digitized by Google

d'un clan-frontière de la Narbonnaise, Cobiomaque, qui paraît avoir fait partie du domaine druidique (1) :

Crimen à Plætorio, judices, ita constitutum est : Fonteio non in Gallia primum venisse in mentem, ut prætorium vini institueret, sed hac in Italia proposita ratione profectum ; itaque Titurius Tolosæ quaternos denarios in singulas vini amphoras portorii nomine exigisse : Croduni Porcium et Numium ternos victoriatos ; Vulchalone Særveum binos victoriatos ; atque in his locis ab his portorium esse exactum, si qui Cobiomachum, qui vicus inter Tolosam et Narbonem est, deverterentur, neque Tolosam ire vellent (2).

« Plétorius, ô juges, déduit ainsi son accusation : Ce n'est pas dans la Gaule que Fonteius a conçu d'abord son projet de surtaxer le vin, mais en Italie, de propos délibéré et prêt à partir. Aussi Titurius, à Toulouse, a-t-il prélevé quatre deniers sur chaque amphore sous prétexte de circulation ; à Crodun, Porcius et Numius quinze as ; à Vulchalon, Serveus dix : ce droit est exigé dans ces deux localités de toute personne qui fait étape à Cobiomaque, clan situé entre Toulouse et Narbonne, et sans qu'elle aille jusqu'à Toulouse (3).

Il nous reste à élucider le terme de Pierre-Bénite.

Par toute la Gaule, les ministres du christianisme, devenu prépondérant, s'attachèrent à détruire les vieilles fondations de l'idolâtrie. Les solitaires brillèrent à la tête de ce mouvement : ce fut un ermite, saint Eusice, qui mit fin au prestige des idoles de l'embouchure de la Saudre ; un ermite qui fit cesser les exactions séculaires de Pierre-Bénite ; un ermite probablement qui décida l'abolition de semblables pratiques au dolmen de Men-Beniguet (Pierre-Bénite), du canton de Sarzeau, en Morbihan (4), etc.

(1) « De druide-supérieur — champ réservé, » du gaël. *coibhi*, druide principal, latinité *cobius*, et *mag*, champ réservé ou sacré, plaine, plateau.

(2) Pro Fonteio, VIII.

(3) *Appendice*, A.

(4) V. sur ce dolmen, M. de Rosenzweig, *Repert. archéol. du Morbihan*, p. 219.

Digitized by Google

Un croix donc, par eux plantée avec l'appui des populations limitrophes, apprenait aux équipages consolés que, là où naguère s'élevait l'idole d'une divinité avide de carnage, brillait le signe de bénédiction d'un Dieu protecteur des hommes ; et ils passaient joyeux et tranquilles, entonnant ce fluvial céleusma qui réjouissait tant Sidoine dès le ve siècle (1).

Et n'allez pas croire que les nombreuses entraves à la circulation, qui rendaient l'ouest de l'Europe presque inaccessible à l'homme civilisé de l'Etrurie, de la Grande-Grèce, de la Hellade et de l'Asie, fussent une invention des Celtes. Non, leur organisation, qui fut reprise au moyen âge, datait du jour où le commerce international prit naissance chez nos prédécesseurs de l'âge primordial. Des Mongolo-finnois, premiers occupants, elle passa aux Pélasges, aux Ombres, aux Ibères, aux Ligures, aux Celtes galliques et cymriques. Sous ces derniers, la riche et puissante république de Massalie, pour qui le libre parcours du Rhône était d'un intérêt capital, eut plus d'une maille à partir avec les riverains du grand fleuve : Sequanes, Arvernes, Edues, Allobroges, Volces, Cavares, Voconces, Salyes, Celtes et Ligures de toute nuance.

— Bien ! me dit mon interlocuteur enchanté, très-bien ! Si j'élève parfois des doutes sur la réalité de quelques-unes de vos assertions celtiques, à celle-ci je ne puis que battre des mains, et, ma foi, je m'en donne à cœur joie. N'allons-nous pas maintenant à Ivours ?

— Oui, le voici qui déjà se montre à travers ces longues lignes de feuillage. Mon digne ami, je suis obligé de vous l'avouer, nous tombons de Carybde en Sylla, c'est à dire de Celtique en Celtique, tout ce qu'il y a de plus Celtique.

— Yvours !

(1) Curvorum hinc ripis heleiariorum

.....

Ad Christum levat *amnicum celeusma*.

Sidon., *Epit.* II, 10.

Digitized by Google

— Sans doute, Yvours. Etudions-en le nom à l'aide de l'inscription encastrée, le haut en bas, à l'angle oriental des murs extérieurs du château :

MATRI [*bv*] S AVGVSTI [*s*]
EBVRNICI [*s*]
L. JULIUS SAMM [*ilvs, onivs?*]
ET

« Aux Mères Augustes Eburniques Lucius Julius Sammilus ».

Eburnici nous donne l'éthnique *Ebournek*, qui, s'il est privé du suffixe *ek*, se réduit à *Ebourn*. Durant la période gallo-romaine, Yvours se nommait donc *Ebourn*, lat. *Eburnum*, forme identique d'*Ebirnum* pour N-*ebirnum*, Nevers, de la table de Peutinger (1). Dans Nevers et dans Yvours l'*s* est d'introduction récente. Au temps du Président Bellièvre, on écrivait *Ivor* et *Ivoir*-e, formes conséquentielles ; l'allongement de la voix porté sur *er* ayant dû rendre insensible la prononciation du groupe final *num* : V*er*num, V*er* des environs de Chartres, hib*er*num, hiv*er*, Neb*ir*num, Nev*er*s, etc.

Cherchons maintenant l'élément formateur. Ici, nous allons nous heurter à deux hommes d'un très-grand mérite : Zeuss et M. de Boissieu. Le premier met en avant *ibur* forme d'*ibar* et *iubhar*, if, sachant sans doute que, dans plusieurs contrées de la Gaule, des bois d'ifs ont laissé les noms d'*Ivrée*, *Ivraie*, *Ivory*, *Ivoire*, etc. (2) ; le second, de son côté, suppose un établissement d'artistes en ivoire, appelés par le voisinage de Lugdunum, cité riche, populeuse, déjà vivifiée, comme le démontrent ses monuments épigraphiques, par de nombreuses industries (3).

Ni l'une ni l'autre de ces opinions ne me semble l'interprétation vraie du topique *Ebour*-n. A tous les lieux gaulois, à tous les établissements de peuples celtiques où s'accole l'innombrable

(1) *Tab. Peuting.*, Segm. I, édit. Maury.

(2) V. entre autres, L. Delacroix, *Alaise et Séquanie*, p. 54.

(3) M. A. de Boissieu, *Inscript. antiq. de Lyon*, n° XLV.

Digitized by Google

ebur, *ebor*, *abar*, la carte, inflexible à la façon des chiffres, montre une jonction de vallées avec cours d'eau, une embouchure dans la mer ou dans un lac, un retour de bras de fleuve au courant principal : *Eburo*dunum, *Yver*dun ; *Ebor*-acum, *York* ; *Ebro*calum, *Ebr*euil ; *Avar*-icum ; *Ebir*-dun, N-*ever*-s ; *Ebur*-a *Evor*-a, ville déjà très ancienne à l'époque de Sertorius, probablement fondée par les Celtes, après leur invasion de l'Ibérie, et pouvant se donner un certificat d'environ 4.000 ans. Notre radical, vous le voyez, jouit d'une vieillesse passablement respectable. Ayant indiqué ses origines dans la *Revue du Lyonnais* (1), je n'y reviendrai pas. Yvours s'y rattache par le nom, le nom par la situation : à un confluent, celui de la Mosche ou Moche (2) ; à un débouché de bras navigable, lône aujourd'hui ; à une limite considérable enfin. En raison de ces particularités, j'ose faire d'Yvours le centre d'un clan ou pagellus d'où ressortissait l'établissement de Pierre-Bénite, et, voyant dans ce dernier nom le reste indicateur d'un ensemble de monuments mégalithiques disposé sur une frontière, y relier le culte des déesses Mères.

Ces déesses furent les protectrices de l'abondance et, par une conséquence naturelle, de la navigation, une des grandes sources de la richesse : des rames et des proues de navires les symbolisent en même temps que des corbeilles de fruits. Sous le nom de Mairæ, de Matres, d'Aufaniæ, etc., on les invoquait comme des divinités bienfaisantes (3). Leurs monuments sont placés aux abords des lieux où se font périodiquement les transactions, aux rives des fleuves et des rivières navigables, aux confins des peuplades, partout enfin où s'effectuent l'échange et le transport des denrées.

Dans cette hypothèse, tout trafiquant par le Rhône venait à Ebourn supplier les Mairæ de lui accorder une navigation heu-

(1) *Rev. du Lyonn.*, série 3, t. II, pp. 797 sq.

(2) *Mosica*, petite Meuse ?

(3) Sur ces divinités, v. *Origin. de Lugdunum*, dans la *Revue du Lyonnais*, nouvell. sér., t. XXX, pp. 36 sq.

Digitized by Google

reuse à travers les eaux voisines de leur delubrum. Pour se les rendre propices, il versait dans leur trésor une offrande proportionnée à l'importance de son convoi, et, grâce à cette démarche préalable, il franchissait sans trop d'obstacle la passe surveillée. Mais, si l'on se reporte aux souvenirs laissés dans les alentours, il semble que, d'une part, les prétentions exorbitantes des détenteurs du passage et, de l'autre, les fraudes des intéressés rendaient fréquement la négociation difficile et le trajet périlleux.

Ainsi, pour moi, les *Eburnicæ* équivalent à des déesses protectrices d'un clan-frontière du nom d'*Ebourn*, celui-ci à la dénomination de « réunion d'eaux sacrées », dénomination commune, au surplus, à toute la famille indo-européenne : chez les Hindous, descendants des Aryas, les eaux de lacs, de fleuves, surtout du Gange, sont toujours honorées comme saintes ; les Iraniens, eux, avaient leurs Ronds, les Cymris, leur *Difrdwy*, « divine - eau courante » que les latinisants traduisent *Deva*, les modernes *Dée*. Les Grecs actuels donnent même aux rivières, aux sources, aux lagunes divinisées par leurs ancêtres, ainsi qu'aux eaux de certains puits, le titre de sacrées « ἁγία πηγὴ (1) ». N'êtes-vous pas de mon avis ?

— Ma foi, je ne puis en disconvenir, votre interprétation me donne des Déesses Mères, mon cher camarade, une idée passablement satisfaisante. Mais que pensez-vous de :

— *Baunant*, dont la vallée se développe à quelques pas, si fraîche, si verte, si joyeusement encadrée de ce double rang de montagnes, proportionné à l'étendue du cadre ?

— J'y vois *bel-nant* « de monts-vallée », du celtique ancien *bel*, *bil*, *pel*, *pil*, sommet, hauteur (2), et de *nant*, ruisseau,

(1) Pouqueville, *Voyage de la Grèce*, passim. — Hanriot, *Recher. sur la topograph. du démes. de l'Attique*, p. 141.—D'Anse de Villoisin sur Morin, *Dict. étym. des mots tirés du grec*, t. II, p. 27, *en not.* etc.

(2) *Lett. à M. Mulsant, à propos du mont Pilat*, dans la *Revue du Lyonn.*, t. III, pp. 199-211.

Digitized by Google

vallée avec cours d'eau ou fontaine, resté au cymrique : de jolies fontaines sourdent le long des collines de Baunant, celle des *Rases* ou *Razes* entre autres.

— Vous êtes deux fois celtique où je me reprochais de l'être une ; j'avais rêvé : latin *bell*-us, beau, et votre cymrique *nant*, latinisé *nantus*, « beau-vallon, belle fontaine ».

— C'est aussi le sentiment de notre auteur (1), et vous pouvez avoir raison l'un et l'autre. Songez néanmoins que les hybrides, en étymologie celtique, sont presque aussi rares que, dans notre espèce, les hermaphrodites.

Tout en m'écoutant, mon associé, les yeux tour à tour fixés sur votre livre et sur le paysage, m'entraînait « par un chemin vicinal très-peu fréquenté, et où l'herbe pousse librement » (2).

— Voilà, s'écria-t-il tout à coup, le vallon des :

— *Rases !* Voyez comme la description est fidèle à la nature et l'aspect explicatif du nom !

Et il me lut ce qui suit : « Tout à côté, une autre source jaillit sans bruit par deux orifices que cachent les herbes de la prairie... Après avoir coulé dans de petites rigoles, toutes ces eaux forment, par leur réunion, un ruisseau vagabond, qui paraît, disparaît, puis reparaît au milieu des prés et des buissons, comme un écolier qui joue à cache-cache » (3).

— N'est-ce pas, reprit mon ami, après sa lecture, de ce multiple écoulement de rigoles que ce vallon « d'une demi-heure » a tiré sa dénomination des Rases ?

— Oui, certes. Mais rendez à notre guide ce qui appartient à notre guide, car il le comprend ainsi (4).

A ces mots, la figure de mon digne compagnon de route prit un air de jubilation. Bientôt je ne sais quel nuage vint répandre

(1) *Autour de Lyon*, p. 191.

(2) Id., p. 201.

(3) Id., ibid.

(4) Id., p. 200. — *Rase* ou *Raze*, rigole, a ses correlatifs indo-européens dans le sansc. *rasas*, fluide, lat. *ros*, fr. ar-*roser*, etc.

Digitized by Google

sur cet épanouissemement une légère teinte de tristesse, et je l'entendais qui murmurait en se détournant :

— *Chaponost ! Chaponost !*

— Qu'avez-vous, lui dis-je, à démêler avec Chaponost ? c'est un lieu d'aspect charmant où, pour peu qu'on y jette les yeux, on souhaite de planter sa tente : une maisonnette et deux ou trois hectares alentour. Mais je dois respecter votre douleur, vous semblez avoir laissé dans ce paysage, si calme et si recueilli de la banlieue lyonnaise, un de ces souvenirs dont le poids oppresse toute une vie.

— Nullement. Mon opinion sur cette localité ne diffère pas de la vôtre. Pour être sérieux, le motif de mon inquiétude n'est pas de ceux qui troublent une existence entière ; il s'agit pourtant, mon ami, de l'honneur de la langue latine.

— Bah !

— Oui, depuis plusieurs années, j'ai trouvé de Chaponost une étymologie irréfutable, fondée sur le latin, le latin pur ; j'en ai pesé les syllabes, ressassé les lettres, mais je redoute les coups de cette massue celtique dont vous êtes armé. Puis-je savoir si, à l'aide de Pictet, de Legonidek, de Zeuss et consorts, vous ne parviendrez pas à réduire en poudre la fille chérie de mes réflexions ?

— Cette fille chérie se dérive ?

— Je vous le dirai, lorsque vous m'aurez fait connaître votre pensée.

— Moi, je ne m'en connais aucune. Tout au plus, ai-je donné quelque attention à la désinence *ost*, qui, en certains noms, remplace la finale *acus*, en d'autres la terminale *oscum*, *oscus*, *osca*, *esca*, en d'autres enfin, la syllabe *oz* ou la simple voyelle *o*, derniers démembrements de cette terminale : Apin*ost*, Appini*acus*, Apin*acus* ; Ni*ost*, Noi*oscum*, Ne*oscum*, No*escum* ; Chamb*ost*, Camb*oscus* ; Bib*ost*, Bisb*ochus* ; Beyn*ost*, Bayn*o*, Beyn*o*, Beyn*au* (1) ;

(1) V. *Cartul. de Savig.* — *Pouill. du diocès. de Lyon.* — *Mazur. de l'Ile-Barbe.*

Digitized by Google

Chapon*ost*, Chapon*noz*, Chapon*no* (1), etc. Telle est la finale *ost*. Pour vous en dire toute mon opinion, ses droits à une origine propre me paraissent excessivement contestables ; ce n'est qu'une fille déguisée de la désinence *oscus*, *osca*, *asca*, *esca*, dont je viens de vous parler. Du midi de la Gaule et des contrées pyrénéennes, où elle abonde encore, cette désinence s'est infiltrée, à la suite d'immigration ethniques et de colonisations partielles d'Ibères et de Ligures, au travers de l'Est et des régions adjacentes.

— J'avais, à votre exemple, remarqué la singularité de la finale *ost*, et, sans me préoccuper de son rôle en Chaponost, j'ai déduit d'une forme première *Cappons* ou *Capons*, que vous avez oubliée (2), le groupe *cap-pons* « la tête du pont », *caput pontis*, à l'imitation de *cabos* pour *cap-bos* « la tête du bois », *caput bosci*, d'où *Cabossière*, *Cabosselière*, *Cabosselerie*, noms de lieux si fréquents dans le centre de la France, votre pays. Mais où donc, allez-vous m'objecter, est situé ce fameux pont ? Ce pont, mon très-cher, est l'aqueduc de Baunant, dont une série d'arcades commence à Chaponost. Ce n'est pas moi qui vous apprendrai que les aqueducs, dans les bas-siècles, recevaient le nom de ponts, *pontes*, l'aqueduc célèbre du Gard ne s'appelle-t-il pas le pont du Gard ?

Ce disant, mon vieil ami rouvrit votre livre et me donna, pesant sur chaque syllabe, lecture de ce passage : « Le *pont* de Baunant reliait les aqueducs de Sainte-Foy à ceux qui couronnent encore le sommet des collines de Chaponost... Ces derniers, situés au nord-est du village, consistent en une ligne continue de 90 arcades, dont la silhouette ébréchée se détache sur un immense horizon » (3).

L'enthousiasmé lecteur fit suivre cette première citation d'une

(1) *Pouill. du dioc. de Lyon, des* XIIIe *et* XVe *siècles.*

(2) Mon ami invoque le *Cartul. de Savigny*, ch. 799 ; mais M. Vachez place *Capons* à *Chapon*, en Saint-Didier-sous-Riverie, sur un plateau. (*Ager Gofiacensis*, art. *Ca-pons*).

(3) *Autour de Lyon*, p. 195.

Digitized by Google

seconde ; il puisa cette dernière dans la *Description du pays des Ségusiaves*, d'A. Bernard, qu'il avait emportée en guise de bréviaire archéologique ; je vous la transmets : « Au sortir de la vallée du Garon, l'aqueduc arrivait sur la commune de Chaponost, qu'il traversait du midi au nord sur deux substructions et sur trois ponts... l'aqueduc parvenait ainsi à un *pont* qui précède le ruisseau de l'Iséron... Ce pont est un des plus beaux ouvrages de tout l'aqueduc » (1).

— Gloire à *Caput pontis !* m'écriai-je, après cette belle lecture. Pictet, Zeuss, Legonidek et consorts ont trop de cordes à leur arc pour vous disputer celle-ci, l'honneur du vôtre.

Je vous demande si mon latiniste se montra satisfait ! Dans l'exaltation de sa victoire, il allait jusqu'à prétendre qu'il n'était besoin que du latin pour expliquer la généralité des mots de la langue et de la topographie françaises ; il ne faisait d'exception qu'en faveur du grec, eu égard à l'abondance des termes de technologie scientifique. Les langues du Nord trouvaient aussi grâce devant lui pour un certain nombre d'expressions et d'idiotismes ; quant au celtique, son compte n'était ni long ni difficile à régler, il le réduisait à zéro.

Comme le fanatique s'enivrait de son triomphe, une foule d'objections me passaient par la tête ; je m'abstins d'en produire une seule, craignant d'éveiller sa susceptibilité, toujours prête à se cabrer au nom seul des Gaulois, sa bête noire. La prudence, son amitié comme sa société m'étant précieuse, commandait bien ce quart d'heure de trève.

Pourtant, afin de soulager ma conscience oppressée, je restituais mentalement Chaponost et Chapon, faisant de l'un *Kebennosca*, de l'autre *Keben*, par réminiscence des *Kebennæ*, *Cemenæ*, les *Cevennes* de France, du *Ciminus* de l'Italie centrale, etc.

Mais, tandis que nous dissertions à perte de vue sur Chaponost, son aqueduc et son étymologie, le soleil abandonnait la plaine des cieux. Descendu jusqu'aux bords de l'horizon, son disque

(1) *Descript. du pays des Ségusiav.*, p. 121.

Digitized by Google

s'éteignait dans la pourpre safranée du couchant. A l'autre extrémité de la circonférence, la divine Hécate s'échappait du milieu des montagnes, enflammée comme un bouclier antique sortant de la fournaise. Jamais l'atmosphère n'avait eu plus de limpidité ; seulement, sur le fond du ciel, de légers flocons de nuée blanche, on eût dit de l'ouate disséminée, s'étendaient sans changer de place ni d'apparence. Tout, sur nos pas, était parfum, solitude, éclat. Nul être, hormis un rossignol, n'interrompait le silence ; du bord d'un bois voisin, retraite déjà sombre, l'aimable oiseau lançait par intervalle, à travers le calme d'alentour, la mélodie de ses notes passionnées. Nous nous arrêtâmes, pareillement émus, mon ami et moi, jusqu'à ce que, s'étant revêtu de toute sa pâle lumière, la lune eut donné le signal de l'universel apaisement ; alors se tut la seule voix invitée par l'Eternel à célébrer l'heure de ses magnificences.

Bientôt nous entrâmes dans Lyon et nous nous séparâmes, mon compagnon pour retourner à son logis splendide, moi pour regagner ma modeste chambrette.

A. Péan.

A continuer.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE (*)

III

Chaque pays a ses chants et ses traditions populaires ; le nôtre, on peut le croire, ne serait resté inférieur à nul autre en ce point, si quelque poète patriote eût pris soin de les noter et de nous en transmettre les accents. Malheureusement, pour cet idiome, le français en s'imposant, à la renaissance des lettres, comme langue nationale, a comme étranglé au berceau ces premiers-nés de la muse locale; et, tandis que les troubadours provençaux, grandissant dans leur autonomie, devenaient de véritables poètes en qui se retrouvent la grâce et le génie des classiques leurs devanciers (1), nos pauvres trouvères en sabots ac-

(*) Voir les précédentes livraisons.

(1) Les Gascons n'ont pas l'habitude de briller par la modestie. Un de leurs poètes va jusqu'à prétendre que si Boileau n'a pas écrit en gascon, c'estque cela n'a pas tenu à lui :

Et se n'at pas uzat de nostre bel lengatge,
Es que l'a pas apprès del tems qu'ero maynatge (1) ;

(1) Maynatge, mesnard, mesnaud, jeune homme, enfant. *Magnado*, jeune fille. *La maynada*, la famille, le ménage.

Digitized by Google

culés dans leurs arides montagnes, s'en allaient de grange en grange, égayant de leurs récits légendaires les longues veillées du hameau. Là, pendant que les femmes tourmentaient leur quenouille, que les hommes teillaient le chanvre ou cassaient des noix pour envoyer sous le pressoir à huile, le porteur de balle, conteur attitré de la chambrée, vieux débris de quelque bande de routiers, narrait à ses auditeurs attentifs, la vieille histoire des quatre fils Aymon, Huon de Bordeaux, Pierre de Provence et la belle Bragelonne, Rolland et sa Durandal ; ou bien les dits et gestes de ces Troppmann du moyen-âge, Monseigneur l'Ogre, ou le féroce Chevalier à la barbe bleue. Après lui, un paysan narquois essayait de capter à son tour l'attention, en racontant le mythe de la misère et de la faim, aux prises avec l'humanité, la lutte éternelle de la ruse et de la force, figurée par les fourberies du chat botté et de la princesse Finette ou le bonhomme Misère arrêtant la mort sur son poirier. Puis, pour couper court à ces tristes légendes d'un passé lugubre, une paysanne déjà sur le retour, mais en qui s'est conservé le don de charmer l'auditoire par des réminiscences de sa jeunesse, entonne d'une voix chevrotante la vieille et toujours jeune complainte de l'enfant prodigue, l'histoire pleine de larmes de Joseph, expiant les préférences paternelles par la jalousie de ses frères; la légende si populaire du Juif-Errant, ou l'un de ces chants naïfs et pleins de suave mélancolie avec lesquels fut bercée

Aoutromen el, creat poëto plé de foc (1)
N'aourio pas dedegnat la noblo lengo d'Oc ;
Aourio bist (2) soun caquet fourmillan d'harmounio,
L'aourio bisto pertout coumblo de poësio,
Et nous aourio moustrat dan soun saben pincel (3),
Qu'es dinno de parla de la terra et del eicl.

Debar.

(1) *Foc, fuocco*, le feu.
(2) *Aourio bist*, il aurait vu.
(3) Son savant pinceau.

Digitized by Google

notre enfance, *Pernette* (1) ou le *Malbroug s'en va t'en guerre*, chant tout empreint d'un bout à l'autre d'une patrio-

(1) La Pernetta, en gaëlic *perennez*, jeune fille, fiancée. Que le lecteur me pardonne de reproduire ici cette mélopée simple et naïve; il partagerait pour elle mon culte pieux, s'il lui avait été donné de voir comme moi un tendre père la lui chanter, en faisant claquer ses doigts, penché sur son berceau :

La Pernette se lève,
Tra, la, la deri la la ; la li la la.
La Pernette se lève
Trais (1) ure avant lo jor.
Le prind sa colinette (2)
Tra la la deri, etc.
Le prind sa colinette,
Et sos fusets d'amor (3).

Le ploure son ami Pierre,
Tra,...
Le ploure, son ami Pierre,
Qu'ant mis din la praison.
Piro se désespère,
Tra,...
Piro se désespère
Que n'en pèdre la raison.

Tous los fis que le file,
Tra, la, etc...
Tous los fis que le file,
Le busse grand soupir.
La man à la colline,
Tra, la...
Ailleurs est son enpirt.

Piro, m'n ami Pire,
Tra, la....
Piro, m'n ami Pire,
Seiez pas si dolent (4) ;
Plutout lo sementire (5)
Tra, la...
Que pèdre un cher amant.

(1) Traï, *très*, trois; *ure*, c'est le mot français *heure*, prononcé à la gascone *moment*

(2) *Colline*, diminutif *collinette*, quenouille ; de l'italien *collo*, cou (qui se fixe au. *Colinette* rime ici avec *leve*, comme plus bas *colline* avec *file*. Dans les vieux noëls et chansons populaires, l'*e* muet terminal constitue la rime féminine, la rime masculine seule est de rigueur :

Si je meurs, que l'on m'*enterre*
Dans la cave où il y a du vin ;
Les pieds contre la *muraille*,
La tête sous le robin. ...

(3) On remarquera le mélange de patois et de français qui indique la transition d'un dialecte à l'autre. A partir de ce moment, noëls, complaintes, chansons, tout est en français ; mauvais français sans doute et qui est bien loin de valoir le patois qu'il a détrôné. Mais la mode est souveraine en France, au village tout aussi bien qu'à la ville.

(4) Dolent, *dolens*, conservé dans son français *indolent*.

(5) *Sementire*, cimetière, *semen ire* (in terrâ), être jeté en terre comme une semence ...pour refleurir ailleurs.

Digitized by Google

tique ironie, avec lequel une nourrice de roi s'efforçait de pallier l'éclipse momentanée de la gloire d'une grande nation.

Nous vons vendre héritage
Tra, la....
Nous vons vendre héritage
Pour vous n'en retirer ;
Et tous no ors (1) en gage
Tra, la...
Por bailler au geoulier.

Tirant vai la sant Pière,
Tra,...
Tirant vai sant Pière,
Vous reviendrez cheuz nous.
Et si lo vout mon père,
Tra,...
Serez mon tendre époux.

Adonc séchez les larmes,
Tra, la, la deri la, la ; la li la la.
Adonc séchez les larmes,
Les larmes de vos yeux ;
Et n'oyez plus d'alarmes
Tra, la, la deri la, la ; la li la la.
Et n'oyez plus d'alarmes
Car nos serons-t-héreux.

La Pernette réussit-elle à délivrer le pauvre prisonnier? Son dévoûment fut-il récompensé ou payé d'ingratitude? La tradition est muette sur ce point. Hélas! comme dans la plupart des choses de ce monde où intervient comme dénouement la séparation, la douleur ou la mort, peut-être le pauvre Pierre, expiant sans le savoir le crime d'avoir une fiancée belle et vertueuse, continua-t-il à languir, privé d'air et de lumière, dans quelque cul de basse-fosse, grelotant de froid et de fièvre sur la paille humide d'un cachot; tandis que la malheureuse Pernette, veuve et vieillie avant le temps, devenue — cet âge est sans pitié — la risée des jeunes hommes et des enfants, se glissait toute honteuse au seuil de la veillée, la quenouille en désordre, pendante à son côté; laissant s'échapper à l'abandon, par les éraillures de sa cornette usée, les longues mèches grises de sa chevelure. Car c'est ainsi que, trop souvent l'isolement, l'abandon et la souffrance sont le partage des cœurs honnêtes, sensibles et bons, tandis que plaisir, honneur, gloire et richesse échoient à l'égoïste et au méchant.

(1) *Los ors, ornamenta*, bijoux, joyaux. Ils constituent à la campagne un douaire qui se transmet de la mère à la fille et dont on ne se défait qu'à contre-cœur, comme ultime ressource.

Digitized by Google

Puis un grand silence, un long murmure de satisfaction court dans l'assemblée, et une jeune fille, qui tient à faire voir qu'elle a sacrifié aux Grâces, chante en minaudant la romance de *File, file, Jeanne*, ou *Jenny l'ouvrière*. Heureux quand elle n'affiche pas sa prédilection pour le goût moderne en interprétant, avec gestes appris pour la circonstance, les couplets risqués de la *Femme à barbe*, ou ceux si spirituels du *Pied qui r'mue*, dépouilles opimes rapportées au village du café chantant, de l'Eldorado ou de l'Alcazar. Car c'est là aujourd'hui que, grâce à l'inconcevable tolérance de l'autorité, notre mâle jeunesse et leurs naïves compagnes, ces futures nourrices de l'humanité, s'en vont chercher l'objectif de leurs rêves et les aspirations pour l'avenir. Voilà le brouet noir servi quotidiennement à nos jeunes Spartiates. Qu'on s'étonne, après cela, de la quantité d'ilotes ivres que l'on rencontre par les rues, et calculez pour combien de temps encore les vieilles mœurs et la robuste foi de nos pères, bannies du reste de la terre et refugiées jusqu'ici au hameau, ont chance de s'y maintenir. Déjà, hélas! nos campagnes n'ont rien à envier aux villes, le luxe, débordant de toutes parts, y pénétre par toutes les fissures, et avec lui l'abandon des vieilles coutumes et le relâchement des mœurs. Force est donc, si nous voulons avoir quelque idée des usages et du vieux langage de nos pères, de ramasser les bribes éparses de ce vieux temps en train de disparaître et de passer à l'état de légende. En voici quelques spécimens amassés un peu de toutes parts, et auxquels je me suis efforcé de conserver la couleur locale, avec le soin et l'amour qu'aurait mis un antiquaire à raccorder une statue mutilée par les Barbares ou le temps, tout en lui conservant la patine des siècles et le style du modèle.

C'est, en première ligne, *le Chant du mai*. Chaque année — *vere novo* — au premier souffle du zéphir, le premier jour de mai, avant l'aube, les jeunes gens se réunissent et s'en vont, en chantant, planter un *mai* ou mât enguirlandé

Digitized by Google

de feuillage, devant la porte de chaque jeune fille du hameau, qu'ils invitent à sortir et à venir se mêler avec eux et danser une ronde autour du *mai*.

Encore une de ces traditions disparues du faisceau de celles que nous a léguées le paganisme. Heureux temps, où l'homme simple, pieux et bon peuplait la nature entière, la terre, les bois et les ondes, de divinités protectrices, et embellissait de poétiques fictions jusqu'à son humble solitude !

Solvitur acris hiems gratâ vice veris et favoni.
Jam Cytherea choros ducit Venus ;
Junctæque nymphis gratiæ decentes
Alterno terram quatiunt pede.

LE CHANT DU MAI

(*Le couplet est chanté par un coryphée, puis le chœur reprend : Al est, al est passò...*)

Al est, al est passò çu vilain tian de brima; (1)
Lo printian est venu, lo mondo se fa biau.
Lo solaï va craïssant choque jor à la prima (2);
Plantons, plantons lo mai, vaiqua lo renoviau !

Le-z-aigue dejallè coront par la pròria,
Din lo boïsson fluri chantonne lo coucou ;
La natura partot se montre rajunia ;
Din lo boïs o y-iatint pioulò lo rossignou.

Los champs, qu'êquiant muets, ont repraï lou parola ;
Tot chante à l'unisson, la cigòla et l'isiau,
So le tioule (3) nichia, la volagi randolla (4);
L'aluetta, din l'air ; din son trou, lo moniau.

(1) Brima, *prusina* (*b* pour *p*), gelée blanche, hiver.
(2) La prima (hora), l'aurore.
(3) *Le tioule*, les tuiles, la gouttière.
(4) Randolla, *rondinella*, l'hirondelle.

Digitized by Google

Lo merlo siffle illò, et, din la grand bruïri,
Dijà l'avigli mo de à la quaïta d'où mier :
O dirit que din l'air saiquna grand preïri
S'élève de la terra et remontaïse ou cier.

Un doux vint folliaret fa jarmò lo vardura ;
Son sofflo anime tot, lo mondo se fa biau ;
A l'homo de chantò l'hymmo de la natura ;
Plantons, plantons lo mai, chantons lo renoviau.

La suivante est la reproduction, à quelques variantes près, d'une vieille chanson naïve avec sa moralité obligée. Comme dans la précédente, c'est le coryphée qui fait le récit et, après un ou deux couplets le chœur reprend le refrain.

AIR DIT DES *Comédiens* (Béranger :)

Viens parmi nous qui brillons de jeunesse...

Filli qu'ou boï laisse abadò (1) sa chura,
Det pindre gorda, o y a de loups garous ;
Se méfiò d'ou saï, de la fraïchura,
Et se garò d'ou chant dous rossignous.

V'est-ce qu'apprenit Suzanna la quiriousa ,
Par s'être un jor attardò par los boïs,
Avoï un gòs à la mina trompousa,
Que gli disiet de sa plus douci voix :

Vaiqua la net, viens ma jolia bargiri,
Viri te chure et tochi tos moutons ;
Prinds lo vioulet (2) lo long de la reviri,
In devisant no nos intornarons.

(1) *Andare a bado*, aller au hasard, à l'abandon.
(2) Vioulet, *violarium*, sentier parsemé de violettes à travers les prés.

Digitized by Google

Assetons-no su cell'herba si fina,
Ore qu'ou boï chantont los rossignous;
Bailli ta man, betta la din la mina,
Jurons iqui de nos amò tous dous.

V'est pachi faiti, et vorindret j'espero
Que près de me te n'arrais pou de rin ;
Deman sin plus, j'airons chi lo notairo ;
Je te borraï, maitia conquest (1), mon bien.

Si te vogliòs, par arrhò (2) noutra flòma,
Me laissi pindre iqui tant solamint,
Ina boccò, je juro, su mon òma,
De t'adorò jusqu'ou darri momint.

A n'in prenit o due o traï, ma sero (3),
Je n'êquïns pò dari par le comptò;
Tant et si bien qu'o gli demorit guero
Force et vartu par gli rin refusò.

Mò gli prenit, à la pour'ennocinta (4),
D'avi lòchi le-z-orrhe dou marchi ;
Le n'in fut pro, mais trop tord, repintinta,
Quand le veït qu'a l'eïe gorlanchi (5).

Venit lo tian que cella gran gliambanna (6)
Ne poirt plus cachi son déshonneur;

(1) *Moitié conquest*, terme de droit, fort bien compris des paysans : c'est le régime de la communauté d'acquet...

(2) *Arrhò*, donner des arrhes, arrêter un marché, *ina pachi*.

(3) *Ma sero*, peut-être.

(4) *Ennocinta*, NON NOCENS, insensée, qui ne peut nuire.

(5) *Gorlanchi*, vieux mot celte, *gawr*, chèvre, animal ou être de peu de valeur, et *linch*, tourmenter, vilipender quelqu'un, abuser de sa simplicité.

(6) *Bambanna*, bambine, grand enfant, musard.

Digitized by Google

Chòcun dou daï montrove la Suzanna ;
Le n'in troblit (1), par comblo de mòlheur.

Vos aide vu codre par le charrire (2),
Dechavelò (3) et los is picarlous (4),
Ina mandrilli (5) accoutrò de paillire (6).....
V'est la Suzon que court ou rendez-vous.

Filli qu'ou boï laisse abadò sa chura,
Det pindre gorda, o y a de loups garous;
Se méfiò dou saï, de la fraïchura,
Et se garò d'ou chant dous rossignous.

Je vais compléter cette étude par quelques extraits d'un véritable poète du crû, M. J.-B. Gutton, auteur anonyme de plusieurs petites pièces de vers remarquables et éditeur pseudonyme d'un dithyrambe, qui a obtenu l'honneur d'une mention dans le Dictionnaire des patois de M. Onofrio ; elle est intitulée *Hymna à la Concorda*, et fut composée pour cimenter l'union de deux Sociétés lyriques dont la rivalité avait quelque peu passionné le pays. Le poète, après avoir énuméré les tristes fruits de la noire Discorde, chante avec entrain les bienfaits que répand dans les cœurs la Concorde.

Corajo, mos amis, que toujor la raïson,
L'amitié, lo bon sins seïant lo diapason

(1) *Troblit*, troubler, perdre l'esprit.

(2) *Charriri*, chemin à char, charolesse.

(3) *Dechavelò*, toute échevelée.

(4) *Picarlous*, *piquerla*, chassie qui s'attache aux cils (en celte, *piq*); d'où piquants ou poils de porc-épic.

(5) *Mandrilli* (italien *mandriale*, *mandrino*, pâtre, grossier, mal mis), fantôme, mannequin ; épouvantail pour les oiseaux.

(6) *Paillire*, morceaux de toile effilée, que l'on met devant le front des bœufs pour les défendre des mouches.

Digitized by Google

Que guida voutros pòs, réglia voutra conduiti ;
Lo bonheur et la paix viendront prot par la suiti.
De tout tian la music' a charmò lo corajo;
L'anime lo villiord et l'efant in bòs ajo,
L'electrise et condut lo soudord au combat ;
A le solannitè le prête son écliat.
Son lingajo puissant va vo farfoillant l'òma,
Que vo fo in effet qu'est tot je ne saï coma.
Par noutre Fête-Dieu, tous los indrets visins,
Quirious de no soigni, venont à pleins chamins;
Un cuchon d'étrangis dont je ne saï los chifros
Disiant darririmint : Le processions dous fifros (1)
Sont superbes, ma fion ; cel'usajo noviau
Le refat joliamint; que çu coup d'œil est biau !

Chemin faisant et en bon citoyen qui ne manque aucune occasion de donner un salutaire conseil, il met à profit l'occasion d'engager ses compatriotes à suivre la marche générale du progrès en France et à s'appliquer, eux aussi, à embellir leur petite ville.

Nos équious dou progrès dous siècles en retord,
Mais vos aide sonnò lo signal dou déport ;
De tous los lòs dija depind la villi corda
Dont j'aiquions incoblò par la laidi Discorda.
. . . . . .
Din çtu darri tian quouque gints à mania
Ont borlò de partot qu'o faut d'économia ;
Eh ! mon Dieu, qu'un novio ! qu'est-o que n'ou sa pò ?
(*Nullus argento color est*.....)

(1) Fifros, sobriquet donné aux gens de Mornant ; c'est qu'à l'époque de la Fédération, ils avaient fait figurer sur leur bannière deux *fifres* en sautoir, en mémoire de ce que, à la bataille de Brignais, donnée en 1362, par Jacques de Bourbon contre les Tards-Venus, ils étaient arrivés fifres en tête et bannière déployée.

Digitized by Google

Vaut o mieux lo gardò por quoque lèva-groïn (1),
Que fariant cìnt vaï mieux d'achitò de cotonna...
Plutout que de traïnò dintelle-z-et satin,
Que ne sont su liou còrps qu'inseigne-z- à catin.
Vo veï lo defours, tot est novo, tot brille,
Et lez ant par desso lou chamise in guenille.

O fortunatos ! Oh que plus heureux est le sort de l'homme qui a eu le bon esprit de prendre pour règle de sa conduite les sages préceptes de la morale et de la vertu :

Que tot chòcun de vo seie din sa maïson
In artisan de paix, de justice et raison,
Serviòblo visin, a consaïs equitòblos
Ous améliorations constamint favoròblos,
Consilli ecliairò dou còrps municipal,
Comprenant sagimint l'intérêt communal;
Et vo ne varriòs plus se formò la cabòla
Que mene trop sovint l'élection communòla.
De l'urna dou scrutin o ne sortirit plus
Ni de maire incoti (2), ni consillis culus (3).
Rejitan de Satan l'éternella malici,
Din los cueurs regnarit soletta la justici.
Lo riche arrit soci d'occupò los ouris;
Et manoure, marchands et manufaturis
Ne se chipotant plus par glious faiblos salairos,
Bailliriant a tretous lous cheti-z-honorairos.
Los ouris, in retor, fariant fidellamint
Lo travar dou patron, que paye in bel argint.
Manoure, travaillons in tota consciensa ;

(1) Lève-nez, effrontée, coureuse.

(2) *Incoti*, indolent, endormi, insouciant.

(3) *Cul-lu*, ver luisant, qui se traine et brille de loin, sans répandre autour de lui la lumière.

Digitized by Google

Marchands, ne trompons pò, vindons in confiensa;
Baillons de noutron pan à l'indigint hontou,
Noutron bras ou manchot, noutron pi ou boïtou;
Séions lo protecteur de l'orphelin timido,
L'appui dou malhérou, de l'aveuglio lo guido.
Pinsons qu'in tian de fred o ne fa guère bon
D'être com'e n'y a tant sin pan et sin charbon.
Par tot ce qu'est soffrant montrons-no accessiblos;
Que gliou accint pitiou a noutros cueurs sinsiblos,
Arrachaïse un soupi, segu de quoque don,
Que no vaudra un jor un generou pardon!

Voici, du même, un chant naïf, mieux fait, ce me semble, pour s'adapter à cette langue simple dans les expressions comme dans les idées; il est intitulé :

LA PRIÈRE DU MATIN DE LA FERMIÈRE

Cantique.

AIR : *Bénissons à jamais.*

Bénissons de tot cueur
Lo Seigneur que nos écliaire;
Bénissons de tot cueur
Lo Seigneur din sa grandeur.

Los bienhéroux, los anges,
Tot c'qu'est bon, c'qu'est biau,
L'omo coma l'isiau,
Rediont tous se luanges.
Bénissons, etc...

Ou cier et din tot lieu
Relut sa majestò;
Tot nos dit sa bontò;
Al est grand, al est Dieu.
Bénissons...

A cell'hora je préio
O mon Dieu, par mon grou (1),
Par noutre gints, par tous;
A ta bontò je créio.
Bénissons...

Fais que toujor je veïa
Z'uets, bur'in mon pani;
Et, din mon laïtagi,
Lait, fromag'et bureïa.
Bénissons...

Fais jitò lez avenne,
Lo fromint, le prìriais,
Coflò los mornains naïs,
Qu'attindont noutre benne,
Bénissons...

(1) *Noutron grou, mon z'omo*, mon époux.

Digitized by Google

Fais boquetò lo trioulo,
Moilli par retroblò,
Sôtre à tian dit lo blò,
Et bussò lo revioulo (1).

Bénissons...

Conserva la churotta,
Et la vach'et lo viô;
Que lo lait dou popiô (2)
Jicli'à plena sillotta (3).

Bénissons...

Gòrda no de timpête,
Bailli no ta rosò
Et fais no reposò
Bien de dïming'et fête.

Bénissons, cte...

Cette simple ébauche d'une muse qui essaie timidement ses ailes à peine duveteuses, me met tout naturellement sur la voie pour parler d'un autre poète patois, barde vénéré d'une localité voisine, Roquille, de Rive-de-Gier, le Birmingham (après Saint-Etienne toutefois) de la France, et la deuxième ville en ordre du département de la Loire. Le patois de cette partie de la Loire est peu différent du patois du Lyonnais. A proprement parler, une zone taillée dans ce département, de Rive-de-Gier à Montbrison, en passant par Saint-Chamond, doit être comptée pour une annexe du Lyonnais, avec lequel elle a la plus grande analogie au triple point de vue des mœurs, usages et coutumes, autant que de l'ethnologie des habitants. Le langage n'y diffère que par quelques changements dans le mode de prononciation de certaines consonnes, l'usage plus fréquent du *tch* et du *dj*, par exemple. Quant à la construction grammaticale, elle est toute romano-lyonnaise, et à ce point de

(1) *Revioulo*, regain, second foin.

(2) *Popio*, trayon, pis de la vache ou de la chèvre.

(3) Petit vase de bois à traire le lait.

Digitized by Google

vue, Roquille me paraît devoir être rapporté au groupe des poètes lyonnais.

Je vouai chantò los succès glorious
Dous gremadzis contra los péreious (1),
Dous voltigeurs, dous chasseurs à montsura,
Dous tourlourous, de la magistratsura,
Dous sindicats, dous extracteurs lyonnais,
Dous directeurs, de plusieurs grands benets,
Tot de mainauds (2) dont lez illustre griffe
Nos ant provò qu'i n'etsant pò de quiffe (3);
Et magrò tot ce que Boitrand dzira,
Quand i vodrant la houilli fumara.
Crede ménauds que l'oura de peréri,
Din cou (4) pays ne se fa pò de nairi;
Cor l'ouri buche, avant d'être rindzu,
Assez de tsoms et passòblamint dzu (5);
La puiantsou (6), l'aiga, lo fue volajo],
Rin, din lo poué, n'ebrande son corajo;
L'infortsunò, luin de s'effarouchi,
Chapote a môrt, hasord d'être ecuchi (7).
Mais creï-vo qu'un soi-disant bolairo (8)
Chorche à rougni son modziquo salairo...

Quant au patois ségusien de Sant-Tzève, nom donné par les naturels à leur pays, il me paraît, à première vue

(1) *Pereiou*, extracteur du pérat (*pérat*, *pira*, pierre); un mineur. Du celte *minn*, pierre et *fir*, feu, on a fait Firminy, lieu considérable par ses mines de charbon.

(2) *Mainauds*, *mesnauds* et *mesnage*, gens du mais ou de la maison.

(3) *Quiffa*, homme de rien.

(4) *Cou*, *çu* prononcé ou, *u* aspiré. On dit aussi *quelu*, *quella*, pour celui, celle.

(5) *Dzu*, pour *drut*; *drut* et *menu*, fort et ferme.

(6) *Puiantsou*, puanteur.

(7) *Ecuchi*, aliàs, *accuchi*, chargé, écrasé.

(8) *Bolairo*, gouverneur, estimateur du *ballast*

Digitized by Google

devoir être rapporté à la langue d'oc ; il servirait ainsi de transition à l'auvergnat, qui lui-même est à la langue d'oc ce que l'alsacien est à l'allemand. En voici pour preuve une pièce tirée du recueil de Chapelon, poète ségusien qui a obtenu les honneurs de l'impression vers 1685 ; elle est intitulée :

DIALOGUE ENTRE UN ANGE ET UN PATRE DE MONTAGNI.

NOUÈ : sur l'air *M'avès quittaz, pastoureletta.*

L'ANGE.

Berger, ta paresse est étrange,
Et tu dors bien tranquillement ;
Va-t-en voir au fond d'une grange
Ton souverain logé bien pauvrement ;
Il recevra ton petit compliment
Avec un visage d'ange.

LE PATRE.

Sabé pas co qué voulés faïre ;
Parque m'empatchias de dourmi ?
Qu'au siàs vou ! Vau souna mon païre.
Disez si sias paren vou ben ami ;
Aven sujet de craindre l'ennemi ;
Car souvent nous fay mautraïre (1).

L'ANGE.

Ne crains rien d'un ami fidèle ;
Je viens annoncer ton bonheur ;
Point d'ennemi, point de querelle,
Ce souverain est si plein de douceur,
Qu'il est tout prêt à tirer du malheur
Ta pauvre âme criminelle.

(1) *Trahere ad malum*, trahir, conduire au mal, tromper.

Digitized by Google

LE PATRE.

Ne me boutaz pas zin couléro,
De quan crime m'accuzaz-vou?
Ay be prou tchargeo et prou misero,
Sin tcharchia mau autra part que vez nou;
Et n'y a véyzin par bé que siat jalou
Que me troubéyze à l'espero (1).

L'ANGE.

Il ne te parle point de chasse,
Il ne chasse que ton péché;
Ce serait de mauvaise grâce,
Après l'avoir cruellement fâché,
De n'être pas à tout le moins touché
De le voir dans la disgrâce.

LE PATRE.

Jo m'en vau brida ma bourrisquo,
Disez me, Per (2), *en-faut anaz* (3).
Quand ey neut (4) *l'an court souven risquo*
In tchaminant de se rompre lou naz;
Io n'en seraï quitte pas m'entournaz
Et vousdire avalis quo (5).

L'ANGE.

Tiens, va-t-en droit à ce village,
J'aurai soin de ton troupeau,

(1) Et il n'y a voisin, à bien dire, qui soit jaloux que vous me trouviez à l'affût.

(2) *Per*, *senior*, *senor*, monsieur.

(3) Où il faut aller.

(4) Quand on est neuf, inexpérimenté.

(5) *Aval*, au large, *isco*, pour *ito*, va, je m'en vais, bonsoir.

Digitized by Google

Tu verras en pauvre équipage
Ce que le ciel a de bon et de beau,
Et tu verras ton Dieu dans un berceau
Qui te tire de l'esclavage.

LE PATRE.

Vou m'apprenez uno nouvello
Que me boustet en pensament.
Per qu'un rez prendre ma querello,
Et se venguet loutza (1) *si pouramen ;*
Lou voley plus Diuz aquay loutgiamen (2)
Que vene en ma tchapitello (3).

L'ANGE.

Il ne veut point de ta demeure,
Il ne demande que ton cœur ;
S'il languit, s'il plaint et s'il pleure,
C'est à dessein de faire ton bonheur.
Et c'est pourquoi, dis-lui : Mon doux Sauveur,
Je suis à vous tout à l'heure.

LE PATRE.

Grand Dioz, que vous siaz admirablo,
Couchiaz préz d'un aze (4) *et d'un biò* (5),
Vous siaz grand, ma siaz redoutablo,
Et me tiraz lei larmos do douz yò.
Venèz vou zen promptamen ambe-io (6);
Vous saraï bien redevablo.

(1) Et vient se loger.

(2) Je ne puis souffrir plus longtemps dans ce logement. Diuz, latin, *Diù*.

(3) *Tchapitello*, comme nous disons, *chapi*, un hangar : qu'il vienne sous mon toit, dans ma demeure.

(4) *Aze*, *asinus*.

(5) *Biò*, pour *viò*, *vitello*, un veau; le Gascon remplace le *v* par le *b*, *los bioulous*, *la bertu*, les violons, la vertu.

(6) *Ambo*, tous deux : venez-vous-en vite avec moi.

Dr MONIN.

A continuer.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA COMMUNE DE TRÈVES

(RHONE) (1)

Titre de la collecte, viguerie, grandes Flaches.

« Par un traité plus important en lui-même, arrêté le « 3 mars 1408, entre les habitants et le clergé de Longes « et de Trèves, les habitants leur reconnaissent de nouveau « les droits que leurs prédécesseurs étaient déjà autori- « sés à percevoir ; plus, quelques nouvelles redevances, « comme un petit porc par chaque portée, l'annuité d'une « quarte de vin, un demi-bichet de blé baptisé pour la « passion d'une croix à l'autre ; plus, une galine, ou un « gros valant quinze *numus* ou deniers pour la messe « purificatoire des femmes ; plus, une quarte de vin « valant quinze émines pour la levée et la sépulture de « chaque corps. Plus anciennement, l'honoraire de la « messe était de six blancs ; la journée d'un vigneron « était payée deux sous, celle d'un maçon 1 sol et demi ; « c'était, pour le temps du moyen-âge, de fortes sommes « avec lesquelles on faisait face à tous les besoins de la « vie (2). »

Suivant un traité intervenu en l'année 1220, entre

(1) Voir les précédentes livraisons.

(2) Cochard, Almanach de Lyon, 1825.

Digitized by Google

Artaud et les comtes de Lyon, on voit que cette maison, si ancienne, si puissante dans le Lyonnais, maîtresse de Riverie, *de Riviria*; de Dargoire, *de Dalgori*; de Châteuneuf, *de Castro-Novo*, et de tout le pays au loin, avait aussi des droits à des propriétés de Trèves et de Longes, comme le mas (hameau) de Jean de Disimieux, *in manso Joannis Desimeu*; le mas de Griffonnet, *in manso Griffonne;* les bâtiments de Rémillieux, *chavanaria Rimillieu* (1); les deux fermes de Trèves, *duo curtilia della Triveri* (2), et la terre que le Chapitre avait achetée six deniers, à la Pierre-Blanche de Villem de la Bernardière, *à Villelmo Bernardi* (3).

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . Mais l'Eglise de Lyon avait la suprématie sur ces domaines. Cet avantage et cet échange lui venaient de l'acte (1173) par lequel le comte de Forez cédait à l'Archevêque et au Chapitre toutes ses prétentions sur le comté de Lyon, moyennant 20 mille marcs d'argent.

M. Chambeyron, architecte, d'une ancienne et honorable famille de Rive-de-Gier, qui, le premier, a eu l'heureuse idée de faire une notice sur sa ville natale, dit qu'au XIe siècle, cette ville n'était qu'un bourg et une viguerie; que Anthelme de Rigaud, descendant des comtes de Forez, doyen de la cathédrale, en 1151 et le 3 des ides de janvier, donna au Chapitre, la moitié de la viguerie acquise par lui des frères de l'abbaye de Saint-Victor, au

(1) Chavanne, sa racine, maison, bâtiment quelconque.

(2) L'abbé Chambeyron dit : probablement Trèves. Lisez : Très-certainement Trèves, village à deux kilomètres de Châteauneuf et Dargoire.

(3) Voir le Glossaire de Ducange.

Digitized by Google

prix de 20 livres forenses ; laquelle viguerie était déjà fief de l'Eglise. D'autres veulent que le vendeur soit le comte de Forez et abbé de Saint-Victor.

Pour ne parler que de ce pays-ci (1), on voit que, en 1228, Guichard de Mazeu des Flachères, rendit hommage à Jean de Villars, archevêque de Lyon, de sa maison des Flachères, hameau de Saint-Vérand, canton du Bois-d'Oingt, dont est propriétaire actuel le comte de Chaponay.

Flachères ou Flache, vieux mot qui signifie terre vaine, champ inculte, pâturage. Les Flaches et les Grands-Flaches de Rive-de-Gier n'ont pas d'autres significations. On ne se doutait pas alors des richesses du *tréfond* dans le bassin du Gier ; c'est que la Providence ménage chaque chose en son temps.

On voit encore qu'en 1226, Renaud, comte de Forez et archevêque de Lyon, fit des fondations à Rive-de-Gier, Saint-Martin, Saint-Andéol-le-Châtel, Condrieu, Francheville et autres lieux, comme 14 ans plus tard, le pape Innocent III fit construire le pont de la Guillotière, à Lyon. On voit de plus qu'au commencement du XIIIe siècle, Artaud IV de Roussillon se plaignit de ces constructions, mais que, par une nouvelle charte, il se désista de sa plainte, et reçut en fief tout ce qu'il avait à Mornant, Ampuis et autres lieux.

La maison des Pères chartreux.

Au nord-ouest de la commune, au-dessus du chemin de fer du Bourbonnais, sur une plate-forme entourée de vignobles en forme d'amphithéâtre, est assise, en deux

(1) Archives du Rhône.

Digitized by Google

corps de bâtiment, une maison carrée que possédaien autrefois les Chartreux de Sainte-Croix ; la chapelle seule a disparu, ainsi que celle d'une autre propriété du même lieu, située au levant et distante de la première d'un kilomètre. Au-dessus du portail, sous un mur crénelé, se lit la date 1742, et se voit l'écusson gravé sur la pierre de cette renommée communauté, établie sous le vocable de Sainte-Croix-en-Jarez, sous Pavesin, dans le territoire ségusien et le diocèse de Lyon, par Béatrix de la Tour du Pin, veuve de Guillaume de Roussillon, en 1280.

Cette noble veuve et pieuse fondatrice était propriétaire à Trèves, comme cela est constaté par l'acte de fondation de la Chartreuse de Sainte-Croix, très-connu des savants, et d'où nous extrayons le passage suivant :

Item dono ordini Carthusiensi quiquid habeo in dicta villa Triveri, cum omnibus juribus et pertinentibus universis, sive sint terræ cultæ, vel incultæ, et omnes census et usagie quæcumquæ nomine censentur, et breviter omnia quæ habebat in dicta villa dominus Artaudus de Laviaco, à quo prædicta emi, exceptis bannis et armoribus personnalibus, mero et mixto imperio, quæ Arthaudo filio meo et successoribus conceduntur.

Texte français :

Moi, Béatrix de la Tour, veuve, etc.... je donne à l'ordre des Chartreux que j'ai établi à Sainte-Croix-en-Jarez, tout ce que je possède au village de Trèves, avec tous mes droits et toutes mes redevances sur mes terres, tant cultivées qu'incultes, tous mes revenus et usages quelconques ; en un mot, tout ce que j'ai acheté du seigneur de Lavieu, Artaud, dans le territoire dudit village.

Digitized by Google

A l'exception, toutefois, de mes droits seigneuriaux, armes et insignes personnels, et ma haute juridiction, qui sont concédés à mon fils Artaud de Riverie et à ses successeurs.

Origine des Roussillon dans nos pays.

Nous dirons d'abord que les possessions des comtes de Forez s'étendaient primitivement des rives de la Loire à celles de la Saône, et à tout le pays qu'arrose le Gier; mais que par la suite elles furent considérablement diminuées par les partages, les divisions et les cessions qui survinrent.

Ensuite, le grand-père de Guillaume de Roussillon, époux de Béatrix, était tout simplement Artaud de Roussillon, 3e du nom. Ce seigneur possédait déjà Riverie par l'acte de son mariage avec la fille de Pons de Glane, seigneur de ce lieu.

Les Roussillon n'ont jamais possédé qu'une partie de l'ancienne province du Jarez, comme Châteauneuf remis à neuf par eux, Dargoire, la Chance-sur-Trèves, Riverie, l'Aubépin, puisqu'on ne les voit pas s'établir dans nos pays avant 1215. En cette année seulement, on y voit Artaud III de Roussillon ; 1228, Artaud IV; 1271, Guillaume, époux de Béatrix; 1277, Artaud V ; 1316, Aymard de Roussillon ; 1364, Alice de Roussillon, et son mari Humbert VII de Thoire-Villars ; 1400, Isabelle d'Harcourt, sa seconde femme, et donataire de ce dernier, qui fit la fameuse donation de Châteauneuf et de Dargoire aux chanoines de Saint-Jean, et dont la chapelle, dite du Haut-Don, rappelle le perpétuel souvenir.

C'est un fait historique que Isabeau d'Harcourt, veuve

Digitized by Google

de Humbert de Villars, seigneur de Riverie, fit don, en 1441, de Châteauneuf et de Dargoire à l'Eglise de Lyon. Cette dame mourut en 1443.

Ménestrier, dans son *Histoire de Lyon* page 355, confirme que ce testament a été fait le 20 novembre 1440, portant que ladite veuve donne à l'Eglise de Lyon les terres et les châteaux de Châteauneuf et de Dargoire, ensemble toutes maisons et revenus, émoluments et juridiction d'icelles.

C'est à cause de cette libéralité et de bien d'autres, que Isabeau d'Harcourt fut inhumée dans l'église de Saint-Jean, en la Chapelle du Haut-Don (aujourd'hui de la Croix). On y voit encore, contre le pilier de gauche, une pierre qui portait gravée une longue inscription effacée maintenant, mais que l'on retrouve dans le testament et dans le livre intitulé : *Antiquités de l'Eglise de Lyon.* (*Quincarnon*).

C'est peut-être sur cette dernière châtelaine que le populaire a fait mille et un contes bleus et que dans la localité et aux environs on ose encore dire, sérieusement, qu'elle mangeait des petits enfants, au lieu de petits cochons de lait.

La tradition veut que ce soit Isabelle d'Harcourt, ou Béatrix de Roussillon, qui ait donné les communaux de Trèves, et que le titre, enfoui dans les archives de Riverie, ait été perdu dans le sac de cette petite ville, par les ligueurs, en 1590.

A la naissance du ravin qui sépare Châteauneuf de Sena, se voit un amas confus de pierres ; c'était, au IVe et au Ve siècle, l'emplacement de la Villette, petite ville à un demi-kilomètre du château. M. l'abbé Chambeyron en a prouvé l'existence, dans une notice, et un parchemin en la possession de M. Champin, de Dizimieux, porte que

Digitized by Google

cette famille avait une chambre dans la rue Sainte-Marie-de-la-Villette (1).

A droite de la Villette et à la hauteur du château féodal, se voit encore debout la maison forte qui lui servait d'arsenal, appelée aujourd'hui par corruption : *Sena*.

Depuis le XIVe siècle, elle est devenue un fief régi, pour les comtes de Lyon, par plusieurs seigneurs dont la chronologie se lit dans les *Mazures de l'Ile-Barbe*, pag. 417.

En 1800, elle est tombée entre les mains de M. Davière dans le même état. Son possesseur actuel, M. Mouton, l'a entièrement remise à neuf, sur de plus larges proportions ; mais il a eu le bon esprit de conserver l'écusson armorié au-dessus de la grande et unique porte d'entrée, ainsi qu'un avant-corps ou maîtrise qui en défend l'entrée.

La chapelle attenante au château, sous le vocable de saint Christophe, est seule restée debout au milieu des ruines amoncelées çà et là par les ravages du temps et des hommes. Elle a conservé le privilége d'attirer encore des paroisses entières qui y vont processionnellement prier le Dieu de tout secours et de toute consolation dans le temps de sécheresse.

L'église de Trèves possède maintenant la statue de ce saint patronal, et toutes les familles ont sa biographie avec deux anciennes prières.

La chapelle de la Magdeleine, fondée par les Roussil-

(1) D'après un auteur contemporain, il est probable qu'en ce lieu existait un vieux château qui fut rebâti sur la crête de la montagne, pour de là commander la vallée du Gier. Ainsi de cette circonstance lui viendrait la dénomination de Châteauneuf ; mais j'incline à croire, comme il a été dit plus haut, qu'elle vient des restaurations faites par les Roussillon.

Digitized by Google

lon, sur le ruisseau de Bosanson, qui se jette dans le Gier, aujourd'hui entre deux routes, commence à disparaître du sol. D'abord but d'un célèbre pèlerinage, au XIIIe siècle, une vente d'objets de piété s'y est établie ; puis lui ont succédé une foire renommée et une fête baladoire tenues le 22 juillet de chaque année.

Les chanoines de l'Eglise de Lyon sont restés les légitimes légataires d'Isabelle d'Harcourt jusqu'en 1789.

Cette Eglise de Lyon, jusqu'au XVIe siècle, comptait parmi ses vassaux plus de deux cents gentilshommes de race et d'épée. Pour comble d'honneur, elle a toujours exercé la juridiction de Primat des Gaules sur plusieurs provinces métropolitaines, la Bourgogne, la Bresse, la Brie, l'Ile-de-France, le Maine, la Bretagne, la Beauce, la Normandie, la Touraine, l'Anjou et sur trente-deux Églises épiscopales et archiépiscopales. On peut même ajouter que la plus grande partie de la ville, sur la rive droite de la Saône, pourrait à juste titre porter le nom de ville des comtes de Lyon.

Aujourd'hui, Monseigneur Ginoulhiac, archevêque de Lyon, dont la science théologique a fait l'admiration des Pères du Concile du Vatican, et dont la bonté du cœur est justement appréciée, ne peut manquer de jeter un nouveau lustre sur la vénérable Eglise de Lyon et son vaste diocèse.

Origine des Jarez dans nos pays.

Avant tous ses anciens maîtres, nous voyons apparaître aux IXe, Xe et XIe siècles, les Lavieu, *de Laviaco*, seigneurs de tout le pays de Jarez, *in Jarense*.

Artaud de Lavieu était propriétaire à Trèves, *in villa*

Digitized by Google

Triveri, comme il est prouvé par la donation de Béatrix, citée plus haut, et comme on peut le voir dans les chartes de Savigny.

Les de Lavieu étaient célèbres dans nos pays. C'est une des plus anciennes, et nous devons ajouter, l'une des plus mystérieuses familles de Forez et de Jarez, qui se perd dans la nuit des temps; elle descendait de la même souche que les premiers comtes de Forez.

Cette famille tire son nom de la localité de ce nom, près de la ville de Montbrison.

Un vicomte de Lavieu ayant assassiné un comte de Forez, les possessions des Lavieu furent confisquées, et ces seigneurs, chassés du Forez, se réfugièrent dans le Jarez et les montagnes du Lyonnais, où ils possédèrent entre autres terres, Iseron, Pizey, Vaudragon, Doisieu (les Fernanches), Rochetaillée, et même Châteauneuf, suivant Latour-Varan. D'après lui, la branche aînée de cette famille aurait longtemps caché son nom de Lavieu sous celui de Jarez, qui fut porté par une famille illustre qui posséda longtemps le château et la seigneurie de Saint-Chamond. On ne connaît encore que ce nom dans nos montagnes (1).

Étaient-ils possesseurs primitifs de Châteauneuf? l'ont-ils vendu aux Roussillon? Nous n'avons là-dessus aucune autre preuve écrite, sinon qu'ils leur avaient vendu tout ce qu'ils possédaient à Trèves, comme le château de la Chance, et dans une partie du Jarez.

Ainsi ce que nous venons d'établir n'est point une hypothèse gratuite, c'est un fait historique, à savoir, que

(1) Pour de plus amples renseignements, voir le 2e volume de Latour-Varan, chap. des Jarez et ses seigneurs. (Chroniques des châteaux et abbayes.)

Digitized by Google

le nom de Jarez est certainement un nom de territoire. En effet, dans les chartes de l'abbaye de Savigny, des IXe et Xe siècles, on voit que ce pays portait le nom de *pagus Jarensis*, pays de Jarez.

La racine celtique de ce nom vient de *Giarium*, ou *Jaris*, ou enfin de *Giarensium*, Gier, qui signifie coupé, noir, profond, escarpé (1). Dans la légende de saint Féréol, au bréviaire, *pars Autumnalis*, p. 437, on voit que ce saint, pris et détenu à Vienne, se sauva, passa le Rhône, et suivit la route qui mène à Saint-Just de Lyon, *usque ad Jarem*, qui n'est autre que le Gier qui entre dans le Rhône à Givors.

Le Jarez désigne aussi le bassin de cette petite rivière qui, à une époque ancienne, devint une circonscription féodale fort étendue. Au XIIIe siècle, le Jarez fut un archiprêtré important du diocèse de Lyon, dont les limites dépassaient de beaucoup celles de la province elle-même. C'est ainsi qu'on y voyait figurer, entre autres lieux, Soucieux-en-Jarez, près Mornant ; la Chance, puis Trèves, *in Jarense*.

Quant aux seigneurs de Jarez, dont l'histoire est des plus obscures, tout ce que l'on sait de plus positif, c'est qu'ils possédaient une infinité de fiefs dans un grand nombre de localités qui en ont gardé la dénomination.

On ignore le nom du vrai donateur des communaux de Trèves, qui ne peut être autre cependant que l'un des premiers possesseurs du territoire que nous venons de mentionner. Mais ce qui est certain, c'est que les Triviens possèdent 47 hect. 64 ares, 66 centiares de terrains devenus communaux.

(1) Torrent qui descend du Pilat et qui, après avoir baigné de ses eaux Saint-Chamond, Rive-de-Gier et Givors, se jette dans le Rhône.

Digitized by Google

DES LAVIEU, SEIGNEURS DE JAREZ (1).

Le roi Conrad, dit le Pacifique, régna sur nos pays ; il combla de biens le Chapitre de l'Eglise de Lyon, 1042.

Son fils aîné, Rodolphe, lui succéda en qualité de roi de Bourgogne et du Lyonnais ; son second fils, Burchard, fut créé archevêque de Lyon avec droit souverain sur cette ville.

A dater de cette époque, les membres du Chapitre prirent et portèrent jusqu'à nos jours le titre de comtes de Lyon.

A la mort de son père, le fils confirma cette donation, et y ajouta la partie de la Bresse lyonnaise.

Guillaume, fils de Conrad, comte de Forez et du Lyonnais, donna en dot à Artaud, son second fils, le Forez et une grande partie de la vallée du Gier.

La fille d'Artaud V, Ide-Raymonde, s'empara des biens de son frère Guillaume, mort pendant la croisade, sous les murs de Nicée, pour les donner à son fils Guy Ier, issu des Dauphins, comtes de Viennois. Alors se divisèrent en deux grandes branches les comtes de Forez, dont l'une régna toujours sur nos pays.

Guy II donna à son neveu Briand la vallée arrosée par la petite rivière du Gier, qui, selon le vieux chroniqueur Sertius, s'appelait alors *Giarium*, et le créa gouverneur de cette vallée et de tous ses aboutissants, à partir du Lyonnais, et, du nom de cette rivière, il l'appela comte de Jarez. 1042. Ce fut le premier comte de cette race qui établit Saint-Chamond pour sa capitale.

Briand II, son fils, fut le 2e comte de Jarez.

(1) Notes tirées de la notice sur Saint-Chamond, par M. Ennemond Richard. 1846.

Digitized by Google

Godemard Ier, comte de Forez, baron de Saint-Chamond, fit don, en 1170, de ce château à l'Eglise de Lyon.

Godemard II, second fils de Guy Ier, épousa Béatrix de Roussillon, fille de Guillaume de ce nom, et de Béatrix de la Tour-du-Pin. Il mourut deux ans après son mariage, 1282. Deux ans auparavant, sa belle-mère avait fondé la Chartreuse de Sainte-Croix.

Les comtes de Lavieu, après avoir quitté ce comté, près Montbrison, dont ils furent dépouillés, vinrent s'établir dans nos pays, au commencement du XIIe siècle; ils prirent alors le nom de Jarez, et devinrent seigneurs de Saint-Chamond.

Jean Godemard de Lavieu, comte de Jarez, avait vendu, en 1280, à Godemard II, fils de Guy Ier, le second château de Saint-Chamond, joignant le château majeur des comtes de Forez, établi sur la montagne Saint-Annemond.

Une fille de Jean Godemard II, nommée Luce, épousa Etienne de Lavieu, seigneur d'Iseron, et n'ayant point eu d'enfant, son frère, Jean Godemard, hérita de ses biens.

La dernière châtelaine de cette race, Matalone de Jarez, baronne de Saint-Chamond, donna en dot, par son mariage, cette seigneurie au seigneur de Saint-Priest, en 1306.

LA DAME DE JAREZ.

Nous avons dit que Godemard II, comte de Forez et seigneur de Saint-Chamond, mourut en 1282. Sa veuve, Béatrix de Roussillon, est une des deux ou trois châtelaines, sacrifiées par la calomnie, qui donnèrent lieu à l'épouvantable légende dite de la Dame de Jarez.

Elle voulut qu'à sa mort les pauvres gens pussent la

Digitized by Google

bénir dans l'avenir. A cet effet, elle fit donation de quatre grandes terres aux pauvres familles de la terre de Jarez, Saint-Chamond et Saint-Julien.

En cela, elle agit absolument comme sa mère, Béatrix de la Tour-du-Pin, châtelaine de Châteauneuf, qui donna aussi de grands biens aux pauvres des environs, et particulièrement à Trèves.

Dans ce temps où l'ignorance du peuple était aussi grande que celle des Bédouins d'Afrique, on ne pouvait comprendre la généreuse bienfaisance chrétienne, et on s'imagina que cette dame avait de grands crimes à se faire pardonner.

A cette époque, plusieurs enfants avaient disparu dévorés par les loups qui peuplaient nos forêts, et le bruit public accusa aussitôt la dame de Jarez de les avoir fait enlever et de les avoir mangés.

Cette abominable tradition, n'étantcontre dite par personne, fut racontée aux petits enfants par les vieilles grand'mères. Elle s'est ainsi conservée jusqu'à nos jours.

C'est la même fabuleuse légende que pour sa mère, châtelaine de Châteauneuf et de Dargoire.

Mais il est juste de supposer que sa fille était, au contraire, une sainte et digne femme, puisque sa mère fonda Sainte-Croix, après révélation divine. On sait que toutes deux y furent enterrées.

Les terres qu'elles ont données sont devenues, après la Révolution, terrain communal et sont appelées les Communaux; plusieurs communes, entre autres celle de Trèves, les possèdent actuellement.

Digitized by Google

Routes, revenus, superficie territoriale, chemin de fer.

Le territoire est traversé par la voie de grande communication n° 15 (1), et par deux autres chemins de petite vicinalité, où l'eau, la boue, les pierres détachées offraient jadis mille obstacles. Mais, depuis ces dernières années, ils ont été grandement améliorés, et sont devenus bons et faciles.

Trèves est limité au levant par le ruisseau de Mezerin, au midi par celui de Malval, et au nord par le Gier qui parfois est un mauvais voisin. Là, le chemin de fer traverse les flancs caverneux de la montagne. Là, la vallée se resserre et se tourmente, et, sur une étendue de 2,800 mètres, et une pente moyenne de 6 millimètres, la ligne est établie presque continuellement soit en percement, soit en lit du Gier, du Malval, du Mezérin qui, dans les grandes eaux, déplacent des enrochements de 500 kilog. environ. Le parcours sur la commune a nécessité l'ouverture de quatre tunnels dans des massifs de rochers schisteux mélangés de quartz ; l'on y a dépensé beaucoup de temps et d'argent Le passage en lit de rivière a été établi sur des remblais et deux ponts en pierre de taille ; un troisième a été construit en 1849 pour livrer passage à la nouvelle route n° 15. On peut justement lui appliquer cette poésie prosaïque :

Entre mes pieds de pierre, un fameux ruisseau coule,
Dans mes flancs entr'ouverts cheminent les piétons,
Et sur mon dos de fer mugissent les wagons,
Passants, ne craignez pas que jamais je m'écroule.

(1) C'est à tort que M. Chambeyron dit : route de grande communication n° 15, passant par Longes. Lisez : route vicinale n° 28 s'embranchant avec la nôtre seulement à la hauteur de Condrieu.

Digitized by Google

La station de Trèves-Burel, qui prend et dépose voyageurs et marchandises quatre fois par jour, est établie au bas du village.

La superficie totale de la commune est de 736 hectares, 4 ares, 83 centiares; elle possède 450 habitants, et 1000 f. de ressources annuelles.

L'étendue des terrains communaux est de 47 hectares, 4 ares, 66 centiares, dont elle a loué, en 1859, 46 hectares, 35 ares, 92 centiares, en nature de pâturage, aujourd'hui en partie cultivés, bail de 9 ans, en 27 lots; elle a vendu en outre cinq autres parcelles détachées, formant un ensemble de 450 bicherées lyonnaises.

Toutes les nouvelles créations, constructions, améliorations sont dues d'abord à l'encouragement du département, ensuite au zèle du maire et peut-être du curé actuel, au bon esprit des habitants, à leurs généreuses offrandes, fruits de l'affection qu'a su gagner leur pasteur en les intéressant à tout ce qui manquait à la paroisse et à la commune.

Nous avons aussi trouvé un concours désintéressé, actif, dévoué dans nombre de personnes aisées et haut placées dans l'administration départementale, qui ont compris cette œuvre de régénération ; les nommer blesserait leur modestie : qu'elles sachent que nous sommes heureux de leur manifester ici publiquement toutes nos sympathies.

Dans tous nos travaux, nous avons tâché de faire de l'art et de l'économie, à laquelle il faut songer avant tout, quand on veut faire quelque embellissement dans nos pauvres et petites paroisses rurales.

Tout homme de cœur et de raison applaudira à nos efforts. Le superbe égoïsme seul y trouvera matière à

Digitized by Google

une critique déloyale ; mais ce mépris rejaillira tout entier sur sa susceptibilité ombrageuse.

Nous achevons par un vœu, celui de voir se perpétuer ce que les ravages du temps et des hommes n'ont pu effacer, les sentiments religieux et fraternels que les aïeux ont légués, et que le pays a toujours possédés avec une charmante simplicité ; et aussi le véritable esprit d'union ; l'union qui repose non sur la force matérielle qui brise, mais sur l'harmonie des intérêts et des cœurs, qui conserve.

L'abbé J. CHAVANNE.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES DE GUICHENON

Communiquées par M. Guigue.

A Monsieur, Monsieur du Bouchet, etc., à Paris.

Monsieur,

Je seray toujours très satisfait quand les choses que je vous envoie de Coligny vous contenteront. Je vous asseure que je ne m'en reserveray quoy que ce soit affin que vostre pièce en soit plus belle. A cette condition pourtant s'il vous plaist, d'une reconnaissance publique pour ce qui sera venu de moy comme vous m'avés toujours fait esperer. Vous êtes trop généreux pour me refuser cela que tous les curieux se doyvent les uns aux autres.

Je vous envoye une très belle preuve de l'alliance du seigneur de Thoire avec Alix de Coligny tirée de la Chambre des comptes de Grenoble de l'an 1228, et un extrait d'un certain titre pour Etienne de Coligny, seigneur d'Andelot, qui sert pour montrer qu'Humbert de Chambre, chevalier, seigneur de Montdidier estoit son vassal. Je l'ay treuvé aussy à Grenoble. Il est de l'an 1274. Je croys que la pièce ne vous sera pas inutile.

J'ay escrit à Portos pour avoir extrait du titre de Guichard, seigneur d'Anthon où il se dit fils de la fille de Gaucher de Coligny.

Si vous avés besoin d'une bulle du pape Grégoire laquelle confirme un accord fait entre Guillaume de Coligny, chanoine de Lyon (duquel parle l'obituaire de la dite Eglise de Lyon) et les Chartreux de Meyria en Bugey touchant les dixmes d'Espières et de Rosières, je vous la feray tenir. Elle m'est tombée entre les mains escrivant en un procès pour lesdits Chartreux.

Vous recevrés aussi l'extrait de la chronique Ms de Savoie que je vous avois promis icy. Vous pourrés dire en assurance que l'original de la dite chronique est entre mes mains.

Quant à Seillon, la maladie du prieur m'a osté le moyen de tenir parole. Ce sera au plustôt, tenés le pour certain.

Je vous rends grâces de ce que vous m'avés envoyé de Villars. J'en avois tout autant. Souvenés vous des mémoires de la ville et chateau de Montrevel; j'en ai besoin.

J'escris à monsieur Justel et luy offre tout ce que j'ay de la Tour du Pin. La grandeur et beauté de son entreprise m'a surmonté. Ce seroit dommage qu'une si belle pièce parût imparfaite. Je m'asseure qu'il ne sera pas marry de ce petit secours et de changer d'advis en quelques points. Je luy fourniray quatre gé-

Digitized by Google

nérations bien justifiées au dessus d'Albert, seigneur de la Tour du Pin, mary de Beatrix de Coligny, et des remarques tres curieuses au dessous jusques à Humbert de la Tour Dauphin.

Quand votre histoire de la maison de France sera imprimée, je vous conjure de m'en faire part. La mienne sera bien tost achevée. J'en fais imprimer le project affin d'estre secouru ou corrigé par mes amys. Vous l'aurés des premiers. Faites moy raison de monsieur d'Hozier qui ne me fait point de response. Il a tort de me gronder puisque je suis et à luy et à vous,

Monsieur,

Tres humble
Et tres obeissant serviteur
GUICHENON.

A Bourg, le 7 avril 1645.

Votre lettre à monsieur le marquis de Coligny a esté envoyée: je la treuve bien verte. Je le disposeray à vous donner ce qu'il ha pour sa branche.

(Bibl. imp. — Baluze — nº 209).

A Monsieur, Monsieur Duchesne, etc., à Paris.

Monsieur,

Je suis bien ayse que vous ayés receu ma despeche et que les deux pieces que je vous ay envoyées vous ayent pleu. Pour la grace de Chaussat obligés moy de la presser le plus que vous pourés, parceque monsieur l'intendant qui veut juger cette affaire ne demeurera plus guières en ce pays après le depart des trouppes; que la despense ne vous areste point. Je rembourseray jusques à un sol ce que vous m'ordonnerés et à cette veüe.

Messieurs Cramoysi, ainsy que je vous ay mandé, m'ont fait une proposition si extravagante et si bourrüe que je renonce à Paris. Néantmoins pour faire voir à M. Pierre qu'il n'est pas vray que ce soit une querelle d'Alleman que je lui face, j'ay dresse le memoire cy joint que je vous supplie tres humblement et luy aussy de faire voir à M. Vitré, à Mme Du Puy, à M. Aliot ou autre fameux libraire et scavoir d'eux ce qu'ils demanderont pour imprimer mon livre et en faire tous les frais, affin que sur cela je puisse prendre mes mesures avant que de m'engager à Lyon. Mais il faut s'il vous plaist que j'aye responce au plus tost, parceque les ultramontains me pressent. Je suis,

Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

Le chevalier GUICHENON.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

To be or not to be, disait Hamlet; être ou ne pas être, telle est la question aujourd'hui posée pour nous, comme jadis pour le sombre prince de Danemark.

Vivre et se relever ou être anéantie, voilà ce que la France attend frémissante de la miséricorde ou de la justice de Dieu.

L'ennemi couvre la moitié de notre patrie, nos villages brûlent, nos soldats meurent, et cependant nous n'avons pas perdu l'espoir. Le sort nous a été souvent plus contraire; les Arabes sont allés jusqu'à Sens, les Anglais ont pris Orléans, les Cosaques ont bu les eaux effrayées de la Seine, et cependant la France s'est toujours retrouvée plus grande et plus terrible. Nos jeunes moblots s'aguerrissent et nos petits-crevés font crânement le coup de feu ; la lutte nous agrandit et nous purifie. Qui sait si tombés si bas, nous ne touchons pas à la délivrance et bientôt même à une ère plus grande, plus noble, plus digne que celle qui vient de se fermer derrière nous ?

« Non, LA FRANCE NE MOURRA PAS! » dit l'éloquent évêque de Saint-Brieuc, un Lyonnais dont sa patrie est fière. Non, LA FRANCE NE MOURRA PAS ! Qu'une nation de trente-huit millions d'hommes pousse ce cri suprême, il montera au ciel et réveillera tous les échos de la terre! ».

Nous avions besoin d'une leçon, elle est sévère ; nous dormions, nous avons été rudement réveillés. Les turpitudes du Bas Empire livrèrent les Grecs au joug des Turcs ; plus heureux, nous ne serons jamais Prussiens. mais il faut apprendre à être hommes et citoyens.

Si la littérature et les arts peignent une nation, nous ne pouvions guère nous avilir davantage. Du *Roi s'amuse*, nous étions tombés à la *Belle Hélène* et de la *Belle Hélène* aux *Glodoches* ; il y avait même des gens *comme il faut* qui s'y plaisaient.

En journalisme, nous avons l'*Excommunié*, le *Gnafron*, l'*Antechrist*.

En peinture, 1830 nous avait donné Grandville, Gavarnie, Daumier. Leurs caricatures étaient spirituelles et mordantes ; ils démolissaient sans pitié, mais avec esprit ; 1848 nous inonda de portraits du roi bourgeois et de son ministre Guizot, charges ignobles qui ne révélaient qu'une basse fureur. Aujourd'hui, Lyon ne voit aux vitrines des libraires, aux devantures des kioskes et à terre le long des trottoirs, que des lithographies immondes où ne se peignent ni colère ni animosité, triste excuse, mais qui dénotent dans les *artistes* qui s'y emploient une grande dégradation de l'intelligence, un grand avilissement moral et une profonde ignorance des règles les plus élémentaires de l'art. Il semble que de pareils dessins doivent pulluler sur les murs des bagnes ; nous ne pensons pas que chez des citoyens libres ils trouvent acheteurs.

Ce n'est cependant pas l'esprit public qui a compris de lui-même à Lyon, que pendant, le deuil et les douleurs de la France, pendant que le sang coule, que le désespoir brise tant de cœurs, les bals publics étaient une insulte et une honte; il a fallu que la municipalité les fît fermer. Son arrêté prouve qu'il existe dans notre civilisation des gens qui danseraient sur la tombe d'une mère.

Plus fiers et plus dignes sont les Suisses du canton de Fribourg. Ils ont

Digitized by Google

pris d'eux-mêmes une résolution consolante pour l'humanité; ils ont décidé que tant que la lutte durerait entre les deux grandes nations, leurs voisines, il n'y aurait ni vogues ni *bénichons*. Qui connaît la passion des Suisses pour ces fêtes nationales et populaires doit leur savoir gré du sacrifice qu'ils nous font.

Une autre affiche nous a prévenu que nous eussions à nous prémunir en vue d'un siége probable. Aussitôt les ménagères se sont mises en campagne et les denrées ont immédiatement augmenté dans des proportions charmantes pour les vendeurs.

Pendant que les dames accaparent comme des fourmis, et que les maris font l'exercice, marchent au pas accéléré sur les places, font des promenades par bataillons jusqu'à douze kilomètres de la ville et tirent à la cible pour se faire l'œil et la main, le génie militaire fortifie nos alentours, les canons se hérissent sur les hauteurs, les gracieuses villas se changent en casernes et le pacifique ermite du Mont-Cindre lui-même se voit remplacé par les artilleurs déjà debout et sombres à côté des grosses pièces destinées à nous protéger.

Chose non moins importante : on s'est hâté de donner de nouveaux noms à quelques rues que le dernier règne avait compromises. Le cours Napoléon est devenu cours du Midi, la place Napoléon, place Perrache, la rue de l'Impératrice, rue de l'Hôtel-de-Ville, la place de l'Impératrice a repris son vieux nom lyonnais de place des Jacobins, le boulevard de l'empereur s'appelle boulevard de la Croix-Rousse, mais pourquoi la rue Impériale a-t-elle pris le nom de rue de Lyon? Rue de Lyon à Lyon! Mystère! Nous n'avons pas compris.

— Une splendide aurore boréale a eu lieu le 24, de 8 à 10 heures du soir; jamais la ville n'avait offert pareil aspect; une petite répétition a été donnée le lendemain; la foule anxieuse se demandait si ce brillant météore annonçait la paix ou la guerre? Nous sommes persuadé qu'il annonçait la fin de nos malheurs.

— Une légère émeute pour briser les presses du *Salut Public* a jeté quelque émoi, le 24 et le 25, dans la rue Impériale. Des torches semblaient annoncer, peut-être, qu'on voulait un peu brûler la maison, à moins qu'elles n'eussent pour objet simplement d'éclairer les porteurs de drapeaux rouges. Quoi qu'il en soit, discours d'un côté, garde nationale de l'autre, ont triomphé des ennemis de la libre-pensée. Personne n'a péri, mais on est averti.

— Le 3 octobre, l'imprimerie lyonnaise perdait son doyen, M. Jacques Nigon, un honnête homme, compagnon, conseil et ami de ses ouvriers. Le 15, l'architecture et les arts avaient à regretter M. Louis Dupasquier, chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, membre de l'académie de Lyon, architecte diocésain de Belley, auteur de monuments et travaux importants. Sa publication représentant les chefs-d'œuvre de Brou restera comme un document précieux. Nous espérons pouvoir donner une notice plus étendue sur cet artiste qui fera un vide parmi les hommes de mérite et parmi les hommes de bien.

— Depuis notre dernière livraison, nous avons eu des manifestations criminelles ou ridicules, des arrestations, des proclamations, des nominations, des destitutions, tout cela est du domaine de l'histoire; mais cela brûle encore; nous y mettrons la main quand le paquet sera moins chaud.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

LE DAUPHINÉ.

I.

Oui, moi je chanterais mon « *beau Pays de France* »
Si j'avais de vos luths, poètes ! la puissance.
Je chanterais surtout mon noble Dauphiné,
Et le bandeau royal dont il fut couronné ;
Ses alpins et ses vals, somptueuse parure !
Et ses riches coteaux, aux péplums de verdure.
Mais je suis vieille, moi,
Et ma main peu vaillante,
Point n'incline à sa loi
La corde frémissante.

Et pourtant que de grâce en cette majesté !
Que de richesse vraie en ces flots de beauté !
L'Alpe, — aux grands horizons, — taille ses découpures ;
Les radieux soleils inondent sans mesures
La crête de nos monts, — géants audacieux,
Qui dressent haut leur front pour saluer les cieux.
Mais las ! ma main tremblante
Point n'incline à sa loi
La corde frémissante ;
Car je suis vieille, moi... !

Digitized by Google

Les ceps jettent leur vrille aux rameaux des grands arbres;
Les abruptes rochers se veinent en beaux marbres;
Et les sources d'eau pure, en liquide cristal,
Répandent la fraîcheur en mon gracieux val;
Puis, méandres charmants, les festons de l'Isère
Caressent de ses bords la vieille et noble terre.
Mais comment dire, moi,
En ma rime impuissante,
La beauté ravissante
De mon Dauphiné-Roi... ?

Si j'avais grands pinceaux, — éclatante palette,
Au gracieux crayon d'un artiste-poète,
De mon pays aimé, je peindrais les splendeurs;
J'épandrais sur la toile, — en ses douces grandeurs, —
L'image de ces dons, que Dieu,—dans ses largesses,—
Lui versa comme un flot de divines caresses.
Mais je suis vieille, moi,
Et ma main défaillante,
Point n'incline à sa loi
La palette brillante...

II.

Dis, ô mon beau pays! mon noble Dauphiné!
Dis, qui te chantera.... ? Je l'eusse ambitionné;
Mais je n'ai pas le luth qu'anime le poète;
Ni le savant pinceau, — ni la riche palette....
Et je dois renoncer, — quelque soit mon désir, —
A dire comme, en toi, Dieu prit son bon plaisir....
Et pourtant, dans la Gaule antique,
Quelle province magnifique
L'est plus que toi, mon Dauphiné?
A laquelle fut-il donné
Plus beaux cieux et plus riche terre,
De fruits divers féconde mère,

Digitized by Google

Nourrissant l'arbre hyperboré
Comme l'olivier de la Grèce ;
Le somptueux froment doré
Et la grappe de toute espèce... ? —
—De l'Hymète l'onctueux miel,
De Malte la figue excellente,
Montrent à l'envi, sous ton ciel,
Du Seigneur la main bienfaisante —
— Quand vient le charmant Renouveau,
Aux blanches fleurs de l'aubépine,
Succède l'arbre de la Chine,
Portant la soie en son rameau. —
— Le chanvre, ami des lieux humides,
Le tubercule farineux,
Des verts gazons les fleurs timides,
L'arbre au sommet vertigineux
« Dont la tête est du ciel l'orgueilleuse voisine,
Et dont le pied descend jusque vers Proserpine... ! ! » (1)
— Sous tes beaux cieux aimés, — vois, tout est réuni
Pour raconter de Dieu le pouvoir infini.
Dauphiné ! mon pays ! de splendides richesses
Le Père t'a couvert, en ses saintes tendresses....

Dans tes vallons ombreux, au tapis de gazon,
De ses maux le malade attend sa guérison.
Sous l'arôme des fleurs qui disent : Espérance !
Nos thermes sont ouverts à qui sent la souffrance.
La bergère, en chantant, s'éloigne du hameau
Et va dans les grands bois disperser son troupeau ;
Là-haut, sur nos alpins, bondissent les gazelles ;
L'aigle effleure, en son vol, des neiges éternelles
Le manteau séculaire, épaissi par les temps,
Et que le feu des soirs teint de tons éclatants.

(1) O mon bon La Fontaine ! cher bonhomme ! pardonne-moi de te copier si mal ! !

Digitized by Google

III.

Mais tandis que des cieux l'aigle fend le nuage,
Que le petit oiseau nous dit son doux ramage,
Notre fleuve royal, frère et rival du Rhin,
Arrose nos cités, en son cours souverain,
Et du Nord au Midi, sur sa route liquide,
Fait voler les esquifs, à la course rapide.

O mon Rhône azuré ! puissant miroir des cieux !
Que de fois j'ai suivi ta vague aux reflets bleus,
En mère, caressant tes opulents rivages,
Et semant la richesse en tes splendides plages !
Que de fois, en tes flots, j'ai cherché la fraîcheur,
Lorsque le grand lion répandait son ardeur !
Que souvent, emportée en légère nacelle,
J'ai descendu ton cours, vite comme l'oiselle
Se hâtant vers le nid de ses chers oisillons,
Qui l'attendent, groupés sous les verts pavillons !
Oui, j'ai souvent couru sur tes sentiers humides,
O mon superbe fleuve, aux marins intrépides !
D'un de tes bords à l'autre, en un rustique bac,
J'ai traversé tes flots, étendus comme un lac,
Pour gravir, pas à pas, l'imposante montagne,
Et voir, de ses hauteurs, la riante campagne
Dont le sol dauphinois te ceint si richement,
Déployant aux regards un long ravissement.

Depuis un demi-siècle absente de tes rives,
J'ai pu, bien rarement, revoir tes perspectives,
Rhône, mon fleuve aimé ! — mais il me reste au cœur
De toi doux souvenir et des âges vainqueur.
De mon Dauphiné-Roi, belle et fière parure,
N'es-tu point une part de sa riche nature ?
Comme on t'aime, ô mon Rhône ! en notre Dauphiné,
Surtout quand on naquit sur ton bord fleuronné.

Digitized by Google

IV.

Mais c'est pour toi, Grenoble, ô reine !
Que j'avais repris mes chansons.
De ma flûte essayant les sons,
Je voulais oublier ma peine,
En disant bien bas, à mon soir,
Tout ce que j'aime en ta vallée,
De grâce et de parfums comblée,
Comme un élégant encensoir.
Cependant mon regard, volant de cime en cime,
Avec amour bientôt couvrit mon Dauphiné,
Alors j'aurais voulu que, sur ma flûte infime,
En accents inspirés, un chant doux et sublime,
Pour ma belle province eût soudain résonné.
Mais, las ! ma main tremblante
Point n'incline à sa loi
La flûte frémissante,
Car je suis vieille, moi... !

O mon Dauphiné magnifique !
En un silencieux cantique,
Mon cœur rend grâce au Dieu des cieux,
Qui t'a fait grand, beau, gracieux !
Et, tels qu'étoiles, dans l'espace,
Pour fils te donna tant de preux,
Nobles de cœur comme de race,
Au combat toujours valeureux,
Dont le temps burina la trace....

V.

Mais ici, de leurs faits que puis-je raconter ?
Mon luth n'est point appris à se faire écouter....

Digitized by Google

C'étaient grands magistrats et savants et poètes;
Gens de hautes vertus, — ou de douces conquêtes.
Ils avaient nom Servan, Expilly, — puis Bernard.
C'étaient preux chevaliers : — les Gordes, — les Bayard...
C'étaient cent autres noms, royalement célèbres ;
Beaux noms, que leur éclat préserve des ténèbres ;
Condillac et Mably, — Servien, — Vaucanson
Qui fit à son flûteur dire douce chanson.
C'était vous, ô Mounier ! — c'était vous, ô Barnave !
A la noble parole, au cœur loyal et brave.

Et maintenant, c'est vous Reynaud, — Ponsard, — Augier..!
Vous de Valence enfant fraîche muse Souchier !
« *J'en passe et des meilleurs !* » — Dans ma riche province,
De toutes les grandeurs on trouve lots de prince. ...

VI.

Mais que pourrais-je dire, moi,
Vieille et vieillie en tant d'orages ?
Que pourrais-je dire de toi,
O ma province aux riches plages ?
Je laisse aux luths plus gracieux
Des troubadours pleins de jeunesse,
Aux accents si délicieux,
Le soin de chanter la richesse
De tes plaines aux moissons d'or ;
De tes coteaux aux frais pacages,
De tes monts au front de Thabor,
De tes fleuves aux doux rivages ;
Puis, de tes valeureux enfants,
Preux chevaliers, — savants, — poètes,
Tous, des longs âges triomphants,
Et nous conviant à leurs fêtes.

Digitized by Google

A vous, surtout, jeune Souchier,
A votre muse gracieuse,
Je laisse le soin de broyer,
Sur la palette merveilleuse,
Toutes les splendides couleurs
Qui de notre chère patrie
Révèleront les belles fleurs
Et son péplum de broderie.

A vous, Soulary, le sonnet !
A vous ce tout petit « *Village*, »
« *Ces deux ruisseaux* de cabinet »
Qui susurrent vers votre plage... ! (1)

Sur votre beau théorbe d'or,
A vous de chanter votre ville,
Et son grandiose décor,
Et son peuple à l'esprit habile !

UNE DAUPHINOISE.

(1) On se souvient que M. Soulary, dans une de ses plus belles poésies, a chanté Lyon, sa patrie, qu'il appelle un *village* et le Rhône et la Saône qu'il appelle deux *ruisselets*.

Digitized by Google

A M. ARTHUR DE GRAVILLON.

Le Temps dans sa fuite rapide
Couche l'année en son sillon ;
Depuis six mois, la Prusse avide
Nous écrase sous son talon.

Depuis six mois, ensanglantée,
La France râle sous le fer,
Non mourante, mais révoltée,
Et l'on sent la vengeance en l'air.

Depuis six mois, chacun se lève,
Et s'élance, bouillant soldat,
Brandissant la fourche ou le glaive,
Ou la plume rude au combat.

La main faible, au fer inhabile,
Réveille, aux appels du tambour,
Toutes les fureurs de la ville,
Et les colères du faubourg.

Poussant tous deux un cri de haine,
Laprade et Soulary font feu,
Et Siéfert la républicaine
Chante la paix qu'on a si peu.

En ces jours d'affreuse tristesse,
Lorsque chacun se sent périr,
Pourquoi ta plume vengeresse
S'allanguit-elle au lieu d'agir ?

J'entends au loin, dans la mêlée,
La Gloire prononcer ton nom ;
La France écoute, consolée ;
Mais c'est un autre Gravillon.

Pourquoi de ton arme terrible
Ne pas frapper l'homme du Nord ?
Que le Germain soit une cible
Pour le ridicule ou la mort.

Viens, que ta muse enchanteresse
Ranime nos vaillants soldats !
Quand Tyrtée enivrait la Grèce,
Sa main valait cent mille bras.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON *

SUITE (*).

Paul Mignard (1), membre de l'Académie royale de Paris, résidait à Lyon depuis quelque temps, et y avait fait plusieurs portraits très-remarqués. Son premier ouvrage pour le consulat fut le portrait du marquis d'Halincourt; mais il n'eut pas le temps d'en produire beaucoup : il mourut (2) en 1691, âgé de cinquante-deux ans. On a de lui quelques têtes gravées à l'eau-forte.

Henri Verdier est chargé de faire les portraits des membres du Consulat en 1692 (3) ; et en 1693 est nommé peintre ordinaire de la ville. Il reçoit 314 livres (4) en 1696 pour le portrait du comte de Canoples, commandant pour le roi, et pour des réparations qu'il fait à la *Descente de croix* de Palma, tableau placé dans l'Hôtel-de-Ville; en 1697 il fait le portrait du maréchal de Villeroy et onze copies de ce portrait (5). Une vue de Lyon et une perspective de la Guillotière sont les derniers dessins de Verdier qui soient signalés. Cependant cet artiste demeura titulaire de la place de peintre ordinaire de

(*) Voir les précédentes livraisons.

(1) Dargenville, IV. 71. Ce peintre est né à Avignon.

(2) BB 249. Mandement de deux mille livres à Marie Magdeleine Chenard, veuve de Paul Mignard, peintre ordinaire de la ville pour deux années du traitement accordé à son mari.

(3) BB 251. Mandement de 500 livres pour les originaux et deux copies de chacun de ces portraits.

(4) BB. 254.

(5) BB. 255.

Digitized by Google

la ville jusqu'en 1721, époque à laquelle il donna sa démission et fut remplacé par son fils Joachim Verdier (1).

Tout en retirant le titre de peintre ordinaire à Sevin à cause de son inhabileté comme portraitiste, le Consulat lui rendait justice pour son talent comme peintre ornemaniste. Ayant à faire décorer d'ornements d'architecture, de festons, de fleurs, etc. le bâtiment de la douane, le Consulat confia, en effet, en 1693, ces travaux à Sevin (2).

Au reste, cet artiste originaire de Tournon, après avoir travaillé à Lyon où on le voit employé en 1662 pour la décoration du collége de la Trinité s'était établi à Paris, rue Dauphine, il avait dans cette ville, en 1687, peint la voûte de l'église de Sainte-Catherine, rue Saint-Denis : sa réputation de peintre décorateur était donc déjà faite. Si le titre de peintre ordinaire de la ville, titre évidemment recherché, crée une sorte de hiérarchie, il ne faut cependant pas accepter comme pleinement accomplie la rupture entre l'artiste et l'artisan et déclarer simples artisans les membres de la corporation qui ne sont pas en première ligne. C'est un devoir pour l'historien de recueillir les noms que les actes des archives conservent.

Dans les travaux pour l'entrée solennelle de Louis XIII, en 1622 (3), quatre maîtres peintres travaillent avec Horace Leblanc ; ce sont : Jean Perrissin, un vétéran du seizième siècle, Jacques Maury, César Gillio et Marc Sgarbel.

Jacques Maury est encore cité (4) en 1608 pour les travaux décoratifs exécutés à l'entrée du gouverneur, M. d'Halincourt; il reçoit, en 1609, 94 livres pour les couleurs, peintures et inscriptions dont il a orné la pyramide

(1) BB. 284. *Archives de Lyon.*
(2) BB. 251.
(3) BB. 161.
(4) BB. 144.

Digitized by Google

de la place Confort (1); et, en 1610, 45 livres pour avoir peint et doré les fleurs de lis et les lettres en or et bronzé les figures avec les armes du roi et de la ville à l'entour de l'architecture de la figure du roy à l'Hôtel-de-Ville (2). Maury obtint des Pères Dominicains une commande plus importante : il exécuta, en 1615, une suite de 26 tableaux représentant la vie de saint Dominique. Il mourut en 1626 et fut enterré dans l'église des Jacobins (3).

César Gillio, après avoir coopéré à décorer la ville pour l'entrée de Louis XIII, fut chargé de préparer les dessins des arcades, pyramides et autres triomphes, pour servir aux gravures qui devaient être insérées dans le livre du récit de la dicte entrée (4).

Marc Sgarbel réapparaît plus tard ; en 1627 (5), il reçoit 50 livres tournois pour le tableau des triomphes du roy commandé en vue d'un monument que le Consulat voulait élever à Lyon en mémoire des héroïques actions de Sa Majesté.

D'autres noms de maîtres peintres se rencontrent dans les archives de Lyon à mesure qu'on en poursuit la lecture.

« BB. 190, 1636. Mandement de 18 livres à Robert Ruelle pour un tableau où est peint un crucifix qu'il a délivré pour mettre en la chambre où l'on tient le Consulat ainsi qu'il se pratique de louable coustume en toutes

(1) BB. 145. *Archives de Lyon.*

(2) BB. 146.

(3) Ces deux derniers faits sont affirmés par Collombet, dans une notice sur les Jacobins : *Lyon ancien et moderne*, II, 373.

(4) BB. 162. Le livre a été publié chez Jean Julliéron ; le récit est intitulé *le Soleil au signe du lion.*

(5) BB. 172.

Digitized by Google

les compagnies, soit de justice, finances et autres. »

Nous n'avons pas découvert quelles relations existaient entre ce peintre et Jean Ruel, peintre habile, originaire de Picardie, suivant Clapasson (1), et dont l'église Saint-Paul avait un bon tableau, le Trépas de saint Joseph : nous inclinons, malgré le changement de prénom, à voir le même artiste dans les deux citations.

« BB. 205, 1651. Mandement de 150 livres à François Rambaud pour les dessins sur toile qu'il a faits pour les tentures en tapisseries destinées aux deux chambres du Consulat d'été et d'hiver.

« BB. 206, 1652. Mandement de 153 livres au jésuite Antoine Virys pour la peinture de la perspective du jardin de l'Hôtel-de-Ville à laquelle il avait travaillé pendant trois mois.

« BB. 208, 1654. Lettres de naturalisation accordées par le roi à Jacques Hulgel, peintre né à Anvers et domicilié à Lyon depuis vingt ans.

« BB. 212, 1657. Mandement de 80 livres à Laurent Lagneau pour les peintures en forme de tapisseries exécutées par lui dans la salle de la Conservation. »

En 1660, est un souvenir de Pierre Mignard, le peintre au pinceau moelleux est plein d'afféterie qui, protégé par Louvois, succéda à Lebrun : il reçoit 1520 livres du consulat pour quatre portraits du maréchal de Villeroy, un grand destiné à la chambre du Consulat et trois petits (2). Plus tard, en 1675, on lui demande une copie du portrait qu'il a fait du roi (3).

(1) *Description de Lyon*, p. 184.

(2) *Archives de Lyon*, BB. 215 et AA, 123 — Voir Dargenville. IV. 79 — Florent Lecomte. III. 173.

(3) BB. 231.

Digitized by Google

Nicolas Mignard, son frère, avait peint également, sur la commande du Consulat, en 1658, deux portraits pour l'archevêque Camille de Neufville (1). Il venait de quitter Fontainebleau et était en route pour l'Italie. A son retour, il s'arrêta encore à Lyon et peignit les portraits du marquis de la Baume neveu de Messieurs de Villeroy, de Madame de la Poype et de Monsieur Pelot, intendant du Dauphin, de Madame de Pernon avec sa petite fille (2).

Rapprochons du nom de Mignard celui de son élève, Serlin, peintre lyonnais mort très jeune. Il y avait dans la chapelle des Pénitents de la Miséricorde un tableau de Serlin représentant Hérodiade à qui on apporte la tête de saint Jean-Baptiste (3).

Comme Serlin, un autre peintre lyonnais, Dassié, né à Lyon, en 1630, n'est pas nommé dans les archives de Lyon. Cependant Pernetti et Clapasson, qui ont vu ses tableaux, leur accordent du mérite. Dassié cherchait à imiter le Poussin ; il avait un dessin correct, mais un coloris noir. On voyait de Dassié (4) six tableaux à Saint-Nizier, et deux tableaux dans l'église de la Déserte.

Blanchard (5) n'est pas lyonnais, mais il séjourna longtemps à Lyon, et à ce titre nous devons en parler un peu comme nôtre. Après avoir terminé ses premières études avec son grand-père maternel, Nicolas Bollery, Blanchard partit pour l'Italie en 1620. Retenu à Lyon par Horace

(1) BB. 213.

(2) *Revue du Lyonnais*, XXII, 69.

(3) Pernetti II, 133; — Clapasson, 147.

(4) Clapasson, 110 ; — Pernetti, II, 132 ; — Monfalcon, *Histoire monumentale*, V. 173, 187.

(5) Félibien, IV, 388 ; — Dargenville, IV, 49 ; — Gault de Saint-Germain, 23 ; — Clapasson, 66, 143;— Robert Duménil, VIII, 193.

Digitized by Google

Leblanc, il travaille avec ce maître pendant deux ans puis se dirige définitivement vers Rome, en 1624. En Italie, il s'attacha surtout à la couleur de l'école vénitienne. Pendant son second séjour à Lyon, où il s'arrêta encore en revenant, Blanchard fit pour l'église des Cordeliers deux tableaux, dont l'un représentait la Sainte Vierge dans une gloire, invoquée par un évêque et par une femme tenant un enfant, et pour l'église Saint-Jean une Adoration du Sacré-Cœur. Il peignit aussi différents portraits qui furent très-admirés de Dargenville. Une vogue immense l'attendait à Paris : habitué à la peinture décorative et sans relief de Vouet, le public fut enchanté de rencontrer, avec une exécution soignée, des formes larges, grasses et pleines. Les femmes nues et les vierges de Blanchard, peintes dans un ton généralement doux et clair furent très-recherchées; elles valurent à leur auteur le titre de Titien français. Blanchard mourut en 1638, à 38 ans. Son œuvre se compose de 70 pièces environ, gravées par de la Court, Bloemaert, Duret, Simonneau, etc (1).

On rencontre dans l'histoire de la peinture de Lyon un autre artiste étranger, qui, par son faire, se place en dehors des écoles françaises du temps et qui a son originalité; c'est Van der Kabel. Né à Ryswick, près de la Haye, en 1631, Van der Kabel (2) étudia la peinture sous Jean Van Goyen. Son caractère aventureux le porta de bonne heure vers les voyages : il allait çà et là étudiant la nature et abusant des cabarets. Il a longtemps séjourné à Aix en Pro-

(1) Voir pour les gravures d'après Blanchard les recherches de Renouvier, *Gravures des seizième et dix-septième siècles*, II, 167.

(2) Dargenville III, 185;— Huber Rost, VI, 195;—Pernetti, II, 146; Chennevières du Pointel, p. 133. — Van der Kabel mourut à Lyon âgé, dit-on, de soixante-quatre ans.

Digitized by Google

vence avant de venir mourir à Lyon. « Point de galeries, dit M. du Pointel, presque point de maisons qui n'aient de lui soit un paysage, soit une bacchanale. » Boyer d'Aguilles, président à mortier au parlement d'Aix et célèbre amateur, avait cinq paysages de Van der Kabel dans sa collection ; deux amateurs à Lyon M. de Glatigny, habitant Saint-Genis, et M. Sabot demeurant rue de la Gerbe, possédaient également, au dire de Pernetti, de jolis tableaux de notre artiste. Malheureusement, par économie, il n'employait que des couleurs communes et facilement altérables ; il en est résulté que ses paysages et ses marines ont poussé au noir. Van der Kabel a un dessin correct, des personnages et des animaux bien étudiés, des sites pittoresques. Il a gravé plusieurs estampes à l'eau-forte et laissé des dessins à la plume (1) rehaussés de mine de plomb. Il mourut à Lyon, en 1705, d'après Breghot du Lut. Notre musée possède, sous le numéro 131 du catalogue, une belle marine peinte par Van der Kabel : le premier plan représente le rivage, animé par des personnages bien groupés; trois navires sont à l'ancre sur une mer légèrement agitée, un volcan est dans le lointain.

Parmi les artistes étrangers à Lyon et dont nous devons signaler le séjour passager dans notre ville, nous avons déjà nommé le fameux Lebrun. Il s'y rencontra avec Le Poussin, en 1642 : l'un et l'autre se dirigeaient vers Rome. C'est en revenant d'Italie qu'il a séjourné dans notre ville et peint quelques tableaux. Ainsi dans l'église Saint-Laurent était une Vierge tenant Jésus-Christ mort sur ses genoux entourée d'anges, dans des attitudes de

(1) Il y a dans les cartons de la bibliothèque du palais Saint-Pierre une suite de paysages dessinés à la plume par Van der Kabel, et formant un recueil qui se vendait chez Audran (Gérard).

Digitized by Google

douleur, tableau dont le dessin était d'une grande beauté, suivant Clapasson, et qui avait été exécuté pour Panthot, ami de Lebrun; dans l'église de l'Hôtel-Dieu, était une Purification de la Vierge, magnifique toile qui a été gravée par Benoît Audran; dans l'église des Carmélites on voyait une Descente de croix semblable à celle qui était dans l'église des Jacobins à Paris (1).

Mais Lyon n'offrait pas un assez vaste théâtre à Lebrun; il a montré, d'ailleurs, qu'il avait un courage égal à son ambition, car jamais peintre n'a été plus occupé, plus assailli, plus convié à de gigantesques travaux, et cependant il a suffi à tout. Arcs de triomphe, fontaines, cariatides, guirlandes, médaillons, ornements, il n' y a pas un détail dont ne se soit occupé le Jules Romain français; et depuis 1662, époque où il fut nommé premier peintre du roi, il s'est imposé à tous les artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, orfévres, ébénistes : son nom remplit la seconde moitié du dix-septième siècle.

C'est dans la sphère d'attraction de Lebrun que nous rencontrons Vivien et les Audran.

Joseph Vivien (2), né à Lyon, en 1657, partit fort jeune pour Paris, où il étudia sous Lebrun. On ne cite de peints à l'huile par Vivien que deux tableaux : une Adoration des rois qui fut, le mai de 1698, offert à Notre-Dame par les orfévres de Paris, et un tableau représentant la famille de M. de Rhode. Vivien, en effet, abandonna de bonne heure la peinture à l'huile pour se livrer au pastel. Il y réussit admirablement; ce qui fait dire à Florent Lecomte « que la France peut se vanter d'avoir en lui le Van-Dyck du

(1) Voir Clapasson, *Description de Lyon*, 53, 154, 185.

(2) Pernetti, II, 249;— Dargenville, IV, 304;— Gault de Saint-Germain, 156;— Florent-Lecomte, III, 266;— *Histoire des peintres*, par Charles Blanc, appendice, p. 17.

Digitized by Google

siècle pour le pastel. » Pensionnaire du roi, conseiller à l'Académie, Vivien a joui d'un beau succès. Il mourut en 1735 à Bonn en allant porter à l'électeur de Cologne une immense composition renfermant plus de vingt figures, exécutées au pastel, sur la demande de l'électeur : ce tableau est connu sous le nom de la Famille électorale de Bavière (Audran a gravé le portrait de l'électeur de Bavière et celui de l'électeur de Cologne). Il est merveilleux que Vivien ait entrepris de rendre au pastel de si grandes compositions : on sent bien là le caractère de ce siècle de Louis XIV où il fallait que l'art, partout et toujours, eût quelque chose de pompeux et d'extraordinaire. Les portraits de Vivien que possède le Louvre montrent que l'artiste entendait le pastel comme une véritable peinture à l'huile : ce n'est pas ainsi que plus tard Chardin et Latour ont compris le travail de ce charmant crayon. Il n'y a pas chez Vivien de ces empâtements, de ces touches brusques et exagérées qui donnent la vie et l'originalité et produisent tant d'effet quand on regarde de loin un pastel.

Rien dans l'histoire de Lyon ne rappelle Vivien qui a passé toute sa vie à Paris.

Il en est de même de Claude Audran, né à Lyon en 1644 et mort à Paris en 1683. Il quitta Lyon en 1658, après avoir reçu de François Perrier, de son père Claude Audran, graveur, et de Vinrix (1) les premières notions de l'art. Il travailla d'abord avec Evrard au château de

(1) Florent-Lecomte, III, p. 124 — Voir encore sur Claude Audran : Félibien, IV, 296—Dargenville, IV, 136 – Gault de Saint-Germain, III. On trouve mentionné dans la *Description de Lyon* de Clapasson, p. 156, un tableau de Honasse, le condisciple d'Audran et l'un des meilleurs élèves de Lebrun ; mais il n'y a aucune œuvre de notre compatriote Audran dans les églises décrites.

Digitized by Google

Versailles, et fut ainsi mis en relations avec Lebrun. Celui-ci prit Audran en amitié et lui confia de nombreux ouvrages à la chapelle du château de Sceaux, dans l'escalier de Versailles et aux Tuileries; il l'employa aussi dans ses batailles d'Alexandre : l'élève s'était si complètement approprié la manière du maître qu'il était très-difficile de distinguer l'ouvrage de l'un et de l'autre. Audran fit plusieurs tableaux pour le prince de Furstemberg, le créateur du château de Saverne; il peignit aussi pour l'église des Chartreux quelques tableaux dont parle Florent Lecomte. Il était professeur à l'Académie de peinture lorsqu'il mourut. Quelques estampes, entre autres celles dont il illustra le roman de Daphnis et Chloé, n'autorisent pas à placer Claude Audran au nombre des graveurs; ses deux frères Germain et Gérard se sont plus spécialement adonnés à la gravure.

Parler de Gérard Audran maintenant ce serait commencer par la fin l'histoire de la gravure au dix-septième siècle. Nous ne nous proposons pas, d'ailleurs, de répéter simplement les biographies des artistes célèbres que le plus souvent leur naissance seule rattache à Lyon; nous voudrions constater l'état vrai des arts à Lyon, et c'est dans l'histoire de notre ville que nous devons, comme nous l'avons fait pour la peinture et l'architecture, étudier la gravure. Si nous rencontrons plus d'un artiste dont la corporation a absorbé l'individualité, nous constaterons du moins qu'au dix-septième siècle est maintenue la réputation que la gravure lyonnaise avait acquise au seizième siècle; et que les maîtres lyonnais sont même les premiers qui taillent sur cuivre, et aident à la rénovation de la taille-douce (1).

(1) Voir Renouvier, *Types et manières des graveurs du dix-septième siècle*, II, p. 61.

Digitized by Google

Il y avait pour la gravure deux sources de commandes : l'administration municipale, les imprimeurs.

Voici, dans les registres consulaires, les documents relatifs aux graveurs :

« BB. 162, 1623. Promesse de main privée souscrite aux échevins par Pierre Fabre, maître graveur de la ville, de leur faire fournir bien dûment faites et gravées sur cuivre toutes les planches nécessaires pour la suite des dessins des portaux, avec arcs triomphaux et obélisques faits et dressés par la ville pour honorer l'entrée du roi en icelle, et ce moyennant la somme de 30 livres par chacune des dites planches. »

« BB. 169, 1626. Dépôt effectué par Antoine Cruas, imprimeur en taille-douce, de dix-huit planches des portiques, arcs triomphaux. etc qui ont servi à l'ornement du livre de l'entrée du roi, livre publié chez Jean Julliéron avec ce titre « le Soleil au signe du Lion. »

« BB. 170, 1626. Mandement de 150 livres tournois à Antoine Burnand, maître tailleur de portraits en taille-douce, pour les portraits par lui faits à la plume et baillés au Consulat, savoir : de ladite ville et de l'entrée dernière qui y fut faite, par le roi et la reine, lesquels portraits ont été mis en l'hôtel commun en la Chambre où se tient le Consulat. »

Après avoir élevé son hôtel-de-ville, l'administration consulaire, à l'instar de ce qui se passe à Paris au Louvre, choisit dans chaque art un artiste qu'elle attache spécialement au service de la ville : elle crée une charge de maître graveur ordinaire de la ville, de même qu'elle avait créé un architecte ordinaire de la ville, un peintre ordinaire de la ville, un sculpteur ordinaire de la ville. Pierre l'Alliance est le premier nommé graveur de la ville (1) : Warin lui succède en 1651.

(1) BB. 203, 1648,

Digitized by Google

« BB. 205, 1651. Mandement de 50 livres à Robert Rigaut, pour une planche en taille-douce qu'il a faite, représentant la ville de Lyon, de laquelle il en a baillé une empresse en satin pour être remise en la chambre du Consulat »

« BB. 207, 1653. Mandement de 60 livres à Robert Pigout (ce doit être le même qui est nommé dans l'article précédent Robert Rigaut) pour une planche en taille-douce qu'il a faite où est représenté le devant du nouvel Hôtel-de-Ville avec la place des Terreaux ; sur cette planche sont gravées les armes du Consulat.

« BB. 208, 1654, Mandement de 210 livres à Louis Pinchard, graveur en taille-douce, pour sept volumes qu'il a présentés au Consulat contenant les armes (1) de tous ceux qui ont passé par les charges de prévost des marchands et d'eschevins, depuis l'époque où le Consulat a été constitué d'un prévôt et de quatre échevins, c'est-à-dire depuis l'année 1595. »

« BB. 227. Mandement de 220 livres à Conrad Lauwers, pour avoir gravé en taille-douce les portraits de messieurs du consulat et quelques-uns de messieurs les anciens prévôts des marchands. »

E. Parisot.

(1) Dans les cartons de la bibliothèque Coste se trouve une planche gravée par Auroux, en 1650, et représentant la place et l'Hôtel-de-Ville, autour duquel sont les mêmes écussons dont il est ici question.

(*A continuer*).

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

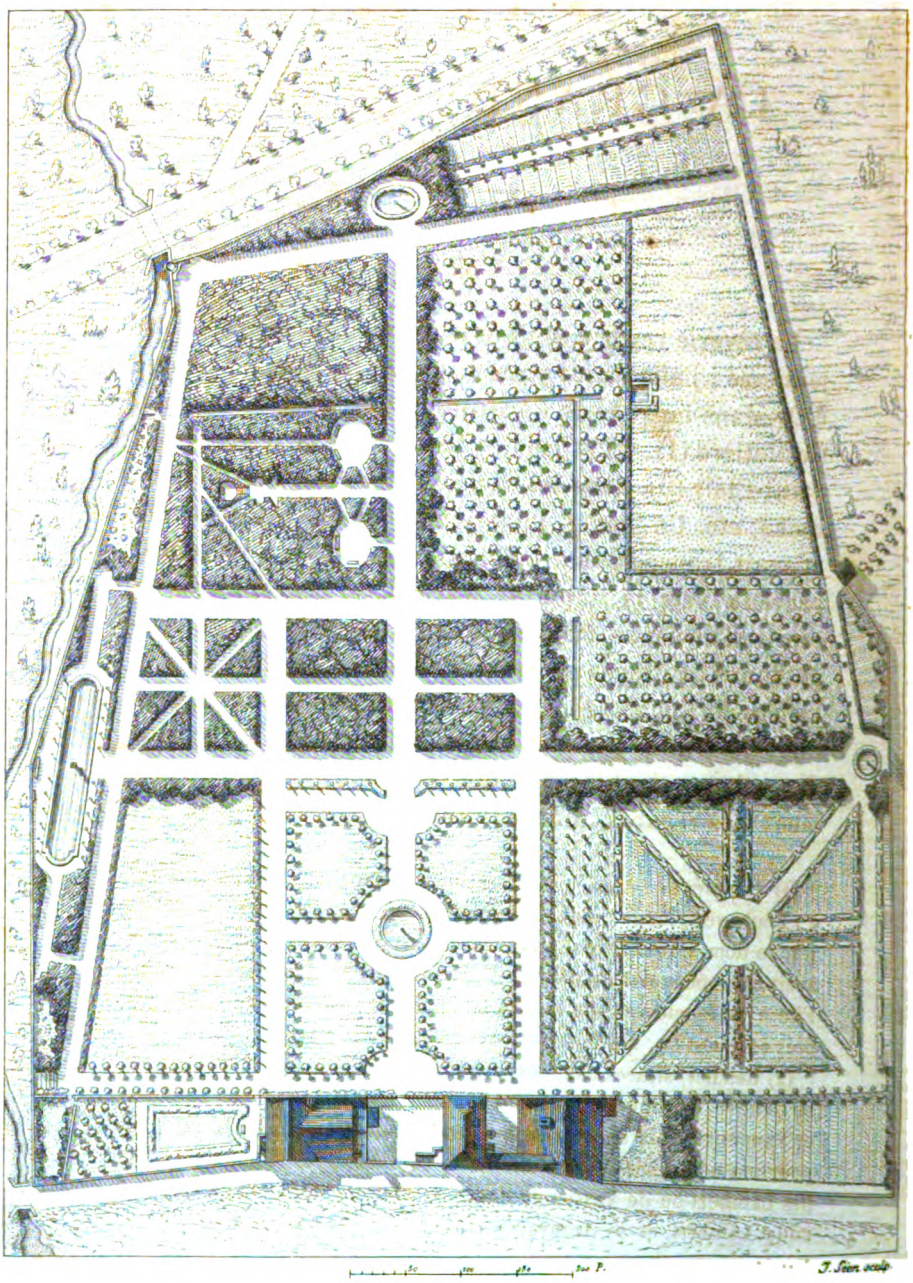

Plan des Jardins de la Claire

Dessinés par Le Nôtre à son retour d'Italie

Imp. Pugnat Lyon

Digitized by Google

LA GRANDE-CLAIRE

La rêverie reporte souvent mon esprit au temps de ma jeunesse : j'aime à me promener dans le bois de la Tête-d'Or, dans les prés de l'Académie et de la Part-Dieu, à la Guillotière (1), dans les îles Lambert ou de Vassieux, à Saint-Clair (2), dans les saulées de la presqu'île de Perrache, etc. Un jour — 1869 — ma fantaisie rétrospective m'avait transporté sur les bords de la Saône, à Vaise, et, parvenu vers la plaine de Vacque, je contemplais, en esprit, l'ancienne maison de la Grande-Claire. Ses magnifiques ombrages me ravissaient et, laissant de côté le vallon de Rochecardon, avec son château et son pigeonnier, je n'allai pas plus loin et je fis une station en face des arbres gigantesques qui attiraient si pittoresquement mes regards. Mais à la rêverie succéda le réveil, et

(1) Les prés de l'Académie, ainsi nommés parce qu'ils appartenaient à l'École vétérinaire, laquelle garde encore, dans les classes populaires, le nom d'Académie. Ce nom provenait de ce que la susdite école avait été fondée par Bourgelat, directeur de l'Académie d'équitation. Elle a eu longtemps son siége à la Guillotière, dans le voisinage des prés en question, qui faisaient partie de son domaine.

(2) Ces îles, situées dans les terrains avoisinant aujourd'hui la gare de Genève, à Saint-Clair, étaient connues sous le nom d'îles Lambert et Vassieux ; mais dans plusieurs actes manuscrits consultés par moi pour ma notice sur le territoire de la Tête-d'Or, j'ai toujours lu : les îles Lambert ou de Vassieux. En effet, elles ont appartenu à une famille Lambert, et se trouvaient situées au-dessous du hameau de Vassieux.

Digitized by Google

cependant je restai plus ou moins sous l'influence de l'imagination, ce que les gens positifs et sérieux trouveront probablement bien ridicule. Alors je résolus d'aller voir ce qui restait encore du riant paysage que je venais de ressusciter dans ma pensée, et bientôt je m'embarquai sur les Mouches. En peu de temps je franchis l'espace qui sépare le pont de la Feuillée du port Mouton, et la réalité fit évanouir complètement mon rêve.

En effet si Vacque, ainsi qu'on le prétend, dérive de *vacua*, ce qui voudrait dire un terrain vague et inhabité, cette dénomination aujourd'hui n'a plus sa raison d'être, et la *plaine* de Vacque est *pleine* de vulgaires maisons. La Grande-Claire se trouve dans une rue, — la rue de Saint-Cyr. — Ses ombrages ont entièrement disparu, et la maison en contre-bas du sol a l'aspect d'une masure dont les vitres sont en partie brisées.

Non seulement la plaine de Vacque a été singulièrement métamorphosée, mais le faubourg de Vaise est devenu presque une grande ville, et l'on aurait maintenant beaucoup de peine à admettre l'étymologie de territoire vaseux.

Dans les preuves de l'*Histoire consulaire* du P. Menestrier, Vaise en latin est écrit *Veysa*, ce qui ne ressemble pas beaucoup à vase. D'après Cochard, *vezia*, *vezola* serait un tuyau par lequel les eaux s'écoulent, et le petit canal à l'entrée de Vaise aurait sans doute produit le nom de ce faubourg. (*Descrip. de Lyon*, p. 203). Clapasson, adoptant l'ortographe latine, écrit *Veyze*. (*Descrip. de Lyon*, 1741).

Aimé Guillon, dans son *Lyon tel qu'il était*, prétend que ledit faubourg a porté le nom de Bourg d'eau, à cause des fréquents envahissements de la Saône (1). Mais il se

(1) L'abbé Vaissire, curé de Vaise en 1697, donne une série de

Digitized by Google

pourrait que cette appellation fût le résultat d'un calembour, car on en a commis de tout temps. En effet, suivant l'auteur susdit, à l'époque où l'autorité temporelle de Lyon appartenait au clergé, c'était dans ce quartier que l'on avait relégué les femmes publiques, et de là naturellement la dénomination de bourdeau (1). Le P. Menestrier, en parlant des bas officiers de justice du Chapitre, dit que *les habitations des femmes publiques étaient établies aux extrémités de la ville ;* mais il n'indique pas spécialement le faubourg de Vaise. Au reste, si nous en croyons Matthieu Paris, il paraîtrait qu'au bon vieux temps, Lyon n'était par un modèle de bonnes mœurs. En effet voici les paroles qu'il met dans la bouche du cardinal Hugues de Saint-Cher, chargé de faire aux Lyonnais les adieux du pape Innocent IV, lors de son départ, en 1251 : « *Quando primo huc venimus, tria* « *vel quatuor prostibula invenimus : sed nunc, receden-*

vingt-six renseignements sur sa paroisse, et le 13e est ainsi conçu : « Qualité du terroir : ce sont des terres fort sujettes aux eaux de la « Saône, qui les inondent, qui les sablent et qui gâtent les fonds. »

(1) Ce n'est pas seulement dans le quartier de Vaise que l'on retrouve le souvenir des établissements désignés sous le nom de Bourdeaux. Nous avons une ruelle, communiquant de la montée des Epies à celle du Gourguillon qui porte le nom de Bourdy, et voici ce qu'en dit Breghot du Lut, dans son *Dictionnaire des rues de Lyon*, 1838 : « En 1540, cette ruelle portait le nom de rue Brenouse, en 1740 celui « de rue Foireuse, en 1746 celui de rue Dorée ; depuis elle a été dé- « signée sous le nom de Bourdelle, et enfin sous celui de Bourdy. On a « conjecturé que ce mot était dérivé de bourdeau ou bordeau, qui, « dans la langue de nos pères, et dans la nôtre avec un léger change- « ment de terminaison, signifie un lieu public, un lupanar. Ce qu'il y « a de certain, c'est qu'une maison, située à l'une des extrémités de « cette rue, s'appelle encore de nos jours : fort ou for de Vénus. » D'après Cochard *(Guide du voyageur à Lyon)*. Cette maison serait située à l'angle de la rue de Bourdy et de la montée du Gourguillon.

Digitized by Google

« *tes, unum solum relinquimus. Verum ipsum durat ab* « *orientali portâ civitatis usque ad occidentalem.* (Edit. parisiens. 1644, p. 548).

Je ne sais quelle autorité on doit attacher à ces paroles, mais pour l'honneur de nos ancêtres, je ne les traduirai pas en français (1). En outre, si je consulte l'*Histoire de l'Eglise de Lyon*, de Poullin de Lumina, je vois au contraire que le pape, en quittant notre ville, la remercie de la réception qui lui a été faite, la comble de louanges et lui accorde de nombreux priviléges (p. 263). Je partage donc la manière de voir de M. Monfalcon, qui, dans son *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, s'exprime ainsi : » S'il fallait prendre cette plaisanterie « au sérieux, elle déposerait bien moins contre la vertu « des Lyonnais qu'elle ne prouverait la corruption des « Italiens de la cour du pape. »

Un règlement très-sévère imposait à nos anciennes prêtresses de Vénus une multitude d'obligations et même un vêtement particulier. Quand elles commettaient des infractions à ce code, le roi des ribauds les arrêtait, les enveloppait d'un filet et les promenait ainsi en public pour les exposer aux huées de la foule. Il paraîtrait que cette législation tomba en désuétude après le passage de Lyon sous la domination des rois de France, et que les susdites habitantes de Vaise étaient rentrées en ville. En effet, Paradin nous apprend qu'en l'année 1475 « fut or- « donné aux putains et femmes publiques qu'elles eussent « à vuyder des bonnes et honorables rues et se retirer « au bourdeau..... et qu'icelles se tiendroient serrées « en deux maisons, desquelles chacune n'auroit qu'une

(1) Ces détails sont empruntés à Matthieu Pâris, écrivain un peu suspect, surtout quand il s'agit des papes.

Digitized by Google

» issue seulement, et esquelles fut défendu de jouer à jeu « de sort. » (Chap. 68, p. 192). Le P. Menestrier nous dit qu'il ne leur était pas permis d'être « vêtues comme « des femmes de qualité, et sans la marque qui leur étoit « assignée d'une espèce d'éguillette ou de nœud de ru- « ban sur l'une de leurs manches. » (*Hist. consul.*, p. 364).

Si aujourd'hui l'on n'empêche pas les ribaudes de porter le costume des femmes de qualité, on devrait bien engager celles-ci à ne pas imiter celles-là dans leur toilettes extravagantes. Mais le progrès a entièrement renversé les anciens usages, et l'imitation de celles-là par celles-ci est même de très-bon genre (1).

(1) Les économistes ne forment pas les mêmes vœux que moi ; aussi le *Courrier de Lyon* du 15 juin 1869, dans un article positif et sérieux, à l'occasion des courses, proclame la haute moralité de la toilette : « On s'aperçoit avec plaisir que les dames de Lyon, d'ordinaire si ré- « servées, si timides, prennent goût aux solennités hippiques, qui leur « procurent, outre une honnête distraction, l'occasion de faire valoir « leurs avantages et la distinction de leurs goûts..... Si les capitalistes « lyonnais, qui, depuis dix ans, ont jeté en pure perte trois cents « millions dans de mauvaises entreprises étrangères, avaient donné « cette somme à leurs femmes, en les priant de la dépenser en fêtes « et en toilette, ils auraient fait une magnifique spéculation et réalisé « le meilleur idéal du socialisme. » Il faut espérer qu'un jour le progrès nous amènera à fonder un concours de toilettes féminines, et que les maris dont les femmes auront réalisé cet idéal seront décorés et anoblis. Voilà où conduisent les doctrines du *Courrier de Lyon*, journal cependant très-religieux, et qui, dans sa description des courses de 1870, reproduit les mêmes idées.

Pour combattre cet enthousiasme en faveur du luxe, je n'aurai qu'à copier un passage relatif aux dames dont toute l'attention est de ressembler « aux frous-frous bien connues qui ont mis toutes voiles au vent, » et qui sont l'objet de démonstrations ironiques : « Ce qu'il « y a de fâcheux, dit le *Courrier de Lyon*, c'est que, dans la confusion « d'un pareil défilé, il est fort difficile de faire une équitable applica-

Digitized by Google

Jadis, au lieu des Mouches et des omnibus, on prenait les bèches au port de la Feuillée, et l'on allait débarquer au port Mouton sur une plage voisine de la grande-rue de Vaise. Bientôt on rencontrait à droite la rue du Mont-d'Or, et l'on arrivait ainsi à la plaine de Vacque. A gauche, on apercevait de magnifiques ombrages qui accompagnaient une maison, style fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle, et connue sous le nom de Grande-Claire.

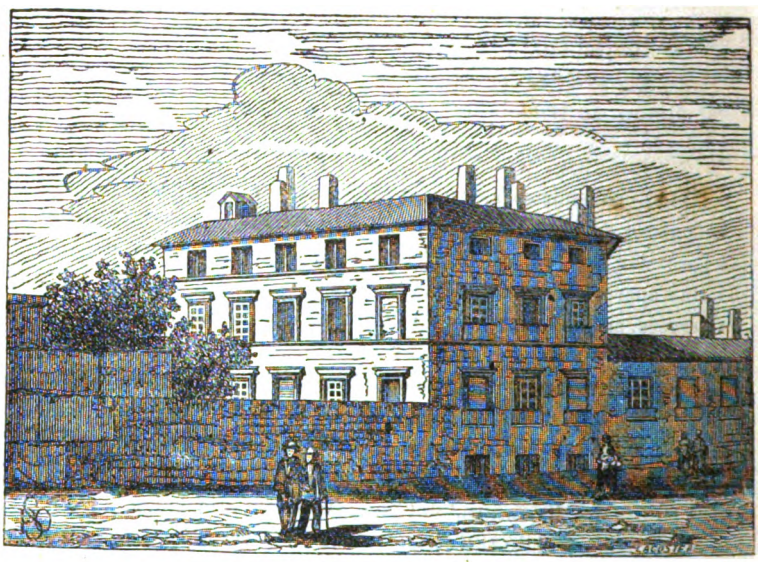

Jacob Spon, dans ses *Recherches sur les antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, 1673, nous en a laissé la

« tion des sévérités de la multitude. Les sifflets, les huées peuvent « outrager, par leurs grossièretés, de fort honnêtes femmes.... »

Vous le voyez, mesdames, c'est un de vos admirateurs qui vous avertit de l'ignoble ressemblance que vous cherchez à vous donner. Au reste, le fait n'est pas nouveau, et je pourrais citer une multitude de passages d'écrivains de l'époque de la décadence romaine, lesquels

Digitized by Google

description suivante : « Hors la porte de Vèze est une « maison de plaisance qu'on appelle La Claire, qui con- « serve encore quelques restes de son ancienne beauté. « Les itinéraires parlent de la grotte qui est à la cour, « mais qu'on a tout à fait négligée, quoiqu'elle ait autre- » fois mérité cette inscription, qu'un certain monsieur Le « Clair, dont La Claire a pris le nom, avait fait mettre :

HAC ORNANS CLARA CLARAM CLARISSIMUS UNDA
CUNCTA FECIT CLARUS QUO SUA CLARA FORENT.

Ce disque roulant sur un jeu de mots, ne peut que difficilement se traduire en français ; cependant, je vais en faire un essai :

Le très-éclairé Le Clair, ornant La Claire de cette onde claire, a fait tout son possible pour que sa propriété fût claire ou *splendide*, comme on dirait aujourd'hui.

Quel était le certain monsieur Le Clair, dont parle

signalent la même aberration féminine. Je me contenterai d'en reproduire deux, l'un de Tertullien, l'autre de saint Jérôme : « *Quanto « autem blasphemabile est, si quæ sacerdotes pudicitiæ dicimini impu- « dicarun ritu procedatis cultæ et expictæ. quid minus habent infeli- « cissimæ illæ publicarum libidinum victimæ?* Vous qui vous qualifiez « de prêtresses de la pudicité, êtes habillées et fardées à la façon des « femmes impudiques. » (Tertul. *De cult. fem.* II).

« *Nec jam secreto decore potes esse contenta : procacitatem libertatem « vocas. Facies meretricis facta est tibi : nescis erubescere, iterum me « malignum, iterum suspiciosum et remigerulum clamitas.* Vous ne « savez pas vous contenter d'un modeste décorum, vous donnez à « l'effronterie le nom de liberté, vous prenez l'apparence d'une cour- « tisane et vous n'en rougissez pas, vous me traitez à tout propos de « méchant, de soupçonneux et de bavard. » (Saint Jérôme, *Ep. fam.* II, 9) Les moralistes de toutes les époques, et même ceux de l'antiquité païenne ont professé de semblables doctrines.

Digitized by Google

Spon, et qui aurait donné son nom à La Claire ? Si la question n'est pas absolument résolue, cependant elle entre dans une bonne voie, grâce aux documents recueillis par M. Rolle, conservateur des archives municipales et extraits du *registre des délibérations du bureau de la santé :*

« 27 juillet 1581, s'est présenté au présent bureau « messire Emond Auger, principal recteur du collége des « jésuites de cette dite ville, qui nous a dit et rapporté « qu'il est venu audit bureau de la part du seigneur Cla- « rissimo Cionacci, notre concitoyen, pour nous dire que, « attendu qu'il a pleu à Dieu d'affliger la maison dudit « sieur Cionacci de contagion, en façon que sa femme et « quelzques siens serviteurs seroient décédez ; icelluy « Cionacci, meu d'une bonne et saincte dévotion, dési- « roit de faire aulmosne de 733 escuz, et un 1/3 d'autre « escu d'or soleil, pour estre employés aux fraiz qui se « font journellement pour le faict de la dicte santé et « pour soulaiger les paouvres affligéz. Sur quoy, après « avoir remercié le dit Cionacci et le dit sieur Auger de « la peine qu'il lui a pleu de prendre pour ung si bon et « saint office que offre le dit Cionacci aux dicts paouvres, « avons député le sieur Pons Murard, recepveur des dé- « niers de la dicte santé, pour recevoir de qui il plaira « ordonner par le dit Cionacci la dicte somme, et en bailler « acquit et décharge.....

« 12 septembre 1581.—Actendu que despuis quarante- « cinq jours il n'est advenu aucun danger de contagion « au lieu de La Clare, la dicte maison sera ouverte, veu « qu'elle a esté bien et deuement nettoyée et parfumée, « et cy pourra librement aller et revenir le sieur Cionacci « et ses domestiques, à la charge de retenir en la dicte « maison, durant tout le temps des vendanges, les deux

Digitized by Google

« femmes qui y ont ci-devant nettoyé, sans qu'il leur soit « permis d'aller ailleurs, et après les dictes vendanges « faictes les pourra le dict Cionacci licencier. »

Il résulte de cette seconde pièce que Clarissimo Cionacci a été propriétaire de la Grande-Claire dans la dernière moitié du XVIe siècle.

Si l'on veut savoir quelle était la position sociale de cet habitant de Lyon, dont le nom indique une origine italienne, un troisième document permettra de résoudre la question (1) :

« 27 juillet 1581.—Est comparu le sieur Anthoine Mei, « rentier, qui nous a dict que, ayant le sieur Cionacci « entendu par quelques uns, que les sieurs Boulanger et « Chapellier, marchans de Paris, estoient arrivez en « ceste ville (de Lyon) pour y faire emplaicte de quelques « draps d'or, d'argent et de soie, le dit Cionacci feict ap- « peler le dit Mei, auquel Cionacci le dict Mei alla parler « pour savoir ce qu'il vouloit : que lui fut dict par le dict « Cionacci qu'il désiroit qu'il luy feut vendeu aux dicts « Boulanger et Chapellier quelques pièces de draps d'or, « d'argent et de soie, qu'il avoit en sa maison. A quoi « fut répondu par le dit Mei qu'il ne l'osoit faire pour « crainte de justice, attendu que le dict Cionacci est sus- « pect de contagion, et pour ce enfermé en sa maison, à « quoi luy fut répondu par le dit Cionacci qu'il le garde- « roit bien de justice, attendu qu'il n'y avoit aulcun dan- « ger. Sur laquelle assurance, il s'en alla parler aux ditz « Boulanger et Chapellier, et leur fit entendre ce que luy « avoit dict le dict Cionacci, les quelz se contentèrent. « Après tout ce que dessus, le 17 du présent mois, sur « les neuf heures du soir, le dict Mei print un gagne-dé-

(1) Il faut se rappeler que la peste a sévi à Lyon en 1580 et 1581.

Digitized by Google

« nier (ou portefaix), lequel il mena au devant de la mai-
« son du dict Cionacci, auquel lieu fut descendu par les
« fenêtres, avec cordes, quelques pièces de drap d'or,
« d'argent et de soie que le dit gagne-dénier mit dans
« ung sac. Et après ce, le dit Mei luy commanda de les
« porter incontinent au logis des Trois-Roys, en la cham-
« bre des dicts Boulanger et Chapellier, sans qu'il y al-
« last ni qu'il fut présent, et despuis n'a veu les ditz
« draps d'or et d'argent, ny parlé au dict Cionacci ; tou-
« tes fois a bien parlé aux ditz Boulanger et Chapellier. »

Cette déclaration est signée : Mey.

Clarissimo Cionacci était donc fabricant d'étoffes, et comme la maladie contagieuse de cette époque régnait dans sa famille, ses divers logements, ville et campagne, avaient été séquestrés et les habitants n'en pouvaient pas sortir, dans la crainte de la propagation du fléau. Il paraît qu'au XVIe siècle on croyait à la contagion.

Il s'agirait maintenant de savoir si Clarissimo Cionacci a donné son nom à la Claire, ou bien si celle-ci lui a fourni l'occasion de se décorer de l'épithète de *Clarissimo*, très-illustre ? Je ferai remarquer que ce mot de Cionacci peut donner lieu à la recherche d'une assez ignoble étymologie italienne. En effet, *cionno*, signifie un vaurien, et l'augmentatif *accio*, qui constitue un terme de mépris, ferait de *cionnacio* l'équivalent de grand vaurien (1).

La simple voyelle finale éliminée n'empêcherait pas d'attribuer au nom de Cionacci cette peu noble origine, et l'on comprend que le porteur devait en désirer le changement. Son titre de propriétaire de la Claire lui aurait alors fourni le moyen d'opérer cette substitution et

(1) *Donna*, une femme ; *donnacia*, une mauvaise femme.

Digitized by Google

Clarissimo aurait été le contraire de Cionaccio. Ce que j'avance ici est une une simple hypothèse, mais je crois qu'elle a au moins quelque probabilité, et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que les pièces susmentionnées ne font pas mention de Clarissimo, mais simplement de Cionacci. Il paraîtrait cependant, d'après les renseignements recueillis par M. Rolle, qu'à l'ordinaire on appelait Cionacci, Clarissimo, tout court. Il serait possible que Clarissimo ne fût venu que postérieurement à Cionacci, et je pourrais citer plusieurs familles lyonnaises contemporaines qui sont dans le même cas : l'ancien nom plébéin, que j'ai entendu prononcer dans ma jeunesse, a disparu, pour céder sa place à un nom de terre précédé d'une particule. L'usage a prévalu et personne aujourd'hui n'emploie l'ancienne dénomination. Il en fut probablement de même au XVIe siècle.

Au reste, Clarissimo Cionacci n'a pas été le seul à se parer du nom de la Grande-Claire. En 1614, cette maison de campagne avait pour propriétaire un Jean Dubois, échevin. Le *Discours sur l'origine des armes*, par le Laboureur, — Lyon, 1658 — est dédié à un Dubois La Claire, gentilhomme lyonnais, qui probablement était un descendant de Jean Dubois, et avait ajouté à son nom de famille celui de son domaine (renseignements dus à M. Morel de Voleine).

L'histoire de notre ville nous fournit d'autres habitants ayant porté le même nom. Ainsi, dans *les Lyonnais dignes de mémoire,* je rencontre un Jean-Marie Le Clair, musicien-compositeur, né en 1697, mort en 1764, sans autre indication. Les *Archives historiques et statistiques du Rhône* donnent quelques détails sur cette famille. (T. XIV, p. 278 bis.) Antoine Le Clair, musicien de Louis XIV, fut le père du susdit Jean-Marie, qui se distingua

Digitized by Google

par ses œuvres musicales, et fut assassiné dans la nuit du 22 octobre 1764, en rentrant chez lui. Dans l'inventaire des archives communales, on lit : 1741. « Augmentation « de pension viagère, — 500 livres au lieu de 300, — en « faveur de Jean-Marie le Clerc (sic), premier violon de « l'orchestre de l'opéra, dont le rare talent d'exécution « lui attire journellement des applaudissements, à ne « laisser rien désirer au public à cet égard, et qu'il « fallait définitivement attacher au service de la ville. » Ces dernières paroles font supposer qu'il habitait Lyon, et les *Archives historiques* semblent confirmer cette opinion, en nous apprenant qu'il fut question de faire célébrer, pour le défunt, un service dans l'église des Feuillans. On se proposait de faire exécuter pendant la messe un morceau de musique, composé par le susdit et intitulé : *le tombeau de Le Clair*. Le choix de cette église était naturel, par la raison que les religieux qui la desservaient étaient devenus, en 1659, les aumôniers du Consulat. L'armorial du Lyonnais mentionne un Leclerc, et non pas Le Clair, avocat à Grenoble et à Lyon, en 1806, mais ne donne aucun détail sur cette famille. Je ne saurais dire si ces Le Clair ont fait partie de la famille qui a donné son nom à la Grande-Claire et je mets simplement la question à l'étude.

Quoi qu'il en soit de ce problème imparfaitement résolu, cette maison de campagne jouissait déjà, dans la dernière moitié du XVIe siècle, d'une assez grande célébrité, puisqu'elle fut choisie par le corps consulaire de Lyon, pour y recevoir Henri IV et lui offrir les hommages de la cité. L'historien qui rend compte de cette cérémonie dit que « la nature et l'art avaient enrichi la *Clare*. » Le roi, parti de Lons-le-Saunier, traversa la Bresse, vint s'embarquer, le 21 août 1595, à Saint-Laurent-lès-Mâcon et arriva le

Digitized by Google

soir même à Lyon, mais il n'y fit son entrée solennelle que le 4 septembre. (Cochard, Séjour d'Henri IV à Lyon.)

Je vais donner la parole à Pierre Matthieu, témoin et historien de cette entrée royale (1), et j'abrégerai son récit, dont les nombreux détails pourraient presque fournir la matière d'un volume : « Dès la pointe du jour (4 septem-« bre), l'un des plus doux et plus beaux de l'année, les « rues furent tapissées et le pavé fut couvert de sable. « M. Laurens, conservateur des priviléges et des foires « de Lyon, qui à son tour était entré pour ce mois en la « charge de sergent-major, fit armer et conduire les « compagnies des trente-six quartiers de la ville au « fauxbourg de Veise, au lieu où il les devait mettre en « ordre pour marcher devant le roi. M. Sève, capitaine « de la jeunesse de Lyon, fit sonner ses trompettes pour « monter à cheval ; tous les corps de tous les ordres se « préparèrent pour marcher en leur rang. »

« Sur les huit heures du matin, après la messe, le roy « entra au basteau, pour monter sur la rivière, jusques « à la Clare, où était le théâtre des premières cérémonies. « Ce basteau était d'une belle et riche structure à douze « rames, le couvert au dehors peinturé en escailles d'ar-« gent, le dedans de damas incarnat et blanc, avec les « rideaux de même étoffe ; à la poupe sur le gouvernail « était un lion en bronze doré.....

« Le roy étant descendu du basteau, quoique la chaleur « de la saison fût violente, ne se voulut enfermer sans

(1) L'entrée de très-grand, très-chrétien, très-magnanime et victorieux prince Henri IV, roi de France et de Navarre, en sa bonne ville de Lyon, le 4 septembre 1595, de son règne le 7e et de son âge le 42e, — contenant l'ordre et la description des magnificences dressées pour cette occasion par l'ordonnance de MM. les consuls et échevins de ladite ville.

Digitized by Google

« exercice..... il voulut voir toutes les beautés « dont la nature et l'art ont enrichi la Clare, en atten- « dant l'heure de son disné..... Après le disné du « roy, le maître des cérémonies commanda à ceux qui « devaient précéder l'infanterie de prendre leur rang « pour marcher et entrer en ville. — » Suit la description du cortége.

« Le roy, vêtu de toile d'argent enrichie de perles et « broderies, monté sur un cheval blanc et harnaché de « blanc, environné des gentils-hommes de la garde de « son corps, avec les hallebardes et les hocquetons blancs, « faits d'orfévrerie, était suivi de Mgr le duc de Guise « et de M. le maréchal de Brissac, et de plusieurs autres « grands seigneurs..... Comme on marchait en « cet ordre, S. M. arriva à la porte du fauxbourg de « Veise..... Comme le roi approcha de la principale « porte de la ville, qui est à Pierre-Size, toutes les « cloches commencèrent à sonner et l'artillerie à canon- « ner..... Le roy ayant passé cette porte..... « arriva à la roche de Bourgneuf ». Description de cette station. « L'arc, consacré aux victoires et triomphe du « roy, était eslevé vers le port Sainct-Eloy », aujourd'hui place de l'Ancienne Douane.

« Le roy, passant l'arc de ses victoires, arriva à la « place du Change ». Cette place avait été décorée d'un temple à la mémoire des familles de Bourbon et d'Albret. Enfin le cortége atteignit la Porte-Froc, qui donnait entrée au cloître des chanoines, et ceux-ci y avaient élevé un arc de triomphe. « Le roy, à la grande porte « de l'église, fut créé premier comte de cette compagnie, « et lui fut donné un surplis qu'il porta jusque devant « l'autel où il se mit à genoux, et au même instant le « clergé commença à chanter le *Te Deum laudamus*,

Digitized by Google

« après lequel S. M. fut conduite par Mgr l'archevêque « en l'archevêché ».

Après avoir lu, dans ses détails, la description faite par Pierre Matthieu des magnificences de cette entrée royale, on comprend que la ville dut dépenser des sommes excessivement considérables; l'on peut aussi trouver quelques renseignements sur ce sujet, dans l'*Inventaire des Archives communales*, qui parle des théâtres, prospectives, arc « triomphaux, portaulx, obélisques, pyramides et autres choses ». On y rencontre aussi les noms de deux peintres peu connus, Jean Maignan et Jean Perrissin (1), chargés des peintures moyennant un écu et demi à l'un et à l'autre, pour chacun des trente jours consécutifs qu'ils seront employés.

« Rien ne donna plus de contentement n'y de plaisir « à Sa Majesté que la nouvelle de la sainte et juste ré- « solution que le pape avait prise de déclarer sa bonne « volonté envers elle, et de faire valoir la pureté de sa « conversion..... et qui ne fut esjouy d'entendre « que ce funeste anathème de Sixte V était changé en « une vraiment paternelle bénédiction! »

Ce fut en effet le 14 septembre que le pape Clément VIII sanctionna publiquement à Rome la conversion du monarque français.

Il est avec le ciel des accommodements, et le peu sévère Henri IV, en se convertissant au catholicisme, ne renonça pourtant pas au culte de Vénus. Sa chère Gabrielle l'attendait à Lyon, et d'avance il avait donné « ordre « d'acheter de la tapisserie de Bergame (2), pour deux

(1) Le premier est simplement cité dans les *Lyonnais dignes de mémoire*, mais on n'y mentionne pas le second.

(2) Il paraît que ces tapisseries étaient en grande faveur dans notre ville, car nous rencontrons le document suivant dans l'inventaire des

Digitized by Google

« chambres et un cabinet, afin d'en faire présent à la « marquise de Monceaux, Gabrielle d'Estrées ». On ne dit pas que l'administration ait refusé d'obtempérer à ces désirs royaux, et il fallait bien qu'elle en prît l'habitude; car plus tard, en 1600, lorsque Henri IV vint recevoir à Lyon sa nouvelle épouse, Marie de Médicis, il exigea « l'envoi du bateau royal dans le haut Rhône, jusqu'au « lac du Bourget, pour y prendre la marquise de Ver- « neuil, Henriette d'Entragues ». (Inv. des arch. p. 70, 2e col.) (1) qui avait remplacé Gabrielle d'Estrées, morte

archives communales, p. 88 : « Permission donnée au sieur Barthé- « lemy de Bergame de venir habiter Lyon pour y établir sa manufac- « ture de tapisseries qui se font à Bergame. »

(1) La marquise de Verneuil, Henriette d'Entragues, était fille de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, laquelle mariée au seigneur d'Entragues, en avait eu plusieurs enfants. Ce fut en 1600, année du mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis, qu'il devint amoureux de la belle Henriette. Le pouvoir de cette illustre déhontée, laquelle avait reçu de son royal amant le marquisat de Verneuil, près de Senlis, était excessif. Pour en donner une idée, je citerai le fait suivant : En 1608, les chanoines de Metz élurent pour leur évêque le fils naturel du roi et de la susdite, Henri de Verneuil, lequel était encore un enfant. Ce bâtard princier ne fut pas ordonné prêtre, ne vint jamais dans son diocèse, et n'obtint de Rome que des bulles conditionnelles, ce qui ne l'empêcha pas de prolonger son administration nominativement jusqu'en 1652, époque à laquelle il abdiqua en faveur du cardinal Mazarin qui ne put obtenir l'autorisation du pape Alexandre VII.

Louis XIV, dans une lettre datée du 13 juin 1652, adressée au Chapitre de Metz, ne craint pas d'appeler Henri de Verneuil son oncle naturel ; on voit que le grand roi ainsi que les chanoines n'obéissaient pas à de mesquins préjugés. Je ne saurais dire quelles sont nos idées contemporaines au sujet de la bâtardise princière ; mais cependant je ne crois pas que nous puissions arriver à ce degré d'indifférence morale et religieuse. Prendre pour évêque un enfant bâtard, qui ne fut jamais ordonné prêtre, et qui, pendant plus de quarante ans, administre nominativement son diocèse, me semble une énormité ! Il y aurait

Digitized by Google

en 1599, à la suite d'une attaque dont elle fut frappée, le jeudi saint, au sortir des ténèbres, dans l'église du Petit-Saint-Antoine, à Paris. (Hardouin de Péréfixe).

Nos traditions lyonnaises ont gardé le souvenir du séjour de la belle Gabrielle, au sein de notre ville; mais le problème de la maison qui lui avait servi de logement n'est pas entièrement résolu ; les uns adoptent le castel de Bréda (1), à la montée Saint-Barthélemy, les autres le n° 11 de la rue de Cléberg, deux bâtiments qui datent probablement de la dernière moitié du XVIe siècle, mais conservent peu de restes de l'ornementation de cette époque. Cochard dit que la tradition loge Gabrielle d'Estrées à la maison de Bréda. Ce qui semblerait militer en faveur de cette tradition, c'est qu'Henri IV habita l'hôtel ou M. de Mandelot, gouverneur de Lyon, avait résidé, et qui devint ensuite le couvent des bénédictines, dites des Chazaux. Cette maison, qui existe encore, est à deux pas de celle de Bréda, et l'on comprend que les deux amants devaient trouver dans ce rapprochement une grande facilité de tête à tête. Ce fut probablement pendant les quelques jours qui précédèrent son entrée solennelle, que le roi vert-galant se logea à la montée Saint-Barthélemy, en gardant un quasi incognito.

Fortis (2), dans son *Voyage à Lyon* (p. 409), copiant

une jolie histoire à écrire : celle des célèbres bâtards, et nos annale françaises pourraient fournir de nombreux documents. (Hardouin de Périfixe, — *Mémoires de la Société d'archéologie de la Moselle*, 1867 et 1868, *Un interrègne épiscopal à Metz*, (par le R. P. Bach. *Un autographe de Bossuet*, par Domnanget).

(1) En 1651, il fut donné permission aux religieuses ursulines d'établir un troisième monastère de leur ordre à Lyon, dans la maison dite de Bréda, pour s'y livrer, comme dans leurs autres établissements, à l'éducation des jeunes filles (Arch. comm. p. 125).

(2) D'après le dire des contemporains de Fortis, il n'était pas l'au-

Digitized by Google

une note de *Lyon tel qu'il était*, par A. Guillon (p. 127), dit que le cardinal de Bouillon habita la Grande-Claire : « C'est de là qu'il écrivit avec fierté à Louis XIV, avant « de se retirer en Italie : Sire, je vous rends toutes mes « charges, pour reprendre la liberté que me donnent ma « naissance et ma qualité de prince étranger ».

Emmanuel-Thédore de la Tour-d'Auvergne, cardinal de Bouillon, naquit le 24 août 1644. Son père avait été forcé d'échanger les duchés d'Albret et de Château-Thierry, contre la principauté de Sedan, et le susdit cardinal devait sa nomination de prince de l'église à Louis XIV, auquel il déplut par suite de ses nombreuses exigences. On intercepta même une lettre dans laquelle il critiquait amèrement le roi, et ce fut la raison de son bannissement de la cour. Envoyé à Rome pour l'affaire du quiétisme, en 1698, il se conduisit moins selon les ordres du roi que d'après son inclination pour l'archevêque de Cambrai. On le rappela, mais il ne voulut pas rentrer. Enfin, voyant ses revenus saisis, il s'humilia et obtint la jouissance de ses biens, à la condition de rester en exil. Il mourut à Rome, en 1715, à l'âge de 72 ans. (*Biograp. univ.*) (1).

teur du *Voyage à Lyon*, et il aurait payé un ou plusieurs écrivains pour la fabrication de ses deux volumes. Feu Péricaud aîné me citait un de ces écrivains, qu'il avait spécialement connu. Fortis, sous la restauration, se porta comme candidat à la députation, et je me souviens de l'avoir vu chez mon père venant faire une visite de sollicitation de vote. J'étais jeune alors, mais son apparence de nullité me frappa singulièrement.

(1) Péricaud aîné, dans ses *Notes et Documents*, 1676, donne le renseignement suivant : « Choisy (*Mém.* édit. 1727, p. 198) nous ap- « prend que le cardinal de Bouillon, pendant son exil, qui dura dix « années, allait et venait à la Claire près de Lyon, à une maison « près d'Orléans, à une maison près de Rouen. »

Digitized by Google

La tradition qui attribue à André Lenôtre les plans et les embellissements de La Claire, ne me paraît pas établie sur un fondement bien solide. En effet, nous avons vu que, dans le XVIe siècle, cette maison de plaisance était déjà célèbre, et Spon, qui a publié en 1673 son livre sur les curiosités de la ville de Lyon, nous dit que La Claire « conserve encore des restes de son ancienne beauté » ; ce qui semble indiquer qu'antérieurement à l'année 1673, elle se trouvait dans toute sa splendeur. Or, Le Nôtre naquit à Paris en 1613. Ce fut en 1665 que Louis XIV le chargea de dessiner un plan pour le jardin des Tuileries, et postérieurement il dirigea les travaux du parc de Versailles. Ce fut seulement en 1678 qu'il obtint du roi la permission de faire une excursion en Italie, et l'on veut que ce soit au retour de ce voyage qu'il ait travaillé aux plans des jardins de La Claire. Le fait est certainement bien douteux, puisque depuis longtemps déjà la susdite maison de campagne existait dans tout son éclat. Au reste, Clapasson dans la *Description de Lyon*, 1741, ne s'aventure pas, et dit simplement d'une manière dubitative : « On prétend que le jardin a été dressé sur un dessin du fameux André Le Nôtre ». Il se pourrait qu'à son passage à Lyon, Le Nôtre eût été consulté pour quelques changements à opérer dans les susdits jardins, et s'il est réellement venu dans notre ville, ce dut être peu d'années après son départ pour l'Italie, lequel eut lieu en 1678.

Maintenant quel serait le propriétaire qui aurait chargé Le Nôtre des améliorations à apporter à la Grande-Claire ? En 1664, j'ai dit qu'elle appartenait à Jean Dubois, échevin. Plus tard, elle passe entre les mains de Benoit Gayot, échevin en 1685, et ce serait probablement à l'époque de la possession par ce dernier

Digitized by Google

que Le Nôtre aurait pu donner des conseils relatifs aux embellissements de la célèbre villa. Il est à présumer que, de 1680 à 1690, des travaux furent entrepris ; en effet, entre la fontaine et une porte donnant entrée dans un petit oratoire, entièrement détruit, on remarque une ouverture à plein cintre, sans aucun style, sur la clé de voûte de laquelle est gravée la date de 1687, et au dessous une espèce de sigle qui est resté pour moi une énigme épigraphique.

Pierre Fuselier, marchand de dorures, rue Quatre-Chapeaux, fit l'acquisition de la Grande-Claire, et mourut en 1738, à l'âge de 52 ans, laisant un héritage de près de 500,000 livres, fortune très-considérable à cette époque. Il eut deux garçons et deux filles, dont l'une épousa un sieur Dareste, conseiller à la cour des monnaies, et l'autre, qui portait le nom de Sophie, devint la femme d'un Térasse de Tessonnet. Elle était remarquable par sa beauté, et l'on voyait son nom gravé sur plusieurs arbres de ces jardins. Charles-Jean de Combles (1), l'auteur de la tragédie de *Caquire*, de l'*Almanach caqueret* et de quelques autres énormités semblables, chanta les attraits de Sophie. « Une chanson très-célèbre à Lyon « est celle qu'il fit pour Mlle Fuselier ; il est impossible « de la donner dans son intégrité. Citons seulement « quelques vers des moins décolletés (2), pour donner « une idée de ce genre, qui divertissait une génération « moins prude que la nôtre.

Pétrarque a célébré la belle Laure,
Quand il chanta ses amoureux regrets.

(1) Charles-Jean de Combles, né à Lyon, en 1735, mort dans la même ville, en 1803.

(2) Je ne sais pas si l'auteur de la notice sur de Combles n'aurait pas dû remplacer le mot décolleté par déculotté ?

Digitized by Google

Sophie au jour ne brillait point encore :
Pour elle seule il aurait fait des ....

Cupidon boude, il s'ennuie à Cythère ;
Il a raison, c'est un pays perdu.
Depuis que les Grâces sont à la Claire,
A tout l'Olympe il a tourné le ...

Potentats, l'éclat de votre couronne
M'éblouit peu ; ce n'est pas là mon lot.
J'aime mieux voir Sophie en amazone,
Nonchalamment assise sur son ...

Pierre Fuselier laisa la Claire à son fils cadet, qui ensuite entra dans l'ordre des Jésuites. (Morel de Voleine. *Notice sur de Combles*).

Il ne s'agit plus maintenant de rire et de chanter ; nous voici à la terrible époque de la Terreur, et les Lyonnais, après avoir soutenu héroïquement un siége de plusieurs mois, sont forcés de se retirer devant leurs impitoyables vainqueurs. Une partie des combattants résolurent de tenter une sortie, et le rendez-vous fut donné dans l'enclos de la Grande-Claire (1).

Le 8 octobre, à 11 heures du soir, le général de Précy envoya l'avis aux commandants de tous les postes militaires de retirer leur artillerie et de descendre à Vaise avec les hommes de bonne volonté ; il fit conduire les canons dans l'enclos de la Claire, qu'il avait choisi pour la réunion des combattants qui voudraient tenter la sor-

(1) Une relation intitulée : *Sortie des Lyonnais et retraite du général de Précy, racontées par lui-même*, me fournira les renseignements relatifs à ce triste épisode de nos discordes civiles. Cet opuscule, publié par Léon Boitel (*Revue du Lyonnais*, t. xx, 1re série, p. 485), est daté de Sainte-Agathe-sur-Loire.

Digitized by Google

tie, parce que cette position était cachée par des murs et de grands arbres, et qu'il existait deux portes à l'abri des batteries de l'ennemi. Précy ne quitta l'Hôtel-de-Ville que le lendemain, à trois heures du matin, afin de gagner la Grande-Claire. Au lieu de 2,000 hommes, comme on l'a prétendu, il put à peine en réunir 700. A neuf heures du matin, l'avant-garde, commandée par M. de Rimbert (1), reçut l'ordre de sortir et de remonter jusqu'au village de Saint-Rambert, en longeant la Saône.

Le général de Précy étant arrivé aux bois de Saint-Romain-de-Popey, sa troupe, réduite à quatre-vingt combattants se vit entourée par près de 20,000 hommes, dont 8 à 10,000 de troupes de ligne. « Messieurs Restier, « Schmidt et autres l'engagèrent à se séparer d'eux, « en alléguant qu'ils ne pouvaient capituler s'il restait « avec eux, le jeune Audras surtout, insistait, les larmes « aux yeux, pour que le général ne s'exposât pas davan- « tage, et de Précy s'enfonça dans le bois. Pendant ce temps « les Lyonnais offrirent de capituler. Un quart d'heure « après, des hussards apportaient du vin, sous prétexte « de fraterniser; mais pendant qu'on parlementait, les « cavaliers crient : Tue ! tue ! et les malheureux Lyonnais « sont massacrés. Il était cinq heures du soir ; le général « passa la nuit dans le taillis ; à deux heures du matin « deux hommes vinrent le rejoindre, et il reconnut deux « des siens, échappés au massacre. Pendant neuf jours,

(1) Le général de Rimbert, cité dans cette narration, se nommait Jean Rimberg de la Roche-Negly, du pays de Vaud, ci-devant officier dans les troupes de Hollande. Fait prisonnier, il fut fusillé sur la place Bellecour, le 4 brumaire, an II (25 octobre 1793). Jacquet, H. *Revue du Lyonnais*, 3e série, t. VIII, p. 339.

Digitized by Google

« ils errèrent tous les trois dans les bois, jusqu'à ce « qu'enfin ils trouvèrent un asile hospitalier. »

La Grande-Claire figure de nouveau, en 1814, à propos de l'invasion des Autrichiens au sein de notre contrée. Le général Augereau se retirait en bon ordre sur Lyon, lorsqu'une colonne de 6,000 Autrichiens se porta sur le Plan-de-Vaise, espérant entrer le même jour à Lyon; mais 800 hommes de notre armée, embusqués près de la Claire, se jetèrent avec impétuosité sur les agresseurs et les dispersèrent. L'ennemi n'entra à Lyon que le jour suivant, à la suite d'une capitulation honorable. (*Revue du Lyonnais*, 1re série, t. 20, p. 485). A cette époque la Grande-Claire appartenait à M. Marion, commissionnaire en soieries et successeur de la maison Imbert-Colomès. (Morel de Voleine).

Le mouvement industriel qui, depuis, a pris un si grand essor, commença sous la Restauration ses premières évolutions. Quelques spéculateurs imaginèrent d'utiliser les terrains situés en avant de la Grande-Claire, et connus sous le nom de Vacque ou du Plan-de-Vaise. De là sortit le projet d'une gare, d'un pont suspendu et de la vente d'emplacements destinés à des maisons, qui devaient nécessairement s'élever aux abords de cette entreprise industrielle. Cochard, dans son *Guide du voyageur à Lyon*, 1826, dit que « la plaine « de Vacque vient d'être vendue à divers particuliers. » Les plans, soumis à l'autorité, furent approuvés par elle, et ceux qui les avaient présentés devinrent les adjudicataires. Un arrêté préfectoral, du 8 février 1820, imposa aux entrepreneurs l'obligation d'achever les travaux dans un délai de trois ans, et l'affaire fut lancée dans le public, au moyen d'un prospectus qui promettait aux preneurs

Digitized by Google

d'actions de magnifiques bénéfices (1). Je doute que la réalité ait donné raison aux espérances ; mais les lanceurs d'affaires agissent toujours de la même manière, les promesses leur coûtent peu, et les déceptions journalières n'apprennent rien à la foule des petits spéculateurs, victimes d'une sotte crédulité.

Le résultat de l'établissement de la gare, dont l'enceinte devait pouvoir contenir 140 bateaux, de la plus grande dimension (2), fut la construction de nombreuses maisons, qui ont fait de ce territoire, célèbre par ses pittoresques ombrages, un véritable faubourg. Ainsi que je l'ai dit en commençant, toutes les magnificences de l'art et de la nature ont disparu, et le bâtiment de la Grande-Claire est réduit à l'état de masure. L'ancienne entrée, au-dessus de laquelle on lisait l'inscription *Ubique Clara*, n'existe plus. Elle a été remplacée par une large ouverture, capable de donner passage aux énormes pièces de bois, auxquelles la Claire servait d'entrepôt avant la complète disparition de ses jardins, traversés aujourd'hui par une multitude de voies de communication. Quand on entre dans la cour, on aperçoit encore, vis-à-vis de la façade de la maison, une vieille muraille en très-mauvais état, dans laquelle existaient plusieurs ouvertures, actuellement bouchées. Celle que l'on remarque à droite du spectateur se compose d'un arc à plein cintre, accosté de deux petites niches, et le tout est surmonté du distique, relaté plus haut, gravé en une seule ligne sur une frise très-étroite. Au-dessus, est un fronton triangulaire,

(1) Le préfet du Rhône était le comte de Brosses, 1823 à 1830. Le maire, M. de La Croix-Laval, 1826 à 1830.

(2) Ces détails proviennent du prospectus lancé dans le public, à l'occasion de la création de la gare de Vaise.

Digitized by Google

très-obtus, servant de support à un petit piédestal, qui probablement a dû soutenir une statuette. La clé de voûte du cintre est ornée d'un écusson semé de six trèfles, et accompagné d'un casque à grand panache. Benoît Gayot, échevin en 1685, ayant été propriétaire de la Grande-Claire, et portant dans ses armes un champ semé de trèfles, M. Morel de Voleine pense que cet écusson pourrait être celui des Gayot, légèrement modifié. Au-dessus du casque surmontant les armoiries, on lit, sur une bande très-étroite, le mot *Clavo*, dont je ne saurais expliquer la signification. Il serait possible qu'une faute eût été commise par le graveur et que l'on dût lire, *Claro* ; ce qui serait une dédicace à Clarus, propriétaire problématique de la Claire ; mais la question n'est pas élucidée, et je ne prends pas la responsabilité de sa résolution.

Je ne sais si je me trompe ? mais il me semble apercevoir une faute de quantité, dans le distique précité. Il y a cinquante-trois ans que j'ai quitté le collége, et l'art de scander un vers latin peut bien s'être effacé de ma mémoire. Au reste, je vais reproduire les deux vers, et mes lecteurs jugeront cette question de prosodie :

Hac ornans clara claram clarissimus unda
Cuncta fecit Clarus quo sua clara forent.

L'auteur du distique a voulu commencer le vers pentamètre par un dactyle ; mais je crois qu'il s'est trompé, car la première syllabe du mot *fecit* est longue. En effet, tous les écoliers savent par cœur ce vers de Virgile : *O Melibœe, deus nobis hæc otia fecit*, (Egl. I, 6.) lequel vers est terminé, comme tous les hexamètres, par un

Digitized by Google

spondée (1). Jodocus Sincerus, auteur latin du *Voyage dans la Vieille France*, traduit en français, par M. Thalès Bernard, parle de la Claire, « à laquelle un jardin élé-« gant est contigu. On voit, dit-il, une fontaine avec un « distique latin, que j'avoue ne pas comprendre. » En effet, ce distique est reproduit avec des fautes telles qu'il en devient incompréhensible. Ce monument, dont l'entrée est aujourd'hui complètement murée, contenait une grotte factice, dont les parois simulaient de petites stalactites en ciment. Au fond, avait été placée une superbe vasque, que M. Récamier a fait transporter dans sa maison d'Ecully. A l'autre extrémité de la muraille, on remarque une petite porte, dont l'ouverture rectangulaire est surmontée d'une attique et d'un fronton. On entrait par là dans un oratoire excessivement restreint, qui, du côté du chemin, était orné d'un petit autel en pierre calcaire grisâtre. Après y avoir fait une visite, en compagnie des propriétaires de la grande Claire, MM. Récamier et Delaporte, cet autel a été retrouvé dans la cour d'une maison neuve voisine. Les pitons servant à attacher la nappe existaient encore, et la forme ne nous a laissé aucun doute sur l'emploi de cette tablette, qui n'avait que deux supports sur le devant et par derrière était encastrée dans un mur. C'est entre les deux entrées susdites, ouvertes dans la vieille et décrépite muraille, qu'il en existe une troisième dont j'ai déjà parlé, et sur laquelle on lit la date de 1687.

Au rez-de-chaussée intérieur de la maison, on rencon-

(1) Je ne présume pas que l'on puisse faire de *fe* une syllabe douteuse, car voici trois vers de Virgile où elle est toujours longue :

Et nobis idem Alcimedon duo pocula fecit. (Ecl. III. 44.)
Navita tum stellis numeros et nomina fecit. (Georg. I. 137.)
Fecit avem circe, Sparsitque coloribus alas. (Æn. VII. 191.)

Digitized by Google

tre une grande cheminée en pierre blanche, qui date probablement de la construction. Au premier étage, les décorations en boiseries et ornements de plâtre m'ont semblé pouvoir être rapportées au temps de Louis XV ; mais cependant je ne suis pas affirmatif sur ce point. De plus récentes distributions ont encore changé singulièrement l'aspect de cet intérieur. La plaque de fonte, qui garnit le fond d'une des cheminées du premier étage, est ornée des armes de France et de Navarre ; ce qui est certainement un souvenir de la réception faite à Henri IV, par la ville de Lyon, en 1595 (1).

Si l'on veut se rendre compte de ces armoiries, on peut les voir sur la façade de l'hôpital. Après avoir été recouvertes, en 1793, par le faisceau de licteurs, d'où

(1) Voici la description des armes de France et de Navarre que donne le P. Ménestrier dans sa *Méthode du blason*.

(Leçon XLIII, planche XLV) : « Le roi de France porte d'azur à trois « fleurs de lys d'or, qui est France, parti de gueules à la chaîne d'or « posée en double orle et selon toutes les partitions de l'écu qui est « de Navarre, ou bien deux écus joints et accollés, l'un de France, « l'autre de Navarre.

« L'écu timbré d'un heaume ou casque d'or, bordé, damasquiné, « taré de front, tout ouvert et sans grilles, orné de ses lambrequins « d'or, d'azur et de gueules, couronné d'une couronne royale.

« Pour tenans deux anges revêtus de cottes d'armes, aux armes, « l'un à droite, de France, l'autre à gauche, de Navarre, tenant cha- « cun une bannière aux mêmes armes. L'écu environné des colliers « des ordres de saint Michel et du saint Esprit, le tout sous pavillon « royal d'azur semé de fleurs de lys d'or, fourré d'hermine, bordé, « frangé et houppé d'or, comblé d'une grande couronne royale, som- « mée comme la précédente d'une double fleur de lys d'or qui est le « cimier de France, le tout surmonté d'un pannonceau ondoyant, « semé de France, attaché au bout d'une pique d'or terminée en dou- « ble fleur de lys, au-dessous duquel est un billet volant où se lit le « cri de guerre de France, qui est *Mont-Joye Saint-Denis*. »

Digitized by Google

sortait la hache couronnée du bonnet de la liberté, elles subirent divers changements, et enfin, dans ces dernières années, elles ont été restaurées par le soin de l'administration des hospices. (Perret, Église du grand Hôtel-Dieu).

Mazade d'Avèze, dans ses *Promenades à Lyon*, 1810, parle de la Grande-Claire et dit que « c'est un des plus « beaux lieux des environs de Lyon..... de son temps « elle conservait encore ses bois touffus, ses fraîches « prairies et ses eaux limpides..... rien n'égale la ri- « chesse et la fertilité du coteau qui règne depuis la « Claire jusqu'à Saint-Rambert. » Plus tard, Fortis, dans son *Voyage à Lyon*, 1821, donne une description de la Grande-Claire :

« Le bois qui environne la maison, se compose de chê- « nes, de hêtres, de tilleuls, grands et vigoureux comme « ceux d'une forêt plantée dans le terrain le plus fertile. « Les eaux d'une source abondante jaillissaient de tous « côtés en jets d'eau. L'on y voyait encore, il y a quel- « ques années, une grande quantité de plantes et de fleurs « exotiques et plus de cent pieds d'orangers formaient « les restes de la plus belle orangerie qu'il y eût à Lyon. « Ce séjour et l'épais ombrage de ces bois, inspirèrent « plusieurs poètes de cette ville ; ils gravèrent, sur « l'écorce de plusieurs arbres, le nom de Sophie, plu- « sieurs fois répété, avec des inscriptions ; mais, depuis « cinq à six ans, ce parc est devenu l'habitation de per- « sonnes qui l'exploitent comme une ferme, et les vestiges « de sa splendeur passée disparaissent sous la main du « grossier laboureur. L'on détruit peu à peu cet asyle des « muses ; elles ont déjà fui de ces lieux, et cette troupe « de rossignols qui viennent chaque année animer ces « bocages de leurs chants, s'en éloignera bientôt. » (T. 2e, p. 241). D'après cette citation, il paraîtrait qu'en 1821

Digitized by Google

la Grande-Claire avait déjà perdu quelques rayons de sa splendeur ; cependant ce ne fut qu'à dater de l'établissement de la gare, au Plan-de-Vaise, que les bâtiments et les routes commencèrent à envahir son voisinage ; et plus tard le progrès utilitaire la réduisit à ne plus être qu'un entrepôt de bois de construction ; mais elle conserva assez longtemps ses ombrages, dont j'ai pu faire un croquis en 1860. Au reste, tous nos environs subissent la même décadence pittoresque : les maisons remplacent les beaux arbres des jardins, et les ruisseaux limpides bordés de saules et de peupliers sont obscurcis et souillés par les immondices qui s'écoulent des usines.

Je ne terminerai pas la présente notice sans faire remarquer à mes lecteurs qu'il existe un certain nombre de petits problèmes non résolus entièrement par moi d'une manière satisfaisante. Ainsi donc, il serait à désirer que de nouveaux documents vinssent apporter le complément de leurs éclaircissements à un travail que je regarde simplement comme ébauché.

Paut SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE LYON.

Heureuses les nations qui n'ont que des discussions philosophiques et littéraires. A ce sujet on peut parler de la Caisse d'Epargne de Lyon.

Se souvient-on du soulèvement général, des cris scandalisés, du *tolle* furieux occasionnés à Lyon par l'apparition de deux statues colossales qui, négligemment couchées au-dessus de la porte d'entrée d'un monument public, avaient la prétention, dans leur naïve nudité, de symboliser aux yeux des passants le Travail et la Prévoyance ?

Au nom des arts et du bon goût, une foule révoltée protesta. La nudité, disait-on, annonçait plutôt la misère que l'économie. Quelle est, en effet, cette vertu qui n'a pas de quoi se couvrir ? Pourquoi ne pas représenter la Guerre sous les traits d'une fillette timide, la Sagesse un pied en l'air dans une pose voluptueuse et Vénus filant devant un foyer ? L'artiste doit parler au cœur et aux yeux. Une église doit être sévère, une salle de bal élégante et gracieuse, une caserne simple et austère. C'est la conscience humaine, le goût et la raison qui doivent en avertir. Vos deux grandes nudités au-dessus de la porte de la Caisse d'Epargne sont non pas un non-sens mais un déplorable contre-sens.

C'est plus qu'un contre-sens, disaient les pères de famille, c'est un outrage à la morale. Vis-à-vis la porte du collége, ce groupe est une indécence et un malheur. L'Apollon est chaste dans sa majestueuse nudité, et cependant on l'enferme dans les musées. L'antiquité nous a laissé les œuvres les plus pures et les plus belles, mais rien

Digitized by Google

ne parle aux sens dans ces dieux et ces déesses si fort au-dessus de l'humanité. C'est l'art moderne qui, plus sensuel et plus grossier, s'est complu à modeler des contours, accuser des formes, courber les corps au point de souiller les imaginations. L'art est divin, dites-vous, nous le voulons; mais s'il s'écarte, s'il descend, si au lieu de relever les esprits, il les abaisse, si au lieu d'instruire il corrompt, couronnez-le de fleurs et sortez-le de la place publique pour l'enfermer pompeusement dans un palais où deux fois par semaine on ira l'admirer.

La pudeur publique fut tellement révoltée du spectacle offert à des collégiens de quatorze ans, que des mères de famille ne demandaient rien moins que la suppression du groupe, puis la légèreté française reprit le dessus; après avoir disputé on se calma; on se demanda par quoi et comment le groupe serait remplacé? Les statues étaient belles, l'artiste est un de ces hommes qui honorent une cité; le parti de la résistance et du fait accompli l'emporta.

— Laissez faire, disaient d'ailleurs quelques esprits calmes, la pluie et le brouillard, la poussière et la fumée auront bientôt donné à ces statues le vêtement que le ciseau du sculpteur leur a refusé. Elles s'habilleront toutes seules et bientôt vos collégiens n'y feront plus attention.

Ces derniers avaient raison. Le climat lyonnais a fait justice de ces nudités; une patine vénérable les enveloppe, les passants affairés ne lèvent pas la tête, et les collégiens distraits se sont eux-mêmes blasés sur le spectacle qui leur est offert.

Ces discussions si vives, que rappelait dernièrement mais plus en grand, le groupe affolé de Carpeaux, eurent un immense inconvénient; elles détournèrent l'attention de l'œuvre architecturale elle-même. Personne ne fit attention à ce monument sobre, calme, digne, dans lequel une simplicité de bon goût n'exclut pas la noblesse indispensable à un édifice public. Les journaux parlèrent tant de

Digitized by Google

M. Bonnet qu'ils laissèrent M. Charvet dans l'ombre et c'était une injustice, car l'artiste qui avait eu une si grande part à l'édification du Palais-du-Commerce, le dessinateur habile à qui on a dû plus tard la belle préfecture d'Annecy, l'écrivain qui a su si bien comprendre et apprécier les architectes ses prédécesseurs et dont la classe, aujourd'hui, au Palais-des-Arts, est une des premières et des meilleures, avait dans ce simple édicule, pour lequel on avait à juste titre économisé les finances, donné largement sa mesure et montré que l'élégance et le goût sont indépendants du luxe et de l'ornementation.

Puisque nous avons esquissé l'extérieur, entrons dans l'intérieur et laissons l'architecte pour nous occuper de l'institution.

L'histoire de la Caisse d'Epargne de Lyon est modeste. Elle ne remonte pas à une haute antiquité; elle n'a pas jeté un grand éclat à sa naissance, elle est née de la force des choses et les directeurs n'ont eu qu'un but en la créant: être utiles.

Sa fondation remonte au 11 septembre 1822, époque où elle fut autorisée par ordonnance royale. La Caisse fut ouverte au public le 1er décembre 1822, dans un local situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville.

On se rappelle ces longues files de personnes économes et simples qui venaient apporter leur petit pécule à l'utile institution et qui regardaient d'un air gêné les négociants, les propriétaires et les autres personnages de la haute bourgeoisie que leurs affaires appelaient dans les bureaux de la municipalité. Certes, il n'y avait rien d'humiliant à se trouver avec ces honnêtes travailleurs; mais beaucoup d'entre eux tenaient peu à faire savoir au monde et à l'univers qu'ils avaient économisé une petite somme sur un labeur incessant et pénible, aux dépens d'une insuffisante nourriture ou de vêtements trop longtemps épargnés. C'était beau à eux d'avoir rejoint et d'avoir jeté les bases d'une petite aisance future; mais le travail est fier et il ne

Digitized by Google

faut pas le faire rougir de sa lutte contre la mauvaise fortune; il faut qu'il vienne non-seulement volontairement, mais encore avec facilité, avec joie, et que nul ne pénètre le secret de ses combats.

Le Conseil comprit cette pudeur des travailleurs et on se mit en mesure d'y faire droit.

Le 27 février 1858, les directeurs arrêtèrent définitivement la construction d'un hôtel. Cette question, qui avait préoccupé les Conseils précédents sous la présidence de M. de Coutance, fut étudiée avec le plus grand soin par une Commission composée de MM. Jame, le président, et de MM. Ponson, Troccon, Luc et Gayet.

Un terrain d'une superficie de 200 mètres fut acheté à l'angle de la nouvelle rue de la Bourse et de la rue Gentil, au centre de la ville et au milieu du quartier des affaires, afin que l'établissement fût aussi bien à la portée de la population laborieuse des quartiers de Vaise et de Saint-Just que de celle de la Guillotière et de Perrache. On sait que la Croix-Rousse a une Caisse d'Epargne. Cet emplacement n'est pas vaste, on peut même le trouver exigu; mais on connaît le prix élevé des terrains au centre de Lyon. Ce lot n'a pas coûté moins de cent mille francs.

Ce prix excessif indique suffisamment qu'il était impossible d'acquérir plus de surface dans une position si centrale et si en évidence.

La construction devait s'élever à un chiffre égal; c'était donc un capital de deux cent mille francs que la Caisse d'Epargne consentait à immobiliser. Cette somme était une garantie de plus pour les déposants. Hâtons-nous d'ajouter qu'elle ne provient nullement de l'intérêt prélevé sur les dépôts, mais d'une partie de sa dotation formée et augmentée par des souscriptions volontaires et les dons généreux des citoyens.

L'exiguité du terrain, que nous sommes les premiers à déplorer, a conduit à superposer les différents services. Au rez-de-chaussée, élevé de quelques marches, se trouve

Digitized by Google

d'abord un grand vestibule d'attente pouvant contenir cent personnes, puis un logement de concierge et les accessoires obligés, petite cour et entrepôts.

Un bel escalier à double rampe, d'un effet monumental, s'ouvre au fond du vestibule, au milieu d'un péristyle composé de deux colonnes ioniques et dessert la circulation montante et descendante des déposants qui se rendent aux grands bureaux du premier étage.

Sur le premier palier est une inscription commémorative et de la Caisse et de la fondation de l'hôtel.

Les bureaux du premier étage sont vastes et largement éclairés par cinq grandes fenêtres regardant au matin. Des couloirs ont été ménagés de telle sorte que chaque visiteur peut circuler facilement et se présenter à son tour, et sans embarras, devant les directeurs, les administrateurs ou les autres personnes chargées des services.

Le deuxième étage est consacré à la salle du Conseil. Sa décoration est simple, sévère et pourtant digne des citoyens honorables et dévoués qui viennent, avec tant de zèle, consacrer à une mission d'abnégation, un temps pris sur leurs affaires ou leurs loisirs.

Le surplus de l'étage et le troisième sont affectés au logement de l'Agent-général qui est en même temps gardien et caissier. Tout, dans l'ameublement et la décoration, rappelle ou indique une administration paternelle, économe, sans exclusion du confortable nécessaire à la dignité.

Toute l'ornementation, tout le luxe de l'œuvre ont été concentrés sur la porte d'entrée, beau travail, qui n'a eu qu'un tort, c'est d'avoir été exécuté avec un réalisme exubérant. Si l'exécution matérielle est digne d'un maître, la pensée est obscure, et jamais un homme du peuple ne la comprendra. On a voulu symboliser les Vertus qui conduisent à la Caisse d'épargne et on a représenté, à droite, une femme, aux allures fortes et viriles, le torse nu et une draperie sur les genoux, c'est le Travail ; on a pensé qu'une

Digitized by Google

ruche d'abeilles, faible et simple attribut qui attire à peine les yeux, suffisait pour le caractériser. A gauche, une jeune fille, élégante et douce, aussi peu vêtue que sa compagne, glisse une pièce de monnaie dans une tirelire, c'est l'Epargne, l'Economie, la vertu si nécessaire à l'ouvrier. On a eu raison de dire, qu'au lieu de mettre sa pièce d'argent dans une boîte, elle aurait dû plutôt s'en acheter une robe. Elle eût alors symbolisé avec succès l'Ordre et la Modestie, vertus aussi nécessaires et aussi utiles que l'Épargne. En tout état de cause, la nudité n'était pas nécessaire, elle n'était pas de mise, et notre vigoureux statuaire aurait aussi bien développé son beau talent avec une draperie qu'avec la magistrale académie que nous a donnée son ciseau.

Ce fronton, timbré aux armes de la ville de Lyon (armes de 1822), offre à droite, et à côté du Travail, les instruments de l'industrie lyonnaise, et à gauche, vers l'Economie, les emblèmes métaphysiques du Commerce et de la Prudence, ainsi que les récompenses promises au travailleur ingénieux.

Il ne nous appartient pas de faire l'éloge d'une institution qui a fait ses preuves et qui est classée parmi les plus belles et les plus utiles dont notre pays soit fier. La Caisse d'épargne est le lieu de rendez-vous de tous les travailleurs qui désirent ne pas dilapider leurs économies. La possession d'un livret aux pages graduellement chargées, est le rêve de tout jeune ouvrier intelligent, honnête et laborieux, de toute jeune fille qui espère pour l'avenir un petit chez soi vertueux et confortable.

L'épargne et la morale sont étroitement unies ensemble. Les économistes le savent et le peuple l'a compris.

C'est donc avec un doux sentiment de fierté que nous avons lu dans le *Compte-rendu de* 1869, le seul que nous ayons pu nous procurer, le rapport suivant :

Pendant les 46 années de son existence, la Caisse d'épargne de Lyon a reçu 93.073.449 francs 97 centimes,

Digitized by Google

versés par 147.820 déposants; cette somme a produit 8.925.489 francs 81 centimes d'intérêts qui leur ont été alloués.

Sur ces 147.820 déposants, 89.057 lui ont successivement demandé le remboursement total de leurs livrets. Ce qui a été immédiatement opéré.

Le nombre des livrets nouveaux, ouverts pendant l'exercice de l'année 1868, contre versements de fonds ou par reports d'anciens comptes a été de.....		6.038
Ouverts par transferts d'autres Caisses d'Epargne.....		309
TOTAL.....		6.347
Il en a été soldé ou annulé.....		3.252
L'augmentation pendant l'année 1868 a donc été de.....		3.095
En ajoutant cette différence au solde de 1867,		55.668
on trouve que le nombre des livrets en circulation au 31 décembre 1868, s'élève à...		58.763
Le nombre des versements en espèces, pendant l'année 1868, a été de 31.822, montant ensemble à fr.....	4.452.985	
Les remboursements, au nombre de 15.405, se sont élevés à fr.....	3.259.535 75 c.	
Les versements ont donc excédé les remboursements de fr.....	1.193.449 25	

La moyenne des versements faits à la Caisse s'était élevée cette année-là, de fr. 130 31 c. qu'elle avait atteints en 1867, à 139 fr. 93 c. qu'elle a donnés en 1868.

Dans le département du Rhône, l'administration de la

Digitized by Google

Caisse d'Epargne a établi des succursales dans sept cantons ; notre population compte un déposant sur huit habitants. Ce résultat est des plus satisfaisants.

Les sept cantons de : Saint-Genis-Laval, l'Arbresle, Neuville, Vaugneray, Mornant, Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise, ont versé, en 1868, dans les succursales : 456.031 fr. 25 c., apportés par 1.073 nouveaux déposants.

En 1867, le nombre des livrets nouveaux ne s'élevait qu'à 874, et le solde dû aux déposants ne s'était accru que de fr. 323.827 15 c. C'est donc une augmentation de 199 livrets et de fr. 132.204 10 c. sur celle qui s'était produite en 1867.

EN RÉSUMÉ.

CRÉDIT.		
Solde dû aux déposants au 31 décembre 1867, sur 55.668 livrets...		12.024.252 24
Versé en espèces par 31.822 dépôts...		4.452.981
— par 309 transferts-recettes.....		116.606 42
— En arrérages de rentes.....		2.714 75
Intérêts capitalisés au 31 décembre 1868.....		466.357 01
DÉBIT.		
Remboursé en espèces à 15.400 déposants.....	3.259.531 75	
Remboursé par 360 transferts - paiements.....	165.905.28	
Remboursé par 146 achats de rentes ..	49.524 80	
Solde restant dû aux déposants au 31 décembre 1868, sur 58.763 livrets.....	13.587.949 59	
	17.062.911 42	17.062.911 42

Digitized by Google

Ces chiffres disent hautement les services que rend cette admirable institution.

L'intérêt a été fixé, pour 1869, à trois et trois quarts pour cent, soit 3 fr. 75 c.

Un vieux dépositaire de nos amis, à qui nous demandions des renseignements sur cette administration qu'il connaît à fond, s'informait, à son tour, s'il ne serait pas possible de remettre le taux des intérêts à 4 %, comme il était il y a vingt-cinq ans ? — C'était le bon temps, alors, me disait-il. — Le temps passé est toujours le bon temps. — Nous comprenons combien une légère augmentation de revenu serait un précieux secours, mais nous avons récusé notre compétence, persuadé que l'Etablissement n'étant point basé sur le lucre et la spéculation, la chose serait déjà faite si elle avait pu se faire.

— Ne pourrait-on pas abréger la longueur des stations, ajoutait mon bon vieillard ? Attendre pendant trois heures lorsqu'on apporte ou qu'on retire son argent, c'est bien dur quand je sais que ma fille s'inquiète au logis, que mon gendre, revenu de son atelier, s'impatiente et que les petits enfants s'étonnent, devant leurs assiettes vides, que le grand-père, si exact, ne soit pas rentré.

Nous avouons qu'il est difficile de faire droit à cette réclamation, à moins d'augmenter un personnel déjà nombreux en aggravant les charges déjà trop lourdes de cette Œuvre, ou plutôt à moins de délivrer des numéros d'ordre en quantité suffisante pour le service du jour, numéros qui non-seulement permettraient d'entrer et de sortir sans qu'on perdît son rang d'admission, mais qui ne chargeraient pas les employés d'un nombre excessif de déposants à servir. Le surplus serait renvoyé au lendemain.

Nous comprenons, en effet, combien le temps de l'ouvrier est précieux, c'est pour lui surtout qu'on a dû dire que le temps est de l'argent, mais où donc le bon public n'est-il pas obligé d'attendre ?

Voyez donc à la Poste, à la Banque, à la Préfecture, à la

Digitized by Google

Mairie, à la Recette générale, au Mont-de-Piété, aux Bureaux de bienfaisance, même à la porte des théâtres et des hôpitaux. C'est un malheur auquel il est difficile d'apporter remède ; c'est à celui qui attend à s'armer de patience.

Mais c'est là une vertu peu commune et l'observateur aurait plus d'une étude à faire sur le vif en présence des rivalités, des compétitions, des ruses de tous ces gens pressées et affairés qui pour arriver avant leur tour déploient une diplomatie digne de Figaro. Les femmes, surtout, s'entendent admirablement à cette guerre de surprises, de contre-marches, de feintes et d'embuscades, grâce auxquelles, lasses de faire le pied de grue, elles espèrent gagner une heure ou deux, malgré la vigilance du surveillant chargé de maintenir le bon ordre dans la foule et de défendre le droit de chacun en particulier.

Il y a là, parfois des scènes d'un haut comique et dignes du pinceau d'un peintre comme de la plume d'un romancier.

Les travaux de construction, confiés à l'artiste que nous avons nommé, furent menés avec intelligence et rapidité. Commencés au mois de mai 1858, ils furent terminés au mois de juin 1859. Treize mois avaient suffi pour les conduire à bonne fin et pour permettre au service de s'installer dans les bureaux.

Il fallait une administration active et un président éclairé pour qu'une semblable entreprise pût être conduite aussi rapidement. Elle a été conçue avec sagesse, menée avec économie. L'œuvre matérielle fait honneur à M. Charvet, son brillant architecte, l'œuvre morale fait l'éloge de ses administrateurs si dévoués et si désintéressés. Elle a reçu l'approbation des hommes éclairés, elle a la confiance de la population ; elle doit être hautement louée, car elle fait humblement et modestement le bien.

AIMÉ VINGTRINIER.

21 août 1870.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LE THÉATRE ET LA SOCIÉTÉ MODERNE.

La Comédie moderne, par E. Flotard, 1 vol in-12. — Paris, Cherbuliez. 1869.

La Vie moderne au théâtre, par J. Claretie, 1 vol. in-12. — Paris, Barba. 1869.

L'histoire du théâtre est encore à faire, et les deux volumes que j'ai sous les yeux n'ont ni l'un ni l'autre la prétention d'avoir consommé cet immense labeur. Tout au plus se bornent-ils à étudier l'art dramatique au XIXe siècle. La différence des procédés employés et la variété des points de vue où se placent leurs auteurs pour étudier le théâtre contemporain prouvent que ce sujet, ainsi restreint, est déjà vaste pour un seul écrivain.

Quant à la question générale, quelle que soit son importance au point de vue social et les problèmes qu'elle soulève, elle en est encore à trouver son historien. Il faut tenir compte à ceux qui prennent à tâche d'en élucider quelque partie, de leurs efforts, de leurs recherches, de leurs travaux, de leurs critiques, et parce qu'ils n'ont pas couronné l'édifice, il serait injuste de ne pas leur savoir gré d'en avoir rassemblé et préparé les matériaux. Ils ont porté une lumière toujours utile et parfois brillante, sur des côtés demeurés obscurs jusqu'à eux de la question monumentale qu'ils ont abordée en tirailleurs.

M. Jules Claretie a réuni en un volume les articles de critique théâtrale qu'il a publiés — avec une liberté dont il rend hommage à qui de droit — dans l'*Opinion nationale*, de 1867 à 1869, au rez-de-chaussée d'un journal où personne, une fois lus, n'aurait été les rechercher. Ce procédé amical et obligeant de l'auteur pour le lecteur compense en partie la fatigue qui résulte pour ce dernier de cette sorte de mosaïque. Chacun des chapitres n'a

Digitized by Google

d'autre lien avec celui qui le suit ou le précède que l'analogie du sujet, ce qui n'est pas tout à fait assez.

Si finement ciselés et ingénieusement pensés que soient la plupart de ces fragments sur l'art dramatique contemporain, on souhaiterait que l'auteur eût pris la peine de les refondre, en élaguant la part insignifiante d'une actualité déjà vieille, pour en conserver le meilleur, la moelle, et tout ce qui prouvait sa thèse pour le public renouvelé auquel son livre s'adresse.

La thèse est celle-ci : « Le théâtre n'aura décidément sur les mœurs l'influence qu'il doit avoir que le jour où les auteurs, suivant courageusement une voie unique, s'imposeront de transporter sur la scène la vie moderne, avec ses complications, ses besoins, ses souffrances. La vie moderne, c'est-à-dire cette période confuse où nous nous agitons, ce temps orageux, ces soucis, ces craintes, ces espoirs suivis de défaillances, ces questions brûlantes ou saignantes, brutalement embrouillées dès qu'on les croit résolues, et cette tristesse contemporaine, cette anémie et cette névrose — les deux maladies du temps, — tous ces excès en un mot, qui marqueront la période de transition que nous avons, en protestant, traversée... Le jour où un homme de conviction et de talent peindra bravement, sans préoccupation de gloire ou de lucre, la vie moderne, celui-là, étudiant et dramatisant les questions sociales, les plaies vives, les douleurs actuelles, sera vraiment un grand homme, simplement parce qu'il sera vrai. »

Être vrai, faire vrai, rester dans le vrai, n'est-ce pas la première condition à laquelle doit satisfaire l'historien, celle que l'on réclame de l'artiste, qui est exigée de l'écrivain, n'est-ce pas ce respect de la vérité, dans le récit et l'étude des faits, dans la peinture des mœurs, dans la trame d'une œuvre dramatique, qui doit être la base nécessaire de réalité sur laquelle doit reposer toute fiction produite au théâtre? Un auteur de conscience et de talent doit être tout à la fois historien, artiste, écrivain, s'il veut faire œuvre qui dure et marcher dans le sillon des maîtres.

En des termes différents, en un style plus posé, où la solidité n'exclut ni la vigueur ni le brillant, M. Flotard arrive au bout de

Digitized by Google

son petit livre, bien rempli, à une conclusion à peu près semblable : le théâtre, la comédie moderne manquent d'idéal, ou du moins l'idéal, rêvé par tous, entrevu par les uns, réalisé par les autres, et parmi ceux-là, Aristophane, Térence, Lope de Vega, Molière, l'idéal a changé. Ses conditions d'être ne sont plus les mêmes, et cela, parce que les conditions sociales et politiques se sont profondément modifiées. Si bien que l'idéal qui suffisait à Molière pour ses comédies et dont il prenait autour de lui, dans le monde où il les représentait, les traits principaux, devenu suranné, improbable et faux, est à refaire de toutes pièces pour répondre aux exigences d'un monde renouvelé dans ses mœurs et dans ses conventions sociales. Qui pourra jeter au moule un type d'honnête homme, réunissant les qualités de l'homme ancien et celles de l'homme moderne, possédant la noble fierté de l'indépendance sans en avoir la morgue et le sans-gêne, la netteté de conscience et de principes de l'homme de bien, sans raideur, sans puritanisme, sans déclamation, l'intelligence, l'instruction, la largeur de vues sans fatuité, sans pédantisme, le sens de la vie pratique sans terre à terre, celui de l'idéal sans la fantaisie? « Le poète assez heureux pour réaliser cette conception sera plus qu'un poète, plus qu'un écrivain, ce sera un prophète, un voyant. »

Est-ce assez décourageant? Comment, en pleine maturité du XIXe siècle, dans ces productions multiples que chaque année voit éclore à la douzaine, à la grosse, il ne se trouvera pas un seul diamant? Parmi tous les auteurs, académiciens ou non, en renom ou en train de le devenir, en prose ou en vers, il ne s'est pas rencontré, il ne se rencontrera pas un poète capable de créer l'idéal demandé? Jusques à quand Molière restera-t-il l'heureux titulaire du grand prix de la comédie? Car, si démodé qu'il soit aujourd'hui, Molière l'avait trouvé, à lui tout seul, l'idéal son contemporain, et quels que soient les titres de Lesage et de Regnard, ils baissent pavillon devant leur illustre rival.

Quel est donc cet idéal de Molière? M. Flotard nous l'apprend dans un chapitre de son livre : l'idéal dans les comédies de Molière, l'idéal vraisemblable, possible, saisissant, visible, c'é-

Digitized by Google

tait la cour du grand roi. Le roi d'abord, arbitre suprême de toute faveur et de toute justice, protecteur et père de ses sujets, leur maître absolu et impeccable.

La cour est la véritable société française ; en elle se résument toutes les qualités de la nation, toutes les délicatesses de l'esprit, de l'élégance, c'est le reflet, en un mot, du radieux monarque, dont les rayons illuminent le pauvre monde.

Enfin l'homme de cour, le gentilhomme, le galant homme, l'honnête homme, l'homme « qui sait la cour, » comme dit La Bruyère (qui le juge durement, d'ailleurs), tel est le type idéal du théâtre de Molière. En quoi diffère cet honnête homme-là de l'honnête homme d'aujourd'hui ? « Ce type de perfection n'est plus le gentilhomme de cour, La Bruyère l'a percé à jour, Regnard, Dancourt, l'ont ramené à ses justes proportions dans la personne de leurs chevaliers et de leurs marquis ; Fabre d'Eglantine, Diderot, Beaumarchais, sous les grands airs et les belles manières du grand seigneur, ont montré l'orgueil indomptable, le froid et cruel égoïsme, l'incurable amour du privilége. Ce n'est plus Don Juan, ce n'est plus même Alceste, ce n'est plus le philanthrope bourru et déclamateur du XVIIIe siècle. » Celui-là est ennuyeux, et ce vice, insupportable au théâtre, ne rencontre d'indulgence qu'en famille.

Enfin, en passant sur le ventre des grognards sensibles et des fringants colonels du régiment de Scribe, on arrive à l'ingénieur de la comédie moderne, type nouveau, estimable; c'est un homme, mais un homme imparfait, prosaïque et tronqué, mais ce n'est pas l'idéal actuel. Il est encore à trouver, et M. Flotard se borne, on l'a vu, à en indiquer les principaux traits. Cette préoccupation, fort actuelle, de ramener toute chose à son principe, de dégager l'inconnue de tous les problèmes physiologiques, psychologiques et autres, a conduit l'auteur de la *Comédie moderne* à chercher, dans les conditions nouvelles où le mouvement de l'esprit a placé le théâtre, quels sont les types qui correspondent aujourd'hui à ceux qui se retrouvent dans les comédies et les drames du grand siècle et dans les farces et les mystères d'autrefois.

Digitized by Google

Dans le chapitre consacré à l'organisation de la société moderne, dont le but est la jouissance et le moyen l'argent, jugement sommaire et sévère, suffisamment motivé pour permettre à l'auteur d'en développer avec esprit les considérants trop exclusifs, M. Flotard explique par cette organisation et par ces caractères de la civilisation actuelle les tendances du théâtre qui en serait le reflet. Ces caractères se résument en quatre types.

Au premier rang apparaît d'abord le *spéculateur*, l'argent, au second, la *courtisane*, les jouissances matérielles, puis le *gentilhomme*, le Léandre moderne, que l'instinct traditionnel des masses favorise de ses préférences, parce qu'il représente un passé plein de mirages et de gloires, y compris celle du martyre, et enfin le *bourgeois*, le Cassandre, le Géronte d'aujourd'hui, ridicule par ses prétentions, ridiculisé par ses compromis renégats avec le passé que ses pareils ont renversé, sot, ignorant, vaniteux, dont les sous-types accusés portent les noms bien connus de Jourdain et de Prudhomme.

C'est une course intéressante et profitable que nous fait poursuivre, à travers les pièces les plus saillantes du répertoire actuel, le développement successif des idées de l'auteur. Ces quatre chapitres sont traités avec prédilection : les citations y arrivent si à propos, que le style n'y perd nullement cette vive allure, charme et soutien de l'intérêt du récit, un des attraits du style de M. Flotard. Les aperçus ingénieux, variés, parfois contestables, y sont jetés à profusion, et les raisonnements dont les appuie l'auteur, souvent sans réplique et convaincants, ont toujours au moins une apparence de solidité qui rassure et un brillant qui séduit. Dans la monographie du bourgeois, M. Flotard fait l'oraison funèbre de ce tiers-état, dont un mot célèbre et inexact a tracé le rôle impossible ; cette couche sociale, intermédiaire, n'est pas près de disparaître, loin de là. Si les plus éminents ou les plus habiles s'en détachent pour atteindre les hauteurs de l'État ou de la société, d'incessantes recrues, venues des rangs si nombreux du peuple, cultivateurs, ouvriers, prolétaires, viennent élargir ses rangs et affirmer son importance. Il est bien rare de franchir d'un seul coup l'espace qui sépare les premiers échelons

Digitized by Google

des derniers, et l'amusant et spirituel chapitre où la société moderne est analysée, jugée et caractérisée sous la forme et l'image de l'échelle de Jacob, est plus paradoxal qu'exact. Il serait aisé de prouver que les auteurs dramatiques ont pris à la bourgeoisie les ridicules qui étaient nécessaires pour le besoin et la marche de leur intrigue, comme ils ont su les prendre aux gentilshommes et aux paysans, qui n'en sont pas plus sevrés que les bourgeois et les prolétaires. Est-ce que par hasard les ouvriers n'auraient pas aussi leurs ridicules, comme ils ont, hélas ! les vices des autres classes ? Pourquoi ne pas les mettre en scène et trouver des ressources comiques dans le choc et le jeu de leurs vanités, de leurs ignorances et de leurs convoitises? Cela vient simplement de l'habitude ou de la nécessité où sont les auteurs dramatiques de prendre leurs exemples et leurs types dans le monde qui les entoure, qu'ils fréquentent et qui les juge, et s'ils font parler et agir leurs acteurs d'une façon souvent absurde dans les données opposées du faubourg Saint-Germain ou du faubourg Saint-Antoine, c'est que, pour n'y avoir pu ou voulu pénétrer, ils ne connaissent pas plus les mœurs, les usages, le langage et les travers de l'un de ces milieux qu'ils ne possèdent ceux de l'autre.

En outre, l'auteur a consacré tout un chapitre : *Les Vices*, à prouver que notre siècle n'a point de vices, qu'il n'est ni avare, ni orgueilleux, ni gourmand, ni.... je me trompe, il lui en laisse un qu'il habille décemment sous le nom doctoral de *concupiscence*, et dont il gratifie largement toute la société moderne, « qui ne possède, dit-il, aucun vice déterminé, les possédant tous au même degré. » D'où vient alors qu'à propos du « *Bourgeois* » il stigmatise la classe que ce dernier représente des trois vices de la noblesse du XVIIIe siècle : *mépris du travail*, *luxe*, *immobilisme*, et, pour comble, le vice des lâches et des abrutis : *servilisme*.

Allons donc ! est-ce seulement dans la bourgeoisie ou la noblesse qu'il se trouve des aplatis et des esclaves? Cherchez donc plus bas et vous en trouverez, non seulement des exemples mais des troupeaux. Est-ce seulement dans les classes élevées que l'on voit le *mépris honteux du travail?*..... *L'amour du*

Digitized by Google

luxe ? où sont donc les tonneaux de Diogène où se logent certains agitateurs du peuple ? N'en voit-on pas couler une vie satisfaite dans leurs villas et leurs hôtels ? Ne les voit-on pas assister à des fêtes et présider à des banquets où l'on sable le champagne pour la plus grande gloire de la liberté ? L'*immobilisme ?* quels sont donc les progrès dans la pratique éclairée d'une sage liberté que les prolétaires ont fait depuis 1789 ? Mais, en voilà assez, je pense, pour constater que la bourgeoisie n'est ni si exclusivement coupable, ni si ignominieuse qu'on le voulait démontrer par les vices et les ridicules que le théâtre moderne s'applique sans relâche à lui chercher ou à lui appliquer.

A côté de beaucoup de vues justes, d'assertions incontestables, il y a dans ce petit livre des rapprochements un peu forcés, des déductions suffisamment hasardées pour qu'on ne puisse accepter les yeux fermés tous les dires de l'auteur. Le charme que l'on trouve à cette lecture gagnerait, semble-t-il, à plus de sécurité, et il est quelquefois difficile de distinguer la vraie pensée de l'auteur lorsqu'il blâme ironiquement ou qu'il approuve, par voie de sarcasme, certaines tendances ou certains procédés du théâtre moderne. Je ne dis pas cela à propos de cette amusante fiction, où « la société, jugée par la comédie, » apparaîtra, selon l'auteur, aux érudits de l'avenir, sous l'aspect étonnant et bizarre d'une perpétuelle contradiction avec la réalité des choses. C'est là une idée originale et très-finement exposée, qui prouve à quel point le théâtre moderne est peu le miroir exact et fidèle des mœurs qu'il veut peindre et de la société qu'il prétend instruire.

Mais j'ai abandonné trop longtemps M. Claretie pour ne pas lui revenir en terminant cette rapide esquisse du livre de M. Flotard. Ce dernier suit un plan très-clair, celui de montrer que les types de la comédie et du drame primitifs, à travers des transformations successives, sont encore composés aujourd'hui des mêmes traits principaux, grandes lignes sous lesquelles passent et se rangent toutes les variétés des caractères humains, groupés en des types propres à l'action dramatique. Il étaie sa démonstration de citations et d'exemples tirés des pièces les plus saillantes et des auteurs les plus en renom, et il réussit à nous

Digitized by Google

instruire et à nous captiver. M. Claretie, au contraire, à propos de la pièce du jour, de la reprise d'un drame ou d'une tragédie, trace, à bâtons rompus, ses *desiderata* sur la marche et l'avenir du théâtre, expose ses théories sur l'influence du drame sur les mœurs, esquisse çà et là quelques portraits aux vives touches : auteurs, acteurs, artistes ou poètes, Frédérick Lemaître, Ponsard, Philoxène Boyer, Couder, Debureau, Dumas fils. Il y a beaucoup de tout dans ces pages sémillantes et alertes, où l'on rencontre l'émotion en lisant le récit dramatique du noble désastre du *Vengeur*, et le rire au compte-rendu spirituel et fantaisiste d'une charge de Labiche ou d'une comédie de Gondinet. Le but, poursuivi à travers tous ces détours, dont le lecteur n'a point à se plaindre, c'est de montrer comment les auteurs dramatiques ont réalisé l'idéal que M. Claretie voudrait pour le théâtre moderne, c'est-à-dire le transport sur la scène de la vie actuelle, avec ses conditions sociales, politiques et morales, ses progrès et ses défaillances, ses clartés et ses ombres, le tout retracé vigoureusement, dépeint sans voile, de façon à ce que chacun, s'y reconnaissant, applaudisse.

Mais outre que ce réalisme absolu ne serait que d'un fâcheux exemple, cela serait-il désirable au point de vue purement artistique ?

Il se mêle toujours aux plus terribles drames de la vie réelle une forte dose de vulgarité, d'incidents ternes et sans intérêt qui préparent, amènent les grands effets. Faudrait-il donc, au nom du réalisme et du vrai, posé comme idéal, les accommoder à la scène, au risque d'ennuyer le public ? Et d'ailleurs, comme M. Claretie le dit lui-même, à propos de la reprise du *Duc Job*, en quelques années la société vieillit, les mœurs vieillissent, et la comédie ne se trouve plus correspondre qu'à une insignifiante période de la vie moderne qu'elle est censée peindre en pied et pour la postérité. Voilà pourquoi l'action dramatique qui prend à partie nos mœurs contemporaines est fatalement liée dans son succès et dans sa valeur, à leur progrès et à leur décadence. Les grands drames de Victor Hugo, s'ils traitaient de sujets actuels, n'auraient plus le prestige que leur assure la main puissante de

Digitized by Google

leur auteur, et ces souvenirs d'émotions et de luttes littéraires qui les ont rendus les classiques du romantisme. *Antony* et la *Tour de Nesle* ne nous font plus pleurer ; ils feront sourire nos enfants s'ils les voient à la scène. L'actualité ne saurait donc être le seul aliment de la comédie moderne, par cette simple raison que demain l'aliment serait rance. Il faut le mettre à une sauce forte et piquante, ou plutôt considérer l'actualité comme un condiment qui peut être utile dans la confection du plat que l'on sert au public, mais laisser sans hésitation aux revues, aux féeries et à tout ce triste cortége de représentations où le seul art du décorateur et du machiniste est en jeu, le privilége malsain de ne servir que le plat du jour.

Au reste, une analyse fidèle et complète de *La Vie moderne au théâtre* serait fort superflue et peu facile.

Analyser une perpétuelle analyse est besogne de Danaïdes. Des fragments ne peuvent constituer un livre, en dépit de la pagination qui les réunit, mais ils se lisent avec charme et avec agrément, et en somme marchent avec assez d'ensemble à la conquête du théâtre par le réalisme moderne, en faisant ressortir ce que les pièces qu'ils nous racontent ont d'actuel et de vivant.

Raoul de Cazenove.

Juin 1870.

Digitized by Google

UN MARIAGE SOUS LES TROPIQUES

LES VOYAGEURS

Vers le commencement de ce siècle, alors que les colonies espagnoles n'avaient point encore secoué le joug de la métropole, on vit, par une belle soirée de septembre, défiler sur la place de la petite ville de Chirimayo une cavalcade d'étrangers précédés par un bon nombre de mules lourdement chargées de bagages. Trois ou quatre domestiques, bien armés, cheminaient par derrière à une certaine distance, s'informant des passants où se trouvait la maison de D. Joaquin Sévil chez qui le seigneur de Czernyi, leur maître, devait mettre pied à terre.

La ville de Chirimayo n'était point accoutumée à voir troubler par des passagers la paix silencieuse qui laissait croître le long des acequias de ses rues les larges feuilles de l'anchuse amoureuse de fraîcheur. Les divers rameaux de la grande Cordillère des Andes se divisent, en se dirigeant vers le Chaco, en une infinité d'arêtes rocheuses qui vont en divergeant jusqu'à ce qu'elles disparaissent, noyées dans la verdure éternelle des plaines du Pilcomayo et du Vermejò, comme autant de bras gigantesques dont les mains osseuses dressent leurs phalanges décharnées au-dessus des richesses tropicales qu'elles semblent ne laisser échapper qu'à regret. Dans l'un des écartements creusés entre ses murailles de granit qui courent au sud-est, coulait avec une pente rapide, la rivière transparente de Chirimayo, tributaire du Vermejò, et, sur une

Digitized by Google

plage unie, formée par une sinuosité du fleuve, les jésuites avaient bâti une église et quelques maisons qui, en s'agglomérant plus tard, étaient devenues une ville et s'étaient baptisées du nom du cours d'eau qui les arrosait. Ainsi placée, Chirimayo était à l'abri des visiteurs importuns, car de tous côtés des escarpemens monstrueux lui servaient de forteresse, et, sauf trois ou quatre commerçants qui avaient osé affronter ces difficultés et gagner Salta pour quelques besoins mercantiles, la population toute entière naissait, vivait et mourait sous le toit natal, en tout pareille au coquillage collé à son banc de rocher, et n'entendant pas plus que lui le bruit qui se faisait à la surface du monde. Le soulèvement de 1781, la révolte des Indiens, qui mirent la conquête de l'Espagne en si grave péril, les exploits du valeureux Réséguin, qui conserva ces colonies à la mère-patrie, tous ces évènemens si dramatiques, avaient passé sur le Chirimayo comme le murmure d'une brise ou le froissement produit dans l'air par le vol d'une compagnie d'oiseaux fuyant à perte de vue. Personne ne connaissait l'Europe, ni les cataclysmes qui l'avaient bouleversée à la fin du dernier siècle et qui avaient fait place aux gloires miraculeuses d'un empereur. Qu'importait à cette population nonchalante les batailles sanglantes, les merveilles de génie d'un autre monde, pourvu que le maïs vît jaunir son épi, et que la pastèque, coupée en tranches vertes, tempérât de sa pulpe fondante et glacée la chaleur que le soleil versait sur la vallée ?

On conçoit facilement quel effet dut produire au milieu d'une semblable population la brusque apparition d'une cavalcade inconnue.

— Voyez, disait un vieillard appuyé sur un long bâton de laurier, voyez la bonne mine de celui qui paraît le chef de la troupe, quel air noble ! quelle sérénité sur ses traits•

Digitized by Google

— Et cet autre cavalier, ajoutait une jeune fille presque en rougissant, comme il est fièrement campé sur sa selle, et quelle douce langueur, en même temps, s'échappe de ses beaux yeux bleus !

— D'où peuvent-ils venir ? demanda un troisième. Ce n'est pas de Charcas, car la route est devenue impraticable depuis les dernières pluies, et les chèvres ont peine à la gravir.

— De Potosi, probablement, reprit le vieillard. On m'assure que c'est le seul chemin que puisse prendre un voyageur pour atteindre notre vallée.

— Pas davantage, vieux père, fit un nouveau venu. La côte est trop étroite pour que des mules si bien chargées puissent y passer saines et sauves. A peine nos ânes avec leur léger bagage abordent ces sentiers périlleux. Ces voyageurs viennent d'en bas.

— De Buenos-Ayres ?

— Probablement, car leur costume n'est point celui de nos frères de Salta ou Jujuy, ni même celui des harpies que l'Espagne nous envoie sous le manteau des corrégidors !

— Chut ! jeune homme, reprit le vieillard. Vous vous perdrez D. Fabio avec les étranges idées que vous avez rapportées de vos voyages. Vous êtes le seul qui ait quitté cette vallée paisible et osé descendre jusqu'à cette grande ville de Buenos-Ayres, dont vous avez conté tant de merveilles. L'Espagne est une marâtre, qui traite durement ses enfants, mais enfin nous avons du sang castillan dans les veines, et si les colons n'ont pu faire valoir leurs droits sacrés, c'est que notre auguste monarque aura été trompé par les courtisans qui l'entourent. Soyez prudent, D. Fabio, car je sais que le corrégidor a l'œil sur vous, et votre témérité pourrait vous jouer quelque mauvais tour.

Digitized by Google

— Caramba! D. Vicente, nos étrangers ont un fameux cortége! Toute la ville les accompagne à portée de fusil. Adieu, vieux père, je vais faire comme les autres et savoir un peu d'où ils viennent.

La cavalcade avait traversé au petit pas la grande place et, laissant sur la gauche la cathédrale dont on apercevait la façade, elle avait enfilé une longue rue terminée par une chapelle récemment construite sur une croupe qui dominait la ville. A deux cuadras environ de la place elle s'était arrêtée, et, frappant à une porte, qui s'ouvrit à deux battants, elle entra dans un patio planté d'orangers, où elle mit pied à terre, suivie de loin par la multitude des curieux, qui s'écriait :

— C'est bien chez D. Joaquin! caramba! d'où peut-il donc connaître ces nouveaux venus?

Et la foule s'écoula en se promettant d'éclaircir un mystère qui troublait si fort la placidité de ses occupations et la monotonie de ses discours.

D. Joaquin, chez qui les voyageurs étaient descendus, était un personnage important. La richesse de ses haciendas, le nombre de ses fermiers le mettaient à la tête des notables de l'endroit et, quand on le voyait au milieu de ses dix enfants, le sourire sur les lèvres, avec une empreinte de bonhomie douce et serviable qui le quittait rarement, on se sentait dans une atmosphère patriarcale, où le cœur se dilatait librement. Trois jeunes femmes roses et fraîches, dont la plus jeune Dona Carmencita, avait une magnifique chevelure et de beaux yeux noirs fendus en amande, aidaient à l'envi Dona Mercedes, leur mère, dont les traits charmants s'épanouissaient gracieusement en recevant les étrangers. D. Joaquin avait eu jadis des relations à Buenos-Ayres, et ses anciens amis lui avaient

Digitized by Google

adressé les voyageurs comme à la personne la plus recommandable du pays.

Le comte de Czernyi, qui venait profiter de cette hospitalité antique, pouvait avoir cinquante ans. Sa taille était haute et sa tournure svelte, malgré son âge. Ses cheveux, jadis blonds, aujourd'hui nuancés d'argent, ressemblaient à ces étoffes chatoyantes dont les reflets empêchent de préciser la couleur. Un front élevé, légèrement plissé au-dessus des sourcils, dominait un regard profond et mélancolique. Toute sa personne respirait une sérénité noble et calme qui imposait d'abord, mais qui se fondait en une inexprimable bienveillance quand l'animation du discours dissipait sa réserve habituelle. Homme de savoir, membre de plusieurs compagnies célèbres en Europe, le comte avait été désigné par un congrès scientifique pour venir explorer ces contrées si peu connues. Sa famille tenait un rang honorable parmi la noblesse hongroise, et, pour faciliter la mission importante dont il était chargé, l'empereur d'Autriche, son auguste souverain, l'avait revêtu d'un caractère diplomatique qui devait protéger ses travaux. Il était accompagné de la comtesse Vilhelmine, sa femme, et de son fils Rodolphe, jeune homme de vingt-deux ans, blond comme son père, cachant de grands yeux bleus sous des sourcils noirs bien arqués, l'air ouvert et confiant, gai comme un adolescent qui entre dans la vie, fier comme un Magyar et brave comme un vainqueur des Turcs.

La comtesse paraissait avoir quarante ans. De longs cheveux châtains qui retombaient en boucles le long de ses joues se partageaient sur un front marqué au sceau de l'intelligence. Ses yeux bleus tantôt s'allanguissaient dans une noble volupté, tantôt brillaient d'une sombre énergie. On pressentait sous cette enveloppe suave des

Digitized by Google

passions ardentes, réglées par l'éducation et la volonté. Elle était née en Bohême, d'une famille illustre et, toute jeune, elle avait perdu sa mère. Ses premières années s'étaient passées librement dans les domaines de son père, où elle avait grandi comme une biche sauvage, puis quand l'enfant s'était faite jeune fille on l'avait conduite à Vienne et mise au couvent. Une facilité remarquable pour l'étude lui avait fait dépasser rapidement ses compagnes, et lorsque, pour la première fois, elle fut produite dans le monde par son père, c'était une personne accomplie. Le comte de Czernyi, épris de sa grâce et de son esprit plutôt que de sa beauté, l'avait épousée peu après, et leur union avait été bénie par la naissance d'un beau garçon, sur la tête duquel toute leur affection s'était concentrée. Aussi quand M. de Czernyi fut chargé de la mission qui l'amenait en Amérique, la comtesse n'hésita pas à l'accompagner, malgré les périls d'un semblable voyage, et Rodolphe, dont l'imagination s'exaltait à l'idée de parcourir des pays inconnus, obtint facilement de ne pas quitter ses parents. Un vaisseau anglais les avait transportés à Buenos-Ayres, et, traversant les pampas dans toute leur longueur, ils avaient atteint Salta avec de nombreuses fatigues et de pressants dangers. De Salta à Chirimayo il n'y avait guère que quatre-vingt lieues, et cette petite ville, ignorée de la plupart des géographes, était néanmoins marquée dans les notes du savant Haencke comme un point intéressant où le comte devait s'arrêter

LA FAMILLE FLÉMING.

Ainsi qu'il est d'usage en Amérique, les personnes importantes de Chirimayo s'empressèrent de visiter les voya-

Digitized by Google

geurs. Ce fut d'abord D. Fabio, le jeune caballero qui se trouvait sur la place à leur arrivée. Il avait fait ses études dans la ville de Charcas, célèbre pour son enseignement des lois. Un procès légué par son père l'avait ensuite obligé à entreprendre le voyage de Buenos-Ayres, et là, mêlé à une jeunesse ardente dans le sein de laquelle couvait déjà le feu sacré de liberté qui devait éclater quelque temps plus tard et changer la face du pays vingt ans après, D. Fabio avait plus vécu en six mois que pendant toutes les années passées dans sa ville natale. Son intelligence rapide avait promptement compris que la civilisation venait d'Europe, et un ressentiment amer germait dans son cœur contre les maîtres jaloux qui ne savaient conserver leurs colonies qu'en les asservissant par l'ignorance. Il avait le front haut, les traits animés, et quelque incertitude dans le regard lui donnait une pénétration singulière. Il était aussi plein de sympathie pour les étrangers que ses compatriotes l'étaient peu, et il se mit à la disposition complète du comte et de sa famille.

A D. Fabio succéda le général Fléming, Hollandais, gros et court, aux moustaches retroussées, et dont l'expression tenait à la fois du sanglier et du renard. C'était un homme d'une grande instruction et d'une originalité étrange. Il avait fait la guerre contre les Indiens, en 1781, sous les ordres de Réséguin et s'était assez distingué dans cette campagne pour que le gouvernement de Salta l'eût gratifié de terrains considérables. Plus tard il s'était laissé prendre aux traits bruns et piquants d'une jeune fille sans fortune, et s'était marié sans trop savoir pourquoi, se forgeant ainsi une chaîne qui l'avait rivé au sol depuis plus de vingt ans. Du reste il habitait peu Chirimayo ; le soin de ses haciendas l'appelait constamment au dehors, et il s'était créé une vie nomade, embellie de toutes les

Digitized by Google

distractions que l'excessive liberté des mœurs rendait tolérables dans le pays, s'inquiétant fort peu d'une femme qu'il n'avait épousée que par caprice et d'une fille qui lui rappelait cette union, dont elle était l'unique gage.

M. Fléming et D. Fabio échangèrent un salut glacial qui ne prouvait pas une entente bien amicale. La comtesse saisit ce coup d'œil au passage et ne l'oublia point. Quant au comte, tout au plaisir d'entendre le vieux général raconter ses prouesses et donner sur ces guerres primitives des détails complètement inconnus, il ne fit nullement attention au départ du jeune homme.

— C'est un caballero bien aimable, dit-il, quand le général fut sorti.

— Vous trouvez? répondit Vilhelmine d'un ton ironique. Quant à moi c'est une figure qui ne me revient guère; ses petits yeux gris, enfoncés et brillants comme ceux d'un chat sauvage, son front fuyant, ce je ne sais quoi de caustique qui erre sur ses lèvres ne m'attire nullement, et je ressens quelque chose d'indéfini comme de la peur. Cet homme cache un danger, soyez-en sûr, Léonard.

Quelques jours plus tard, le comte et sa famille rendirent à Mme Fléming la visite qu'ils en avaient reçue. Le mari était absent suivant son usage, mais les voyageurs trouvèrent la générale et sa fille.

F. CLAVAIROZ.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

La *Revue* est en retard. Elle aussi a eu à souffrir des maux de la guerre.

Nous avons des travaux et pas d'ouvriers; toute notre jeunesse est devant l'ennemi. Quatre de nos chers compagnons d'industrie et de travail sont prisonniers à Dresde.

Nos lecteurs nous pardonneront cette irrégularité dans notre publication. D'ailleurs, eux aussi sont pour la plupart au combat; plusieurs sont prisonniers; les autres ont bien d'autre soin que de s'occuper d'archéologie et d'histoire.

Malgré tout, la *Revue* continuera son chemin. Sa route est tracée; elle doit recueillir des matériaux pour l'avenir, enregistrer les événements et préparer les Assises devant lesquelles comparaîtront les hommes et les choses d'aujourd'hui.

On a beau changer des noms, effacer des mots, détruire, fondre ou renverser, il est un pouvoir au-dessus de celui des plâtriers et des maçons, des cordonniers, des marchands de vin et des galochers, c'est celui de l'impartiale et inflexible postérité. On ne pense pas assez, on ne sait pas assez peut-être que si l'histoire a un Capitole, elle a aussi des Gémonies, et que lorsqu'on y est on y reste.

Aux Gémonies pourtant iront, et cela est aussi certain que la France n'est pas morte, aux Gémonies iront les Vandales, les destructeurs, les iconoclastes, les tyrans grands et petits, les pillards, les incendiaires, les assassins. On a la force, on s'enivre du pouvoir, on fait tout plier, tout trembler jusqu'au jour où l'histoire vous prend, vous brise et vous flétrit. Prussiens et Badois, écumeurs du roi Guillaume, ravageurs de Frédéric-Charles, uhlans et cuirassiers blancs, Bismark, Moltke et Werder, pour ne parler ici que de ceux-là, en sauront un jour quelque chose.

Mais s'il y a des larmes et des effrois dans nos villages de France, prêtez l'oreille; il nous semble qu'on entend de bien nombreux sanglots là-bas, du côté de l'Elbe et du Weser.

Chez nous, Lyon a moins que jamais son aspect actif et travailleur. Lyon est triste, il est sombre. Il se réveille au son de la trompette et s'endort au bruit du tambour. Les promenades militaires, le passage des troupes, les costumes variés ou plutôt de fantaisie des volontaires et des francs-tireurs, le départ des légions de marche, au milieu des vœux de la population, les longues files d'ouvriers des chantiers nationaux qui viennent se plaindre à l'Hôtel-de-Ville, donnent à nos rues un cachet inaccoutumé. La guerre n'a eu cet avantage que d'exciter l'imagination des combattants et des tailleurs. La fantaisie règne en maîtresse, coudoyant l'extraordinaire et l'imprévu. Voici les Volontaires algériens, beaux militaires et bons soldats. Ils ont fait leur entrée escortés d'un bataillon de la garde nationale et précédés de la belle fanfare que dirige M. Luigini fils. Ainsi donc, voilà les descendants des Arabes de Moussa, d'Abdérame et de Tarik qui s'unissent aux volontaires espagnols, aux soldats d'Isabelle et de Ferdinand, pour délivrer la Gaule du joug des Saxons!

Voici les Chemises rouges de Mentana qui vont se battre pour la même cause que les Zouaves pontificaux, la Légion hellénique, beaux Grecs qui se souviennent de Navarin, les Éclaireurs polonais au costume coquet, les Ours de Nantes, couverts d'un pardessus à capuchon en peau de chèvre, vaillants et intrépides malgré leur ressemblance avec Robinson, les Dragons de la mort avec des parements blancs, les Pyrénéens, les Francs-Tireurs de Guelma, ceux de Blidah, les Francs-Tireurs algériens, la légion africaine de Constantine aux turbans élégants, les Egyptiens aux chevaux de race, les Francs-Tireurs de la mort, la Compagnie du Sanglier des Ar-

Digitized by Google

dennes, les Enfants perdus des Vosges, la Légion des enfants du sabre (rien de Saint-Paul), les Bûcherons du Rhône, les Enfants perdus du Rhône, le Corps des Vengeurs, nous en oublions des plus pittoresques et des meilleurs.

Parmi ces derniers, on nous cite les Tirailleurs du Rhône, ou les Eclaireurs, nous ne savons au juste, qui, partis depuis plusieurs semaines, avec chacun quatre-vingt-dix cartouches, se plaignent de n'avoir pas encore montré ce que pourrait faire leur bouillante valeur.

On a beaucoup remarqué le passage des volontaires qui occupaient la propriété des Carmes-Déchaux. Ces jeunes gens, d'humeur joviale et badine, allumaient, la nuit, des feux de joie, sonnaient les cloches, faisaient des processions, histoire de rire. Les voisins, qui s'inquiétaient les premiers jours, furent bien vite habitués, et quand des étrangers s'étonnaient, quand des femmes s'effrayaient, ils répondaient : « Ce n'est rien, ce sont les volontaires qui s'amusent. »

Par contre, et en opposition avec la liberté des volontaires, les illuminations du 8 décembre, si générales et si splendides depuis nombreuses années, ont été supprimées sous le coup de menaces dont les journaux rouges se sont fait les échos. On a dit que les illuminations étaient réactionnaires ; elles l'étaient depuis vingt ans sans le savoir, et paraissaient d'autant plus redoutables que des juifs et des protestants y prenaient part. Les plus brillantes étaient dues à certains magasins juifs du quai Saint-Antoine. O liberté ! sous le règne du despotisme, les israélites pouvaient brûler des chandelles ; sous le régime républicain, ils ne le peuvent plus, et pourtant c'est un drapeau du plus bel écarlate qui flotte sur l'Hôtel-de-Ville.

— Les avis du citoyen Blanqui sont religieusement suivis. En vue du siége, on a fait des entrepôts de farine et de grain dans nos principales églises, à l'Archevêché, ainsi que dans la plupart de nos établissements publics. Le pensionnat des Minimes a été exproprié et les élèves ont été priés de partir sans compensation. La plupart des pensionnats, excepté le Lycée, logent des mobiles ; quant aux couvents, nous ne savons ce qui s'y passe ni s'ils appartiennent aujourd'hui à l'Etat ou à des particuliers. Tout cela se réglera plus tard.

— L'exemple de Mlle de Cuzieu, offrant cinq mille francs pour l'achat d'une mitrailleuse ou d'un canon, a porté ses fruits. M. Hippolyte Peut a fait un don pareil.

Puis, le 27 novembre, MM. les artistes du Grand-Théâtre ont offert à la municipalité une mitrailleuse achetée avec le produit de deux représentations et baptisée du nom de *la Favorite*.

Amenée au milieu d'un brillant cortége de la gare de Perrache aux Terreaux, la nouvelle mitrailleuse a été présentée, par M. Gustave d'Hérou, doyen des artistes, aux autorités de la ville et du département.

Son système et son exécution font le plus grand honneur à la célèbre usine de MM. Petin et Gaudet, en mesure, désormais, d'en délivrer une par jour à l'armée française.

Le samedi 3 décembre, le quatrième bataillon de la Garde nationale, avec le concours zélé et gratuit des artistes du théâtre des Célestins et de M. D'Herblay, a donné une représentation extraordinaire dont le produit doit être affecté à l'achat d'une mitrailleuse ou d'un canon. Le résultat a dépassé toutes les espérances. La recette s'est élevée, avec la quête, à près de six mille francs.

Enfin, le 10 décembre, nouvelle représentation, au Grand-Théâtre, destinée à offrir une mitrailleuse à Garibaldi.

A Villefranche, le Cercle de l'Union a souscrit pour l'achat d'une pièce

Digitized by Google

d'artillerie qu'il offre à l'armée. Ces dons, ces générosités, ces dévouements sont une consolation et un espoir pour le pays.

— Le dimanche 20 novembre, des ouvriers, sur l'ordre du Conseil municipal, ont commencé à enlever la statue de l'empereur Napoléon Ier, place Perrache, « à en débarrasser la place, » suivant l'expression du *Progrès*. La *besogne* a été terminée lundi. Nous approuvons cette mesure; la vue du vainqueur de l'Allemagne ne pourrait que déplaire aux Prussiens, s'ils entrent dans notre ville. Quant à Louis XIV, qui nous donna l'Alsace et la Franche-Comté, nous ne voyons pas pourquoi nous garderions sa statue, si on doit nous ravir les deux provinces qu'il conquit jadis à la France et auxquelles son nom est attaché. Les Voraces de 1848 voulaient déjà nous *débarrasser* de ce bronze qu'ils estimaient vingt-cinq millions, somme capable de payer toutes les dettes de la ville. A cette époque, la population s'émut, protesta et garda son jouet. Ces temps sont loin et nous sommes persuadé que personne ne protestera si aujourd'hui on descend le grand roi de son piédestal. Ce sera encore une besogne toute faite lors de l'entrée de l'ennemi. L'exemple de Rouen ne doit pas être perdu pour nous; il faut bien faire quelque chose pour la Prusse.

Pendant qu'on descendait la statue de Napoléon, un ouvrier des chantiers nationaux, apostrophant la statue de la Loi, un des bas-reliefs du piédestal, la tirait par le nez et disait : « La voilà, la malheureuse, la mauvaise, la gueuse, celle qui en a tant fait dans sa vie ! »

— Qui donc ? lui dîmes-nous, étonné.

— La Marie-Louise, la femme de l'empereur.

— Mais c'est la Loi, voyez son nom : *Lex*.

— Taisez-vous donc, vous. Je sais bien ce que je dis.

En effet, il n'y avait rien à répondre, sinon que cela vote, règne et gouverne. Et je me tus comme un bourgeois.

— La colonne commémorative, élevée au camp de Sathonay à Napoléon III, a été renversée par un bataillon de la Garde nationale de Lyon, aidé par les Mobiles cantonnés au camp.

La statue érigée au premier empereur, à la cité Napoléon, n'existe plus. Nous avons encore cependant Suchet, Martin et Jacquard en très-beau bronze.

— Le général Alexandre, ayant été destitué.... nous ne savons pourquoi, M. Baudesson de Richebourg, ancien officier supérieur du génie et commandant du génie de la garde nationale, a été nommé, à sa place, commandant supérieur des gardes nationales du Rhône.

Ici, du moins, le choix ne pouvait être plus heureux, et nous espérons qu'un bon général étant donné, nous aurons enfin la chance de le garder.

M. Baudesson, ami du général Cavaignac, a 65 ans à peine. C'est un homme d'ordre et de probité, ferme et capable, décoré en 1844 pour les travaux importants qu'il avait fait exécuter. Commandant du génie, en non activité depuis 1860, il habitait Lyon depuis dix ans, lorsque la voix de ses concitoyens l'a désigné à l'autorité pour le poste éminent qu'il occupe. Avec lui, pas d'émeute possible.

— Les nouveaux journaux vivants sont, à vol d'oiseau : Le *Guignol illustré*, la *République illustrée*, le *Petit Journal de Lyon*, la *Défense nationale*, le *Gnafron*, et probablement le *Bons Sens*, arrivé à son numéro 2.

Les morts sont : Le *Républicain*, le *Journal des dépêches*, le *Drapeau rouge*, la *Lanterne du Rhône*, l'*Antechrist* décédé au numéro 5, 16 novembre, 26 brumaire an 79 !!! la *Réforme politique* dont le rédacteur en chef est parti pour la guerre. D'après avis, si celui-ci revient, l'autre reparaîtra. Merci, mon Dieu !

On annonce, par affiche rouge, la *République universelle*. Gare aux tièdes.

Digitized by Google

Autre affiche rouge, nous prévenant de la réapparition de l'*Excommunié*. Le besoin s'en faisait sentir.

Enfin, le *Journal de la Garde nationale* est en voie de transformation.

— Les nouvelles de Paris nous annoncent la mort d'un artiste lyonnais, le photographe Thierry, si attaché aux souvenirs et aux hommes de sa ville natale, et un écrivain qui a joué autrefois un certain rôle à Lyon, François Rittiez, ancien rédacteur du *Censeur*, avocat, carbonaro, membre, en 1848, du Comité préfectoral du Rhône, auteur de plusieurs ouvrages de polémique et d'histoire.

Ainsi que tant d'autres, Rittiez avait critiqué et conseillé toute sa vie. D'après lui, rien n'était bon, rien n'allait bien. A ce métier, il s'était acquis une certaine réputation. Lorsqu'il fallut gouverner lui-mme, il trouva la critique une monstruosité et, en fin de compte, se montra, comme ses pareils, un assez faible administrateur.

Florian fait dire à un de ses personnages :

Messieurs, je siffle bien, mais je ne chante pas Beaucoup de journalistes sont de la force du siffleur de Florian.

— Autre deuil, qui a frappé la magistrature lyonnaise, M. Auguste Jurie, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller honoraire à la Cour d'appel, ancien administrateur des hospices, est décédé à Aix-les-Bains, le 21 novembre, dans sa 84e année.

Esprit fin et délicat, conscience droite, jugement sain, caractère loyal, jouissant de la plus haute estime comme homme et comme magistrat, M. Jurie se délassait des sérieux travaux de la justice en s'occupant d'art, d'histoire et d'archéologie. Nommé conseiller à la cour royale de Lyon, en 1830, il a, pendant sa longue carrière, donné de hauts exemples d'indépendance et d'impartialité, et jamais l'esprit de parti n'a fait fléchir sa conscience, ni influencé ses jugements. Catholique sincère, honnête homme, il s'est reposé à la fin de sa vie dans le calme de la famille et la paix d'une douce et bienveillante vertu, jusqu'au jour où il a vu s'approcher une fin qui ne lui a présenté aucune inquiétude parce qu'il était sans remords.

— Le *Dauphiné journal*, du 30 octobre, a commencé une Nouvelle intéressante intitulée *Philis de la Charce*, due à la plume gracieuse de Madame Louise Drevet. « Aux heures terribles où nous sommes, dit Madame Drevet, il importe de citer les traits d'héroïsme qui, à des moments moins néfastes mais aussi solennels décidèrent du salut du pays.

« La France garde pieusement dans sa légende le nom auguste de Jeanne d'Arc ; celui bien connu de Jeanne Hachette a trouvé place dans ses annales ; elle se doit de ne plus laisser dans l'ombre où un injuste oubli la tient depuis bientôt deux siècles, la mémoire de la jeune fille héroïque qui conserva le Dauphiné à la France de Louis XIV. »

On se souvient des beaux vers que Mlle Souchier, le poète du Dauphiné, lui a consacrés :

De Nyons idole charmante,
Brune enfant à l'œil velouté,
Oh ! permets aussi que je chante,
Et ta valeur, et ta beauté.
Tu me rends fière d'être femme;
N'es-tu pas notre juste orgueil ?
Cher ange aux longs regards de flamme,
Nous te faisons un doux accueil !

Non, non, Philis de la Charce ne sera pas oubliée, et son nom ne périra pas, grâce à la double et charmante couronne que lui tressent ses compatriotes. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

LA DAUPHINOISE.

Aux armes, Dauphinois ! pas de mots ! des hauts faits !
Marchez (*bis*), et que par vous les Prussiens soient défaits !

Enfants de la sainte patrie
Ecoutez ses appels pressants !
Elle est en danger, et s'écrie...
Seriez-vous sourds à ses accents.. ?
Accourez, fils de la province
Qui fut mère de tant de preux !
Quand il faut des cœurs valeureux,
Chacun de vous n'est-il pas prince ?
Aux armes, etc.

Entendez-vous le cri de guerre
Qui résonne dans le pays... ?
Entendez-vous la plainte amère
De nos villages envahis... ?
Ceignez vos reins pour la bataille !
Comme un seul homme, levez-vous;
Du Vandale délivrez-nous,
Qu'il tombe, malgré sa mitraille !
Aux armes, etc.

Dauphinois des blanches montagnes,
De fusils, de faulx armez-vous !
Répandez-vous dans nos campagnes,
Pour chasser le Goth de « *chez nous.* »
Hâtez vous ! l'ennemi s'avance..-.
Qu'il retrouve ces grands Français,
Ces bataillons aux fiers succès,
Qui firent respecter la France ! !
Aux armes, etc.

Partez, légions dauphinoises ;
Joignez-vous à nos défenseurs !
Les dignes filles des Gauloises
Vous montrent les envahisseurs.
Sus ! aux forains, vous disent-elles ;
Arrière tous du sol sacré ! !
Que pas un n'y soit toléré !
Qu'à vous voir, ils prennent des ailes!
Aux armes, etc.

Et nous, pendant que la patrie
Prendra les hommes dauphinois,
Vers Dieu, exauçant qui le prie,
Tous nous cœurs enverront leur voix.
Oui, mes sœurs, que notre prière
D'ici, soutienne nos soldats !
Dans ce champ des pieux combats,
Que nulle ne soit en arrière ! !

Aux armes, Dauphinois ! pas de mots ! des hauts faits !
Marchez (*bis*), et que par vous les Prussiens soient défaits !

Une Dauphinoise.

Digitized by Google

LA MÈRE DU FRANC-TIREUR.

I.

Le ciel est d'un aspect bien rigoureux, ce soir,
Un vent échevelé bat la triste demeure ;
Près du pâle foyer, une femme à l'œil noir,
Aux cheveux grisonnants, tricotte un bas, et pleure.
C'est une pauvre veuve ayant dans les combats
Un fils, le seul soutien de sa rude existence ;
Son fils ! peut-être, hélas ! il ne reviendra pas !....
Son âme éprouve alors une douleur immense.

—O mon Dieu ! quel temps froid ! combien il doit souffrir !
Si je pouvais au moins sauver sa jeune vie !...
Ah ! sur le sol glacé, lui faudra-t-il mourir ?...
Moi, je suis vieille... Eh bien ! la mort me fait envie !
Prenez-moi, car je m'offre à vous de si grand cœur !
Epargnez mon enfant ! qu'il résiste à la guerre,
Que bientôt, grâce à vous, il revienne vainqueur !
Je veux qu'il soit Français ! la patrie est sa mère !....
Mais s'il devait périr !... mais s'il faut le pleurer,
S'il faut apprendre un jour... ô Dieu ! quelle souffrance !..
Pour la France et pour lui je voudrais expirer !
Laissez-moi les sauver, divine Providence !

II.

Mon gars est courageux ; sans avoir ses vingt ans,
Il s'est fait franc-tireur comme allant à la noce.
—Mère, ne pleurez pas, disait-il, c'est le temps
De m'éveiller en homme ! — Et cet enfant précoce,
Tout en fixant sur moi son regard tendre et vif,
Tressaillait en parlant de sa noble patrie !
Je surprenais parfois un mouvement furtif
De pitié pour sa mère, et j'étais attendrie ;
Je l'embrassais longtemps, je l'embrassais encor,
Sur ses beaux cheveux noirs, sur son front si limpide
J'eusse voulu toujours conserver mon trésor,

Digitized by Google

Mais je comptais, Seigneur, sans un tyran perfide!
Il est venu broyer les mères !... Sois maudit,
Oh ! jusque en tes enfants ! tu brises ceux des autres,
Roi parjure ! l'honneur ne t'a donc jamais dit,
A toi qui veux singer les plus dévots apôtres,
Que le sang de nos fils retomberait sur toi,
Sur ta tête, vieillard, sur ta sinistre race !...
Mais ton hypocrisie a-t-elle bien la foi ?...
Devant tes cruautés, Dieu se voile la face. —

III.

Je reviens à mon fils, à mon jeune soldat ;
Dans les bois, les fossés, il s'élance, intrépide.
Disputant le terrain, en héros il se bat,
De lutter jusqu'au bout comme il se montre avide ! —
Et moi je viens prier non loin de son berceau,
Car je l'ai conservé, près du bahut antique
Légué par mon grand-père, et le cher lionceau
Était alors un être à figure angélique !
Comme il était joli ! qu'on l'aimait au manoir !
Madame la comtesse en était comme folle :
— Jeanne, savez-vous bien que je viens pour le voir,
Disait-elle, oh ! j'en rêve et j'en fais mon idole !
C'est mon gentil filleul ! il est à toutes deux,
De grâce, laissez-moi l'embrasser à mon aise...
Sa fossette au menton, son teint frais, ses yeux bleus
Font qu'à chaque moment sa marraine le baise. —

IV.

Je le suis pas à pas... mon amour maternel
Ne pourrait l'oublier même au fond de la tombe ;
Comme l'amour de Dieu, le nôtre est immortel,
Et nous veillons d'en haut quand notre corps succombe.
Le voilà donc jeune homme et le cœur aux chansons. —
Il aimait ardemment une sage fillette,
Plus blondine que l'or de nos blondes moissons ;
Je l'aime aussi, la fraîche et douce Mariette,

Digitized by Google

La perle du hameau regrettant son promis,
Surtout quand elle prend son tablier de bure
Pour essuyer, hélas ! ses grands yeux allanguis,
Ses yeux si caressants, ô bonne créature ! —

V.

Frappée au cœur, la veuve avec élan priait,
A quelques jours de là, dans son lit, bien souffrante !
Une charmante enfant, tendrement, la veillait,
Et la lampe épanchait une lueur tremblante.
— Mon Dieu ! vous le savez, c'est à moi de mourir,
A moi de m'immoler, je le sens dans mon âme,
Et pour Jeanne, ce soir, votre ciel va s'ouvrir !...
Merci ! vous exaucez l'humble vœu d'une femme !
Tous les jours instamment je demandais la mort !
Vous prenez en pitié mes angoisses de mère !
Louis sera sauvé ! que je bénis mon sort !
Et moi qui me plaignais de l'existence amère !...
Allons ! vive la France !... Enfant, sèche tes pleurs !
Sois sa petite femme et sa meilleure amie !...
Dis que Dieu m'exauça, que pour mon fils je meurs !...
Adieu !... — L'enfant baisait cette mère endormie.

. . . . . .

Morte ! ayez pour rayon votre sublime amour !
Que sous ce pur éclat votre front s'illumine ! —
Mais quand de votre fils sonnera le retour,
Lorsqu'on verra la croix d'honneur sur sa poitrine,
Vous ne serez pas là, pour dire avec orgueil :
— C'est un brave ! il a bien combattu pour la France !—
Non ! mais en sa faveur, votre noble cercueil
Aura, de tout son poids, pesé dans la balance ;
Le feu respectera l'invulnérable enfant !
Malgré sa jeune ardeur et son fougueux délire,
Contre tous les dangers votre cœur le défend :
Vous êtes morte en mère, en Française, en martyre !

Adèle SOUCHIER.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

(Suite) *

Nous empruntons aux registres consulaires une dernière citation ; elle indique qu'à Lyon comme à Paris (1) les maîtres graveurs au dix-septième siècle tenaient boutique.

« BB, 206, 1652, Permission à Gabriel Forestier de mettre un banc à la loge du Change pour y exercer son art de graveur. »

Dans sa boutique, le graveur produisait et vendait les estampes destinées soit aux thèses, soit aux frontispices des livres, soit aux placards ; on venait l'y voir et lui apporter des commandes ; parfois des confrères lui confiaient leurs œuvres pour les vendre. L'artiste était donc commerçant, et, pour indiquer l'importance de ce commerce, il nous suffit de rappeler quel grand élan religieux signala le commencement du dix-septième siècle : il y eut une consommation considérable d'images de dévotion et de livres de piété illustrés. Étudier les frontispices des volumes publiés par Horace Cardon, Pierre Landry, Louis Prost, etc., c'est lire un des chapitres les plus intéressants de

* *Voir les précédentes livraisons.*

(1) Gérard Audran, à Paris, avait pour enseigne de sa boutique, rue Saint-Jacques : « *Aux deux piliers d'or.* »

Digitized by Google

l'histoire de la gravure à Lyon au dix-septième siècle (1).

Le modèle, presque uniforme, de ces frontispices est celui-ci : la partie inférieure est un soubassement au milieu duquel est l'écusson qui renferme le nom du libraire ; des colonnes ou des pilastres encadrent latéralement le titre du livre; et, pour rompre ce que ces colonnes ont de raide, des figures symboliques, ayant en général trait au sujet de l'ouvrage, sont placées en avant des colonnes et les masquent parfois presque totalement ; la partie supérieure est un fronton mutilé plus ou moins orné, plus ou moins contourné, accompagné d'anges aux formes arrondies et très-accusées et d'un motif central. Rarement le dessinateur échappe à l'influence de l'architecture jésuitique (2), et cela était inévitable, car l'activité de la librairie est produite par les jésuites, qui donnent l'impulsion à ce mouvement religieux du dix-septième siècle et le dirigent : ce sont les ouvrages des Pères de la Société de Jésus qui occupent les presses des imprimeurs lyonnais, et les plus belles éditions sont pour eux.

Les graveurs les plus en renom étaient mis à contribution. Ainsi un beau frontispice (3) a été composé et gravé par Lasne pour Louis Prost : le titre du livre, in-folio, est « *Leonardi Lessii de Justitiâ et Jure, etc., sumptibus Ludo-*

(1) Le musée industriel possède une collection de ces frontispices : c'est à ce recueil que nous renverrons, en poursuivant l'histoire des graveurs du dix-septième siècle. — Nous l'avons déjà mentionné à propos des graveurs sur bois du seizième siècle.

(2) Ainsi la même disposition architecturale que nous signalons pour les frontispices se retrouve dans l'autel en marbre de la première chapelle latérale, à droite, à Saint-Bonaventure.

(3) N° 44 du recueil. Lasne, né à Caen, est mort en 1667, au Louvre, où il avait logement comme graveur ordinaire du roi. — Voir Renouvier, II, 130.

Digitized by Google

vici Prost, hæredis Roville, 1622. » Les figures latérales sont : à gauche, un roi vêtu de son armure et d'un manteau d'hermine, et tenant le sceptre et le globe; à droite, un archevêque, vêtu du costume pontifical. Au milieu du fronton domine la Justice. La simplicité, la fermeté, la sévérité sont les caractères de cette remarquable étude.

Crispin de Pas (1), célèbre graveur d'Utrecht, a signé un frontispice qui représente une niche : dans la partie supérieure est Dieu le père, soutenant Jésus-Christ agenouillé sur le globe terrestre ; sur les colonnes latérales sont placés des médaillons. Le livre, publié par Louis Prost, en 1625, est un ouvrage de Ruiz de Montega.

Il faudrait encore nommer Firens (2), Picart (3) et Ogier (4), dont nous rencontrons accidentellement la signature.

Fornazeris (5), de Turin, a travaillé d'une manière plus suivie pour les Lyonnais. En quittant l'Italie il séjourna, tant à Lyon qu'à Paris, de 1601 à 1622. Horace Cardon a mis largement à contribution le talent de ce buriniste raffiné, qui pèche souvent par le dessin.

Les noms de Cardon et de Fornazeris se répètent en effet sur plusieurs ouvrages de Pères jésuites, commentaires ou livres de controverse. En 1603 ce sont les œuvres de

(1) Voir Renouvier, II, p. 13. — Le frontispice dont nous parlons porte le n° 53 dans le recueil.

(2) Voir Renouvier, II, p. 57. — Dans le recueil du musée industriel, la planche 71 est un frontispice de Picart, fait pour les héritiers Gabriel Boissat et Laurent Annisson. Lyon, 1645, in-f°.

(3) Voir Renouvier, II, p. 59.

(4) Voir le frontispice d'un ouvrage in-4°, publié en 1679, par Huguetan, n° 78 du recueil.

(5) Voir Renouvier, II, p. 53. — Les estampes que nous citons sont toutes dans le recueil du musée industriel, de 34 à 41.

Digitized by Google

Grégoire de Valence, avec un frontispice où figurent la Théologie et la Philosophie, avec le portrait de saint Thomas d'Aquin ; en 1604, un ouvrage sur la perfection chrétienne est placé sous l'égide de deux charmantes figures symbolisant la Foi et la Charité ; en 1606, les Commentaires du père Lorin sur l'Ecclésiaste donnent à l'artiste l'occasion de mettre en opposition les quatre évangélistes avec Moïse et Aaron ; en 1608, la Justice, la Charité et la Religion sont gravées sur un ouvrage qui traite des devoirs imposés par la justice, la religion et la charité ; en 1611, on est tout étonné de rencontrer à la première page des Commentaires du père Lorin sur les psaumes la représentation d'une tonnelle avec des palmiers de chaque côté, de grands feuillages, des chardons, et ça et là des oiseaux rares, perroquets et autres ; en 1614, c'est une étude d'ornements et de variations sur le chardon ; en 1616, si le crayon du dessinateur se laisse encore aller à quelques fantaisies symboliques pour l'écusson (1) qui renferme le nom du libraire, le reste du frontispice montre les figures étudiées de saint Paul à gauche, de saint Pierre à droite, du Bon-Pasteur dans le fronton ; en 1617, l'ouvrage du père franciscain Boverio sur la vraie et la fausse religion, est orné d'un beau frontispice où se détachent, à gauche la figure de saint François, à droite celle de saint Zacharie, et dans la partie supérieure la sainte Vierge tenant Jésus-Christ dans ses bras.

Claude Audran n'a pas l'imagination pleine de verve et de fantaisie qui caractérise Fornazeris : il a un autre style. Il est essentiellement italien et par les modèles de ses figures, et par les réminiscences de l'art de la renaissance dans l'ornementation, et par le mélange de la

(1) C'est une bouche ouverte armée d'oreilles.

Digitized by Google

mythologie avec les types chrétiens. C'est ce qui nous frappe dans les frontispices exécutés pour Cardon en 1629 (1), pour Landry en 1622 (2) et 1623 (3), Cardon et Clavelat en 1623 (4) et 1626, Louis Prost en 1624 (5). Nous citerons encore la gravure d'un arc de triomphe avec de belles figures allégoriques, signée par notre artiste. Cet arc de triomphe avait été dressé dans le cloître des comtes de Lyon pour la réception du roi Louis XIII, le 11 décembre 1622 (6).

Claude Audran, né à Paris en 1592, partit fort jeune pour l'Italie et, en revenant, se fixa à Lyon où il mourut en 1677. Il est le frère de Karl Audran, dont on voit le nom au bas de deux frontispices, l'un très-compliqué de composition, fait pour Jacques Prost, 1636 (7), l'autre plus académique, fait en 1641, pour Annisson et les héritiers

(1) N° 42 du recueil. — Dans cette belle étude, nous remarquons le jeune homme à la longue chevelure qui figure Jésus-Christ.

(2) N° 46 du recueil. — La figure à gauche qui représente la Théologie naturelle, lève coquettement le bras et la tête. Le titre du livre est : « *Theologia naturalis, auctore Theophilo Raynaudo*, etc. »

(3) N° 49 du recueil. — Voir aussi n° 55.

(4) N° 47 du recueil. — Deux figures bien dessinées et très-étudiées symbolisent l'une la Loi nouvelle, c'est une jeune fille qui tient l'eucharistie et la croix ; l'autre la Loi ancienne, c'est une femme âgée qui tient une urne et une verge ; le fronton mutilé qui forme la partie supérieure contient un médaillon où sont représentés les bourreaux et le martyr : l'ensemble de ce frontispice constitue une très-belle étude.

(5) N° 50 du recueil. — En haut, au milieu, est le monogramme du Christ dans un écusson que soutiennent deux anges ; à la place des colonnes latérales habituelles sont les figures de Mars et de Mercure.

(6) Le récit de la visite de Louis XIII aux comtes de Lyon, a été publié chez Roussin en 1623, et c'est à la fin du récit qu'est placée cette gravure.

(7) N° 64 du recueil.

Digitized by Google

Boissat (1) : Karl qui signe K. Audran, était né à Paris en 1594, et avait séjourné en Italie plus longtemps que son frère, s'y occupant sérieusement de dessiner et graver d'après les maîtres.

Nous ne ferons que nommer Houser, qui a travaillé pour Horace Cardon (2) ; Spirinx, qui a fourni des planches assez étudiées à Jacques Prost (3) ; Auroux, qui a buriné quelques figures douces et molles pour le libraire Jean-Baptiste Devenet (4) ; Welthem (5) et Antguers, dont les noms paraissent sur les planches qui accompagnent le récit de l'entrée solennelle de Louis XIII (6).

Nous avons vu que le Consulat avait spécialement chargé le graveur Pierre Fabre de la représentation des arcs de triomphe et des réjouissances qui avaient été imaginés pour cette entrée de Louis XIII. Le maître s'est borné à montrer la finesse de son burin dans l'écusson des armes de la ville, dans la gravure de la colonne dressée au Puits-Pelu, et dans celle de l'arc triomphal dit *arc des victoires et des trophées de Sa Majesté.*

Un élève de Fabre, Grégoire Huret, signe également une des gravures de l'entrée solennelle de Louis XIII : c'est celle qui représente le portique de la Justice, orné de quatre Termes. Mais l'élève devait surpasser de beaucoup

(1) N° 68 du recueil.

(2) Voir n° 63 du recueil, daté de 1633.

(3) Voir n°s 65 et 69 du recueil, datés de 1637 et 1641.

(4) Voir n° 75 du recueil, daté de 1655. — C'est ce même Auroux qui a gravé, en 1650, le plan de l'Hôtel-de-Ville, entouré des armes des échevins ; et, en 1660, le dessin composé par Blanchet pour le feu d'artifice tiré sur le pont de la Saône, dessin donné par le P. Menestrier dans son opuscule sur *Les Réjouissances de la paix.*

(5) Welthem a gravé le plan de la ville de Lyon, levé et dessiné par Maupin, en 1625, sur l'ordre du Consulat.

(6) Imprimé chez Jean Julliéron, en 1623.

Digitized by Google

le maître. « Huret, dit Renouvier (1), fit concurrence à « Mellan pour la gravure des conclusions et des pièces de « piété, il y apportait une manière plus pauvre de style, « mais plus ouvragée et plus colorée, qui réussit davan- « tage puisqu'elle le mena vieux à l'Académie, où il fut « reçu en 1663. » Cette manière de graver était nouvelle; elle est harmonieuse et fait beaucoup d'effet. Huret, par ses études sur le clair obscur, la perspective, la peinture et l'architecture, s'était mis à même de composer des sujets. On cite de lui : *La Passion de Jésus-Christ*, en trente-deux planches, *le roi Louis XIII et la reine Anne vouant le Dauphin à la Vierge*, etc. Un frontispice (2), gravé pour Sébastien Cramoisy, Paris, 1635, donne la date probable de son arrivée à Paris; Huret y mourut en 1670. La comparaison entre un frontispice gravé ponr Horace Cardon en 1629 (3) et le frontispice dessiné et gravé en 1632 pour le « *Viridarium sacræ et profanæ conditionis a Francisco de Mendoza* , etc., » édité par Cardon (4) également, donne la mesure du changement qui s'est opéré dans la manière de l'artiste lorsqu'il a commencé à être lui-même et à être original : ce dernier frontispice est subdivisé comme tous les autres en trois étages, mais il n'a pas de colonnes ; dans le soubassement on voit, au milieu, le portrait du père Mendoza, et à gauche comme à droite un médaillon avec paysage ; des deux côtés du titre du livre se tiennent l'Érudition profane et l'Érudition sacrée, repré-

(1) *Types et manières des graveurs du dix-septième siècle*, II, 139.— Voir en outre Huber Rost, VII, 135, et Pernetti, II, 73.

(2) Dans les cartons de la bibliothèque du palais Saint-Pierre sont trois frontispices gravés par Huret en 1635, 1659, 1660 pour le libraire Sébastien Cramoisy.

(3) N° 57 du recueil des frontispices, musée industriel.

(4) N° 61 du recueil.

Digitized by Google

sentées par des jeunes femmes aux yeux petits, à la figure molle, à l'expression prétentieuse, aux formes replètes; la partie supérieure est occupée par une porte cintrée qui se relie avec une balustrade et qui laisse voir un jardin. Dans un autre frontispice (1), daté de 1633, et fait pour Cardon, les mêmes têtes de femmes sont reproduites. Il faut remarquer dans Huret, et c'est là son mérite particulier, la richesse de ses accessoires et le rendu des soieries dont il habille ses figures allégoriques : la moire, le taffetas glacé et le velours sont parfaitement imités.

Nous ne laisserons pas échapper la bonne fortune de pouvoir parler de deux graveurs célèbres qui ont fait un séjour dans la ville de Lyon : Israël Silvestre et Thourneysen.

Israël Silvestre (2), né à Nancy en 1621, mort à Paris en 1691, s'arrêta à Lyon au retour d'un de ses voyages à Rome, et y dessina et grava diverses vues, formant une suite de vingt-deux petites pièces carrées (3), et une grande pièce, très-belle et très-rare, représentant la vue perspective de Lyon, prise du Chemin-Neuf, de la maison de M. Pion. Silvestre dessinait avec une grande facilité, il excellait dans les paysages gravés et dans les dessins à la plume, genre qui était très en vogue du temps de Louis XIII. Les petites figures dont il anime ses paysages sont touchées avec beaucoup d'esprit.

(1) N° 62 du recueil. — Le motif d'architecture est une niche dont la voûte, à caissons, est soutenue par une rangée de colonnes, les figures latérales sont, à gauche, la Science humaine, et à droite, la Théologie.

(2) *Recherches sur quelques artistes lorrains*, par Meaume, p. 20. — Hubert Rost, VII, p. 183.

(3) Il y en a quelques unes dans les cartons de la bibliothèque Coste.

Digitized by Google

Silvestre eut un grand succès à la cour de Louis XIV, fut nommé pensionnaire du roi, et eut logement au Louvre. Son portrait, fait par Lebrun, a été gravé par Edelynck.

Thourneysen (1), né à Bâle, en 1636, mort en 1718, vint à Lyon vers l'année 1660. Il y grava trois estampes : 1° Le portrait de Constantin de Silvecane, conseiller à la cour des monnaies de Lyon, d'après Blanchet ; 2° l'enfant Jésus couché sur la paille, d'après le même peintre ; 3° le portrait, tête demi-nature d'un prieur de l'abbaye de Nantua, Honoré de Longecombe de Peissieu, cette dernière estampe, grand in-f°, est signée de Lyon. Citons encore la jolie planche qui représente l'horloge de l'église de Saint-Jean, elle est datée de 1677 (2). Thourneysen, en quittant Lyon, alla à la cour de Turin, puis à la cour de Vienne, et rentra à Bâle en 1699, en passant par Augsbourg, où on le trouve en 1697.

Auprès des graveurs étrangers venus accidentellement à Lyon, citons les transfuges qui, nés à Lyon, sont allés exercer leur art loin de la ville natale.

Benoît Farjat (3), né à Lyon en 1646, alla se fixer à Rome, où il épousa la fille de Francesco Grimaldi, peintre paysagiste renommé. Sa gravure, large et moelleuse, est très-goûtée : il était élève de Guillaume Chateau.

(1) Huber Rost, II, 7. — Rappelons que le frontispice de l'*Art des emblèmes*, ouvrage du P. Menestrier, a été composé par Blanchet et gravé, en 1662, par Thourneysen.

(2) Il y en a un exemplaire dans les cartons de la bibliothèque Coste. Cette gravure a pour titre : « Description de l'horloge que MM. les comtes de Lyon ont fait faire dans l'église de Saint-Jean, l'année 1660. » Sur la seconde marche, qui sert de base à l'horloge, on lit : « *Cadié delineavit.* — J.-J. Thourneysen, sculpsit. 1667. »

(3) Huber Rost, VII, 327.

Digitized by Google

Gérard Audran (1), né à Lyon en 1640, mort à Paris en 1703, reçut les premières notions de dessin dans la maison paternelle : son frère aîné, Germain, qui s'adonna à la gravure, et son frère cadet Claude, qui fut peintre (2), travaillaient avec lui sous la direction de leur père, Claude Audran. Gérard alla très-jeune à Rome ; après y avoir séjourné trois ans, s'y livrant à de fortes études d'après l'antique et d'après les grands maîtres italiens, il vint à Paris. Lebrun s'empara de lui, et en fit son interprète de prédilection. On sait avec quel soin et quelle rare perfection Gérard a reproduit les batailles d'Alexandre ! Cet artiste éminent est le premier qui, par le croisement des hâchures et le mélange des points avec les tailles, essaya de peindre et de colorer avec le burin. Nous n'avons pas à insister sur la biographie de Gérard Audran, nous n'avons aucun trait nouveau à y ajouter.

Logé aux Gobelins, pensionnaire du roi, conseiller de l'Académie, ami de Lebrun, Gérard (3) avait une position magnifique à Paris. Il devint pour ses neveux ce que Jacques Stella avait été pour les siens. On trouve groupés autour de ce chef les quatre fils de Germain Audran (4), tous quatre nés à Lyon.

(1) Pernetti, II, 143. — Huber Rost, VII, 239. — *Archives du Rhône*, II, 390.

(2) Nous en avons parlé plus haut.

(3) Coysevox a fait un médaillon de Gérard Audran; il fut gravé par Dupuis.

(4) Germain Audran, né à Lyon en 1631, y mourut en 1700 ; nous ne connaissons de lui qu'un grand frontispice, œuvre de sa jeunesse, où il a cherché à résumer l'esprit du livre : « *Magnum theatrum vitæ humanæ*, » publié en 1656, par Huguetan et Marc Ravaud. Opposer les vertus aux vices, les sciences et les arts à la soif de la fortune, telle est l'idée de la composition. Ce frontispice se trouve dans le re-

Digitized by Google

Claude, l'aîné (1651–1734), s'adonna à la gravure des ornements et des grotesques ; il mourut gardien du Luxembourg.

Benoît (1661-1721) a gravé le portrait et l'histoire. Il fut membre de l'Académie royale de peinture et jouit d'une grande réputation (1). Il a gravé d'après d'Albane, le Guide, Paul Veronèse, le Poussin, Rubens, Le Brun, Mignard. Il mourut à Ouzoir, près de Montargis.

Jean (1667-1756), aussi célèbre que son frère Benoît, a joui plus longtemps que lui des honneurs mérités par son talent : il mourut en effet à Paris, à quatre-vingt-dix ans, pensionnaire du roi, graveur ordinaire de Sa Majesté, membre de l'Académie. Parmi les portraits qu'il a gravés, citons ceux de deux Lyonnais, Coysevox d'après Rigaud, et l'avocat Gillet, d'après Torlebat. Nous n'énumèrerons pas les estampes qu'il a faites d'après le Poussin, Rubens, Le Brun, Van-Dick, Jouvenet, Coypel, etc. (2).

Louis (1670-1712), le quatrième fils de Germain, est moins connu. Il est cependant cité comme un bon graveur, et on parle avec éloge des Sept actes de mercy, d'après Bourdon, du Cadavre d'après Honasse, du Massacre des innocents, d'après Lebrun (3).

Un lien commun entre les Audran et Pierre Drevet nous permet de rattacher ce dernier à l'histoire des beaux arts lyonnais.

Drevet, né en 1664, près de Sainte-Colombe, mort à

cueil qui est au musée industriel. On ne peut juger Germain sur cette seule estampe.

(1) Voir l'énumération de ses œuvres dans Hubert Rost, VII, 247 ; et dans le *Dictionnaire des artistes*, de Heinecken. Son portrait avait été peint par Vivien : il en fit lui-même la gravure.

(2) Huber Rost, VII, 250. — Heinecken, *Dictionnaire des artistes*.

(3) Huber Rost, VII, 253.

Digitized by Google

Paris en 1739, est un élève de Germain Audran ; on le retrouve dans ce groupe de fins et habiles portraitistes graveurs qui ont illustré le règne de Louis XIV et popularisé les œuvres des peintres de l'époque. Pierre Drevet devait être surpassé par son fils, qui se nommait Pierre comme lui.

Mais nous ne remarquons pas que depuis quelque temps nous citons des dates qui rappellent des faits du dix-huitième siècle; nous nous oublions au milieu des artistes qui, à Paris, ont porté si haut le nom lyonnais, et sommes glorieux de voir dans les annales de l'Académie de peinture et de sculpture, créée en 1648, tant de peintres, de sculpteurs et de graveurs issus de notre ville pendant le dix-septième siècle. L'histoire des beaux-arts à Lyon, que nous venons d'esquisser, prouve que ce succès n'était pas accidentel et qu'il doit être considéré comme un témoignage d'un goût artistique généralement répandu à Lyon. De plus, en examinant les œuvres de ces artistes, et en considérant la place qu'ils ont occupée dans l'art français, on observera qu'ils n'ont pas acheté le succès par l'unique et servile encensement de la mode et des idées en vogue. Tout n'est pas sacrifié à l'emphase théâtrale : on reconnaît l'influence d'études sérieusement accomplies et de méditations sur les conditions vraies de l'art. Le Poussin, nous l'avons dit, a puissamment contribué à maintenir dans ces tendances éclectiques l'école lyonnaise. Grâce à lui, la préoccupation d'un dessin correct, la haine des exagérations, le culte du vrai, ont été souvent les caractères de l'art lyonnais au dix-septième siècle.

Aussi ce siècle doit-il être considéré comme un des plus remarquables de l'histoire des beaux-arts. Il n'a pas tout d'abord ce caractère de grandeur, parce qu'au début du

Digitized by Google

siècle les beaux-arts se bornent à reproduire les arts italiens qui sont en décadence. L'architecture, la sculpture, la peinture et la gravure dépendent du mouvement religieux qui se manifeste si puissamment à Lyon. Mais dans la seconde moitié du siècle, l'originalité française reparaît, non pas, il est vrai, avec cette verve et cette force d'individualité qui avaient caractérisé les artistes du seizième siècle, mais avec une grande prudence de goût et un sentiment général du vrai qui lui permettent de résister encore à la centralisation envahissante de l'art parisien. De même qu'au seizième siècle l'art lyonnais avait lutté contre l'influence de l'école de Fontainebleau, de même au dix-septième siècle il lutta contre l'exagération du style académique, théâtral, des peintres décorateurs qui régnaient à Paris. Malheureusement on aperçoit déjà plus d'une défaillance qui laisse pressentir une chute prochaine.

Pour compléter ce résumé de l'histoire des beaux-arts à Lyon durant cette troisième période et en préciser les caractères, nous empruntons à un savant critique l'appréciation qu'il a résumée accidentellement des artistes lyonnais célèbres du dix-septième siècle, les Stella, les Audran, Coysevox, Maupin, la Valfinière.

Après avoir fait allusion aux tendances vers l'exagération et au triomphe de la peinture d'apparat qui caractérisent l'histoire artistique du dix-septième siècle, M. Martin-Daussigny dit que les Lyonnais ne pouvaient échapper complètement à la redoutable influence des doctrines de leur temps. « Cependant, ajoute-t-il, constatons que, tout « en cédant au torrent, quelques-uns savent se maintenir « dans les bornes d'une certaine modération. Stella fut « plus simple et plus naïf que ses rivaux en peinture ; « Coysevox et Coustou tourmentèrent moins leurs figures

Digitized by Google

« que les autres sculpteurs ; Audran corrigea souvent, par « la précision de son burin et par ses hâchures perspec- « tives, les négligences de Lebrun ; Maupin et La Valfi- « nière furent plus simples dans leurs constructions (1). »

E. Pariset.

(1) Rapport sur le concours pour l'*Histoire des beaux-arts*, lu à l'Académie, le 31 janvier 1865, p. 11. — C'est après avoir lu ce rapport, qui nous fut par hasard communiqué en août 1865, que, séduit par la beauté du sujet, nous avons osé essayer de le traiter.

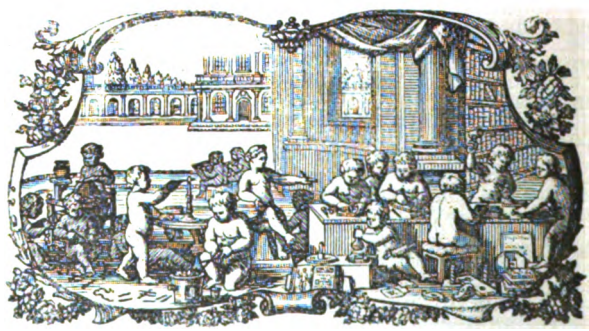

Digitized by Google

LYON EN NOVEMBRE 1870

D'APRÈS UN GENEVOIS.

De Genève à Lyon la distance est vite franchie. Jusqu'à Lyon, peu ou pas de mouvements de troupes. Rien d'anormal. En approchant de Lyon, quelques terrassements auxquels travaillent des ouvriers, sous la direction d'officiers, indiquent seuls le danger qui menace cette ville riche et populeuse. A la gare, la scène change. Tout d'abord, des fonctionnaires de la garde nationale, sans uniforme, la plupart artisans, surveillent les différents abords ; des soldats en tenue de campagne, des mobiles bruyants et animés, entourés de parents et d'amis, circulent dans la vaste salle où se délivrent les billets. Dans un coin, une construction provisoire en planches, sur laquelle on lit : « Buvette gratuite pour les militaires, » est encerclée de bancs, au centre un espace libre ; quelques dames, que l'on est tout d'abord étonné de voir là, circulent chargées de corbeilles remplies de pain, saucissons, fromage et cigares ; d'autres portent des verres de vin. Autour d'elles et le long des bancs, une procession sans cesse renouvelée de soldats reçoivent de leurs mains les rafraîchissements et les vivres dont ils ont besoin. Ils ont tous sur le dos, ficelé contre le sac, le pain traditionnel de munition, mais il faut ménager. Ici la charité privée a tout fait. Ces dames sont femmes, mères ou sœurs de négociants de Lyon. Elles se relaient à tour de rôle : jour et nuit elles sont là. L'une d'elles circule dans

Digitized by Google

la gare, une assiette à la main. Bravement elle sollicite l'aumône : les gros sous abondent, tribut du pauvre. Quelques pièces blanches, des pièces de cinq francs, voire même d'or, tombées de la main distraite ou émue du voyageur, ne laissent pas que de constituer à la fin de la journée une recette assez ronde. Dans un coin, près d'elles, coin privilégié où l'on sent à peine l'aigre bise, reposent sur quelques matelas des soldats endormis. Ce sont des blessés à demi guéris qui vont rejoindre leur corps ou leur dépôt, des malades fatigués d'un long voyage, des mobiles jeunes, un peu délicats, éprouvés par les premières fatigues d'une campagne. Ils reposent là, peut-être rêvent-ils de leurs mères, de leurs sœurs. Au moment du départ, on les réveillera, on glissera dans leurs mains quelques cigares, un peu de pain et de fromage. Une voix amie les rappellera à la dure réalité, mais ils partiront reposés et reconnaissants.

Au sortir de la gare, il fait presque nuit. On trouve facilement à se loger à l'hôtel. Je descends à la table d'hôte. L'uniforme domine. Des officiers de mobile qui attendent leur ordre de départ, quelques gardes nationaux qui ont à passer la nuit ou qui trouvent le domicile conjugal trop éloigné, des officiers de la garnison, puis quelques rares voyageurs qui viennent du Midi ou y retournent, voilà le personnel. La conversation s'engage, vive, animée; on ne se connaît pas, qu'importe? Est-il besoin de se connaître pour parler de ce qui est la préoccupation unique?

Un médecin marseillais, reconnaissable à son accent, chef d'une ambulance, discute avec un grave négociant de Lyon. Il arrive de Marseille. On lui demande des nouvelles. Il en donne. Républicain farouche, il a trouvé dans les papiers de la préfecture un mandat d'amener à

Digitized by Google

son nom, son passeport pour Cayenne, dit-il. Son père en avait tâté avant lui. C'est un certificat de civisme. Il a le verbe haut, le style coloré et imagé. Napoléon et Tropmann, c'est tout un pour lui. Il veut la liberté, mais pas pour les réactionnaires; ceux-là il les fusillerait s'il pouvait. Des mesures révolutionnaires, voilà ce qui sauvera la France. On lui demande de préciser. Il ne précise pas, mais il recommence son monologue. Il ne s'agit pas d'aller à l'ennemi, mais d'y voler. Où il atteint le sublime, c'est quand il expose ses mesures financières pour remplir les coffres de l'Etat. L'emprunt forcé est la plus douce et la plus pratique. Il en a d'autres, mais elles demandent des âmes fortes pour être comprises. Il fera son devoir, je n'en doute pas, mais ce n'est ni lui ni les siens qui fonderont la République. On l'étonnerait beaucoup si on lui disait qu'elle n'a pas de pires adversaires. Dans un coin, à une table à part, parlent à voix basse un jeune mobile et une dame âgée. La mère va se séparer de son fils, cela se voit à ses yeux humides, aux longs regards qu'elle jette sur lui. Jeune, l'imagination pleine des aventures au-devant desquelles il va courir, tout fier de faire œuvre d'homme, mais le cœur encore enfant, il laisse deviner la lutte qui se livre en lui. Il mange, mais sans grand appétit, et remplit plus souvent son verre que son assiette. Le vin donne une assurance factice. Le dîner fini, je sortis. La ville avait son animation habituelle, beaucoup de monde dehors, au coin des rues des groupes nombreux encore devant les boutiques des armuriers. Là s'étalaient tous les modèles de fusils connus, depuis la carabine légère jusqu'au lourd fusil-revolver.

Une foule non moins considérable obstruait les trottoirs devant les magasins de journaux. Des caricatures pendaient à l'étalage. La plupart avaient trait à l'empire

Digitized by Google

et à l'empereur. Le seul sentiment qu'elles éveillèrent en moi fut celui du dégoût et du mépris. Certes, je ne suis pas impérialiste et je n'ai pour ce régime, qui a mis la France aussi bas, aucune sympathie; mais l'insulte basse et vile contre un ennemi tombé me révolte. Bon nombre de ces caricatures s'adressaient à l'impératrice, non à la souveraine déchue, mais à la femme. Des milliers de badauds regardaient et riaient. Combien d'entre eux avaient voté pour les candidats officiels? combien auraient quêté un sourire, un mot d'elle aux Tuileries, au temps de sa grandeur? Les révolutions ont cela de triste que les âmes dégradées se croient obligées de plonger aussi bas dans l'insulte qu'elles le faisaient dans la servilité.

J'estime qu'on a le droit de juger et de juger sévèrement l'empereur, mais d'insulter une femme, non. Je considère que l'impératrice a une part de responsabilité dans nos malheurs, mais à qui la faute? N'est-ce pas la France qui s'est trahie elle-même? En acceptant pendant dix-huit années un régime dégradant pour la dignité humaine, en le consacrant par ses suffrages répétés, la France a failli. Nous avons eu le gouvernement que nous méritions. Au lieu de perdre notre temps à l'insulter, prouvons que nous sommes dignes d'un meilleur. L'opinion publique devrait faire justice de ces caricatures honteuses et obscènes, et je fus heureux de voir que je n'étais pas seul à penser ainsi.

J'arrivai, en me promenant, à la belle rue de Lyon. La foule se dirigeait vers un café-concert, à l'entrée duquel flamboyait en lettres de feu « le mot : Casino. » J'entrai. Dans une vaste salle, assez grande pour contenir plus d'un millier de buveurs, se pressait un public mêlé, composé surtout de mobiles. La partie féminine de

Digitized by Google

l'assemblée était à coup sûr suspecte. Sur une estrade, des femmes court vêtues venaient à tour de rôle débiter des chansons à la mode, pleines de sales équivoques, qui font fureur dans nos cafés-concerts des Champs-Elysées, et qui nous ont conquis à l'étranger une si triste réputation. Je regrettais de voir ces jeunes gens dépenser ainsi et en semblable société leurs heures de loisir. Je ne suis pas plus puritain qu'un autre, mais il me semble qu'au milieu des tristesses et des deuils de la patrie, de pareilles exhibitions sont au moins déplacées. A la veille de se battre pour sauver le pays, on a mieux à faire qu'à applaudir des choses sales.

Il n'est que juste d'ajouter que, quelques jours plus tard, à Tours, j'appris, par un journal de Lyon, que cet établissement et ses pareils étaient fermés et convertis en greniers à blé.

Il fait bon se coucher de bonne heure à Lyon, car on y est réveillé de bonne heure. Il faisait à peine jour le lendemain matin quand le son du clairon se fit entendre. Les gardes nationaux se rendaient à l'exercice. Sur toutes les places des officiers instructeurs faisaient l'appel, passaient les hommes en revue. Les absents étaient rares. Je remarquai avec plaisir l'air ferme et résolu de ces hommes qui venaient apprendre le métier de soldat après tant d'années vouées à des occupations pacifiques. Peu de jeunes gens dans le nombre. Ils partaient ou étaient partis. Ceux que je voyais constituaient la garde nationale sédentaire. La discipline était bonne. Presque tous portaient une partie d'uniforme, très-peu avaient l'uniforme complet ; tout décelait une population subitement appelée aux armes, plus préoccupée du maniement de son fusil que de sa tenue militaire. Tous les matins, 40,000 hommes s'exercent sur les places et sur les pro-

Digitized by Google

menades publiques. Ce sont eux qui sont de faction à l'Hôtel-de-Ville, à la gare, aux portes de tous les établissements publics ; partout ils ont remplacé la troupe de ligne.

M. Challemel-Lacour remplit, à Lyon, les fonctions d'administrateur extraordinaire du département du Rhône. Il concentre dans ses mains les attributions civiles et les pouvoirs militaires. C'est un homme capable, intelligent, animé d'excellentes intentions et d'un vrai patriotisme, mais c'est plutôt un théoricien de cabinet qu'un homme d'action ; aussi est-il souvent débordé par son entourage et par les « purs » ; c'est ainsi qu'ils se désignent eux-mêmes. L'appellation est peu flatteuse pour le reste de la population. C'est à leur pression qu'est dû le drapeau rouge qui flotte sur l'hôtel de la ville de Lyon. Volontiers, j'étais tenté de m'écrier, comme le vieux sergent de la chanson de Béranger : « C'est un drapeau que je ne connais pas. » Il est profondément triste de voir arboré, dans la seconde ville de France, cet emblème de nos plus tristes jours, ce souvenir de nos luttes civiles, et je ne comprends pas que la grande majorité de la population n'ait pas encore eu raison de cet étendard de l'agitation. On m'a expliqué cette excessive tolérance par le désir d'éviter une lutte et la crainte de répandre du sang ; on ajouta que nul ne faisait plus attention à ce détail, et qu'il serait imprudent de réveiller des passions assoupies. Il y a du vrai dans ces assertions. Il est de fait que j'avais à peu près seul l'air de m'apercevoir que ce n'était pas le drapeau national qui était arboré sur le premier monument de la ville ; il n'en est pas moins vrai aussi qu'on n'aurait jamais dû l'y tolérer, et qu'il n'était certainement pas plus difficile d'empêcher qu'on ne l'y mît, qu'il ne le sera de l'ôter un jour.

Digitized by Google

A Lyon, comme ailleurs, les opinions sont partagées, tant sur l'issue définitive de la guerre que sur ses conséquences politiques et financières. Les uns pensent qu'il faut à tout prix en finir avec cette lutte inégale ; ils estiment que notre armée permanente est détruite, prisonnière de guerre ou renfermée dans des places fortes, où elle peut tout au plus se maintenir ; qu'il faut signer une paix quelconque et se préparer à une revanche. Les autres sont d'avis qu'au point où nous en sommes, nous ne pouvons être plus bas, qu'il faut lutter et lutter jusqu'au bout, sans cesse, sans relâche. Ils affirment que la vérité se fait jour peu à peu dans le pays, et que l'excès du mal peut seul engendrer le remède ; suivant eux, la nation se lève, lentement il est vrai, comme peut le faire une nation assoupie, engourdie, mais enfin elle se lève ; nos ressources sont immenses, et un peuple entier qui ne veut pas, ne peut pas mourir.

Quelques grands négociants et banquiers désirent la paix, sans se dissimuler que la guerre civile est au bout. Tout ce qu'ils demandent, c'est une accalmie de quelques semaines qui leur permette de liquider leur position et de porter ailleurs leurs capitaux et leur industrie. La république rouge les effraie, la perspective d'une paix qui ne serait qu'une trève armée leur enlève la sécurité nécessaire au succès de leurs entreprises ; ils veulent aller demander à un pays neutre la stabilité que cesse de leur offrir leur patrie. Tous, Dieu merci, n'en sont pas là ; mais ils sont en route pour y arriver, et chaque mesure violente mise en avant par le parti radical les pousse dans cette voie. C'est une vérité par trop banale que de dire que les capitaux ont besoin de confiance et disparaissent quand elle leur fait défaut. Tout banal que soit l'axiome, il ne faut pourtant pas se lasser de le répéter.

C. DE V.

Digitized by Google

AUTOUR DE LYON

LETTRES ÉTYMOLOGIQUES (1)

IV.

Le lendemain, nous étions réunis, comme le naissant éclat du jour commençait à dorer les toits de la grande ville. Nous tînmes conseil : après mûre délibération, nous mîmes le cap sur Saint-Symphorien-sur-Coise. En passant, nous donnâmes un coup d'œil bienveillant au site agreste de

Pollionay, en latin *Apolloni* et *Pollioniacus*, villa des Apollonius ou Pollion. Cette étymologie que vous me fournissez nous trouva d'accord. Les liens de notre entente faillirent pourtant se briser à

— *Grésieux* ou *Grézieux-la-Varenne*, au XIIIe siècle *Graysiacus*. Mon ami cabalait pour un certain Gratus « domaine de Gratus. » Moi, à votre exemple, je proposais « près d'un bloc-lieu, » moins peut-être à cause de la nature rocheuse du pays que de sa situation sur une voie impériale ou l'un de ses embranchements, près d'une pierre limitante ou *lieue* ; de gaëlique *creug*, cymrique *crâg*, *craigh*, roche, bloc ou cippe de roche : radicaux entrés dans la topographie grecque et latine avec les Alpes *Craigh*-ai ou *Grai*-æ, les monts *Crag*-us ; dans la géographie celtique avec les *Craca*-tonum, *Craca*-dunum « près de blocs-oppidum, » devenus aux époques franque et du moyen-âge *Crega*-dunum, *Cre*-donum *Gre*-donum, *Cra*-do, *Cre*-do,

(1) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

Gra-do, d'où *Cra*-on, *Grèz*-e ou *Grèz*-es (1), avec les *Cracha*-icum « les blocs, les cippes, » d'où *Graç*-ay (2) de l'Indre et les divers *Gress*-ieux, *Gress*-y, etc., avec les *Craigh*-tal « du bloc, du cippe, du peulvan, du menhir, du dolmen — le front ou l'avant, » devenu *Craital*-ium, *Cretol*-ium, *Gredol*-ium, *Gredol*-a, *Gredol*-æ, d'où *Creull*-y, *Gréou*-x, etc.

Par leur position, les localités celtiques ainsi dénommées indiquent communément la contiguité d'une frontière ethnique ou monumentale, le long d'une voie antique ; tels sont : notre Grézieux-la-Varenne, que traverse la voie de Lugdunum à Forum, Feurs (3); Gracay, dont je viens de parler (4); Gréez d'Indre-et-Loire (5); le Grazo du Morbihan (6), et leurs très-fréquents analogues de l'Ouest et du Centre (7).

Creug, *crâg*, *craigh* ont, dans le sens de borne, donné l'être aux nasalés allemands : *grenz*, *grenze*, borne, limite ou ce qui les constitue ; dans le sens plus large de roche, au bas-latin *gress*-, *gress*-, en français *grès*.

Sur ce, nous continuâmes notre chemin. En marchant, mon

(1) V., entre autres, Chaix, *Nouvell. recherch. sur l'étendue du pays des Gabali*, t. VII, p. 94-100 des *Mém. de la Société. impér. des Antiq. de France*. — J. Quicherat, *De la Format. franç. des anc. noms de lieu*, p. 110.

(2) Enimverò *Crachaicum*..... Cæteraque loca munita juxta Endriam (*Ex gest. Ambaciens. domin.*, ap. Acherium, *Spicileg.*, cap. II, § 6).

(3) A. Bernard, *Ouvr. cit.*, p. 154.

(4) « Dans la commune de Nohant-en-*Grachay*... on remarquait encore, il y a quelques années, sept ou huit pierres énormes qu'on nommait les *Pierres folles*... Posées verticalement sur deux rangs et recouvertes d'une autre pierre beaucoup plus considérable,... elles ont été brisées, et leurs débris ont servi de matériaux pour la route voisine » (Butet, *Statistique du Cher*, pp. 201, 357).

(5) J. Pétigny, *Hist. archéol. du Vendômois*, p. 20.

(6) « Nombreux menhirs, dolmens, pierres à bassins aux environs de Kornebo, le *Grazo*, etc. » (M. de Rozensweig, *Répert. archéol. du Morbihan*, p. 172).

(7) De Pétigny, *Ouvr. cit.*, pp. 20 et 21.

Digitized by Google

compagnon de route finit par m'avouer que, n'ayant pas l'honneur de connaître Gratus, il ne voulait pas, pour les beaux yeux de ce Gallo-romain très-hypothétique, se mettre sur les bras le bataillon serré des archéologues. Il devisait encore que nous aperçûmes :

— *Cunieu*, hameau très-modeste, mais assez pittoresquement assis dans un ravin, œuvre antique des eaux du ciel (1).

Mon ami me quitta pour regarder au fond du gouffre : on eût dit Le Dante se détachant de Virgile à la margelle d'un cercle de l'abîme inéluctable.

— J'espère, me dit-il en riant à gorge déployée, que vous n'avez rien à conter sur ce village englouti, ni sur ce chemin, digne pendant de celui d'une fable célèbre, ni sur ce long col étranglé qui monte à Saint-Bonnet-le-Froid ?

— Si, une infinité de choses.

— Une infinité de choses ! Rien n'est donc à l'abri des coups de votre celtique, pas même Cunieu ?

— Dans ce Cunieu, où la vie coule assurément moins troublée qu'en maints Louvres, il y a plus de réelle aristocratie, plus d'incontestable ancienneté que chez tous les Courtenay de la vieille monarchie.

Je vis l'instant où mon acolyte allait, fou de stupeur, se précipiter au milieu des verchères du profond Cunieu.

— Pour Dieu ! m'écriai-je, écoutez-moi ; vous sauterez ensuite, si tel est votre plaisir.

La montagne que nous gravissons a formé dès le temps celtique, et antérieurement sans nul doute, la limite de deux clans aujourd'hui sans nom : au XVIIIe siècle, leurs héritières et leurs débris, les paroisses de Courzieu et de Chevinay, se disputaient encore la possession du sommet (2). Nécessairement, il faut que le nom désignatif de cette limite se retrouve quelque part ; car

(1) *Autour de Lyon*, p. 365.

(2) A. Bernard, *Mém. de la Société des Antiq. de France*, t. XVIII, p. 445.

Digitized by Google

rien ne se perd ici-bas, pas même le plus mince cheveu tombé de nos têtes.

— Dieu de Dieu! ce nom désignatif serait-ce par hasard Cunieu, ce groupe de trois maisons si paisible en son barathre ?

— Oui, *Cunieu* est de tout point identique à *Cognac*, *Cogney*, *Coigny*, *Coigneu*, etc., toutes localités sises à une frontière exprimée par une jonction de rivières, par une chaîne de montagnes, par un défilé ou quelque autre accident extérieur de la nature ; et sa forme celtique fut *ceant-cant-cont-* [i] *ac* « extrêmité l'. » Précipitez-vous maintenant.

— Ma foi, non ; je préfère m'élever : probablement aurai-je la suite de ce diplôme héraldique d'un nouveau genre à *Saint-Bonnet-le-Froid.*

— Nonobstant la plus splendide des vues, je passerais outre, dis-je à mon interlocuteur, n'était une fort curieuse légende. Dans le cours du VIIIe siècle, sur cet âpre sommet, que chargeaient alors des futaies anté-diluviennes, s'élevait un autel druidique. Anciennement, les Edues, les Arvernes ou les Ségusiaves l'avaient accompagné d'un fort. C'était la première étape du grand chemin gaulois tendant de Lugdunum aux gués ou passages de la Loire. Maîtres de la Gaule, les Romains firent de l'oppidum une fortification régulière, du chemin une voie moins primitive. Ils placèrent ensuite une mansion à l'étape. Dolmen et castrum subsistaient encore en 740. A cette époque, les restes de saint Bonnet, transportés de Lyon à Clermont, s'arrêtèrent à la mansion. Le dolmen les reçut une nuit durant, et leur contact, ainsi le raconte la tradition, eut la vertu de le changer en croix. La piété des fidèles éleva non loin une chapelle, rebâtie il y a près de trente années. A quelque distance jaillit une fontaine abondante, la source sacrée de l'Hiéron-Sauvage probablement ; purifiée des souillures de l'idolâtrie, les visiteurs chrétiens ne l'ont pas complétement délaissée (1).

(1) Pour plus de détails, v. A. Bernard, id., ibid. — *Autour de Lyon*, pp. 367, 368.

Digitized by Google

Voilà, ce me semble, tout le celtique qui peut raisonnablement se débiter sur Saint-Bonnet-le-Froid.

— Bon ! à cette dose, il ne m'agace pas trop le système nerveux ; continuez donc, je vous en supplie. Par exemple, rattachez-vous à la *rose*, reine des fleurs, ou au *roseau*, patron de la mobilité,

— *Rosat*, ce hameau qui, avec quelques autres, jette dans ces montagnes un peu de mouvement et de vie ?

— Ah ! non, je le fais venir du cymrique *ros*, tertre, haut terrain en pente sur la mer ou sur une vallée profonde, cap : Rosat : « la hauteur ou le flanc ardu de la hauteur. »

— Passons à un autre. Je ne veux pas vous chicaner pour ce nouveau groupe de trois ou quatre feux : on en rirait. Voici :

Iseron ou *Yzeron*. Si, dans vos baragoins celtiques, celui-là n'a pas son extrait de baptême, je jette ma langue aux chiens !

— Il l'a, mon très-cher, et très-authentique. Quelques lieux de ce nom émaillent la topographie des districts montagneux du Rhône, de la Savoie et de l'Isère. Ce dernier département offre *Iseron* dans le relief dépendant de l'ancien Royans ; celui de la Savoie le mont et le col d'*Iseran*, où commence l'Isère.

Iseron ou Iseran se compose de l'article *i* ou *y* pour *ir* (1), et de *garon* fait avec un suffixe du gaël. *carr*, zend *gair*-i, sansc. *gir*-ik, élévation, montagne, haute roche, commun dans l'Est sous les formes *cairon*, *coiron*, *cuiron*, latinisé en *geronus* dans la *Villa-Gerono*, aujourd'hui Mont-*Giro* ou *Girod*, localité savoisienne sise aux environs d'Aigue-Belle, sur une haute montagne, et devenu *geron*, *cheron*, *seron*, *zeron*, comme *carr* lui-même *ger*, *cher*, *ser*, *zeir* ou *zer* (2).

Ainsi, la forme primitive est *ircaron*, puis *icaron*, et celui-ci a pour corrélatifs le mont *Icar*-us de l'Afrique, l'île montueuse

(1) Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 218. — Morin, *Esquiss. comparat. des dialect. néo-celt.*, part. I, p. 20.

(2) V. Lettr. 2ᵉ, art. *cheirs*.

Digitized by Google

et toute en rocs d'*Icar*-ia dans l'Egée, etc. (1); ainsi encore, la chaîne de l'Yzeron est bien la dominatrice de la rivière et de la localité de son nom. Cette dernière, d'ailleurs, possède un site, avocat fort éloquent de mon *ik*.

« Cum autem pervenisset ad *clivum* oppidi quod *Iseron* vocitatur » (2).

« L'aspect d'Yzeron est très-original. Vu d'en bas, avec *ses habitations perchées sur le rocher et suspendues au flanc de la montagne*, il ressemble à un village de la Kabylie » (3).

— Si, cette fois, je m'abstiens de vous contredire, rendez-en grâce, mon acharné celtiste, au paysage où nous sommes. Sa beauté singulière, et qui se renouvelle à chaque pas, absorbe en cet instant mon attention entière; mais, je vous le promets, vous ne perdrez rien pour attendre.

Nous franchissions alors, monsieur le baron, ce long col jeté à travers le centre du vaste bois de la Hyène, presque à la ligne de faîte des bassins du Rhône et de la Loire. Bientôt nous entrâmes dans

— *Duerne*, abandonnés l'un et l'autre à nos réflexions. Au nom de ce village, mon vieil ami se tourna vers moi, sans rompre notre silence. Duerne! semblait-il dire, cela doit être celtique. Pour toute réponse, je lui communiquai cette jolie aquarelle, que je détache de votre livre : « La vue y est pittoresque; de *hautes montagnes*, de belles prairies qu'animent de nombreux troupeaux, des *forêts de sapins*, des *cours d'eau encaissés dans de profonds ravins*, donnent à la contrée quelque chose d'alpestre et rappellent les paysages grandioses de la Savoie et du Dauphiné » (4).

— Eh bien! grommela-t-il.

(1) *Appendice*.

(2) *Mazures de l'Isle-Barbe*, I, 177, ad *Translat. S. Ragneb.*

(3) *Autour de Lyon*, p. 373.

(4) *Autour de Lyon*, p. 379.

Digitized by Google

— *Duerne*, au Xe siècle *Duerna* (1), doit être l'obligé de *du* ou *duw hern* « noirs entassements, » d'une forêt de sapins : rappelez-vous la Forêt-Noire ; ou « divins entassements, » de quelque consécration païenne oubliée. Si vous n'êtes pas satisfait, je puis vous servir encore le gaëlique *Duvranna* « noir torrent de la montagne, » de *bran* en construction *vran*, torrent de la montagne Duvranna, dénomination ossianique ; se retrouve, d'après les commentateurs du barde de Selma, dans le moderne *Dowern*, affluent de la mer d'Ecosse, près de Banff ou Bamf. Quant à l'élément de suffixe *hern*, vous pouvez le remarquer construit en Bene*harn*um, resté au Bé*arn*, en *Hern*iques, peuples des régions montueuses de l'Italie centrale, etc. C'est la forme gaëlique et cymrique *carn* ou *cairn* « amas factice ou naturel, » passée à l'aspirée chuintante *charn*, comme en *Charn*ay du Beaujolais, puis réduite à l'aspirée pure *h*.

— Amen ! amen ! soupira par deux fois mon latiniste ; si je n'acceptais pas *Duhern* ou *Duvranna*, vous seriez homme à m'en percer d'un autre jusqu'à la halte prochaine. Cependant, ajouta-t-il, j'ai je ne sais quel faible pour le tout formé Duvranna : il nous a donné *Dowern*, qui, prononcé *Dôouern*, est de tout point identique à notre *Duerne*. Bien mieux, le sens de localité « aux torrents montagneux, bordés de noirs sapins ou de noirs escarpements » dont il le gratifie, me paraîtrait un souvenir précieux de l'aspect primordial de la contrée.

— Amen ! répliquai-je à mon tour, je m'attendais à la double route ou chapelle (2).

Après quelque marche, un mamelon, campé à la jonction des deux ruisseaux, premiers générateurs de la

— *Coise*, nous présenta Saint-Symphorien déployant son éventail de maisons surmonté d'une église de construction moderne. Cette rivière me remettant en mémoire de nombreux cours d'eau de la France moyenne, je repris avec la parole ce

(1) *Charte de Savigny*, de 960.

(2) *Duerna*, à *duabus* ecclesiis ou viis, selon tous les latinisants.

Digitized by Google

que mon antagoniste appelait, suivant qu'il était impressionné, tantôt une massue et tantôt une marotte celtique, et je lui débitai ce qui suit : Combien je suis heureux de rencontrer cette jolie petite rivière! Son doux nom, Coise, *Cosia* (1), me fait souvenir de ses sœurs, Naïades à l'urne intarissable, promenant à travers les campagnes fortunées du Centre le trésor de leurs eaux transparentes : les *Choisille* d'Indre-et-Loire, les *Cise* ou *Cisse* de Loir-et-Cher, identiques à la *Cosanne* de la Côte-d'Or, aux *Cosne* de Saône-et-Loire, lesquelles possèdent pour formes latines ou romanes : la *Chois*-ille, *Cos*-elia, *Chois*-ilia (2); les *Ciss*-e ou *Cis*-e, *Cis*-a (3), *Cis*-ela (4), *Sciss* ou *Siss*-ia (5), *Cos*-ia, *Chos*-ia (6); la *Cos*-anne, *Chos*-aine (7); les *Cos*-ne, *Cos*-na, syncope de *Cos*-ena ou *Cos*-ana (8).

Si vous me demandez, cher Varrophile, l'origine de ces noms, je vous proposerai la racine indo-européenne qui se dégage du sanscrit *kas*, aller, se mouvoir; cymrique *kas*, mouvement, *cic*, action d'aller, pied, *cic*-a, aller, aller en quête, à la recher-

(1) « Campum unum ultra *Cosiam*, » *Cart. de Savign.*, ch. LXXXVIII, ann. 970, circà. — Cf. *Coisi*, aujourd'hui *Coise* « lieu sur *Coise*, » *Cosiacus* (*Pouill. de l'égl. de Lyon*, XIIIe siècle).

(2) Chalmel, *Hist. de Touraine*, 1-15.

(3) *Cise* existe en *Cis*omagus, *Chiss*eaux d'Indre-et-Loire (Greg. Turon., *Hist. Franc.*, x, 31); en *Ces*omo vico, *Souesm*a de Loir-et-Cher, d'une monnaie mérovingienne (M. Fillon, *Lett. à M. Dugas-Matifeux sur quelq. monn. fr. inéd.*, p. 184 et n° 6, pl. X).

(4) *Cisela* ressort de *Chils*iacus, métathèse de *Chiselia*cus, Chouzy de Loir-et-Cher, en 1027 « villam pagi Blesensis quæ *Chilsiacus* vocatur » (*Ann.* S. Bened., IV, 335).

(5) « Scissiæ fluvii ripæ (Id., *Append.*, 751). — « Super fluviolum *Sissæ* » (*Rec. des hist. de Fr.*, III, 489). — « Ager *Sissim*a [gensis], » ager de Souesmes dans une charte de Pallade, évêque d'Auxerre (Raynal, *Hist. du Berr.*, I, XLII).

(6) *Chos*iacum, *Chouzy* (Guérard, *Pouill. de S. Père de Chartres*, I, CCCIII).

(7) M. Canat, *Matériaux d'archéol. et d'histoire*, 1re année, p. 40.

(8) Id., ibid.

Digitized by Google

che, *gwec'h*, *goez*, *gwaz*, cours d'eau ; gaëlique *kas*, pied, etc., et, dans cet état, vous aurez celle qui va, marche, court, se précipite, sens identique — celui de tant de cours d'eau, du Gange principalement, *Ganga* « le va-va, » c'est-à-dire « l'allant par excellence. » Vous pourriez songer à *Cotia* « la boisée, » comme pour Couzon de ma douzième lettre ; songez en même temps que la forêt interrompue dont se couvrait le pays des Celtes, lorsque la Coise et ses analogues reçurent leurs noms, eût fait donner cette dénomination de boisée à toutes les rivières gauloises. Il y a sans doute des réserves à faire : ainsi la Chalaronne, dépendant d'une marche exceptionnellement boisée, a dû recevoir une dénomination exceptionnelle ; ainsi Duerne ferait seulement allusion à une espèce d'arbres déterminée. Des essences particulières, des pins, des chênes, des trembles, etc., ont produit nécessairement des topiques distinctifs. Que vous en semble?

— A moi? Rien. Que le crime de vos étymologies retombe sur vous et vos descendants jusqu'à la vingtième génération! En attendant, marchons : notre guide nous indique de ce côté un village de

— L'*Aubépin* ; c'est lui sans doute qui pyramide sur ces hauteurs, au-dessous de cette chapelle dédiée, dit-on, au bienheureux saint Pierre.

— Je le crois. Ce nom de l'*Aubépin* annonce le culte d'un arbre de la famille des mespilées, de même que la chapelle un groupe de monuments mégalithiques détruits. L'aubépine en fleur jouissait, comme peut-être tous les végétaux du culte druidique, de l'immunité connue sous le nom de droit d'asile. Ce droit, sorti de nos mœurs, subsistait au milieu du VIe siècle : il sauva la vie à Warnachaire, maire du palais de Bourgogne et d'Austrasie, traqué par les satellites de Brunehaut. Au temps du consulat et sous le premier empire, le centre de la France, la Bourgogne, la Franche-Comté révéraient encore « la perle des haies » à l'égal d'une plante sacrée : le peuple de ces provinces lui attribuait, à l'instar des Hellènes au laurier et des Hindous au figuier des Banians, le don merveilleux de préserver de la

Digitized by Google

foudre. En Jura, naguère, et en Saône-et-Loire, ce végétal utile et charmant était particulièrement agréable à la vierge Marie, et les mères, dans les maladies de leurs enfants, le suppliaient, à genoux, d'envoyer à la Reine des anges, par l'aile des vents printaniers, ses exhalaisons chargées de leurs prières. En rlande, terre toujours celtique, la ballade de l'aubépine « *Droigheanan Dunn*, » vulgairement « *Drionan Don'*, » jouit d'une antique célébrité. Les chaumières de la province de Connanght, principalement, se plaisent à répéter son air plaintif et tendre, ses paroles simples et pleines de suavité. Trotter même, en son Traité de la musique irlandaise, prétend que le Drionan Don fut composé dans l'âge druidique pour la solennité du Béal-teine, feu de joie du premier mai, formé surtout de branchages d'aubépines (1).

Cet objet d'une douce superstition n'était pas isolé dans la région que nous explorons : à la descente, nous allons en rencontrer une autre, et d'un genre moins innocent, c'est :

— *Vaudragon* « vallée du Drac. » Cette dénomination, commune à beaucoup d'autres vallées, semble perpétuer le souvenir du culte rendu par l'humanité pré-historique à plusieurs espèces disparues des grands sauriens, ses contemporaines. Digne frère de ces espèces formidables, le crocodile reçut de l'Egypte un pareil hommage. Ceci pris en considération, la vallée du Potensinay ou de Vaudragon aurait été, comme celle du Nil, un centre des antiques adorations issues de l'épouvante ; elles y auraient eu même un sacellum, remplacé, après Constantin, par une chapelle portant dans les pouillés du diocèse de Lyon le vocable de « Chapelle-en-Vaudragon, » *Capella in valle draconis*. Tout ceci peut vous paraître extraordinaire ; mais j'ai pour moi notre tradition nationale. Les druides racontaient, dit Ammien

(1) *Tradit. et usag. de la Sologne* dans les *Mém. de l'Acad. celt.*, t. II, pp. 208 à 217; — D. Monnier et A. Vingtrinier, *Tradit. compar.*, ch. xxxv, pp. 389 sqq.; — O'Sullivan, *L'Irlande*, p. 245. — Cf. Marie de France, *Lai de l'aubépine*.

Digitized by Google

Marcellin, qu'une partie de la population celtique venait de familles humaines forcées de quitter leur station primitive à la suite des submersions successives d'une mer surexcitée (1). Voilà donc, dans la Gaule, des tribus spectatrices et victimes de l'un des grands cataclysmes subis par notre planète.

— Notre guide a-t-il recueilli sur ce drac quelque tradition, légende ou ballade?

— Non. Il se borne à dire, d'après l'étymologie reçue, « que les contours du ruisseau, multipliés comme les anneaux du serpent, ont fait donner à la vallée qu'il arrose ce nom de *Val du dragon.* »

— Hum! l'avenir pourrait bien rendre très-recevable cette étymologie reçue. En attendant, je prends le parti, pour abréger, de vous nommer, au fur et à mesure de leur apparition sur notre route, les monts, les plaines, les hameaux, les castels, les lacs et les rivières. Il est entendu que je fais miens les noms que le latin explique, je vous livre les autres. Attention! voici déjà le Potensinay et le Garon, l'un coulant à droite et l'autre à gauche. Nous sommes, vous le voyez, à une ligne de faite, à l'un de ces points de partage des eaux qu'un organisateur prévoyant a distribués sur le globe, pour y rendre possibles le développement et l'exercice de la vie. Donc, le

— *Potensinay!*

— Je n'ai rencontré nulle part sa forme latine; laissons-le s'écouler tranquillement par sa vallée.

— Alors prenons le

— *Garon.*

— Pour celui-là, son vêtement latin nous est parfaitement inutile : à la réserve du *g* initial, qui fut *c* jadis, il n'a pas changé, depuis que le premier homme de race indo-européenne, dont il fut aperçu, l'appela *Carôn*-os, ou probablement *Carôn*-as! Au moyen du *c* restitué, le Garon se trouve frère de nom,

(1) « Alluvione fervidi maris sedibus suis expulsos » (Amm. Marcell., lib. XV, cap. IX).

Digitized by Google

comme il l'est de régime torrentiel, avec les divers *Caron*, *Carron*, *Carun* qui précipitent leurs eaux par les régions celtiques : le *Carron* ou *Carun* des poèmes d'Ossian, par exemple; le *Caron*, affluent du Forth, en Ecosse; le *Carrion* de la Celtibérie septentrionale, etc. Cette fraternité le rattache dès-lors au groupe celtique des cours d'eau formés de l'élément indo-européen, *car*, aller, couler à travers : la *Gi*ronde, la *Char*-ente, la *Ga*ronne, le *Cher* et, en Ségusiavie, le *Gier*, le *Ché*ron, l'un des bras ou affluents du Garon, la *Char*nise, etc.

Carán, *Carón*, formes primitives de *Garon*, annoncent un participe présent moyen celtique. Perdu par le néo-celtique, mais conservé par le zend et le sanscrit, il remonte indubitablement à l'époque où la famille des Ombres et des Celtes ne s'était pas encore séparée de ses sœurs àryane et iranienne.

— Bigre ! voilà un nom qui peut se vanter d'avoir de fameux parchemins ! En accordez-vous de pareils au suivant :

— *Rontalon !*

— Je me contente, pour le moment, de vous faire observer que *Rontalon* dénote, comme la *Rontalonnière*, ancien arrière-fief du voisinage, une frontière importante. Renvoyons-les l'un et l'autre, si vous le trouvez convenable, à notre excursion dans le Mornantais.

— Volontiers. Les bois du

— *Poypy !*

— Vous connaissez mon origine de ce mot, frère de *poype* (1); c'est *Pib*, *Pip*, *Pob* ou *Po*piacum : donc, « bois du tertre ou du mont. » N'est-ce pas la situation ?

— C'est vrai.

— *Thurins!* Voyez : ce village en haut lieu, au-dessus de la route. J'ai presque envie de proposer *turres*, tours. Le château, d'un aspect encore féodal, porte, il est vrai, la date de 1577, mais il a dû succéder à un plus ancien.

(1) *Revue du Lyonnais*, 1867, p. 409.

Digitized by Google

— Jetez aux orties votre latin *turres* et prenez mon celtique *tor*, hauteur, suivi d'*inc* ou *ing*, finale germanique imposée par un chef de Lètes, de Burgondes ou de Franks. Thurins, en effet, s'appelle *Torinc*-us vers 1075 (1). Nous retrouverons plus d'une fois cet élément *tor*, le Lyonnais étant surtout une région montueuse.

— C'est dit.

— *Brindas*, au XIIIe siècle *Briendas*, au XIVe *Briandas!* (2).

— Par ces formes Briendas et Briandas, il est facile de retourner logiquement à la contexture gallo-romaine *Brigentagium* et, par introduction de la sonore, *Brigendagium*. De ce groupe est sorti Brien-das, au moyen d'une double suppression de lettres : d'abord par syncope du *g* de *Brigen*, comme de *Brigantione*, Bri-ançon ; ensuite par apocope d'une partie de la finale *tagium*, comme de *Theodaxium* ou *Theodagium*, Thi-ais, du Lot.

Brigendagium, groupe gallo-romain, mène au groupe celtique *Briginteagh*, *Brigentigh*, lequel, ramené à ses deux éléments constitutifs *Brigin-teagh*, donne « de Brigins ou Bressans demeure. » Ainsi, Brindas et son territoire eurent pour premiers occupants des colons venus de la *Brigie*, *Briginus* saltus et pagus (3).

Teagh, *tigh* sont une finale déterminative fréquente de la terre celtique : Aven-*ticus*, une ville des Séquanes, et l'Aven-*ches* des Helvètes (4); Agan-*ticum*, Gan-*ges*, de l'Héraut, *Agindicum*, gr. Αγε-δικὸν, Sens (5); Uria-*ticum*, Uria-*ge*, de l'Isère (6);

(1) *Cart. de Savig.*, ch. 761, an 1075.

(2) *Pouillés du diocèse de Lyon des* XIIIe *et* XIVe *siècles.*

(3) *Appendice*, lettre A.

(4) « Du lac-habitation » : gaël. et cymr. *abhainn*, *aven*, lac, amas ou abondance d'eau.

(5) « A ou sur hauteur-demeure » : gaël *aighe*, colline, élévation ; — suff. *ain*.

(6) « De l'eau de source-demeure » : *us*, *uris*, eau de source, mot de

Digitized by Google

ce Theo-*daxium*, Thi-ais, que je viens de citer (1); Loco-*tegiacus*, Ligu-*gé*, de la Vienne (2), etc.

— Accordé ! Je vous annonce :

— *Messimy*, mais pour en gratifier *Maximus*, propriétaire gallo-romain.

A. PÉAN.

provenance enskarienne qui, joint au celtique *tigh*, indique une construction mixte due à la présence des Ligures dans la contrée. *Ura* était le nom d'une fontaine sainte de Némausus, aujourd'hui Nîmes, possédée antérieurement aux Volces par une peuplade d'origine ibérienne.

(1) « En beau soleil-maison, » littéralement « chaude-maison. » C'est, mais retourné, le vieux groupe gaëlique *tigh-teth*, par sync. tigh-*teh*. En outre, *teò*, *teoth* se construisent initialement en gaël. avec le sens de chaud, ardent.

(2) « De lac-maison » ou, suivant M. Cardin, des Antiquaires de l'Ouest, « petite case, loge. »

A continuer.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

—

ANTOINE CLAUDET[1]

La science compte ses martyrs, elle aussi ; martyrs de la persécution, quelquefois du dévoûment. De telles victimes ne jouissent pas toujours de la juste récompense due à leur mérite, lors même qu'on les apprécie à leur valeur.

Parmi les derniers noms inscrits au triste répertoire de la mort, il en est un qui mérite une mention spéciale. Nous avons nommé Claudet, mort le 25 décembre 1867.

Si nous avons tardé un peu de publier ce mémoire, l'oubli n'y est pour rien, et ce délai ne sera pas sans quelque avantage.

La réputation du photographe s'établit et s'affirme plus vite que celle du savant. Pourtant c'est surtout ce dernier que nous honorons en Claudet, et, lorsque la fièvre de la popularité du photographe sera un peu calmée, nous croyons que l'opinion générale se ralliera à la nôtre. Ce n'est pas cependant que nous ayons la moindre intention d'estimer au-dessous de leur valeur, très-réelle,

(1) Nous avons fait traduire de l'anglais, pour la *Revue*, la présente notice, qui fait connaître un Lyonnais dont le souvenir doit rester comme artiste, comme savant et comme homme de bien. Nous ne pouvons en dire davantage, Claudet étant notre parent.

A. V.

Digitized by Google

les services que Claudet a rendus à un art d'une attrayante beauté, car la photographie est fille de la science.

Ces services ont été tout à l'avantage de la société et le nom de Claudet figurera honorablement à côté de celui d'un petit nombre d'esprits d'élite qui se sont honorés en dotant le monde de la photographie.

Nous devons dire, toutefois, que le génie de Claudet ne visait pas à la célébrité exclusive de photographe distingué. Ce n'était pas pour cette seule célébrité qu'il méprisait les plaisirs et mena une vie laborieuse. S'il a sacrifié dans une certaine mesure à Plutus, les hommages de son cœur étaient pour Minerve. Il savait que la plus grande partie des succès dont il était redevable à son art étaient d'une nature éphémère.

« *Terminat hora diem, terminat auctor opus* ».

Antoine-François-Jean Claudet naquit à Lyon, en 1797, en pleine révolution. Les événements politiques de cette époque troublée ne contribuèrent pas peu à modifier l'avenir de sa vie.

Il avait reçu une bonne éducation lorsque, à l'âge de vingt et un ans, il entra dans les bureaux de son oncle, M. Vital Roux, banquier éminent. Plus tard, Claudet fut placé par ce même oncle, et comme directeur, à la cristallerie de Choisy-le-Roi, où il devint le coopérateur de M. G. Bontemps, bien connu pour ses beaux produits.

En 1833, Claudet inventa la machine généralement employée de nos jours pour tailler les cristaux de toutes les formes cylindriques. Le prince Albert lui donna, en 1853, la médaille de la Société des Arts pour cette belle invention.

Ces travaux spéciaux n'empêchaient pas Claudet de poursuivre sans relâche ses études scientifiques. Il ne perdait point de vue l'objet auquel son existence devait

Digitized by Google

être consacrée. La carrière avait été ouverte par les découvertes successives que Daguerre et Fox Talbot faisaient presque simultanément dans le domaine de la photographie. En évoquant ces noms bien connus, nous n'oublierons pas Niepce, le noble pionnier de l'art photographique. Ses résultats imparfaits, pas plus que ceux de Nedgwood, Davy et autres, n'avaient eu le pouvoir d'éveiller l'attention des savants. Les perfectionnements de Daguerre avaient même été vus d'un œil froidement sceptique, mais Claudet ne tarda guère à découvrir l'immensité et la beauté des horizons ouverts par ces nouvelles découvertes. Il se jeta dans la photographie avec une ardeur et une résolution qui étonnèrent ses associés. Il avait tout ce qu'il faut pour être « photographe », avant même que le nom ne fût inventé, alors que la photographie ne rencontrait que des incrédules.

A cette époque, nous étions au printemps de la vie. Quant à lui, il était au zénith de la force. Nous partageâmes son enthousiasme et devînmes son disciple. Qui n'aurait pas été séduit par ses belles qualités, son profond savoir ? à la vue de son indomptable énergie de la beauté du but ? Tous les jours on le voyait au milieu de la fumée du mercure et de l'iode, sans aucun égard pour sa propre santé, expérimentant, produisant, sans jamais fatiguer la fécondité de ses ressources, sans transiger une seule fois avec ses inspirations. Il était à la hauteur de l'entreprise, heureusement. Lorsqu'il fallut faire intervenir la chimie, Claudet devint chimiste, c'est François Arago qui en fait foi (1). Lorsque ce fut le tour de

(1) C'est M. Claudet qui a trouvé le moyen de réduire à quelques secondes la durée d'exposition dans la chambre obscure. — *Œuvres complètes de François Arago.*

Digitized by Google

l'optique, Claudet fut mathématicien. Plus tard, il devient mécanicien habile et d'un goût consommé. Des besoins nouveaux se faisaient chaque jour sentir, mais il ne fut jamais pris au dépourvu. Il y avait en lui l'étincelle du génie et l'occasion de le manifester s'était enfin offerte.

Ainsi donc, Claudet s'adonna, en 1840, à la photographie, comme étude philosophique. A partir de ce moment-là, ses jours furent littéralement consacrés à la pratique, ses nuits à la théorie de l'art nouveau. Au début, ses essais furent marqués au coin de l'imperfection, c'est bien naturel; mais, grâce à des efforts sans nombre, il parvint à améliorer ses procédés, à les rendre infaillibles. Il excella d'abord dans le portrait photographique sur une surface métallique polie, c'est-à-dire dans le daguerréotype. Nous ferons observer en passant, que la photographie sur papier, le calotype de Fox Talbot, n'avait pas atteint un degré suffisant de perfection, bien qu'elle ne fût point tout à fait inconnue.

Le premier résultat important dû à Claudet fut communiqué par lui à l'Académie des sciences et à la « Royal Society » (Société Royale de Londres). Il portait sur le moyen d'abréger le temps de l'exposition par l'usage du bromure, du chlorure et de l'iodure, ainsi que nous l'avons vu plus haut avoué par Arago. Par ce procédé, l'opération se faisait cent fois plus rapidement. Par conséquent c'est Claudet qui a rendu possible la photographie d'objets animés. Il avait rendu sa plaque métallique si souple à ses moindres volontés qu'il pouvait dès alors obtenir un portrait par la lumière oxyhydrogénique en quinze secondes, l'empreinte d'une dentelle noire en deux minutes, par les rayons de la pleine lune, la même empreinte en quinze minutes sous l'action du rayonnement des étoiles,

Digitized by Google

l'empreinte d'une figure sculptée en un quart d'heure par la lumière d'une chandelle, en cinq minutes par celle d'une lampe, quatre secondes lui suffisaient pour reproduire la lune.

Claudet n'était pas de ceux qui se contentent du résultat obtenu sans remonter aux causes. Aussi ses expériences lui fournirent de nombreuses occasions de se livrer à des recherches philosophiques. Peu de temps après l'établissement du daguerréotype, nous le voyons soulever les importantes questions suivantes et y répondre : « Quelle est l'action de la lumière sur les couches sensitives ? ». « Comment la vapeur du mercure produit-elle le portrait par le daguerréotype ? ». « Quels sont les rayons lumineux qui préparent sur les surfaces chimiques l'affinité mercurielle ? ». « Quelles sont les causes qui produisent la différence dans les lentilles achromatiques entre le foyer visuel et le foyer photogénique ? Pourquoi sont-elles variables à l'excès ? ». « Quels moyens y a-t-il pour mesurer les rayons photogéniques et pour trouver le foyer vrai sous lequel ils produisent le portrait ? »

Allant plus loin dans le domaine des sciences physiques, il se demande : « Y a-t-il donc des changements périodiques dans la nature des rayons solaires ? ». Il résolut ces questions et bien d'autres dans des ouvrages envoyés de temps en temps à des Sociétés scientifiques. Parmi celles dont nous n'avons pas encore parlé nous citerons les suivantes : « Sur l'action chimique des différents rayons du spectre solaire ». — Sur les diverses propriétés du rayonnement solaire, en tant qu'elles produisent ou qu'elles empêchent le mercure d'adhérer sur des couches d'argent, etc., si le rayonnement est modifié par le moyen de verres peints ». — « Sur l'emploi d'un poly-

Digitized by Google

gone pour s'assurer de l'intensité de la lumière aux différents angles de la chambre photographique ». — Sur divers phénomènes de réfractions à travers des demi-lentilles, etc.

De la sorte, Claudet fait servir la photographie à la science ; celle-là devient entre ses mains l'instrument de celle-ci. Ses procédés photographiques viennent à l'appui de hautes spéculations philosophiques. Tandis que ses mains sont toutes à la production d'admirables spécimens artistiques, son cerveau pèse les questions abstraites relatives aux propriétés des agents mis en œuvre, aux constituants chimiques de la lumière, à la théorie de l'optique.

Les expériences faites par Claudet dans l'intérêt de ses recherches sont des plus intéressantes. Après avoir décrit minutieusement sa méthode d'analyse dans le but de préciser la valeur photographique des différents rayons du spectre, il ajoute : On pourrait construire une chambre éclairée seulement par le jour filtrant à travers les verres jaune pâle dont elle serait circonscrite. Dans cette chambre, la vue serait éblouie à un haut degré par la lumière, mais nulle opération photographique ne pourrait s'y effectuer. Ou bien on aurait une chambre entourée de verre bleu foncé et il y ferait très-sombre, mais l'opération photographique s'y produirait presque aussi rapidement qu'en plein air. « D'après ce qui précède, nous pouvons nous représenter certains états atmosphériques très-riches de rayons lumineux et très-pauvres de rayons photogéniques ; d'autres où ce sera le contraire ».

Claudet termine son exposé des innombrables mystères de la lumière en nous présentant son photographomètre. Au moyen de cet instrument l'opérateur peut toujours se rendre compte de la qualité de la lumière par rapport au

Digitized by Google

manque de rayons photogéniques. Ainsi, après avoir acquis la certitude que les foyers photogénique et visuel ne coïncident généralement pas dans les objectifs achromatiques, bien qu'il y ait une variation constante entre ces deux foyers, il produisit son focimètre, à l'usage des photographes, afin de les mettre à même de trouver les différences entre les deux foyers et de découvrir la place du foyer photogénique au moment de l'opération. Comme on le voit, ses découvertes se suivaient de près, et il ne se reposait guère. Lorsqu'il traita cette question, il proposa le problème suivant aux opticiens : Serait-il possible d'obtenir un objectif dans lequel les deux foyers seraient très-peu éloignés ou même coïncideraient? Mais comme, pour des motifs inconnus, les objectifs diffèrent entre eux comme qualité, dès qu'il s'agit de mesurer le degré de séparation ou de coïncidence des deux foyers, Claudet, tout en affirmant ce qui précède, inventa le dynactinomètre, avec lequel on mesure la puissance photogénique des objectifs. Cet instrument est, du même coup, un photomètre servant à évaluer l'intensité de la lumière photogénique.

Pendant plusieurs années, Claudet se fit une spécialité par ses connaissances supérieures en photographie, son habileté et ses ressources en tant que daguerréotype. Mais lorsque l'invention Fox Talbot eut été perfectionnée par l'adoption des tablettes de verre, et successivement du collodion, la gloire de Daguerre commença à décliner, et Claudet fut obligé, à son grand regret, d'abandonner peu à peu l'incomparable daguerréotype. Néanmoins il ne fut pas moins habile à exploiter l'archétype qu'il ne l'avait été pour l'invention de François Daguerre. A cette époque, la découverte du stéréoscope eut lieu. Claudet trouva là un adoucissement à ses regrets et il fut encore

Digitized by Google

le premier qui sut apprécier et voulut adopter cet instrument, non moins beau que philosophique. Il aida sir Charles Wheatstone à appliquer, dès les débuts, le stéréoscope à la photographie. Il comprit et expliqua ses principes scientifiques et il fit tout ce que lui, admirateur du mérite, pouvait faire pour doter le monde de cet instrument. Son enthousiasme était en effet aussi grand pour le stéréoscope qu'il avait été chaud au commencement de sa carrière pour la photographie elle-même. C'était, disait-il, le complément de la photographie; c'était par le secours de la photographie seule qu'on pouvait démontrer avec efficacité les principes du stéréoscope. D'un autre côté, l'application du stéréoscope devait, selon lui, rendre l'art photographique plus intéressant, lui donner plus de valeur. Doué du véritable instinct du savant, il vit que la photographie et le stéréoscope devaient se donner la main pour démontrer les lois visuelles. Dans son admirable Traité sur le stéréoscope, il dit : Il est essentiel, en faisant l'historique de la photographie, de donner la théorie des principes de la vision binoculaire, en l'accompagnant de renseignements pratiques sur la manière d'obtenir ces portraits offrant le merveilleux phénomène d'objets en relief et paraissant si bien être des corps solides, que l'on peut s'y tromper et que l'on est tenté de les prendre avec la main ! » Ensuite, selon son habitude de tout démontrer, il explique sa « chambre binoculaire » qui, de son propre aveu, lui paraît répondre à toutes les exigences de la photographie au stéréoscope. Le passage suivant sur le stéréoscope est dû à sa plume. Rien ne prouve mieux combien il s'occupe du plaisir et des agréments de la société, prise dans son ensemble, tout en faisant une large part de son temps, la

Digitized by Google

plus large, au besoin, en lui inné, de pousser ses recherches à leur dernière limite :

« Le stéréoscope est le panorama général de l'univers. Il nous donne de la manière la plus économique, la plus commode, non-seulement la peinture, mais la forme exacte et sous une figure palpable, de tout ce qui existe dans les différentes contrées du globe. Il offre à nos yeux des scènes que nous ne connaissons que par les relations imparfaites des voyageurs. Il nous met en présence des ruines de l'architecture antique et fait revivre les souvenirs des civilisations qui ne sont plus, nous dépeint le génie, le goût, la puissance des siècles écoulés et nous familiarise avec cet imposant passé comme si nous l'avions vu de nos yeux. Au coin du feu nous pouvons les examiner sans nous exposer aux fatigues, aux privations, aux dangers essuyés par les courageux artistes qui, pour nous instruire et nous délecter, ont traversé les mers et les continents, guéé les rivières et parcouru les vallées, ont escaladé les pics abrupts et les montagnes escarpées, toujours accompagnés de leur lourd et incommode bagage photographique ».

La nature avait fait de Claudet un investigateur; observateur vigilant et sagace, il était prompt à saisir les coïncidences ou les différences. Enfin il était infatigable dans ses recherches. Dans sa notice sur « le phénomène du relief du portrait », il fait observer que le portrait formé sur le verre servant de base à la chambre obscure paraît être aussi en relief que l'objet naturel si on le voit avec les deux yeux. Les expériences ont prouvé cet autre fait singulier et inattendu que tout en *paraissant* reproduit sur le verre du fond à une seule copie, chaque œil aperçoit séparément une image. Le portrait vu par l'œil droit est produit par la réfraction du côté gauche

Digitized by Google

de la lentille et *vice versa*. Il ajoute qu'il s'est assuré de ces faits par des expériences nombreuses. La plus décisive consiste à placer un verre bleu devant une des ouvertures marginales de la lentille et, un verre jaune devant l'autre. Il en résulte deux images superposées sur l'écran de la chambre ; l'une est jaune, l'autre bleue. Elles forment une image d'une teinte grise, mélange de bleu et de jaune, si on regarde des deux yeux à une égale distance du centre. Mais si on ferme alternativement les yeux, tantôt le droit tantôt le gauche, l'image nous paraît jaune d'abord, bleue ensuite.

Dans sa notice *Sur les lois qui régissent les foyers combinés*, publiée pour dissiper l'incertitude où se trouvent les photographes lorsqu'il s'agit de trouver la place du foyer, il dit : « que la proportion de la figure est en raison inverse de la distance des objets, mais que ce rapport est exact seulement pour la chambre obscure sans lentille. Que si l'ouverture de la chambre est pourvue d'un verre lenticulaire, un principe nouveau modifie cette loi. Alors les distances des objets et celles des foyers doivent se mesurer non pas du vide de la chambre, ni par la lentille, mais de certains points éloignés de la lentille sur les deux côtés et leur position se modifie en raison de la puissance et de la courbure de la lentille.

« J'ai tenté de résoudre ce problème et je pense avoir trouvé le moyen d'établir le foyer d'après des règles déterminées pouvant s'appliquer à toutes sortes de lentilles. De la sorte, les photographes sont à même de trouver la distance du foyer pour l'éloignement de n'importe quel objet, et *vice versa*. Ils pourront aussi déterminer ces deux distances quelle que soit la réduction ou l'amplification qu'ils voudraient donner au portrait. En manière de con-

Digitized by Google

clusion, il ajoute : « Par ces exemples, on conçoit ce que veut dire : s'approcher de l'infini sans jamais l'atteindre. »

Le but fixe de Claudet était d'élever la photographie en l'appuyant sur des données scientifiques sûres. Dans un de ses mémoires sur l'optique de la photographie, il dit : « L'un des côtés les plus faibles de la photographie dans la reproduction des figures solides, c'est l'impossibilité où elle se trouve d'obtenir l'image bien définie de toutes les parties se trouvant sur des plans différents... Mon but a été d'atténuer, de supprimer si c'est possible, aux reproductions photographiques, cette rigidité automatique inhérente au travail des lentilles les plus perfectionnées. Dans les meilleurs travaux de l'art, les effets sont produits par des procédés moelleux non moins qu'harmonieux, etc. »

De telles études aboutirent plus tard à la création du « foyer égalisateur » (*the self acting focus équaliser*), par le moyen duquel on arrive à trouver le mouvement différentiel des deux lentilles d'une combinaison photographique visuelle et à faire passer, pendant la pose, tous les plans d'une figure solide dans le foyer sans altérer les dimensions des différentes figures superposées. » Il ajoute qu'il soumit ce procédé à M. Voigtlaender, qui chargea son beau fils, le docteur Somner, de calculer etc., que M. Somner lui envoya, à lui Claudet, une série de formules se résumant ainsi : « Quoique le mécanisme proposé remplisse toutes les conditions pratiques d'un procédé photographique, il est nécessaire pourtant que la science trouve le moyen de le modifier, etc..... » Ceci donnait lieu à un autre problème ardu, dont la solution était fort embarassante. Mais je ne voulais pas qu'il fût dit, continue Claudet, que mon plan n'était pas en parfait accord avec les lois mathématiques de l'optique. Je me mis

Digitized by Google

en devoir de trouver les moyens mécaniques de mettre les données de M. Somner à profit ; ces moyens je les ai trouvés. Le résultat en est que non-seulement on peut obtenir le mouvement différentiel aussi vite, mais encore plus sûrement qu'en mettant une seule lentille en mouvement.

Claudet s'intéressait certainement, et avec fruit, à l'art de la photographie ; à peine avait-il résolu un problème que déjà il se replongeait dans l'étude d'un autre. Les recherches sur les causes du «relief des figures», dont nous avons parlé plus haut, le conduisirent peu après à la belle explication que nous avons vue à propos du stéréomonoscope. S'il est prouvé que l'effet du relief observé sur l'écran de la chambre est produit par la combinaison des deux figures de perspectives différentes, l'une à droite l'autre à gauche de la lentille ; si le même effet de relief est produit par deux photographies de perspectives diverses par le stéréoscope, il doit en résulter qu'en réfractant deux épreuves de perspectives différentes sur un fond de verre, grâce à une combinaison qui les fasse coïncider, nous obtiendrons le même effet de relief. Alors le stéréomonoscope donne un objet en relief provenant de deux figures à surface plane; cet objet est une statue d'une symétrie et d'une solidité parfaites, provenant de la combinaison de deux figures prises sur deux perspectives différentes. Ce résultat est non-seulement beau à voir, mais il est encore très-intéressant au point de vue des principes scientifiques. Tel était le stéréomonoscope dû à la fertile imagination de Claudet lorsqu'il s'agissait de perfectionner les procédés photographiques et de les rendre plus faciles.

Quelquefois Claudet faisait des excursions hors de son domaine favori. C'est ainsi que nous le trouvons devant l'Association britannique (*British association*), tout oc-

Digitized by Google

cupé à décrire son « star chromastocope », instrument servant à examiner et à comparer les rayons des étoiles. Le but de cet appareil est de développer un point infiniment petit de lumière en un grand cercle qui reflète sur sa périphérie les divers rayons émis par un astre; lesquels rayons se succèdent l'un à l'autre dans une étendue proportionnée à leur durée. Cet instrument offre aussi à la vue des espaces vides entre deux rayons contigus. Ces espaces vides correspondent aux lignes noires du spectre. Nous avons en effet un spectroscope au moyen duquel nous pouvons analyser la lumière particulière d'une étoile quelconque. Bien plus, grâce à cet instrument, nous pouvons arriver à découvrir la cause réelle de la scintillation, à comparer son intensité dans les différents climats, sous les diverses altitudes, quelle que soit l'étoile prise pour objectif.

Plus tard, Claudet nous donne un discours sur « les figures mobiles de la photographie, expliquant quelques phénomènes visuels se rapportant à l'action combinée du stéréoscope et du phénakistocope, photographie parlante. « La sensation visuelle, dit-il, n'est pas dans les yeux, mais dans leur seule disposition, dans la perception combinée des deux yeux. »

Vient ensuite « Un fait nouveau relativement à la vision binoculaire », lequel fait explique la persistance de l'impression produite par la lumière sur la rétine. A la fin de cet écrit, Claudet ajoute en manière de conclusion, et avec non moins de modestie que de justesse que par son admirable invention, le professeur Wheatstone ne laisse à peu près rien à rechercher dans la physiologie de la vision binoculaire. Claudet fait ici allusion au pseudoscope. Il prodigue ses éloges aux inventions d'autrui. C'est ce qu'il fait dans son Mémoire sur les principes de la

Digitized by Google

chambre solaire : Tel est, dit-il, le principe essentiel de la chambre solaire de Woodward... Ce principe est vraiment merveilleux... Sans aucun doute, son application aux études photographiques sera le point de départ d'une amélioration considérable dans l'art. »

Nous parlons maintenant de Claudet comme philosophe, mais il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître ses aptitudes d'artiste et les grands services par lui rendus à la photographie. Non-seulement il produisit lui-même des ouvrages aussi beaux que parfaits par la photograpphie, mais, par ses constantes recherches et par ses inventions, il a mis à un dégré éminent les autres en état de se perfectionner. Personne mieux et plus que lui n'a été le champion de la photographie comme art. Lorsque, à l'Exposition de 1862, les directeurs ou membres de la Commision voulurent ranger les produits de la photographie dans le compartiment des produits de la mécanique, il quitta son laboratoire, et, la lance en arrêt, il proclama chevaleresquement contre tous que la photographie est du domaine des beaux-arts. «Je suis un de ceux, disait-il dans une lettre imprimée à cette époque, qui sont convaincus que la photographie mérite d'être rangée parmi les beaux-arts. Si la photographie, comme la lanterne magique par exemple, n'était qu'une chose sur laquelle tout le monde pourrait reproduire des portraits avec le même succès, on pourrait la classer dans le département des produits mécaniques. Mais une expérience, aussi vieille que la photographie elle-même, m'apprend que rien n'est plus difficile que de reproduire des photographies qui méritent d'être regardées. Pour cela, l'action combinée de la pensée, du goût, du jugement n'est pas de trop. Tout le monde ne sait pas se servir de l'appareil, ni même le pré-

Digitized by Google

parer. Par conséquent, pour lui, Claudet, le résultat photographique exige autant de savoir que tout ce que l'on a l'habitude d'appeler beaux-arts.

Les rapports scientifiques de Claudet avec sir David Brewster ont été rompus d'une manière bien cruelle. Ces deux philosophes passèrent plusieurs mois de 1867 à étudier concurremment un point intéressant relativement à l'optique de la photographie. Leur correspondance fut interrompue à jamais par la mort de Claudet. Le survivant, qui avait seize ans de plus que le défunt, entreprit d'écrire un mémoire sur son ami. Dans une lettre adressée à M. Frédéric Claudet, de « Allerly, Melrose, le 1er janvier 1868, sir David Brewster s'exprime en ces termes : « Les connaissances scientifiques de Claudet et son génie inventif appartenaient à un ordre très-élevé. Sa nature courtoise et son caractère généreux seront chers au souvenir de tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître. »

« Je serai heureux de faire tout ce que vous désirerez pour honorer sa mémoire. En attendant je vous serais obligé de m'envoyer les plus amples renseignements possibles sur les premières années, sur les inventions et, enfin, sur la dernière partie de sa vie..... »

Six semaines plus tard, « ce vieillard éloquent » s'endormit du dernier sommeil. L'œuvre par laquelle il voulait témoigner les hauts mérites de Claudet n'a pas vu le jour.

Les lettres de Brewster dont nous venons de parler ont pour objet principal la plus grande perfection à donner à la photographie-portrait par le moyen de petites lentilles formées d'éléments propres à différentes réfractions, de manière à atteindre une profondeur de foyer que l'on ne saurait obtenir avec les lentilles de verre. Ces

Digitized by Google

lettres sont des marques vraiment surprenantes de vigueur de jeunesse et d'intelligence dans un homme de quatre vingt-six ans. Les courts extraits qui se trouvent au pied de ces feuilles suffiront pour en faire apprécier sainement le mérite (1).

(1) Mars 22. 1867. — Je pense que ce que l'on doit le plus rechercher dans la photographie, monoculaire ou binoculaire, c'est le fini du portrait sur la chambre. Je suis certain que des chambres différentes ne donnent jamais la même ressemblance, lors même que les lentilles sont égales comme couleur et comme portée.

Cette imperfection résulte vraisemblablement en grande partie de ce que les ouvertures de la lentille varient; je crois que le nombre et la forme des lentilles, prises séparément, y sont pour quelque chose.

Le trou infiniment petit d'une aiguille est la chambre la plus parfaite. Plus nous pourrons réduire nos lentilles, plus nous approcherons de la perfection en photographie.

L'extrême délicatesse de l'opération permet au photographe de réduire sa lentille aux proportions de la paupière humaine, ce qui est absolument indispensable pour faire le portrait de la personne que l'on a sous les yeux. La parfaite homogénéité du verre employé, le nombre et la courbure des surfaces réfractives importent beaucoup également.

Jusqu'à présent on ne s'y est pas pris comme il faudrait pour juger de l'effet d'une simple lentille en diamant ou de toute autre substance. Je voudrais que vous vous y missiez vous-même. Vous êtes la seule personne, selon moi, qui soit capable de le faire.

Avril 18, 1867.— Nul doute qu'avec vos connaissances théoriques et pratiques, vous ne donniez un caractère nouveau à la photograhie des portraits. Les deux points qui doivent surtout vous préoccuper sont : 1° La petitesse de l'ouverture de la lentille ; 2° la simplicité de l'appareil optique, le moins de grosseur possible dans les matières réfractantes, le plus petit nombre possible de surfaces réfractantes.

Dans le monde je vois des physionomies ayant toute sorte d'expressions, mais bien distinctes à mes yeux, quoique de longues années pèsent sur ma vue. Si j'arme mes yeux d'un verre quelconque pour mieux voir, la figure la plus jeune, la plus douce, la plus définie, est désagréable. La figure des personnes âgées ou même à la fleur des années est bien plus désagréable encore. La beauté de la forme comme celle

Digitized by Google

Les dernières recherches combinées de Brewster et de Claudet sont reproduites par celui-ci dans un mémoire où

de l'expression ne se trouve pas bien de la rudesse des contours. La vue de certains détails, les rides de la vieillesse, les plissements de la peau, même dans les personnes d'un âge moyen, rendent cet effet doublement désagréable.

N'avez-vous jamais fait l'expérience par vous-même qu'une grande lentille parfaitement achromatique, et sans aberration de sphéricité, ne peut pas donner la reproduction d'une surface absolument plane, comme qui dirait le dessus d'une ligne ?

Je lirai avec plaisir les ouvrages que vous me signalez, j'espère que vous ne tarderez pas à les publier.

Juin, 3, 1867. — Je suis charmé du résultat obtenu par l'essai de la topaze. Le portrait est supérieurement beau. La puissance dispersive de cette pierre est de 0,024, celle du cristal est de 0,048. Pour avoir la moindre dispersion possible de lumière, il faut que le côté le plus plat de la lentille soit près de l'image. Dans ce cas, l'aberration est de 1; dans l'autre cas elle est de 4, de sorte que l'excellent résultat dont je vous félicite a été obtenu par la plus grande somme d'aberration. Cela semble jeter un nouveau jour sur le sujet. De la sorte la lentille a un grand nombre de foyers, ce nombre s'accroissant des foyers chromatiques. De là l'excellence et le fini du portrait. Il est facile d'augmenter le nombre des foyers en agrandissant la lentille, mais alors vous tombez dans une erreur. Vous avez la vue multiple de la figure, puisque vous la voyez par différents points de la lentille.

Si cette manière de voir est exacte, il faudrait peut-être essayer d'une lentille de cristal (flint glass) ayant divers foyers chromatiques et actiniques, avec des rayons à la surface de 1 à 6 (un plan convexe ou à peu près) et dont le côté le plus plat serait du côté de la personne qui pose. Ce serait bien curieux si la lentille qui vaut le moins pour le télescope et pour le microscope était la meilleure pour reproduire un corps solide, tel que la figure humaine.....

Je désire que vous fassiez des expériences avec les plus grandes lentilles que vous ayez dans vos chambres, et que vous fassiez cinq fois l'épreuve d'une statue de grande dimension : la première partant d'un demi-pouce de son centre, l'une de sa base, une autre de la partie la plus élevée de sa circonférence, enfin, une par le côté droit et la dernière

Digitized by Google

on lit : « J'ai essayé une lentille en cristal de roche non-achromatique et simplement double convexe, pareille à

par le côté gauche. On apprendrait clairement par là quelle est l'influence de la dimension lenticulaire.

Si on opérait sur une figure humaine, on s'apercevrait du changement d'expression. Il serait non moins intéressant de tirer une photographie de la statue en question au moyen d'un petit trou d'aiguille.

Je lirai votre rapport sur le foyer égalisateur. Votre mémoire sur le thaumatrope binoculaire est très-intéressant. La puissance dispersive du diamant est de 0,38, celle du cristal de roche, de 0,26.

Août, 7, 1867. — La partie expérimentale de votre dernière lettre ne m'intéresse pas moins que la partie historique.

Vos cinq expériences confutent radicalement la méthode Dallmeyer sur la diffusion du foyer.

Les expériences que vous avez faites sur la lentille de Voigtlaender à foyer fixe et à foyer mobile, prouvent les avantages marqués de ce dernier, mais j'aurais voulu voir l'effet de l'ouverture centrale seule et des deux extrêmes. Voigtlaender avec cinq trous bat Dallmeyer avec ses cinq trous, et vos expériences, avec la seule lentille de cristal, que la position soit bonne ou mauvaise, paraissent me donner tort, lorsqu'en photographie je me sers d'une lentille ne donnant de bons résultats ni avec le télescope, ni avec le microscope. Je reviens donc à la petite lentille de topaze et je désire vivement que vous essayiez d'une ouverture d'un quart de pouce. Par là vous pourriez mesurer au mieux la profondeur de votre foyer, sans parler d'autres avantages.

C'est théoriquement vrai, car la profondeur du foyer s'accroît dans la même proportion que l'ouverture diminue.

Si je suis dans le vrai en croyant que les nombreuses réfractions, que les reflets des surfaces et que l'épaisseur du verre peuvent affecter l'expression de la figure humaine, alors la lentille simple, celle qui a le moins de dispersion, d'aberration, de densité, est le plus parfait des instruments photographiques, pourvu que le procédé chimique soit bien préparé.

Ai-je raison de supposer que votre focimètre ne fait pas ressortir l'effet des grandes lentilles en agrandissant la tête, c'est-à-dire qu'il démasque les oreilles lorsqu'elles ne devraient être vues qu'en partie ou pas du tout?

Digitized by Google

celle que l'on emploie pour les lunettes ordinaires. J'opérai avec une ouverture d'un demi-pouce environ, mais la lentille n'étant pas achromatique, je dus me rabattre sur un foyer de rayons chimiques. Des expériences antérieures m'avaient appris que ce foyer était égal à celui d'un objet à deux lignes derrière le plan et qu'il donnait le foyer visuel parfait d'une personne placée à douze pieds derrière la chambre. Le résultat obtenu fut un portrait vif et correct, chaque face de la figure étant parfaitement rendue.

« Sir David Brewster était fort satisfait de la réussite de cette expérience. Comme ce résultat était dû en partie au peu d'éparpillement de lumière du cristal de roche, il

J'espère que vous pourrez faire voir le résultat de vos expériences à Dundee par le moyen de la lanterne magique.

Août, 20, 1867. — Je ne puis que bien vous remercier de votre intéressante lettre et de son contenu.

Votre portrait par la lentille de topaze est parfait. Rien ne peut le surpasser et il devient inutile d'essayer de l'ouverture d'un quart de pouce. Il serait bon, par contre, d'en essayer une de 3/4 de pouce, car ce serait le moyen de réduire de la moité au moins le temps de la séance.

Dans ces essais du quart ou des trois quarts, la densité de la lentille devrait cependant être réduite à son minimum. A parler strictement, la face de la lentille devrait être perpendiculaire à l'un des axes de la double réfraction. Ces deux causes, néanmoins, ne peuvent produire que des variations infinitésimales.

Le portrait à la Voigtlaender et avec les deux ouvertures prouve l'influence délétère des grandes ouvertures.

Je suis tout près de m'associer à votre opinion sur les mauvais effets des aberrations. Les images données par les diverses parties d'une lentille ne sont pas de « dimensions différentes », c'est le même objet aperçu sous divers points de vue; ces images ne diffèrent, comme proportions, que parce que ces proportions sont affectées par la diversité des points d'où on les contemple.

Digitized by Google

voulut que je fisse l'essai d'une lentille en topaze, cette pierre donnant un éparpillement moindre que celui du cristal de roche.

« Pour me rendre à ce désir je me procurai une lentille de topaze avec une courbe de 6 à 7, donnant le moins d'aberration de sphéricité possible. Le résultat fut plus surprenant, plus beau que celui obtenu au moyen de la lentille à double réfraction en cristal de roche.

« Afin de rendre palpables les vices d'une opération avec de grandes ouvertures dans les lentilles, je m'y pris de la manière suivante : J'avais un disque de la même dimension que la lentille 5, ayant sur son diamètre une ouverture de 1 pouce, qui pouvait être tourné à volonté à droite ou à gauche de la ligne horizontale correspondant au diamètre de la lentille. Après avoir obtenu un portrait par une des ouvertures latérales, je faisais tourner le diaphragme de manière à ce que l'ouverture se trouvât de l'autre côté. Alors je tirais une autre épreuve avant que le modèle n'eût bougé.

« Le résultat de cette expérience est très-concluant, car, examinés au stéréoscope, les deux portraits offrent le plus saisissant effet stéréoscopique que l'on puisse obtenir par les procédés ordinaires. »

En 1851, Claudet éleva un vrai temple à la photographie, et d'après son propre cœur à lui. Là, dans la salle de ses audiences, il put être librement consulté. Là, environné de symboles et des produits de l'art, le néophyte reconnaissait malgré lui la grandeur, la beauté de la photographie. Il apprit peut-être là, pour la première fois, que la photographie est fille des travaux des philosophes et qu'elle a mis des siècles à se créer. En regardant les portraits médaillons étalés autour de lui, il a vu les noms d'hommes considérés par nous comme anciens :

Digitized by Google

Roger Bacon, Porta, de Vinci, Newton. Il a pu évoquer aussi la mémoire d'hommes beaucoup plus rapprochés de nous comme temps : Davy, Wegdwood, Niepce, Daguerre, Talbot, Wheatstone, Brewster, Arago. Des peintures allégoriques lui ont démontré les progrès des arts au moyen desquels les objets naturels et la forme humaine ont été représentés dès les temps les plus reculés ; puis il verra la statuaire, la peinture, la chambre obscure appliquées à la photographie, la photographie au stéréoscope ; il verra les emblèmes des découvertes photographiques et des moyens d'obtenir l'épreuve photographique ; il pourra contempler aussi des peintures nouvelles, des souvenirs chromologiques, des inventions et des découvertes auxquelles la photographie doit le jour. Regardant toujours, le néophyte lira les inscriptions du témoignage classique de Virgile ou de Martial : *Nulla recordanti lux est ingrata, solem quis dicere falsum audeat ? lux est mundi lumen.* Aujourd'hui il ne lui est plus donné de voir toutes ces choses.

Ce temple, expression caractéristique de l'amour que Claudet portait à la photographie, devint la proie des flammes quelques semaines après que son grand-prêtre l'eût quitté pour toujours. En même temps périrent de beaux ouvrages, reliques précieuses produites par le maître.

Mais, comme nous l'avons dit ailleurs, les plus beaux titres de Claudet ne sont pas ceux qui peuvent devenir la proie facile des flammes. Il a fait époque dans la science et conquis sa place parmi les savants. De même que toutes les prsonnalités ayant un caractère propre, il pourra avoir des imitateurs, on ne pourra pas le remplacer. Ceux qui aiment à pénétrer dans le domaine scientifique regretteront ses entretiens familiers et at-

Digitized by Google

tendront vainement qu'il vienne les instruire de ses savantes causeries. C'était un péripatéticien. Soit qu'il fût à la Société royale, au milieu des associations photographiques d'Angleterre et d'Ecosse ou aux expositions universelles ; soit enfin qu'il parût à l'Association britannique, il se faisait toujours et partout entendre. Ses *Philosophical transactions*, les comptes-rendus, les journaux de photographie et d'art l'ont toujours compté parmi leurs plus vaillants champions. Son activité ne connaissait pas le repos, il avait pris pour devise ces paroles de Pascal : « *Le repos c'est la mort* ».

Nous ne voulons pas terminer cette étude sur Claudet sans parler de ses qualités personnelles.

Ce que nous avons déjà dit de son enthousiasme pour la photographie, prouve qu'il était généreux, libéral et investigateur. Il était doué de toutes les qualités qui font le « gentilhomme ». Plein d'élévation, il ne comprit jamais que l'on pût donner le pas à des considérations viles sur les intérêts de la science. Plein du vrai sentiment philosophique, il faisait tout servir à la recherche des principes cachés des lois naturelles. Il glorifiait Dieu lorsqu'il disait : « *Est Deus in nobis, est Deus in rebus* ». Quels que fussent ses peines, ses contre-temps, il ne se découragea jamais. « Celui qui cherche à s'élever parmi les hommes entreprend une tâche des plus ardues » a dit Bacon. Claudet était heureux de suivre cette voie hérissée de difficultés. Il s'était promis de répondre au Sphinx insatiable, quoique n'espérant pas arriver au même résultat qu'Œdipe. Il était décidé à mourir à la tâche. Pour lui ses occupations étaient réellement un « travail de prédilection » La science s'était rendue maîtresse de son cœur et celui-ci était un écho toujours prêt

Digitized by Google

à répondre à l'appel de sa bien-aimée. C'est ainsi qu'il trouvait son bonheur dans :

« Divine Philosophy,
Not harsh and crabbed as dull fools suppose,
But musical as is Apollo's lute,
And a perpetual feast of nectared sweets,
Where no erude surfeit reigns » (1).

Parler des distinctions accordées au mérite de Claudet pendant sa vie suffirait peut-être à un homme avide de ce seul honneur. Il reçut onze médailles, y compris celle du jury de l'Exposition universelle en 1851. Il fut élu membre de la Société royale en 1853. En 1865, il fut créé chevalier de la Légion d'honneur. Mais son ambition n'était pas là. Il vivait pour la science et il ne travaillait que pour l'entretien de ce feu sacré. Cela lui suffisait.

(*Scientific Review.*)

« *Recte facti fecisse merces est* ».

(1) « La divine philosophie, qui n'est point austère ni bourrue, comme un vain peuple pense, mais harmonieuse comme la lyre d'Apollon; nourriture perpétuellement douce, nectar dont on ne se dégoûte jamais ».

Digitized by Google

UN MARIAGE SOUS LES TROPIQUES

SUITE (*).

Mme Fléming avait environ quarante ans, l'œil vif, pétillant d'esprit et de résolution. Elle était petite, mais bien prise dans sa taille ; ses cheveux étaient noirs, son teint brun, sa bouche toujours prête à laisser voir, dans un franc rire, des dents blanches et bien rangées. Aimable et gracieuse quand elle voulait, elle devenait à l'occasion mordante et cruelle ; vindicative et implacable dans ses inimitiés, tout moyen lui était bon pour satisfaire ses ressentiments et tout le pueblo tremblait devant Da Melchora comme devant une menace invisible et sans pitié. Au premier abord la générale, malgré ses quarante ans, était encore très-appétissante, et son accueil fut tellement plein de prévenances que les étrangers se retirèrent captivés.

Dona Hermina, sa fille, avait moins d'attractions naturelles. Sa ressemblance avec son père était vivante et son origine étrangère se lisait sur ses traits avec un caractère saisissant. Tout en elle était laid ; petite de sa taille, ses formes n'avaient rien de cette ondulation gracieuse qui font le charme de la jeunesse; son front était bas et les cheveux plantés en désordre; le nez aplati entre les sourcils, s'élargissait ensuite dans un type vulgaire; la bouche, grande, se plissait dans un suprême dédain, les dents étaient mal soignées et son teint blafard présentait des efflorescences malsaines. Et cependant, malgré cette lai-

(*) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

deur, malgré cette absence de grâce, il y avait dans ces yeux noirs voilés par des cils d'une prodigieuse longueur, dans la mobilité de cette physionomie quelque chose d'indéfini qui eût attiré un cercle d'hommes autour de cette enfant sauvage si elle eût paru inopinément dans un salon d'Europe. Le comte la déclara pédante, la comtesse fut choquée de la raideur de ses manières et, seul, Rodolphe vanta la petitesse et la blancheur de sa main.

— Ne m'en parle pas, s'écria Vilhelmine! c'est l'orgueil et la malpropreté en personne. Tu as remarqué la main de cette jeune fille; mais as tu vu ses dents sales, ses cheveux à peine peignés? Je ne comprendrai jamais qu'un homme de goût puisse arrêter ses regards sur ces femmes indolentes, sans soin de leur corps et sans culture de leur esprit.

M. de Czernyi prolongea son séjour à Chirimayo plus qu'il ne l'avait pensé d'abord. Des fouilles importantes, dont chacune lui apportait une richesse fossile inespérée, absorbaient ses journées et le retenaient par une espérance sans cesse renaissante des trésors à conquérir. Il sortait du grand matin, dirigeant lui-même les péons mis à sa disposition par D. Joaquin, et ne rentrait que pour le repos du soir, harassé de fatigue, mais presque toujours joyeux d'une nouvelle découverte. Pendant ce temps, la comtesse brodait au métier, trompant par le travail l'insipidité d'une résidence où nulle distraction n'était possible. Le soir on se rangeait autour d'une table de jeu et, le plus souvent, la famille Fléming venait prendre part à la réunion. D. Fabio n'avait pas reparu. Le corrégidor, ainsi que l'avait annoncé le vieillard, avait conçu des soupçons contre lui; mais averti à temps, il s'était réfugié dans une hacienda éloignée où il pouvait braver la colère de l'employé du roi.

Digitized by Google

Quant à Rodolphe, il s'ennuyait fort. Il n'y avait ni théâtre, ni promenades, ni réunions d'aucune nature. Les jeunes gens, fort en petit nombre, n'avaient ni son éducation, ni ses goûts, ni ses habitudes. Aucun point de contact ne pouvait s'établir et, dans l'espèce d'isolement qui régnait autour de lui, ses pieds, aussi souvent que sa volonté, le conduisaient chez Mme Fléming dont l'humeur joyeuse illuminait de quelques étincelles de gaité la tristesse monotone de son séjour. De son côté le général, ravi de rencontrer des auditeurs complaisants, consacrait au comte tous les moments perdus que lui laissait le soin de ses haciendas. La comtesse trouvait à son tour un certain charme à ces souvenirs d'une autre civilisation, qui tempéraient un peu l'amertume des privations qu'endure forcément toute Européenne dans ces déserts, et une certaine intimité ne tarda pas à s'introduire entre les deux familles, qu'une mutuelle attraction réunissait, à l'exclusion des autres habitants du pays.

Un jour qu'un violent orage avait forcé M. de Czernyi à garder la maison, il vit entrer un ancien magistrat qui rarement le visitait. La conversation roula d'abord sur les insipidités ordinaires; puis les cultures, auxquelles le comte s'intéressait fort, trouvèrent leur place, et on finit par calculer la fortune de chaque hacendado.

— Le général passe pour riche, demanda M. de Czernyi ?

— Riche ! s'écria le magistrat d'un ton mêlé d'envie, il posède la moitié de la province à lui tout seul ! Il voyage sur ses terres pendant plus de cinquante lieues de longueur, et les meilleurs terrains, les plus gras pâturages lui appartiennent, Dieu sait comment !.. car dans ce pauvre pays il n'y a guère que les puissants qui s'enrichissent. — Mais enfin ils sont à lui, et quand il viendra

Digitized by Google

à mourir, ce qui ne tardera pas, car il est vieux et usé, sa fille sera un fameux parti!

— Sais-tu, Vilhelmine, dit le soir le comte à sa femme, que ce Hollandais est puissamment riche !

— Après, répartit la comtesse.

— Hum! nous ne le sommes guère, nous, et si quelque serpent venait à me piquer dans mes excursions, ta position, ma pauvre belle, ne serait pas bien aisée, ni celle de notre cher Rodolphe !

— Léonard ! reprit Mme de Czernyi d'un ton grave, il est vrai que nous sommes peu fortunés. Mais sans être en état de figurer en raison de votre naissance et de la mienne, nous n'en sommes pas, Dieu merci, réduits à mendier l'assistance de personne, et si nous étions frappés du malheur dont la seule pensée me fait frémir, votre veuve et votre fils pourraient marcher la tête haute dans leur humble position. Je comprends la crainte qui a traversé votre âme et le désir qui l'a suivi. Vous êtes ambitieux pour votre fils quand vous êtes modeste pour vous même ; mais il ne faut pas que l'amour paternel vous aveugle. Non, mon ami, le bonheur ici bas n'est pas dans la richesse, il est dans l'union raisonnée des cœurs, et c'est se tromper, risquer la félicité de toute la vie que de la baser sur la satisfaction de quelques jouissances matérielles. Je n'ai rien à dire contre les Fléming. La naissance, du côté du père au moins, égale la nôtre, et le moment est loin où Rodolphe pourra recueillir une fortune qui, au fond, me paraît plus positive que toute la fantasmagorie de déserts dont vous vous êtes laissé éblouir. Cette illusion ne serait pas pour moi une objection si la jeune personne m'était connue et que je la crusse digne de notre fils ; mais je me méfie de cette éducation américaine si différente de la nôtre, et j'avoue que j'ai rêvé pour

Digitized by Google

lui autre chose qu'une sauvage! Si son cœur était pris, je serais peut-être ébranlée, car vous savez que j'ai bien de la peine à m'armer de sévérité contre un de ses désirs, mais heureusement il n'en est rien, et quand vous en aurez fini avec vos mastodontes, j'espère que nous quitterons promptement cet affreux pays !

Pendant que la comtesse refoulait ainsi les velléités d'établissement conçues par son mari, que faisait Rodolphe?

Un beau clair de lune l'avait attiré hors de la maison paternelle. Il avait parcouru deux ou trois fois la place principale, et puis, perdu dans une rêverie de jeune homme, il s'était transporté, sans savoir comment, à la porte des Fléming. Arrivé là, il avait hésité à entrer ; mais, poussé par un instinct secret, il avait surmonté ce sentiment et pénétré jusqu'au salon. Il était vide et la maison silencieuse. Rodolphe était sur le point de partir quand Dona Hermina parut. Ce soir là elle était peignée avec assez de soin, une robe de mousseline lilas s'étalait en larges volants, et un châle de mérinos frappé, rouge à dessins blancs, était jeté à l'américaine sur ses épaules. Son père était à l'hacienda et sa mère absente. De son plus doux sourire et de son regard le plus fin elle engagea le jeune homme à s'asseoir auprès d'elle et bientôt une conversation intime s'établit entre eux.

Rodolphe n'avait jamais aimé. Sa compagnie habituelle avait été sa famille, et sa mère, veillant sur lui comme sur une jeune fille, avait prévenu les écarts qui signalent les premiers pas de l'adolescence. Mais ce qu'il avait gagné en pureté de cœur il l'avait perdu en expérience de la vie et c'était pour lui un charme tout nouveau que cet entretien sans témoins où tout se colorait d'un prisme qui émanait de sa candeur même. Dona Herminia ne res-

Digitized by Google

semblait en rien à la dédaigneuse personne qui avait déplu si fort au comte et à la comtesse. Soit que les cheveux dorés et l'œil noyé de Rodolphe l'eussent impressionnée, soit qu'elle s'abandonnât au désir toujours caché dans le cœur d'une jeune fille d'inspirer une préférence et d'attirer les hommages, sa voix était pleine de suavité et son regard trahissait une attraction naissante. Il était tard quand le jeune homme prit congé et Dona Herminia, en lui donnant le salut habituel du pays, laissa sa main plus longtemps que de coutume dans celle de Rodolphe, qui semblait oublier de partir.

Ce dernier revint tout pensif et dormit mal. L'amour n'avait pas encore saisi sa proie, mais l'état de son âme n'était plus celui de la veille. Une pensée vague, non réfléchie, le ramenait près de Dona Herminia, et tous les soirs, comme entraîné par une force supérieure, il gagnait furtivement la rue où demeurait le général. Arrivé sur le seuil, le cœur lui battait violemment, mais aussi chaque fois la main de Dona Herminia restait un peu plus longtemps dans la sienne.

Un soir, au retour de ses visites habituelles, sa préoccupation était telle que Wilhelmine s'en aperçut et, l'attirant tout près d'elle, elle déposa un baiser maternel sur ses yeux rêveurs.

— Qu'avons-nous donc aujourd'hui, mon beau distrait! s'écria-t-elle en le caressant.

Mais... rien..., ma mère! répondit Rodolphe, dont les joues s'empourprèrent.

— Fi! que c'est laid de mentir! ajouta la comtesse, levant un doigt dans une amoureuse menace et jouant avec les cheveux de cette blonde tête, qu'elle avait prise sur ses genoux. Nous avons quelque ennui caché, quelque peine secrète, et où pourras-tu, méchant enfant, trouver une

Digitized by Google

consolation, si ce n'est dans le sein de ta mère, qui t'idolâtre!

— Moi, petite mère, je n'ai pas de chagrins, mais si vous saviez combien elle est malheureuse !

— De qui veux-tu parler?

— De Dona Herminia, petite mère !

— Et que t'importe Dona Herminia ?

— Oh! pas grand chose ! reprit Rodolphe en rougissant de nouveau. Mais il est impossible de ne pas s'intéresser à cette jeune fille.

— Elle est bien laide.

— Ses yeux sont bien caressants et ses mains bien petites!

— Le beau miracle qu'elle ne les ait pas grandes, avec sa taille !

— Et puis elle a une vie si triste !

— Il me semble pourtant que madame Fléming est bien gaie.

— Avec vous, peut-être. Elle est ainsi quand elle fait des visites, mais chez elle c'est la plus mauvaise mère qu'on puisse imaginer.

— Vraiment !

— Oh! vous ne pouvez vous le figurer! Dona Herminia est toute maladive, comme vous pouvez en avoir déjà jugé; elle passe souvent des journées entières dans son lit, abîmée de douleurs intolérables, hé bien ! jamais sa mère ne met les pieds dans sa chambre, jamais elle n'envoie chez elle ; pas le moindre remède, pas la plus petite consolation; une dureté à fendre le cœur! Dernièrement elle est restée ainsi quarante-huit heures, se tordant dans une effroyable crise, et sans une vieille négresse elle serait morte faute de secours.

Digitized by Google

— Mais son père, dont elle est si bien le portrait, doit la traiter autrement?

— Son père n'est pas plus tendre, reprit Rodolphe enhardi par les questions de Wilhelmine. Depuis qu'elle est au monde il ne lui a pas adressé dix fois la parole. Ici vous le voyez gai, causeur, intarissable dans ses histoires, paraissant avoir quitté d'hier la civilisation européenne. Chez lui c'est un maître taciturne, échangeant à peine les phrases nécessaires pour le service, ne restant dans la maison que le temps indispensable pour ses achats de ferrailles et quittant la ville au plus vite pour retourner à ses haciendas. Dona Herminia en a grand peur et n'en a jamais reçu une caresse.

— Et c'est Dona Herminia qui t'a conté ses tribulations?

— Sans doute,et si vous voyiez comme son œil s'exalte quand elle se rappelle tous ses chagrins ! oh ! elle serait bien heureuse de trouver un peu d'affection !

— Rodolphe, mon bien-aimé, fit la comtesse en attirant son fils sur son sein, veille sur toi, car je te vois sur une pente qui m'effraie. Cette jeune fille semble exercer une fascination qui pourrait t'être fatale. Vois-tu méfie-toi du cœur d'une fille qui ne conserve pas pour son père et sa mère le respect qui leur est dû. L'enfant qui ne craint pas d'étaler devant un étranger des douleurs dont le blâme est rejeté sur ses parents, l'enfant qui reste ingrat aux soins de sa mère pour ses premiers ans, à la protection du père, dont l'âme ne s'ouvre point à cette tendresse ineffable qui relie comme d'un courant magnétique les organisations les plus vulgaires, cet enfant a pour moi le front marqué du sceau de l'égoïsme. La jeune fille qui n'épargne pas sa mère ne sera jamais une épouse respectueuse; souviens-toi de cela, mon pauvre Rodolphe !

Le jeune homme gagna sa couche en silence. Les con-

Digitized by Google

seils de la comtesse, empreints de cette douceur affectueuse qui est l'auréole des mères, étaient d'une justesse qui ne pouvait manquer de le frapper. Ce qu'il ressentait pour Dona Herminia n'était pas de l'amour, mais une commisération profonde, et cette analyse de lui-même l'empêchait de se défier d'un sentiment plus vif. Il n'eût fallu qu'un rayon de beauté illuminant la jeune fille pour changer en incendie l'étincelle qui couvait sourdement dans son âme, mais ce rayon était absent, et la laideur même de Mlle Fléming était une embûche dressée à son cœur. Chaque soir, cédant à l'impulsion qui l'entraînait, il retournait chez le général, et chaque soir il revenait, sinon plus amoureux, du moins plus captivé ! Jamais en Europe, où les jeunes filles sont emprisonnées sous la vigilance de la mère, il n'avait joui d'une intimité si attrayante. Il est si doux de consoler ceux qui pleurent et les yeux où perlent des larmes exercent une attraction si puissante! Il ne croyait pas sortir de son rôle d'ami compatissant et ne s'apercevait pas que chaque jour l'inflexion de sa voix devenait plus tendre, que son œil reposait plus longuement sur une paupière qui ne s'abaissait plus et que la main qu'on lui avait donnée en entrant restait dans les siennes jusqu'au départ. Ce magnétisme, quelque pur qu'il fût, troublait pourtant ses sens et rendait sa parole plus suave, son regard plus languissant. La jeune fille, après avoir déchiré cruellement père et mère dans ses ressouvenirs, lui peignait avec effusion quel eût été son bonheur si elle eût rencontré dans sa famille la tendresse qui remplissait sa poitrine.

— Oh ! D. Rodolphe ! disait-elle, j'étais née pour aimer et pour être aimée ! Le reste pour moi n'a aucune valeur. Peu m'importe la fortune, et je préfèrerais l'amour d'un homme pauvre dont je pourrais faire dou-

Digitized by Google

blement la félicité. Rien n'est soumis et docile comme mon âme : mon cœur est un baume dont la senteur s'exhale à la chaleur de l'affection, mais qui se durcit comme de l'acier devant l'indifférence. Comprenez-vous, ajoutait-elle en levant sur lui ses yeux noirs frangés de longs cils et le couvant d'un regard profond, comprenez-vous ce que j'ai dû souffrir de la froideur de mon père et de la haine inouie de ma mère! Vingt fois j'ai cherché à me donner la mort, et, sans la robusticité de ma complexion, j'aurais succombé. Mais, ô mon Dieu! où trouver cette ardeur qui fond deux âmes en une seule, qui couvre de fleurs ce double esclavage si doux à tous deux, qui fait qu'on meurt pour satisfaire un désir, pour deviner une pensée! Non, non! Ce sentiment vit là, dans mon sein où il mourra inconnu, dédaigné par ceux qui n'auront pas su l'y découvrir; moi qui suis si bonne, si généreuse, qui aurais rendu au centuple le bonheur qu'on m'eût donné!

Et sans ôter sa main de celle de Rodolphe, singulièrement ému, Herminia leva au ciel ses yeux baignés de pleurs.

Une autre fois la conversation prenait un tour moins tendre, mais non moins attachant. Rodolphe, la voix animée, le geste éloquent, lui peignait les merveilles du vieux monde. Il déroulait devant elle comme dans un panorama magnifique les gloires de l'industrie, les enchantements des fêtes, les délices du confort intérieur, les splendeurs des palais et des villes, puis, avec la franchise de son âge, il faisait ressortir la différence des mœurs et ne dissimulait point combien certaines coutumes l'avaient froissé dans ses susceptibilités intimes. Herminia paraissait le suivre avec une attention enthousiaste, mais, de temps à autre, un pli de sa lèvre trahissait une suprême ironie et ses yeux brillaient

Digitized by Google

d'une lueur étrange. Toutefois ces symptômes, inaperçus par le jeune homme, absorbé par son récit, disparaissaient promptement, et, prenant la parole à son tour, la jeune fille témoignait combien sa joie serait grande de connaître toutes ces magnificences et de boire à cette coupe de plaisirs, défendue aux pauvres parias d'Amérique. Elle frappait du pied dans une sourde colère de ce que son père, appartenant à une famille distinguée d'Europe, ayant reçu une éducation soignée, l'avait laissé végéter dans cette ignorance, au lieu de l'envoyer en Hollande. Elle peignait sa reconnaissance pour ceux qui rompraient la lourde chaîne qui pesait sur son désir; elle volait en idée dans ces contrées supérieures par leur civilisation et maudissait avec dégoût les coutumes auxquelles l'usage la forçait de se conformer. De sorte que, toujours plus captivé, le pauvre Rodolphe rapportait sur sa couche sa blessure de chaque soir, et l'amour entrait furtivement sous le voile de la pitié dont son cœur était rempli.

— Qu'elle sera heureuse! s'écriait-il en se parlant à lui-même, quand elle aura pour l'aimer une mère comme la mienne, un père comme le mien! Cette pauvre plante étiolée se redressera sous notre affection commune; elle n'est laide et fanée aujourd'hui que parce qu'il lui manque cette sève de tendresse sous laquelle toute âme, comme toute plante, se décolore et périt! Quelle joie sera la sienne quand nous aborderons ensemble cette merveilleuse Europe, où chaque pas renouvellera ses enchantements! Elle n'est pas jolie, mais ses yeux brillent d'un feu si doux et sa main est si gracieusement petite! Oh! Herminia! Herminia! Dieu ne m'a-t-il pas placé sur votre chemin comme l'ange consolateur de vos chagrins passés!

Quelques jours plus tard, Rodolphe rentrait pâle et

Digitized by Google

profondément ému. Il traversa le salon et fut droit à la chambre où son père résumait, à la lueur fumeuse des chandelles, son travail de la journée.

— Mon père, dit Rodolphe d'une voix mal assurée, pourriez-vous m'accorder un quart d'heure d'entretien.

M. de Czernyi releva la tête et, voyant son fils tellement décomposé, il s'écria à son tour.

— Mais qu'as-tu donc, Rodolphe et d'où viens-tu?

F. Clavairoz.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Galerie de portraits foréziens, biographies, armes et devises, par Joseph DELAROA. — Saint-Etienne. CHEVALIER, libraire-éditeur. 1869.

Depuis quelques années surtout, les collections de portraits historiques sont fort recherchées de nos bibliophiles. Cette vogue n'a pas pour cause un vain sentiment de curiosité ni même un simple goût artistique, mais ce zèle ardent pour les recherches historiques qui caractérise notre époque et ne lui fait négliger aucun des documents qui peuvent jeter quelque lumière sur le passé.

Faite à ce point de vue, l'étude des portraits n'est pas un des côtés les moins intéressants ni les moins utiles de la science historique, et c'est dans ce but que notre illustre bibliophile, M. Coste, avait donné une place aussi large aux portraits des Lyonnais célèbres dans la riche collection qu'il nous a laissée des documents de notre histoire.

C'est aussi en vue de venir en aide aux biographes et aux historiens, que M. Delaroa a publié sa *Galerie des portraits foréziens*. Ce n'est là, sans doute, qu'un simple catalogue et non la reproduction des portraits eux-mêmes. Mais combien de livres au titre plus ambitieux renferment moins de renseignements utiles ! L'auteur ne s'est point borné, en effet, à nous donner une sèche nomenclature de noms propres. Un pareil travail ne pouvait présenter un véritable intérêt que s'il renfermait une courte biographie des personnages dont il nous offre la liste. Aussi M. Delaroa esquisse-t-il, en quelques traits, la vie de chacun d'eux, en nous indiquant avec soin le lieu et la date de sa naissance et de sa mort, la profession ou les fonctions qu'il a remplies, en un mot toutes les particularités nécessaires pour fixer le lecteur sur l'individualité de chacune de nos illustrations foréziennes.

Digitized by Google

Ce plan exigeait déjà une parfaite connaissance de l'histoire du Forez, aussi bien que de longues et patientes recherches, car plusieurs noms ne figurent pas dans les Dictionnaires historiques. L'auteur l'a élargi encore. Souvent les portraits gravés aux siècles derniers ne reproduisent pas le nom du personnage, mais seulement ses armes et sa devise. Ces indices précieux méritaient donc d'être relevés aussi, et c'est ce qu'a fait M. Delaroa qui pousse l'exactitude jusqu'à nous donner le nom de l'artiste, peintre ou graveur, auquel est dû le portrait dont il signale l'existence.

Ajoutons que, malgré son titre, ce travail ne s'adresse pas seulement à ceux qui s'intéressent exclusivement à l'histoire du Forez. L'auteur ayant embrassé dans son plan tous les personnages nés ou ayant exercé des fonctions, soit dans l'ancienne province du Forez, soit dans le département actuel de la Loire, aussi bien que tous ceux qui, par leurs alliances et leurs possessions, se trouvent mêlés à l'histoire de cette circonscription territoriale, il en résulte que plusieurs d'entre eux appartiennent plutôt à l'histoire de Lyon et du Lyonnais.

Ainsi en est-il notamment des archevêques Antoine d'Albon, de Tencin et de Montazet, et des gouverneurs le comte de Saulx, François de Mandelot et le duc de Nemours.

C'est ainsi que sur un sujet, en apparence aride, M. Delaroa est parvenu à faire un livre plein d'intérêt, et qui sera consulté utilement même par nos futurs biographes lyonnais. La *Revue* ne pouvait donc passer sous silence une publication qui joint, à la beauté de l'exécution typographique, le mérite encore plus grand de nous fournir des renseignements biographiques exacts et souvent inédits sur les illustrations des anciennes provinces du Forez et du Lyonnais.

A. Vachez.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Voici la *Revue* de décembre qui paraît en plein janvier.

Retard d'un mois ! le cas est grave ; d'autant plus qu'il y a récidive et que Merlin déclare que « la récidive, faisant supposer une plus grande perversité, entraîne dans les peines une aggravation que la loi détermine. »

Nous voilà bien lotis.

En effet, comment nous présenter à nos lecteurs ?

Leur offrirons-nous gracieusement nos souhaits de nouvelle année ?

Mais nous sommes en décembre ! Comment s'y reconnaîtront les lecteurs de l'avenir qui nous verront parler d'étrennes à la date de la Toussaint?

Passerons-nous devant nos amis et nos lecteurs sans leur tirer notre chapeau ?

— Voilà des gens bien mal élevés, diront quelques uns de ces derniers. L'almanach indique les Rois et on ne nous souhaite ni la défaite des Prussiens, ni la reprise des affaires, ni une santé heureuse? Crac ! un désabonnement!

— Pardon. Les temps sont durs, Messieurs, et on n'est pas plus libre d'agir à sa volonté dans les imprimeries qu'ailleurs.

Nos ouvriers sont devant les balles de l'ennemi ; ceux qui nous restent sont plus souvent de garde qu'à leur tour, et les rares auteurs qui fleurissent encore n'ont perdu ni leur vivacité, ni leur impatience, ni leur irritabilité, et c'est la *Revue* qui en pâtit.

Entre deux personnes à servir, c'est toujours elle qu'on sacrifie.

Pour tourner la difficulté, disons à nos chers lecteurs qu'en décembre comme en janvier, nous faisons mille vœux pour eux, que nous les remercions profondément de leur sympathie et que, cette année plus que tout autre, nous avons besoin de leurs encouragements et de leur appui.

Mais quelle nouvelle leur apprendre? que dire qui n'ait été répété mille fois par les journaux?

L'affreux assassinat du commandant Arnaud, le 20 décembre? ils le connaissent.

L'immense manifestation de la garde nationale à ce sujet? l'enterrement civil et la présence du ministre de la guerre, M. Gambetta? on en a parlé assez longuement déjà. La mort héroïque du colonel Celler et son enterrement religieux? Les souffrances de nos prisonniers? celles plus rigoureuses de nos mobiles et de nos soldats mourant de froid? les accidents si douloureux de nos chemins de fer? le commerce en souffrance, l'industrie morte, le thermomètre s'abaissant à 17 degrés? tous nos lecteurs en ont été assez affectés pour que nous ne revenions pas sur ces tristes sujets.

— En regard de ces souffrances, nous pouvons mettre les efforts du zèle et de la charité. Plusieurs de nos bataillons ont donné des représentations ou des concerts de bienfaisance qui ont prouvé l'inépuisable générosité des Lyonnais. Le 21 décembre, au Grand-Théatre, les 6e, 7e et 8e bataillons réunis ont donné une soirée musicale et dramatique qui a dépassé toutes les espérances. D'après le compte-rendu présenté par MM. Jaricot, président ; Vincent, trésorier ; Giraud, secrétaire ; la recette brute aurait été de 8783 f. 35 c., les frais s'étant élevés à 1428 f. 75 c.; le comité a versé 7354 f. 60 c. entre les mains des dames lyonnaises de l'Internationale, comité de secours aux prisonniers français.

Nos pauvres compatriotes, nos amis qui souffrent en Allemagne apprendront qu'on ne les oublie pas.

Les 17e et 18e bataillons qui ont donné une représentation le 29 pour les indigents, et le 19e qui a choisi le 31, ont eu un succès sinon égal du moins des plus consolants et des plus heureux. Le 16e bataillon qui devait donner sa soirée le 22 décembre, l'a renvoyée, à cause du crime de la Croix-Rousse, au 12 janvier.

Digitized by Google

Partout, nos voisins rivalisent avec nous.

— M. le docteur Paul Vidart, directeur du magnifique établissement hydrothérapique de Divonne, a organisé en faveur des soldats, des blessés et des prisonniers de guerre, diverses souscriptions et concerts qui ont produit jusqu'à présent près de six mille francs. On ne saurai trop apprécier ce zèle si bien secondé par la générosité des baigneurs

— En présence de tant de souffrances et de tant de deuils, la Société des Amis-des-Arts a décidé qu'elle ne ferait point percevoir de cotisation cette année et que l'Exposition de peinture qui devait s'ouvrir en janvier n'aurait pas lieu.

—Hélas ! la *Revue* a perdu un de ses meilleurs amis, un de ses plus aimables et de ses plus vaillants collaborateurs.

Maurice Simonnet s'est éteint le 22 décembre, à Trévoux, à l'âge à peine mûr de 43 ans. Il nous est arrivé immédiatement une notice biographique due à une plume aimée ; mais nous l'avons trouvée trop incomplète pour la donner aujourd'hui. Que Maurice Simonnet, si attaché à notre publication, reçoive ce mot-ci un simple hommage de regrets et de larmes. Bientôt nous donnerons plus de détails sur une vie qui devrait servir d'exemple.

— Au milieu des malheurs de la patrie, un grand événement s'est accompli et a passé inaperçu. Le 25 décembre: 1 mètre restait à percer dans les profondeurs du Mont-Cenis ; on y a fait une mince ouverture et les deux tronçons du souterrain réunis, les communications à travers la montagne ont commencé pas des cris de joie.

Le 26, à 4 heures 25 de l'après-midi, on a déblayé le passage et ingénieurs et ouvriers ont inauguré le merveilleux tunnel. L'été prochain il sera en activité. Puisse-t-il n'être ouvert que pour la paix, l'affection et la fraternité

— Souvent de pauvres fleurs sont entraînées par un torrent et jetées, épaves inconnues, sur une rive où nul regard ne les suivra. Pareil sort attend les œuvres de littérature écloses au moment des secousses politiques. Nous venons de voir passer quelques ouvrages que leur mauvaise fortune a trop rapprochés de nos désastres : *Satires de Perse, traduites en vers français, précédées d'une étude sur la vie de ce poète, sur son époque et sur le Stoïcisme*, par J. A. Gérard, D M. P. Lyon, imprimerie L. Perrin, grand in-8. N'est-il pas à craindre que l'œuvre d'une vie entière ne soit un peu mise en oubli et que notre compatriote ne soit frustré de la gloire que son rude et grave travail lui donnait droit d'attendre ? — *Mémoires historiques de la ville de Bourg, extraits des registres municipaux* de 1536 à 1789, par Jules Baux, tome III. On trouve dans ces *Mémoires* un parfum de patriotisme qui nous fait envie et parfois des bulletins de bataille à la hauteur déjà de tout ce qui se fait aujourd'hui. « La veille de Notre-Dame d'Aoust, au dict an 1597, se fit une charge par M. Lesdiguières sur l'armée du Savoyard (toujours un peu de mépris pour l'ennemi), et en demeura de la dicte charge des gens du duc de Savoye environ 1200 et costé de M. Lesdiguières n'en demeura guières. » *N'en demeura guières !* ne croirait-on pas ce bulletin rédigé par un journaliste contemporain? *Nil novi sub sole.*

« Il fallut un siècle, toute la durée du XVIIe siècle, pour réparer les désastres occasionnés par la guerre. » p. 110 et 250 ans à peine nous séparent de ce temps là.

— Signalons en hésitant l'impression d'un grand opéra, *Anne de Geierstein*, petite brochure publiée à Paris par Arnauld de Vresse, et déjà introuvable, enfouie dans les caves de l'éditeur et peut-être bientôt bombardée et brûlée par les Prussiens. L'auteur, votre serviteur. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU Xe VOLUME

(Troisième série.)

Histoire de Lyon et des provinces voisines.

L'abbé CHAVANNE. Notice sur Trèves (Rhône)..... 44-139-234-321
GUICHENON. Lettres inédites..... 184-337
DE LA SAUSSAYE. Etudes sur les Tables Claudiennes..... 193
SAINT-OLIVE. La Grande-Claire..... 361
Aimé VINGTRINIER. La Caisse d'épargne..... 390
UN GÉNEVOIS. Lyon en novembre 1870..... 439
A. V. Chronique locale..... 105-184-268-339-417-497

Jurisprudence.

A VACHEZ. Du droit italique à Lyon 21-125

Littérature.

Maurice SIMONNET. Le Bouquet fatal..... 71-154-246
Antonin THIVEL. Le Page du baron des Adrets *(fin)*..... 87
Dr MONIN. Patois Lyonnais 217-304
CLAVAIROZ. Un Mariage sous les tropiques 409-483

Biographie.

DUFAY. La famille Girod de l'Ain..... 63
HODIEU. Le docteur Fraisse. 173
SCIENTIFIC REVIEW Antoine Claudet..... 460

Bibliographie.

PÉAN. *Autour de Lyon*, par M. le baron Raverat 286-446
R. DE CAZENOVE Les *Stoïques*, par Mlle Siéfert..... 263
R. DE CAZENOVE. *La Comédie moderne*, par Flotard..... 400
A. VACHEZ. *Galerie de portraits foréziens* par Delaroa.. 493

Beaux-Arts.

PARISET. Les Beaux-arts à Lyon 9-113-273-349-425

Digitized by Google

Poésie.

Mlle Adèle Souchier.	Le Rhône	5
—	Le Berger du Royans	109
Mme Périne Z.	La Marseillaise des mères françaises	110
Faustus.	Un Chant de Tyrtée	189
Hodieu.	Dieu, ses châtiments, sa miséricorde	191
Rozier.	Une visite aux forges de Saint-Chamond	269
Une Dauphinoise (Mme Périne Z.)	Le Dauphiné	311
Aimé Vingtrinier.	A M. de Gravillon	348
Une Dauphinoise (Mme Périne Z.)	La Dauphinoise	421
Mlle Adèle Souchier.	La mère du Franc-tireur	422

Planches de la Revue.

Septembre.	*La Table de Claude*, gravée par Chevron et Séon.
Novembre.	*Plan des jardins de la Claire*, gravé par Séon.
Novembre.	*La Maison de la Claire*, dessinée par Paul Saint-Olive, gravée par Lacoste aîné, intercalée à la page 366.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google